

THÈSE DE DOCTORAT

de l'Université de recherche Paris Sciences et Lettres
PSL Research University

Préparée à l'Ecole des Hautes Etudes
en Sciences Sociales

Comprendre l'engagement politique des femmes au Gabon

Ecole doctorale n°286

ECOLE DOCTORALE DE L'EHESS

Spécialité :

Genre Politique et Sexualité

Dirigée par

Christine CASTELAIN-MEUNIER

Soutenue par

Noëlla Maryse BELLA M'BA

Paris, le 18 décembre 2018

COMPOSITION DU JURY :

M. BOUVIER Pierre

Professeur Emérite Université Paris X
Rapporteur

M. MACE Éric

Professeur
Université de Bordeaux
Rapporteur

Mme CHALVON DEMERSAY Sabine
Directrice d'Etudes EHESS Paris

M. EMANE Augustin
Maitre de Conférence
Université de Nantes

Mme NACIAR GUENIF SOUILAMAS
Professeur Université Paris VIII

Dédicaces

A Hélène BENGOSAME

Pour avoir si souvent mis entre parenthèses sa vie de femme,
pour n'être *qu'une mère*, et parce qu'aucun mot ne sera jamais à la hauteur.

A Maëlys et à Noah.

Pour la force que je puise chaque jour en eux, pour le courage et la
détermination dont ils m'emplissent, et pour le bonheur qu'ils me donnent au quotidien.

Remerciements

La rédaction d'une thèse est un processus long et participatif. Elle est l'issue de nombreuses années de travail, de doutes et de remises en question, de rencontres et de discussions, de rires partagés, de tristesse et de distanciation.

Il me sera difficile de remercier individuellement chaque personne qui aura contribué à l'aboutissement de cette thèse, tant elles sont nombreuses.

Je souhaite en tout premier lieu remercier ma directrice, Mme Christine CASTELAIN-MEUNIER, pour son aide, et ses conseils, pour sa grande patience, pour m'avoir accompagné durant ces nombreuses années, pour son écoute, et sa disponibilité malgré ses multiples occupations.

Mes remerciements s'adressent ensuite à ces femmes et à ces hommes qui ont accepté de discuter, et de partager avec moi les récits de leur parcours.

Merci à Mme Pierrette OYANE NZUE de l'Observatoire des Droits des Femmes et de la Parité, et à Mme Marie-Claire ABOGHE, coordinatrice des ONG féminines au Gabon pour leur aide immense.

Je remercie également Graig NGUEMA AMBASSA, pour les nombreux conseils, pour les discussions, pour son amitié et son soutien depuis cette première année à l'UOB.

Pour m'avoir offert tellement plus qu'un *job*, pour les fous rires quotidiens, pour sa grande gentillesse, et le brin de folie qui va avec, et parce que travailler à ses côtés est un bonheur permanent, merci à Hélène LAMOUR.

Pour leur soutien, leur présence, pour leur amitié, et les discussions interminables à toute heure du jour comme de la nuit, un grand merci à Honorine MADEL et à Chancia NYINGUEMA NDONG.

De l'UOB, à l'EHESS, de nombreuses *petites mains* ont œuvré, qu'elles soient toutes ici sincèrement remerciées.

Pour toutes leurs suggestions, leurs remarques, leurs questions lors de nos nombreux séminaires, un grand merci aux doctorants du CADIS.

Pour la relecture et les corrections, merci à Hallnaut ENGOUANG.

Merci également à Valérie BOUCHEFER.

Pour les nombreuses discussions au début de ce travail, merci à Diophante MINTSA et Dany BEKALE.

Parce que je sais toujours pouvoir compter sur elle, et qu'elle a été une source inépuisable de motivation, un grand merci à ma fratrie.

Enfin, je remercie toutes les personnes qui de près ou de loin, par leurs conseils, leur présence, par leur amitié, me permettent aujourd'hui de finaliser ce travail.

Née d'un questionnement initial sur la thématique de la démocratie gabonaise, cette recherche a évolué, non pour s'en détacher, mais pour en analyser un des aspects fondamentaux souvent mis de côté : celui de l'égalité dans la représentativité des genres. Au Gabon, depuis la Conférence Nationale qui instaure la démocratie dans les années 1990, la présence des femmes au sein des Gouvernements et dans les grandes Institutions de la République est ininterrompue. Auparavant, les groupes exclusivement féminins ont été leur principale tribune d'expression, limitant ces dernières à une pratique périphérique au champ politique. Elles semblent désormais parfaitement intégrées à la sphère des responsabilités.

Cette thèse de doctorat vient interroger l'engagement des femmes dans le contexte gabonais. Elle analyse notamment la construction des différentes identités féminines socialement déterminées, mais aussi les rapports qu'elles entretiennent entre elles, et l'image qu'elles construisent de la sphère politique. Elle s'intéresse également à l'adéquation entre les pratiques féminines et les réalités de ce champ. En somme, l'objectif principal de cette recherche est d'analyser la pérennisation des dissymétries entre les femmes et les hommes en matière de responsabilités et de représentativité.

La méthode principale a consisté en des entretiens semi-directifs auprès d'une soixantaine de femmes et d'hommes élus ou simples militants, issus d'une dizaine de partis politiques de la majorité et de l'opposition, du monde associatif, mais aussi de gabonaises et de gabonais sans attache partisane et non militants, appartenant à des catégories sociales variées. De nombreux présupposés théoriques sont venus renforcer cette étude qui se situe notamment à la croisée de la reproduction des rapports de sexes, de la domination, de la théorie de la dominance sociale, mais aussi de la violence symbolique et de celle relative aux imaginaires des croyances africaines.

Cette étude apporte de nombreux enseignements sur l'engagement politique des femmes au Gabon. En dépit de leur présence numérique de plus en plus importante, et du fait que le pays se soit engagé, à l'échelle continentale et mondiale, à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes et à améliorer le statut de ces dernières, leur existence en tant qu'actrices politiques demeure précaire, ce qui se lit à travers les postes qui sont les leurs et qui demeurent intrinsèquement liés aux mêmes grandes thématiques. En définitive, la sous-représentation quantitative et qualitative des femmes gabonaises en matière de responsabilités est la conséquence de nombreux facteurs, notamment la difficulté à juxtaposer leurs nombreuses identités contraignantes, le besoin de maintenir un ordre familial remis en cause par la disparition ou les modifications de la virilité sociale masculine elle-même consécutive à une présence plus importante des femmes au sommet de la hiérarchie, les pratiques féminines peu adaptées à la recherche et à la conquête du pouvoir, ainsi que l'influence

importante des valeurs traditionnelles reçues en héritage. Enfin, l'organisation trimorphique de la société, c'est-à-dire sa séparation en trois univers distincts, à savoir, la sphère privée, la sphère publique et *la sphère des pouvoirs*, complexifie la réalité de l'engagement politique des femmes gabonaises.

Mots clés : Engagement politique-Violence de l'imaginaire- Pouvoir symbolique-socialisation-Périphérie Politique- Animation politique- parrainage- marginalisation politique- Identité- Femmes- Théâtralisation

Emerging from an initial questioning on Gabonese democracy, this research has evolved, not in order to emancipate itself from it, but to analyze one of its fundamental aspects which is too often put aside: the equality of gender representativeness. In Gabon, since the National Conference that established democracy in the early 1990s, the presence of women within Governments and major Institutions of the Republic has been permanent. Previously, the female groups were the main platform for their expression, limiting them to a peripheral practice in the political field. Now, they seem perfectly integrated into the sphere of responsibility.

This doctoral thesis questions the commitment of women in the context of Gabon. It analyses in particular the construction of different identity among socially defined women, but also relationships between them, and the image of the political sphere that they build. It also deals with the adequacy between the women's practices and the realities of this field. In short, the main objective of this research is to analyse the perpetuation of the asymmetries between women and men in terms of responsibilities and representativeness.

The main method consisted in semi-structured interviews of some 60 women and men representatives or activists from a dozen political parties of the majority and the opposition, of the associations, but also of Gabonese citizens and a variety of non partisan and not militant Gabonese people belonging to various social categories. Many theoretical assumptions have reinforced this study which is especially at the crossroads of the reproduction, of sex relationships, of domination, of the theory of social dominance, but also of symbolic violence and that are related to the imaginary of African creeds.

This study provides insights into the political commitment of women in Gabon. Despite their increasing numerical presence, and the fact that the country has committed itself, on a continental and global scale to reduce inequalities between women and men and to improve the status of women, their existence as political actors remains precarious. This is visible through the positions they occupy and which remain intrinsically linked to the same major themes. In the end, the quantitative and qualitative under-representation of Gabonese women in terms of responsibilities is the result of many factors, including the difficulty to juxtapose their many binding identities, the need of maintaining a family organization undermined by the disappearance or changes of men's sense of social manhood itself due to a greater presence of women at the top of the hierarchy, women's practices that are not suited to search and the conquest of power, as well as the important influence of traditional values inherited. Finally, the trimorphic organization of society, that is to say, its separation into three

separate worlds, namely, the private sphere, the public sphere and *the sphere of powers*, makes the reality of Gabonese women's political commitment more complex.

Keywords : Political commitment, violence of creeds, Symbolic power, Socialization, Political periphery, political animation, Political sponsorship, Political marginalization, Identity, Women, Theatricality

DEDICACES	2
REMERCIEMENTS	4
RESUME ET MOTS CLES	6
SUMMARY AND KEYWORDS	8
QUELQUES SIGLES ET ABREVIATIONS	14
POUR INTRODUIRE	18
CONTEXTE GENERAL DE LA RECHERCHE	18
ETAT DE LA QUESTION AU GABON	20
CHAPITRE PREMIER : APPROCHE METHODOLOGIQUE	30
REALITES DE L'ENQUETE	30
LE CADRE THEORIQUE	37
1. <i>Reproduction et rapports de sexe/ reproduction des rapports de sexe.</i>	37
2. <i>La domination</i>	41
3. <i>Le changement social</i>	45
4. <i>La dominance sociale.</i>	48
5. <i>Notre problème de recherche</i>	51
6. <i>Hypothèses de travail</i>	57
7. <i>Méthodologie de la recherche</i>	61
CHAPITRE SECOND : VUE GENERALE DE LA SITUATION SOCIO-POLITIQUE DES FEMMES D'AFRIQUE NOIRE.	75
INTRODUCTION	75
SECTION 1. L'AFRIQUE ET LA QUESTION DES FEMMES.	77
Section 1.1 <i>Organisation et commémorations</i>	77
Section 1.2 <i>La politique de l'Union Africaine en matière d'égalité des genres</i>	84
SECTION 2. LES FEMMES EN AFRIQUE DE L'OUEST.	92
Section 2.1 <i>Réseaux et associations</i>	93
Section 2.2 <i>La politique genre de la CEDEAO</i>	96
Section 2.3 <i>La fausse exception démocratique sénégalaise</i>	102
CHAPITRE TROISIEME : LA FAUSSE THEMATIQUE DE LA SOCIALISATION PUBLIQUE DES FEMMES	110
INTRODUCTION	111
SECTION 1. LES ORGANISATIONS DE FEMMES	113
Section 1.1 : <i>De l'organisation Nationale des femmes, à l'Union des Femmes du Parti Démocratique Gabonais.</i>	113
Section 1.2 : <i>De la périphérie politique : les groupes d'animation</i>	119
SECTION 2. LE CHEMIN POLITIQUE DES FEMMES.	132
Section 2.1 <i>La participation sociale comme préalable.</i>	133
Section 2.2 : <i>Le parrainage comme nécessité ?</i>	143
CHAPITRE QUATRIEME : ELEMENTS DE PARTICIPATION DES FEMMES A LA	

VIE POLITIQUE.	157
INTRODUCTION	158
SECTION 1. AUX PREMICES DE L'HISTOIRE POLITIQUE DES FEMMES GABONAISES.	159
<i>Section 1.1 Du rôle de la colonisation.</i>	159
<i>Section 1.2 Débuts de féminisation de la scène politique</i>	166
SECTION 2 : QUI SONT-ELLES ?	176
<i>Section 2.1 Aperçus bibliographiques de nos enquêtées.</i>	176
<i>Section 2.2 Essai de catégorisation.</i>	181
CHAPITRE CINQUIEME : D'UNE DOUBLE MARGINALISATION POLITIQUE.	195
INTRODUCTION	196
SECTION 1. DE L'AUTOCENSURE FEMININE.	199
<i>Section 1.2 De la complexité du rôle de femme.</i>	211
SECTION 2. DE LA THEATRISATION DE L'ETRE-FEMME	218
<i>Section 2.1 La Journée Nationale de la Femme Gabonaise.</i>	218
<i>Section 2.2 De la présence scénarisée des femmes dans l'organisation politique</i>	227
CHAPITRE SIXIEME : L'ETRE FEMME EN POLITIQUE	249
INTRODUCTION	250
SECTION 1. POUR UNE PRATIQUE FEMININE DU METIER POLITIQUE ?	251
<i>Section 1.1 D'un paradoxe des identités des femmes gabonaises 'modernes'</i>	252
<i>Section 1.2 Un faire politique réellement différent ?</i>	261
SECTION 2. UNE TIMIDE TENTATIVE D'AFFIRMATION ?	268
<i>Section 2.1 Les femmes face aux femmes</i>	268
<i>Section 2.2 Les femmes dans la hiérarchie</i>	280
CHAPITRE SEPTIEME : SEXUALISATION POLITIQUE ET CHOSIFICATION DES FEMMES.	292
INTRODUCTION	293
SECTION 1 SEXUALISATION ET MYSTIFICATION DU POLITIQUE	294
<i>Section 1.1 La sexualisation des rapports</i>	294
<i>Section 1.2 De la violence en politique</i>	302
SECTION 2 : DEPOSSESSION ET DELEGATION DU POUVOIR FEMININ.	311
<i>Section 2.1 Dans les rites et traditions des peuples gabonais</i>	312
<i>Section 2.2 Délégation du pouvoir féminin</i>	319
CONCLUSION GENERALE.	326
BIBLIOGRAPHIE	331
ANNEXE 1 : PROFIL GENRE GABON	344
ANNEXE 2 : OBSERVATOIRE DES DROITS DE LA FEMME ET DE LA PARITE	352
ANNEXE 3 :	360
PLAN DECENNAL POUR L'AUTONOMISATION DE LA FEMME GABONAISE (2015-2025)	360

Diagramme 1 Répartition de l'échantillon politique par appartenance.	69
Diagramme 2 Importance de l'associatif chez les femmes politiques	70
Diagramme 3 Répartition associative des enquêtés non politiques .	72
Encadré 1 Le réseau des femmes parlementaires d'Afrique Centrale (RFPAC)	23
Encadré 2 De l'avortement	28
Encadré 3 Revendications de la campagne « l'Afrique pour le droit des femmes : ratifier et respecter »	95
Encadré 4 Objectif du Protocole sur l'Egalité entre les Femmes et les Hommes de la CEDEAO	99
Encadré 5 Le capital symbolique	215
Figure 1 La démocratie et ses conséquences dans la pensée de TOCQUEVILLE	46
Figure 2 Schéma synthétique de la dominance sociale	51
Figure 3 La pyramide de Milbrath	124
Graphique 1 Evolution du nombre de femmes dans les gouvernements de 1975 à nos jours	36
Graphique 2 Répartition par niveaux d'études des enquêtée(e) politiques.	71
Graphique 3 Echantillon non politique : niveau d'étude	73
Graphique 4 Présence comparée des femmes et des hommes dans les Gouvernements et dans les chambres uniques ou basses de quelques pays ouest-africain au 05.07.2017	100
Graphique 5 Evolution du nombre de femmes dans les gouvernements sénégalais de 1978 à 1990	104
Graphique 6 Evolution du nombre de femmes dans les gouvernements sénégalais de 1990 à nos jours.	105
Graphique 7 Evolution du nombre de femmes au sein du Parlement sénégalais de 1997 à nos jours.	106
Graphique 8 Evolution comparée du nombre de femmes et d'hommes à l'Assemblée	168
Graphique 9 Aperçu quantitatif de la présence des femmes et des hommes au sein	236
Graphique 10 Proportion de femmes pour un homme sur la scène gouvernementale.	237
Graphique 11 Proportion d'hommes pour une femme ministre sur la scène	238
Schéma 1 Les groupes d'animations dans la participation politique.	125
Schéma 2 Pourquoi les femmes n'ont-elles pas le pouvoir ?	216
Schéma 3 Les femmes dans la hiérarchie politique	288
Tableau 1 Femmes ayant occupé la fonction de chef d'état ou de gouvernement sur le continent africain	21
Tableau 2 Présentation générale de notre échantillon de recherche.	68
Tableau 3 Répartition de notre échantillon politique par appartenance	68

Tableau 4 Répartition associative de nos enquêtés politiques _____	69
Tableau 5 Répartition de nos enquêtés politiques par niveau d'étude. _____	70
Tableau 6 Répartition associative de nos enquêtés non-politiques _____	71
Tableau 7 Répartition de nos enquêtés non politiques par niveau d'études _____	72
Tableau 8 Peines et amendes encourues en cas d'avortement _____	82
Tableau 9 : Le parrainage politique _____	145
Tableau 10 Effectifs scolaires du 1 ^{er} degré, 1947-1958 _____	163
Tableau 11 La loi Cadre Defferre _____	164
Tableau 12 Les femmes au sein de l'Assemblée Nationale de 1961 à nos jours. _____	168
Tableau 13 Répartition des hommes et des femmes au sein des gouvernements de 1999 à nos jours _____	235
Tableau 14 Tableau Aperçu des différents ministères occupés par des femmes _____	241
Tableau 15 Représentation féminine des pratiques politiques des femmes _____	275
Tableau 16 Durée des différents congés maternités en rapport avec le nombre moyen des grossesses. _____	323

Quelques sigles et abréviations

- B.D.G : Bloc Démocratique Gabonais
- CCDG : Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre
- CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
- CEDEF : Convention sur l’Elimination de toutes les Formes de discrimination à l’Egard des Femmes
- D.S.E.G.A : Déclaration Solennelle sur l’Egalité de Genre en Afrique
- FIDH : Fédération Internationale des Ligues des Droits de l’Homme
- O.D.E.F.PA : Observatoire des Droits de la Femme et de la Parité
- O.P.F : Organisation Panafricaine des Femmes
- O.U.A : Organisation de l’Unité Africaine
- O.N.F.G : Organisation Nationale des Femmes Gabonaises
- P.D.G : Parti Démocratique Gabonais
- TDS : Théorie de la Dominance Sociale
- U.A : Union Africaine
- U.F.P.D.G : Union des Femmes du Parti Démocratique Gabonais.
- U.N.F.G : Union Nationale des Femmes Gabonaises

Emancipate yourselves from mental slavery, none but ourselves can free our minds !

Bob MARLEY, Redemption Song, 1980

Pour introduire

Contexte général de la recherche

Lorsqu'il a fallu choisir un thème au début de notre recherche, la question des femmes en général, et leur histoire politique en particulier, n'aura pas été notre choix initial. Nos recherches nous avaient, bien entendu, permis d'entrevoir quelques sujets possibles de réflexion en rapport avec cette thématique, mais aucune idée formelle, aucun intérêt particulier, aucune thétique précise n'en émanaient. Ce thème nous apparaissait alors restreint pour le travail que nous souhaitions. Parler des femmes en tant qu'objet sociologique se limitait, à nos yeux, à dire la domination qui était la leur. Une fois ce fait « *dénoncé* », le tour de la question nous semblait fait. Nous entamions alors notre année de licence à Libreville, et c'était il y a déjà longtemps.

Déjà intéressée par des questions d'ordre politique, les nombreux événements qu'avaient connus le Gabon depuis 1990¹ et qui semblaient directement liés au fait démocratique, nous ont conduite à nous intéresser à « *L'état de la démocratie au Gabon* ». De plus, 2005 avait été une année électorale, le 27 novembre devait de fait se tenir la troisième élection présidentielle depuis le renouveau officiel du multipartisme après la Conférence Nationale de 1990. L'agitation politique suscitée par cette consultation électorale nous a fourni la matière de notre réflexion, et certains articles parus dans le quotidien national *l'Union* ont fini d'aiguiser notre intérêt. On pouvait par exemple lire dans le numéro daté du 1^{er} septembre, le président du SENAT Georges RAWIRI affirmer que « *les élus (...) [devaient] promouvoir et consolider la démocratie et la paix* »² Quelques jours plus tard, nous apprenions que « *l'opposition (...) [contestait] les nominations des présidents des commissions locales et consulaires* »³. En réponse à cette contestation, Gilbert NGOULAKIA, président de la Commission Nationale Electorale affirmait que « *les accusations de l'opposition (...) [étaient] sans fondements* »⁴.

Ce genre d'échanges entre les deux camps a régi la vie politique jusqu'aux élections. Les démissions dans l'opposition, suivis par des ralliements à la majorité, les abandons de candidature, pour soutenir finalement celle du Président sortant Omar Bongo, candidat à sa propre succession, ont

¹ La grande contestation populaire ayant conduit au multipartisme, les élections présidentielles systématiquement remportées par le président Bongo, et toujours contestées, l'assassinat de Joseph REDJAMBE opposant au régime en place

² Quotidien *l'Union* n°8905 du 1^{er} septembre 2005, p.3

³ Quotidien *l'Union* n° 8913 du 11 septembre 2005, p.2

⁴ Quotidien *l'Union* n°8914 du 12 septembre 2005, p.2

été autant de situations qui nous ont conduite à nous interroger sur le fonctionnement de notre démocratie. Quels rapports pouvaient objectivement entretenir majorité et opposition, quelle indépendance concernant ceux censés arbitrer et veiller au respect des règles régissant la vie politique et l'exercice démocratique, quel crédit accorder aux différentes consultations électorales, lorsque l'on voit les mouvements contestataires toujours plus violents y relatifs ?

Ayant fait ce constat pour l'élection 2005, une rétrospective s'imposait alors, afin de se remettre en mémoire l'organisation des élections précédentes :

- Après celle de 1993 qui a vu la victoire à 51.07 % du président sortant Omar BONGO, l'opposition ayant alors à sa tête Paul MBA ABESOLE, dénonçant de nombreuses irrégularités et des fraudes massives, a revendiqué la victoire du scrutin, et composé son propre gouvernement ministériel.
- L'élection du 06 décembre 1998 ne fut pas très différente. Après une victoire de Omar BONGO chiffrée à 66.55 % des suffrages exprimés, des demandes d'annulation furent émises, notamment par le RNB-Nouveau Départ de MBA ABESOLE, pendant que MAMBOUNDOU MAMBOUNDOU Pierre, officiellement arrivé second avec 16.54 % des voix promettait « *une riposte graduée* »⁵.

En dépit chaque fois de la présence d'observateurs internationaux qui valident la régularité de chacun des scrutins, malgré l'écho que semble recevoir les différentes élections et leur déroulement de la part des organisations internationales et des gouvernements étrangers, comment expliquer les revendications populaires qui grandissent après chaque consultation électorale ?

Toutes ces interrogations, ainsi que d'autres qu'il ne nous semble pas nécessaire de citer ici, nous ont conduite à orienter nos recherches vers « L'état de la démocratie au Gabon ». Cependant, après quelques mois de recherche entamée sous la direction du Professeur NZE NGUEMA Fidèle-Pierre, nous avons été contrainte, en raison d'une indisponibilité de ce dernier, de redéfinir notre travail. Malheureusement, c'est du moins ainsi que nous le vécûmes à ce moment-là, les nouvelles pistes nous éloignaient quelque peu de nos préoccupations premières.

Souhaitant continuer les recherches que nous avons entamées sur la démocratie, et sur les conseils de notre nouveau directeur M. Jean Ferdinand MBAH, qui trouvait le sujet vaste et vague, nous avons choisi d'un commun accord, d'axer notre travail sur un aspect de la démocratie trop peu mis en avant, celui de la représentativité des genres dans les instances politiques. Ce choix ne fut pas simple, car, cette question n'était alors pas la priorité de nos préoccupations. L'intérêt de cette

⁵ Quotidien L'Union n°6882 du 14 décembre 1998, p.3

thématique s'imposera progressivement jusqu'à devenir il y a de nombreuses années déjà, une évidence.

La démocratie est un idéal d'organisation, au sein duquel le peuple souverain exerce le pouvoir, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants élus. Sur le continent africain, elle se limite le plus souvent à mettre en avant :

- quelques différentes libertés, notamment celles d'association, d'expression, d'opinion (même si elles n'existent que de façon légale) ;
- la tenue d'élections régulières, transparentes, (même si elles ne sont pas toujours garanties, et qu'elles sont souvent remises en cause);
- le pluralisme politique, même s'il ne traduit pas nécessairement l'existence d'une opposition véritable.

Ainsi la question du poids démocratique des femmes est-elle souvent laissée de côté, et plus encore en Afrique.

Etat de la question au Gabon

Lorsque l'on parle des femmes africaines au sommet de la hiérarchie politique, Ellen JOHNSON SIRLEAF, présidente du Libéria jusqu'en janvier 2018⁶, est sans aucun doute la plus connue, si ce n'est la seule. L'histoire politique du continent en la matière est pourtant plus ancienne, toutefois, la présence de femmes sur la scène demeure de nos jours assez méconnue. En effet, au même titre que *l'histoire de la colonisation, du moins telle qu'elle nous a été racontée, s'est essentiellement écrite au masculin*, l'histoire politique elle, pour sa part ne laisse que peu de visibilité au pan féminin de son organisation.

Le tableau suivant liste les femmes africaines ayant occupé les postes de Première Ministre et de Présidente (ou postes associés).

⁶ L'élection présidentielle a eu lieu en décembre 2017, et la passation de pouvoir interviendra en janvier 2018.

Tableau 1. Femmes ayant occupé la fonction de chef d'état ou de gouvernement sur le continent africain au 01 janvier 2018

Année début mandat	Nom et prénom	Pays	Poste	Durée
1975	Elisabeth DOMITIEN	République Centrafricaine	Première Ministre	14 mois
1984	Carmen PEREIRA	Guinée Bissau	Présidente	3 jours
1993	Sylvie KINIGI	Burundi	Première Ministre	4 mois
1993	Agathe UWILINGIYIMANA	Rwanda	Première Ministre	9 mois
1996	Ruth PERRY	Liberia	Présidente du Conseil d'Etat	11 mois
2002	Mame MADIOR BOYE	Sénégal	Première Ministre	20 mois
2002	Maria Das Neves CEITAS BAPTISTA DE SOUSA	Sao-Tomé	Premier Ministre	23 mois
2004	Luisa DIAS DIOGO	Mozambique	Première Ministre	6 ans
2005	Maria DO CARMO	Sao-Tomé	Première Ministre	10 mois
2006	Ellen JOHNSON SIRLEAF	Libéria	Présidente	12 ans
2009	Cécile MANOROHANTA	Madagascar	Premier Ministre	2 jours
2009	Rose Francine ROGOMBE	Gabon	Présidente	4 mois
2011	Cissé M. KAÏDAMA SIDIBE	Mali	Premier Ministre	12 mois
2012	Monique OHSAN BELLEPAU	Maurice	Présidente	4 mois
2012	Joyce BANDA	Malawi	Présidente	2 ans
2012	Maria A. DJALO NANDIGNA	Guinée Bissau	Premier Ministre	2 mois
2013	Aminata TOURE	Sénégal	Premier Ministre	10 mois
2014	Catherine SANZA-PANZA	Centrafrique	Chef d'Etat de transition	2 ans
2015	Ameenah GURIB-FAKIM	Maurice	Présidente	33 mois
2015	Saara KUUGONGELWA-AMADHILA	Namibie	Premier Ministre	En poste

Sur les huit femmes présidentes que nous avons recensé, trois ont certes été élues, mais seule Ellen JOHNSON SIRLEAF l'a été au suffrage universel. Mme GURIB-FAKIM a été élue par l'Assemblée Nationale de Maurice qui compte 69 membres. Mme SANZA-PANZA pour sa part, aura été élue par les 135⁷ membres du Conseil National de la Transition. Les cinq autres, n'ont occupé ce poste qu'en tant que présidente intérimaire. Ce qui, loin de nous apparaitre comme une réelle avancée de la responsabilisation politique des femmes, nous semble au contraire, être une preuve de leur très grande précarité au sein de ce champ d'activités.

En moyenne, les femmes dirigeantes ici, restent en poste durant environ 23 mois⁸. Toutefois, le concept même de moyenne pose problème en ce sens qu'il ne correspond à aucune

⁷ Il est possible, de trouver une composition du Conseil National de la Transition avec uniquement 105 membres. C'était en effet le chiffre proposé au départ. Ce dernier n'ayant pu être respecté, il a finalement été arrêté à 135.

⁸ Nous ne tiendrons pas compte, pour ces quelques chiffres, de Saara Kuugongelwa-Amadhila qui est toujours en poste au moment où nous rédigeons ces lignes.

réalité concrète, d'autant plus, lorsque la différence entre la borne supérieure et celle inférieure est aussi importante qu'elle ne l'est ici : 2 ou 3 jours pour les temps les plus courts, contre 12 ans pour le plus long. Si on divise le tableau en deux pour garder d'un côté les femmes Présidentes, et de l'autre, les Premières Ministres, un écart important se creuse et il apparait que les Présidentes restent en poste pour une durée moyenne de 27.5 mois, contre 16 pour les secondes. Nous pouvons approfondir cette analyse et calculer une autre moyenne qui montrera en définitive les limites ici de cette notion. En effet, si l'on retire aux premières Ministres le mandat de Mme DIAS DIOGO, et aux Présidentes celui de Mme JOHNSON SIRLEAF, les moyennes s'effondrent respectivement à 10,4 et 9 mois.

En somme, il nous semble que la notion de moyenne, de façon générale, ne soit qu'un leurre. Ici par exemple, elle donne à voir une réalité qui ne cadre que peu avec les situations réelles vécues par les femmes sur le terrain. Elle masque des écarts qui peuvent être abyssaux entre leurs différents mandats.

S'il est vrai que ces femmes ont tout de même occupé les plus hauts postes politiques, cela ne permet cependant pas d'oublier, ni même d'atténuer le fait que, « (...) *s'il y a quelques femmes de « pouvoir » en Afrique, si une petite minorité acquiert au prix fort une relative autonomie, ces réussites ne peuvent cacher la situation d'infériorité, de précarité et de dépendance de l'immense majorité des Africaines tant dans la sphère de la production que dans celle de la vie familiale, pour ne pas parler de leur accès au politique* »⁹.

Les stéréotypes, préjugés, violences et discriminations qui entourent et construisent l'image des femmes africaines sont nombreux : épouses soumises et dévouées, mères au foyer, économiquement dépendantes et non productives, socialement vulnérables, elles sont les cibles pendant les guerres de persécutions sexuelles ... Elles ne semblent jouir d'aucune réelle autonomie. Ne seraient-elles en fin de compte que ces « *pauvre[s] femme[s] asservie[s], soumise[e] à des mutilations sexuelles, donnée[s] en mariage au moment de (...) [leur] puberté, séquestrée[s] dans (...) [les] maison[s] de (...) [leur] mari ou exploitée[s] par (...) [eux] dans les champs ?* »¹⁰ Ou, peut-on tout de même voir en elles des femmes d'action qui s'activent, non seulement pour donner une meilleure visibilité des Africaines, mais surtout pour encourager et promouvoir l'excellence au féminin ?

De nombreuses organisations œuvrant à l'échelle continentale, nous montrent, dans ce sens, qu'un certain élan est bien présent du côté des femmes, notamment au sein d'associations, voire de

⁹ Gerti HESSELING et Thérèse LOCOH, « Femmes, pouvoir, sociétés », *Politique Africaine* n°65, Paris, Karthala, 1997, P 3

¹⁰ Ibidem

communautés telles qu’Africa Femmes Performantes, à travers le Fond de Développement pour la femme Africaine (AWDF), le Réseau des Femmes Parlementaires d’Afrique Centrale (RFPAC), le Réseau des Femmes pour le Développement Durable en Afrique (REFDAF), le Réseau des Femmes Ministres et parlementaires (REFAMP).

La liste est longue, et les domaines d’action nombreux. Nous avons souhaité, à travers l’encadré suivant, mettre en lumière l’une de ces organisations de femmes.

Encadré 1. Le réseau des femmes parlementaires d’Afrique Centrale (RFPAC)

LE RESEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES D’AFRIQUE CENTRALE.

Cree en mars 2002 à l’initiative des femmes parlementaires d’Afrique Centrale (Angola, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée-Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Tchad), le RFPAC se donne pour vocation de mettre en avant et défendre les intérêts des femmes au sein de la société. En donnant aux Parlementaires plus de moyens d’agir, il espère augmenter la visibilité des femmes de la sous-région. Le travail effectué jusqu’à présent a notamment permis de faire des questions liées au genre une préoccupation des différents Parlements. Son action vise également à mieux informer les femmes Parlementaires ou futures Parlementaires aux règles du processus électoral.

Soutenue dans sa mission par L’AWEPA (the Association of European Parliamentarians with Africa), L’AFPAC peut ainsi bénéficier de l’expérience des Parlementaires et anciennes Parlementaires européennes dans l’élaboration de ses stratégies, et des moyens mis en œuvre afin d’atteindre les objectifs fixés et promouvoir la démocratie parlementaire.

De la part des femmes publiques, on note un effort d’action, de visibilité, *d’empowerment*. Cependant, elles ne sont pas les seules à œuvrer à cette fin. A l’échelle des pays, des mesures ont été prises, des actions ont été menées, des recommandations ont été données, des ateliers, des séminaires, des colloques ont été organisés, tous, se donnant pour objectifs, soit, « *l’analyse et la diffusion des*

statistiques sur le genre »¹¹, soit de mettre sur pieds « *un Projet d'analyse sur la situation des femmes* »¹².

A l'échelle du continent africain donc, des volontés de changement semblent se faire sentir, bien que ces dernières tardent quelque peu à être totalement productives. Toutefois, de nombreuses '*actions*' sont visibles à l'échelle continentale pour permettre et aider à une meilleure connaissance de la situation des femmes sur le continent. L'on pourrait citer :

- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes, que les pays africains ont progressivement rejointe ;
- La plateforme d'action africaine ou plateforme d'action de Dakar qui a permis aux africaines de préparer la rencontre de Beijing en 1995 ;
- La déclaration solennelle pour l'égalité des genres en Afrique en 2004 qui se donnait pour principaux objectifs une meilleure connaissance des questions relatives au genre, une bonne intégration des femmes au sein de la société dans son ensemble, ainsi qu'un suivi des mesures prises dans cette optique ;
- La déclaration d'Addis-Abeba, qui venait en appui au suivi et dont l'objectif est de permettre une rapide prise en compte des recommandations de Beijing
- La politique de l'Union Africaine en matière de genre...

D'un point de vue légal, les actions posées par les responsables politiques africains en vue de promouvoir et d'améliorer *le statut et la condition* des femmes sont bien manifestes, bien que de nombreuses limites et des manquements soient toujours observables. Voilà ce qu'il en est de l'Afrique prise de façon générale.

Qu'en est-il alors du Gabon serait-on tenté de demander, lorsque l'on sait qu'il appartient à cette Afrique des Institutions ?

¹¹Atelier Régional de formation sur l'analyse et la diffusion des statistiques sur le genre, Sally/Mbour, du 13 au 26 avril 2003

¹²*Projet d'analyse sur la situation des femmes*, Ministère de la planification, Libreville, juin 2003

« (...) Depuis plusieurs décennies [le Gabon] a su, du moins au plan conceptuel, intégrer la femme au niveau de la consolidation de la nation, du développement du pays et du respect des libertés et droits fondamentaux de la personne humaine. Ainsi, notre Constitution consacre, de façon explicite, l'égalité des citoyens devant la loi sans distinction d'origine, de race, de sexe, d'opinion ou de religion. »¹³

A l'instar des autres pays africains, le Gabon s'est ouvert à une politique visant une meilleure prise en compte des femmes au sein de ses Institutions. Il s'est lancé, d'un point de vue légal, à la lutte contre les discriminations dont ces dernières sont l'objet. Sans avoir mis sur pieds des états généraux sur le genre, il a toutefois réalisé un recensement des lois pouvant porter préjudice ou atteinte à l'intégrité des femmes. Auparavant, le 22 juillet 1982, il ratifie la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes ; il prend donc part, de façon toute logique aux différentes rencontres organisées pour préparer la plateforme d'action de Beijing.

A travers le Ministère de la Famille, de la Protection de l'Enfance et de la Promotion de la Femme soutenu par le PNUD, il a créé un Observatoire des Droits de la Femme et de la Parité (ODEFPA). Ce dernier se présente « A la fois[comme] lieu d'étude et moyen de pression pour la révision des textes, (...) [il] est un espace de dialogue entre le Gouvernement, le Parlement, et la Société Civile qui le gèrent par le biais d'une Organisation Non Gouvernementale »¹⁴.

Toujours sur le plan politique, le souhait est grand de ne faire aucune différence entre hommes et femmes en la matière. Ainsi, la loi n°16/2011 portant modification de la loi n°24/96 du 06 juin 1996 relative aux partis politiques déclare en son article 18 que « *Le parti politique ne peut fonder sa création ou son action sur une base religieuse, ethnique, régionaliste ou de sexe* », et en son article 21 que « *Les Gabonais majeurs des deux sexes jouissant de leurs droits civiques peuvent adhérer librement à tout parti politique légalement constitué.* ». L'article 25 de la loi N°7/96 pour sa part vise à ne faire aucune distinction entre les deux sexes en matière d'élection et stipule à cette fin que « *Sont électeurs les citoyens gabonais des deux sexes, âgés de dix-huit ans révolus, jouissant de leurs droits civils et politiques, et régulièrement inscrits sur la liste électorale.* »

¹³ Discours du Vice-Président de la république Gabonaise lors de la 13^{ème} session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies le 5 juin 2000 à New York portant sur « *Les Femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le 21^{ème} siècle* »

¹⁴ Ibidem

Cependant, la préoccupation qui peut être posée, est celle de l'efficacité de ces lois et de leur mise en application. Par efficacité, nous entendons le fait que la loi dont il est ici question puisse remplir le rôle qui est attendu d'elle, à savoir, dans le cas qui nous intéresse actuellement, réduire les écarts existants entre les hommes et les femmes en matière d'adhésion partisane, d'élections et de participation positive à la vie politique. Des mesures d'accompagnement nécessaires à l'efficacité de ces dernières ont-elles été prises ? Suffit-il qu'une loi ayant trait au domaine politique soit instaurée pour que les problèmes à l'origine de la situation qu'elle doit permettre de combattre soient résolus ? Il semble que les choses ne soient pas aussi simples. En effet, tout changement, s'il se veut opérationnel et efficace, doit tenir compte, nous semble-t-il, de réalités qui, elles, ne se situent pas nécessairement au sein de la sphère d'activités *incriminée*. Légiférer sur la scène politique n'aura que peu d'effet, si à côté, les habitudes ne changent pas, notamment au sein de la cellule familiale, et si les pesanteurs socio-culturelles phallo-centrées continuent de parasiter les systèmes de pensées, aussi bien des hommes que des femmes. Pour que les choses évoluent sur la scène politique, il nous semble, comme préalable, qu'elles devraient changer dans la société de façon générale, car, nous le redisons, la situation des femmes sur la scène politique n'est pas à prendre comme un fait *isolé*. Elle est le résultat d'une accumulation culturelle, familiale, économique, traditionnelle entre autres, quasi héréditaire, de fait, aucune loi seule ne pourra y faire. Le changement devra être effectif également au niveau des croyances, des référents culturels identitaires, des habitus, et des mentalités.

Sur le plan économique, de nombreuses mesures ont également été prises, c'est du moins la version officielle, en vue de donner aux femmes plus d'autonomie et plus de possibilités d'entreprendre. Nous vous en présentons quelques-unes :

- Dans le rapport officiel que le Gabon a transmis au CEDEF le 25 juin 2003 au titre du suivi des mesures et engagements pris lors de la convention, il est mis en avant la création d'une Agence Nationale de la Promotion des PME du Gabon (PromoGabon). Alors que le Gabon ne ratifie la convention qu'en 1982, l'Agence, pour sa part a été créée en 1964, ce qui laisse subsister quelques doutes quant au rapport originel existant réellement entre PromoGabon et les politiques d'autonomisation économique des femmes gabonaises dont il est ici question, d'autant plus qu'il ne s'agit pas uniquement de promouvoir les PME féminines.
- Le Fonds d'Aide et de Garantie (FAGA), pour sa part, se donnait pour mission d'aider au lancement des PME. Il pouvait, soit octroyer directement des crédits, soit servir de garantie aux nouvelles PME dans leur recherche de financements. Cependant, en raison de nombreux impayés, et ne pouvant plus remplir sa fonction, le Fonds, après avoir

tenté une relance de ses activités, a finalement été rattaché à la Banque Gabonaise de développement (BGD), rendant son accès moins évident.

- Créée en 1993, afin de permettre aux petites entreprises d'obtenir plus facilement des financements, chose qui était jusqu'à lors assez difficile, vu que les organismes bancaires étaient plus enclins à n'aider que les plus grandes structures, le Fonds de Développement et d'Expansion des PME-PMI du Gabon (FODEX) n'aura rempli sa mission que jusqu'en 2000. En effet, en raison de difficultés et d'irrégularités dans sa gestion, les missions du FODEX, tout comme celles du FAGA ont été attribuées à la Banque Gabonaise de Développement.

Il est vrai que ces différents organismes n'ont pas été créés à l'origine pour permettre une meilleure autonomisation économique des femmes, mais dans leur mission, ils devaient permettre de financer toutes sortes d'activités, et non plus uniquement des projets de grande envergure, ce qui donnait de fait aux femmes plus de possibilités que par le passé dans leurs activités agricoles, d'élevage, de commerce....

Sur le plan légal, *des efforts ont également été consentis*. A côté des lois relatives aux élections et aux partis politiques, l'égalité de tous les citoyens devant la loi est constitutionnellement reconnue en 1990. Hommes et femmes sont officiellement égaux, égaux en devoirs, mais aussi en droits ; lesquels droits se traduisent notamment par un certain nombre de libertés. Il en résulte donc, ou du moins devrait-il en résulter, une liberté de choisir.

Pour la femme, il devrait être question entre autres choses de pouvoir choisir de devenir mère ou pas, et pouvoir choisir quand le devenir. C'est le droit à disposer librement de son corps, le droit d'accès à la contraception, à l'éducation sexuelle. Cependant, il faudra attendre la loi 001/08/2000¹⁵ pour que soit enfin libéralisée la contraception. Cette dernière vient rendre caduque un certain nombre d'autres textes, notamment l'ordonnance n° 64/69 du 4 Octobre 1969¹⁶ qui avait longtemps prohibé la contraception. Toutefois, il importe de préciser que l'avortement lui, demeure pénalement

¹⁵ Jean Ndong NKOGO, Planification familiale, in Enquête démographique et de santé Gabon.2000. Ministère de la santé, de la programmation, Fnuap,Orc Macro, Libreville, juin 2001, p.59

¹⁶ Pour plus d'information concernant la contraception, le planning familial, consulter la rubrique Planification Familiale détaillée par M. Jean NDONG NKOGO dans le rapport de l'Enquête Démographique et de Santé réalisée au Gabon en 2000.

punissable. Les modalités en sont détaillées dans le code Pénal (Loi N°21/63 du 31 mai 1963) au Chapitre IV du Livre III relatif aux Crimes et Délits contre les personnes.

Encadré 2 De l'avortement

CHAPITRE IV : DE L'AVORTEMENT

Article 244 : - quiconque, par aliments, breuvages, médicaments, manœuvres, violences ou par tout autre moyen, aura procuré ou tenté de procurer l'avortement d'une femme enceinte ou supposée enceinte, qu'elle y ait consenti ou non, sera puni d'un emprisonnement de un à cinq ans et d'une amende de 24.000 [36.64 €] à 500.000 francs. [763.35 €]

L'emprisonnement sera de cinq à dix ans et l'amende de 50.000 [76.33 €] à 1.000.000 de francs [1526.71 €] s'il est établi que le coupable s'est livré habituellement aux actes visés au paragraphe précédent. Seront punis des mêmes peines les médecins officiers de santé, sages-femmes, chirurgiens, dentistes, pharmaciens ainsi que les étudiants en médecine, les étudiants ou employés en pharmacie, herboristes, bandagistes, marchands d'instruments de chirurgie, infirmiers, infirmières, masseurs, masseuses qui auront indiqué, favorisé ou pratiqué les moyens de procurer l'avortement. La suspension, pendant cinq ans au moins, ou l'incapacité absolue de l'exercice de leur profession pourront en outre être prononcées contre les coupables.

Article 245 : - sera punie d'un emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende de 24.000 [36.64 €] à 240.000 francs [366.41 €] ou de l'une de ces deux peines seulement, la femme qui se sera procuré l'avortement à elle-même ou aura tenté de se le procurer, ou qui aura consenti à faire usage des moyens à elle indiqués ou administrés à cet effet.

Source : Loi N°21/63 du 31 mai 1963 (Chapitre IV du Livre III relatif aux Crimes et Délits contre les personnes.)

D'un point de vue légal, quelques avancées ont été réalisées par le Gabon certes, mais leurs effets peinent à se rendre visibles. Le pays a notamment engagé un certain nombre de *chantiers*, pour tenter d'autonomiser économiquement les femmes, d'améliorer leur statut social et juridique, en modifiant les lois qui leur étaient préjudiciables. Il a tenté de rendre l'univers de la politique plus accessible, en ayant pris part aux grands travaux engagés sur le plan international et continental en vue d'améliorer *le statut* des femmes de façon globale.

Toutefois, les limites et insuffisances sont nombreuses. Cela serait-il le fait du législateur qui pourrait n'avoir qu'une vision limitée voire erronée de la situation que vivent quotidiennement les

femmes ? Cela pourrait-il être mis au compte de la classe politique masculine qui cherche à préserver son hégémonie, sachant qu'une arrivée plus importante des femmes en politique signerait la remise en cause et la redéfinition des *rôles*, *places* et *statuts* de chacun au sein de cette sphère d'activités ? Ou, le fait qu'aucune réelle protestation, qu'aucun mouvement n'émane de la *classe* féminine, aurait-il pour conséquence une méconnaissance des conditions, des besoins, une méconnaissance des réalités vécues ? Les conditions de cet éveil sont-elles réunies ? Les femmes ont-elles consciences, ont-elles-muri le fait que « *L'agir ensemble comme projet volontaire* »¹⁷ était un préalable quasi-incontournable dans la dynamique du changement ? Une autre question for simple serait de se demander si les femmes ont réellement pris conscience des enjeux qu'impliquent une meilleure représentation et une plus grande implication politique de leur part. De nombreuses questions auxquelles tentera de répondre le présent travail.

¹⁷ Erik NEVEU, *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris, La découverte, coll. Repères, 2005, p.6

Chapitre Premier : Approche méthodologique

Réalités de l'enquête

Les difficultés rencontrées dans le processus de la recherche sont nombreuses, et notre travail n'a nullement échappé à cette logique. A côté de la difficulté liée à la proximité géographique vis-à-vis de notre terrain, une autre réalité nous semble beaucoup plus pertinente et certainement plus significative dans le déroulement du présent travail. Ceci ne signifie nullement que nous amoindrissions les complications liées à cet éloignement. Le terrain seul permet en effet de problématiser, de tester, et de confronter la théorie à la pratique et donc au vécu. Nous ne saurions donc en diminuer l'importance.

Toutefois, il nous est apparu plus *instructif* d'aborder une autre difficulté, parfois négligée, mais pourtant riche d'enseignements. Il s'agit de l'accès aux personnes-ressources. Avant que nous ne nous rendions sur le terrain, nous avons établi un certain nombre de contacts. Ces derniers devaient nous permettre de multiplier nos rencontres. Des demandes avaient donc été envoyées à des député(e)s, des sénateurs, des sénatrices, à des maires, à des partis politiques, à des associations, à des ONG. Très peu de retours favorables nous revenaient, de plus certaines de nos relances étaient restées sans suite, d'autres demeuraient hypothétiques et conditionnées par différents facteurs que nous ne maîtrisions nullement.

L'un de nos contacts avait toutefois accepté un entretien dès notre arrivée à Libreville. C'est ainsi que nous avons pu rencontrer Madame Paulette OYANE NZUE de l'Observatoire Des Droits de la Femme et de la Parité. Le contact et les premiers échanges avaient été établis par courriels, et la rencontre se déroula quelques jours après notre arrivée. Le rendez-vous initialement prévu pour une heure en dura près de trois. Mme OYANE NZUE nous présenta la structure au sein de laquelle elle évoluait, ses missions, et nous en fit visiter les locaux. L'ODEFPA dont les principales missions sont de défendre et de promouvoir la femme a été créé en 1999, à la suite de la Conférence de Beijing. Il se donne pour leitmotiv de *Diffuser-Dénoncer-Défendre* autour des questions relatives au genre.

Mme OYANE NZUE fut donc notre porte d'entrée au sein d'un cercle qui nous demeurait encore relativement hermétique. A l'issue de notre entretien, nous avons pu rencontrer Madame Marie-Claire ABOGHE. L'entretien qu'elle accepta de nous accorder séance tenante fut riche d'enseignements et surtout de nouveaux contacts. En effet, en sa qualité de coordinatrice des ONG féminines gabonaises, nous avons pu obtenir de Mme ABOGHE une liste des principales organisations féminines, ainsi que les moyens de joindre directement leurs responsables. En outre,

elle accepta bien volontiers de nous introduire auprès de certaines des femmes que nous souhaitions rencontrer, et dont les emplois du temps ne laissaient que peu ou pas d'espace à des demandes comme la nôtre et qui n'avaient que peu d'intérêt pour le genre de recherche que nous menions. C'est ainsi que nous avons pu rencontrer des responsables politiques parmi ceux qui avaient au préalable décliné nos premières demandes.

Nos rencontres avec ces femmes politiquement actives et parfois influentes, devaient nous l'espérons, nous permettre de mieux cerner les réalités de l'engagement et du vécu politique des femmes publiques gabonaises.

Une fois surmontée (bien que pas totalement) cette difficulté d'accès aux personnes ressources, d'autres se sont dressées. Nous allons ici présenter quelques-uns des faits qui nous auront marqué durant notre recherche et qui nous semble révélateurs du climat de méfiance, voire parfois de paranoïa dès lors que l'on s'intéresse à la chose politique.

Aussi, souhaitons nous souligner le rapport que nous avons noté entre le niveau d'instruction de nos enquêtées, et l'accueil qui nous a été réservé aussi bien par ces femmes qui avaient répondu directement à nos demandes, que par celles dont nous avons eu le contact auprès de la coordinatrice des ONG féminines (précisons tout de même qu'au final, l'essentiel des rencontres que nous avons pu mener auprès des femmes de la majorité présidentielle aura été possible par ce canal).

Ce qui nous a tout d'abord apparu comme une simple coïncidence, mais qui se confirmera au bout de quelques entretiens, a été la méfiance de celles que nous classerons dans la catégorie des *intellectuelles* (niveau universitaire), majorité et opposition confondues. En effet, si peu d'entre elles ont répondu à nos premières demandes, nous avons dû insister auprès de certaines pour obtenir un premier entretien, lequel dans l'essentiel des cas, n'avait aucun lien avec notre recherche de façon directe, mais s'orientait essentiellement sur les raisons réelles de notre intérêt pour une telle thématique.

Aussi, les questions récurrentes ont-t-elles été de savoir :

- Quelle institution ou quel organisme nous engageait pour cette recherche ;
- Quel parti politique se cachait derrière cette initiative ;
- Quelle utilisation serait faite des propos recueillis ;
- Quelle confidentialité pouvions-nous garantir aux propos échangés ?
- Quel pouvait être l'intérêt d'une telle recherche alors qu'il était bien visible que des femmes en politique, il y en avait de plus en plus,
- Pourquoi souhaitions-nous interroger de façon spécifique telle femme plutôt que telle autre ?

- Qui avaient déjà répondu à nos demandes de rencontres, et avec qui avions-nous échangé, et peut-être plus surprenant, que nous étions-nous dit ?

Lorsque nous avons demandé les raisons de telles craintes et de telles interrogations à l'une de nos enquêtées, les réponses ont été plutôt surprenantes. Il semblerait que *l'espionnage* soit une pratique courante en politique, et que la méfiance soit l'une des premières règles à intégrer lorsque l'on décidait de faire carrière à un niveau élevé de responsabilités. Ces pratiques, poursuivra-t-elle, étaient assez répandues y compris entre adhérents d'un même parti. Elles ne seraient pas non plus le propre des femmes.

Ces entretiens préliminaires avaient lieu, par téléphone, en présentiel ou avec des conseillers, parfois des secrétaires. La durée des échanges pour leur part était assez variable. Nous avons adressé quarante-sept demandes d'entretiens à des femmes responsables ou à des partis politiques, seules dix ont accepté de nous rencontrer sans demander un entretien préalable, cinq ont décliné et six d'entre elles ne nous ont pas répondu, les vingt-six restantes, sont celles qui ont souhaité avoir quelques précisions quant à nos motivations. A l'issue de ce *processus*, trois n'ont pas souhaité nous rencontrer en fin de compte, invoquant des raisons diverses.

Une autre portion de notre échantillon, à savoir les femmes d'un niveau généralement inférieur ou égal au baccalauréat, même politiquement actives, a manifesté un comportement autre. Le constat qui s'en est dégagé est totalement différent, il n'est certes pas très important du point de vue du nombre, mais le fait que cette demande ne soit venue majoritairement que de ces femmes-là, nous a tout de même interpellée.

Sur les dix-huit demandes effectives envoyées pour cette catégorie, huit nous ont demandé à avoir le guide d'entretien quelques jours avant notre rencontre, pour leur permettre de se préparer, et ainsi pouvoir donner *les réponses qu'il fallait*. Nous avons tenté de les rassurer en leur disant qu'il n'y avait de toute façon ni bonnes ni mauvaises réponses, que nous n'en attendions d'ailleurs pas de spécifiques, et que ce qui nous intéressait dans le cadre de notre recherche, était principalement leur histoire propre, leur vécu politique, leur expérience et leur ressenti en tant que femme engagée.

En raison parfois de l'insistance de certaines d'entre elles, nous leur avons fait parvenir un guide d'entretien *allégé*, ne comprenant du guide réellement utilisé que quelques questions d'ordre général sur leur situation professionnelle et familiale, et quelques autres questions en rapport avec la politique, mais sans réelle lien avec notre travail. Si quelques-unes d'entre elles s'en sont rendu compte lors de notre entretien, elles ne s'en sont nullement offusquées.

Le constat que nous avons noté du côté des hommes est assez différent et quelque peu paradoxale. En effet, si la catégorie des *hommes âgés* s'est appliquée, dans sa majorité, à répondre de *façon convenable*, soulignant au passage, l'admiration qu'ils avaient vis-à-vis de ces femmes qui s'investissaient de plus en plus, ils regrettaient, du moins, selon leurs propos, le fait qu'il ait fallu attendre si longtemps pour qu'enfin certaines femmes aient la place *qu'elles mériteraient*. S'ils semblaient, pour la plupart, adhérer au fait qu'il y ait de plus en plus de femmes en politique, il leur paraissait tout de même qu'une répartition égale des postes et des responsabilités n'étaient que difficilement envisageable en raison de la faiblesse de certaines femmes et de l'opportunisme d'autres.

Cette portion de notre échantillon masculin a été la plus disponible, aussi bien à nous rencontrer, qu'à nous introduire auprès d'autres politiques.

Pour *les plus jeunes*, les réactions ont été plus variées. Certains ont abordé nos entretiens avec désinvolture, allant jusqu'à tenter de remettre en cause l'intérêt même d'une telle recherche, et surtout estimant qu'il y avait des sujets bien plus importants qui méritaient qu'on s'y consacre. Pour ceux-là, s'il est un fait que les femmes sont moins nombreuses dans les instances gouvernantes des partis, dans les grandes Institutions, l'accent ne devrait pas être mis sur leur nombre, mais plutôt sur les efforts qui avaient été consentis par les gouvernements depuis de longues années pour permettre à quelques-unes de sortir de leur situation, et ainsi, avoir une certaine visibilité.

Pour d'autres, il n'existerait aucun problème en matière de participation des femmes, vu qu'elles sont bien présentes au sein des groupes d'animation, et qu'elles avaient elles-mêmes choisi ce mode d'expression. Ils considéraient *les pseudos* problèmes de leur engagement que nous souhaitions poser comme étant le fait de quelques intellectuelles en mal de reconnaissance qui avaient trouvé là, l'unique moyen de gagner en visibilité.

Présentation de la problématique

Le droit de vote est l'une des libertés fondamentales constitutive de la vie sociale et démocratique. Son acquisition par les femmes à travers les temps a été longue, laborieuse et souvent conditionnée¹⁸, certes. Mais, de façon formelle, elle est maintenant un acquis¹⁹.

Premier pays démocratique de l'ère moderne, est-ce par simple hasard que Les Etats-Unis arrivent également premier en matière d'éligibilité des femmes qui peuvent donc, dès 1788, se

¹⁸<http://www.ipu.org/wmn-e/suffrage.htm>

¹⁹ Les dernières femmes à accéder au droit de vote sont les Saoudiennes en 2011. Elles obtiennent ainsi le droit de vote ainsi que celui de se présenter à des municipales, ces dernières étant les seules qu'organisent le pays.

présenter à une élection, même si, paradoxalement, le droit de vote lui, ne leur sera accordé que 132 ans plus tard. Le véritable pionnier en matière de vote des femmes pourrait être la Nouvelle-Zélande qui, dès 1893, accorde aux femmes le droit de voter. La question qui peut se poser, à juste titre, au regard de ces deux exemples, est celle de savoir lequel des deux droits est *le plus essentiel* en matière de libertés fondamentales : pouvoir choisir ses représentants, ou alors pouvoir représenter ceux qui nous auront choisi ?

Au Gabon, les femmes accèdent au droit de vote en 1956. Mais leur entrée officielle sur la scène politique, nous la situerions plutôt en 1974. C'est en effet cette année que deux d'entre elles sont nommées Haut-Commissaire à la Promotion Féminine et aux Affaires Sociales. Depuis lors, elles sont présentes dans les différents gouvernements, bien que dans des proportions variables (en 1975 elles représentent 4.65% des effectifs du Gouvernement, en 1990, 7.14%, en 1999, 5.88%, en 2006, 24.48%, en 2009, 20%, en 2012, 27.58%, et en 2017, elles représentent 31.57% de l'effectif gouvernemental, soit une moyenne de 17.32%²⁰).

Comme nous l'avons dit, le Gabon s'est engagé dans différents processus visant, du moins de façon officielle, une amélioration des conditions des femmes, aussi bien sur le plan économique que politique. Il a pris part à toutes les grandes rencontres organisées à cette fin. Toutefois, on remarque que les rapports entre les hommes et les femmes sur le champ politique eux, n'évoluent que très peu voire pas du tout. Même si elles sont démographiquement plus nombreuses, on note qu'en matière de responsabilités politiques et publiques, leur présence reste largement inférieure à celle des hommes.

La création de l'UFPDG (Union des Femmes du Parti Démocratique Gabonais), des groupes d'animation, et surtout *le retour au multipartisme* en 1990 leur ont permis de se retrouver sur la scène. Cependant, l'ouverture à laquelle nous assistons nous paraît essentiellement quantitativement. Les femmes sont désormais plus nombreuses que par le passé, c'est un fait, mais uniquement à la base de l'organisation. Pour donner l'illusion d'une ouverture en tout point positive, on responsabilise politiquement un nombre réduit d'entre elles, et ces dernières sont présentées comme signe des immenses progrès réalisés.

Dans le gouvernement de février 2012, les femmes sont bien visibles. Elles sont à la Justice, à la Famille et aux Affaires Sociales, pour la première fois au Budget Comptes Publics et Fonction Publique, les autres sont déléguées. En 1994, la seule femme présente au gouvernement était Ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports chargée de la Condition Féminine et porte-

²⁰ Ces chiffres ne tiennent pas compte de la répartition entre ministres et ministres délégués.

parole du Gouvernement. Celle qui détient alors le record de longévité, Paulette MISSAMBO, a été nommée pour la première fois en 1990 au poste de Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. Elle a ensuite été successivement en 1994, Ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports chargée de la Condition Féminine et porte-parole du Gouvernement, en 1999, Ministre d'Etat chargé du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, en 2006, Ministre d'Etat, Ministre de la Santé Publique, (cette même année, une femme sera nommée Vice Premier Ministre, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature de la Recherche et de la Technologie), elle sortira du gouvernement en 2009.

Un autre fait intéressant à souligner est que, lors de l'élection présidentielle de 2009, celle qui a suivi le décès du président BONGO, trois femmes se sont déclarées candidates, sur une vingtaine de postulants, même si, l'une d'entre elles décidera de rallier une coalition de l'opposition. Les deux qui se présenteront effectivement, à savoir, Victoire LASSENI-DUBOZE²¹ et Yvette NGWEVILO REKANGALT²² enregistreront respectivement 0.09 et 0.11% des voix.

Il apparait dès lors que la vie des femmes gabonaises sur la scène politique est une réalité, peu quantitative certes, mais encore moins qualitative. Toutefois, aucun secteur ne leur semble réellement fermé au sein de cette sphère d'activités.

D'un point de vue légal et politique, nous avons souligné que des efforts avaient été entrepris sur le plan continental et à l'échelle mondiale pour tenter de faire évoluer le statut et le vécu politique des femmes gabonaises. Un fait, toutefois, émerge : les femmes gabonaises, en dépit *des nombreux efforts*, des avancées, demeurent sous représentées sur la scène politique, et ce, aussi bien qualitativement que quantitativement. La question de l'engagement politique des femmes au Gabon impose un certain nombre d'interrogations, toutes aussi fondamentales les unes que les autres, du moins, nous semble-t-il.

²¹ Très active sur le plan social, elle a notamment fondé le groupe : Les Enfants du monde, qui réunissaient de nombreux jeunes autour de la chanson, dans une thématique axée sur de la Paix. Madame LASSENI-DUBOZE participe également à la création de nombreuses associations telles l'Association des Femmes Croyantes du Gabon, Solidarité Internationale des Femmes l'Association Solidarité des femmes Gabonaises. Sur le plan politique, elle aura été Ministre de la Famille et de la Protection de la Femme, ainsi que Secrétaire d'Etat auprès du Ministre chargé du travail. De nombreuses fois députée, elle sera élue Sénatrice en 2003 pour le groupe PDG. Elle est depuis 2016 Représentante politique du Président de la République. Son cv est disponible à cette adresse : <http://victoire-lasseni-duboze.com>.)

²² Ancienne cadre au sein du groupe Total, Mme NGWEVILO-REKANGALT est une militante associative (SOS Mwana qui œuvre pour la protection des enfants, le MGBF, Mouvement Gabonais pour le Bien-être Familial, elle participe également à la création de l'Association des femmes Juristes du Gabon). Très active, elle est consultante pour de nombreux organismes comme OMS, le PNUD ou encore la Banque Mondiale.

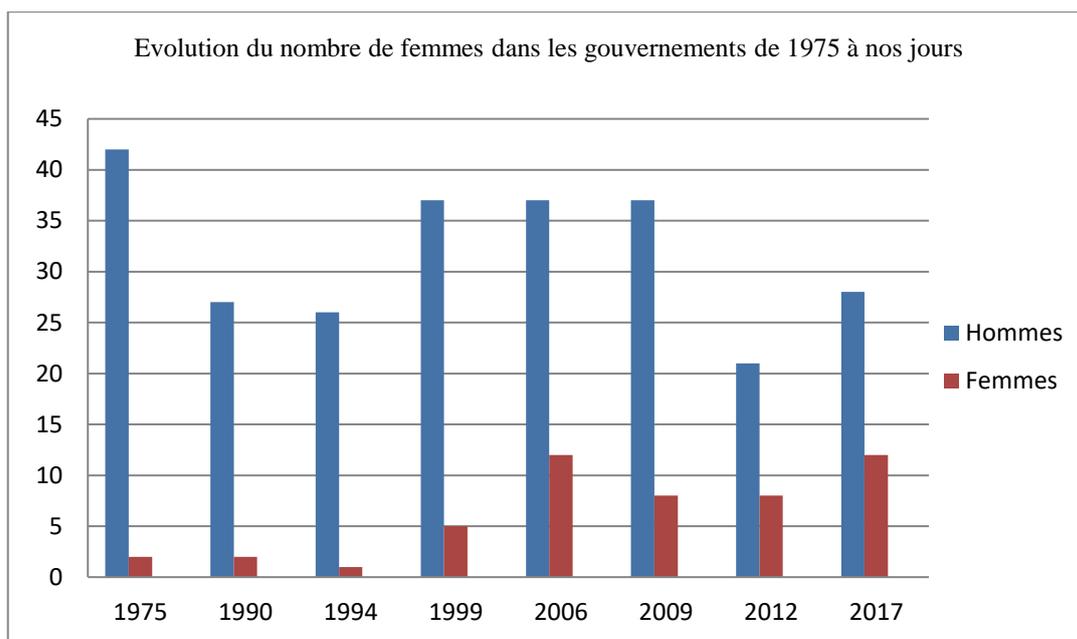
- Comment comprendre en définitive que, malgré les nombreux changements légaux, malgré la participation du Gabon au *grand mouvement mondial de libéralisation des femmes*, au mouvement africain allant dans le même sens, les femmes gabonaises soient restées à la périphérie de la politique positive ?

- Comment comprendre que la création d'espaces politiques leur étant exclusivement dédiés, loin d'aboutir à une redéfinition de leur pratique, n'ait au contraire été que l'un des principaux instruments de leur marginalisation ?

- Enfin, comment comprendre que la démocratie gabonaise puisse se passer de l'un des deux versants qui la caractérise, ou du moins, qui devrait la caractériser ?

Le graphique suivant nous montre l'évolution du nombre de femmes au sein des différents gouvernements gabonais depuis 1975.

Graphique 1 Evolution du nombre de femmes dans les gouvernements de 1975 à nos jours



Se pourrait-il que le constat qui était déjà fait il y a plus de soixante ans, à savoir que « *Malgré l'évolution profonde accomplie depuis un demi-siècle, les [sociétés] (...) demeurent encore fondées sur la prééminence de l'homme : si la majorité des femmes ne sont guère attirées par les carrières politiques, c'est que tout les détourne ; si elles acceptent que la politique demeure essentiellement une affaire d'hommes, c'est que tous les y pousse : tradition, vie familiale, éducation, religion,*

littérature »²³ se pourrait-il donc que ce constat vaille toujours au Gabon avec la même intensité, si ce n'est plus ?

Cette problématique n'est certes pas propre au Gabon, la situation globale des femmes étant la même à travers le monde. Néanmoins, à cette grande invariante mondiale qu'est la sous-représentation des femmes en politique, pour ne pas dire leur exclusion, il importe de préciser des spécificités locales, nationales, qui, elles, sont le fruit de l'histoire culturelle, sociale, politique et économique de chaque culture spécifique.

Le cadre théorique

Le terrain n'a que faire des théories, et le jeu des *acteurs* ne répond pas toujours à une logique unique, ni à une logique préétablie. Ce qui justifie le fait qu'une recherche ne puisse se suffire d'un cadre théorique unique, en raison notamment de la complexité de l'objet étudié, mais aussi des différents domaines qui y sont rattachés.

Dans le cadre de notre recherche, nous ferons principalement intervenir :

1. Reproduction et rapports de sexe/ reproduction des rapports de sexe.

Pourquoi parler de rapports de sexes et non pas, comme cela est plus souvent le cas, de rapports sociaux de sexes ? Marie-Blanche TAHON apporte un éclairage intéressant à la question en préambule de son ouvrage²⁴, lorsqu'elle affirme que « (...) l'expression « *rapports sociaux de sexe* » comme celle de « *construction sociale* » est redondante en sociologie : tout rapport est social. »²⁵ Par définition, il n'y existe donc aucun rapport qui ne soit social, que celui-ci ait lieu au sein de la sphère politique, professionnelle, ou familiale. De plus elle ne permettrait de lire qu'une partie de ce qui se joue entre les femmes et les hommes, mettant essentiellement l'accent sur « (...) *les travailleuses confrontées à la charge mentale du travail domestique* »²⁶. Si cette articulation nous semble importante pour saisir les rapports à l'œuvre, il nous apparaît plus essentiel, dans le cadre de la société gabonaise, de mettre un accent particulier sur toute la construction mentale, symbolique, voire chimérique, sur tout le travail d'inculturation politique c'est-à-dire relatif à toute la mystification qui entoure l'univers politique et la pratique du métier qui y a cours.

²³ Maurice Duverger, *La participation des femmes à la vie politique*, Paris, UNESCO, 1955, p. 132

²⁴ Marie-Blanche TAHON, *Sociologie des rapports de sexes*. PUR/PUO, 2004, 169 pages.

²⁵ Ibid. (préambule non numéroté)

²⁶ ibidem

Parler des rapports de sexe ou même des rapports sociaux de sexe tels que théorisés et conceptualisés par Daniel KERGOAT nous conduit dans un premier temps à parler des inégalités entre hommes et femmes qui sont, elles, intrinsèquement liées à toute organisation sociale s'inspirant du modèle capitaliste, et qui met donc en avant une division du travail, des responsabilités, des possibilités, du pouvoir.

Dans la société, de nombreuses divisions interviennent *logiquement* en fonction des compétences, mais surtout des attributs de chacun. Il semblerait que cette *logique* ait quelque peu influencé la répartition sexuelle/sexuée des tâches, rôles, et place de chaque individu. Et, dès lors qu'il y a division et répartition, une organisation hiérarchique se met tout *naturellement* en place. C'est ainsi que les rôles, places, tâches, fonctions, postes et obligations *accordés* aux hommes sont-ils toujours plus importants, plus visibles, que ceux *concedés* aux femmes.

Ainsi, « *les rapports entre les hommes et les femmes ne sont pas simples relations interindividuelles, car celles-ci s'inscrivent dans des rapports sociaux qui transcendent les individus. Il s'agit de rapports d'antagonisme et de pouvoir non pas naturellement définis, mais historiquement et socialement construits. Ils ont pour enjeux la sexualité et le travail, à travers des mécanismes d'exploitation et des dispositifs de domination, de production et d'intériorisation de différences, de naturalisation, de normalisation. Ils se traduisent, partout dans le monde, avec plus ou moins d'intensité, en violence, inégalités de toutes sortes, subordination, exclusion partielle ou totale du politique* »²⁷.

La question de la reproduction sociale des *rapports sociaux* est un axe central de la présente recherche. Telle que l'a théorisée Pierre BOURDIEU au sein de l'institution scolaire, les valeurs et normes transmises sont celles de la classe dominante. Les apprenants issus de cette dernière ont donc un avantage certain en ce sens *qu'ils vivent ces valeurs au quotidien* et sont dotés des capitaux nécessaires à leur compréhension. De fait, pour le reste des apprenants, le décalage qui existe entre leurs capitaux et les normes et valeurs véhiculées par l'Institution Scolaire est pour partie responsable de leurs difficultés, et donc de la reproduction de l'ordre social établi.

Dans le cadre des rapports femmes/hommes, la *logique* d'action n'est que peu différente de ce qui précède. A travers ce travail, il est question pour nous de mettre à jour les différents mécanismes qui commandent la reproduction en tant que frein au changement social²⁸ (ici, en

²⁷ C'est en ces termes qu'est présenté l'ouvrage de BIDEZ-MORDREL (Dir.) Les rapports sociaux de sexe. Paris, PUF, 2010, coll. Actuel Marx Confrontations. Citation visible à cette adresse : <https://lectures.revues.org/4789>

²⁸ Nous entendons ici par changement, un changement d'organisation social, et non une réorganisation du social. Dans la même logique, Alain TOURAINE parle d'historicité, c'est-à-dire le pouvoir qu'une société a, de se produire, et non simplement de reproduire ses mécanismes d'existence.

l'occurrence, un changement sexo-orienté au sein du champ politique). Si la participation politique peut être entendue comme « *l'ensemble des activités par lesquelles les citoyens sont habilités à entrer en contact avec l'univers sacré du pouvoir, toujours de façon superficielle ou éphémère et en respectant certaines contraintes rituelles.* »²⁹, celle des femmes ne saurait, ou ne devrait prendre un sens différent. Toutefois, on aura vu au cours de la présente recherche que le sens qui est donné de façon générale à la participation des femmes à la vie politique est souvent éloigné de l'essence masculine du politique.

La domination masculine est un fait universel, même si officiellement, cette dernière n'est pas toujours perçue comme telle par les différents acteurs, qui trouvent l'organisation sexo-hiérarchisée de la société « (...) *tout ce qu'il y a de plus normal, vu que les choses ont toujours été organisées de la sorte.* »³⁰ La société gabonaise reproduit donc continuellement son modèle d'organisation, en s'appuyant, entre autres, sur l'immobilisme politique de certaines et sur l'inculture démocratique d'autres, qui ne voient pas de lien entre la participation/engagement politique des femmes, et leurs droits et responsabilités démocratiques.

La reproduction dont il est question ici a pour finalité de pérenniser les rapports de sexes existants, et ceux-ci sont incontestablement des rapports de domination. Il importe de préciser que, lorsque nous parlons de *la classe des femmes*, il n'est nullement question de prétendre à une unité de ces dernières. « (...) *il y a des femmes dominées et des femmes dominantes, et même des femmes dominées par des femmes dominantes* »³¹. Ce second aspect est notamment visible au sein des partis politiques et des pseudos organisations de femmes qui leur sont pour l'essentiel rattachées. Les femmes de la masse, sont doublement victimes de cette *tutelle*. D'abord par les hommes qui n'ont aucun intérêt à les voir gravir de quelconques échelons, mais à ce stade, elles ne représentent pas pour eux un danger immédiat, et ce, en raison de leurs positions respectives dans l'organisation. Elles sont surtout dominées par les femmes au pouvoir qui tiennent autant, si ce n'est plus que les hommes, à garder les places qui sont les leurs. Nous le montrerons au cours du présent travail, il n'y existe pas de solidarité entre femmes en politique, et de la même façon que les hommes d'influence n'ont aucun bénéfice personnel à voir augmenter le quota des femmes *responsabilisées*, ces dernières n'ont que peu, voire pas d'avantages, à laisser la masse des autres femmes parvenir à leur échelle au niveau de l'organisation hiérarchique. C'est sans doute l'une des explications que l'on pourrait trouver au fait que les femmes politiques ne portent quasiment aucune revendication strictement féministe.

²⁹ LECOMTE et DENNi,

³⁰ Entretien n°14

³¹ Marie-Blanche TAHON, op.Cit. p.xi

Les représentations que se font certaines gabonaises de la scène politique et du métier qui y est pratiqué, les images que leur renvoient celles d'entre elles qui ont atteint un réel degré de responsabilités théoriques, et le fait que les femmes politiquement actives et *influentes* ne portent que très peu, voire pas du tout de revendications quant aux droits politiques des femmes, semblent conforter la masse des non-politiquement actives dans leur décision, si tant est que, leur situation soit réellement une décision de leur part.

La question de l'identité politique des femmes, des stéréotypes masculins à leur égard, de l'image qu'elles donnent, de l'idée que l'on s'en fait est assez perverse. En effet la façon dont elles sont perçues par les hommes en politique et dans le reste de la société, est pour partie le fruit de préjugés communs, transmis de génération en génération sous forme d'*habitus*, et véhiculés non pas uniquement par la classe masculine. L'autre partie est constituée de l'observation pratique faite des femmes en action, sachant que, les comportements de ces dernières pour leur part sont en partie influencés par l'image que leur renvoie le regard et l'agir masculin vis-à-vis d'elles. C'est dire de façon plus simple que, les hommes ont intégré des préjugés sur *l'être femme*, qu'ils projettent ensuite sur la scène. Ils se comportent alors avec ces dernières sous le prisme erroné des préjugés qu'ils véhiculent eux-mêmes. Les comportements des femmes et même leur identité politique, sont alors influencés (négativement la plupart du temps) par l'image d'elles que leur renvoient les hommes, mais aussi par leurs attitudes. Et ce sont ces comportements féminins complètement erronés et fortement *inspirés*, induits par les images stéréotypées qu'ont les hommes, qui constituent la seconde partie de la façon dont ces derniers les perçoivent.

La théorie de la reproduction, et plus particulièrement du masculin hégémonique, apparaît essentielle dans notre recherche. Il y est en effet question de reproduction des positions hégémoniques masculines au sein de la sphère politique. Cependant, il nous semble ici que celle-ci revête d'autres dimensions. En effet, parler de reproduction signifierait que les mêmes rapports et les mêmes inégalités sont reproduites à l'identique entre les deux mêmes classes d'acteurs. Or, il apparaît de façon évidente que *la classe* des femmes a connu de nombreuses mutations qui se poursuivent encore aujourd'hui.

D'un point de vue légal, des mesures (que nous avons abordées plus haut) visant une certaine amélioration des conditions des femmes ont été prises. De plus, en, 2007, est initiée, à travers, le Ministère de la Famille, de la Promotion de la Femme et de la Protection de la Veuve et de l'Orphelin une Stratégie d'Égalité et d'Équité du Genre au Gabon dont l'objectif est de recenser les inégalités de genre, et ainsi en tenir compte dans les objectifs et perspectives de développement *harmonieux* du pays.

Tout ceci pour montrer que, les conditions dans lesquelles sont reproduits les rapports et les positions des hommes et des femmes au sein de la sphère politique, ne sont plus les mêmes que par le passé. En effet, les femmes sont plus instruites, et c'est notamment parce que le rôle déterminant de l'éducation apparait comme une évidence, que l'ONU a fait de « *l'éducation pour tous* » l'un des objectifs du millénaire pour le développement. « *La parité dans l'éducation conduira les femmes, rapidement et inévitablement à la parité dans la vie et spécialement dans la vie politique.* »³² Plus et mieux éduquées, leur connaissance du monde social et politique dans lequel elles évoluent n'en sera que meilleure. Enfin, Elles ont un meilleur accès au monde du travail, et, idéalement à une certaine autonomie financière. Elles sont mieux protégées de façon juridique et légale.

Les femmes disposent donc d'un certain nombre d'outils qui leur permettrait *d'évoluer* sur la scène politique et publique. Toutefois, le constat qui est fait, se situe aux antipodes de cet idéal d'organisation. Comment expliquer alors que la domination des uns sur les unes soit toujours à ce point présente dans chaque moment, à chaque niveau de la vie, faisant ainsi dire que de façon générale, elle est devenue complètement invisible, voire inexistante, que « *La domination masculine est tellement ancrée dans nos inconscients que nous ne l'apercevons plus, tellement accordée à nos attentes que nous avons du mal à la remettre en question* »³³.

2. La domination

« On a tendance à croire que les hommes sont supérieurs aux femmes, simplement parce qu'ils sont plus nombreux, qu'ils occupent les plus hautes fonctions, qu'ils sont au commandement, et que c'est principalement eux qui décident. On en conclut donc qu'ils dominent les femmes. Les choses ne sont pas aussi simples en politique, elles ne le sont d'ailleurs nulle part. Chacun occupe un poste qui correspond aux compétences qu'il ou elle aura acquises au cours de sa carrière. Si les hommes ont la plus grosse part du gâteau, ce n'est pas parce que ce sont simplement des hommes. C'est parce qu'ils ont plus d'expérience que nous. Uniquement. En plus, faire de la politique, ça a un coût ! Les campagnes, ça se financent, et entre deux élections, il faut continuer à entretenir les électeurs. Et à ce niveau, les hommes sont beaucoup plus avancés que nous. Nous n'en aurions pas les moyens. C'est vrai que la mode actuelle est de crier que les femmes sont dominées, qu'il faut absolument les délivrer. En Europe, ce serait peut-être le cas parce que les choses se passent différemment, que les femmes sont un peu plus indépendantes, c'est pour ça qu'une situation comme la nôtre, dans leur

³² Albertine TSHIBILONGI NGOYI, *Enjeux de l'éducation de la femme en Afrique. Cas des femmes congolaises du Kasaï*. Paris, l'Harmattan, p.151

³³ P. BOURDIEU, *La domination masculine*, Paris, seuil, 2002, 4^{ème} de couverture

contexte, pourrait être qualifiée de domination. Mais pour nous, comme je viens de vous l'expliquer, les choses sont un peu différentes. Il ne faut pas oublier que les réalités ne sont pas les mêmes. »³⁴

Cette réponse de l'une de nos enquêtées, semble traduire la façon dont se matérialise la domination en matière de politique. Les *différences* entre les femmes et les hommes sont visibles de tous. Les statuts, responsabilités, les possibilités inégales des unes et des autres sont parfaitement ressenties, mais généralement présentés comme simplement différents, terme consensuel, qui dans son essence, ne traduit que peu la réalité qui se vit au quotidien dans les rapports et les échanges qu'entretiennent femmes et hommes et qui a surtout le mérite d'occulter les inégalités hiérarchisées et normalisées des rapports entre ces derniers.

La notion de domination est assez riche de sens. En effet, *le LAROUSSE* nous en donne la définition suivante :

- « Action de dominer, d'exercer son autorité ou son influence sur le plan politique, moral, etc. ; autorité, empire : Subir la domination de ses passions.
- Fait pour un concurrent, un adversaire, une équipe, etc., de dominer l'autre.
- Pour les hégéliens, rapport du maître à l'esclave ; pour les marxistes, exploitation et oppression d'une classe sur une autre. »³⁵

De nombreuses définitions peuvent-être apportées à la notion de domination. Toutefois, s'il ne fallait en retenir qu'un invariant, nous dirions qu'elles ont toutes en commun de mettre en avant des rapports dichotomiques qui s'appliquent entre les différents membres d'un même ensemble.

Ainsi, pour Max WEBER, la « *Domination [Herrschaft]* signifie la chance de trouver des personnes déterminables prêtes à obéir à un ordre [*Befehl*] de contenu déterminé ; [il poursuit en posant que la] *discipline [Disziplin]* [est] la chance de rencontrer chez une multitude déterminable d'individus une obéissance prompte automatique, et schématique, en vertu d'une disposition acquise.»³⁶

Certains comme SIDANUS et PRATO l'enferment dans un déterminisme qui ne laisse que peu de place à une possibilité de mobilité sociale, car « (...) la position individuelle dans la hiérarchie

³⁴ C'est l'une des réponses que nous avons obtenue d'une de nos enquêtées, cadre au Parti Démocratique Gabonais, et militante depuis les années 80. Nous lui demandions ce qu'elle pensait du fait que les femmes ne soient que peu responsabilisées au sein de sa formation politique, alors même que d'après ses dires, ces dernières constitueraient l'essentiel des militantes de base, et qu'elles étaient très actives sur le terrain, en dehors souvent des grandes campagnes pré-électorales.

³⁵ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/domination/26382>

³⁶ Max WEBER, *Economie et Société*, t.1, Paris, Plon, 1971, p.95

sociale tend à être fixe tout au long de la vie. Cette fixité des positions sociales paraît particulièrement dramatique au regard des inégalités entre les hommes et les femmes. »³⁷

BOURDIEU³⁸ pour sa part met en avant le caractère *inconscient* de la domination. Celle-ci s'est si bien fondue dans nos habitudes et dans notre quotidien, qu'elle passe pour tout à fait ''naturelle'', ''normale''. A travers l'étude de la société Kabyle (qui ne sert en fin de compte que de prétexte), c'est la domination à travers les rapports de sexes que tente de lire BOURDIEU. Si la socialisation est un processus clé dans la formation des identités individuelles, c'est par son canal que sont transmis et acquis les différents habitus propres à chaque classe. Par habitus il faut entendre une somme d'idées, d'images, de façon de se voir et de voir autrui, et c'est à travers la pratique et le vécu de ce dernier que l'être social prend tout son sens. L'habitus donne à chacun la possibilité d'exister au sein de l'environnement social qui est le sien, mais surtout à la place qui est attendue.

Toutefois, ces pratiques acquises par la socialisation ne nous semblent pas figées dans l'absolu³⁹. En effet la société moderne est habitée par des individus aux influences des plus variées. Les groupes, ou encore les différentes strates qui composent un ensemble social, sont, nous semble-t-il, de plus en plus communicants, s'influçant ainsi mutuellement. Les différents êtres sociaux qui en émergent ont ainsi la capacité de s'affranchir de certains habitus et normes initialement liés à leurs *groupes* d'origine qui s'en trouvent ainsi, moins homogènes que par le passé. Le déterminisme lié à une appartenance de classe ou de groupe perd, du fait de cette porosité identitaire, de son importance, car en fonction du vécu, mais aussi du parcours social des individus, les identités se muent.

En résumé, BOURDIEU définit l'habitus comme « (...) *systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire, en tant que générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leurs buts sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre, objectivement « réglées » et « régulières » sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles, et, étant tout cela, collectivement orchestrés sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre* »⁴⁰ Sur le champ politique, cela reviendrait à penser que, les normes, valeurs, et habitudes acquises aussi bien

³⁷SIDANIUS J. et PRATTO F. *Social dominance: An intergroup theory of social hierarchy and oppression*. New York, Cambridge University Press, 1999, p.33

³⁸ Pierre BOURDIEU, *La Domination masculine*, Paris, Seuil, coll. Liber, 1998, 134 p.

³⁹ Des auteurs comme Jean-Claude KAUFMANN ou Bernard LAHIRE (dans son ouvrage *L'homme pluriel* notamment), *militent* pour une hétérogénéité identitaire. C'est-à-dire que les comportements des individus ne seraient pas le fruit d'une logique unique, de réalités homogènes, mais au contraire, d'une multitude de façon de voir, d'être et de penser qui seraient le fruit de nombreuses influences aux origines différentes.

⁴⁰ Pierre BOURDIEU, *Le sens pratique*, Paris, Editions de Minuit, 2005, p 88

par les femmes que par les hommes tout au long notamment de leur processus de socialisation, ont fondu au cœur de leurs identités respectives, de sorte qu'elles en sont sinon les principales, du moins parmi les composantes les plus importantes, et ce sont elles qui commandent le type de rapport entretenus entre les individus.

Il serait objectivement impensable, de parler de la théorie bourdieusienne de la domination, sans évoquer son rapport au champ. Ce dernier se présente comme un sous-ensemble du monde social, un système relativement autonome par rapport à l'ensemble plus général auquel il est toutefois lié. Le champ bourdieusien commande que les acteurs, pour être pleinement reconnus, se *soumettent* aux normes et habitus qu'il impose, c'est donc un lieu d'échange et de rapports au sein duquel se lit la hiérarchie entre les dominés et les dominants.

L'une des caractéristiques principales de cet ensemble est l'autonomie dont il fait preuve. BOURDIEU pose en effet que le champ politique, c'est celui qui nous intéresse principalement, est « (...) *un petit monde social relativement autonome à l'intérieur du grand monde social (...) : un champ est un microcosme, autonome à l'intérieur du macrocosme social.*

Autonomie, selon l'étymologie, veut dire qui a sa propre loi, son propre nomos, qui a en lui-même le principe et la règle de son fonctionnement. C'est un univers dans lequel sont à l'œuvre des critères d'évaluation qui lui sont propres et qui ne vaudraient pas dans le microcosme voisin. »⁴¹ Il poursuit en affirmant que « *Comme le champ religieux, le champ politique repose sur une coupure entre les professionnels et les profanes. (...)*

(...) c'est-à-dire qu'il y a une certaine tendance dans les appareils politiques, y compris dans les partis démocratiques ou dans les syndicats exprimant les travailleurs, à la concentration du pouvoir aux mains d'un petit nombre, d'une oligarchie. (...) il y a toujours des dominants et des dominés jusque dans les partis qui sont censés exprimer les forces censées libérer des dominés. »⁴²

Si la démonstration faite par BOURDIEU sur les mécanismes et les manifestations de cette domination nous semble for intéressante, de même qu'elle a fait ses preuves dans les sciences sociales de façon générale, il nous semble tout de même important de nuancer quelque peu cette vision du rapport. En effet, il nous semble que les individus ne sont pas simplement des acteurs passifs, *victimes* de situations qui leur sont *naturellement* imposées. La domination masculine, telle qu'elle se présente est un aspect d'un *contrat social* passé entre les *deux sexes sociaux*, et gage d'une *vie heureuse* dans une *société harmonieuse*. La non remise en cause de cette dissymétrie sociale est le résultat d'un processus long et complexe que nous essaierons de détailler tout au long du présent travail. Toutefois,

⁴¹ Pierre BOURDIEU, *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000. P 52

⁴² *Ibidem*, p.53

ces rapports inégaux et hiérarchiques ne sont pas toujours invisibles ou non perçus par les citoyens. De notre point de vue, il existe une part, bien qu'infime, de rationalité dans les choix des individus à tolérer une situation plutôt qu'à en envisager une autre. Cela peut être dû à la crainte de l'émergence d'une société nouvelle et donc inconnue au sein de laquelle rien ne serait garanti, pas même le peu d'acquis dont les individus seraient pourvus au sein de la société actuelle, notamment du point de vue des dominés.

Dans le contexte gabonais, en raison de la faiblesse de ces dernières, les revendications féminines et féministes issues de la rationalité que nous envisagions plus haut, se retrouvent mises aux marges de l'organisation établie, car elles seraient des remises en cause du contrat liant les dominants aux dominées, alors même que dans la société actuelle, plus que par le passé, rien ne justifie que le pouvoir continue à n'être la propriété que d'un groupe unique. En effet, les femmes ont le droit de vote, sont aussi instruites que les hommes, ont des carrières professionnelles, sont chefs de famille, mènent de front vie professionnelle et familiale, sont chefs d'Etat, ont accès aux Loges (comme la Grande Loge Féminine de France des Franc-maçonnnes qui a des antennes dans de nombreux pays d'Afrique dont le Gabon). Aucun domaine de la sphère publique donc ne leur est plus totalement *interdit*. Ces différents changements, s'ils étaient portés par une majorité d'individus, femmes et hommes compris, impliqueraient en définitive une renégociation du contrat initial, impliquant une redéfinition de l'ordre social et une réorganisation des différents champs sociaux, c'est-à-dire de la société dans son ensemble.

Nous l'avons dit, les champs bourdieusiens jouissent d'une certaine autonomie. La société gabonaise pour sa part peut se *vanter* d'une organisation différente. L'autonomie, même relative dont parle BOURDIEU, semble absente du modèle gabonais, car, le macrocosme social y est majoritairement occupé par la politique.

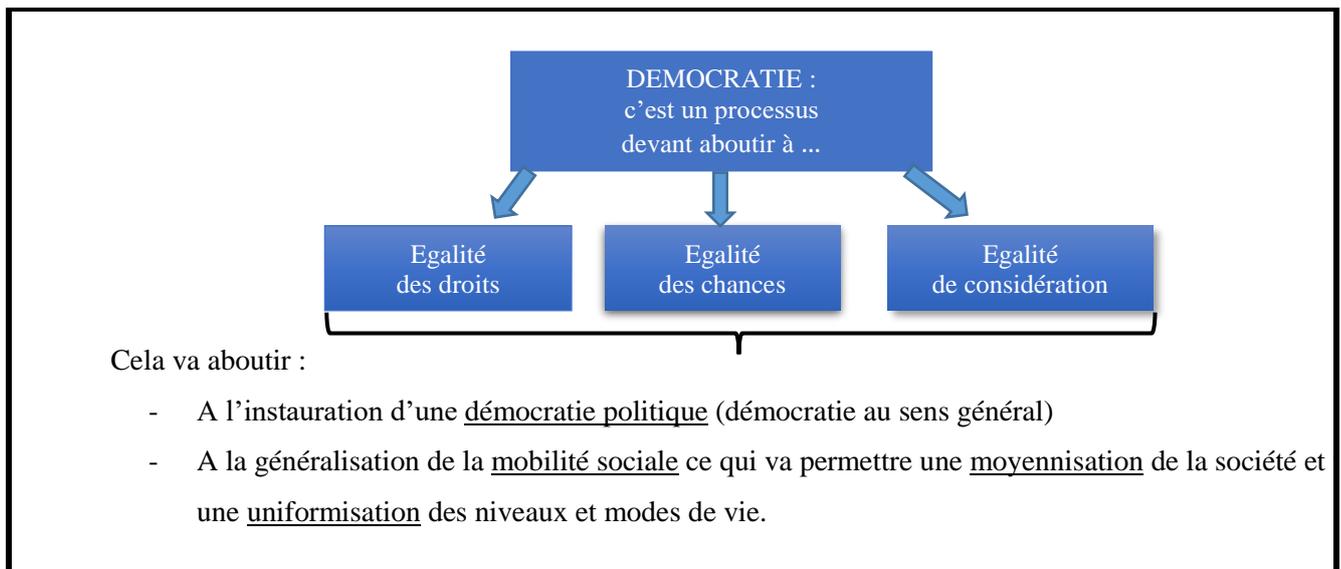
3. Le changement social

Le changement social renvoie à « *toutes transformations observables dans le temps qui affecte d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire* »⁴³. Ses causes peuvent être multiples : l'industrie chez Saint Simon, la science avec la loi des 3 états chez Auguste COMTE, la lutte entre les classes chez MARX, entre autres éléments importants. Dans tous les cas, il est un processus long et complexe. Pouvant être *décidé*, il exprimerait dans ce cas-là, selon De

⁴³ Guy ROCHER, *Introduction à la sociologie générale*, T.3, ed. HMH, Paris, 1968, p.62

TOCQUEVILLE une volonté d'harmonisation des rapports, émanant, sinon de la totalité, du moins de la majorité des individus membres d'une même organisation. Pour lui, la finalité en serait la démocratique⁴⁴. Plus qu'un système, «(...) il s'agit d'un état social (d'un état de la société) caractérisé par une tendance à l'égalisation dans plusieurs domaines »⁴⁵

Figure 1 La démocratie et ses conséquences dans la pensée de TOCQUEVILLE ⁴⁶



Cela va aboutir :

- A l'instauration d'une démocratie politique (démocratie au sens général)
- A la généralisation de la mobilité sociale ce qui va permettre une moyennisation de la société et une uniformisation des niveaux et modes de vie.

Si par le passé, les théoriciens du changement n'ont semblé privilégier qu'un seul facteur⁴⁷, l'approche contemporaine pour sa part admet l'existence de *plusieurs paradigmes*, cela est notamment le cas pour Henry Mendras et M. FORSE qui vont jusqu'à mettre en avant l'existence de 34 paradigmes possibles au changement, la démocratie et la diffusion hiérarchique en sont deux exemples⁴⁸.

Du côté d'Alain TOURAINE, le processus qui conduit au changement social est complexe. En effet, il affirme que le moteur ne saurait en être ni le groupe social, ni même les individus qui le composent. Seuls *les mouvements sociaux* auraient la capacité d'y conduire grâce au terrain propice qu'ils parviennent à créer. Ces mouvements prendraient naissance dans les affrontements pour la

⁴⁴ Au Gabon, et dans bien d'autres pays d'Afrique, il semble que le processus ait été pensé à contresens. En effet, on a décrété d'abord la démocratie (même si dans les faits, il s'agissait plus de multipartisme qu'autre chose), puis, on a essayé d'équilibrer les choses, notamment entre les hommes et les femmes dans la pratique (de façon légale, des droits étaient déjà consentis, mais ceux-ci demeuraient pour l'essentiel théoriques)

⁴⁵ <https://slideplayer.fr/slide/497399/>

⁴⁶ Ibid

⁴⁷ Emile DURKHEIM pose par exemple que l'évolution démographique en est le moteur, alors que pour MARX, il faudrait le chercher du côté du conflit.

⁴⁸ Henry MENDRAS et Michel FORSE *Le changement social*, Paris, A.Colin, 1983,

maitrise de la *Production de la société*⁴⁹. Cependant, toute *émulation* n'est pas absolument mouvement *social*. Pour être reconnu comme tel, il doit remplir différents critères que sont *l'identité, l'opposition, et la totalité*.

Pour TOURAINE, le conflit et l'action sont deux moments clé qui permettent de comprendre le mouvement social, et qui peuvent être vecteurs de changement. Il convient, afin de mieux en cerner les réalités, de circonscrire la notion de mouvement social au sens tourainien. L'auteur se demande en effet : « *comment ne pas être troublé par la perte de substance de cette grande notion, désormais utilisée pour désigner n'importe quel arrêt de travail, alors que l'idée de mouvement social était réservée aux conflits entre acteurs sociaux organisés dont l'enjeu était la mobilisation sociale des principales ressources culturelles d'une société ?* »⁵⁰. Toute action collective, même d'envergure, ne constitue donc pas systématiquement un mouvement social au sens où l'entendait Alain TOURAINE.

Le *mouvement femmes*, pour peu qu'il existe au Gabon, pour entrer dans la catégorie du changement social, devrait remplir un certain nombre de critères, ce qui est loin d'être le cas dans cette société. Il se devrait par exemple d'être ouvertement opposé aux hommes en tant que groupe rival, et être conscients des enjeux socio-politiques de l'opposition qui s'installe et dont l'aboutissement est la maitrise du sommet de l'organisation politique et la fin de l'hégémonie masculine tout en respectant ce qui, chez TOURAINE, caractérise l'essence même de ce qu'il nomme mouvement, à savoir qu'il n'y a « *Pas de mouvement social sans définition de l'adversaire, sans remise en cause de la domination de la classe dirigeante. Pas de mouvement social non plus sans contre-mouvement. C'est le principe d'opposition.*

*Le mouvement social n'est pas non plus la lutte de deux systèmes totalement opposés, étrangers l'un à l'autre comme peut l'être une guerre par exemple. Les adversaires parlent le même langage et se situent dans le même champ historique. (...) . Le mouvement social ne peut s'organiser sans que les acteurs ne se définissent comme tels, et soient conscients de cette définition, même si c'est le conflit qui constitue et organise l'acteur. (...) c'est le principe d'identification. »*⁵¹

Dans tous les cas, le changement apparait comme un mouvement d'ensemble permettant le passage *d'une façon de voir et de faire, à une autre*. Il est une remise en cause, et non une simple redéfinition d'un système établi.

⁴⁹ Alain Touraine, *Production de la société*. Paris, Editions du Seuil, 1973, 543 p

⁵⁰ Alain TOURAINE, *Un nouveau paradigme*. Pour comprendre le monde aujourd'hui. Saint Llorenç d'Hortons, Fayard, 2006, p.131.

⁵¹ Jean-Paul LEBEL, Alain TOURAINE. *Vie Œuvre concepts*, Paris, Ellipses, coll. « Les grands théoriciens », 2007. p.71

L'entrée des Gabonaises en politique, même si elle est souvent présentée comme un changement majeur en matière de représentativité et d'engagement, n'a en rien modifié les structures internes de la société. Il semblerait que cette *avancée* soit un phénomène extra-social c'est-à-dire qu'il intervient au sein de la société, mais sans réelle influence avec l'environnement qui l'entoure et dont elle est pourtant issue. Une participation réelle des femmes en politique (qui soit absolument positive), c'est-à-dire celle qui permettrait éventuellement de parler de changement au sein de cette sphère d'activités serait suivie d'un bouleversement organisationnel et aurait nécessairement de multiples conséquences au niveau de la société gabonaise dans sa globalité. Elle impliquerait une redéfinition des *rôles et statuts* aussi bien politiques, sociaux que culturels de chacun, et ce, en raison du rééquilibrage quantitatif et qualitatif qu'elle entraînerait, de même que l'image générale des femmes et les préjugés dont elles sont victimes seraient remis en cause grâce à leur nouveau positionnement dans la hiérarchie. Au sein de la cellule familiale et dans le couple, de nombreux changements interviendraient également aussi bien au niveau de l'éducation des enfants que du partage des tâches.

De façon générale, cette entrée, si elle était changement social, *renormaliserait* les rapports entre femmes et hommes, redistribuerait les droits, devoirs, possibilités et obligations, influencerait de façon positive les inégalités et ouvrirait le champ à d'autres possibilités. Les femmes accèderaient à un statut social différent, et de fait à de nouveaux pouvoirs. Cette société utopique qui serait alors un véritablement changement de modèle ne pourra voir le jour que si l'entrée des Gabonaises en politique est, d'une part, un fait, et d'autre part, si elle est positive. Or, si le premier critère peut sembler vérifié, bien que dans des proportions limitées, cela est loin d'être le cas du second. Ce qui, loin de produire une société nouvelle, reproduit les conditions d'existences de la précédente, reconduisant par là-même, la même hiérarchie dans les rapports entre les sexes sociaux. Aussi, nul changement social lié à l'entrée des femmes au sein de la sphère politique gabonaise, du moins, pour le moment.

Il serait donc légitime de se demander pour quelles raisons, et surtout de quelles façons, la dissymétrie observée dans les rapports entre femmes et hommes parvient à se produire, et surtout à se reproduire d'une façon qui semble toujours plus intense dans une société qui s'est engagée à l'échelle continentale et mondiale, afin d'améliorer le statut des femmes.

4. La dominance sociale.

Les ponts entre les sciences sont nombreux, il n'est donc nullement surprenant, en sociologie, de se référer à des théories de disciplines voisines. C'est pour cette raison que nous avons fait appel à une théorie de la psychologie sociale pour tenter de nous aider dans notre approche. Cette dernière va mettre en parallèle l'agir et la pensée des individus avec le groupe au sein duquel il évolue. Dans

notre cas, cette approche nous permettra, entre autres choses, de mettre en lumière la façon dont les comportements et les pensées des femmes peuvent être influencées notamment par la présence masculine, mais aussi et surtout par les différentes constructions autour de leurs identités et de leur être tout entier.

Pour SIDANIUS et PRATTO qui l'ont pensée, la théorie de la dominance sociale (TDS) pose une division hiérarchique de la société, comme le faisait déjà BOURDIEU et d'autres avant lui. Si, chez ce dernier la réflexion se fait en termes de capitaux (culturel, économique...), SIDANIUS et PRATTO regroupent pour leur part l'ensemble de ses *capitaux* dans ce qu'ils appellent des *valeurs sociales*. Celles-ci se divisent en deux groupes qui sont fonction de la position que l'on occupe dans l'organisation : elles sont positives pour la ou les classes dominantes, et donc négatives pour les dominé(e)s. « *Concrètement, une valeur sociale positive signifie la possession de l'autorité politique, du pouvoir, des richesses, d'un statut social élevé, des ressources matérielles et économiques, ainsi que l'accès privilégié à la santé et à l'éducation. Par opposition, une valeur sociale négative signifie la possession d'un faible pouvoir, d'un statut social faible, de ressources matérielles et économiques faibles, d'un moindre accès à la santé et à l'éducation, et l'obtention de sanctions négatives (prison, peine de mort, etc...).* Cette hiérarchie sociale, fondée sur l'appartenance à des groupes distincts, serait à l'origine des conflits intergroupes et de toutes les formes d'oppression sociale »⁵²

SILDANIUS et PRATTO postulent que, utiliser la violence pure n'aura d'autre effet que de révolter encore plus les classes dominées. En effet, l'utilisation de la violence seule, ferait naître chez ces derniers un sentiment d'imposture, de remise en cause et de dénégation de la légitimité de la classe au pouvoir. Ils poursuivent en affirmant que « *Plus le pouvoir des dominants sera perçu par les dominés comme illégitime, plus ceux-ci seront contraints d'utiliser la violence pour s'imposer, ce qui aura pour conséquence de rendre encore plus illégitime le pouvoir des dominants, les enfermant ainsi dans un cycle de violence et de remise en cause de l'autorité sans cesse croissant* »⁵³

La violence seule donc, ne peut permettre à la hiérarchie de se maintenir. Les discours et les idéologies véhiculés sont tout aussi importants. Leurs objectifs sont de légitimer l'asymétrie sociale, lorsqu'ils sont le fruit de la classe au pouvoir, et au contraire, de tenter de *dénormaiser*⁵⁴ l'organisation hiérarchique lorsqu'ils sont issus des classes dominées. Les idéologies de la classe dominante ont donc pour rôle de justifier, de normaliser, d'accentuer les écarts entre les groupes, alors

⁵² <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/46/10/11/formation-prejuge/La-theorie-de-la-dominance-sociale.pdf>

⁵³ SIDANIUS Jim, Felicia PRATTO, *Social Dominance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p.103 traduit, ou plus précisément interprété par nos soins.

⁵⁴ La norme ici serait à voir au sens de norme informel, c'est-à-dire de modèle de comportement non écrit, mais qui sont de façon générale des référents organisationnel, des modèles universels.

que celles produites par les classes dominées tentent d'atténuer, de dénormaliser, voire de réduire le fossé qui existe entre les uns et les autres.

La théorie de la dominance sociale met à jour l'existence de trois degrés de hiérarchie, ce que les auteurs appellent « *The Trimorphic Structure of group-Based Social Hierarchy* »⁵⁵ :

- L'un basé sur l'âge donne les pleins-pouvoirs aux adultes
- Le suivant élève le mâle au statut de tout-puissant ;
- Le dernier enfin est basé sur des groupes sociaux élevés au statut d'entité supérieure, ceux-ci peuvent être aussi bien d'origine ethnique, religieuse, sociale.... Ce dernier est aussi le plus fragile, en raison même de son origine. Les variables sexe et âge sont des données objectives et cette intemporalité ne se vaut pas pour les « *arbitrary-set system* »⁵⁶ qui, étant des construits sociaux, dépendent donc de la conjoncture. Les auteurs soulignent également que ce type de hiérarchie est celui qui sait se montrer le plus violent, le plus haineux. Ils en veulent pour preuve le fait que « (...) *le 21^{ème} siècle à lui seul a été le témoin (...) des épisodes les plus sanglants en termes de génocides (...) [:l'holocauste], (...) le massacre des kurdes par les turcs en 1924, l'Iran en 1979, et l'Iraq en 1988, les massacres des koulaks perpétrés par STALINE en 1929, les massacres courants des habitants du Timor Orientale dans les années 1990, la terreur semée par les khmers rouges dans les années 1970, les génocides des musulmans en Bosnie, et d'autres religions dans l'ancienne Yougoslavie dans les années 1990, les meurtres rependus d'habitants du Kasai au Zaïre, et plus récemment, les massacres des Hutus et des Tutsis au Rwanda et au Burundi dans les années 1990.* »⁵⁷

La figure suivante synthétise la théorie de la Dominance Sociale.

⁵⁵ SIDANIUS et PRATTO op. cit. p.33

⁵⁶SIDANIUS et PRATTO. Op. Cit. p33

⁵⁷ Ibidem p.34

Schéma synthétique de la théorie de la dominance sociale

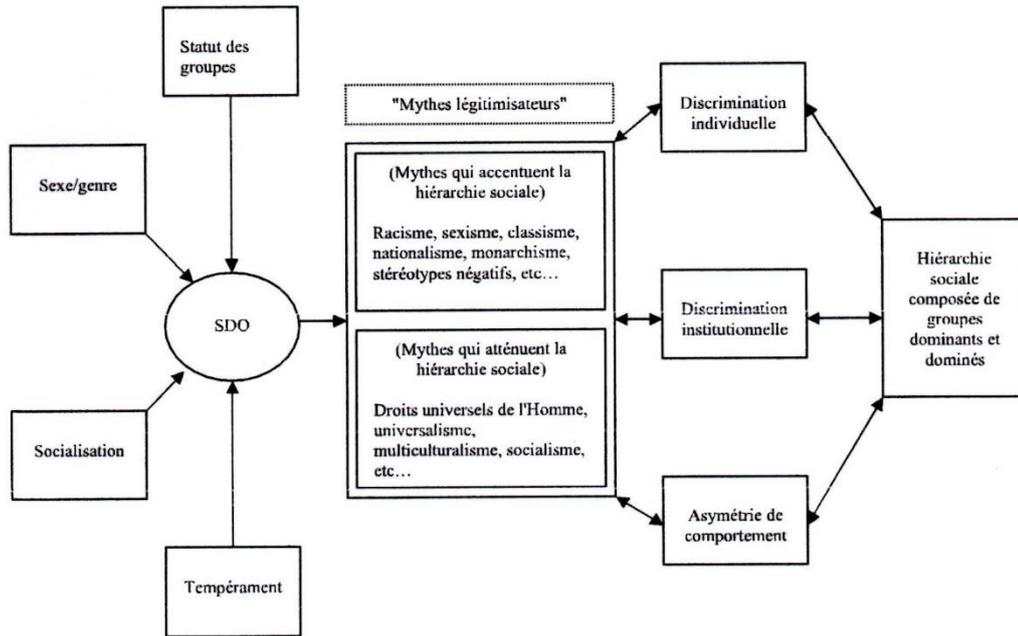


Figure 2 Schéma synthétique de la dominance sociale⁵⁸

Une fois présenté le cadre théorique qui sera le nôtre, il importe de nous intéresser à notre problème de recherche.

5. Notre problème de recherche

Un détour, qui pourrait paraître à certains comme n'étant que de vagues pérégrinations scientifiques, tant il semble éloigné de notre objet actuel, nous semble important. Il permettra en définitive de cerner l'une de réflexions à l'origine de nos interrogations.

Si depuis Simone de BEAUVOIR et son *Deuxième sexe*, il est communément admis qu'« *on ne nait pas femme, on le devient.* », il nous semble que dans le contexte qui est celui du Gabon, les choses méritent d'être précisées.

L'auteur entend évidemment nous montrer par-là que, à l'origine, aucun trait de la biologie, ni aucune réalité sociale objective ne détermine le devenir-genré des individus qui est un pur construit social. Des différences sexuelles existent naturellement, mais celles-ci n'ont rien d'absolument

⁵⁸ Nous empruntons ce schéma Michaël DAMBRUN du Laboratoire de Psychologie Sociale et Cognitive (L.A.P.S.C.O.) de l'Université Blaise Pascal à Clermont Ferrand, un document synthétique est visible à cette adresse : <http://www.prejuges-stereotypes.net/espaceDocumentaire/dambrunTDS.pdf>

hiérarchiques. A ce propos, Catherine VIDAL⁵⁹, répondant à une interview de Suzan PINKER estimait pour exemple qu'aucune différence entre les cerveaux féminins et masculins n'existe réellement ; les quelques nuances que l'on pourrait noter tiennent plus à la taille de l'échantillon d'étude, celui-ci augmenté, ces différences disparaîtraient d'elles-mêmes. Dans certains domaines de ses recherches, elle affirme qu'il existerait plus de différences entre individus de sexe identique, que de sexes différents. Ceci, est bien entendu une approche parmi tant d'autres.

Du point de vue des organes sexuels, quelques différences existent, certes, mais pour l'essentiel, elles tiennent plus à une question de perspective, c'est ce qui conduisit d'ailleurs Ambroise PARE à affirmer que « *ce que l'homme a au dehors, la femme l'a au-dedans.* »⁶⁰, à l'exception sans aucun doute de l'utérus qui lui, est un organe proprement féminin.

Si le sexe génétique est déterminé dès la fécondation par les chromosomes (XX pour les femmes et XY pour les hommes), *les attributs* qui permettront plus tard de différencier les sexes, eux, passent par un stade dit indifférencié. Les gonades (ovaires chez la femme et testicules chez l'homme), la partie externe de l'appareil génital, les *voies de circulation* (trompes de Fallope et spermiducte ou canal déférent), demeurent identiques un mois et demi après qu'il y a eu fécondation. A ce stade de développement, l'embryon possède deux systèmes de circulations distincts qui ont vocation à se développer soit en attributs mâles, soit en attributs femelles. La mutation des gonades en testicules dépend d'un gène SRY (Sex Determining Region of Y) présent sur le chromosome Y ; en l'absence de cette hormone, les gonades muteront en ovaires. En présence donc de SRY, ce qui deviendra verge chez le petit garçon, restera clitoris chez la petite fille, ce qui sera scrotum pour l'un deviendra grandes lèvres pour l'autre. Sous cet angle, il semblerait que devenir femme ou homme du point de vue biologique relève quelque peu du hasard.

Il relève donc d'une vérité de La Palice de dire que des différences existent entre les sexes, celles-ci sont physiques, génétiques, hormonales. De façon générale donc, on naît femme ou homme

⁵⁹ Catherine VIDAL est neurobiologiste, elle est notamment l'auteur de *Cerveau, sexe et pouvoir*, avec D. Benoit-Browaeys éd. Belin, 2005 ; *Féminin/Masculin : mythes et idéologie*, éd. Belin, 2006 ; *Hommes, femmes : avons-nous le même cerveau ?*, éd. Le Pommier, 2007 ; *Cerveau, sexe et liberté - DVD*, éd. Gallimard- CNRS, 2007

⁶⁰ J-F MALGAIGNE, *Œuvres complètes d'Ambroise PARE*, Paris, Imprimerie de Bourgogne et Martinet, p.164

biologique⁶¹, tout comme « *L'espèce humaine se divise en deux, et en deux seulement (...). Il n'y a pas de troisième possibilité* »⁶²

Lorsque Simone de BEAUVOIR affirmait que l'on ne naissait ni femme, ni homme, mais que cette identité était acquise, elle parlait essentiellement de ce qu'il convient de nommer identité sociale. Toutefois, et c'est ici que nous souhaitons apporter une nuance, les rôles, places, statuts des individus en tant qu'appartenant à la classe des femmes ou à celle des hommes, ne sont pas définis à leur naissance. Si tel était le cas, il y aurait certainement une plus grande diversité de genres sociaux et non uniquement les *deux principaux* que l'on observe.

La construction sociale qui caractérise le devenir de femme ou d'homme social, est absolument et irréversiblement antérieure aux individus *modernes*. C'est-à-dire que les cadres sociaux qui participent à cette construction différenciée des identités préexistent aux individus. Ces différents *habitus* ou *valeurs* forgés au cours de l'histoire sont immanents à la société, en même temps qu'ils transcendent l'existence des femmes et des hommes.

Du point de vue de l'éducation par exemple, si les valeurs transmises aux filles et aux garçons sont différentes, tout comme celles qui avaient été transmises à leurs mères et pères avant eux, *les rôles, places* et même les possibilités qui seront les leurs, sont déjà bien définis au sein de la société (et renforcés, dans notre cas, par la culture gabonaise) et sont bien fonction de leur sexe. Enfants, les individus des deux sexes se comportent plus ou moins de la même manière, l'enfance étant un âge où il existe une relative tolérance en matière de conformité comportementale. Même si ces derniers ne semblent pas encore avoir intégré les réalités sociales de leur sexe, ces dernières existent néanmoins indépendamment d'eux. Le fait qu'ils n'en aient pas encore conscience, ou même qu'ils ne s'y conforment pas durant cette période de leur vie, n'y change rien. Nés dans un contexte où *rôles et places* ont été attribués des siècles auparavant, par un long processus *de construction-absorption-digestion-reproduction*, leurs identités au sein de la société⁶³ leur échappent donc.

⁶¹ Il est vrai toutefois que ce que l'on pourrait appeler des *ambiguïtés* identitaires existent. Nous avons d'ailleurs réalisé un travail sur le thème Identité, Sexe, Genre lors du séminaire Actualité Sexuelles de Eric FASSIN, Michel TORT et Michel FEHEN dans lequel nous mettions en avant l'existence de catégories autres que les deux principales qui sont couramment admises. Tout comme il existe une inter sexuation, (l'athlète sud-africaine CASPER SEMENYA en a d'ailleurs fait les frais. Jugée trop masculine pour être une femme, son appartenance à l'un ou l'autre des deux sexes a longtemps alimenté la polémique), il y existerait aussi une catégorie inter genre. Lors d'une communication dans le cadre de ce même séminaire, François ANSERMET affirmait que « *pour qu'un enfant puisse s'inscrire dans un genre, il faut qu'il puisse s'identifier à un sexe* », or, il arrive bien que la nature ne parvienne pas *délimiter clairement* les choses

⁶² Sylviane AGACINSKI, *Politique des sexes*, Paris, Seuil, 1998, p.15

⁶³ Nous aurions pu dire plus simplement, leurs identités de genre, mais il nous semble que la notion même de femme ou homme, de féminin ou masculin, soit suffisamment connotée socialement, sans qu'il ne soit besoin de parler de genre.

Loin de penser que, « *devenir homme ou femme ne va pas toujours de soi mais nécessite éducation, dressage, apprentissage et intériorisation de son rôle sexué* »⁶⁴, ou encore que l'être social femme, tout comme l'être social homme est le résultat d'un apprentissage par chaque individu des normes et valeurs liées à son appartenance (au groupe des femmes, ou à celui des hommes), nous estimons que plus qu'un apprentissage, il s'agirait d'une mise en conformité sociale et identitaire. Le processus qui intervient n'a d'autre finalité que d'informer des réalités et des conditions qui sont déjà.

Voilà donc le petit détour que nous souhaitons effectuer avant de poser en clair, ce qui constitue le problème de notre recherche.

De nos diverses lectures, nous retiendrons principalement qu'il n'existe que peu de problématiques en matière d'engagement ou de participation des femmes à la vie politique/publique au Gabon.

D'un continent à l'autre, d'un pays à l'autre, le constat de l'invisibilité ou de l'infériorité politique des femmes tend à se poser en donnée universelle. D'une sphère de la vie à l'autre, les disparités, bien que qualifiées de façon différente s'enracinent, et le Gabon ne fait pas exception : dans le monde du travail, leur situation est précaire, en politique, elles sont sous-représentées, dans le monde de l'éducation, le taux d'abandon scolaire leur reste très élevé, du côté de la santé, même si leur espérance de vie à la naissance est supérieure, les décès liés à la maternité, eux, demeurent nombreux. Le taux de mortalité maternel était estimé en 2008 à 260⁶⁵ décès pour 100.000 naissances vivantes. Pour la même année, il était en France de 8 décès pour 100.000 naissances.

La situation des femmes au Gabon est donc sensiblement la même d'une sphère à l'autre. Si à l'échelle de la planète, elles vivent quasiment les mêmes réalités, il importe toutefois de préciser que celles-ci sont à contextualiser, ou plus exactement à nuancer en fonction de l'histoire culturelle, politique, économique, religieuse propre à chaque pays. La domination est universelle, certes, mais les situations changent, les possibilités diffèrent, les intérêts aussi. Surtout, et cela nous semble primordial, la situation n'est pas perçue de la même façon, aussi bien de la part des femmes elles-mêmes, que des hommes et des responsables politiques.

Notre problématique vient donc interroger l'engagement des femmes gabonaises sur la scène politique.

⁶⁴ Michèle FERRAND, *Féminin Masculin*, Paris, « coll. Repères », La Découverte, 2004, p. 5

⁶⁵ Ces données sont détaillées dans le rapport final de l'Enquête Démographique et de Santé qui s'est déroulée en 2000.

Le problème qui est le nôtre aujourd'hui se pose à deux niveaux principaux : le premier est quantitatif et questionne la représentativité et la visibilité des femmes au sein de la sphère politique/publique. Démographiquement supérieures, elles devraient donc l'être en toute *logique* au sommet de la hiérarchie des responsabilités. Toutefois, la réalité sociale n'est pas que simple logique démographique. Se pose ensuite un problème qualitatif qui, lui, interroge l'engagement positif des femmes et leur *responsabilisation* dans la vie politique/publique, ainsi que les responsabilités qui sont les leurs, mais peut-être surtout, leurs comportements au sein de cette sphère.

Si les femmes sont les sujets privilégiés pour comprendre les motivations et les réalités de leur engagement, mais aussi et surtout l'histoire de celui-ci, il importe également de tenir compte de leur rapport au masculin. En effet, les changements qui interviennent ou qui risquent d'intervenir avec une plus grande implication politique de la femme ne seront pas sans conséquences pour le masculin dominant, hégémonique, fort, du moins tel qu'il se définit. L'identification de son pouvoir et l'authentification de ce dernier n'ont de sens que par rapport à une situation précise des femmes et de leurs *conditions*. Si celle-ci venait à changer, les changements qui en découleraient seraient plus structurels qu'il n'y paraît, en ce sens qu'ils modifieraient l'essence même de l'être-homme, mais aussi de la société de façon globale. Or, si l'organisation sociale actuelle est un acquis (qu'on l'approuve ou non), il est certain qu'une restructuration basée sur une présence qualitative et quantitative des femmes réévaluée, mettrait la société entière face à des situations inédites qui participeraient à redéfinir les rôles et les places de chacun.

Pour les femmes tout comme pour les hommes, la culture est un refuge, un repère, dans lequel chacun peut trouver la justification de sa situation ; elle est « *la collection publiquement partagée de principes et de valeurs utilisés à chaque moment pour justifier ses conduites* »⁶⁶. En somme, il importe de ne pas considérer les résistances masculines comme relevant d'un simple besoin de conserver des positions hégémoniques, et le pouvoir qui en découle, même si, nous pensons que cet aspect demeure primordial.

Du côté des femmes, si nous avons envisagé au départ que leur absence de la scène politique, mais surtout l'absence de revendications de la *classe-femme* en vue de faire évoluer la situation qui est la leur, puisse être le résultat d'un non-intérêt vis-à-vis des affaires politiques/publiques, il apparaît que le problème soit totalement différent. De façon générale, leur éducation ne leur a que peu laissées entrevoir la possibilité d'un engagement, ou même simplement l'éventualité d'une socialisation

⁶⁶ Marie DOUGLAS, *Risk, acceptability accordind to the social science*, London, Routledge and Kegan Paul, 1986, p.67

politique. Le constat est le même pour nombre d'entre elles, et il est édifiant d'entendre par exemple : « (...) à la maison on parlait beaucoup de politique. Mon père a longtemps été diplomate. Mais, bien que je sois l'ainée de la fratrie, c'est avec mon cadet qu'il avait ce genre d'échange. Il ne me disait jamais ouvertement que la politique était affaire d'hommes, mais tout dans son comportement me le laissait comprendre. Avec moi, il ne prenait jamais l'initiative de ce genre de débat, quand je le faisais, ses réponses étaient évasives. Pourtant, nous étions très proches tous les deux, nous partagions beaucoup. Et très honnêtement, je ne pense pas qu'il ait été conscient de la différence qu'il faisait entre nous ses filles et ses garçons. Il était de la vieille école simplement. Pourtant, plus tard, quand j'ai décidé de faire des études de sciences politiques, il m'a encouragée. Ça peut paraître paradoxal, je sais, mais je pense qu'il m'aurait de toute façon soutenue même si j'avais décidé de faire médecine ou droit. Le plus important était que, filles comme garçon, nous allions le plus loin »⁶⁷.

De plus, l'être politique-femme, du moins, l'image qu'elle donne ou plutôt celle qui lui a été construite, ne crée pas auprès des autres femmes un sentiment d'identification, tout au contraire. Elle constitue pour beaucoup un obstacle, car, « pour être honnête, quand on voit ces grandes dames, elles peuvent faire envie. De belles voitures, de grands voyages, des enfants qui étudient à l'étranger. On en rêve toutes c'est vrai. Mais quand vous imaginez le genre de chose qu'elles ont dû faire pour en arriver là, vous prenez le temps de réfléchir. C'est vrai qu'on raconte beaucoup de choses sur elles, certaines sont vraies d'autres pas. Mais moi, je n'ai pas envie de prendre le risque d'aller me rendre compte qu'en fait, tout était vrai. »⁶⁸

Enfin, l'imaginaire *mystique* qui entoure le champ politique, ses pratiques et ses membres, sont autant de facteurs qui construisent une image diabolisée de cette sphère d'activités.

Le problème, tel qu'il nous paraît maintenant est beaucoup plus large que ce que nous entrevoyions, car la situation politique des femmes n'est pas qu'un problème politique. C'est un problème plus large, il est tout à la fois culturel, économique et social. C'est un problème qui touche aux mentalités, aux référents culturels, aux identités, aux coutumes et donc à la société toute entière.

Résoudre le *problème* ne consiste pas simplement à nommer plus de femmes à des postes de responsabilités, ni même à les faire élire. Résoudre durablement et réellement le *problème* revient à donner aux femmes les mêmes possibilités et les mêmes chances que les hommes de faire carrière, à

⁶⁷ Entretien réalisée auprès de Firmine, 24 ans.

⁶⁸ C'est la réponse que nous donnait Sophie, enseignante en CM2, lorsque nous lui demandions si la réussite économique et sociale des femmes politiques aurait pu l'intéresser à faire de la politique.

elles ensuite de choisir. Ces possibilités ne seront rendues possibles que par l'établissement d'un *nouvel* ordre social au sein duquel la culture phallocrate ne serait plus érigée en modèle.

6. Hypothèses de travail

Interroger la complexité de l'engagement politique des femmes gabonaises est le principal problème au centre de cette recherche. Ce dernier sera mis en rapport d'une part avec l'environnement culturel qui est celui du Gabon, car, rappelons-le avec Tylor, la culture est « (...) *ce tout complexe comprenant à la fois les sciences, les croyances, les arts, la morale, les lois, les coutumes et les autres facultés et habitudes acquises par l'homme dans l'état social* »⁶⁹, de sorte que les comportements et les différentes identités féminines seraient fortement dépendantes de cet héritage essentiellement favorable au masculin.

Toutefois, il nous paraît réducteurs de n'envisager le problème que sous cet angle unique. Cela se résumerait en effet à limiter les individus au simple statut d'acteurs passifs et victimes de déterminisme culturel, d'où l'importance pour nous d'envisager d'autre part, notre problème sous l'angle de stratégies mises en place par les différents acteurs sociaux.

Enfin, interroger l'être femme politique, son positionnement idéologique et ses attentes, nous semble un élément central de notre problème de recherche.

Pour tenter de le cerner au mieux, c'est-à-dire comprendre les raisons, mais surtout les mécanismes de la sous-représentation des femmes au sommet de la hiérarchie politique, de nombreuses hypothèses peuvent être avancées.

a- Hypothèse n°1

L'entrée des femmes en politique a été faussée dès le départ. En effet, le moyen, par lequel elles parviennent à accéder à cette sphère d'activités, à savoir les groupes exclusivement féminins, n'avait nullement pour vocation de les mener au pouvoir, ni même à la politique positive, tout au contraire. Leur parcours politique a été balisé, cloisonné ; ce qui ne signifie pas qu'elles n'avaient pas de rôle réel dans la machine politique, au contraire. Avec les indépendances, bien que celles-ci ne soient pour l'essentiel que purement théoriques, des obligations électorales étaient faites aux

⁶⁹ Camille TAROT. *De Durkheim à Mauss, l'invention du symbolique*, Paris, La Découverte 1999, p152,

politiques, et « *Les partis politiques (...) sont bien conscients de la force que représente les femmes.* »⁷⁰

A certains niveaux, quelques femmes sont responsabilisées, on met en scène *cette grande avancée* qui ne cache pourtant pas que « *lorsqu'elles y sont* (sous-entendu, dans les gouvernements, et dans les instances dirigeantes), *elles se voient presque toujours confier des portefeuilles ne traitant pas de questions liées à l'exercice de la souveraineté et dotés de moyens si dérisoires qu'ils sont déconsidérés. Il s'agit généralement des Ministères des Affaires sociales, de la Promotion féminine, de la Santé, plus rarement de l'Education, autant de domaines qui évoquent les rôles traditionnellement dévolus aux femmes.* »⁷¹

Dans les modalités donc de leur entrée sur la scène, on pouvait lire en filigrane celles de leur stagnation. « (...) *le schéma classique a consisté à les regrouper en une seule association inféodée au parti à l'échelle nationale.* »⁷². Ces organisations de femmes n'ont pas vocation à participer à la prise de décisions. Au Gabon, comme ailleurs, notamment au Cameroun, « *l'organisation des femmes du parti a pour but la mobilisation des femmes camerounaises en vue de leur conscientisation et de leur pleine participation à la poursuite et à la réalisation des objectifs du parti* »⁷³

En Guinée, sa mission est d'« *œuvrer à faire participer pleinement la femme guinéenne à l'effort de développement économique et social ; -assurer la promotion de la femme guinéenne ; -assurer la bonne éducation des enfants, avenir du pays* »⁷⁴....

Les Gabonaises n'ont pas obtenu *le droit de cité* parce qu'elles l'avaient réclamé, il leur a été *gracieusement offert* par ceux qui, dans la théorie tourainienne du changement auraient dû représenter leurs adversaires. Loin des mouvements militants des suffragettes en Europe au début du 20^{ème}, ou du mouvement de libéralisation des femmes, à la fin des années 1960, les femmes gabonaises n'ont eu aucun combat à mener pour le droit de vote, pour les droits sociaux, ni même de façon plus générale, pour le droit d'exister en tant que citoyennes.

Les droits politiques des gabonaises sont en définitive à l'image de l'indépendance du pays : vide d'autonomie vis-à-vis de *l'ancienne puissance* qui n'a subi aucune pression, aucune menace, et qui a décidé au nom de ses intérêts personnels et peut être par pure stratégie, d'accorder un semblant d'autonomie.

⁷⁰ KAFUI ADJAMAGBO-JOHNSON, « « La politique est aussi l'affaire des femmes, in *Politique Africaine* n°65, Paris Karthala, Mars 1997, p.65

⁷¹ Ibidem, p 64

⁷² Ibidem

⁷³ El Hadji Omar DIOP, *Partis politiques et processus de transition démocratique en Afrique noire*, Paris, Publibook, 2006, p.368

⁷⁴ Art. 49 des statuts de l'Union du Progrès et du renouveau, cité par El Hadji Omar DIOP, op.cit p 368

Bref, cette hypothèse postule que, les groupes de femmes, présentés comme le tremplin féminin nécessaire préalable à toute vie *proprement politique*, n'auront servi qu'à maintenir ces dernières loin des centres de prise de décisions, loin du pouvoir. Quelques femmes, parvenues à des postes à responsabilités, bien que souvent relatives, se voulaient ainsi la *preuve* qu'une politique féminine était envisageable.

b- Hypothèse n°2

La scène politique gabonaise est masculine, et elle l'a toujours été. Une présence plus importante des femmes au sommet de l'organisation aurait des conséquences qui en toucheraient chacune des strates, tant celle-ci est fondée sur les rapports dissymétriques femmes/hommes. Plus de femmes en politique, ou dans la sphère publique signifierait un *changement* vers un nouveau modèle d'organisation, lequel modifierait « *d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale (...)* »⁷⁵ toute entière. Or, il apparaît que ces transformations, si elles se donnent comme finalité d'améliorer la vie des femmes, en leur laissant la possibilité de choisir librement, ne sont pas perçues par tous de la même manière. En effet, ces « *changements provoquent (...) des résistances et réhabilitent ou exacerbent les anciens modèles qui ont perdu leur légitimité* »⁷⁶, ou plus exactement qui risquent de la perdre avec les nouvelles configurations qu'entraînerait une plus grande implication politique et publique des femmes.

De fait, pour conserver les positions qui sont les leurs, et les avantages qu'elles induisent, les dominant(e)s mettent en place un certain nombre de *stratégies*, ou plus exactement, développent de très fortes résistances vis-à-vis d'une vision plus égalisatrice. Tous les changements, qui pourraient être consécutifs à la concrétisation de cette *société nouvelle* au sein de laquelle les femmes auraient une place de plus en plus importante, remettraient en cause les rôles, les places, et les statuts classiques. Ceci, nous semble-t-il, aboutirait à une redéfinition, non seulement des différentes identités aussi bien personnelles que collectives, telles que connues actuellement, mais aussi de l'organisation sociale de façon plus globale, y compris au sein de la cellule familiale où les discours tels que « *vous savez, nous, on n'est pas contre le fait de donner un coup de main de temps en temps, c'est normal. Mais de là à penser qu'on ira jusqu'à établir un planning pour dire par exemple que lundi vendredi et dimanche je ferai la vaisselle, que le jeudi je ferai du repassage etc... c'est impensable. J'aide ma copine pour lui faire plaisir, mais elle sait que c'est à elle de faire tout ça. Le*

⁷⁵ Guy ROCHER, cité par Mostafa Hassani Idrissi, *Pensée historique et apprentissage de l'histoire*, Paris, l'Harmattan, 2005, p.68.

⁷⁶ C. CASTEALAIN MAUNIER, *La question du genre et les différentes masculinités*, in Pascaline GABORIT (dir.) Paris, l'Harmattan, 2007, p.56

*jour où elle cherchera à m'imposer quoi que ce soit, j'arrêterai tout, simplement »*⁷⁷ n'auraient plus leur place.

En somme la question posée ici est relative aux différents changements qu'entraînerait une plus grande présence des femmes sur la scène politique, présence qui ne serait, plus simplement de l'ordre du faire-valoir, ni de l'ordre de l'exception. C'est-à-dire que l'engagement politique des femmes serait visible de façon aussi bien quantitative, que qualitative.

c- Hypothèse n°3

Enfin, envisager la faible présence des femmes dans les instances de prise de décisions comme une situation qui s'impose à elles de façon absolue, nous semble fortement limiter l'agir féminin en même temps que cela déresponsabiliserait ces dernières. Aussi, la situation politique des femmes, doit-elle être à envisager sous l'angle des responsabilités féminines.

Notre hypothèse de départ postulait simplement que les femmes gabonaises en général ne s'intéressaient que peu, voire pas du tout à la chose politique. Toutefois, notre phase exploratoire nous aura permis de mettre à jour différents niveaux dans ce que notre *naïveté* scientifique nous faisait alors qualifier de désintérêt.

D'abord, elles ne sont pas prêtes, du moins, pas autant que semblent l'être les hommes, à consentir aux nombreux sacrifices que commande l'univers politique, le principal étant sans aucun doute le sacrifice d'une vie familiale conventionnelle.

De plus, l'imaginaire qui entoure l'exercice du métier politique au Gabon commande certaines pratiques mystico-symboliques qui apparaissent comme l'unique chemin vers une aisance économique, une longévité politique et donc une *supériorité* sociale. Ces pratiques se traduisent par « des « meurtres rituels » ou comme il se dit aussi, et suivant une logique de redoublement symbolique des « sacrifices » rituels. L'objectif étant de prélever des organes humains appelés significativement « pièces détachées » : langues, mains, oreilles, crânes, cœurs, organes génitaux. Les plus prisés sont ceux des albinos, pygmées, métis, des jumeaux et de leurs parents.»⁷⁸ Le fait le plus important ici

⁷⁷ C'est à peu près en résumé ce qui nous aura été dit concernant l'implication des hommes dans la tenue de leur ménage respectifs. L'extrait retenu provient d'un jeune fonctionnaire de 35 ans, de niveau bac+4, père de 2 enfants et vivant en concubinage.

⁷⁸ Joseph TONDA, fétichisme politique, *fétichisme de la marchandise et criminalité électorale au Gabon*, communication présentée lors du colloque : Voter en Afrique, organisé par l'AFSP, CEAN, IEP de Bordeaux, du 7 au 8 mars 2002 et disponible à cette adresse : <http://www.afsp.paris.fr/archives/2002/afriquetxt/tonda.pdf>

n'est certainement pas *la réalité*, ni même *l'efficacité* de ces pratiques, mais bien la croyance que peut en avoir la population.

En outre, les femmes osent peu s'investir en politique, par crainte souvent de l'image qu'elles pourraient renvoyer à leur entourage. Sans être réellement certaines de la désapprobation dont serait victime leur engagement, elles s'autocensurent par pure anticipation, ce qui traduit bien à nos yeux le résultat de la violence de l'endoctrinement dont elles ont été victimes tout au long de leur vie. Pour que les femmes, en tant que « *victimes⁷⁹ de la domination symbolique puissent accomplir avec bonheur (au double sens du terme) les tâches subalternes ou subordonnées qui sont assignées à leurs vertus de soumission, de gentillesse, de docilité et de dévouement* »⁸⁰, on leur construit un idéal de société organisée, pour ne pas dire hiérarchisée, au sein duquel « *la séparation des espaces ne vaut que pour la femme, assignée au foyer et interdite de l'espace public, tandis que l'homme circule de l'un à l'autre* »⁸¹.

Enfin, certaines femmes ne manifestent simplement aucun intérêt pour la chose politique, cela peut-être en raison des pratiques corruptives (intimidation, pression psychologiques, chantage) qu'elles croient y voir.

Ici, il est question de responsabiliser les femmes dans la situation qui est actuellement la leur sur la scène politique et publique. En effet, il devient de plus en plus difficile de ne pas mettre en avant le fait qu'elles ne puissent plus simplement être considérées comme les victimes d'un système. A différents niveaux, soit par la censure qu'elles s'imposent, soit par les différentes craintes (justifiées ou non) qu'elles ont, soit encore par le manque d'intérêt et donc le manque de revendications liées à des questions proprement féministes de la majorité d'entre elles, les femmes participent à la pérennisation de la hiérarchie entre elles et les hommes en matière de représentativité et de pouvoir.

7. Méthodologie de la recherche

Il n'y a pas de recherche scientifique sans une méthodologie rigoureuse. « (...) *la méthodologie est ce qui justifie le travail de recherche et lui garantit sa légitimité : elle lui donne une valeur scientifique dès lors que, pour exposer des hypothèses et développer un argumentaire démonstratif afin de soutenir une thèse (...), on rend compte de la méthode (...) pour arriver à ses fins, c'est-à-dire répondre à un questionnement de départ. Expliciter la démarche, c'est justifier et*

⁷⁹ Nous tenons à nuancer le terme de victimes, qui fait de la femme un être passif et totalement inconscient. Si par le passé, elles auraient pu être considérées comme telle, il nous semble que dans la société moderne dans laquelle nous avons la prétention de vivre, les femmes ont quelque peu, sinon totalement perdu ce statut.

⁸⁰ Pierre BOURDIEU, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998, coll. Liber, p.64

⁸¹ Ibidem, p.25

légitimer la scientificité de son travail. »⁸² La nôtre ne saurait ainsi se limiter aux lignes qui vont suivre.

a- Champ d'analyse de la recherche

La vie politique gabonaise est animée par un nombre très élevé de formations politiques, bien que leur poids sur la scène soit variable. Nous n'avons pas souhaité limiter nos entretiens aux formations ayant des représentants au Parlement⁸³ ou des élus locaux, mais avons estimé qu'il était intéressant de laisser la parole au plus grand nombre. Dans ce cadre-là, nous avons donc travaillé avec des femmes et des hommes élu(e)s (de la 12^{ème} législature), ancien(ne)s élu(e)s ou non, des différents partis que sont :

- le PDG : (Parti Démocratique Gabonais) : c'est le parti au pouvoir depuis l'indépendance en 1960. Il est le parti de l'ancien président Omar BONGO, et de l'actuel président Ali BONGO. Dans la dernière législature qui allait de 2012 à 2016 (les élections devant renouveler l'Assemblée étaient attendues fin 2016, mais elles ont de nombreuses fois été reportées. Elles sont désormais programmées pour le mois d'octobre 2018), il compte 114 députés (dont 17 femmes) sur un total de 120.
- RPG : (Rassemblement Pour le Gabon). Il a eu à sa tête le Père Paul MBA ABESOLE. Cette formation, comme cela est régulièrement le cas sur la scène politique gabonaise, a navigué entre opposition et majorité présidentielle. Pour les prochaines législatives d'octobre 2018, il sera membre de l'opposition. Il comptait dans la 12^{ème} législature, une femme sur trois élus à l'Assemblée Nationale.

⁸² Raphael DESANTI, Philippe CARDON, *Initiation à l'enquête sociologique*, Rueil-Malmaison, Edition ASH, 2010, p.16

⁸³ L'Assemblée Nationale a été dissoute par la Cour Constitutionnelle en avril 2018. Cette dernière en avait déjà prolongé le mandat en raison de l'impossibilité de la tenue des nouvelles élections qui devaient intervenir à la fin 2016. L'intérim sera assuré par le Senat jusqu'à l'organisation des prochaines élections prévues en octobre 2018.

- PGP (Parti Gabonais du Progrès) parti d'opposition dirigé par Benoit MOUITY NZAMBA. Il ne compte aucun élu à l'Assemblée⁸⁴ mais en 2006, il comptait une députée sur six élus.
- UGDD (Union Gabonaise pour la Démocratie et le Développement) dirigé par Zachary MYBOTO, ancien baron du PDG. Il ne compte actuellement aucun élu, mais en 2006, sur les 4 qu'il avait, aucun n'était une femme. Toutefois, en 2005, il nommait une femme au poste de porte-parole et directrice de campagne en vue de la présidentielle de la même année.
- UPG (Union pour le Gabon) principal parti d'opposition. Il ne compte actuellement aucun élu, mais en 2005, il comptait une femme députée sur cinq élus.
- PSD (Parti Social-Démocrate). Il a longtemps été un parti d'opposition avant de rallier la majorité présidentielle, et de retourner dans l'opposition. Sous la 12^{ème} législature, seule une femme siègera à l'Assemblée Nationale sous ses couleurs. Albertine MAGANGA MOUSSAVOU est l'épouse du président et fondateur de cette formation. Ce dernier est actuellement Vice-Président de la République.
- ADERE (Alliance Démocratique et Républicaine) : ancien parti d'opposition actuellement membre de la majorité présidentielle. Il a à sa tête DIDJOB DIVUNGUI DI DINGE, et comptait en 2006 quatre députés, tous des hommes.
- CLR (Centre des Libéraux Réformateurs) : parti de la majorité présidentielle, il a à sa tête Jean Boniface ASSELE, frère de l'ancienne première dame du Gabon, et oncle de l'actuel Président de la République. Le parti compte actuellement un élu unique à l'Assemblée Nationale.

⁸⁴ Il est important de préciser que, chaque fois que nous parlerons de *l'actuelle législature*, il s'agira de la 12^{ème}. Lorsque nous ferons référence à une autre que celle-là, nous préciserons toujours de laquelle il s'agira.

- MAD (Mouvement Africain de Développement) : il a eu à sa tête, Pierre-Claver ZENG, il ne compte actuellement aucun élu. En 2010, à l'issue de l'élection controversée d'Ali BONGO à la tête de l'Etat, le mouvement participe à la création de l'Union Nationale qui est une coalition de partis d'opposition.
- RDP (Rassemblement pour la Démocratie et le progrès). Créé par Alexandre SAMBAT, le RDP qui fut un parti d'opposition, est désormais proche de la majorité présidentielle. Il ne compte actuellement aucun élu.
- Le Morena Originel (Mouvement de Redressement National). Parti d'opposition, le Mouvement ne compte aucun élu.

Ces formations politiques ne sont pas les seules que nous avons sollicitées dans le cadre de notre recherche, mais celles qui ont répondu favorablement à nos nombreuses demandes d'entretiens. A côté d'elles, nous avons également souhaité élargir notre échantillon à d'autres type d'organisations, bien que non politiques, mais dont l'importance au sein de la sphère publique et les liens avec le politique ont un rôle important dans la construction des identités féminines.

C'est ainsi que nous sommes entrée en contact avec vingt-huit associations de femmes, intervenants dans des domaines aussi variés que la religion, les droits des femmes, les droits de l'enfant, les élections, le bien-être familial, la formation, l'éducation.... Sur ces demandes officiellement faites, seules, onze ont trouvé un écho favorable. Pour finir, nous n'avons malheureusement pas pu toutes les rencontrer, et avons travaillé avec

- l'ODEFFPA : observatoire des droits de la femme et de la parité,
- l'ADDFE : l'association des droits de la femme et de l'enfant ;
- l'Association des Juristes gabonaises : AFJG qui est l'une des plus anciennes associations de femmes puisque créée en 1976 ;
- GERDES Gabon, une ONG d'observation lors des élections ;
- la coordination des ONG gabonaises,
- le CENAF : Centre National d'appui aux ONG féminines gabonaise.

La principale difficulté ici, a été le fait que, le répertoire dont nous disposions pour nos demandes datait quelque peu, et les numéros de téléphone et adresses qui y figuraient n'étaient, pour certains, plus en service ou alors avait été réattribués.

b- Observation et recueil de l'information.

Phase essentielle de la recherche, « *Le recueil d'informations peut (...) être défini comme le processus organisé mis en œuvre pour obtenir des informations auprès de sources multiples en vue de passer d'un niveau de connaissance ou de représentation d'une situation donnée à un autre niveau de connaissance ou de représentation de la même situation, dans le cadre d'une action délibérée dont les objectifs ont été clairement définis, et qui donne des garanties suffisantes de validité.* »⁸⁵ Il occupe une place capitale dans la construction de tout objet de recherche, et permet, comme l'énonçait BACHELARD, de conquérir, construire et constater tout fait se voulant scientifique.

Dans le cadre du présent travail, plusieurs *méthodes* ont été utilisées, afin de fournir une information suffisante, et la recherche documentaire en fût sans aucun doute l'une des premières étapes. Elle permet d'interroger l'objet de la recherche de façon multidimensionnelle c'est-à-dire, de le définir, de le limiter dans l'espace et dans le temps, d'en appréhender les principaux concepts et les principales approches.

Il importe de préciser que la restitution d'une recherche documentaire ne se limite aucunement à la présenter au chapitre de la méthodologie, car elle accompagne le long de la recherche, et reste présente à chaque étape de la rédaction. Elle ne peut donc se limiter à une recension d'écrits.

Dans le cadre de la présente recherche, plusieurs *terrains documentaires* ont été nécessaires :

- les Archives Diplomatiques de Nantes (17 Rue du Casterneau, 44000 Nantes .02 51 77 24 59) qui disposent d'un fond provenant notamment des Ambassade et Consulats de France au Gabon et qui informe sur les partis politiques, le climat social les organisations.

- le siège de l'ancien Ministère de la Promotion de la Femme à Libreville au Gabon, qui, contre toute attente, ne dispose d'aucune réelle salle d'archives, et malgré la disponibilité de son personnel, ne dispose que de peu d'informations écrites permettant de retracer l'histoire sociale et politique des femmes gabonaises ;

- les Archives Nationales du Gabon qui, en raison de travaux de réaménagements importants, ne permettaient qu'un accès limité aux ressources ;

- le siège du Journal National l'Union,

- les bibliothèques de l'Assemblée Nationale et du Sénat qui restent assez fermées à la recherche ;

- le Ministère de l'Intérieur ;

⁸⁵ Jean-Marie de KETELE, Xavier ROEGIERS, *Méthodologie du recueil d'informations, Fondements des méthodes d'observation, de questionnaire, d'interview et d'étude de documents* .57me ed. Louvain La Neuve, Edition De Boeck Supérieur, p.11

- la CNE (commission Nationale Electorale)
- le Centre Interculturel de Documentation de Nantes (2 Bis Boulevard Léon Bureau, 44000 Nantes) qui disposait, avant sa liquidation en 2017, d'un fond important sur la diversité, mais aussi sur la littérature scientifique africaine notamment ;
- ainsi que différentes bibliothèques de Paris et sa région, Nantes et Libreville.

« Comme toute enquête, une enquête sociologique est une technique de collecte d'informations. Signe distinctif, la quête d'information est réalisée par interrogation systématique de sujets d'une population déterminée, pour décrire, comparer ou expliquer (...) »⁸⁶

Pour mener à bien notre recherche, nous avons choisis d'utiliser principalement des entretiens. Ces derniers permettent en effet au chercheur de récolter un éventail large d'informations. L'objectif de notre travail étant de comprendre la situation politique des femmes gabonaises (voire l'absence de situation de la majorité d'entre elles), de mettre à jour les mécanismes qui expliqueraient leur statut sur la scène, mais aussi comprendre leur positionnement, leur choix lorsque c'est le cas, dans le jeu politique, nous avons de fait besoin d'un outil qui nous permette d'apporter des réponses aux questions que nous nous posions, tout en nous faisant entrevoir *« les questions que se posent les acteurs sociaux eux-mêmes »⁸⁷*. Ceci nous permettrait en définitive de mettre en avant des tranches de leur vie afin d'éclairer le problème qui est le nôtre. Pour ce faire, nous avons opté pour des entretiens semi-directifs que nous avons voulu les plus ouverts possible. L'avantage, de notre point de vue, de cette méthode de recueil, est qu'elle permet de recueillir une information essentiellement qualitative sur les itinéraires et le vécu politiques. L'entretien semi-directif nous a permis en outre, de baliser nos échanges, et de ne pas multiplier à l'infini les thèmes abordés, tout en donnant la possibilité aux enquêté(e)s de s'exprimer dans le cadre que nous avons défini, en même temps qu'ils pouvaient s'exprimer sur des faits et situations qu'ils jugeaient importants, et que nous n'avions peut-être pas envisagés. Pour ce faire, notre guide comptait certes un certain nombre de thématiques, mais nous avons systématiquement laissé à nos enquêtés, la possibilité, avant de clore l'échange, d'aborder des sujets qu'ils estimaient importants pour éclairer leurs propos.

A côté de ces entretiens individuels, nous avons, bien malgré nous, procédé à quelques entretiens collectifs, sans que ceux-ci aient été prévus, et sans que nous ne nous y soyons préparé. Cette technique nécessite sans aucun doute une préparation que nous ne possédions pas, mais il nous

⁸⁶ Nicole BERTHIER, *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, 2^{ème} éd. Paris, Armand Colin, 2006, p.8

⁸⁷ Eric SAVARESE, *Méthode des sciences sociales*, Paris, Ellipses, 2006, p.11

a semblé important, de saisir les opportunités qui s'offraient à nous d'échanger avec ces informateurs que nous n'aurions pas pu rencontrer ultérieurement. Toutefois, cette pratique est restée exceptionnelle et les groupes se sont limités à deux individus. Au-delà, il nous aurait objectivement été impossible de conduire ces entretiens.

Enfin, les durées de nos différents échanges ont été des plus variables, de 1h01mns pour le plus court, à 1h53mns pour celui qui aura mis le plus de temps.

Au Gabon, souvent, tout ce qui touche au Politique relève de l'intimité, du secret, et certaines de nos questions, notamment celles relatives à la *cohabitation* entre femmes et hommes sur la scène politique, aux difficultés rencontrées par ces dernières, et aux comportements affichés par les hommes vis-à-vis d'elles, semblaient aborder l'innommable, l'indicible. Souvent, une fois les entretiens achevés, et le dictaphone arrêté (lorsque celui-ci était accepté), les conversations se poursuivaient, parfois longtemps, et de façon beaucoup plus libre et enrichissante, ce qui nous a permis de confirmer la méfiance qui persiste vis-à-vis de certaines thématiques.

Nos échanges, se sont déroulés, soit sur les lieux de travail, soit au domicile, soit à l'Assemblée Nationale ou au Sénat (pour les élus), au siège des différents partis, ou encore dans des lieux neutres en centre-ville. Si quelques premières rencontres ont pu être réalisées aux sièges de certains partis, très peu de nos personnes ressources ont souhaité que s'y déroulent les entretiens.

c- Notre échantillon

La constitution de notre échantillon final n'aura pas été chose aisée. En plus des difficultés à entrer en contact que nous avons abordé, un autre obstacle s'est présenté. En effet, l'une des conditions qui nous aura été imposées par quelques-unes de nos enquêtées aura été le fait que leur identité ne soit pas associée à certains de leurs propos. Finalement, nous estimons que ce souci d'anonymat ne nuit aucunement aux propos tenus.

Finalement, notre échantillon sera composé de femmes et d'hommes politiques de la majorité et de l'opposition, de la société civile, de Gabonaises et Gabonais professionnellement actifs ou non, et appartenant à des catégories sociales variées.

Tableau 2 Présentation générale de notre échantillon de recherche.

Femmes	39
Hommes	26
Total	65

Notre échantillon se compose essentiellement de femmes, 39 sur une population de 65. Cette prédominance s'explique par le fait que nous avons souhaité mettre en avant principalement le vécu des femmes sur la scène politique, retracer leurs itinéraires, comprendre leurs logiques et leurs choix, et mettre en lien leur identité politique et leur identité sociale et familiale.

Tableau 3 Répartition de notre échantillon politique par appartenance

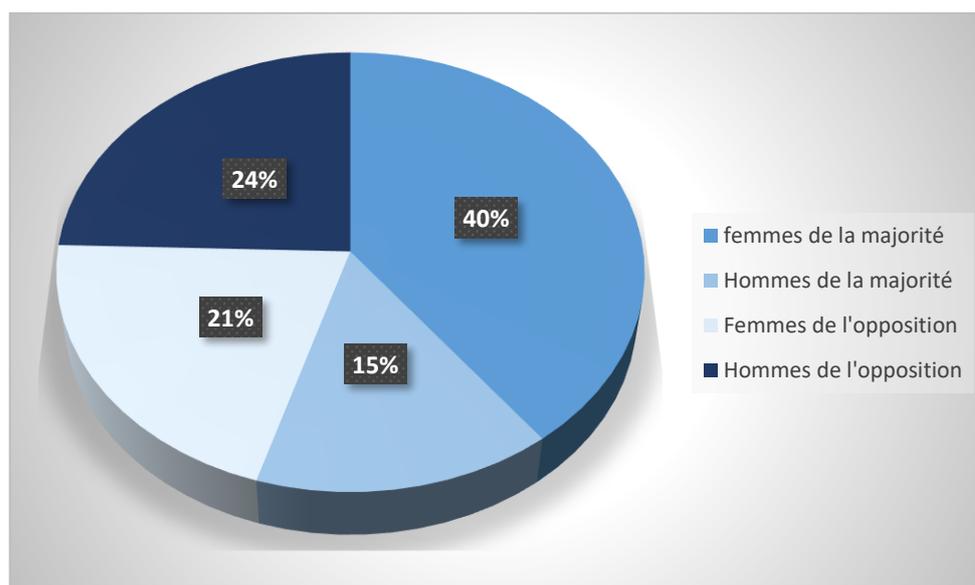
	Opposition	Majorité	Total
Femmes	11	21	32
Hommes	13	8	21
Total	24	29	53

De ce tableau, nous retiendrons essentiellement que les femmes et les hommes de la majorité politique sont également majoritaire au sein de notre échantillon. Ceci s'explique par le fait que le Parti Démocratique Gabonais au pouvoir depuis les années 1960 est le plus important du paysage politique. Ses élu(e)s, ses représentant(e)s, ses militant(e)s sont de fait plus nombreux que ceux des autres formations politiques. De fait, la probabilité de rencontrer plutôt des membres de celui-ci est largement supérieure à celle d'en rencontrer de l'opposition.

Un autre constat est qu'il y a plus d'hommes de l'opposition présents que de femmes de ce même bord politique. Si nous ne nous en étions pas rendue compte au moment même de nos entretiens, il apparaît en fin de compte, que ces derniers ont été plus disponibles mais surtout plus accessibles.

Le diagramme suivant nous donne une meilleure lisibilité du tableau que nous venons de présenter.

Diagramme 1 Répartition de l'échantillon politique par appartenance.



Comme nous le montrerons dans la suite de ce travail, l'univers associatif occupe une place centrale dans le chemin politique des femmes gabonaises. Le tableau ci-dessus nous en donne un aperçu pour ce qui est des membres de la majorité politique.

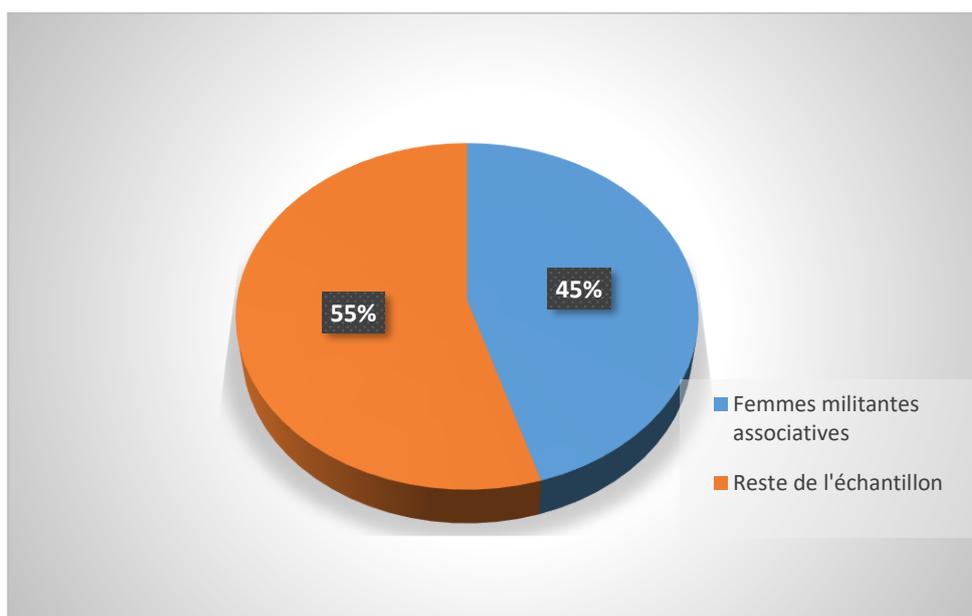
Tableau 4 Répartition associative de nos enquêtés politiques

	Associatif	Non associatif	Total
Femmes	24	8	32
Hommes	5	16	21
Total	29	24	53

De ce tableau, nous retiendrons qu'au sein de notre population politique, 25 individus sur un total de 53 appartiennent au monde associatif. Cette appartenance est de loin plus importante chez les femmes. En effet, les 3 quarts d'entre elles sont militantes associatives, ce qui nous a permis d'établir un lien entre engagement politique et engagement associatif.

Nous avons choisi dans le diagramme suivant de mettre en lumière l'importance de l'associatif chez les femmes politiques rencontrées. Ces dernières représentent tout de même à elles seules, 45% de l'échantillon

Diagramme 1 Importance de l'associatif chez les femmes politiques.



Une des variables qui nous semble importante est celle liée au niveau d'étude. Le tableau suivant présente nos enquêtés sous cet angle.

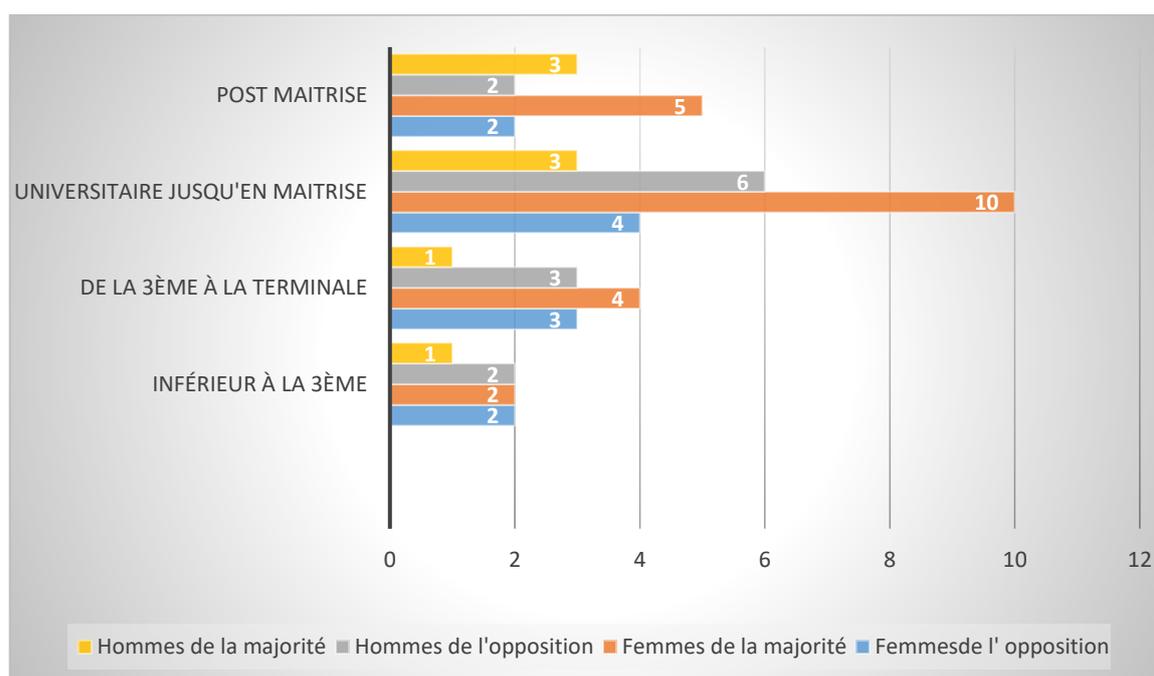
Tableau 5 Répartition de nos enquêtés politiques par niveau d'étude.

	Femmes de l'opposition	Femmes de la Majorité	Hommes de l'opposition	Hommes de la majorité	Total
Inférieur à la 3ème	2	2	2	1	7
De la 3ème à la Terminale	3	4	3	1	11
Universitaire jusqu'en maîtrise	4	10	6	3	23
Post maîtrise	2	5	2	3	12
Total	11	21	13	8	53

De nombreux constats peuvent être faits. Nous en retiendrons un ici, à savoir que l'essentiel de notre échantillon politique appartient à la *catégorie* des universitaires. Ce qui permet de mettre à jour une population politique particulièrement instruite. Si nous approfondissons notre raisonnement, nous noterions que le *groupe* des *postbac* regroupe 35 individus sur 53, soit 66%.

Le graphique suivant répartit la population politique totale par niveau d'étude.

Graphique 2 Répartition par niveaux d'études des enquêtée(e) politiques.



Après avoir présenté la partie politique de notre échantillon, nous allons en faire de même pour notre population non politiquement active.

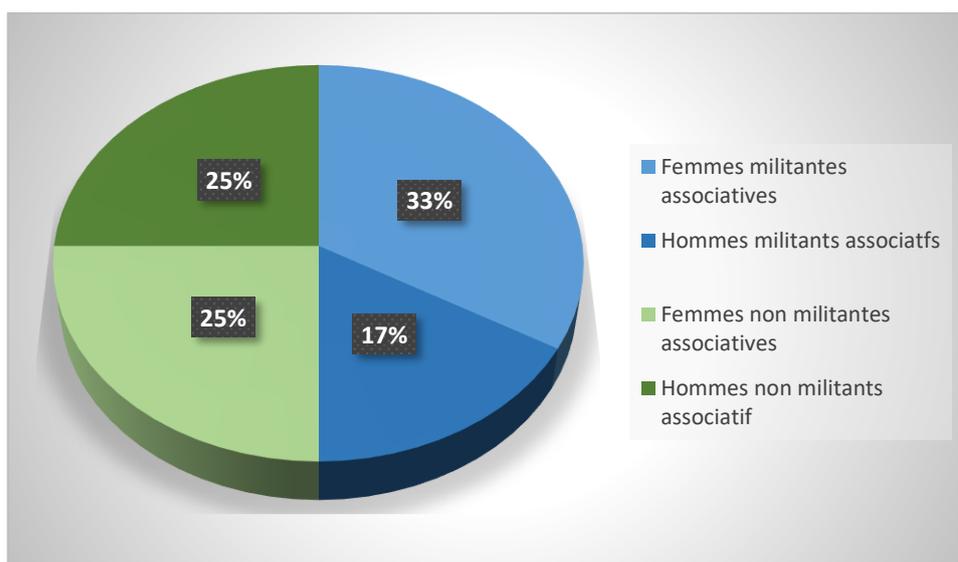
Le tableau suivant s'intéresse à l'appartenance associative ou non de la population non politique de notre échantillon.

Tableau 6 Répartition associative de nos enquêtés non-politiques

	Associatif	Non associatif	Total
Femmes	4	3	7
Hommes	2	3	5
Total	6	6	12

En raison de la faiblesse de cette portion de notre échantillon, l'importance de l'univers associatif ne s'impose pas de prime abord comme cela est le cas pour notre échantillon politique. Toutefois, précisons qu'ici, les femmes militantes associatives représentent tout de même 33.33% de cette portion d'échantillon, soit plus du quart.

Diagramme 2 Répartition associative des enquêtés non politiques.



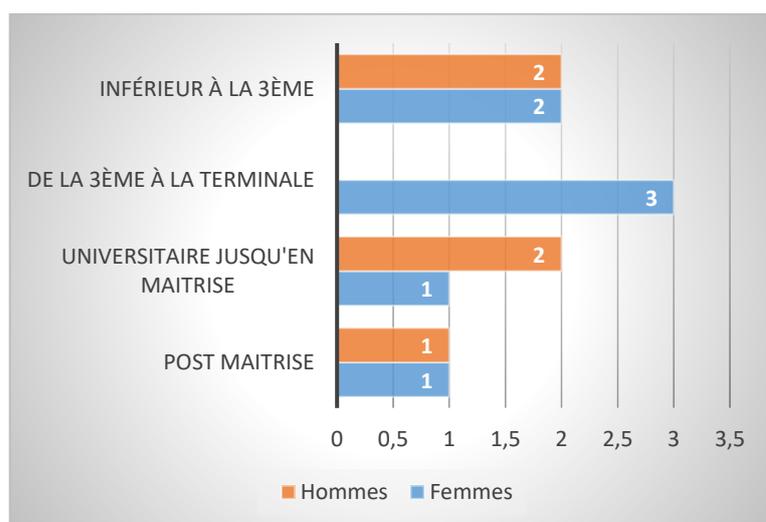
Enfin, nous allons nous intéresser au niveau d’instruction de la population non politique de notre échantillon.

Tableau 7 Répartition de nos enquêtés non politiques par niveau d’études

	Femmes	Hommes	Total
Inférieur à la 3 ^{ème}	2	2	4
De la 3 ^{ème} à la terminale	3	0	3
Universitaire jusqu’en maîtrise	1	2	3
Post maîtrise	1	1	2
Total	7	5	12

Ici, nous observons une relative égalité des niveaux. Toutefois, les effectifs se réduisent tout de même au *sommet* de l’instruction scolaire, ce qui cadre parfaitement avec la tendance que nous observerons en matière de hiérarchie politique, à savoir une base organisationnelle assez large, pour un sommet toujours plus étroit. Le graphique ci-dessous nous permet de mieux nous rendre compte de cette tendance.

Graphique 3 Echantillon non politique : niveau d'étude.



Pour résumer, nous avons travaillé avec une population totale de 65 individus répartie de la façon suivante : 60% de femmes, soit 39 individus, pour 40% d'hommes (26 individus) ; un échantillon politique de 53 membres, soit 81.54 % de notre population totale.

Les femmes engagées représentent quant à elles, 60.38% de notre échantillon politique, et 49.23% de notre population totale. Les hommes politiques pour leur part sont présents à hauteur 39.62% de notre échantillon engagé, et 32.30% de notre échantillon total.

Les femmes non politiquement actives sont présentes à hauteur de 7, soit 10.77% de notre population totale et 58.33% de la population non politiquement active. Du côté des hommes n'ayant pas d'activité politique, ils représentent 7.70% de notre échantillon global, et 41.66% des non-politiques.

Un autre point que nous souhaitons aborder brièvement ici et sur lequel nous reviendrons dans le présent travail, est celui relatif à l'engagement associatif. En effet, sur notre population totale de 65 personnes, 35, soit 53.85% sont engagées sur le plan associatif (aussi bien des associations sportives, religieuses, culturels.), et les femmes représentent 80% de cette population. Celles qui sont politiquement actives, sont les plus présentes ici, elles le sont à hauteur de 68.57% contre 11.43 % de celles n'ayant pas d'activités politiques.

Du côté des hommes, ces tendances sont moins importantes, ils ne représentent que 20% de la population active au sein d'associations. Du côté des politiques, on notera 14.28% ayant une activité associative et nous tombons à 5.71% lorsque nous nous intéressons aux hommes non politiques.

Nous entrevoyons là un lien étroit entre la participation sociale et la participation politique des femmes gabonaises. Comme le soulignaient déjà Nonna MAYER et Pascal PERRINEAU, « *l'engagement politique semble obéir à une logique forte : celle de la position sociale qui entraîne un certain sentiment de compétence sociale et politique qui lui-même génère un certain niveau de participation* »⁸⁸, c'est dire en définitive que « *les indicateurs de la participation covarient [entre eux, mais également avec] d'autres activités sociales* »⁸⁹

Une fois présentés ces quelques préalables d'ordre méthodologique, il convient, nous semble-t-il afin d'éclairer le propos du présent travail, de présenter de façon générale, la situation des femmes d'Afrique. Plus que le simple ensemble géographique, c'est essentiellement l'entité politique avec notamment Union Africaine qui va nous intéresser.

⁸⁸ N. MAYER, P. PERRINEAU, *Les comportements politiques*, Armand Colin, Paris, 1992. p.18

⁸⁹ Ibidem, p. 14

Chapitre Second : vue générale de la situation socio-politique des femmes d'Afrique noire.

Introduction

Pourquoi avoir choisi de commencer un travail sur *l'engagement politique des femmes gabonaises* par une *Vue générale de la situation socio-politique des femmes d'Afrique noire* ? Quel est l'intérêt d'opérer un si grand détour, lorsque l'on sait que, d'un bout à l'autre du continent, les réalités diffèrent, même si de façon générale, la problématique de la condition des femmes apparaît aujourd'hui comme une question universelle ? Chaque continent a ses spécificités, chaque pays ses réalités, chaque groupe social ses disparités. Pourquoi alors élargir de la sorte notre champ d'étude ?

Il importe, pour avoir une vue globale et la plus juste du phénomène, d'élargir les perspectives, de voir les avancées qui sont faites à l'échelle du continent et ainsi, situer le Gabon dans *la grande histoire des droits des femmes*. Ce *détour* nous semble-t-il, permettra de mieux apprécier et mesurer les efforts, mais aussi et surtout, les manquements enregistrés dans ce long processus. A travers les mesures des organisations continentales, la volonté réelle des politiques gabonaises apparaîtra plus claire : les décisions prises en vue d'améliorer le statut des femmes émanent-elles de volontés propres au pays, ou au contraire, s'agit-il simplement de mesures prises dans un souci de conformité avec le mouvement continental ?

Tenter une approche de la situation des femmes africaines, nous permettra en définitive de situer le Gabon à l'échelle continentale, et ainsi, d'une certaine façon, confronter ses réalités à d'autres culturellement proches, et ainsi voir, de façon générale, quelles différences dans la mise en œuvre existent au regard de *projets communs* concernant la situation des femmes.

La vie des Africaines est assez méconnue, aussi bien des Africain(e)s eux-mêmes, que du reste du monde. Leur *présence-visible* sur la scène politique est certes faible, il n'en demeure pas moins que certaines se sont engagées depuis longtemps dans des processus d'autonomisation économique et d'affirmation publique.

Depuis ALIMOTU PELEWURA qui, coordonnait les commerçantes de Lagos lorsque ces dernières ont refusé la taxation sur les marchés de la ville, en passant par Albertina SISOLU et Lillian NGOYI qui furent deux grandes figures de la ligue des femmes de l'African National Congress (ANC) durant les luttes anti-apartheid en Afrique du Sud, pour en arriver à Me Isabelle AMEGANVI du Collectif « Sauvons le TOGO » qui a initié le 26 août 2012 une grève du sexe pour dénoncer les arrestations arbitraires réalisées lors d'une manifestation liée au respect des droits de l'homme et à la

Démocratie au Togo, les actions de femmes africaines existent, pèsent tout de même d'un certain poids sur la scène, bien qu'elles ne soient que peu ou pas médiatisées.

Ce détour a su s'imposer à nos yeux comme nécessaire, tant il importe de situer le Gabon dans cette Afrique politique au sein de laquelle les 55 pays du continent œuvrent afin de permettre une meilleure intégration aussi bien politique qu'économique de l'ensemble des Etats membres. Aussi, parler de l'ensemble des pays de l'Union serait une gageure, tant la tâche nous semble immense, les différences nombreuses et l'accès aux documents inégales. Ainsi, nous limiterons notre analyse du continent à quelques exemples parmi les plus significatifs.

Section 1. L'Afrique et la question des femmes.

De façon générale, l'histoire du continent africain est très peu celle des Africaines. Les recherches qui s'y sont intéressées n'ont que peu tenu compte du rôle et de l'importance que ces dernières ont eu dans l'histoire.

Section 1.1 Organisation et commémorations

a- L'organisation panafricaine des femmes

Depuis des décennies (l'Année Internationale de la Femme décrétée par l'ONU en 1975 est souvent considérée comme point de départ), les efforts engagés sur le plan continental en matière *d'égalité des sexes, d'approche genre, d'autonomisation des femmes, ou d'émancipation*, sont très nombreux, et bien plus anciens qu'on pourrait le penser. Certaines de ces initiatives ou de ces organisations sont locales, nationales, régionales et même continentales pour les plus importantes. Ne se limitant pas à un secteur unique d'activités, elles touchent aussi bien au développement comme le fait la WILDAF/FeDDAF⁹⁰ (Women in law and development in Africa/ femmes droit et développement en Afrique), à la recherche, comme le fait l'AFARD⁹¹ (Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement), qu'au social avec le CNLPE (comité National de lutte contre la pratique de l'excision au Burkina Faso). Le tissu associatif africain est vaste, et les organisations qui mettent les femmes au centre de leurs préoccupations sont nombreuses et souvent très anciennes.

Les préoccupations du continent en matière d'égalité des sexes sont très anciennes. Alors que l'O.U.A⁹² (Organisation de l'Unité Africaine, ancêtre de l'Union Africaine) ne sera définitivement créée qu'en 1963, la Conférence des Femmes Africaines (C.F.A), elle verra le jour le 31 juillet 1962.

⁹⁰ Le WILDAF/FeDDAF appartient à un plus vaste réseau continental, qui milite entre autres, pour les droits des femmes en Afrique, son principal objectif en matière de genre est de repositionner concrètement et officiellement la femme dans la sphère du développement, en veillant notamment que cette dernière puisse jouir de la totalité de ses droits humains. Le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée Conakry, le Mali, le Nigeria, le Sénégal et le Togo sont les membres permanents de l'organisation, ce qui ne l'empêche pas de travailler avec les autres pays d'Afrique de l'ouest

⁹¹ Cette organisation voit le jour à Dakar en 1977 par des universitaires qui, tout en déplorant le nombre limité de femmes dans la recherche, souhaitaient la création d'un réseau continentale de chercheuses. Le point commun qui lie cette organisation à la précédente, est de voir en la femme un acteur clé du développement continental.

⁹² L'OUA qui a existé de 1963 à 2002, s'est notamment donné comme objectif de faire disparaître les dernières traces du colonialisme, et prônait une Afrique libre, unie, et la coopération entre les différents Etats membres. Le continent a pris de nombreuses mesures et réalisé de nombreuses avancées dans divers domaines (même si des controverses existent), nous pouvons citer La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples en 1981, Le programme prioritaire de Redressement Economique en Afrique...

Les objectifs très ambitieux qu'elle se fixait étaient l'autonomisation coloniale du continent, la lutte contre l'Apartheid et l'instauration du principe de respect des droits humains. Après les indépendances, les femmes africaines s'organisèrent, afin de mettre en commun les réalités par elles vécues, au sein d'une seule et même organisation. Elles souhaitaient, à travers cette meilleure connaissance de leurs situations à travers le continent, mettre en œuvre les instruments de leur *émancipation*.

Idéalement, l'OPF souhaite réunir toutes les organisations de femmes des Etats membres, ce qui lui permettrait de canaliser les actions, de présenter des revendications communes aux femmes de chaque pays, et surtout de le faire de façon homogène et cohérente. En choisissant la variable *genre* comme principal angle d'action, l'OPF milite pour une meilleure connaissance et reconnaissance des inégalités vécues par les femmes africaines. Les actions posées par l'organisation sont nombreuses, et ne se limitent pas uniquement aux *problèmes des femmes*. Il serait sans aucun doute plus judicieux de dire qu'il s'agit de femmes qui s'organisent pour faire entendre leur voix, de femmes qui ont décidé d'agir pour le bien de tous, sans distinction de sexe. Ces dernières dénoncent les difficultés rencontrées par les autres femmes sur le continent certes, mais aussi, toutes les difficultés que vit le continent de façon générale.

Les actions posées sont de fait nombreuses et multisectorielles. Pour celles concernant directement les femmes, il est question de redéfinir le *rôle et la place* que ces dernières devraient occuper dans le processus de développement, aussi bien social, économique que culturel du continent. Par ses actes, l'OPF entend aider au renforcement des droits des femmes, et ainsi parvenir à un meilleur degré de représentativité politique.

Dans le souci de donner plus de possibilité de réussite, et plus de visibilité à son action, l'Organisation Panafricaine des Femmes a noué des partenariats, notamment avec l'ONU à travers son Conseil Economique et Social (ECOSOC), l'UNESCO avec un statut de consultant, et également avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Sur le plan continental, elle défend également des liens de coopération avec l'Union Africaine et affirme adhérer totalement à l'Acte Constitutif de l'UA, bien que dans les textes, aucun rôle ni d'Institution, ni d'Organe, ni de comité technique ne lui soit reconnu.

L'OPF est une organisation ambitieuse, dont les objectifs visent principalement à l'amélioration des conditions des femmes, mais aussi, à la prise en compte d'une voix féminine dans le fonctionnement et la gestion du continent. Son action se heurte cependant à de nombreuses

pesanteurs, d'ordre culturel et structurel. En effet, malgré les nombreuses actions posées, les revendications, les rencontres organisées, et même si certains Etats se sont engagés à travailler à une meilleure prise en compte des difficultés rencontrées par les femmes et liées à leur sexe et à veiller à une meilleure intégration de ces dernières dans leur processus de développement, aucun changement significatif dans le vécu des femmes africaines n'est à noter à l'échelle continentale. Même si certains cadres juridiques ont été revus, leur vulgarisation, et leur mise en application restent pour l'instant encore très peu visible.

b- La Journée Panafricaine des Femmes

Le 08 mars de chaque année, depuis 1975 le monde célèbre la Journée Internationale des Droits des Femmes. Sur le continent africain, des actions s'inspirant de ce qui précède existent également. C'est ainsi que, les célébrations, commémorations, et autres engagements visant à faire connaître et à améliorer le statut des femmes sont nombreux sur le continent, même si d'un point de vue de pratique, peu de grands changements sont visibles. Afin de mettre en avant ces nombreux *efforts*, et les quelques avancées qui peuvent en découler, nous allons ici vous en présenter quelques-unes.

La première célébration de la Journée Panafricaine des Femmes ou Journée Internationale des Femmes Africaines remonte à 1974. Après la rencontre de la Fédération Démocratique Internationale des Femmes (FDIF), en Autriche en 1958, c'est-à-dire, peu avant la vague des indépendances sur le continent, la délégation des femmes venues d'Afrique décida de la création d'une organisation africaine des femmes, par cet acte, «(...) elles s'élèvent pour leur cause et leur patrie. »⁹³ Quatre ans plus tard, la Conférence des Femmes Africaines (CFA) voyait le jour à Dar El Salam en Tanzanie. Sa vocation était d'être une plate-forme au sein de laquelle les femmes africaines se retrouveraient pour partager les expériences de leurs pays respectifs, et ainsi créer une dynamique commune à l'échelle continentale. Elle leur offrait ainsi un lieu d'échange et de partage.

Lors du congrès de la CFA qui s'est tenu à Dakar à 1974, deux des principales décisions qui furent prises ont été, d'une part de faire de la Conférence Africaine des Femmes l'Organisation Panafricaine des Femmes, et de l'autre, de mettre sur pieds une journée consacrée à la femme africaine. Il fut donc décidé que le 31 juillet, date de la création de la CFA, et date non officielle qui marque la naissance de l'engagement des africaines à l'échelle continentale en matière d'égalité entre

⁹³ Annie flore ASSENGUET YOGOULOU JOLY, *L'évolution des droits des femmes et leur engagement vers une égalité réelle : le cas du Gabon*. Paris, Les Editions du Panthéon, 2018, document non numéroté

les sexes, serait désormais considérée comme la Journée Panafricaine des Femmes, ou journée Internationale de la femme africaine.

Cette journée est le moment de célébrer les femmes du continent, de leur rendre hommage, de mettre un accent particulier sur ces quelques africaines qui ont pu se démarquer, et de façon générale, laisser les femmes s'exprimer. Elle est aussi l'occasion de faire le point sur ce qui a été fait, mais surtout sur ce qui reste à faire en matière de droit des femmes. A travers le continent, les pays membres de l'OPF célèbrent la Journée Panafricaine des Femmes, généralement, par l'intermédiaire de différentes associations affiliées à l'organisation. Le thème choisi l'est pour toutes et tous, et selon les réalités de chaque pays, des spécificités locales sont introduites. Ce choix semble avoir été fait, pour que les célébrations cadrent au mieux avec les réalités propres à chaque pays, tout en gardant une cohérence continentale. A titre d'exemple, pour l'édition 2012 la célébration était placée sous le signe de « *Cinquante ans après la création de l'Organisation panafricaine des femmes, quelles sont nos attentes ?* »⁹⁴ Au Mali, en raison du climat politique qui prévalait, la célébration a été axée de façon plus spécifique autour de la thématique : « *Cinquantenaire de l'OPF : paix et sécurité, un défi pour les femmes du Mali*

La Journée Panafricaine des Femmes a une vocation *plutôt dénonciatrice* plus que revendicatrice. On dénonce en effet les mauvais traitements dont sont victimes les femmes à travers le continent, l'inégal accès à l'éducation, les violences... cependant, de notre point de vue, dénoncer une situation jugée inégalitaire est certes un premier pas dans le long processus qui mène à une meilleure prise en compte, et à terme vers plus de justice, notamment sociale, mais à elle seule, elle ne saurait en venir à bout. Au-delà de tout il importe, pour que les choses changent réellement, que des actions plus fortes et plus revendicatrices soient posées en continue. Il semblerait que sur ce chemin, l'OPF/JPF ait encore quelques étapes de retard. En effet pour la célébration du 21 juillet 2012 (commémoration à la fois de l'OFP et la JPF), cinquante ans après la création de la CFA, l'OPF en est encore, d'après le mot de Mme DIALLO KAMA Sakiliba (représentant de l'OPF au Mali) à « *recenser les besoins des femmes au niveau de chaque pays membre après 50 ans de lutte pour la promotion de la femme* »⁹⁵. On dénonce, mais on revendique peu, ou alors, on revendique mal. Après 50 ans d'existence, il semble que très peu d'avancées qui soient à mettre au crédit de cette institution aient réellement été réalisées.

L'existence d'une journée pour rappeler à tous les différentes inégalités, les nombreux

⁹⁴ <http://www.slateafrique.com/334828/journee-panafricaine-des-femmes-un-defi-renouvelle-50-ans-apres>

⁹⁵ <http://www.maliweb.net/societe/paroles-aux-femmes-journee-panafricaine-des-femmes-cinquante-ans-de-lutte-pour-une-meilleure-condition-de-vie-des-femmes-82915.html>

stéréotypes et les difficiles conditions de vie des femmes africaines est une initiative intéressante. Durant vingt-quatre heures, le monde redécouvrira la réalité de leur vécu. A travers des tables rondes, des conférences, des rencontres, on révélera la pénibilité de leur quotidien, on discutera des voies et moyens à mettre en œuvre pour tenter d'améliorer la situation des femmes. Cependant, il importe de s'interroger sur la réelle nécessité, voire sur l'intérêt d'une telle célébration. Une « *journée internationale de* » a pour objectif d'après l'ONU de « *contribuer, à travers le monde, à la réalisation des objectifs de la Charte des Nations Unies ainsi qu'à la sensibilisation du public sur des sujets politiques, sociaux, culturels, humanitaires ou ayant trait aux droits de l'homme.* »⁹⁶ Ces journées s'inscrivent donc dans le cadre d'objectifs précis et fixés à l'avance, et visent entre autres choses, à mieux faire connaître et surtout, à améliorer les différentes causes qu'elles servent. Il semble évident, pour une meilleure réalisation des buts à atteindre, que la population concernée soit également associée. Or, que se passe-t-il lorsque les objectifs sont confusément définis ? Lorsque les priorités sont maladroitement cernées ? Quel peut être l'impact réel d'une telle journée⁹⁷ lorsque l'on sait qu'en Afrique les droits des femmes sont ouvertement bafoués, que pour la plupart des pays d'Afrique noire notamment, la polygamie⁹⁸ est un droit masculin et que, de plus, elle est admise même par certaines femmes ? Quel chemin a réellement été parcouru, lorsque l'on sait que dans l'essentiel des pays africains, l'avortement reste interdit, même en cas de viol ?

A titre d'exemple, au Sénégal⁹⁹, l'IVG est punie d'une à cinq années de prison, et d'une amende de 20.000 à 100.000 FCFA (30.5€ à 152.6€) pour celui qui l'aura pratiqué, les peines encourues sont sensiblement les mêmes pour la femme qui l'aura subi. Le Mali¹⁰⁰ va un peu plus loin, en considérant comme avortement toute tentative aboutie ou non, et qui, dans le cas où elle aurait abouti, se sera soldée par l'expulsion de l'embryon ou du fœtus, même si ce dernier survit. Les peines encourues sont d'une à cinq années d'emprisonnement et de 20.000 à 1.000.000 FCFA (30.5€ à 1526€) d'amende.

Le tableau ci-dessous illustre les peines encourues en cas d'avortement dans quelques pays d'Afrique, ce qui nous permet de voir à quel stade se situent encore les femmes dans la jouissance et

⁹⁶ <http://www.un.org/fr/events/observances/>

⁹⁷ En Afrique, certains pays, en marge de la Journée Internationale des femmes, en marge de la journée panafricaine des femmes, organisent d'autres journées propres au pays : le 09 août, l'Afrique du sud célèbre sa journée Nationale de la femme, la Tunisie le fait le 13 août, le Tchad, lui va plus loin avec une semaine de la femme tchadienne

⁹⁸ Certains pays toutefois la proscrirent, du moins de façon légale, c'est notamment le cas de la Côte d'Ivoire qui dispose en son Article 2 du chapitre premier de la Loi n° 64-375 du 7 octobre 1964, relative au mariage, modifiée par la loi n° 83-800 du 2 août 1983 que « – Nul ne peut contracter un nouveau mariage avant la dissolution du précédent. Au cas où le mariage est dissous par le divorce ou annulé, une nouvelle union ne peut être contractée avant l'accomplissement des formalités prévues à l'article 14 de la loi sur le divorce et la séparation de corps. »

⁹⁹ Article 305 du code Pénal

¹⁰⁰ Article 170 du code pénal

l'appropriation de leurs corps.

Tableau 8 Peines et amendes encourues en cas d'avortement¹⁰¹

	Peines	Amendes	Articles du code Pénal
Mali	1 à 5 ans	20.000 à 1.000.000 FCFA (30.5 à 1526 €)	170
Sénégal	1 à 5 ans	20.000 à 500.000 FCFA (30.5 à 763 €)	305
R.D Congo	5 à 15 ans	Aucune amende mentionnée	165-166
Côte d'Ivoire	1 à 10 ans	150.000 à 10.000.000 FCFA (230 à 15267 €)	366
Niger	1 à 10	20.000 à 500.000 FCFA (30.5 à 763 €)	295

Demander un meilleur rôle dans le développement économique ou plus de visibilité sur la scène publique sont des revendications certes légitimes au regard de la situation actuelle des femmes africaines, mais il nous semble que la première revendication, celle qui conditionnerait, dans l'absolu, le devenir de l'être social et politique femme, serait de manifester pour plus d'humanité, afin que chaque femme puisse disposer de son corps, ou plus simplement, qu'elles aient le droit de choisir. L'égalité entre les hommes et les femmes ne se joue pas uniquement sur le terrain politique, ni dans le monde du travail, ni même dans la répartition des tâches au sein de la sphère familiale. Le croire nous semble une grave erreur. Elle s'enracine dans toutes ces *petites choses* du quotidien et des habitudes des uns et des autres, qui peuvent ne pas sembler aller à l'encontre des droits des femmes, mais qui pourtant sont incontournables pour qui veut l'égalité.

Dans la lutte des femmes africaines, il y a différents combats qui, il nous semble, devraient être menés séparément. Tout mener de front, ne nous semble pas nécessairement gage d'avancées significatives. Il y a au préalable un combat social, c'est celui contre les violences faites aux femmes comme c'est le cas au Liberia avec le GBV¹⁰² (Gender Based Violence), celui du droit d'accès à

¹⁰¹ Pour le Mali : Loi 01-079 du 20 aout 2001. Pour le Sénégal : Loi de base n°65-60 du 21 juillet 1965 portant code pénal. Pour la République Démocratique du Congo : Code pénal congolais :Décret du 30 janvier 1940 tel que modifié et complété à ce jour. Pour le Niger :Loi N° 2003-025 du 13 juin 2003 modifiant la loi N° 61-27 du 15 juillet 1961, portant institution du Code Pénal, Journal Officiel spécial N° 4 du 7 avril 2004. Pour la Côte d'Ivoire Code Pénal, loi N°81-640 du 31 juillet 1981 instituant le Code Pénal.

¹⁰² Le Gender Based Violence est un vaste programme mis en place au Liberia pour lutter contre tous les types de violences basées sur le genre.

l'IVG, et là, le continent africain reste sans conteste l'un des plus réfractaire en matière d'avortement. Seuls deux pays l'autorisent : la Tunisie (même si la morale et les pressions sociales demeurent encore très présentes) et l'Afrique du Sud (le droit est acquis, mais dans les faits, de nombreux obstacles demeurent). A côté de ces 2 pays, quelques autres *tolèrent* l'IVG. Ainsi, la Zambie la rend légale uniquement en cas de viol notamment. Si d'autres pays comme le Botswana, la Gambie, le Cameroun, les Comores, le Rwanda par exemple, le considère comme illégal. Des causes médicales plutôt restrictives peuvent cependant justifier le recours à interruption médicale de grossesse.

A côté de ce combat social, un autre aspect de cette lutte serait une meilleure éducation des jeunes filles. Si dans de nombreux pays, des efforts sont faits, pour permettre l'égal accès à l'institution scolaire, de nombreuses difficultés quant à l'effectivité des mesures prises demeurent. L'Afrique reste un continent fortement traditionnaliste, et pour des générations d'adultes qui ont-elles-mêmes vécu dans des sociétés au sein desquelles l'éducation des petites filles était loin d'être une priorité, il n'est pas aisé d'aller contre ces valeurs traditionnelles, et l'image des femmes qu'elles véhiculent.

De notre point de vue, les droits sociaux conditionnent l'égalité réelle en politique en ce sens que, c'est armé de leurs acquis sociaux et de la conscience de ces derniers, que les femmes pourront faire face à l'hégémonie masculine sur le champ politique. Cependant, en parlant de luttes sociales nous ne voulons nullement signifier une quelconque intégration sociale comme certains le laisseraient croire. Ce n'est pas parce que les femmes auront milité au préalable dans des associations que l'univers de la politique leur sera moins hostile. Nous parlons ici de réelles avancées dans le champ des droits humains, dans les représentations que les hommes se font, dans l'image qu'ils ont des femmes, mais aussi dans la perception que certaines femmes ont d'elles-mêmes. Ce n'est qu'après *l'autonomie sociale*, que la possibilité d'une conquête politique sera envisageable.

Dans le prolongement de la journée panafricaine des femmes, et pour aller au-delà des nombreuses mesures continentales déjà prises, le continent africain décidait de consacrer la décennie 2010-2020 aux femmes, autour de la thématique : *Egalité du genre et autonomisation des femmes : une approche de la base au sommet*. Les 10 items retenus pour permettre à terme une redéfinition des rapports et une meilleure application des lois étaient les suivants :

1. La lutte contre la pauvreté et la promotion de l'habilitation économique des femmes et de l'esprit d'entreprise
2. L'agriculture et la sécurité alimentaire

3. La santé, la mortalité maternelle et le VIH/Sida
4. L'éducation, la science et la technologie
5. L'environnement, le changement climatique et le développement durable
6. La paix, la sécurité et la violence à l'égard des femmes
7. La gouvernance et la protection juridique
8. Le financement et la budgétisation du genre
9. Les femmes aux postes de responsabilité
- 10- Le mouvement des jeunes femmes

Ce mouvement décennal se voulait plus fédérateur que toutes les actions menées jusqu'alors, car il entendait inclure dans ses activités la population la plus large possible, « *depuis les premières dames jusqu'aux paysannes* »¹⁰³, en insistant également sur la participation de la diaspora africaine. De façon pratique, la décennie des femmes africaines apparaît également comme un appui aux projets existants en matière d'équité des genres. Dans la pratique, l'action de l'organisation serait relayée sur le terrain par différents comités, lesquels seraient ouverts à tous les citoyens sans distinction, ni de sexe, ni de classe sociale.

Section 1.2 La politique de l'Union Africaine en matière d'égalité des genres

De nombreuses actions sont entreprises sur le continent de façon locale, pour tenter de réduire les écarts qui existent entre les sexes en améliorant le statut des femmes. Ceux-ci sont d'autant plus ancrés, que généralement, ils trouvent leurs origines dans les différentes traditions africaines qui avaient toutes en commun, du moins pour l'essentiel, d'accorder un statut différent aux individus en fonction de leur sexe.

Il existe à l'échelle continentale, une organisation de femmes qui tente d'œuvrer en vue de centraliser et harmoniser les actions féminines. Malheureusement, l'ancrage continental de l'Organisation Panafricaine des Femmes nous semble relativement faible, et les difficultés et résistances rencontrées sur le terrain sont telles, que les avancées tardent à se faire sentir. Cependant, à une échelle beaucoup plus importante, plus institutionnalisée, plus politique également, et donc dotée de moyens plus importants, le continent africain a entrepris de s'attaquer aux problèmes de la

¹⁰³ Rapport de la première partie de la réunion de planification sur la décennie des femmes africaines (en prélude de la 54^{ème} session sur la commission sur la condition de la femme, 6 mars 2010, Bureau de l'Union Africaine, New York Etats Unis d'Amérique, disponible à cette adresse : <http://wgd.au.int/fr/content/r%C3%A9union-de-plannification-sur-la-d%C3%A9cennie-des-femmes-africaines>

condition des femmes, et donc aussi de l'égalité entre elles et les hommes. Il a mis en place un certain nombre de mesures ainsi que de nombreux instruments pour tenter de redéfinir les rapports asymétriques qui régissent la vie des africaines et des africains.

Nous aborderons ici des mesures propres à l'ensemble du continent, en laissant volontairement de côté les instruments internationaux auxquels l'Afrique a pris part, ce qui nous permettra de mieux appréhender la situation du Gabon, par rapport aux préoccupations continentales. Il importe de garder à l'esprit que le pays appartient à un ensemble politique, qui sans imposer un modèle de réflexion ou d'organisation, a cependant une influence au niveau des gouvernements, en ce sens qu'il existe une politique commune relative à tel ou tel autre secteur de l'organisation des différents Etats. Il ne nous semble donc pas inintéressant de faire une place à la politique de l'Union Africaine en matière de genre, d'autant plus qu'elle regroupe l'ensemble¹⁰⁴ des pays du continent et qu'en son article 4(1), elle s'engage à la « *promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes* »¹⁰⁵, et que pour y parvenir, de nombreuses mesures ont été prises.

a- Le protocole de Maputo ou Protocole à la Charte Africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique¹⁰⁶.

Il a été entériné par l'Union Africaine le 11 juillet 2003 et traduit le désir de venir à bout des discriminations dont sont victimes les femmes africaines, de mettre un terme à la violence (sous toutes ses formes) qu'elles subissent. Si l'article 2 de La Charte Africaine des Droits de l'Homme s'oppose déjà à la discrimination basée sur le sexe, et à toutes ses autres formes, que l'article 18 recommande aux différents pays membres de veiller à son élimination, il importait, par le présent protocole, de renforcer ces différentes mesures.

Les recommandations qui y figurent sont nombreuses. Elles préconisent « *l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes* »¹⁰⁷ (art.2), notamment par la révision des Constitutions pour les Etats dont la loi fondamentale comporterait encore des articles discriminants à l'égard des femmes. Il reconnaît institutionnellement, « *le droit à la dignité* » (art.3), et le respect de l'intégrité des femmes

¹⁰⁴ Il arrive qu'un état soit suspendu de l'organisation, généralement en raison de troubles politiques graves (coup d'état ou guerre civil par exemple). Au début des années 1980, le Maroc se retire de l'OUA, ancêtre de l'UA, en raison de nombreux désaccords liés à la reconnaissance de la République Arabe sahraouie Démocratique par l'organisation. Aussi, depuis la réintégration du Maroc en janvier 2017, après plus de 30 ans d'absence, l'Union Africaine regroupe l'ensemble des pays du continent.

¹⁰⁵ https://au.int/sites/default/files/pages/32020-file-constitutive_act_french-1.pdf

¹⁰⁶ Sur les 55 pays de l'Organisation, 35 Etats ont signé et ratifié le Protocole à la charte Africaine des Droits de l'homme et des Peuples relatif aux Droits des femmes, 15 l'ont signé, mais pas ratifié, et 3 n'ont ni signé, ni ratifié. Le cas du Maroc est particulier, car son retour au sein de l'UA est encore très récent.

¹⁰⁷ Tous les articles tirés du Protocole de Maputo sont visibles à cette adresse : <http://www.achpr.org/fr/instruments/women-protocol/>

(art.4), lequel passe nécessairement par la reconnaissance des violences sexuelles, y compris au sein du couple. Cet article recommande en outre que « *la peine de mort (...) [ne soit pas] prononcée à l'encontre de la femme enceinte ou allaitante* » dans les pays où elle est toujours en vigueur.

L'amélioration du statut des femmes, qui nous semble une étape incontournable pour parvenir ensuite à l'égalité entre les sexes, étant le fil conducteur du présent protocole, celui-ci devait donc, pour garder toute sa cohérence, s'attaquer à l'institution qu'est le mariage, fondé, en Afrique, de façon traditionnelle, autour de rapports hiérarchiques de domination¹⁰⁸. Les différents aspects y relatifs abordés visent à rendre les femmes plus autonomes, et à limiter leur invisibilisation dans le couple, car nombreux sont les textes qui continuent d'opérer une importante distinction entre les deux sexes en la matière. A titre d'exemple, le Code Civil¹⁰⁹ gabonais stipule au chapitre II du Titre II portant sur les effets du mariage, que :

- « *Le choix de la résidence de la famille appartient au mari ; la femme est obligée d'habiter avec lui, et il est tenu de la recevoir.* », (art.254) ;
- « *La femme peut exercer la profession de son choix, à moins que le mari demande au Tribunal de lui interdire, dans l'intérêt de la famille, l'exercice de cette profession.* » (art.261).

En matière plus spécifique de participation politique, l'article 9 du Protocole met l'accent sur la parité, et sur « (...) *la gouvernance participative et la participation paritaire des femmes dans la vie politique de leurs pays (...)* »¹¹⁰. Il recommande qu'il ne soit fait aucune distinction en matière d'élection, et que les postes de responsabilité soient équitablement *distribués*.

En plus du « *Droit à la paix* » (art10), de la « *Protection des femmes dans les conflits armés* » (art.11), du « *Droit à l'éducation et à la formation* », (art.12), des « *Droits économiques et [de la] protection sociale* » (art.13), le protocole recommande explicitement le « *Droit à la santé et au contrôle des fonctions de reproduction* » (art.14). On peut toutefois déplorer ici le fait que le droit à l'IVG ne soit pas total, il ne concerne en effet que « *l'avortement médicalisé, en cas d'agression sexuelle, de viol, d'inceste et lorsque la grossesse met en danger la santé mentale et physique de la mère ou la vie de la mère ou du fœtus.* »,¹¹¹. Le contrôle contraceptif des naissances apparaît lui

¹⁰⁸ L'un des exemples de cette situation pourrait être trouvée dans la pratique de la dot. Symbolique à l'origine, elle l'est de moins en moins et met plus en avant des aspects mercantiles. La femme apparaît plus comme un objet que l'on achète à un prix de plus en plus élevé, et la dépense effectuée par l'homme semble donner à ce dernier tous les droits sur sa femme.

¹⁰⁹ <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/58663/107508/F2044935657/GAB-58663.pdf>

¹¹⁰ <http://www.achpr.org/fr/instruments/women-protocol/#9>

¹¹¹ Article 14.C du protocole de Maputo

comme une nécessité.

L'article 25 enfin, traite en partie du non-respect du présent protocole. En effet, en cas de manquement, il est prévu que les Etats versent une « *réparation appropriée à toute femme dont les droits et libertés, tels que reconnus dans le présent Protocole, sont violés* »¹¹². Or, en raison de la forte pression sociale et de l'humiliation qu'elles peuvent ressentir, il nous semble que très peu de femmes osent porter les violences dont elles sont victimes devant les autorités, et en dénoncer les coupables, surtout lorsque celles-ci ont lieu au sein de la cellule familiale.

A côté du présent Protocole, d'autres mesures viennent enrichir le *combat* du continent en faveur des femmes.

b- La Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique.

Lors de la troisième session ordinaire de la Conférence de l'Union Africaine qui s'est tenue à Addis-Abeba en Ethiopie du 6 au 8 juillet 2004, les Etats membres, par l'intermédiaire de leurs représentants se sont engagés, à travers *la Déclaration solennelle sur l'Egalité de Genre en Afrique* (DSEGA) à mettre sur pieds un plan d'actions en vue de renforcer les outils déjà présents sur le continent en matière de lutte contre les discriminations et les violences dont sont victimes les femmes, et à agir dans le but de parvenir à l'égalité entre les sexes. Les préoccupations majeures étant « *la situation des femmes et l'impact négatif qu'ont sur les femmes les problèmes, tels que le VIH/SIDA, les conflits, la pauvreté, le nombre élevé des femmes réfugiées et déplacées, les pratiques traditionnelles néfastes, la violence contre les femmes, l'exclusion des femmes de la politique et du processus de prise de décision, l'analphabétisme et l'accès limité des filles à l'éducation* »¹¹³, la présente déclaration énonçait en substance, les voies et moyens à mettre en œuvre afin d'y parvenir.

Ainsi, concernant les femmes séropositives, notamment, une meilleure prise en charge a été décidée. Celle-ci viserait entre autres les moyens financiers nécessaires à l'application de la Déclaration d'Abuja. Cette déclaration s'articulait autour de la façon dont le continent œuvrerait en vue de venir à bout du paludisme, le VIH/Sida, la tuberculose et autre maladies connexes, et aussi sur la réduction des coûts des traitements pour les femmes atteintes. Il fut aussi décidé de la création d'une cellule AIDS Watch Africa qui suivrait l'évolution du VIH/Sida en Afrique, et militerait à une production locale des traitements contre cette maladie, l'objectif, comme il sera réaffirmé en 2015 en

¹¹² Article 25.A

¹¹³ DECLARATION SOLENNELLE SUR L'EGALITE DE GENRE EN AFRIQUE lors de la 3^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union Africaine du 6 au 8 juillet 2004 à Addis-Abeba

Afrique du Sud, étant « (...) la poursuite de la mise en œuvre de la *Feuille de route de l'Union africaine pour la responsabilité partagée et la solidarité globale pour la riposte au sida, à la tuberculose et au paludisme en Afrique* (...) »¹¹⁴.

En outre, cette Déclaration Solennelle réaffirme la volonté de l'Union d'intégrer les femmes dans la pacification du continent, et ce, d'un bout à l'autre du processus. La militarisation des enfants durant les conflits, et les agressions sexuelles dont sont généralement victimes les petites filles feraient également l'objet d'actions spécifiques.

Un travail mené concomitamment avec les organes de pouvoir dans chaque pays, permettrait pour sa part de rendre effective la parité recommandée par l'Union, et qu'elle affirme déjà appliquer au sein de ses propres organes. Il s'agira ainsi de la mettre en pratique, à tous les degrés et à toutes les échelles des pôles décisionnels du continent.

De façon générale, la présente déclaration vise à rappeler aux Etats membres les différents engagements qui ont déjà été pris par eux, et réaffirme la volonté de l'Union Africaine de lutter contre les discriminations dont sont quotidiennement victimes les femmes sur le continent. Elle invitait également les vingt-six pays qui ne l'avaient pas encore fait à ratifier le Protocole de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples Relatif aux Droits des Femmes ¹¹⁵.

Cependant, cette déclaration, de même que le Protocole de Maputo demeureront de simples outils politiques et théoriques entre les mains des dirigeants et des organisations continentales, si les femmes qui devraient en être les réelles bénéficiaires n'en mesurent pas la portée et l'importance dans l'amélioration de leurs conditions, et surtout si elles ne s'en approprient pas l'essence. Il importera également à l'Union Africaine de mettre à la disposition de ces dernières les moyens de s'en servir afin de revendiquer les droits qui leur y sont accordés, et de veiller à la prise en compte de leurs demandes par les autorités compétentes, aussi bien dans les villes que dans les campagnes.

Les différents Etats se sont par ailleurs engagés à publier un rapport annuel de suivi des engagements repris dans la déclaration Solennelle sur l'Egalité des Hommes et des Femmes en Afrique. Dans le cadre de ce suivi, des actions supplémentaires ont été engagées par certains d'entre eux, afin de réduire les écarts entre les sexes, mais d'abord et surtout, pour tenter d'améliorer les conditions de vie de ces dernières.

Au Burundi par exemple, avant la Déclaration Solennelle sur l'égalité entre les hommes et les

¹¹⁴ http://www.unaids.org/fr/resources/presscentre/featurestories/2015/june/20150615_AWA

¹¹⁵ Depuis 2004 (date de la présente déclaration) seul le Soudan du Sud n'a ni signé, ni ratifié le protocole. Nous le signalions un peu plus haut, le cas du Maroc est particulier.

femmes en Afrique, « *une Politique Nationale Genre* »¹¹⁶ avait déjà été mise en place en 2003. Les outils liés à la Déclaration Solennelle, ont permis de spécifier les domaines d'interventions prioritaires, et de renforcer les mécanismes déjà existants. C'est ainsi, en matière d'intégration des femmes dans les processus de paix, qu'un grand débat portant sur l'implication de la femme burundaise à la reconstruction du pays avait été convoqué par la Maison des Femmes en octobre 2005. Des actions pacifiques ont également été menées : des formations, des marches et des visites de camps de personnes déplacées durant les conflits. Sur le plan plus spécifique des violences faites aux femmes, le pays s'est engagé à inscrire dans son Code Pénal les différentes formes de violences subies par elles.

A côté des éléments que nous venons d'aborder, il importe également de s'intéresser aux structures dont s'est dotée l'UA pour parvenir à ses objectifs qui sont ici d'améliorer les conditions de vie des femmes, mais aussi de parvenir à un meilleur degré de représentativité et de responsabilisation.

c- Les structures de l'Union Africaine en matière de promotion des genres.

Dans le cadre de la politique de l'Union Africaine en matière de genre, de nombreuses structures ont également été mises en place afin d'aider à la mise en place des différents outils abordés ci-dessus. Nous les présenterons brièvement.

1. Direction femme genre et développement (DFGD)

Créée en 2000 et directement rattachée au bureau du Président de la Commission de l'Union Africaine, la DFGD a pour tâche principale de centraliser toutes les questions relatives à l'équité des genres au sein même de l'organisation. « *Elle a reçu la fonction de diriger, faciliter, coordonner et conseiller sur les actions d'égalité entre les hommes et les femmes dans le système de l'UA. Elle a le mandat global de garantir que la capacité est renforcée pour tous les Organes de l'UA, les CER¹¹⁷ et les Etats membres pour comprendre le genre, développer les compétences pour atteindre la cible et la pratique d'intégration du genre dans tous les processus de politique et de programmes et actions*

¹¹⁶ Cette politique s'est faite notamment dans le cadre des recommandations de la CEDEF, et vise de façon globale à « *réduire les discriminations et les inégalités dont les femmes sont victimes, mais surtout (...) [à] atteindre l'égalité entre les sexes* » (p.7). Rapport disponible à cette adresse : <http://www.un.org/womenwatch/daw/Review/responses/BURUNDI-French.pdf>

¹¹⁷ CER : Communauté Economique Régionale

(...), pour combler les fossés existants entre les hommes et les femmes, et tenir la promesse d'opportunités égales pour tous les Africains, hommes, femmes, garçons et filles. »¹¹⁸

La DFGD a notamment à son actif l'organisation de *cours sur le genre* axés autour de la thématique « *Genre et Prise de Décisions Economiques soucieuses des besoins spécifiques des Femmes et des Hommes en Afrique* »¹¹⁹. Réservés aux spécialistes du genre, ces cours durent deux semaines et sont une réactualisation des compétences en matière d'intégration du genre de façon globale au sein des différents processus de développement de chacun des états membres, pour ainsi parvenir à un meilleur développement à l'échelle continentale.

Elle a également été chargée de réaliser un diagnostic sur la situation du genre au sein même de l'Union. Celui-ci effectué en 2006 a permis de mettre à jour le fait que, paradoxalement à ce qu'elle préconise, les avancées au sein de l'Organisation en matière d'équité restent encore très faibles.

La direction femme genre et développement a en outre dans ses attributions de faire le lien entre tout ce qui se fait au sein de l'Union Africaine en matière de genre et d'autres organisations comme UNIFEM, l'Union Européenne, la Banque Africaine de Développement...

2. Comité Africain des Femmes pour la Paix et le Développement / Le comité des femmes de l'UA

Créé en 2003, le Comité des Femmes de l'Union Africaine est né de la mutation du Comité Africain des Femmes pour la Paix et le développement, lui conférant ainsi un champ de compétences plus élargi, et non plus simplement limité aux questions de paix et de développement. Il intégrait dans ses nouvelles attributions toutes les questions liées à *l'empowerment* des femmes africaines tous secteurs confondus.

Servant de pont entre le Président de la Commission auquel il est directement rattaché et les organes de l'Union, il a entre autres fonctions, de surveiller les avancées dans la mise en application de la Déclaration Solennelle, et, en tant qu'organe spécialisé sur les questions de genre et les rapports entre les femmes et les hommes, il a, à sa charge de conseiller le Président en s'étant au préalable enquis des nouvelles interrogations en matière de prise en compte du genre dans les grandes questions liées aux domaines politique, économique, mais aussi sur l'évolution des rapports femmes/hommes.

Le comité nous est présenté comme une vigie des questions de genre en Afrique, qui rend

¹¹⁸ Politique de l'Union Africaine en matière de genre. P 8. Disponible à cette adresse http://www.maliyetu.org/documents/bibliotheque_publication/POLITIQUE_UNION_AFRICAINE_EN_MATIÈRE_DE_GENRE.pdf

¹¹⁹ www.au.int/web/sites/default/files/newevents/pressreleases/26590-pr-annonce2012.05.12.2012.pdf

compte au Président de la Commission des progrès réalisés à l'échelle du continent dans la concrétisation de la Déclaration Solennelle, mais aussi de toutes autres mesures visant à *dénormaliser* les rapports femmes/hommes tels que nous les vivons actuellement.

3. Le Fond Africain pour les Femmes.

L'Union Africaine s'est engagée à promouvoir le genre, non seulement au sein de ses structures propres, mais aussi et d'abord à l'échelle du continent. Pour y parvenir, de nombreuses mesures ont été prises, des recommandations ont été faites, des organes spécialisés ont été créés. Cependant, ces mesures à elles seules, aussi pertinentes puissent-elles être, seraient incomplètes si un bras financier ne leur était pas associé.

Mis en place lors du 14^{ème} sommet de l'Union, ce fonds d'aide sert à financer la Politique Genre de l'UA, et à mettre en œuvre les différents outils en matière d'amélioration de conditions de vie des femmes africaines. L'objectif étant que ces politiques profitent au plus grand nombre de femmes, ce fonds serait également destiné à financer des projets féminins à des échelles locales et nationales. Il serait donc, du moins tel que conçu, une aide supplémentaire, à côté des budgets alloués par les Etats, de l'aide publique au développement et des autres sources de financements, qui permettrait un meilleur développement des projets des femmes africaines.

De façon générale, il est l'une des parties matérielles d'un ensemble légal, théorique et conceptuel qui vise à promouvoir l'égalité entre femmes et hommes sur le continent africain et serait essentiellement financé par les Etats membres, et par des apports internationaux.

De nombreuses organisations viennent en appui de façon financière, à la politique africaine en matière de genre, mais nous ne pouvons les citer toutes. Certaines à l'échelle du continent, œuvrent activement comme cela est notamment le cas pour :

- Femmes Africa Solidarité (FAS)¹²⁰, qui décerne chaque année un Prix d'Excellence en Faveur du Genre,

¹²⁰ « Femmes Africa Solidarité (FAS) est une ONG internationale composée d'individus et d'organisations représentant 35 pays africains. Elle a été fondée en 1996 à Genève, par des femmes leaders africaines œuvrant pour la promotion et la consolidation du leadership des femmes dans les domaines de la prévention, de la gestion et de la résolution de conflit sur le continent africain. FAS bénéficie du Statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC ONU), co-préside le Groupe consultatif de la société civile (CSAG) sur la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur le genre, la paix et la sécurité et préside le Groupe sectoriel genre et femmes du Conseil économique, social et culturel de l'Union africaine (ECOSOCC UA). » C'est ainsi que se présente AFS sur les brochures que nous avons pu nous procurer.

- le Fonds de Développement pour les Femmes Africaines (AWDF) qui, lui, aide financièrement les associations qui se donnent pour objectif d'aider à une autonomisation des femmes sur le continent.
- A l'échelle mondiale, l'Union peut compter sur l'ONU, à travers notamment son Centre Africain pour le Genre et le Développement (CAGD) qui est un bureau de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et travaille sur le terrain avec les représentants des différents pays dont les préoccupations s'axent autour de la thématique du développement et des questions de genres.

En dehors de ce qui est fait sur le plan continental, de nombreux Etats se sont engagés à l'échelle nationale à œuvrer à une meilleure prise en compte des difficultés rencontrées par les femmes. Avec plus ou moins de succès, les pays africains tentent de réduire les écarts qui existent, au sein de leur société, entre les sexes.

Le présent travail ayant pour terrain principal le Gabon, pays d'Afrique Centrale, nous avons voulu voir, au préalable, toujours dans notre *Vue Générale de la Situation Socio-Politique des Femmes d'Afrique Noire*, de quelle façon, se traduisait leur situation en Afrique de l'ouest, sachant que cette partie du continent a une tradition associative féminine très assise et une histoire de l'engagement au féminin très présente.

Section 2. Les femmes en Afrique de l'Ouest.

Les femmes d'Afrique de l'Ouest ont un très riche passé en matière de lutte pour la défense de leurs droits, et même d'engagement public. Depuis les Amazones du Dahomey (actuel Benin) qui luttèrent pour protéger le roi Béhanzin et son royaume de l'invasion coloniale dans les années 1890, en passant par les femmes Ibo, Yoruba, Ewé¹²¹ au Nigéria dans la deuxième moitié des années 1920. Plus proche de nous, le Collectif Sauvons le Togo, par l'intermédiaire des femmes qui le composent, a lancé le 26 aout 2012 une grève du sexe¹²² pour inciter le peuple togolais à se mobiliser, en prenant part à l'appel et aux actions de l'opposition en faveur de la démocratie.

De façon générale, et à travers l'histoire, le tissu associatif ouest-africain est dense, et les

¹²¹ Lire à ce sujet les travaux de C. Coquery-Vidrovitch, notamment *Les Africaines, Histoire des femmes d'Afrique noire du IXème au XXème siècle*, Paris, éd. Desjonqueres, 1994, 95p.

¹²² Utiliser le sexe comme moyen de pression est une pratique qui a déjà utilisée de nombreuses fois à travers le monde : au Liberia en 2002, au Kenya en 2009 et en 2011 en Colombie.

organisations féminines n'en sont que plus nombreuses.

Section 2.1 Réseaux et associations

a- L'Association des femmes d'Afrique de l'Ouest (AFAO)

Créée par la décision A/DEC/7/5/85 de la rencontre des Chefs d'Etat de la CEDEAO, l'Association des Femmes d'Afrique de l'Ouest répond à une exigence d'affirmation des femmes. Elle regroupe en son sein les pays membres la CEDEAO¹²³. Pour rester au fait des réalités de chaque Etat membre, des antennes locales ont été créées dans chaque pays, ce qui permettrait une meilleure coordination des activités et sans aucun doute une plus grande efficacité, du moins de façon théorique. Cette organisation de femmes, très active dans la sous-région, se donne comme mission de regrouper les femmes d'Afrique de l'ouest et ainsi coordonner une action féminine d'ensemble. L'AFAO a des activités nombreuses et très diversifiées :

- Du 15 au 16 janvier 2008, elle a organisé à Ouagadougou au Burkina-Faso une rencontre sur le thème de « *La gestion des conflits* », en mettant un accent particulier sur les dizaines de milliers de déplacés en provenance de Sierra-Leone et du Libéria. Khady FALL TALL, présidente de l'organisation estime que les femmes sont les personnes les plus vulnérables et les plus touchées lorsqu'il y a déplacement de population consécutive aux guerres. S'intéressant à la population encore en exil à l'issue des guerres au Libéria et en Sierra-Leone, elle y évalue à 52% la proportion de femmes.
- Dans le cadre du suivi du NEPAD¹²⁴, la branche sénégalaise de l'AFAO a initié une réunion multipartite entre les représentants de cette Institution, les gouvernements et certaines associations, afin de préciser et de redéfinir le rôle que les femmes devraient occuper dans ce nouveau processus de développement, et ce, pour chacun des différents domaines. Souhaitant une meilleure implication de chacune des franges de la société, Madame Kadhy FALL TALL préconisait entre autres que la mise en application de ce plan d'action ne soit plus le fait des seuls professionnels et

¹²³ CEDEAO : Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest.

¹²⁴ Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. C'est un plan d'actions mis sur pieds afin d'aider le continent à rattraper le retard accusé en matière de développement. Il est né de la fusion entre deux autres plans d'actions : OMEGA et MAP. Ses principaux domaines d'intervention sont : l'agriculture et la Sécurité Alimentaire, le changement climatique et la gestion des ressources naturelles, l'intégration régionale et les infrastructures, le développement Humain, la gouvernances économique et des entreprises, et les questions transversales, le genre notamment.

techniciens du NEPAD. Son objectif étant le développement du continent, chacun devrait pouvoir à son niveau, s'engager réellement et de façon pratique dans cette démarche.

b- WILDAF/FeDDAF

Le Women in Law and Développement in Africa (Femmes Droit et Développement en Afrique) est une organisation qui milite en faveur des droits des femmes notamment en Afrique de l'ouest. Son principal objectif est d'œuvrer pour que ces dernières puissent jouir des droits qui sont ou qui devraient être les leurs. Comme cela semble être le cas à l'échelle de la planète depuis les années 1980, la WILDAF/FeDDAF met en lien femmes et développement et estime qu'aucun réel développement ne pourra se faire sans la pleine implication des femmes, lesquelles devraient donc pouvoir bénéficier de la totalité de leurs droits humains pour s'investir pleinement.

Présent dans neuf pays de la sous-région (Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée-Conakry, Mali, Nigéria, Sénégal, Togo), l'association évolue au sein d'un ensemble continental qui agit en faveur des droits des femmes et des individus. C'est en 1985, à Nairobi au Kenya, alors que se tenaient simultanément la troisième Conférence Mondiale sur les Femmes, et le forum des ONG, qu'a émergé l'idée d'« *un réseau pour les droits des femmes africaines* »¹²⁵. Ce n'est que cinq années plus tard que le WILDAF/FeDDAF sera définitivement créé.

Avec la FIDH (Fédération Internationale des Ligues des droits de l'homme)¹²⁶, l'ACDHRS (African Centre for Democracy and Human Rights Studies), le FAS (Femmes Africa Solidarité) (WACOL) Women's Aid Collective, et Women and Law in Southern Africa (WLSA), WILDAF/FeDDAF s'est engagée en 2009, dans une vaste campagne continentale baptisée « *L'Afrique pour les droits des femmes: ratifier et respecter !* ». A travers elle, l'Association souhaitait mettre en avant le fait que, 30 ans après la Convention Internationale pour l'Elimination de toute les Formes de Discrimination à l'Egard des femmes, texte international et central dans la défense de leurs droits, ces dernières demeurent dans une importante précarité sociale, économique, politique.

L'encadré ci-dessous résume les principales revendications des femmes lors de la campagne dans laquelle s'est inscrite WILDAF/FeDDAF.

¹²⁵ http://www.wildaf-ao.org/index.php?option=com_content&view=article&id=65&Itemid=73&lang=fr

¹²⁶ La FIDH est une ONG qui regroupe près de 164 associations et organisations dans le monde, elle se donne pour vocation de veiller au respect de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme et des citoyens.

Les revendications de la campagne

Nous demandons aux Etats Africains de ratifier l’ensemble des instruments régionaux et internationaux de protection des droits humains des femmes, sans réserve.

Nous demandons aux Etats africains d’intégrer en droit interne les dispositions de ces instruments, en abrogeant les lois discriminatoires et en adoptant des lois protectrices des droits humains des femmes.

Nous demandons aux Etats Africains de mettre en place toutes les mesures nécessaires pour assurer l’application effective des lois de protection des droits humains des femmes.

Nous demandons à tous les acteurs nationaux, régionaux et internationaux, hommes et femmes, de se joindre à la campagne afin que nous puissions tous ensemble parvenir à la réalisation de l’égalité entre les sexes et au respect intégral des droits humains des femmes.

c- RESACIFROAT

Le Réseau d’Appui à la Citoyenneté des Femmes d’Afrique de l’Ouest et du Tchad, est né à l’issue de la Conférence Mondiale des Femmes de Beijing en 1995, lorsque la déléguée du CESAO (Centre d’Etudes Economique et Sociale d’Afrique de l’Ouest) a fait le constat de la quasi invisibilité des paysannes ouest africaines. Partis de là, des hommes et des femmes africain(e)s formé(e)s dans les domaines du développement, se sont rencontré(e)s puis organisé(e)s.

C’est ainsi qu’en 2000 naissait l’UFROAT (Union des Femmes Rurales Ouest Africaines et du Tchad). Cinq ans plus tard, le RESACIFROAT était créé, pour venir en soutien à la précédente structure.

La vocation première de l’organisation est de permettre aux femmes rurales de prendre une part active au sein des structures qui régissent et organisent leur vie et surtout leurs activités. Le RESACIFROAT organise régulièrement des rencontres, ateliers et débats autour de la gestion environnementale et des ressources naturelles. Dans un tout autre registre, elle vient également en aide aux organisations appartenant au réseau afin de leur permettre une meilleure rentabilité. C’est

¹²⁷ <https://www.fidh.org/IMG/pdf/dpfemafrik.pdf>

ainsi qu'en novembre 2009, il a organisé une formation des femmes rurales aux Technologies de l'Information et de la Communication. Une poignée de femmes, représentant les antennes du Tchad, du Mali, du Bénin, du Niger de la Côte d'Ivoire et du Togo, ont ainsi, pendant cinq jours, été formées aux bases de la bureautique et d'internet¹²⁸, une opportunité des plus intéressantes, lorsque l'on sait que « *La plupart des pays africains affichent un taux d'accès aux services TIC extrêmement faible, comparativement au reste du monde. Ainsi, si l'on considère l'indice NRI (Networked Readiness Index) élaboré par le Forum Economique Mondial et l'INSEAD, qui mesure le degré de préparation d'un pays à tirer parti des TIC efficacement, les pays d'Afrique se classent mal. Selon l'édition 2009-2010 de ce rapport, la Tunisie est en tête de la trentaine de pays africains pris en compte : elle se classe au 39ème rang mondial (...), le Sénégal (75ème) la Gambie (77ème), (...), le Mali (96ème) (...) le Ghana (98ème), le Nigeria (99ème) (...) la Côte d'Ivoire (103ème) (...) le Burkina Faso (108ème), le Bénin (111ème) (...) et enfin le Tchad, 133ème et dernier du classement.* »¹²⁹

A côté de cet engagement sur le plan associatif, ou sur celui des organisations, les femmes d'Afrique de l'Ouest bénéficient d'une politique genre plus institutionnalisée.

Section 2.2 La politique genre de la CEDEAO

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest qui regroupe 15¹³⁰ des 17 pays de la sous-région est la principale, si non l'unique organisation qui décide des politiques et des mesures à mettre en œuvre pour le fonctionnement de la communauté.

Aussi, pour tenter d'apporter des réponses aux nombreuses inquiétudes relatives à l'intégration du genre en Afrique de l'Ouest, les responsables politiques en charge de la question au sein de l'espace CEDEAO ont-ils avancé l'idée d'une politique commune en la matière. Celle-ci devait permettre de donner un nouvel élan au processus de prise en compte des femmes dans les différentes politiques de développement nationales.

Pour donner une nouvelle dynamique au processus, il a été proposé et adopté, lors de la Conférence des Chef d'Etats et de Gouvernements de 2003 au Sénégal, de faire évoluer la West African Women Association (WAWA) du simple statut d'Association de Femmes d'Afrique de l'Ouest, en une entité à part entière de la CEDEAO chargée des questions de genre dans la sous-

¹²⁹ <http://www.zdnet.fr/actualites/ou-en-est-internet-en-afrique-39752329.htm>

¹³⁰ A l'exception de la Mauritanie qui ne souhaite pas intégrer l'organisation, mais a cependant manifesté le souhait d'échanges bilatéraux, et la Maroc qui, après avoir réintégré l'UA est en pleine négociation pour redevenir membre à part entière de la CEDEAO.

région. C'est ainsi que naissait le Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre. Ce dernier a pour vocation de restructurer les rapports entre les femmes et les hommes et d'accompagner les mécanismes mis en place pour une meilleure prise en compte des rapports entre les deux sexes à l'ouest de l'Afrique. Pour ce faire, le Centre veillera à : «

- *Mettre en application la politique et le système de gestion du genre de la CEDEAO ;*
- *Œuvrer à l'accroissement des performances des femmes dans leurs domaines d'activités à travers la formation (séminaires, tables rondes, voyages d'études pour davantage impulser l'esprit d'entreprise et effectuer de meilleurs échanges d'expérience) ;*
- *Faire assurer l'apprentissage et le développement des compétences nécessaires pour réaliser à l'échelle sous – régionale et dans les programmes, l'objectif du millénaire sur l'égalité des sexes.*
- *Développer des réseaux et partenariat avec les Agences et Institutions compétentes pour l'appui financier, technique et réglementaire aux activités du centre. »¹³¹*

En somme, la *politique d'approche genre* vise à donner aux femmes une place différente en matière de *pouvoir*, en redynamisant les actions visant une meilleure prise en compte de la variable « genre » dans la sous-région. Ce centre est l'instrument à travers lequel la communauté compte matérialiser l'idée qui est la sienne des rapports entre les sexes au sein de ses différentes Etats.

Les actions menées par le Centre de la CEDEAO pour le développement du genre dans le cadre des directives de la Communauté, sont nombreuses :

- Il a participé à la création : du réseau Paix et Sécurité des Femmes de la CEDEAO (REPSFECO) ; du Réseau Ouest Africain des Jeunes Femmes Leaders (ROAJELF); de l'Association des Femmes Parlementaires de la CEDEAO (ECOFEPA).
- Il a également un rôle de formateur qui se traduit par la création de divers outils tels un Manuel de Formation en Genre. Il a dans ses attributions l'organisation d'ateliers comme au Sénégal en 2007 sur le leadership féminin, en Gambie en 2008, sur la sensibilisation des partenaires de la CEDEAO aux questions de genre, au Nigéria en 2008, sur l'analyse et l'intégration du genre à l'intention des directeurs de la commission de la CEDEAO
- ...

¹³¹ Plaquette d'information sur le Centre, également disponible à cette adresse : <http://www.ccdg.ecowas.int/>

De plus, la CEDEAO, dans le cadre de son programme sur l'égalité entre les femmes et les hommes, en partenariat avec le programme UNITERRA¹³², a mis sur pieds un *Protocole pour l'Égalité De droits entre les Femmes et les Hommes, pour un Développement Durable en Afrique de l'Ouest*. Il est mené conjointement par la division ouest africaine d'UNITERRA, le CCDG (Centre de la CEDEAO pour le développement du Genre), et par le CSF de Québec (Conseil du Statut de la Femme). Dans ce cadre, une délégation de femmes de la CEDEAO s'est rendue, durant trois jours, courant décembre 2012 au siège du CSF au Canada, dans le but de s'imprégner des objectifs de l'organisation

L'objectif du protocole étant de doter la sous-région d'un cadre juridique pratique et opérationnel, le choix a été fait de mettre à contribution le tissu associatif ouest africain. « *L'approche vers un Protocole sur l'égalité entre les femmes et les hommes de la CEDEAO est originale dans le sens que les organisations de la société civile ont été impliquées et ont un droit de regard sur l'application du Protocole. Par ailleurs, le Protocole a une véritable valeur ajoutée car il prend en compte de nouveaux défis auxquels font face les pays (tels que les enjeux climatiques) il comporte des mécanismes de suivi concrets et contraignants (avec des indicateurs de performance) et prévoit des sanctions en cas de non-respect du Protocole.* »¹³³

L'encadré suivant résume les objectifs du protocole mis en place au sein de la CEDEAO pour tenter d'améliorer les rapports entre les femmes et les hommes des pays membres de l'organisation.

¹³² C'est un programme canadien de coopération soutenu par le gouvernement du Canada et axé sur une égalisation des rapports, une amélioration de la force économique, de l'emploi des femmes et des jeunes grâce notamment au bénévolat.

¹³³ <http://www.uniterra.ca/blogue/uniterra/protection-et-promotion-des-droits-des-femmes-dans-les-pays-de-la-cedeao/>

Encadré 4 Objectif du Protocole sur l'Égalité entre les Femmes et les Hommes de la CEDEAO

- 1° Disposer d'un outil juridique contraignant pour l'harmonisation des législations nationales aux instruments régionaux et internationaux de protection et de promotion des droits des femmes en Afrique de l'Ouest pour leur mise en œuvre effective.
- 2° Harmoniser dans tout l'espace CEDEAO les textes et politiques déjà mis en place dans plusieurs pays en un seul document.
- 3° Mettre en place un mécanisme de planification inscrit dans le temps au niveau national.
- 4° Suivre et faire ressortir périodiquement l'état d'avancement de la mise en œuvre du protocole dans chaque pays de la sous-région.
- 5° Mettre en place un mécanisme de veille et d'alerte opérationnel qui regrouperait tous les acteurs de l'espace CEDEAO.
- 6° Prendre en compte les questions émergentes et renforcer le mécanisme d'autres non suffisamment prises en compte.

Source : www.uniterra.ca

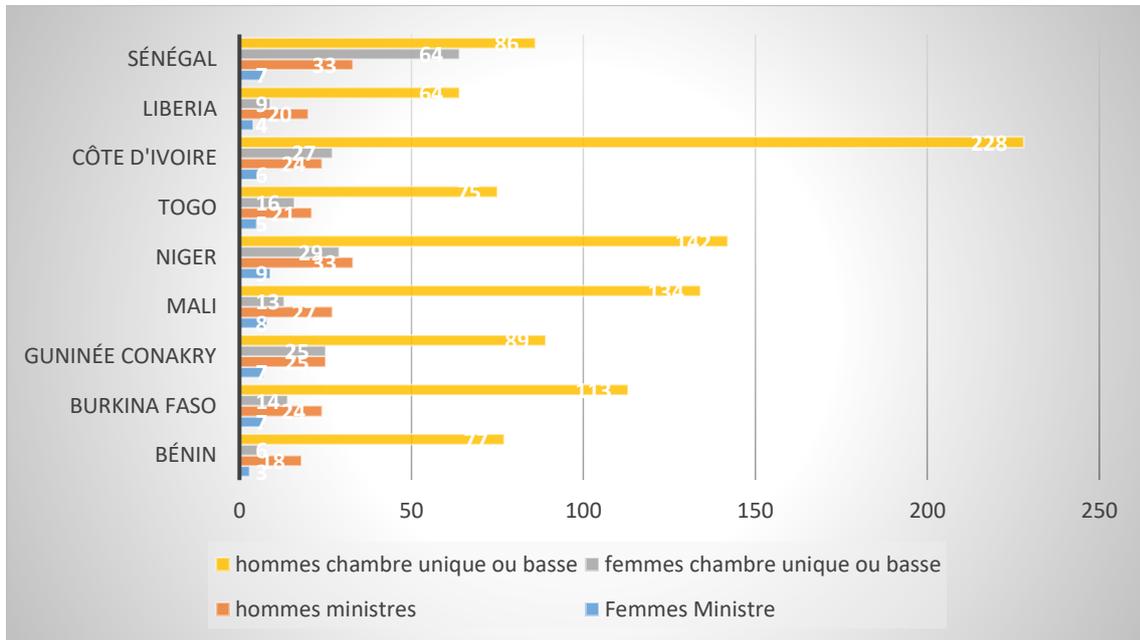
Après avoir présenté la Politique Genre de la CEDEAO et nous être intéressée aux réseaux et organisations hautement favorables aux femmes de l'Afrique et de l'Afrique de l'Ouest de façon plus spécifique, quelques questions subsistent cependant :

- comment se manifestent, ne serait-ce que sur le plan quantitatif, les avancées liées à ce cadre propice à l'intégration du genre ?
- Au sein de la sphère politique des Etats membres de la CEDEAO, une tendance différente du reste du continent se dégage-t-elle, les femmes y ont-elles plus de visibilité ?
- Des avancées pratiques ont-elles été réalisées ?

Ne pouvant détailler la situation de chaque pays comme nous l'aurions souhaité, nous avons décidé de présenter une approche quantitative de certains d'entre eux, même si, nous en convenons, le quantitatif à lui seul ne permet pas de lire la situation des femmes dans l'organisation politique. Il permet cependant de se faire une idée de la place qui leur est réservée au sein de cette sphère d'activités.

Le graphique suivant compare la présence des femmes et des hommes dans les gouvernements et dans les chambres basses ou uniques de certains pays africains.

Graphique 4 Présence comparée des femmes et des hommes dans les Gouvernements et dans les chambres uniques ou basses de quelques pays ouest-africain au 05.07.2017



Le constat qui se dégage du présent graphique nous parait en adéquation avec la situation des femmes sur le reste du continent, c'est-à-dire une parfaite hégémonie quantitative des hommes en termes de représentativité. Dans l'ensemble des pays retenus, il se dégage une sur-représentation de ces derniers aussi bien au sein des gouvernements que de la chambre unique ou basse du Parlement.

Les pays d'Afrique de l'Ouest ont ratifié la CEDEF, ils ont également soit signé, soit ratifié, soit signé et ratifié le Protocole de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux droits des femmes ; la Déclaration Solennelle pour sa part, a été adoptée par l'ensemble des chefs d'Etat, elle s'applique de fait à tous les pays membres de l'organisation. Cependant, en dépit de ce qui précède, des écarts importants demeurent dans la représentativité des femmes au sein de la sphère politique, et aucun lien ne semble pouvoir être fait entre ces instruments, et une quelconque amélioration du statut politique de ces dernières. Toutefois, sur le plan social, quelques changements sont visibles :

- Ainsi, au Bénin, a-t-on abandonné le droit coutumier, égalisé l'âge du mariage et prohibé la polygamie et le lévirat.
- Au Burkina-Faso, une loi instaurant des quotas à 30% sur les listes électorales a été votée, son non-respect entrainerait une baisse de 50% du financement des partis qui

ne s'y conformeraient pas.

- Au Niger, une loi instaurant les quotas a été adoptée, et cette dernière a tout de même permis de faire évoluer la présence des femmes au sein du Parlement, passant ainsi de 1.2 à 12.3% entre 1999 et 2004. De plus, le pays s'est lancé dans l'élaboration d'une Politique Nationale Genre.

Nous venons de voir dans ce qui précède, la politique mise en place par la CEDEAO en matière d'égalité des genres. Toutefois, de nombreuses situations perdurent dans les différents états membres de l'organisation. Le continent africain est secoué par d'innombrables crises sociales et/ou politiques, qui conduisent dans de nombreux cas à des conflits armés¹³⁴. Les climats sociaux souvent tendus traduisent généralement une situation démocratique précaire voire inexistante : guerres civiles au Liberia en Sierra Léone en Côte d'Ivoire, conflits au Mali, manque d'alternance politique, coups d'état, à répétition, (Togo et Mauritanie en 2005, Guinée en 2008, Mali en 2012, Burkina-Faso en 2015). Issaka K SOUARE, dans son ouvrage *Guerres Civiles et coups d'état en Afrique de l'ouest*¹³⁵ dénombre pas moins de « (...) trente-huit coups d'état militaires réussis (...) »¹³⁶ dans la sous-région.

Cependant, en Afrique de l'ouest, un pays semble faire figure d'exception : le Sénégal. Aucun coup d'état recensé, une alternance politique réelle, une situation sociale et politique stable. Ce dernier semble ainsi faire figure de bon élève démocratique. Il « (...) offre cette singularité d'être l'un des pays les plus stables d'Afrique. Il a une autre particularité : celle d'avoir entrepris, bien avant les autres, de libéraliser sa vie politique, faisant ainsi œuvre de pionnier sur le continent. »¹³⁷ L'alternance qui intervient à la tête de l'Etat en 2000, pousse certains à mettre en avant l'exceptionnel model sénégalais.

Ce climat (social et politique) que certains qualifient d'exceptionnel, mis en rapport avec la situation plus générale de l'Afrique de l'Ouest, nous conduisent à nous intéresser de façon plus spécifique, à la situation des femmes au Sénégal. Ces dernières se démarquent-elles des autres femmes de la sous-région ? sont-elles plus visibles au sein de la sphère politique ? Leur vécu social est-il conforme aux exigences des différents instruments africains en matière de genre ?

Voici quelques-unes des questions auxquelles nous allons brièvement tenter de répondre pour clore notre chapitre sur *La Situation Socio-Politique des Femmes d'Afrique Noire*.

¹³⁴ Lire à cet effet B. LUGAN, *Les guerres d'Afrique, des Origines à nos jours*, Editions du Rocher, 2013, 408 p.

¹³⁵ Issaka K SOUARE, *Guerres Civiles et coups d'état en Afrique de l'ouest*. Paris, L'Harmattan, 2007, 292 pages

¹³⁶ Ibidem, P. 15

¹³⁷ Christian COULON, « *La démocratie Sénégalaise, bilan d'une expérience* » in *politique Africaine* n°45 p.3, Paris, Karthala, mars 1992

Section 2.3 La fausse exception démocratique sénégalaise

En principes, « *L'égalité entre hommes et femmes n'est pas affirmée uniquement dans les documents sanctionnant des rencontres au niveau planétaire, elle figure également en bonne place dans les résolutions et plans d'actions issus de rencontres africaines. (...)* »

*La participation des femmes aux prises de décisions politiques est à l'évidence un des enjeux prioritaires de la lutte pour plus d'égalité, perçue aujourd'hui comme une exigence du développement.»*¹³⁸

Toutefois, comme cela est souvent le cas en Afrique, l'importance démocratique des femmes sénégalaises a du mal à s'imposer, et ces dernières ne disposent que d'un espace réduit pour s'exprimer, alors même que le pays a participé, sur le plan régional, continental, et international aux différentes rencontres se donnant pour objectif d'améliorer les conditions de vie des femmes.

Pour rappel, en ce qui concerne les principaux instruments visant l'amélioration du statut des femmes à l'échelle mondiale et continentale :

- Le Sénégal a signé la CEDEF le 29 juillet 1980 et l'a ratifiée quelques années plus tard, le 05 février 1985.
- Il a pris part au protocole de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples Relatif aux Droits des Femmes. Outil continental dont la vocation est de guider les actions visant l'autonomisation des femmes africaines, il sera signé par le Sénégal le 26 décembre 2003 et ratifié le 27 décembre de l'année suivante.
- Enfin, le Sénégal prendra également part à la Déclaration Solennelle sur l'Egalité des Hommes et des Femmes en Afrique, instrument qui vient en appui aux différents autres outils du continent et réaffirme la nécessité de la parité.

A l'échelle nationale, des mesures sont également prises pour limiter les écarts existants entre femmes et hommes. C'est ainsi par exemple que le Code Electoral réaffirme l'obligation de parité. L'article 145 précise : « (...) *En tout état de cause, la parité homme- femme s'applique à toutes les listes. Les listes de candidatures, titulaires comme suppléants, doivent être alternativement* »

¹³⁸ KAFUI ADJAMAGBO-JOHNSON, « la politique est aussi l'affaire des femmes », in *Politique Africaine* n°65, p.62

composées de personnes des deux sexes. Lorsque le nombre de membres est impair, la parité s'applique au nombre pair immédiatement inférieur.

Dans le cas où un seul député est à élire dans ce département, le titulaire et le suppléant doivent être de sexe différent. »¹³⁹ Une liste qui ne respecterait pas ce principe, serait alors exclue du système électoral.

Sur la période que nous avons ici retenu, on note une certaine *évolution* du nombre de femmes présentes au sein des Gouvernements¹⁴⁰ ou du Parlement.

- en 1976, année de l'ouverture multipartiste¹⁴¹, il n'y a aucune femme dans le gouvernement ;
- entre 1980 et 1990¹⁴² (décennie durant laquelle le Sénégal signe et ratifie la CEDEF), les femmes représentent en moyenne sur la période 10.56% de l'effectif gouvernemental qui s'élève à 265.
- Sur la période allant de 1991 à nos jours, les femmes seront présentes à hauteur moyenne de 18.08% , avec toutefois des écarts significatifs. En 1998 par exemple, elles ne représentent que 7.69 % de l'effectif alors que quelques années plus tard, en 2007 elles atteignent le record de 39.28 %. Elles sont actuellement, au 06 septembre 2018, 8 au sein d'un effectif de 40, soit une proportion de 20 %.

Si nous nous intéressons à *l'après Maputo*, nous notons que, après 2004 (année de ratification), elles seront tout de même présentes à hauteur de 18.48% de l'effectif gouvernemental total.

Une augmentation de l'effectif féminin est donc nettement visible après la ratification du Protocole de Maputo, qui est, rappelons-le, un protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples Relatif aux Droits plus spécifiques des Femmes, et qui, en son article 9 traite du droit de participation au processus politique et à la prise de décisions.

Les graphiques suivants nous montrent l'évolution des femmes dans les différents gouvernements sénégalais de 1978 à nos jours.

¹³⁹ Loi n°. 2012-01 abrogeant et remplaçant la loi n° 92-16 du 07 février 1992 relative au Code électoral (partie législative), modifiée.

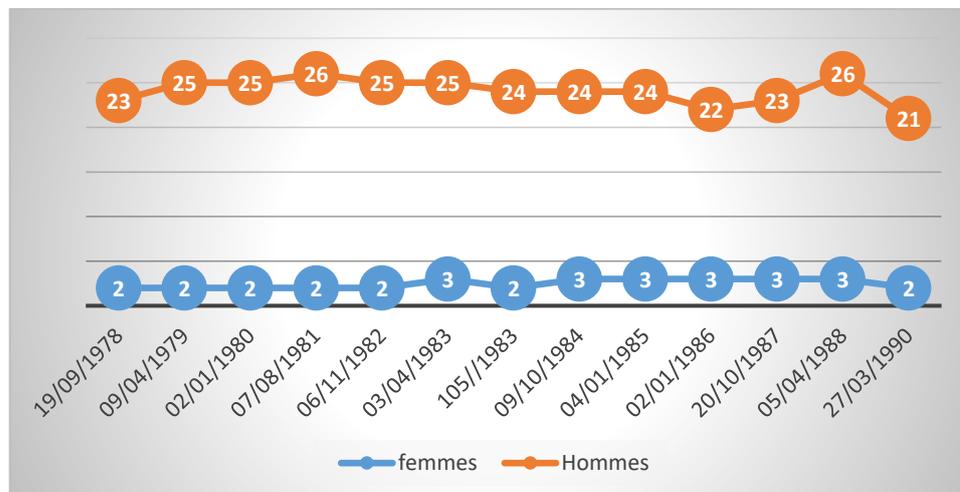
¹⁴⁰ Les archives du site officiel du Gouvernement sénégalais permettent d'en retracer l'historique. :www.sec.gouv.sn

¹⁴¹ Lire à cet effet A.TINNE, *De l'un au multiple et vice versa ? Essai sur le multipartisme au Sénégal de 1974 à 1997*, document numérique consultable à cette adresse :

http://classiques.uqac.ca/contemporains/tinne_antoine/de_lun_et_du_multiple/de_lun_et_du_multiple.pdf

¹⁴² Le 29 juillet 1980, il la signe et le 5 février 1985, il la ratifie.

Graphique 5 Evolution du nombre de femmes dans les gouvernements sénégalais de 1978 à 1990



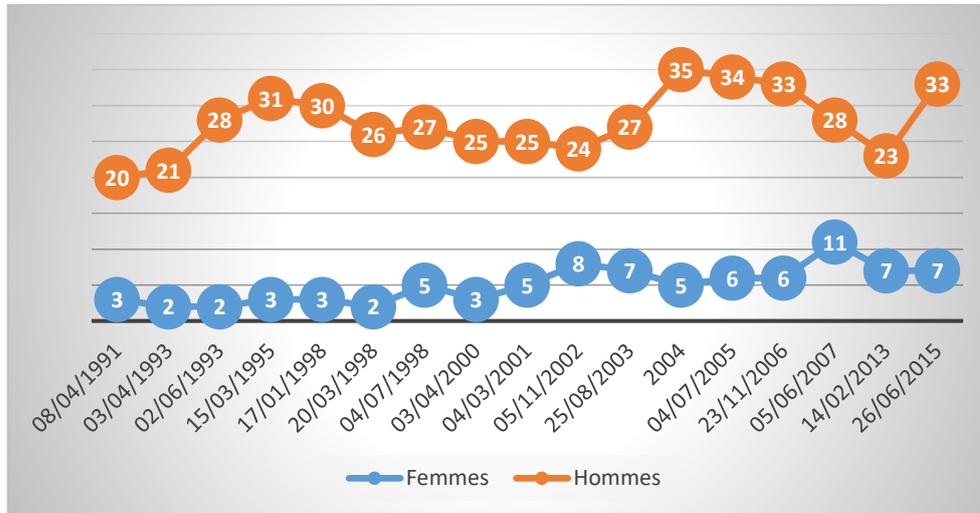
Le graphique ci-dessus nous permet de voir la situation quantitative des femmes sénégalaises sur la scène gouvernementale dans la décennie durant laquelle le pays a signé et ratifié la CEDEF. A ce stade, aucune évolution particulière durant la décennie ne permet de voir déjà l'influence de ce changement majeur dans l'organisation politique. Les femmes restent largement inférieures à la présence masculine.

Cette première décennie post-CEDEF, n'enregistre en définitive, aucun changement dans la situation quantitative des femmes sur la scène politique au Sénégal.

Qu'en est-il des décennies suivantes ?

De 1990 à 1998, la présence des femmes au sein des gouvernements évolue peu, alors que celle des hommes connaît une croissance plus importante. De 20 en 1991, ils seront 31 en 1995, alors que dans le même temps, l'effectif féminin, restera globalement le même, il oscillera entre 2 et 3. A partir de 1998, le nombre de femmes au sein des différents gouvernements sera quelque peu fluctuant. Il variera de 3 à son plus bas niveau en 2000, pour atteindre 11 en 2007. Dans l'actuelle gouvernement, elles sont 8 et représentent 20% de l'effectif total.

Graphique 6 Evolution du nombre de femmes dans les gouvernements sénégalais de 1990 à nos jours.

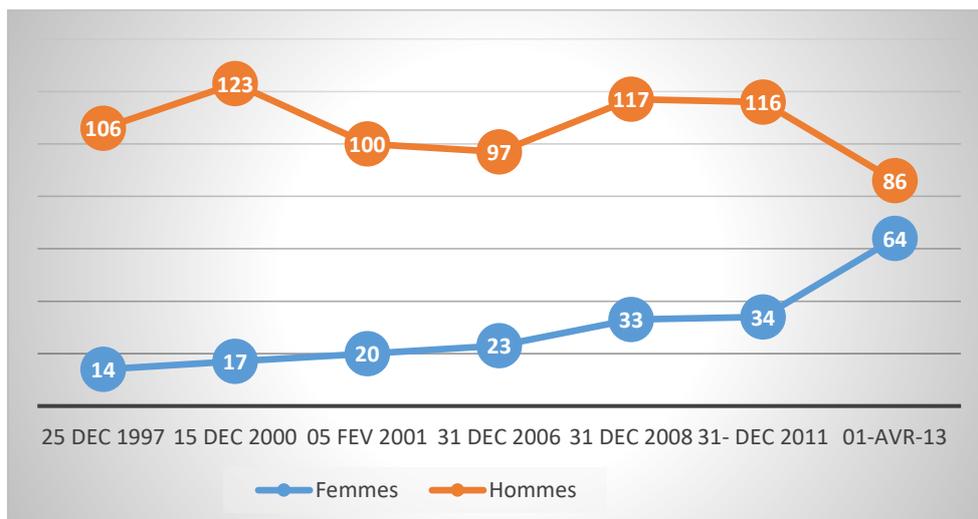


A côté de cet aspect quantitatif, il importe de préciser que, le Sénégal est l'un des rares pays à avoir eu 2 femmes comme chef de gouvernement : Mame MADIOR BOYE de mars 2001 à novembre 2002 et Aminata TOURE du 1 septembre 2013 au 6 juillet 2014. Ce qui nous permet donc de dire qu'au Sénégal, les femmes sont sans aucun doute plus visibles sur la scène politique qu'ailleurs sur le continent et surtout qu'elles parviennent à y occuper des postes d'importance.

En dehors du gouvernement au sein duquel les Ministres sont nommés, le Parlement nous apparait comme un terrain tout aussi important en ce sens qu'ici, les acteurs sont élus, ce qui, de notre point de vue, donne un sens différent à leur pratique.

L'historique du nombre de femmes au sein du Parlement, qui nous est donnée par le graphique suivant nous montre une évolution continue et stable de 1997 à nos jours. Le '*boom*' intervient en 2011, c'est-à-dire, vingt-six ans après la ratification de la CEDEF et sept ans après Maputo.

Graphique 7 Evolution du nombre de femmes au sein du Parlement sénégalais de 1997 à nos jours.



Sur le plan politique, la présence des femmes semble acquise. Même si ces dernières restent assez largement inférieures à la population masculine, elles sont toutefois très visibles sur la scène politique.

Qu'en est-il alors de leur vie hors sphère politique, les femmes sénégalaises bénéficient-elles de la présence féminine au sein des Instances gouvernementales ? La présence de ces dernières ruissèle-t-elle vers les autres sphères de la société ?

Sur le plan social, il semble que les conditions de vie des femmes sénégalaises n'ont pas suivi la trajectoire *positive* impulsée par les différents instruments. En effet comme le souligne la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme dans son *Cahier d'Exigences* à l'issu de la campagne *L'Afrique pour le droit des femmes, Ratifier & respecter*¹⁴³, « *Malgré la ratification par le Sénégal des principaux instruments internationaux et régionaux de protection des droits humains des femmes, force est de constater qu'un nombre important des dispositions de ces instruments n'est respecté ni en droit interne, ni dans la pratique.* »¹⁴⁴. Fatou Binetou DIAL qui a écrit sur le mariage au Sénégal¹⁴⁵, lit une évolution globale de cette Institution en Afrique, car pour elle, en effet, « (...) *la compensation matrimoniale ne revêt plus la même importance qu'autrefois. Dans certains pays, le mariage coutumier ou religieux a fait place à des arrangements matrimoniaux entre les deux principaux intéressés et des formes d'unions libres se développent. Mais en Afrique sahélienne, le mariage demeure la norme sociale largement prédominante, tant pour les femmes que pour les hommes, et le célibat définitif reste relativement rare. C'est le cas au Sénégal, où le mariage constitue l'un des principaux événements de la vie des individus de chaque sexe : il*

¹⁴³ FIDH, *L'Afrique pour le droit des femmes, Ratifier & Respecter*, pour toute information : Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme 17, passage de la Main-d'Or – 75011 Paris – France Tél.+33 (0)1 43 55 25 18 – Fax.+33 (0)1 43 55 18 80 www.fidh.org <http://blog.gardonslesyeuxouverts.org> www.africa4womensrights.org

¹⁴⁴http://www.africa4womensrights.org/public/Cahier_d_exigences/SenegalFR.pdf

¹⁴⁵ Fatou Binetou DIAL. *Mariage et divorce à Dakar, Itinéraires Féminins*, Paris, Karthala-Crepos, 2008, 197 pages

*reste un passage obligé vers la majorité sociale et demeure une condition essentielle à l'épanouissement individuel. »*¹⁴⁶

Même si l'auteure insiste sur le fait que, la pression sociale relative au mariage s'exerce aussi bien sur les jeunes femmes que sur les jeunes hommes, ces premières sont cependant celles qui en subissent le plus l'arbitraire. En effet, malgré les avancées réalisées, par rapport à l'âge de la première union par exemple, « *la pression sociale* » que les femmes subissent demeure encore très importante. « *La force du discours idéologique sur le mariage peut être saisie au travers des injonctions récurrentes faites aux jeunes filles célibataires pour trouver un mari rapidement, un bon mari de surcroît. »*¹⁴⁷

Certes des progrès ont été réalisés sur le plan social, la FIDH parle notamment de la pénalisation de certains actes tels « (...) *l'inceste, le viol, le harcèlement sexuel : l'excision et les violences conjugales. »*¹⁴⁸ Cependant, un frein important empêche l'effectivité des peines, il faut en effet noter « (...) *l'incompatibilité des peines prévues, à savoir des travaux forcés, avec le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ratifié par le Sénégal en 1978. »*¹⁴⁹

De façon légale, le Sénégal conforte l'idée de la toute-puissance du masculin, qu'il soit père ou époux. « *La législation sénégalaise demeure profondément discriminatoire, notamment dans le domaine de la famille. De nombreuses dispositions au sein du Code de la famille de 1972, demeurent discriminatoires (...)* ».¹⁵⁰ En résumé, épouses et enfants sont placés sous l'autorité de l'époux ou du père qui est seul chef de famille.

En dépit de ce que prônent les différents instruments continentaux et mondiaux en matière de lutte contre les discriminations et de promotion des droits des femmes, lesquels ont été ratifiés par le Sénégal, force est de constater la survivance de nombreuses pratiques *déshumanisantes* pour les Sénégalaises. Malgré les efforts fournis pour en venir à bout, la situation des femmes au Sénégal ne s'améliore que peu. Si au sein de la sphère politique des progrès semblent avoir été faits, il n'en demeure pas moins que, « *Lors des (...) élections législatives de juin 2007, 33 femmes sur 150 députés ont été élues, soit [un effectif de] 22%. Depuis les élections d'août 2007, le Sénat compte seulement 40 femmes sur 100 sénateurs [ce qui pourrait être un chiffre très intéressant, n'eut été le fait que] ; 37 ont été désignées par le Président de la République (sur 65 sénateurs nommés) et 3 [seulement] ont été élues (sur 35). [De plus] À ce jour, il n'existe pas de projet de loi tendant à l'institution de la parité. »*¹⁵¹

¹⁴⁶Ibid, p7

¹⁴⁷ Fatou Binetou DIAL, op.cit p.42

¹⁴⁸ FIDH, op. Cit. p.108.

¹⁴⁹ Ibidem.

¹⁵⁰ <http://www.africa4womensrights.org/tag/Senegal>

¹⁵¹ *L'Afrique pour le droit des femmes, Ratifier & Respecter*, p. 111

En définitive, l'on retiendra que si le Sénégal fait figure d'exception en matière de stabilité politique, pour ce qui est du droit et des conditions des femmes de façon générale, il se démarque peu du reste du continent. Les progrès qui ont déjà été réalisés ne peuvent occulter le fait qu'il reste une marge de progression importante afin de permettre aux femmes de jouir d'une situation politique, économique, et sociale correspondant aux orientations continentales en matière d'équité des genres.

Que retenir de cette Vue Générale de la Situation Socio-Politique des Femmes d'Afrique Noire ? De nombreux enseignements nous semble-t-il.

L'ouest du continent africain, sur le plan associatif, est très dynamique en ce qui concerne les questions liées à la problématique du bien-être des femmes. Ces dernières ont elles-mêmes, une très riche histoire *politique* qui est malheureusement oubliée. A l'échelle de la région, de nombreuses organisations militent en faveur d'une meilleure prise en compte des questions relatives à leurs conditions de vie, de même qu'à l'échelle continentale et sous régionale, de nombreuses politiques sont mises en place en vue d'accorder plus de droits aux femmes, et leur permettre d'occuper une place différente au sein de la société.

Nous venons de le voir, les actions des organisations continentales et sous régionales ainsi que celles des associations, dotent les femmes africaines, et notamment d'Afrique de l'Ouest, d'un cadre juridique relativement clair. Toutefois, il est à déplorer qu'aucune des nombreuses mesures prises jusqu'alors n'ait permis une réelle autonomisation de ces dernières à l'échelle nationale, que ce soit sur la scène politique ou publique, de même qu'aucune de ces mesures n'a réellement permis de protéger les femmes contre les discriminations qu'elles subissent au quotidien :

- Sur le plan politique, des quotas sont institués, mais les femmes demeurent malgré tout fortement sous-représentées.
- Sur le plan social, des mesures sont prises pour tenter d'égaliser les conditions entre les femmes et les hommes, mais ces dernières demeurent les cibles de nombreuses discriminations.
- Sur le plan légal, les lois jugées arbitraires font très souvent l'objet de modification. Mais de façon quasi unanime, l'homme demeure le chef de famille, les mariages forcés sont encore très présents, la violence domestique, bien que souvent pénalement punissable, reste un phénomène courant au sein des familles.

En somme, malgré tout, la situation des femmes ouest africaines stagne, alors même que leur

histoire, donnait la possibilité d'envisager un tout autre dessein.

En Afrique Centrale de façon générale, et au Gabon de façon plus spécifique, l'histoire *publique* des femmes est plus récente. En observant le théâtre politique gabonais, la présence des femmes semble une évidence. Très actives et très visibles dans l'animation politique, elles ont occupé des postes à responsabilité dans la hiérarchie : Présidente du Sénat, puis présidente de la République, Députées, Sénatrices, et plusieurs fois ministres.

Une présence quantitative et semble-t-il qualitative, à laquelle nous allons maintenant nous intéresser.

Chapitre Troisième : la fausse thématique de la socialisation publique des femmes

« Vous savez, même si nos revendications sont légitimes, que nous ne demandons que ce à quoi nous avons droit, même si nous parvenions par miracle à nous unir et à faire front, rien que ça, ce serait déjà une victoire énorme. Ce qui nous perdra, c'est que nous n'employons jamais les bons moyens, nous ne prenons jamais les chemins qu'il faut. Et même si dans la lutte que nous livrons, nous sommes en opposition avec les hommes, il ne faut pas oublier qu'ils sont en politique depuis plus longtemps que nous. Dans tous les domaines de la vie, ils nous ont précédées. Et je refuse de croire que c'est par hasard que Dieu les a créés avant nous. Chaque chose se fait au moment où elle doit être faite. Et ce que beaucoup de femmes refusent de comprendre, c'est que, même aux hommes il aura fallu beaucoup de temps pour parvenir au degré de responsabilités qu'ils ont actuellement en politique. C'est un métier qui demande beaucoup de connaissance, beaucoup d'expérience. Et ça, les femmes ne veulent pas en tenir compte. Il faut s'être longuement préparé, pour pouvoir oser se lancer en politique, et même là, l'importance de l'expérience est capitale et il y a beaucoup de choses qui s'y passent dont les femmes n'ont pas idée. Se lancer sans être encadrée, sans être prête, c'est la chose la plus inconsciente qu'on puisse faire, c'est une erreur qui ne pardonne pas. Beaucoup l'ont fait, et aujourd'hui personne ne sait où elles sont, elles ont simplement disparu. On ne peut pas, du jour au lendemain, sortir de ses casseroles et s'improviser femme politique. Je le redis, il faut se préparer. »¹⁵²

¹⁵² Ces propos de madame TOKO, qui, bien que non engagée, avoue avoir quelque peu côtoyé le milieu par l'intermédiaire de membres de sa famille qui ont longtemps milité au sein du PDG au pouvoir, illustrent parfaitement la thématique qui va être ici développée.

Introduction

La socialisation est un processus long d'adaptabilité et de construction. C'est celui par lequel chaque individu acquiert les normes et les valeurs propres au(x) groupe(s) au(x)quel(s) il appartient. C'est un ensemble d'actions qui traversent la vie d'une extrémité à l'autre, permettant ainsi aux femmes et aux hommes de construire leurs identités en conformité avec le groupe social au sein duquel ils évoluent.

La socialisation, se réalise notamment dans les interactions que les individus ont avec leur environnement social. L'acceptation des normes et des valeurs qu'il véhicule apparaît de fait comme incontournable à toute vie en communauté *harmonieuse*, c'est par elle que, à travers le processus de reproduction sociale, les places et rôles sont attribués.

« *La socialisation n'est pas seulement ni d'abord transmission de valeurs, de normes et de règles mais « développement d'une certaine représentation du monde » et notamment de « mondes spécialisés » (...)* [notamment] *le monde politique. (...)*

(...) [Elle] n'est pas d'abord le résultat d'apprentissages formalisés, mais le produit constamment restructuré, des influences présentes ou passées, des multiples agents de socialisation. »¹⁵³ Elle vise à travers ses différents mécanismes, le transfert d'un héritage que BOURDIEU nommerait *capital*. L'une de ses conséquences ou même de ses objectifs, étant la reproduction de l'ordre social hiérarchique.

Dans le domaine politique, en matière de socialisation chez les femmes, les choses s'expliqueraient selon le même processus. Toutefois, il faudrait, selon Anne MUXEL¹⁵⁴, en chercher les fondements au sein de la cellule familiale, cadre social primaire qui joue un rôle déterminant dans les orientations politiques et/ou idéologiques, en développant une socialisation politique sexuellement orientée.

En définitive, la socialisation est ce qui fait des individus au sein d'une société.

Nous allons nous intéresser maintenant à ce que nous avons appelé *La Fausse Thématique de la Socialisation Publique des Femmes*. Il s'agira de voir ici les différents processus qui ont entouré et qui continuent d'ailleurs d'entourer la construction de l'identité politique des femmes gabonaises. En effet, entre elles et la politique *positive* semble dresser des obstacles dont l'objectif affiché est cependant de les aider. D'après celles et ceux que nous avons rencontrés, ces obstacles seraient en réalité des canaux de socialisation qui devraient permettre aux femmes d'acquérir la première expérience nécessaire avant de s'orienter vers la politique en elle-même. Toutefois, comme nous le préciserons un peu plus tard, ces canaux n'ont, dans les faits, sinon comme objectifs, du moins comme résultat, que de maintenir les femmes à distance des cercles de prise de décisions et de pouvoir.

¹⁵³ Claude DUBAR, *la socialisation*, Paris, Armand Colin, coll.U, 2000, p.31

¹⁵⁴ Anne Muxel, « Socialisation et lien politique », in T. Blöss (dir.), *La Dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, PUF, 2001, p. 27-45.

Les organisations de femmes, politiques, culturelles ou sociale nous sont présentées comme préalable incontournable à tout sentiment de compétence politique, lui-même précondition à l'engagement des femmes. Ce serait donc une volonté voire une nécessité de *préparation* qui animerait les femmes qui "*militent*" au sein de ces organisations. Cet engagement leur permettrait de parvenir à une place autre que celle qui est la leur au sein de l'organisation sociale, elle serait de fait un moyen de mobilité sociale ascendante. En effet, « *Les catégories les plus élevées sur l'échelle sociale ont la participation politique la plus active et la participation sociale la plus régulière. A l'inverse, une position sociale défavorisée s'accompagne souvent d'une sorte d'apathie politique (...).* »¹⁵⁵.

Toutefois, il importe que la distinction soit faite entre participation sociale et engagement associatif.

¹⁵⁵ Jean-Philippe LECOMTE, *L'essentiel de Sociologie politique*, Paris, Gualino éditeur, 2006, p. 114

Section 1. Les organisations de femmes

Section 1.1 : De l'organisation Nationale des femmes, à l'Union des Femmes du Parti Démocratique Gabonais.

a. Naissance de L'ONFG

La question de la représentation des femmes gabonaises apparaît très tôt dans les discours politiques. Entre 1960 et 1963¹⁵⁶, leur quasi absence de l'Assemblée Nationale était déjà évoquée¹⁵⁷. Leur situation apparaît à cette époque, comme *une préoccupation* pour le Bloc Démocratique Gabon, première force politique du nouvel Etat indépendant. Lors du 1^{er} congrès tenu en 1963, « *la promotion de la femme gabonaise à laquelle (...) [le] secrétaire-général, le Président Léon MBA a attaché son nom (...)* »¹⁵⁸ avait déjà été abordée, bien que de façon sommaire, tout comme « *la réhabilitation (...) des femmes* »¹⁵⁹. Serait-ce de cet *intérêt* que naîtra le premier rassemblement de femmes de la nation gabonaise ? La question mérite sans doute d'être posée.

Si l'article 3 des statuts du BDG¹⁶⁰ stipule en son point b. que le parti veille à « *sauvegarder et défendre les intérêts politiques, économiques, et sociaux du Peuple Gabonais dans son ensemble, sans distinction de race d'ethnie ou de religion des citoyens* »¹⁶¹, l'on note que, aucun des buts ni même des objectifs de cette organisation ne va dans le sens d'une égale représentation des sexes. Toutefois, souhaitant faire de la question des femmes sinon une *préoccupation*, du moins un point parmi les innombrables tâches auxquelles devait s'attaquer son gouvernement, le Président Léon MBA impulsera la création de l'Organisation Nationale des Femmes Gabonaises. C'est dans cette optique qu'en sa qualité de Secrétaire Général du BDG, il fera de 1962, l'année des femmes¹⁶²⁻¹⁶³, une dizaine d'années avant l'initiative de l'ONU en 1975.

Le souhait est de faire de cette nouvelle organisation « *un mouvement apolitique, social, ayant pour but d'intégrer la femme gabonaise dans le contexte humain pour la préparer à une évolution qui doit s'inscrire naturellement parmi les priorités du parti* »¹⁶⁴. Pour inciter un peu plus les femmes à adhérer au mouvement, et leur faire partager la vision des autorités politiques sur des questions les concernant, leurs

¹⁵⁷ Rapport de la Vème Commission sur l'Organisation Nationale des Femmes Gabonaises lors du 2^{ème} congrès de BDG.

¹⁵⁸ Rapport du 2nd Congrès de BDG du 20 au 23 aout 1963, p.15

¹⁵⁹ Allocution d'ouverture prononcée par le Président Léon MBA, lors du 2nd congrès du BDG op.cit

¹⁶⁰ Le BDG ou bloc démocratique gabonais était le parti du président Léon Mba

¹⁶¹ Art.3 du titre I des statuts du 24 aout 1963 du BDG relatif aux buts du parti

¹⁶² Ibidem.

¹⁶³ Il est assez surprenant que nous n'ayons pu trouver nulle autre trace, ni même allusion allant dans le sens d'une année de la femme gabonaise en 1962. Le seul document qui en fait état, est le rapport que nous venons de citer. Celui-ci est disponible aux Archives Diplomatiques de Nantes.

¹⁶⁴Rapport de la Vème commission sur l'ONFG op.cit.

obligations en la matière leur sont rappelées, à savoir, qu'elles devaient considérer leur adhésion à l'ONFG, « *comme un devoir civique (...) quels que soient (...) [leur] âge ou (...) [leur] condition sociale (...)* »¹⁶⁵.

Le BDG avait en son temps introduit un semblant de *mesure relative aux quotas* au sein de son organisation, ceci, bien que de façon qualitativement et quantitativement insignifiante. Ainsi, au niveau du Bureau Politique National, sur les 23 membres qui le composaient, 1 poste unique était réservé aux femmes, c'était celui de commissaire en charge de l'organisation des femmes. Il importe cependant de nuancer cette *responsabilité*, car, ce poste était occupé simultanément par une femme à laquelle était systématiquement adjoint un homme.

Dans l'organigramme, l'on pouvait trouver 3 femmes sur les 11 membres des différentes sections du parti, l'une en tant que trésorier adjoint, une autre en qualité de chargée de la propagande, et enfin une troisième à l'organisation des femmes. Enfin, au niveau des sous-sections, deux postes leur étaient réservés. De façon globale, les responsabilités qui leur incombaient, se situaient essentiellement à la propagande et à l'organisation des groupes féminins au sein du parti.

En définitive, aucune disposition légale interne, ne vient confirmer les contenus des discours les dirigeants du parti au pouvoir. Si le Président est parfois présenté comme *avant-gardiste* par les autres membres de sa formation en matière de promotion des femmes, aucun élément règlementaire à l'échelle de la Nation, ni même du BDG ne vient affirmer ces positions de façon efficace. Il est vrai qu'au niveau de l'organisation du parti, quelques postes sont réservés aux femmes, cependant, ceux-ci ne permettent en aucune façon, du moins, nous semble-t-il, un réel épanouissement politique de ces dernières,

L'ONFG était, en quelque sorte pour le BDG ce qu'aura été et continue d'ailleurs de l'être, l'UFPDG pour le parti au pouvoir, c'est-à-dire une simple cellule spécialisée de son organisation. Si l'UFPDG prétend centraliser essentiellement des femmes dont la maturité politique *ne permet pas encore la pratique du métier* de façon positive, « *l'objectif [de l'ONFG] était que chaque femme ne pouvant intégrer la fonction publique, puisse s'exprimer au sein de cette organisation* »¹⁶⁶. L'ambition annoncée était donc ici beaucoup plus large. Si du temps de cette première organisation, le monde du travail et de la fonction publique n'était que peu accessibles aux femmes, présenter à ces dernières l'ONFG comme leur unique possibilité d'expression n'en était que plus aisé. Toutefois, durant l'ère de l'UFPDG, les conditions des femmes gabonaises, sur le plan professionnel auront connu de nombreuses avancées. Les *maintenir* au sein d'une organisation en marge des cercles de prises de décisions commandait de fait des stratégies nouvelles.

¹⁶⁵ Rapport de la Vème commission sur l'ONFG Op.cit.

¹⁶⁶ Chantal MINDZIE ABESSOLO. Femmes, pouvoir et pouvoir public : Introduction au féminisme d'Etat. In *L'expression plurielle du pouvoir politique au Gabon*. Revue Gabonaise de Sociologie. P.158

b. L'intégration politique des femmes : l'UFPDG

Lorsqu'il prend le pouvoir en 1967, le Président Albert Bernard BONGO trouve déjà implanté une organisation de femmes liées au BDG dont il aura été membre. L'une de ses premières mesures '*en faveur*' des femmes gabonaises, sera de créer en 1971 l'Union Nationale des Femmes Gabonaises¹⁶⁷ qui était présentée comme un organe à part entière du « (...) *Parti Démocratique Gabonais, (...) [l'] Union Nationale des Femmes Gabonaises [se veut] un Etablissement Public de promotion sociale, d'information et de concertation, qui rassemble toutes les citoyennes gabonaises, sans distinction sociale, ethnique ou confessionnelle.*

*(...) [Elle] vise à informer la femme de toutes les questions intéressant la condition féminine, à recevoir, étudier et proposer en ce domaine toute suggestion utile, et à assurer la formation des femmes en tous les domaines, afin d'aider à leur plein épanouissement social, culturel et politique dans le cadre des directives données par le gouvernement. »*¹⁶⁸

L'Union Nationale des Femmes Gabonaises qui naît de la disparition de l'ONFG devient, en intégrant le PDG, un organe spécifique du parti. Le changement qui sera opéré deux mois plus tard au niveau de l'appellation¹⁶⁹ même de cet organe traduit parfaitement la destinée qui lui était réservée, à savoir, servir, non les femmes gabonaises, mais bien le PDG au pouvoir. Par cette disparition-création-mutation de l'ONFG-UNFG-UFPDG le Président désire matérialiser son intérêt vis-à-vis des femmes gabonaises et de leur importance possible en politique, en créant un organe qui leur était entièrement dédié. Les griefs à l'encontre de l'ONFG étaient nombreux, mais ils se résumaient pour l'essentiel dans le fait que le mouvement ne s'inscrivait pas dans la ligne politique qui était celle du PDG, à savoir l'unité de toute la Nation au sein d'une seule et unique organisation politique : le Parti Unique. Pour justifier ce dernier, il avait notamment été avancé que « (...) *tous les efforts louables déployés n'ont pu aboutir réellement car ils étaient toujours freinés par de mesquines luttes d'influence, ravivées par le tribalisme et le multipartisme politique, et qui avaient au fond pour but la recherche d'intérêts individuels.*

C'était donc là le virus qui rongea le pays et sans la destruction duquel aucune action d'intérêt collective ne pouvait être menée efficacement.

(...)

Il a à cet effet dissout l'ancien BDG qui était devenu l'affaire d'un certain nombre de privilégiés et il a créé le PDG (...).

¹⁶⁷ Vu la loi constitutionnelle n° 1/61 du 2 février 1961 et les textes modificatifs subséquents ;
Vu le décret n° 1182 /PR du 7 décembre 1970 portant composition du gouvernement ;
Vu la loi n° 20/70 du 17 décembre 1970 autorisant le Président de la République à légiférer pendant l'intersession de l'Assemblée Nationale ; »

¹⁶⁸ Article 1^{er} du Titre 1 relatif aux buts de l'ordonnance régissant l'organisation de l'UNFG

¹⁶⁹ L'UNFG deviendra au 10 février 1972 l'Union des Femmes du Parti Démocratique Gabonais.

L'ONFG issue du B.D.G, ne pouvait évidemment présenter des caractéristiques différentes de ceux de son géniteur. Elle était devenue en fait l'affaire d'une poignée de femmes.

Elle ne pouvait donc que subir justement le sort réservé au parti qui lui avait donné naissance »¹⁷⁰

C'est dans ce contexte politique de monopole et de confiscation du pouvoir que naît l'organe visant l'épanouissement politique des femmes gabonaises.

Les discours politiques pré et post création de l'UFPDG en matière de "promotion" de la femme sont clairs. S'il est vrai que la question a très tôt été abordée, il restait encore à définir et à préciser les conditions de son effectivité. C'est dans cette optique, qu'il a été question de *La femme gabonaise dans la société* lors du premier congrès du Parti Démocratique Gabonais qui s'est tenu du 31 août au 3 septembre 1970. C'est lors de cette rencontre, et sur proposition de la commission des Affaires Sociales que l'idée d'un mouvement national des femmes à vocation politique a été émise pour la première fois, en lieu et place de l'UNFG, trop axée vers le social. Deux années auront été nécessaires pour voir le projet aboutir.

Le 4 juin 1968, en clôture de la première session ordinaire de l'Assemblée Nationale, il est dit de la promotion féminine qu'elle « *doit être intérieure, correspondre à un désir personnel d'acquérir une meilleure connaissance des problèmes de la maison, de la famille, à une volonté d'éducation plus poussée des enfants, à une recherche systématique de la qualité dans le travail ou dans sa profession et à une prise de conscience éclairée des problèmes de l'Etat et de l'avenir politique et économique de la Nation.* »¹⁷¹ Alors que la promotion *des femmes* dont il est ici question, vise le domaine public avec notamment le travail et le politique, un accent particulier est tout de même mis sur la sphère privée. En effet, de façon paradoxale, le Gabon post indépendance fait de la sphère familiale l'un des points centraux de cette émancipation en postulant notamment que la promotion des femmes n'est pas essentiellement un problème social, mais également un souhait *intérieur, donc personnel*. C'est-à-dire qu'elle doit correspondre à une envie des différentes individualités féminines de s'épanouir au sein d'une sphère qui pourtant les ramène constamment à leur *état* de femmes, au sein d'un champ qui n'a de cesse d'entraver une éventuelle volonté d'affirmation politique, car il importe de rappeler, dans le contexte qui nous intéresse aujourd'hui, que l'essentiel, sinon la totalité de la charge mentale, mais aussi matérielle du travail domestique revient aux femmes. Comment envisager dans de telles conditions que les femmes puissent réellement *s'émanciper* et investir positivement le monde politique ?

Quelques années plus tard, lors de la fête des mères de 1977, le Président de la République, fidèle à l'orientation qu'il donnait à la *promotion* de la femme, estimait qu'« *il faut que de bonne heure nos filles apprennent à raisonner. Elles sont appelées à la liberté, à l'émancipation, mais il faut qu'elles soient aussi*

¹⁷⁰ Extrait de l'allocation prononcée par madame Martine MENGOME, vice-présidente de l'UNFG sur *La place des femmes dans le PDG* lors du conseil nationale, le 17 mars 1971 (disponible au archives diplomatiques de Nantes)

¹⁷¹ Discours du 4 juin 1968 à l'occasion de la clôture de la première session ordinaire de l'Assemblée Nationale

*bonnes ménagères. C'est l'essentiel, et cela va sans dire. Aussi bien à l'école, ne doit-on plus négliger, à côté du travail intellectuel, les travaux manuels, l'économie domestique et familiale, qui permettront à nos filles d'être la joie et l'embellissement de leur foyer. »*¹⁷²

Il semble ici que ce qui ait guidé la création de l'UNFG/UFPDG ne soit pas, contrairement à ce qui était annoncé, de familiariser les femmes gabonaises à l'univers politique, car leur *émancipation* apparaît indissociable de leur condition de femme, de leur état de mère et de leur rôle d'agent de la sphère domestique. Il en résulte, une fois de plus, que ces dernières viennent servir de faire-valoir en même temps que leur présence vient alimenter l'illusion démocratique. En effet, l'UFPDG étant rattachée au PDG, les femmes qui y *militent*, sans qu'elles n'aient de véritable poids politique, sont présentées comme des membres à part entière de la sphère de prise de décisions, alors que, comme nous le montrerons plus loin, l'union servira essentiellement à entretenir la croyance d'une proximité avec le politique. Des décennies plus tard, la situation n'a que peu changé.

L'UFPDG qui naît alors (ordonnance n°12/71 PR du 26 février 1971) se voudrait malgré tout un organe à part entière du PDG, aucune différence ne devant être faite entre lui et les autres branches du parti. Le Président Bongo devait d'ailleurs déclarer à cet effet que cette renaissance au sein du PDG « (...) *témoigne de ma décision de l'insérer complètement dans notre parti unique et de lui donner à côté de sa vocation sociale, une signification politique claire et nette (...)*.

*(...) l'Union continuera à œuvrer pour la promotion féminine qui se propose avant tout, de faire de la femme l'égale de l'homme, en même temps que des épouses, des mères, et des éducatrices conscientes de leur devoir et de leurs obligations. »*¹⁷³

Ce discours fondateur de la première grande organisation politique de femmes est riche d'enseignements, il permet de mieux comprendre le sentiment que certaines, au nombre desquelles Mme OKUMBA d'OKWATSEGHE, pourtant présente et fortement active lors de la création de l'UFPDG en 1971, ont, avec le recul que leur permettent les années et l'expérience en politique. En effet, contrairement à son rôle annoncé, il n'a pas permis de franchir le seuil de *la salle d'attente* en laquelle il s'était mué. D'antichambre préparant l'entrée des femmes dans la politique *positive*, la politique de prise de décisions, l'engagement militant, elle est demeurée *un jeu de dupes*.

Si dans les discours officiels, de façon générale le souhait était que femmes et hommes participent équitablement à la gestion politique, ces derniers véhiculaient en filigrane une information différente. En effet, tout en voulant faire de *la femme l'égale de l'homme*, ils tiennent à préciser tout de même que cette égalité doit se faire dans le respect de ce qui représente "leurs devoirs" mais aussi leurs "obligations", à

¹⁷² Discours du 06 juin 1977 à l'occasion de la fête des mères. Quotidien l'Union du 07 juin 1976, disponible à cette adresse : http://lunion-archives.org/web.11/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=432&Itemid=1

¹⁷³ Discours du 4 mars 1972, lors du 1^{er} séminaire des femmes du PDG

savoir qu'elles sont d'abord des épouses et des mères, et les valeurs véhiculées au sein de ces organisations ne diffèrent que peu ou pas du tout de ce qui précède. En effet, des différents témoignages recueillis, il ressort que, aussi bien au sein de la base de l'UFPDG, que des groupes d'animation, les femmes ne s'exprimaient pas d'abord pour elles : « *Combien de fois ne nous a-t-on pas répété : vous militez pour vos maris, pour vos enfants, pour vos frères.* »¹⁷⁴

En somme, loin d'être un instrument politique au service des femmes qui s'y activent, il apparaît que l'UFPDG a principalement œuvré en faveur du masculin, hégémonique. Pour Madame OKOUMBA cette organisation a parfaitement joué son rôle car pour elle, « *Il ne se dit rien d'important à l'UFPDG. C'est vraiment une espèce de gynécée (...) d'endroit prévu pour contenir les femmes. Quand on a besoin d'elles, on s'en sert. Mais elles ne savent même pas pourquoi on les a appelées, pourquoi elles sont là ! (...) Tel que ça a été construit, c'est une victoire je pense. Ils voulaient un type de femmes, ils l'ont eu ! C'est une victoire pour les hommes et pas pour les femmes.* »

Mais comment expliquer que les femmes aient participé à leur propre mise à l'écart ? Un élément de réponse nous vient sans aucun doute de l'importance culturelle réservée aux femmes dans les sociétés traditionnelles gabonaises.

Le rôle symbolique accordé aux femmes revêt une importance des plus capitales dans la culture gabonaise, et dans le processus de reproduction de l'organisation politique. En effet, pour certains « *La femme est un être pur, elle participe au plus grand mystère de la vie, elle y a le rôle principal, et aucun homme ne peut le lui enlever. Elle donne la vie. Elle appartient à ce qui se fait de plus pur, de plus beau. Omar BONGO qui a été un grand homme de ce pays, tous les présidents, les rois, tous ceux qui ont gouverné ce monde, sont tous issus du ventre d'une femme. Les hommes nous doivent tout. Ils nous doivent leur vie, et rien que pour ça, aucun de leur pouvoir n'égalera jamais celui que nous possédons.* »¹⁷⁵

Cette conception du rôle des femmes n'est pas propre à une catégorie d'entre elles. L'on pourrait penser que le niveau d'instruction, de responsabilités professionnelles ou publiques aidant, une vision plus égalitaire dans le processus biologique de la reproduction prendrait le pas sur une perception aussi symbolique et culturellement construite. Mais il n'en est rien. La prépondérance accordée au rôle féminin demeure, et cette chimère de pensée se retrouve chez des femmes de toutes les catégories, de tous les âges, de tous les niveaux.

Dans une interview accordée pour la promotion de son album consacré à la femme gabonaise, Naneth NKOGHE, artiste, auteure-compositeure, vient confirmer cette vision du rôle de la femme. Elle affirmait à cet effet : « (...) *qu'il y a un travail interne à faire sur soi-même (...) En tant que femme, jeune*

¹⁷⁴ Entretien Madame OKUMBA d'OKWATSEGUE, militante du PDG, elle y a occupé de nombreux postes, membre de l'UFPDG, elle participa à sa création. Elle est également membre de l'Association des Femmes juristes gabonaises.

¹⁷⁵ Propos de Madame NZIGOU

*filles, mères, jeunes, anciennes, sages, parce que la femme est au centre de la société. C'est le pilier, c'est elle qui éduque. Donc, si quelque chose ne va pas, c'est en partie à cause de la femme, qu'elle n'a pas complètement et correctement joué son rôle. »*¹⁷⁶

La symbolique construite autour des femmes est indiscutable. C'est un titre honorifique, un titre formel mais sans aucun réel contenu en termes d'influence sur la scène politique, avec néanmoins une intention elle, bien marquée : faire fantasmer aux femmes un pouvoir qui dans les faits n'en est pas un. Ce n'est d'ailleurs pas fortuit si le sceau de la République représente une femme. Une femme pour symboliser l'importance de ces dernières, certes, mais ce qui est mis en avant, ce n'est pas une femme combattante, une femme publique. Ce qui est montré c'est une femme dans son *rôle principal*, celui de mère, c'est une *maternité allaitante*. L'image utilisée par l'actuel président BONGO sur son site officiel résume, nous semble-t-il, parfaitement cette vision : « *Le sceau de la République gabonaise est une « Maternité Allaitante »*, c'est-à-dire une mère qui allaite son enfant. La mère représente la République, l'Etat Gabonais qui nourrit ses enfants, les protège, les soigne, les éduque et veille en permanence sur leur bonheur. L'enfant représente chacun d'entre nous, membre d'une famille, la nation gabonaise à qui nous devons respect, obéissance et amour. »¹⁷⁷

A côté de l'UFPDG dont les visées politiques sont clairement annoncées, du moins de façon théorique, d'autres organisations de femmes *gravitent* autour de la sphère politique, et semblent indissociables de son organisation. Si leur rôle peut apparaître comme plus spéculatif que celui de l'UFPDG, leur visibilité quant à elle sait s'imposer au gré des événements.

Section 1.2 : De la périphérie politique : les groupes d'animation

« Beaucoup de personnes qui nous voient de l'extérieur ne comprennent pas bien ce que nous faisons. Pour eux, on danse et c'est tout. Ils pensent que c'est seulement pour le 12 mars que nous sommes là et qu'après chacune retourne chez elle attendre le 12 mars suivant. Travailler dans les groupes d'animation c'est toute une organisation, c'est du travail. C'est comme à l'armée, on ne s'amuse pas. Ce qui est bien dans le PDG, c'est que le Président a pensé à tout le monde, c'est pas comme dans certains partis où on ne voit que certaines personnes. Ils parlent beaucoup, de choses qu'on ne comprend même pas toujours. Ils viennent, ils finissent de faire leurs grands discours et puis ils repartent. Est-ce que la

¹⁷⁶<http://gabonreview.com/blog/la-femme-selon-naneth/>

¹⁷⁷<http://www.presidentalibongo.com/la-presidence/les-symboles-de-la-republique>

population a compris ce qu'ils racontaient ? Ce n'est même pas leur problème. Pour eux la politique c'est ça. Pendant les meetings, les gens s'ennuient. Alors que nous, quand on arrive, les gens savent que c'est l'ambiance assurée. On chante, on danse, mais, il y a quand même un message dans nos chansons. Vous pensez vraiment que tout le monde a envie de venir perdre son temps à écouter de gros discours pendant des heures ? (...) nous on arrive à faire passer le message dans l'ambiance, comme ça au moins, les gens sont plus motivés à écouter parce que ça se fait dans la bonne humeur. Ceux qui aiment les discours sont contents parce qu'ils vont écouter leurs discours, mais les vrais militants, ou alors ceux qui n'ont pas fait beaucoup d'école et qui ne comprennent rien des choses trop compliquées, ou même, les vieux et les vieilles qui arrivent de leurs villages et qui ne parlent pas français, c'est nous qu'ils écoutent. Voilà, c'est ce que je peux dire. Ici chacun participe comme il peut. Mais il ne faut pas croire que les groupes d'animation ne sont pas importants, nous sommes importants à notre niveau, les hommes et les autres femmes aussi sont importants à leur niveau. »¹⁷⁸

a- La mission des groupes d'animation

Les groupes d'animation sont créés peu après la naissance de l'UFPDG. A l'image de cette dernière, ils sont présentés comme une antichambre du pouvoir, une instance de politisation. Pour certaines des femmes que nous avons rencontrées, les carrières politique de l'élite féminine devaient suivre le trajet : groupe d'animation--->l'UFPDG--->PDG. Cependant, elles n'ont pas été en mesure de nous donner des exemples de femmes ayant suivi cette trajectoire.

Les groupes d'animation ont pour vocation première, comme leur nom l'indique assez précisément, l'animation de la scène politique. A une époque, de façon plus importante qu'actuellement, ils accompagnaient le Président dans ses déplacements provinciaux, étaient présents à chaque grand mouvement de la vie politique et étaient, de fait indissociables du parti et de ses activités ainsi que plus visibles et plus retentissants que l'UFPDG.

Toutefois, ils se limitent, dans leur pratique, à égayer (à *agiter*, comme le disait l'ancienne première dame) la scène politique à travers le chant et la danse. Ils ambitionneraient de conscientiser la population, de délivrer le message du pouvoir en place, à travers donc le chant et la danse. Pour ce faire, chacune des neuf provinces possédait un ou plusieurs groupes dont les plus importants étaient sans aucun doute Kounabéli, pour la province du Haut-Ogooué dont est originaire la famille Bongo, Nkol-Engong pour l'Estuaire, Boumané pour l'Ogooué-Ivondo...

Sous le parti unique, ces groupes ont été la seule tribune dont disposaient la masse des femmes pour *approcher* le pouvoir et lui témoigner son 'attachement'. Ils étaient en l'occurrence une activité

¹⁷⁸ Entretien réalisé auprès de Marie-Claire, membre du groupe socio-culturel BOOMAME

caractéristique de la masse des dominées, sans qu'aucune réellement valeur positive ne puisse s'en dégager. Des témoignages que nous avons pu recueillir, il ressort que, pendant longtemps, sous le Parti Unique, c'est-à-dire de 1968 à 1991, il était impossible à un époux ou à un père, de s'opposer ou de refuser que sa femme ou sa fille aille faire une prestation au sein de ces organisations. Les risques ou sanctions (parfois professionnelles) encourus alors étaient souvent disproportionnés. Ici, l'autorité familiale du masculin pourtant dominant est reléguée au second rang. C'est-à-dire qu'on donne la possibilité aux femmes, de s'opposer au pouvoir de celui qui l'exerce directement sur elles, pour servir une autorité politique, mais également masculine hautement supérieure à celle-là, mais qui dans tous les cas, représente l'instance suprême de la domination.

Si l'on peut être tenté de rattacher ces groupes au folklore politique plus qu'à tout autre chose, il serait naïf, de notre point de vue, de limiter là son analyse. Leur rôle, si ce n'est politique, mais du moins social, semble moins anodin qu'il n'y paraît. En effet, il importe de préciser avec COMI TOULABOR que l'animation « *est l'âme du parti. Il est impensable d'imaginer celui-ci sans celle-là. Elle bénéficie de ses structures organisationnelles dont elle est indissociable. Facteur de mobilisation aux dires du pouvoir, évaluer son champ, c'est du coup évaluer la capacité mobilisatrice du parti, sa prétention à contrôler l'espace social.* »¹⁷⁹

Les femmes sont ici le principal outil de l'animation, elles sont investies d'une mission à caractère politique par les autorités gouvernantes. Cette façon de faire n'est pas fortuite car en effet, « *dans nos sociétés africaines, la femme généralement confinée dans la sphère de la vie privée, est parfois louée par des croyances religieuses ou sacralisée par la tradition (...).* »¹⁸⁰. Ayant généralement à leur charge l'entretien d'un foyer, l'éducation, le soin des enfants, les femmes sont ici érigées en modèle, ce sont *de vraies femmes*, et ces dernières sont celles-là qui ne se laisseront pas aller à des activités indignes ou humiliantes. Cette tentative de *sacralisation* semble n'avoir pour objectif que le souci de faire paraître moins avilissantes les prestations des femmes au sein des groupes de l'animation politique, et ainsi parvenir à attirer le maximum de *militantes*.

Les femmes évoluant dans les groupes d'animation se réclament clairement de cette catégorie. Ce sont des Gabonaises de toutes origines, ayant des vies de famille parfaitement organisées. Elles affirment avoir su trouver l'équilibre entre leurs activités au sein des groupes d'animation, et leur vie quotidienne. A ce propos, elles nous disent ce qui suit : « *Tu*¹⁸¹ *sais, si à un moment, j'avais eu l'impression que mes*

¹⁷⁹ Comi TOULABOR, *le Togo sous EYADEMA*, Paris, Karthala, 1990, p 203

¹⁸⁰ Discours du Vice-Président de la république lors de la 13^{ème} session de l'ONU. Disponible à cette adresse : <http://www.un.org/womenwatch/daw/followup/beijing+5stat/statments/gabon5.htm>

¹⁸¹ Le tutoiement a été assez courant durant nos entretiens. Il traduisait de façon générale une certaine simplicité dans le rapport que souhaitait établir nos enquêtés, mais aussi et peut-être surtout le fait que, le tutoiement dans la tradition gabonaise, est quasiment une norme.

activités avec les autres femmes me faisaient négliger mon mari ou mes enfants, je les aurais arrêtées. D'abord, parce que c'est mon honneur, je ne pourrais pas accepter que quelqu'un vienne me dire que je ne sais pas m'occuper de ma famille. Pour une femme, ce serait vraiment honteux. En plus, quelle image est-ce qu'on aurait de mon mari ? Les gens penseraient que c'est un incapable. »¹⁸² « Oui, c'est vrai, pour moi, c'est exactement la même chose [poursuit une autre femme]. Dans les groupes, à notre époque déjà beaucoup de femmes se regardaient de haut, et je pense que maintenant c'est pire. Donc si on ne voulait pas passer pour la dernière des dernières, on avait intérêt à assurer, aussi bien dans l'animation que pour le reste »¹⁸³

Si, ces vraies femmes parviennent à s'investir dans le domaine de l'animation politique, c'est que, au sein de leur foyer, les choses sont parfaitement accordées, qu'aucun problème d'ordre fonctionnel ou organisationnel ne vient en perturber la tenue. C'est du moins de cette façon qu'elles nous présentent leur engagement. Il semble réellement important pour elles, contrairement à ce que pourrait en penser l'opinion, que leur soit reconnue leur capacité à mener leurs *carrières* de front. En effet, remplir et assumer le rôle attendu d'elles au sein de la sphère domestique est apparu comme préalable indispensable pour certaines d'entre elles, alors que paradoxalement, comme nous le disions déjà quelques lignes plus haut, sous le Parti Unique notamment, les hommes (époux, pères ou frères) ne pouvaient s'opposer à l'engagement des femmes au sein de l'animation politique. Malgré tout, elles affirment qu'« aucune femme dans les groupes n'est suffisamment irresponsable ou inconsciente pour venir danser et chanter si dans son foyer ça ne va pas. Si une femme est préoccupée, ou trop pensive, ça se ressentira lors des entraînements, et tu peux être sûre que dans ce cas-là, les responsables chasseront celle-là. Donc, la première chose à faire pour avoir une bonne concentration est de s'assurer que tout va bien dans la famille »¹⁸⁴.

Cette *vision* pourrait expliquer, en partie du moins, le grand nombre de groupes d'animation qui existait sous le Parti Unique au Gabon. La danse et le chant étaient alors utilisés, non seulement comme des outils politiques, en ce sens qu'ils véhiculaient un pseudo message politique, mais aussi et peut être surtout comme un instrument de mesure permettant de voir la situation du tout un pays. Poursuivons dans cette logique : une femme qui danse est le signe que son foyer va bien, plusieurs femmes qui dansent, sont de fait le signe que plusieurs foyers vont bien. Porté à l'échelle de plusieurs groupes, dans chacune des 9 provinces, et ajouté à cela la foule toujours plus nombreuse lors de rencontres ponctuées par des prestations des groupes d'animation, ces chants et ces danses permettraient de dire cette fois-ci, qu'à l'échelle nationale, le pays se porte bien.

¹⁸² Entretien réalisé auprès de Christine et Suzanne deux anciennes membres de Kounabeli (groupe d'animation de la province du Haut-Ogooué). Elles se sont retirées, car elles ont estimé ne plus pouvoir suivre le rythme.

¹⁸³ Ibidem

¹⁸⁴ Propos recueillis auprès de Célestine, 52 ans, marié, mère de 4 enfants, et membre du Groupe Akébé-ville

Cependant, il nous semble important de préciser que, c'est principalement sous le Parti Unique et au lendemain de la Conférence Nationale¹⁸⁵, que ces groupes de femmes ont été le plus actif. De fait, de nombreuses questions subsistent, lorsque l'on sait que ces périodes se traduisaient par une confiscation de toutes les libertés démocratiques, et se justifiaient par le fait que « (...) *la preuve est faite au Gabon, ailleurs en Afrique et parmi les nations que l'on considère comme hautement civilisées, que ce régime est celui qui convient le mieux, car il ne supprime pas les libertés des citoyens, mais canalise cette liberté et lui impose les limites nécessitées par la paix et l'ordre public, la stabilité et la continuité, l'obligation de remplir les impératifs nationaux.* »¹⁸⁶ Le rôle de ces groupes de femmes nous semble de fait important pour le pouvoir en place en ce sens qu'ils ont participé à l'endoctrinement de la société en lui donnant à voir un idéal d'organisation politique qui n'existait pas, et qui au contraire, la privait de la quasi-totalité de ses droits démocratiques, en même temps qu'il l'installait dans une certaine précarité économique et sociale parvenant en outre, à lui faire oublier ses réelles conditions d'existence.

b- Animation et participation politique

La participation politique, entendue comme « (...) *l'ensemble des activités par lesquelles les citoyens cherchent à influencer les décisions du gouvernement (...)* »¹⁸⁷ ou encore, « *l'ensemble distinct et homogène des activités par lesquelles la masse des citoyens est habilitée à entrer en contact avec le monde séparé du pouvoir, toujours de façon superficielle et en respectant certaines contraintes rituelles* »¹⁸⁸ se donne pour objectif de jouer un rôle dans le déroulement de la vie politique, que ce soit par rapport aux choix des gouvernants qu'à la prise de décisions. Elle est un ensemble hétérogène qui regroupe un certain nombre d'activités conventionnelles ou non. Revenant sur la pyramide de MILBRATH, Nonna MAYER nous montre que ces dernières « (...) *sont à la fois corrélées entre elles et hiérarchisées comme les marches d'un escalier. En bas, on trouve les moins coûteuses en temps et en énergie, (voter, suivre les nouvelles) et les plus pratiquées. A mesure qu'on s'élève elles deviennent plus coûteuses (exercer une fonction gouvernementale ou partisane) et plus rares. C'est un processus cumulatif : « Les personnes les moins engagées limitent leurs actions aux activités classées au bas de la hiérarchie. Plus une personne s'engage en politique, plus s'élargit son répertoire d'activités politiques et plus elle s'élève dans la hiérarchie, des comportements les plus fréquents aux moins fréquents.* » »¹⁸⁹ Que penser alors des groupes qui nous

¹⁸⁵ La Conférence Nationale est une rencontre qui s'est tenue au Gabon en 1990, et qui fait suite à une crise sociale, mais aussi politique sans précédent. Elle regroupait l'ensemble des partis politiques mais également les associations, et se donnait pour objectif de mettre un terme au Parti Unique ainsi qu'aux privilèges dont jouissaient ses membres. Elle prônait en somme, l'instauration de la démocratie.

¹⁸⁶ Extrait du discours du président Bongo lors du 1^{er} congrès des femmes du Parti Démocratique gabonais en mars 1972. (Disponible aux archives diplomatiques de Nantes)

¹⁸⁷ Nonna MAYER, *Sociologie des comportements politiques*. Paris, Armand Colin, coll. U.2010, p.36

¹⁸⁸ Bernard DENNI, cité par Nonna MAYER, *ibid.* p 54

¹⁸⁹ Nonna MAYER, *ibidem.* P. 36

intéressent aujourd'hui lorsque l'on sait que, même si leurs activités les placent au sein de la sphère politique, en ce sens qu'ils sont rattachés à un parti et qu'ils *servent* ce dernier, l'influence qu'ils ont aussi bien en termes de choix du personnel politiques, qu'au niveau des décisions prises, reste des plus limitée voire totalement inexistante, et que leur positionnement dans la hiérarchie politique demeure insatisfaisant ?

Pour parler hiérarchisation, l'organisation faite par Lester MILBRATH et présenté ici par Nonna MAYER, organise différentes actions appartenant au domaine de l'engagement, et allant des plus communes, à la base (c'est-à-dire celles pour lesquelles l'investissement est moindre), aux plus sélectives qui occupent donc le sommet de la pyramide et commandent de fait un investissement plus important. Toutefois, l'action des groupes d'animation, bien qu'elle puisse être prenante en termes de temps (les répétitions sont souvent longues, les déplacements parfois réguliers) inscrit les femmes à la base de l'organisation politique. C'est une activité de masse qui nécessite un certain investissement en temps, certes, mais qui n'a aucun lien ni avec les *activités de gladiateurs*, c'est-à-dire les plus élitistes, ni même avec celles dites de *transition*.

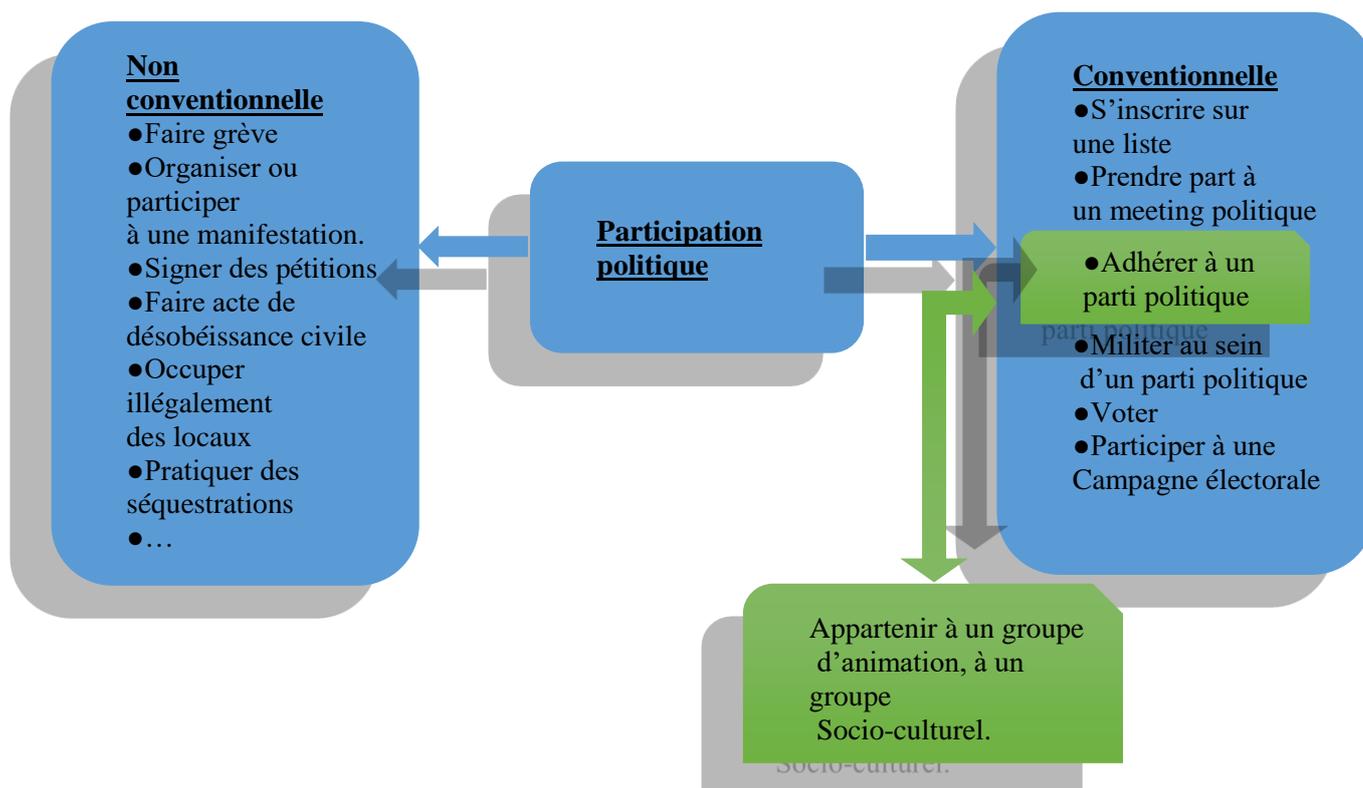
Les deux schémas ci-dessous représentent respectivement la hiérarchisation faite par Lester MILBRATH, et l'organisation des activités de la participation politique. Ils nous permettent de situer les femmes de l'animation au sein de ce champ.

Figure 3 [La pyramide de Milbrath¹⁹⁰](#)



¹⁹⁰ Ibidem, p.

Schéma 1 Les groupes d'animations dans la participation politique.



S'il est vrai que le fait d'appartenir à un groupe d'animation *projette* les femmes au sein de la sphère politique, et ce, en raison des liens qui unissent ces derniers aux partis notamment, il importe de préciser que les activités du politique sont nombreuses, comme le montre les schémas qui précèdent. Celles-ci ont différents niveaux d'influences sur l'organisation de ce domaine d'activités. Que la participation soit conventionnelle ou non, ses différentes dimensions sont en définitive la somme des actions et des activités que les individus peuvent mobiliser et qui ont pour finalité d'influencer le choix des femmes et des hommes politiques (à travers le vote, que ce dernier soit interne ou au contraire qu'il intéresse l'échelle nationale par exemple), ou encore de *participer* directement ou non à la prise de décisions. En somme, elle se donne pour objectif de participer réellement à la vie politique d'une façon qui ne soit pas superficielle.

Or, l'importance directe des groupes de femmes de l'animation sur l'organisation, ou sur le choix des personnels politiques est plus que discutable. Dans la pyramide de MILBRATH, nous les situons entre les *apathiques* et les *spectateurs*. En effet, appartenir à l'un de ces groupes revient à être membre d'une sous-catégorie (groupe d'animation) d'un aspect (adhérer à un parti) d'un volet (participation conventionnelle) de la participation. Autant de subdivisions qui éloignent du pouvoir et de prise de décisions et qui font planer un sérieux doute quant à l'influence réelle qu'ils peuvent avoir dans le déroulement de la vie politique.

Lors de la présente recherche, certaines femmes membres des groupes d'animation se sont présentées à nous comme des militantes. Toutefois, il nous semble important d'apporter quelques précisions à ces deux notions. En effet, si l'importance des militants n'est plus à démontrer, il importe tout de même de les distinguer des simples adhérents. Le premier a notamment pour vocation de prendre une part active à la vie de son parti, en assistant entre autres aux grandes rencontres qu'il organise, en défendant son idéologie, voire en se présentant à des élections, alors que l'adhérent est simplement un individu rattaché à un parti, dont il possède idéalement la carte de membre et s'acquiesce de cotisations, le statut de membre actif ne lui est donc pas reconnu de fait. D'ailleurs, MILBRATH place le membre actif parmi les *gladiateurs*. L'adhésion pourrait dans ce cadre s'apparenter au niveau primaire de l'organisation du parti.

Si les femmes des groupes d'animation nous sont présentées comme des militantes de base, il importe toutefois de s'interroger sur la réalité de ce statut. Elles participent à des rencontres, mais leur présence n'y a jamais pour motif ni le débat, ni de proposer, elle se limite à divertir. De plus, elles admettent, du moins pour certaines, ne pas être à jour dans leurs cotisations vis-à-vis de leur parti pendant que d'autres nous avouent que, malgré les nombreuses années de *militantisme*, elles n'ont jamais payé la moindre cotisation et cette dernière ne leur a d'ailleurs jamais été réclamé.

A la suite de tout ce qui précède, le statut des femmes de l'animation politique nous semble des plus complexes. Il ne peut être associé à celui des militants que MILBRATH place tout de même au sommet de son organisation politique, tout comme, il ne peut, de façon absolue être rattaché à celui des adhérents, dès lors que des cotisations ne lient pas systématiquement ces femmes à leur parti. Dès lors, il nous semble qu'elles appartiennent à une catégorie autre qui s'affranchit des normes de l'univers partisan en offrant un militantisme singulier qui s'exprime uniquement à travers le chant et la danse sur la scène politique.

c- Le chant et la danse politique

Le corps en Afrique appartient au domaine du sacré, et celui de la femme encore plus. Joseph TONDA en dit d'ailleurs qu'il est « *irréductiblement symbolique* »¹⁹¹ et la notion de *corps-sexe* traduit donc pour lui la sexualisation des *corps sociaux*. Dans l'animation politique, le corps est *élevé* au rang d'instrument de la politique, il est un moyen de transmission des idéologies véhiculées. C'est ainsi qu'il se retrouve chosifié à travers une participation fantasmée, au sein de laquelle il est mis en scène.

¹⁹¹Joseph TONDA. *Le souverain moderne, le corps du pouvoir en Afrique centrale (Congo, Gabon)*, Paris, Karthala, p.208

La danse est un artifice indissociable du pouvoir politique au Gabon. Guy ROSSATANGA RIGNAULT¹⁹² dit à cet effet que : « 'Nul n'entre ici s'il n'aime danser !' Ainsi pourrait s'énoncer la règle d'or de tout aspirant au métier politique au Gabon (...) Malheur, donc, à celui qui n'aime ni ne pratique la danse. (...) La danse au Gabon ce sont d'abord les célèbres groupes d'animation. (...) Il s'agit de dizaines, voire de centaines de femmes accompagnées par un orchestre qui chantent et exécutent des mouvements d'ensemble étudiés et faisant l'objet d'entraînements réguliers. (...) Pendant plusieurs heures, les différents "groupes" dont la base est souvent provinciale ou ethnico-provinciale, rivalisent en pas de danses et en élégance devant un public nombreux et face aux caméras de télévision.

(...) Autant le "bas" danse devant le "haut", autant il est de bonne politique que le "haut" renvoie le compliment au "bas". Ainsi, les responsables politiques (...) sont tenus, (...) d'esquisser au moins quelques pas de danse devant les groupes d'animation qui se produisent en leur honneur. C'est le prix à payer pour acquérir un capital d'estime à hauteur de ses ambitions (...). »¹⁹³

« (...) le bas danse devant le haut (...) »¹⁹⁴, c'est dire que la base, ici la masse des femmes, danse devant 'l'Elu', c'est l'ordre *normal* des choses. Si, comme le souligne ROSSATANGA RIGNAULT, il arrive que le haut danse à son tour devant la base, il importe de préciser que cette danse-là ne dure en général que quelques secondes, ces quelques pas esquissés, nous semble-t-il n'ont d'autre objectif que d'entretenir l'illusion de la normalité de la situation. C'est une action qui s'inscrirait de fait pleinement dans le processus de réification de ces *femmes-d'animation* et de la population présente. L'autorité dansante entend par là, maintenir le lien qui l'uni aux femmes, et en définitive montrer que si lui, homme politique, homme public, voire Président de la République, respectable chef de famille, si lui danse, c'est qu'en fin de compte cela ne revêt aucun caractère déshumanisant ni même indigne.

Les chants pour leur part se caractérisent par une grande simplicité dans les paroles. Généralement écrites dans les langues dominantes de chacune des provinces, ils faisaient l'apologie du chef de l'Etat et de sa politique. Ils étaient sus par tous ou presque (cela était sans nul doute dû à leur importante présence médiatique sur la RTG (Radiodiffusion-Télévision Gabonaise) durant le Parti Unique et aussi pendant les années qui suivirent). Celui qui nous est revenu instantanément alors que nous écrivions ces lignes et alors que nous ne l'avions pas réentendu depuis de longues années dit ceci :

¹⁹² Guy ROSSATANGA RIGNAULT est enseignant de droit à l'Université Omar Bongo de Libreville au Gabon et présenté comme spécialiste de sociologie politique. Il est l'auteur de :

- *Le travail du blanc ne finit jamais. L'africain, le temps et le travail moderne*. Chennevières-sur-Marne, Edition Dianoa, 2007, 96 pages.

- *L'Etat au Gabon, Histoire et Institutions*. Libreville, Editions Raponda Walker, 2000, 485 pages

¹⁹³ Guy ROSSATANGA-RIGNAULT, *Au titre des mesures individuelles. Petit catéchisme des liturgies politiques gabonaises*. In *Le Gabon malgré lui. Rupture-solidarité* n°6, Paris, Karthala, p. 27

¹⁹⁴ Ibidem

« vive yaya Omar, le fondateur du PDG oyé, merci Yaya Bongo, il a rénové le Gabon. La solidarité des militantes, la solidarité des militants oyé. C'est grâce au PDG, il a rénové le Gabon, oyé. Il a instauré le dialogue oyé, la tolérance et la paix oyé. Merci yaya Bongo, il a rénové le Gabon oyé (...) la femme gabonaise oyé elle est émancipée oyé c'est grâce au PDG, il a rénové le Gabon oyé. Il a construit les chemins de fer oyé, les bons barrages et les routes oyé, sans oublier Air Gabon (...) Minkouagna est dans la joie..... »¹⁹⁵

De façon générale, l'essentiel des paroles délivre le même message et présente la personnalité politique comme un être parfait, dévoué, allant souvent jusqu'à lui attribuer des pouvoirs surhumains.

Extraits choisis :

« BONGO est éternel

Toutes les Nations le connaissent

Glorifions son pouvoir !"

(...)

Respectez BONGO

Offrez-lui toute la gloire

Préservez le Gabon

Car Omar Bongo a réinvesti son pouvoir dans la joie

"Jamais ! Jamais ! Jamais ! Jamais de la vie,

Bongo ne quittera jamais son pouvoir

A bas la jalousie, Bongo travaille beaucoup pour le bien du Gabon".

(...)

[Certains slogans encore plus surprenants se faisaient également entendre :]

« Après Bongo c'est Dieu »

« Bongo oyé oyé oyé »

« Le pouvoir de BONGO éternel ! éternel ! éternel ! »

« Avec Bongo aujourd'hui et toujours »

(...) »¹⁹⁶

¹⁹⁵ Ceci est un extrait de l'une des chansons far du groupe MINKOUAGNA, de la province du Haut Ogooué dont était originaire le président Bongo.

¹⁹⁶ Emmanuel NGUEMA MINKO. *Gabon : l'unité nationale ou la rancune comme mode de gouvernance*, Paris, l'Harmattan, coll. Etudes Africaines, Paris, 2010, p.191

En dépit du caractère folklorique et pour le moins surprenant de ce qui précède, l'étude des groupes d'animation laisse subsister un sentiment ambivalent. La réification des femmes est bien visible, à travers notamment leur *pratique* pseudo politique au sein des groupes d'animation, cela nous semble un acquis. Elles y sont littéralement exploitées, c'est-à-dire que les gouvernants parviennent à tourner à leur avantage propre la "*plus-value*" issue de l'activité de certaines femmes sur la scène politique. Activité de chant et de danse, certes, mais qui suscite l'intérêt et l'attention de la population de chacune des provinces au sein desquels elles évoluent. C'est cet intérêt qui est ensuite *recupéré* par les dirigeants du parti qui parviendront ensuite à le transformer en force électorale grâce, entre autres, à des dons (en nature et/ou en espèce) lors des campagnes, ou au moment de visites de responsables politiques à leur électorat base¹⁹⁷.

Un parallèle avec l'approche marxiste des rapports de production nous est ici apparu. En effet, ces derniers postulent que, ce que les salariés tirent de leur activité, ne permet à ces derniers, que la reproduction de leurs conditions matérielles de production. Cette pratique se retrouve également au sein des groupes d'animation, lorsque l'on sait que les seuls bénéfices que peuvent généralement espérer ces femmes, sont le plus souvent un t-shirt à l'image du Parti, un pagne, quelques billets pour assurer leurs déplacements, une collation, de quoi boire...mais le parallèle s'arrête là. Car, la complexité des rapports entre bourgeois et prolétaires ne s'applique que peu aux rapports entre responsables politique et femmes d'animation du fait même qu'il n'y ait pas de lutte entre ces 2 *classes* d'individus, à la différence de la vision marxiste.

Instruments de la politique, les femmes sont utilisées à des fins qui n'honorent pas leur cause, mais bien les autorités en place. Il apparaît dès lors que les groupes d'animation sont loin d'être totalement inutiles. Ils aliènent les femmes, en leur faisant miroiter qu'à travers les chants et la danse, elles seraient des acteurs politiques au même titre que les dirigeants de leur parti, matérialisation parfaite de ce que Bourdieu nomme *pouvoir symbolique* et qui est « (...) *un pouvoir que celui qui le subit donne à celui qui l'exerce, un crédit dont il le crédite (...). C'est un pouvoir qui existe parce que celui qui le subit croit qu'il existe. (...) Le crédit, le charisme, ce je-ne-sais-quoi par quoi on tient ceux de qui on le tient est ce produit du crédo, de la croyance, de l'obéissance, qui paraît produire le crédo, la croyance, l'obéissance* »¹⁹⁸

Ce procédé d'instrumentalisation des femmes n'est pas propre au Gabon monopartite. En effet, au Togo ou encore au Zaïre, ces groupes de femmes ont également été très présents sur la scène politique. Si au Gabon le but annoncé était de vulgariser un message politique ou encore de *conscientiser* la population à travers notamment le chant et la danse, au Zaïre, l'objectif était quelque peu différent. Les zaïroises

¹⁹⁷ Sur la thématique des dons politiques, lire l'article de ROSSATANGA RIGNAULT, Au titre des mesures individuelles. Op. cit.

¹⁹⁸ Pierre BOURDIEU, La représentation politique-Éléments pour une théorie du champ politique, *Actes de la recherche en Sciences sociales*, Vol.36 n°1, fev-mars 1981, p.14)

dansaient elles, pour **l'authenticité**. « *Selon cette philosophie de l'authenticité, progrès véritable et développement économique ne pouvaient advenir que grâce à la mobilisation d'un vaste éventail de pratiques et de savoirs culturels traditionnels. Afin que ce message soit diffusé le plus largement possible, l'État zaïrois se mit à investir d'importantes ressources dans différents types de performances culturelles « authentiques », en particulier dans le domaine de la chanson et de la danse traditionnelles.* »¹⁹⁹

La situation politique des années 70 ayant conduit à une baisse du rayonnement national de MOBUTU, il fut décidé d'un certain nombre de mesures devant permettre à ce dernier de regagner la confiance du peuple zaïrois. La création des groupes d'animation intervient donc dans ce contexte particulier, la culture étant considérée comme une *valeur authentique*, les chants et la danse comme éléments culturels certains.

L'objectif était en définitive de réunir zaïroises et zaïrois autour de ce qu'ils avaient de commun, de ce qui faisait leur unité et leur identité. À travers la mise en avant et la défense de ces *valeurs authentiques*, nul doute qu'il convienne de lire le besoin pour la classe dominante et essentiellement pour le Président MOBUTU, que le peuple se reconnaisse autour d'une idéologie commune et s'identifie à celui qui incarnerait le mieux cette dernière. Cette recherche d'*authenticité* se traduit bien évidemment par d'autres mesures dont les fins étaient de faire des zaïroises et des zaïrois un peuple recentré sur des valeurs non importées : le fait par exemple de porter des noms propres au continent noir, et non plus ceux qui avaient été imposés par les missionnaires et qui de fait ne cadraient nullement avec l'authenticité recherchée. Une grande campagne d'autochtonisation accompagna ce mouvement : de nombreuses villes furent rebaptisées, de même qu'il fut demandé à la population d'opter pour des noms plus indigènes²⁰⁰ et qui cadreraient de fait, avec la nouvelle politique mise en œuvre. Né Joseph-Désiré MOBUTU, l'ancien président zaïrois²⁰¹ lui-même se fera appeler MOBUTU SESE SEKO KUKU NGBENDU WA ZA BANGA.

Cette authenticité se traduira en outre par le fait que, « *Pour les femmes, des robes de style africain de trois pièces étaient obligatoires et les pantalons, strictement interdits.* »²⁰²

Au Zaïre, l'animation politique occupe une place importante, certainement plus que celle que nous avons vu au Gabon, car elle s'inscrit dans un projet plus vaste. Bob W WHITE affirme à cet effet que, « *Lorsque l'animation politique s'est retrouvée pour la première fois partie intégrante de la programmation quotidienne de la télévision nationale, elle occupait presque six heures par jour, généralement de 16 h à 18 h, avec une courte pause pour faire place aux nouvelles et aux sports, puis reprenait à nouveau jusqu'à minuit. En 1976, seulement dix ans après l'introduction de la télévision dans*

¹⁹⁹Bob W. WHITE « L'incroyable machine d'authenticité : l'animation politique et l'usage public de la culture dans le Zaïre de Mobutu » *Anthropologie et Sociétés*, vol. 30, n° 2, 2006, p.43

²⁰⁰ Indigène est à prendre ici dans son sens d'autochtone.

²⁰¹ Le Zaïre est l'ancien nom de l'actuelle République démocratique du Congo

²⁰²Bob W.White, op. cit. p.49

la région, l'animation politique occupait 10 à 12 heures par jour de la programmation »²⁰³. Cette dernière, dans son organisation et dans son ampleur, telle qu'elle nous apparaît au Zaïre, diffère largement de celle du Parti Démocratique Gabonais. Si pour le premier elle comptait différentes formes à savoir *le cœur en mouvement, les sketches et les ballets*, pour les seconds, seuls semblaient réellement exister les ballets sous une forme quelque peu différente.

Au Togo, les rapports que le pouvoir postindépendance en place entretient avec les groupes d'animation sont indissociables, tout comme au Gabon et au Zaïre. KOMI TOULABOR pense à cet effet qu'« *il est pratiquement impossible d'étudier le système politique togolais sans se référer à l'animation politique. Celle-ci reste le seul paramètre probant qui semble permettre à la classe dirigeante l'évaluation du degré d'engagement des militants (...)* »²⁰⁴. L'on note que l'authenticité est également une notion clef de l'animation politique togolaise. Bien que la période soit la même pour les deux pays (les années 1970) les mécanismes qui y conduisent, eux, diffèrent quelques peu dans leurs fondements. « *Le concept « d'authenticité culturelle » est venu enrichir le vocabulaire politique au lendemain de l'accident de Sarakawa. C'est à partir de 1974 que la classe politique y a expressément recours, imitant le Zaïre du Général MOBUTU.* »²⁰⁵ C'est donc une pseudo tentative d'assassinat du président GNASSINGBE EYADEMA le 24 janvier 1974 qui serait, non pas le point de départ, mais la raison d'une « (...) *radicalisation de la politique (...)* »²⁰⁶ et de cette nouvelle vision politico-sociale qui impose la culture togolaise comme seule *réalité authentique*. A cet effet, « *En ce qui concerne l'introduction de la notion d'authenticité au Togo, l'amitié entre le président Eyadema et son homologue Mobutu du Zaïre y est pour beaucoup* »²⁰⁷

L'influence qu'aurait eu *l'authentique en chef zaïrois* sur le président togolais semble un acquis, c'est du moins ce que pense Fulbert SASSOU ATTISSO, lorsqu'il affirme que celui-ci « *envoya des togolais au Zaïre pour se former à l'animation politique. Des chansons et des slogans étaient créés pour abâtardir le peuple et en faire « des moutons de panurge.*

(...) *l'animation a été un désastre pour le pays. Des femmes, des hommes, des élèves et étudiants, étaient mobilisés pour danser et chanter devant les autorités et délégations étrangères en visite au Togo. Cette activité avaient conduit beaucoup de femmes à la prostitution, détruit des familles entières et compromis l'avenir d'élèves. Les maris des femmes qui faisaient l'animation étaient souvent obligés de se séparer de ces dernières qui étaient de vraies « patronnes » à la maison.* »²⁰⁸

²⁰³ MBALA NKANGA cité par W WHITE, op. Cit. p. 52

²⁰⁴ KOMI TOULABOR, *Le Togo sous EYADEMA*, paris, Karthala, 1990, p.194

²⁰⁵ Ibidem, p.162

²⁰⁶ Ibidem

²⁰⁷ Tété TETE, *Démocratisation à la togolaise*, Paris, l'Harmattan, 1998, p.38

²⁰⁸ Fulbert SASSOU ATTISSO, *Le Togo sous la dynastie des GNASSINGBE*, Paris, l'Harmattan, « coll. Point de vue » p.81

Il nous semble toutefois important de préciser que, déjà avant la mise en place de l'animation politique au Togo, les femmes y avaient déjà une certaine existence publique, puisque, en 1972, l'Union Nationale des Femmes du Togo voyait le jour, offrant ainsi à ces dernières un espace pour « *jouer pleinement (...) [leur] rôle de citoyenne* »²⁰⁹. L'UNFT était une organisation qui centralisait toutes les associations de femmes togolaises, et à l'instar des autres « *ailles marchandes* »²¹⁰ du parti, elle voyait sa responsable désignée par le Président fondateur.

Ces organisations de femmes et cette pratique particulière du métier politique nous ont permis de lire une certaine immaturité dans les débuts de l'engagement politique au féminin. L'importance de lieux au sein desquels elles apprendraient ou se prépareraient à entrer en politique leur a été présentée comme incontournable. Elles en ont gardé, encore aujourd'hui nous semble-t-il, du moins pour certaines d'entre elles, un fort sentiment d'illégitimité vis-à-vis de la chose politique. Elles manifestent ainsi un besoin de se *rassurer* qui semble leur imposer l'engagement social comme préambule à une participation politique positive.

Section 2. Le chemin politique des femmes.

Il ne nous aura pas été aisé de trouver une définition de la participation sociale qui cadrerait avec le présent travail. Pour l'essentiel, elles mettaient en parallèle participation et intégration sociale et s'articulaient essentiellement autour du handicap, aussi bien physique que mental. Les études disponibles, pour la plupart canadiennes, traitaient essentiellement des voies et moyens nécessaires à l'intégration des personnes en situation de handicap ou alors des personnes âgées. Dans ce cadre-là, elle se définit comme la possibilité pour un individu d'accomplir pleinement les actes de la vie courante nécessaires à son intégration au groupe auquel il appartient. Toutefois, la définition selon laquelle « *La participation sociale renvoie à l'implication sociale des personnes et à leurs interactions les unes avec les autres. Des activités telles que le bénévolat, les dons de bienfaisance et la participation à des activités sportives et récréatives sont autant de formes de participation sociale (...)* »²¹¹ nous semble plus proche de la réalité que nous cherchions à comprendre.

²⁰⁹ Rapport présenté au CEDEF par le Togo, valant rapport initial, et 2ème, 3ème, 4ème et 5ème rapport périodique

²¹⁰ Laurent GABA, l'Etat de droit, la démocratie et le développement économique en Afrique, Paris, l'Harmattan, p.197

²¹¹ <http://www4.hrsdc.gc.ca/d.4m.1.3n@-fra.jsp?did=16>

Section 2.1 La participation sociale comme préalable.

a- L'engagement social ou associatif

Entrées dans les affaires publiques par le moyen des organisations de femmes, la vie politique des gabonaises reste encore aujourd'hui fortement tributaire du monde associatif. L'importance qu'elles accordent à ces activités nous est apparue tout au long de notre recherche. Si nous limitons notre analyse aux femmes politiquement actives de notre échantillon, nous nous rendons compte que 75% d'entre elles appartient au monde associatif²¹². Le plus intéressant, outre cette appartenance, est sans aucun doute le fait que, pour chacune d'entre elles, l'engagement associatif a été le premier, et qu'il a ensuite servi leur entrée en politique. A cet effet, Madame BOUROBOU, parlant de ses activités nous disait ce qui suit : *«(...) je rassemble beaucoup de femmes. Je suis toujours proche des femmes, pour les motiver à faire de la politique comme moi. (...) Je suis dans plusieurs associations, il y a des associations que j'ai créées, il y a des associations dans lesquelles je suis membre. J'ai été dans une association avant même que je ne sois député (...), ça m'a beaucoup aidée d'avoir été dans les associations, surtout les femmes, elles m'ont vraiment aidée, elles m'ont poussée à aller vers la politique »*²¹³

Pour madame OKUMBA D'OKWATSEGHE, l'importance des associations est également indiscutable : *« je suis dans plusieurs associations religieuses, on y rencontre les mêmes problèmes. Même dans la religion on trouve la même situation des femmes. A l'Eglise Evangélique Catholique, on trouve exactement les mêmes divisions. »*²¹⁴ A la question de savoir lesquelles de ses activités ont été les premières, elle nous dit sans hésitation : *« associatives (...) l'un dans l'autre, l'un a suscité l'autre, l'un a aidé l'autre. »*²¹⁵

Ou encore :

*-« Je suis dans le monde des associations depuis très longtemps. Ça doit bien faire 15 ans. J'ai toujours voulu aider les autres, ceux qui avaient moins de chance que moi. Chemin faisant, j'ai eu de plus en plus de responsabilités, et mon envie d'aider était de plus en plus grande. Au bout d'un moment, je me suis sentie limitée dans ce que je pouvais apporter aux autres à travers l'association, et encouragée par un élu de ma circonscription, j'ai osé franchir le pas pour aller dans un parti. C'était vraiment parce que je pensais qu'en y étant, je pourrais aider plus (...). Franchement, je ne sais pas si je l'aurai fait sans l'expérience associative et sans les soutiens que j'ai eus. »*²¹⁶

²¹² Les femmes politiques de notre échantillon sont au nombre de 32, et 24 d'entre elles appartiennent également au monde associatif.

²¹³ Propos de Madame BOUROBOU, membre de l'UPG, ancien député.

²¹⁴ Propos de Mme OKUMBA

²¹⁵ Propos de Madame OKOUMBA Agathe, membre du PDG ayant participé à la création de cette organisation.

²¹⁶ Propos de Marie-Thérèse N. ancien membre de l'UGDD

S'impliquer dans des associations apparaît donc pour un grand nombre de femmes, déterminant pour leur engagement dans le domaine politique. Il est vrai qu'elles ne disent pas toutes se servir de l'associatif comme tremplin vers le politique, mais elles reconnaissent pour l'essentiel, l'importance qu'il aura occupé dans l'affirmation de leur désir militant. A partir de leurs différents engagements au sein des associations dont elles font partie, elles semblent se construire peu à peu une certaine image publique qui vient enrichir leur identité sociale. A ce stade, soit elles se font remarquer puis coopter par leur hiérarchie, soit elles acquièrent plus de confiance et tentent de donner une dynamique différente à leur engagement. Dans ces deux cas, la position qu'elles occupent au sein de la hiérarchie sociale s'en trouve quelque peu modifiée, ce qui va fortement conditionner leur responsabilisation sur la scène politique.

L'objectif affirmé des femmes militantes n'est généralement pas de se faire repérer, ni même de se servir de leur nouveau « *capital social* » comme tremplin, c'est du moins ce qu'elles nous disent. L'intérêt pour la chose politique arriverait au fur et à mesure de leur investissement, ce qui nous semble tout à fait probable car, « *Les enquêtes réalisées depuis des dizaines d'années mettent en lumière une très forte corrélation entre position sociale et participation politique* »²¹⁷. Une position sociale de plus en plus élevée pour les femmes, leur rendrait en définitive plus accessible l'univers politique. Toutefois, il nous apparaît malgré tout que l'amélioration du positionnement au sein de la hiérarchie, à elle seule ne puisse expliquer l'engagement politique des femmes sans l'existence préalable d'un intérêt, aussi infime puisse-t-il être, pour la chose politique. Il nous semble difficilement explicable que l'engagement des femmes sur la scène politique ne soit que circonstanciel. Un intérêt ou un simple questionnement existe, c'est l'une de nos convictions, mais les femmes que nous avons rencontrées semblent avoir censurer cet intérêt primaire, par manque de confiance ou par crainte.

De fait, l'engagement associatif, même s'il nous est présenté comme désintéressé, revêt, par sa fréquence, et par l'importance que lui accordent les femmes, une valeur capitale dans l'engagement positif de ces dernières en matière de politique (nous parlons ici d'engagement positif par opposition notamment au militantisme au sein des groupes d'animation. Il s'agit d'une pratique qui rapprocherait réellement des femmes, sinon du pouvoir, du moins, des postes à responsabilité, et donc de la prise de décisions). Il permettrait à ces dernières d'acquérir la confiance qui leur manque, ainsi qu'une relative légitimité vis-à-vis d'elles-mêmes, mais peut-être surtout vis-à-vis des personnalités politiques ainsi que de leur futur électorat. Leur engagement associatif apparaît ainsi comme une mise en valeur de leurs capacités, de leurs compétences et aussi surtout de leurs potentialités.

En plus donc de créer du lien social et favoriser les interactions (aspects que les femmes mettent le plus en avant), la participation sociale, et la nouvelle position qu'elles en obtiennent, a également comme *conséquence* de leur accorder un relatif capital social entendu comme l'« *ensemble des relations* »

²¹⁷ Jean-Philippe LECOMTE, *L'essentiel de la sociologie politique*. Paris, Gualino Editeur, 2006, p.114

socialement utiles » qui peuvent être mobilisées par les individus ou les groupes dans le cadre de leur trajectoire professionnelle et sociale »²¹⁸

L'engagement social des femmes politiques apparaît ainsi comme relevant bien d'une stratégie, même si souvent, elles ne l'assument pas ainsi. Dans tous les cas, il participe à leur donner plus de légitimité, et donc finalement, à enrichir leur capital social. Ces logiques stratégiques sont parfaitement mises en lumière par la définition que Stéphane CHEVALLIER et Christiane CHAUVIRE donnent du capital social, à savoir « *l'ensemble des contacts, relations, connaissances, amitiés, obligations (créances ou dettes symboliques), qui donnent à l'agent une plus ou moins grande « épaisseur » social, un pouvoir d'action et de réaction, plus ou moins important en fonction de la qualité et de la quantité de ses connexions (...)* »²¹⁹ Les auteurs poursuivent en affirmant que « *Le réseau de relation est le produit de « stratégies d'investissement social » que l'agent, consciemment ou non déploie afin de créer, renforcer, entretenir, reconduire, réactiver, des liaisons dont il peut espérer à tout moment retirer des « profits matériels ou symboliques (...)* »²²⁰

Il nous semble ici que le *type* d'associations au sein desquels militent l'essentiel des femmes à une forte valeur symbolique, ce qui leur permet sans aucun doute des profits tout aussi symboliques, mais qui seront nécessaires à leur reconnaissance en tant que personnalité. Pour mieux comprendre, de quoi il retourne, il importe sans aucun doute de voir quelles causes défendent les associations dont sont membres quelques-unes des femmes rencontrées²²¹ :

-« j'ai (...) milité en tant que syndicaliste pour ces grandes structures syndicales de la place au niveau de l'éducation nationale (...) Je suis chrétienne et pratiquante, donc, je milite au sein d'associations chrétiennes de femmes. Je suis par exemple dans l'association des femmes catholiques du Gabon. Donc je milite dans ce cadre-là, et puis j'essaie de soutenir de nombreuses structures, surtout féminines et de jeunes, j'essaie d'apporter ma contribution par des conseils, et parfois par des moyens financiers, par de petites formations, par des aides multiformes, de façon qu'ils puissent s'en sortir, mais ce n'est pas toujours facile, les moyens manquent souvent, mais j'y pense, et quand je peux, je le fais vraiment de bon cœur »²²²

-« (...) dans ma profession, j'exerçais déjà dans le cadre syndical. [Les activités consistaient] à défendre les intérêts des enseignants membres de notre structure syndicale. Donc on veillait à ce que leur situation administrative soit prise en compte rapidement. Il arrive que, quand un jeune instituteur ou même

²¹⁸ Patrice BONNEWITZ, Pierre Bourdieu, *Vie Œuvres Concepts*, Paris, Ellipses, coll. Les grands théoriciens, 2^{ème} édition, 2009, p.119

²¹⁹ Stéphane CHEVALLIER, Christiane CHAUVIRE, *Dictionnaire Bourdieu*, Paris, Ellipses, 2010 p.19

²²⁰ Ibidem.

²²¹ Ne pouvant prendre individuellement chacune des femmes de notre échantillon, nous avons décidé de n'en choisir que quelques-unes, afin d'illustrer cette partie de notre argumentaire.

²²² Propos de Madame Gisèle AKOGHE, Député du Parti Démocratique Gabonais.

professeur, sort de l'école, on l'affecte dans les coins les plus reculés, sans salaires, et c'est souvent difficile. Donc le syndicat avait pour mission, d'accélérer le processus »²²³

-« (...) je suis vice-présidente d'une association, d'une ONG. Nous nous occupons de l'insertion des adolescents, des filles et des garçons dans la vie. Nous nous occupons le plus souvent de ceux qui sont analphabètes, pour pouvoir les insérer dans la société. Et au sein de l'Eglise, je fais partie des anciennes. »²²⁴

-« j'appartiens à un petit groupe de femmes de ma province, je ne sais pas si c'est vraiment une association mais nous travaillons essentiellement à aider les veuves et donc aussi les orphelins. Nous essayons de faire en sorte que, lors des décès de leur mari, elles ne soient pas maltraitées et que leurs biens ne leurs soient pas retirés par la famille du défunt comme cela arrive malheureusement souvent chez nous. »²²⁵

L'objectif des différentes organisations dont sont issues ces quelques femmes, est de venir en aide aux plus démunis. Elles s'investissent pour améliorer ou du moins, pour tenter d'améliorer les conditions dans lesquelles vivent certaines catégories de la population. Cette aide peut se faire sous différentes formes. Elle peut être financière, alimentaire, et peut également revêtir des formes moins matérielles comme la défense des intérêts, l'aide à la scolarisation, à l'insertion...

Les femmes *offrent* ce qu'elles possèdent : réseaux et connaissances dans un domaine pour venir en aide à ceux qui n'en ont pas la possibilité par exemple. Nous sommes ici en présence de dons divers, qui ne sont pas toujours matériels. Faisant appel à Marcel Mauss, nous posons que le don en général, n'a rien de gratuit. Il se caractérise bien au contraire par une logique d'échange, c'est-à-dire qu'il induit la réciprocité, car effet, le don crée la dette, il engendre un sentiment de redevabilité de celui qui a reçu. Il s'inscrit de fait dans un triptyque de don-contre-don -et réception. C'est-à-dire par exemple qu'un individu A donnerait à un individu B. Dans ce rapport, A est le donateur et B le bénéficiaire, B reçoit donc de A. Le fait d'avoir reçu crée chez ce dernier un sentiment de dette. Il va s'en acquitter en donnant à son tour (généralement sous une forme différente). C'est le contre-don. Dans ce nouveau rapport, B devient le donateur, et A le bénéficiaire. Dans cette seconde phase, c'est A qui reçoit de B.

C'est cette logique du *donné pour mieux recevoir* que nous retrouvons, nous semble-t-il, aussi bien dans la sphère politique que dans celle associative évoquée supra.

Le don, théâtralisé et mis en scène n'est jamais totalement gratuit, il crée entre les *généreuses donatrices* et les bénéficiaires une obligation de réciprocité, il appelle donc de façon quasi-systématique un

²²³ Propos de Madame Thérèse MOUTSINGA, Conseiller pédagogique, membre de l'Union du Peuple Gabonais

²²⁴ Propos de Madame POSSO Edwige, Professeur de communication sociale, membre de l'Union du peuple gabonais.

²²⁵ Propos de Madame MOUKETOU, Enseignante en lycée et collèges, membre du Parti Social-Démocrate

contre-don, bien que de nature différente. Il crée, vis-à-vis du donateur une dette dont il convient de s'acquitter. Le capital social que les femmes tirent de leurs *investissements* auprès de ceux ou celles qui sont dans le besoin, leur permet de gravir la hiérarchie sociale, et ainsi pouvoir soit prétendre à des fonctions politiques, soit renforcer ces dernières lorsqu'elles sont déjà existantes.

Le contre-don, en politique est par essence supérieur au don reçu. Comme nous l'avons dit, le premier est un investissement, et le second, c'est-à-dire le contre-don, nous apparaît comme un retour sur investissement. Ainsi, il semblerait que le contre-don produise du don mais aussi du sur-don qui serait en définitive la partie majorée *des biens* reçus. A travers le contre-don, le donateur récupère *son placement* (il aura un salaire si plus tard il est élu. Et ici, les *bénéfices* sont déjà visibles, vu que ce dernier sera largement supérieur à l'investissement) plus un premier bénéfice qui sera le poste convoité, suivra un deuxième représenté par les responsabilités liées au poste, puis un troisième, qui la notoriété rattachée au nouveau statut.

La pratique du don est indissociable de la pratique politique pour qui souhaite, soit s'élever dans la hiérarchie, soit conserver une position lorsque cette dernière est jugée suffisante, soit conserver ou s'attirer *l'estime et la sympathie* de la population. A travers le don, les femmes ont la possibilité d'asseoir leur légitimité sociale, ce qui leur permettrait de gravir les échelons de l'organisation. Cette pratique serait ainsi un instrument au service d'une mobilité sociale ascendante qui permettrait aux femmes de passer du statut de simple citoyenne à celui de *personnalité*, même si, à ce stade, la légitimité politique n'est pas encore un acquis. Il nous semble en définitive que, le *capital sympathie* et le capital social, qui découleraient de ce qui précède, sont autant d'éléments incontournables qui construisent les bases de la possibilité d'existence politique des femmes.

L'on pourrait à juste titre se demander de quelle façon militer au sein d'une association ou d'un quelconque autre groupe non politique pourrait préparer les femmes à investir ce domaine. Un élément de réponse nous est donné par leur approche ou encore par le sens qu'elles donnent à leur pratique. En effet, elles nous présentent, leur participation sociale, à travers notamment les associations, comme une instance de socialisation à la limite entre le simplement public et le tout à fait politique.

Se pourrait-il réellement que ces deux domaines d'activités, outre le fait qu'ils n'appartiennent pas à la sphère du privé et qu'ils en sortent les femmes, puissent avoir des similitudes telles, qu'une expérience au sein de l'un, procure les compétences nécessaires pour évoluer dans le second ? Avoir été, ou être militante associative ou syndicale, peut-il réellement donner les outils indispensables pour avancer de façon efficiente sur la scène politique ?

Pour tenter de le comprendre, il importe sans aucun doute d'analyser la représentation que ces femmes se font de la politique et du métier politique.

b- Représentation et pratique politique

Notion des plus complexes et des plus polysémiques, le politique désigne, « l'activité de ceux qui font de la politique (les hommes politiques, les partis, mais aussi les citoyens lorsqu'ils deviennent militants, manifestants ou électeurs), et l'espace (symbolique) de cette activité, en particulier l'espace de la compétition entre les acteurs politiques professionnels « entrés » en politique. Elle est alors la scène où s'affrontent les individus et les groupes en compétition pour conquérir le pouvoir d'Etat ou l'influencer directement (...). Mais la politique c'est aussi un ensemble de prise de décisions et de mise en œuvre de ces décisions. C'est-à-dire à la fois l'élaboration, la proposition, et éventuellement l'application d'un programme d'action.»²²⁶ De fait, elle nous semble indissociable de la lutte pour la conquête du pouvoir au sein de la formation sociale, car, comme nous le rappelle WEBER, « Tout homme qui fait de la politique aspire au pouvoir- soit parce qu'il le considère comme un moyen au service d'autres fins, idéales ou égoïstes soit qu'il le désire « pour lui-même » en vue de de jouir du sentiment de prestige qu'il confère »²²⁷ Du côté des femmes, il semblerait que l'essence de la pratique politique soit toute autre. En effet, loin de la conception wébérienne qui en fait politique « l'ensemble des efforts que l'on fait en vue de participer au pouvoir ou d'influencer la répartition du pouvoir, soit entre les Etats, soit entre les divers groupes à l'intérieur d'un même Etat. »²²⁸, ou de celle bourdieusienne qui met en avant la conquête du pouvoir et la production idéologique, mais surtout les rapports symboliques entre mandants et mandataires ou encore les luttes pour la maîtrise du champ politique, l'approche des femmes gabonaises s'inscrirait plus dans une logique de travail social entendu comme « l'aide à des individus, des familles, des groupes et des collectivités dans le but de les aider à améliorer leur bien-être. »²²⁹

Les femmes engagées que nous avons rencontrées semblent toutes s'accorder sur le même fait. Chacune avec ses mots, et au regard d'expériences pourtant différentes, elles expriment une approche et une *conception féminine* de la politique qui semble entendue entre elles : cette dernière ne tient compte, ni de leur appartenance (majorité ou opposition), ni de leur âge, ni même de leur niveau d'instruction. Elles défendent en effet une approche plus consensuelle et plus *humaine*. Ce qui pourrait en définitive expliquer le fait que leur objectif principal ne consiste pas à influencer la prise de décision, sauf à quelques très rares moments, et généralement, lorsqu'un aspect de leur identité de femme est touché²³⁰.

²²⁶ Jean-Philippe LECOMTE, op.cit. p.9

²²⁷ Max WEBER, Le Savant et le Politique, op. cit p126

²²⁸ Max WEBER, Le savant et le politique, Paris, Plon, Edition 10/18, 2002, p.125

²²⁹ <http://www.casw-acts.ca/fr/le-travail-social-quest-ce-que-cest>

²³⁰ Comme durant cette manifestation le vendredi 16 juillet 1995, lorsque des femmes sont descendues dans les rues pour manifester contre le projet de loi NZOUBA, qui, s'il était adopté, ne permettrait plus aux femmes le choix de leur régime matrimonial. Y prenaient part des gabonaises et quelques gabonais au nombre desquelles : Agathe OKUMBA D'OKWATSEGHE membre du PDG qui participa à la création de l'UFPDG (dans un entretien que nous avons eu, elle nous confirmait sa participation à ce mouvement) ; Chantal MYBOTO, qui a longtemps été conseillée du Président Bongo, et représentante des femmes lors de ce mouvement (confère le quotidien l'Union du 17 juillet 1995)

En définitive, elles disent de la politique qu'elle est emprisonnée dans un égoïsme masculin collectif qui néglige l'essentiel et qui oublie ce qui devrait pourtant être sa préoccupation première et principale. En effet, pour elles, « *La politique, du moins telle que la pratiquent les hommes, est quelque chose de très malsain. Quand je dis hommes, ce ne sont pas seulement les gabonais, mais les hommes en général, (...) On a l'impression que tout ce qui compte, c'est le pouvoir. Le bien-être de la population ne passe même pas en second plan, c'est même à se demander s'ils s'y intéressent.* »²³¹ Ou encore, « (...) *tel que la politique était exercée en ce temps-là, elle était assez brutale, les femmes n'y participaient pratiquement pas. C'était un problème d'hommes (...)* »²³².

Ces femmes nous présentent, une certaine vision du *faire politique* qui semble assez éloignée des préoccupations de ce domaine. De leur point de vue, ce qui les différencierait principalement des hommes en la matière, serait le fait qu'elles s'investissent *avec le cœur*, se laissant guider par leur sensibilité, voire leur grande douceur, et en ayant constamment le souci de ne pas décevoir, et la crainte de ne pas être à la hauteur des attentes de l'électorat. A ce sujet, elles nous livraient ce qui suit : « *Je crois qu'en tant que femme, lorsque vous promettez à quelqu'un, vous lui dites « moi je vais essayer de faire telle ou telle action, je vais me battre pour telle cause », pour moi, personnellement je fais l'effort d'aller jusqu'au bout de cela parce que j'ai ce souci (...) du bien faire* »²³³. Toujours dans cette conception féminine, le faire politique masculin serait essentiellement guidé, par des logiques plus calculatrices, plus manipulatrices et aussi plus ancrées dans le matériel.

Dans cette approche, les rapports que les femmes établiraient avec leur électorat ou même plus simplement le sens qu'elles disent donner à leur pratique relèveraient bien plus du domaine de l'affect. Leurs pratiques seraient ainsi gouvernées par les sentiments, mais surtout par l'empathie qu'elles ont développée vis-à-vis, non de leur base de façon générale, mais essentiellement des femmes qui la constituent. Faire de la politique, dans ce cadre-là, avant d'être une question de gestion des affaires de la cité, ou de régulation du social à l'échelle de la société, se limite à tenter de répondre à des besoins ponctuels.

Il est assez surprenant de constater que, pour quasiment toutes ces femmes, leur présence en politique se justifie presque exclusivement par le besoin d'aider, mais d'aider principalement d'autres femmes. Non pas que cet objectif en soi, soit dénué d'intérêt, mais il nous semble que la politique, dans son sens premier, voire dans ses sens les plus usités, ne se limite pas simplement à cet aspect de la pratique. De plus, ces différentes actions qui ambitionnent, du moins, de façon officielle, d'aider les femmes, ne sont suivies que de peu de résultats. Elles s'inscrivent dans une sorte de ponctualité-

²³¹ Propos de Mme S.E, membre du Parti Gabonais du progrès.

²³² Propos de Mme OKUMBA

²³³ Propos de Mme AKOGHE

pérenne, c'est-à-dire ici qu'elles ont généralement lieu autour des mêmes moments de la vie politique, à savoir lors de campagnes électorales, et même lorsque celles-ci sont achevées, les différentes actions qui ont lieu visent pour l'essentiel à entretenir les liens avec l'électorat, c'est du moins ce que nous laisse penser Mme Clémence TOKO, tout comme d'autres avec elles : «*Vous savez, nous ne sommes pas totalement idiots, tout le monde sait bien que quand un homme ou une femme politique s'intéresse à vous, c'est parce qu'il attend quelque chose en retour. Quand les élections approchent, ils se bousculent tous, ils viennent nous faire des courbettes parce qu'ils espèrent qu'on vote pour eux. Ils nous font la cour. Mais c'est ça la politique. Et ce n'est pas une mauvaise chose. Dans ces moments-là, on peut obtenir ce dont on a besoin, eux auront leurs votes, ils vont continuer leur vie de politique et comme ça, tout le monde est content.* »²³⁴

De plus, cette aide apportée par les femmes politiques ou celles qui ambitionnent de le devenir ne modifie en rien le statut et la situation des femmes de façon conséquente. Elle se limite à apporter pour l'essentiel, des solutions à des problèmes qui se posent à un instant particulier, et qui se reposeront d'ailleurs plus tard. Bien que *nécessaires*, pour les populations qui n'ont parfois que peu d'opportunité de se faire entendre, ces actions ne peuvent prétendre se substituer à des mesures à l'échelle nationale, de même qu'elles ne peuvent ambitionner de combler les inégalités qui existent entre les femmes et les hommes, ni même entre certaines catégories de femmes.

Résoudre des problèmes, et améliorer les conditions dans lesquelles vit la population et plus précisément la population féminine est le principal objectif affiché par les femmes engagées. Cette approche nous semble fortement réductrice de ce que devrait être l'objet de leur engagement de même qu'il ne montre pas l'étendue des possibles de la scène politique féminisée. Si les grands théoriciens nous présentent la politique comme le lieu du pouvoir, l'angle que privilégient les femmes ici, lui, est totalement différent car il met en avant une vision plus sociale, plus *humaine*, et parfois même beaucoup plus naïve du et de la politique, oubliant et quelque fois allant jusqu'à nier le fait que le champ politique est par essence le siège du pouvoir, et les rapports qui le caractérisent sont d'abord et avant tout des rapports d'antagonismes et de luttes. Les différents agents en présence s'y affrontent pour imposer leur hégémonie car, en effet « *Un champ est aussi un espace de conflits et de concurrence (...) sur lequel les participants rivalisent dans le but d'établir un monopole sur l'espèce spécifique de capital qui y est efficient (...)* »²³⁵.

A chaque champ, ses capitaux spécifiques, et Bourdieu nous le rappelle, «*(...) un capital ou une espèce de capital, c'est ce qui est efficient dans un champ déterminé, à la fois en tant qu'arme et*

²³⁴ Propos de Madame TOKO, commerçante au marché de Nkembo et n'ayant jamais eu d'activité d'ordre politique.

²³⁵ Pierre BOURDIEU, Loïc J.D WACQUANT, *Réponses*, Paris, Seuil, 1992, p.25

en tant qu'enjeux de lutte, ce qui permet à son détenteur d'exercer un pouvoir, une influence, et donc d'exister dans un champ déterminé, au lieu d'être une simple « quantité négligeable ». »²³⁶ En bref, pour être efficace et ainsi, pour pouvoir profiter à son bénéficiaire, un capital doit d'une part être adapté au champ à l'intérieur duquel se situent les acteurs, mais aussi et surtout être l'objet de luttes qui y ont lieu, luttes dont le but est de conserver des positions pour les dominants, et d'améliorer les leurs pour les dominés. Le capital sympathie que les femmes peuvent tirer de leur engagement social nous semble en définitive bien faible, voire totalement inadapté pour espérer évoluer au sein de la sphère du pouvoir qui ne laisse que peu de place à ce type particulier de capitaux.

Pour sa part, le monde associatif renferme des réalités et des logiques différentes du champ politique, tout comme ce dernier impose des capitaux spécifiques. Les rapports de pouvoir dans le premier laissent place à des relations de solidarité, d'entraide et de coopération dans l'autre, car , « *L'association occupe un espace laissé vacant par le marché et l'Etat (...)* »²³⁷. En raison du caractère prétendument désintéressé de la pratique associative qui nous a ici été livrée (même si nous avons déjà souligné que le don gratuit n'existe pas), et qui vient généralement apporter une réponse concrète, pratique, et souvent immédiate à une « *question sociale* » (...) *[:] précarité, pauvreté, exclusion (...)* »²³⁸ il n'est pas surprenant que les gens en aient généralement une vision positive, c'est sans aucun doute de cette légitimité sociale dont souhaitent s'accaparer les femmes.

Toutefois, le militantisme associatif féminin comme porte d'entrée du champ politique, n'est pas totalement absurde. S'il ne peut leur donner de légitimité politique nette, il parvient dans certains cas, à leur offrir suffisamment de visibilité sociale. Ajouté à cela le fait que « *Les enquêtes réalisées depuis des dizaines d'années mettent en lumière une très forte corrélation entre position sociale et participation politique* »²³⁹, les femmes devraient pouvoir intégrer de façon objective ce champ d'activités. Or, ce qu'elles laissent voir de leur pratique politique, mis en relation avec la théorie du politique et du pouvoir, nous pose en définitive la question de l'existence objective des femmes en tant qu'acteurs politiques. En effet, elles sont bien présentes au sein de ce champ, mais ne semblent pas bénéficier des capitaux y relatifs, de même qu'elles ne paraissent pas réellement manifester un intérêt dans la conquête de ces derniers.

²³⁶ Ibid. p 74

²³⁷ Jean-Louis LAVILLE, Renaud SAIN-SAULIEU (Dir.) *Sociologie de l'association*. Paris, Desclée de Brouwer, 1997, p.44

²³⁸ Bénédicte HAVARD DUCLOS et Sandrine NICOURD, *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris, Payot, 2005, p 19

²³⁹ Jean-Philippe LECOMTE, *L'essentiel de la sociologie politique*. Paris, Gualino Editeur, 2006, p.114

Elles adoptent une logique différente des enjeux de cette sphère, et loin d'être protagonistes dans leur histoire politique, elles semblent régulièrement se placer dans une position "d'attente que se fassent les choses", subissant de fait l'hégémonie du masculin qui ne rencontre que fort peu de résistance. Ce qu'elles nous disent d'elles-mêmes à ce propos l'illustre parfaitement « *Si elle [entendu, la femme] n'arrive pas à son maximum, c'est qu'elle est mal utilisée.* »²⁴⁰ Ou encore « *je pense très honnêtement que le jour où les hommes comprendront que nous ne sommes ni ennemis, ni rivaux, les choses pourront avancer. L'homme restera toujours l'homme, et la femme toujours la femme. Nous ne voulons pas occuper leurs places, ce n'est pas ça l'objectif des femmes, nous voulons simplement pouvoir travailler main dans la main* »²⁴¹

De façon générale, il nous est apparu que la vision que les femmes ont de la pratique politique reste quelque peu limitée. Loin de mettre la priorité sur l'aspect *prise de décisions* ou conquête du pouvoir à titre d'exemple, elles semblent plus intéressées par des aspects sociaux, ne laissant rien voir ou presque de l'acquisition d'habitus propres à la sphère politique alors même qu'elles sont parvenues à intégrer cet espace. Nous nous demandions de quelle façon leurs activités associatives ou syndicales pouvaient les avoir aidées à *investir* la scène politique, étant entendu que là est leur vision des choses. Il nous semble que l'image que les femmes ont de la pratique politique, permette en partie de mieux le comprendre.

Elles ne font que peu de différence entre social (au sens d'associatif) et politique, ce qui justifie le fait que pour l'essentiel d'entre elles, une expérience dans le premier leur accorderait, peut-être pas tout à fait les compétences requises, mais dans un premier temps, une légitimité suffisante pour intégrer la politique, et ainsi progressivement, acquérir l'expérience et les compétences relatives à ce domaine d'activités. Il nous semble toutefois que même sous cet angle-là, il apparaisse assez peu probable qu'elles acquièrent les capitaux inhérents à la sphère du pouvoir, si elles ne réorganisent pas leurs pratiques en conformité avec les exigences de ce champ.

Ces deux domaines appartiennent certes à la sphère publique, bien que le politique nous semble regrouper des activités qui dépassent le *simplement public*. Toutefois, leurs réalités respectives apparaissent bien trop différentes pour permettre un quelconque parallélisme qui se veuille objectif et réaliste. Les compétences requises en matière de politique sont *sui generis*, c'est-à-dire propres à cet espace, et commandent « *la possession de connaissances savantes et pratiques nécessaires pour produire des actions et des jugements proprement politiques et surtout peut-être*

²⁴⁰ Propos de Mme OKUMBA

²⁴¹ Propos de Mme NZIGOU du RDP

par la maîtrise du langage proprement politique, capacités dont tout permet de supposer qu'elles varient (...) »²⁴²

L'organisation politique, même au sein d'une démocratie bien établie, surtout en Afrique, est une nébuleuse souvent dictatoriale au sein de laquelle les possibilités ne sont pas les mêmes pour tous. Y importent principalement la quantité et la qualité des capitaux dont on dispose, mais aussi les liens qu'on aura su nouer ainsi que l'héritité qui promet à la classe dominante la reproduction de ses conditions de domination.

Section 2.2 : Le parrainage comme nécessité ?

Nous venons de voir l'importance que les femmes accordent à ce qu'il convient sans doute de nommer *participation sociale* dans leur chemin politique (même si cette dernière se limite dans le cadre du présent travail à une participation associative ou syndicale). L'absence de politisation et de socialisation politique semblent avoir créé chez ces dernières un certain sentiment d'*incompétence* ou peut-être plus exactement d'illégitimité qu'elles essaient de combler à travers leur engagement social, lequel leur procurerait suffisamment de *capital social* pour faire naître en elles un début de légitimité qui leur permettrait ensuite de s'investir en politique. Toutefois, il nous est apparu qu'à côté du préalable qu'est pour elles la participation sociale, se trouvait un autre impératif tout aussi important. En effet, du point de vue des femmes, les obstacles et difficultés rencontrés dans une carrière politique lorsque l'on n'y a aucune filiation, aucun héritage, peuvent parfois être insurmontables. C'est ce qui nous conduit ici à aborder la question des parrainages en politique.

L'ensemble des définitions que nous avons consultées disent du parrainage qu'il est 'un soutien', 'un appui', 'une caution', essentiellement moral, mais pas seulement, apporté par une autorité. A travers le jeu de ses réseaux, grâce à son influence, à son expérience et à son pouvoir, le *parrain* facilite. Sous le terme parrainage, nous lisons plusieurs réalités différentes dont le point commun serait en définitive une certaine canalisation dans la reproduction du pouvoir politique. Le parrainage dont il va être ici question revêt trois dimensions : l'héritité, le jeu des alliances, et une troisième qui regroupe les deux précédentes.

²⁴² Pierre BOURDIEU, *La distinction*, Paris, 2 éditions de minuit, « coll. Le sens commun », 2003, p.476

La première désigne la confiscation et la transmission du pouvoir et des responsabilités politiques et économiques au sein d'une même famille, (entendu dans son sens large). La seconde fait référence à un *pacte*, à des liens tissés entre différents partis partageant généralement la même vision politique, et ce dans le but de défendre des intérêts communs.

Sur la scène africaine de façon générale, l'hérité politique occupe une place centrale dans un certain nombre de *démocraties*. *De nombreuses dynasties* s'instituent de fait comme allant de soi, aussi bien dans la sphère politique que dans celle économique. C'est ainsi notamment qu'en Guinée-Equatoriale, Théodorin OBIANG NGUEMA a été nommé par son père, l'actuel Président de la République, au poste de Vice-Président de la République en charge des questions de sécurité et de défense. En République du Congo, les enfants SASSOU-NGUESSO, occupent également des postes d'importance dans la hiérarchie gouvernementale. En République Démocratique du Congo, Joseph KABILA est *choisi* par ses proches pour occuper la présidence de la république à la suite de l'assassinat de son père, Laurent désiré KABILA. Au Togo, Faure GNASSINGBE succèdera au sien décédé en 2005. Au Sénégal, Karim WADE occupera de nombreuses responsabilités sous la présidence de son père, Abdoulaye WADE. Un temps pressenti en successeur de ce dernier, ses démêlés avec la justice l'éloigneront quelque peu de la sphère politique.

Le Gabon ne fait nullement exception à cette transmission héréditaire du pouvoir, l'actuel président Ali BONGO, n'est autre que le fils de Omar BONGO décédé au pouvoir en 2009. Le clan BONGO est ainsi présent au sein de chaque strate de la vie politique et économique depuis plus de 50 ans.

a- De l'importance des lignées politiques

Dans le milieu de la politique gabonaise, l'on peut recenser un certain nombre d'hommes ou de femmes²⁴³ ayant bénéficié plus ou moins ouvertement du relationnel de leur entourage, et dont les carrières politiques (même si elles ne sont pas toutes très médiatiques) ont été de grande importance, voire stratégiques. Nous illustrerons notre propos en prenant comme exemple quelques personnalités féminines dont les responsabilités politiques ont été parmi les plus importantes. Elles appartiennent toutes au paysage public gabonais (à l'exception peut-être de Madame Cécilia NDJAVE NDJOY qui

²⁴³ De nombreuses publications de la revue *Africa Intelligence* ont traité des hommes et des femmes de pouvoir au Gabon (Indigo Publication, 142 rue Montmartre 75002). Ils présentent des fiches biographiques de personnalités politiques, leur donnant un indice de pouvoir allant de 1 à 5, détaillant leurs itinéraires, l'influence qui est la leur, leur profil politique, donnant quelques informations sur leurs vies familiales mais surtout les réseaux dont ils ont pu bénéficier, ou alors ceux qu'ils ont pu tisser. Et c'est bien ce dernier point qui nous intéresse. Les courtes biographies que nous présentons ici en sont essentiellement tirées.

est certainement la moins médiatisée), elles sont donc parfaitement connues des gabonaises et des gabonais, et leur *indice de pouvoir* varie entre trois et cinq (celui de Madame NGOMA est estimé à trois. Toutefois, le fait qu'elle ait été depuis Ministre de la Défense nous laisse penser que ce dernier aura sans aucun doute augmenté).

Le tableau suivant classe notre population en fonction du type de parrainage dont nous pensons qu'elles auraient pu bénéficier.

Tableau 9 : Le parrainage politique

Parrainage	Hérédité	- Pascaline MFERRI BONGO - Angélique NGOMA
	Alliance	- Cécilia NDJAVE NDJOY - Honorine DOUSSOU NAKI - Marie Madeleine MBORANTSUO
	Hérédité et Alliance	- Paulette MISSAMBO - Laure Olga GONDJOUT - Angélique NGOMA

1- Pascaline BONGO

Fille de feu Président Omar BONGO, et sœur de l'actuel Président Ali BONGO, elle a été entre autres conseillère du Président, Ministre des Affaires Etrangères, maire-adjoint de Franceville et directrice de cabinet de BONGO-père, On lui attribue la fonction de grande argentière du clan, pour une fortune estimée à plusieurs milliards de Fcfa.

Son indice de pouvoir est de cinq/cinq.

Ancienne épouse de Jean PING (ancien Ministre de l'information, ancien Ministre des mines, ancien Ministre des Affaires étrangères, ancien Ministre de la planification, ancien Président de la commission de l'Union Africaine, il a également présidé l'Assemblée des Nations Unis. Lors de la dernière élection présidentielle face à Ali Bongo, il revendique la victoire et dénonce la fraude) Pascaline MFERRI BONGO est actuellement mariée à Paul TOUNGUI (ancien ministre des Finances et du Budget, des Affaires Etrangères, des Mines)

Bien que mariée à des personnalités politiques, et ayant de nombreuses attaches avec d'autres, le parrainage de Pascaline BONGO nous semble uniquement d'ordre héréditaire. En effet, il ne nous

semble pas que les alliances issues de ses différentes unions puissent lui apporter un pouvoir supérieur à celui dont elle dispose déjà en tant que fille et sœur de Président.

Elle a été classée en mai 2013 par le magazine *Jeune Afrique* parmi les 25 femmes les plus influentes du continent.

2- Laure Olga GONDJOUT

Fille de Paul INDJENDJET GONDJOUT (fondateur de Bloc Démocratique Gabonais en 1952 Président de la Cour Suprême de 1968 à 1975, puis de l'Assemblée Nationale de 1975 à 1980, et enfin ancien Sénateur au Parlement Français) « *elle joue le rôle de super secrétaire à l'international du Président Omar Bongo* »²⁴⁴. Mme GONDJOUT a été Ministre Déléguée aux Affaires Etrangères, Ministre de la Communication, Ministre des Affaires Etrangères. Jusqu'au 18 janvier 2014 elle occupait le poste de Secrétaire Générale de la Présidence de la République. Actuellement elle est Médiatrice de la République.

Son indice de pouvoir est de quatre sur cinq.

Son *parrainage*, se fait par alliance. M. INDJENDJET GONDJOUT rejoint le régime de Albert Bernard BONGO en 1968. De cette alliance, il regagne le *pouvoir* qu'il avait perdu après les nombreux épisodes politique pré indépendances. Ce nouveau pouvoir le conduira notamment à occuper les postes qui ont été les siens entre 1968 et 1980. Ce nouveau pouvoir, nous semble-t-il, facilitera la carrière politique de Laure Olga GONDJOUT.

3- Angélique NGOMA

Nièce d'Honoré NGOMA MAKAYA (ancien Haut Représentant personnel du Chef de l'Etat, Membre du Conseil d'Administration de la Société Nationale Immobilière au 31 décembre 2008, Représentant Permanent de la République auprès de l'Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Elevage.), Angélique NGOMA aura occupé de nombreux postes ministériels durant sa carrière politique : Ministre de la Famille, et de la Promotion de la Femme, du Travail, de la Prévoyance Sociale. En 2014, elle sera en plus Porte-Parole du Gouvernement. Elle est actuellement la première et unique femme à avoir occupé le poste de Ministre de la Défense, c'était dans le Gouvernement de 2009.

²⁴⁴ Gabon, les hommes de pouvoir. Biographie. B-65, Mars 2002 www.africaintelligent.fr

A l'époque où ont été publiées les biographies sur lesquelles nous nous basons, l'indice de pouvoir de Madame NGOMA était de trois sur cinq. Cependant, il nous semble que la fonction de Ministre de la Défense, puis son élection à l'Assemblée Nationale en 2006, ont dû rehausser ce dernier.

Nous situons son parrainage à deux niveaux différents : elle a hérité d'une alliance, car en effet, « *NGOMA doit en partie son poste de ministre au soutien apporté par son oncle (...)* »²⁴⁵.

4- Honorine DOSSOU NAKI

Madame DOSSOU NAKI a occupé de nombreuses fonctions au début de sa carrière. Elle a évolué essentiellement au sein du Palais du bord de mer²⁴⁶. En 75, « *Honorine DOSSOU NAKI entre au Ministère des Affaires Etrangères comme directrice de la coopération et secrétaire générale adjointe* »²⁴⁷. Elle rejoint ensuite la Présidence de la République, de 1976 à 1994 en tant que Directrice de Cabinet Adjointe, et Conseillère pour les Affaires Internationales. Au courant de la décennie 1980 à 1990²⁴⁸ elle sera nommée auprès du Ministre des Affaires Etrangères. Première femme à occuper le poste très stratégique d'Ambassadeur en France durant sept années à partir de 1994, elle sera nommée le 27 janvier 2002, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, dans le gouvernement de Jean François NTOUTOUME EMANE. Le 25 janvier 2007, elle est nommée Ministre de la Marine Marchande et des Equipements Portuaires. Environ 2 ans plus tard, avec le poste de Ministre du Contrôle d'Etat, des Inspections, de la Lutte contre la Corruption, et de la Lutte contre l'Enrichissement Illicite, elle obtient le *grade* de Vice Premier Ministre.

Si son indice de pouvoir en 2002 était de trois sur cinq, nous pensons que les différents postes qu'elle a occupé depuis et que nous venons d'énumérer, permettent sans aucun doute de faire évoluer ce dernier. Le magazine *Jeune Afrique* la classe d'ailleurs en 2013, parmi *Les 50 qui font le Gabon*.

Honorine NAKI épouse en 1970 Samuel DOSOU-AWORET, ex conseiller du Président Omar BONGO, et *amicalement* appelé le « *Monsieur pétrole* » du Président. Il est le patron du groupe panafricain Petrolin. Steve DOSSOU, leur fils, a été marié à Malika BONGO-ONDIMBA, fille de l'actuelle Président de la République, et petite-fille de l'ancien, ce qui renforce encore plus les liens déjà existants. Ce qui nous fait dire que son parrainage est essentiellement issu d'alliances.

²⁴⁵ Gabon, les hommes de pouvoir. Biographie. B-143, Mars 2002 www.africaintelligent.fr

²⁴⁶ Nom donné à la Présidence de la république.

²⁴⁷ Ibid., Fiche B-47

²⁴⁸ Ou de 1982 à 1988 selon les sources

5- Cécilia NDJAVE NDJOY

Des sept personnalités politiques que nous avons décidé de présenter ici, elle est certainement la moins connue du grand public. Epouse d'Albert NDJAVE NDJOY qui fut Ministre de la Communication et Vice-Président de l'Assemblée Nationale, Cécilia NDJAVE NDJOY a occupé les postes de « *Première Conseillère à l'ambassade du Gabon auprès de la France- Chef de cabinet du Président de la République (...)- Secrétaire générale adjointe chargée des affaires sociales et de la solidarité Nationale au Parti Démocratique Gabonais (...)* »²⁴⁹

Son indice de pouvoir est de quatre sur cinq.

Ses *réseaux* de pouvoir sont nombreux. Ancienne *compagne* du Président Omar BONGO, ils ont eu ensemble deux enfants. Ce dernier épousera toutefois Joséphine NKAMA DABANY, sœur de Cécilia NDJAVE NDJOY. Leur frère, Jean-Boniface ASSELE, sera plusieurs fois ministre. Cécilia NDJAVE NDJOY est donc également la tante de l'actuel président BONGO. Toutefois, il nous semble que son parrainage soit principalement issu de son *alliance* avec le président Bongo, les autres liens qui se sont ensuite créés ont sans aucun doute permis de renforcer son assise.

6- Marie-Madeleine MBORANTSUO

Enseignante en droit de formation, Marie-Madeleine MBORANTSUO occupera divers postes dans l'administration : Auditeur à la Chambre des Comptes, puis Présidente de la Cour des Comptes²⁵⁰. Elle intègrera la Cour Suprême avant d'en devenir Présidente de 1983 à 1991, année où elle sera choisie pour intégrer la Cour Constitutionnelle. Elle en est actuellement Présidente. Elue une première fois par l'ensemble des membres de l'Institution, elle y sera reconduite par nomination du Président de la République à la faveur d'une révision constitutionnelle. La cour a, entre autres attributions, la charge de gérer les différends issus des consultations électorales.

Son indice de pouvoir est de quatre sur cinq.

Nous classerons essentiellement son parrainage dans la catégorie des alliances en ce sens que, Madame MBORANTSUO, a eu deux enfants avec le Président Omar Bongo, celui-là même qui l'aura confirmé dans ses fonctions. De cette alliance, il résulte donc indéniablement des liens avec l'actuel Président Ali BONGO.

²⁴⁹ Ibid, fiche B-133

²⁵⁰ Magazine Femme Gabonaise, bulletin d'information du Ministère de la promotion de la femme, aout 1985, p.11, Multipress Gabon

7- Paulette MISSAMBO

Enseignante de formation, Paulette MISSAMBO, est sans aucun doute, l'une des femmes, dont la carrière aura été la plus longue et la plus dense. Nommée Ministre de l'Éducation Nationale et Porte-Parole du gouvernement en 1991, elle occupera diverses fonctions ministérielles durant près de deux décennies : à l'Éducation, à la Jeunesse et aux Sports, à la Condition Féminine. Elle aura également été en charge du Travail, puis des Transports et aura atteint le *grade* de Ministre d'Etat.

Son indice de pouvoir est de quatre sur cinq.

Son *parrainage* nous semble moins évident que les précédents. C'est lors de la conférence Nationale de 1990 qui signe le retour du Gabon à l'ère du multipartisme que Paulette MISSAMBO apparaît sur la scène politique. Toutefois, quelques années auparavant, en août 1985, le bulletin d'information *Femme Gabonaise*, la présentait déjà comme un exemple de ces femmes gabonaises qui occupaient, chacune dans leur domaine, les devant de la scène, au même titre qu'Honorine DOSSOU-NAKI, Rose Francine ROGOMBE, Marie-Madeleine MBORANTSUO.

Etienne Guy MOUVAGHA TCHIOBA proche d'Omar BONGO fut son Vice Premier Ministre. Il avait à sa charge la question sensible du pétrole. Sa carrière le conduisit au poste de Président du Conseil d'Administration de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon. Elu Sénateur, il a été le beau-père d'Ali BONGO²⁵¹. Etienne Guy MOUVAGHA TCHIOBA est présenté par *Africa Intelligence* comme le parrain politique de Paulette MISSAMBO.

Les quelques exemples suivants permettent de voir, d'une part, l'importance du relationnel en matière de vie politique, et de l'autre, de quelle façon ces différentes connexions permettent de canaliser le pouvoir et d'en faire la propriété d'un même groupe, voire d'un même clan, décennies après décennie. Il ne s'agit nullement ici de prétendre que toute entrée en politique se fasse nécessairement par ce canal, mais il nous a semblé important dans le chemin politique des femmes, d'en souligner l'importance.

²⁵¹ Etienne Guy MOUVAGHA TCHIOBA est donc le Grand-père de Malika BONGO ONDIMBA, fille d'Ali BONGO et femme politique gabonaise.

b- Le parrainage

Le champ politique est un domaine très fermé au sein duquel l'appartenance à un *clan*, à une *famille*, apparaît fondamentale pour les hommes, mais aussi et d'abord pour les femmes, et ce phénomène nous semble essentiel sur le continent africain. Cette appartenance se fait sous des formes variées car le terme *famille* au Gabon, tout comme en Afrique de façon générale, ne se limite que très rarement aux liens de sang. Aussi, notre propos en ce point, fera t'il référence, indistinctement, aux liens consanguins et aux liens sociaux ou politiques qui se tissent entre les individus, mais aussi et surtout entre les familles.

L'entrée et le maintien des femmes gabonaises dans ce que nous appelons la politique positive, c'est-à-dire celle qui participe effectivement à la prise de décisions, qui organise et codifie la vie sociale, est largement conditionnée par les réseaux au sein desquels elles évoluent. Ce système de réseautage semble valable aussi bien pour les postes électifs que pour ceux nominatifs, même si de façon officielle, mais théorique, l'égalité entre hommes et femmes, ou plus exactement l'amélioration des conditions de ces dernières, est une priorité, malgré tout, leur *ségrégation politique*, reste une réalité pratique.

De plus, le non-renouvellement de la classe politique limite énormément l'entrée au sein de ce champ. « (...) *on peut [ainsi] constater, tout d'abord que, le personnel politique, par les phénomènes d'hérédité politique (...) mais aussi les processus de cooptation, tend sinon à s'auto-reproduire pleinement du moins à contrôler d'une certaine manière son propre recrutement. D'autre part, le personnel politique est issu de couches sociales de plus en plus limitées.*»²⁵²

Pour ces nombreuses raisons, il devient quasiment indispensable pour toutes prétendantes qui espèrent avoir accès à la sphère politique, autrement qu'à travers les groupes d'animation, et autres organisations pseudos-politiques de femmes, de développer d'autres stratégies permettant sinon de faire disparaître les difficultés, du moins de les rendre moins infranchissables.

Madame OKUMBA nous livre à cet effet un témoignage très intéressant. Elle souligne l'importance qu'il y avait d'appartenir à une *famille* lorsque l'on souhaitait faire carrière en politique. Militante PDG, elle nous dit avoir pris part à la création de l'UFPDG (famille politique réservée aux femmes), bien que n'acceptant pas totalement le principe d'une entité féminine à part, il lui semblait à cette époque que les résistances faites aux femmes prétendantes au métier politique étaient telles, qu'aucune entrée effective au sein du parti ne serait concédée. L'UFPDG fut à ce titre-là, présentée comme un compromis. Mme OKUMBA nous dira à cet effet que « *Pour moi, l'UFPDG était une*

²⁵² Philippe GARRAUD, La sélection du personnel politique local, In: *Revue française de science politique*, 38e année, n°3, 1988. pp. 402-432.

étape. Je l'ai accepté en tant que telle. Mais je n'en voulais même pas, parce que je me disais que la plupart des citoyens était au niveau de ces femmes-là, pourquoi donc les marginaliser en créant un organe à part ? Je sentais bien qu'on ne s'en sortirait jamais, la preuve, on ne s'en sort pas. »²⁵³.

Ce discours qu'elle tenait déjà en 1976 lorsqu'elle faisait état de « *L'œuvre de la rénovation en faveur des femmes* »²⁵⁴ lui semblait alors cruellement d'actualité un peu plus de 40 années plus tard. Cette prise de position justifierait de son point de vue le fait qu'en dépit de son ancienneté et de sa participation au sein du parti, sa carrière de femme politique soit restée fortement rattachée à l'UFPDG : « *je n'ai jamais eu de poste. Je suis dans les instances. Mais c'est tout à fait normal, parce que la politique, de la façon dont elle est exercée ici est un peu tribale. (...) C'est-à-dire que le neveu va remplacer son oncle, c'est du népotisme en fait ! C'est un héritage. Il y a des lignées en politique, et moi je n'ai pas de racines politiques (...)* »²⁵⁵

Au cours de nos enquêtes, de nombreuses femmes ont *reconnu*, pour l'essentiel à demi-mots, avoir bénéficié, ou profité d'une façon ou d'une autre de l'aide de *proches* déjà politiquement installés. Le parrainage que nous abordons ici revêt donc différentes formes et, il est *visible* à différents niveaux de l'organisation sociale. Il n'est pas uniquement le fait de cadres politiques au sommet de la hiérarchie et se lit également à une échelle moins importante de l'organisation et participe d'une stratégie visant à conserver le pouvoir politique au sein des mêmes. Toutefois, et en toute objectivité, ni la taille de notre échantillon, ni les différences assez peu flagrantes la majorité et l'opposition ne nous permettent d'affirmer que cette pratique serait plus régulière dans un camp ou dans l'autre.

Pour les femmes, les difficultés à faire carrière en politique sont nombreuses. Elles peuvent notamment être d'ordre économiques, lorsque l'on voit par exemple l'importance des moyens nécessaires durant les campagnes électorales, avec les nombreux meetings, les déplacements, et toute l'organisation mise en place. De plus, pratique courante voire incontournable au Gabon, les dons électoraux peuvent imposer un investissement financier conséquent. Ces derniers peuvent être simplement des cadeaux en nature (matériel, fournitures scolaires) alimentaires, voire dans certains cas, la construction d'écoles, de routes ou de dispensaires. Madame BOUROBOU nous livre en la matière un récit plutôt intéressant : « (...) *quand on est parti aux élections, je n'avais pas de moyens, l'Etat a donné à chaque candidat 1.000.000 de francs. [L'équivalent de 1526 euros] (...). Là-bas chez*

²⁵³ Propos de Mme OKUMBA

²⁵⁴ *L'œuvre de la rénovation en faveur des femmes*, Les éditions du PDG, 1976, document interne non numéroté, disponibles aux Archives diplomatiques de Nantes

²⁵⁵ Propos de Madame OKUMBA

eux les PDGistes, c'est des millions, chez nous, c'est 1. Moi-même j'ai pris un crédit à la BICIG²⁵⁶, mon grand frère aussi m'a aidée (...) financièrement »²⁵⁷.

L'aspect financier peut en définitive constituer un frein important à l'engagement féminin en raison des spécificités des campagnes électorales et de la vie politique telle qu'elle se vit au Gabon. Aussi, le soutien du *parrain* apparaît-elle des plus nécessaires. En effet, il peut mettre à disposition ses réseaux, ses moyens, ses connaissances et son expérience politiques. Il sécurise et facilite par son encadrement et son soutien. Les femmes parrainées ont ainsi la possibilité, grâce à ces facilités, d'intégrer de façon plus spécifique les normes et valeurs du groupe auquel elles appartiennent.

Par cet accompagnement, la femme intègre de façon plus spécifique les normes et valeurs du groupe politique auquel elle adhère, ce qui permet, tout en assurant la reproduction idéologique, de parfaire son identité politique.

L'importance du mentor est considérable au Gabon, lorsque l'on y considère l'origine du pouvoir. Si dans les démocraties occidentales la pratique tend à se faire plus discrète, ou alors qu'elle revêt des formes différentes, il importe de préciser pour en revenir au Gabon, que des critères objectifs ne sont que rarement ceux qui déterminent la sélection, même s'ils peuvent intervenir dans un rôle de confirmation. A cet effet, dans son *Anthropologie Politique*, Claude RIVIERE distingue deux subdivisions possibles au pouvoir politique « (...) *les sociétés avancées tendraient à nous focaliser sur trois facteurs principaux : la compétence, le charisme, la coercition.* »²⁵⁸ Mais, les sociétés, objets de l'anthropologie politique, tendent pour leur part à privilégier « (...) *trois autres sources et ressources du pouvoir : la famille, l'économie, la religion* »²⁵⁹. De plus, comme il nous l'a souvent été dit : « (...) *quand vous êtes jeunes en politique, quand vous commencez (...) C'est comme quand vous êtes enfant, vous avez besoin de parents pour être encadrés, et donc forcément vous aurez peut-être besoin d'un mentor (...) qui est là pour vous soutenir, pour vous accompagner dans cette démarche-là, jusqu'à ce que vous puissiez vous-même vous faire des racines.* »²⁶⁰

Ce qui pourrait surprendre ici, c'est la dissymétrie qui peut être introduite vis-à-vis d'un éventuel *mentor politique*. Se positionner face à ce dernier tel un enfant face à ses parents nous semble fort révélateur des contradictions qui existent dans l'image que se font les femmes de leurs pratiques sur la scène, mais aussi et surtout des rapports qui peuvent y avoir lieu. Ce positionnement est contraire aux valeurs et aux enjeux de la sphère au sein de laquelle elles se trouvent. Le sentiment

²⁵⁶ BICIG : Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon

²⁵⁷ Propos de Mme BOUROBOU concernant la campagne pour la législative de 2006.

²⁵⁸ Claude RIVIERE, *Anthropologie Politique*, Paris, Armand Colin, 2000, p17

²⁵⁹ Ibidem

²⁶⁰ Propos de Mme A.

d'infériorité qui s'installe dans ce rapport de mentorat symboliquement chargé, prolonge et reproduit, nous semble-t-il, à une échelle plus importante, la domination dont elles sont victimes dans le reste de la société. Une information qui apporte une autre dimension à cette situation résulte du fait que, le mentor, lorsqu'il en aura été question lors de nos entretiens, aura été essentiellement masculin. L'on se retrouve donc, sur la scène politique, dans une situation qui met face à face femmes et hommes dans un rapport dissymétrique favorable au masculin avec entre les deux, un sentiment d'infériorité et de dépendance des femmes vis-à-vis de ces derniers comme cela est déjà le cas dans la sphère familiale

Toutefois, si la pratique n'est pas proprement féminine, il semblerait qu'il n'y ait que dans les parcours politiques des femmes qu'elle pourrait plus tard poser un problème. En effet, nombreux sont ceux qui estiment qu'avoir eu un mentor, pourrait laisser subsister quelques doutes quant aux compétences qui sont celles des femmes *soutenues* ou ayant été soutenues. Souvent, ces doutes, lorsqu'ils existent, ne se limitent pas qu'aux aptitudes politiques, ils questionnent bien au-delà leur moralité. Si aucune des femmes que nous avons rencontrées ne reconnaît avoir personnellement été au centre d'une telle polémique, elles nous livrent cependant quelques témoignages qui peuvent permettre une meilleure compréhension de la situation. C'est ainsi que Mme S.E nous confiait qu'« *On ne se demande jamais si un homme a (...) [couché]²⁶¹ pour obtenir le poste qu'il a. Du moins, moi je n'en ai jamais entendu parler. Mais dès qu'il s'agit d'une femme, on a l'impression que cette question est une évidence. Parfois, ceux qui la posent le font sous forme de blague, mais il suffit qu'une personne en parle pour que tout le monde commence à se poser des questions. Et c'est comme ça que les choses partent. Et avec ça, qui prendra encore tout ce que vous allez faire au sérieux ?* »²⁶²

Il importe de souligner ici l'ambivalence dans laquelle semblent se trouver les femmes : soit elles acceptent de se faire *aider*, au risque que cela leur soit plus tard reproché et participe à remettre en cause non seulement leurs actions et leur parcours sur la scène politique, mais plus globalement leur intégrité dans la société de façon générale, soit, elles décident d'y aller sans soutien et prennent dans ce cas le risque de rencontrer plus de difficultés et plus d'obstacles, sans aucune garantie ni pour le déroulement de leur carrière, ni même pour l'intégrité que l'on voudra bien leur reconnaître. Dans les deux cas, les femmes mettent en avant les doutes persistants qui subsistent sur leur moralité, sur les raisons de leur engagement, sur les *moyens* dont elles ont usé, lorsqu'elles parviennent à atteindre

²⁶¹ L'expression originale était trop peu adéquate, trop brute pour que nous la gardions telle qu'elle, aussi avons-nous préféré la remplacer par un terme plus convenable.

²⁶² Propos de S.E membre du Parti Gabonais du Progrès.

un certain niveau de responsabilité, au sein des Institutions ou même plus simplement de leur parti politique.

Le parcours d'une femme qui réussit en politique interpelle et pose question de façon générale, mais encore plus lorsqu'elle n'est ni épouse, ni fille de.

Le *réseautage*, même si ce dernier paraît être une pratique nécessaire, et courante semble ne pas avoir que des avantages en matière de parcours politique des femmes. Il peut aller jusqu'à les desservir, car, pour certains, avoir été aidé, peut-être synonyme de parachutage. Sous cet angle, une remise en cause des aptitudes personnelles, des motivations, et des capacités des femmes peut venir ternir leur identité politique et sociale. De plus, l'image que va avoir la population, voire celle que les autres membres de la classe politique auront, lorsqu'un parrainage est jugé *trop évident*, cette image est souvent empreinte de préjugés, de stéréotypes et de fantasmes en tout genre qui peuvent nier la volonté des femmes de faire carrière en politique, en les enfermant dans des pratiques souvent sexuelles.

Pour ces différentes raisons le statut de *parrainée* n'est que très peu assumé, de sorte que, nombreuses sont celles qui, en ayant bénéficié, préfèrent souvent oublier cette étape de leur histoire politique, en amoindrissant l'importance qu'elle a eu, non seulement pour leur entrée au sein de cette sphère d'activités, mais aussi dans la progression qui aura été la leur.

En définitive, la socialisation politique des femmes que nous souhaitons ici aborder, nous a permis de mettre en avant les canaux par lesquels elles font leur entrée au sein de la sphère publique, à savoir les groupes, dits politiques, de femmes. En effet, avant les années 1960, l'intérêt qui leur était porté était quasiment inexistant. Il faudra attendre le début de cette décennie pour que la question soit posée de façon pseudo-politique. En 1963, Léon MBA en faisait effectivement l'une des préoccupations de sa politique. L'Organisation Nationale des Femmes Gabonaises qui en naîtra sera de fait la première organisation fédératrice de femmes. Se présentant comme « *un mouvement apolitique, social, ayant pour but d'intégrer la femme gabonaise dans le contexte humain pour la préparer à une évolution qui doit s'inscrire naturellement parmi les priorités du parti (...)* »²⁶³, « (...) l'objectif [de l'ONFG] était que chaque femme ne pouvant intégrer la fonction publique, puisse

²⁶³Rapport de la Vème commission sur l'ONFG op.cit.

s'exprimer au sein de cette organisation. »²⁶⁴. Elle incite les femmes de tous les horizons à investir ce nouvel espace de dialogue qui leur est spécialement dédié.

Avec l'arrivée au pouvoir en 1967 du Président Albert Bernard BONGO, le rapprochement entre les femmes et la *politique* va se faire plus visible et plus franc. Quatre années après son accession au pouvoir, et trois ans après la naissance du PDG, il est décidé de la création d'une Union Nationale de Femmes Gabonaises qui cadrerait mieux avec les objectifs du nouveau parti, l'ONFG ayant été jugée trop gangrenée par le tribalisme et par le multipartisme. Il importait donc de revenir à l'essentiel. C'est ainsi que l'UNFG qui deviendra quelques mois plus tard UFPDG sera présentée comme une instance à part entière du PDG, tribune par excellence, mais surtout unique, pour toutes les femmes qui souhaitaient participer à la vie politique du pays.

Présentée comme instrument d'émancipation des femmes, l'UFPDG n'aura eu dans la pratique que peu, voire aucun impact sur l'amélioration des carrières politiques de ces dernières. Elle aura au contraire servi à les maintenir loin des cercles de prises de décisions, en leur donnant tout de même un rôle essentiel dans l'animation politique. Sa création constitue à notre sens la première fracture sur le chemin politique des femmes.

L'organisation du pouvoir politique est hiérarchique et inégalitaire, c'est un fait, et toutes les grandes théories semblent n'en faire qu'une opposition dichotomique : la dominance sociale pose qu'au sommet de l'organisation se trouvent un ou de nombreux groupes de dominants, et donc à la base, des dominés. La domination masculine de BOURDIEU nous explique que les hommes sont dominants, et les femmes dominées. Il semble pour notre part, que cette division ne rende pas totalement compte de la réalité des faits, ou du moins qu'elle n'en permette qu'une vision limitée. Marie Blanche TAHON le disait, « (...) *il y a des femmes dominées et des femmes dominantes, et même des femmes dominées par des femmes dominantes* »²⁶⁵. Les femmes qui évoluent dans les groupes d'animation nous semblent une parfaite illustration de ces « *femmes dominées par des femmes dominantes.* » car nous l'avons vu, sur la scène politique, elles ne sont pas toutes égales face à la discrimination. Très visible, et surtout très audible à travers le chant et la danse, une partie des femmes *évoluant* dans la nébuleuse politique en est pourtant absolument exclue.

Paradoxalement, les organisations mises en place pour *permettre* aux femmes de se *familiariser* avec la chose politique et qui devaient initialement servir de tremplin pour investir ce domaine de l'activité humaine n'ont eu d'autre finalité que de les maintenir loin des centres de prise

²⁶⁴ Chantal MINDZIE ABESSOLO. Femmes, pouvoir et pouvoir public : Introduction au féminisme d'Etat. In *L'expression plurielle du pouvoir politique au Gabon*. Revue Gabonaise de Sociologie. P.158

²⁶⁵ Marie-Blanche TAHON, op.Cit. p.xi

de décisions en leur attribuant essentiellement un rôle dans l'animation. Toutefois, cette dernière est présentée comme instrument devant servir à conscientiser les populations. Cette vision a été si bien inculquée aux femmes qui y militent, que ces dernières ont transformé dans leur inconscient, le chant et la danse en activités relevant pleinement des affaires politiques. Autre fracture sur le chemin politique des femmes, les groupes d'animation permettent de reproduire l'organisation hiérarchique de la structure politico-sociale, à travers notamment une aliénation politique des femmes.

Cependant, il serait erroné de croire que ces derniers n'ont aucun rôle positif. En effet, ces femmes d'animation œuvrent au service d'une idéologie qui leur est supérieure et qui parfois leur échappe.

A côté de ces organisations, le chemin politique des femmes gabonaises est parsemé de nombreux obstacles et détours. Le principal tient sans aucun doute à la conception qu'elles se font de la politique. Pour l'essentiel leur participation à cette sphère d'activités est conditionnée par leur engagement social, et l'importance qu'elles lui accordent est considérable. De fait, la vision qu'elles ont de la politique et des enjeux qui s'y nouent, mais aussi la façon dont elles s'y projettent, ressemblent à leur vécu associatif. En effet, l'aspect capital, du moins, celui qu'elles mettent le plus en avant, est l'entraide et la solidarité, tout ce qui a trait au pouvoir, à la prise de décision semblent subsidiaire.

Cependant, le capital sympathie qu'elles puisent de leur engagement social, semble produire chez elles, un sentiment de légitimité dont elles disent avoir besoin pour prétendre s'investir pleinement en politique. La question qui mériterait alors d'être posée est celle de la pertinence du capital sympathico-social au sein de la sphère politique, lorsque l'on sait que pour BOURDIEU, un capital n'a de valeur qu'au sein d'un champ spécifique

Ce besoin de légitimité n'est sans doute pas anodin. En effet, l'univers politique telle qu'il se vit au Gabon, semble la propriété de quelques-uns, et y entrer requiert bien plus que de la simple volonté et de la détermination. Il importe en somme, pour faire carrière, d'avoir un réseau conséquent et politiquement efficace, d'où l'importance soit d'avoir la politique en hérité, soit de conclure des alliances avec des personnes de pouvoir.

L'histoire politique des femmes gabonaises ne se limite pas à ces questions d'hérité, ni même de groupes exclusivement féminins. Bien que relativement méconnue, elle est pourtant riche d'enseignements. De nombreuses pionnières ont tracé le chemin politique dans lequel se sont engagées de nombreuses femmes de l'ère post-multipartisme.

Chapitre quatrième : Eléments de participation des femmes à la vie politique.

« Ce matin (...) j'ai sensibilisé sur ce domaine-là, j'(...) ai dit, « madame, qu'est-ce que tu attends pour rentrer en politique ? Tu as tous les atouts. Qu'est-ce qui t'empêche ? » Elle me dit « oh, moi je ne sais pas comment faire » je lui dis « il faut d'abord militer, il faut d'abord appartenir à un parti politique, après vous militez, vous cotisez, vous participez aux activités politiques. Il faut se positionner, on ne peut pas appartenir au PDG et à l'opposition. Si tu es là, tu es à gauche, tu es à droite, tu ne sais pas là où tu es, mais, qui va te considérer ? Personne. Si on tire les deux chaises, tu t'assoies par terre. (...) »

moi je dis que c'est la volonté et le courage. Certaines n'ont pas de volonté. Il y en a qui n'attendent que les nominations. Mais militer comme moi je fais là, ou alors comme moi j'ai fait, ce n'est pas facile. Il faut lutter, nous on lutte ici. La lutte continue, jusqu'à ce que tu gagnes. Certaines restent à attendre à longueur de journées qu'on nomme un de leurs parents, au conseil des ministres et se disent qu'il va les emmener. Il y a des femmes qui pensent comme ça. Et même des hommes, il y en a qui pensent comme ça : « au prochain conseil des ministres de jeudi, on va nommer mon oncle, et moi je serai sa secrétaire... » Mais non, ce n'est pas comme ça. Qu'on ne pense plus comme ça, ça a assez duré comme ça. C'est un manque de volonté, ou comme je disais, c'est un manque d'argent ou de moyens pour aller faire de la politique. Mais commençons d'abord par le commencement. »²⁶⁶

²⁶⁶ Propos de Mme BOUROBOU

Introduction

Nous avons tenté de rendre notre horizon de recherche le plus large possible, afin de saisir au plus juste, les réalités de la participation politique des femmes gabonaises. Ceci nous a permis de voir qu'il n'existe pas, une pratique politique homogène, ni même un cheminement politique commun à toutes les femmes engagées. Toutefois, on peut entrevoir, certainement, une Grande Histoire des femmes, ayant pour socle communs le fait que ces dernières soient sous représentées politiquement, surexploitées domestiquement, et sous évaluées professionnellement. Une fois sortie de ces grands universaux, les chemins possibles sont nombreux et variés.

L'un de nos postulats réside dans le fait que la sous-représentation des femmes sur la scène politique n'est pas le problème en soi. Il est la conséquence de leur situation dans la société de façon générale. Elle s'enracine aussi bien au sein de la cellule familiale, que dans le domaine du travail, dans les croyances, la culture et la tradition. De fait, nous allons nous intéresser ici à des femmes rendues publiques par les responsabilités qui ont été les leurs au sein de leurs domaines d'activités. A ce stade, nous semble-t-il, il serait intéressant d'aborder la question des premières femmes à avoir côtoyé la scène politique et publique.

Il s'agira pour nous, d'une part, de procéder à un rapide retour historique, pour voir de quelle façon s'est construit *l'être-femme* des premières années postindépendance. Ensuite nous présenterons quelques-unes de ces premières femmes gabonaises à avoir investi la scène politique ou publique. Après ce rappel historique, qui nous apportera, nous le souhaitons, quelques éléments supplémentaires à la compréhension de la situation des femmes politiques gabonaises, nous tâcherons, dans le présent cette fois ci, et à travers les différents itinéraires de femmes politiquement engagées que nous avons rencontrées, de voir si une catégorisation est possible. C'est-à-dire, qu'à travers les traits communs et les différences dans leurs parcours respectifs, nous tenterons de dresser différents *portraits-types* de femmes évoluant sur la scène politique. S'il peut sembler des plus restrictifs de *catégoriser* ainsi les femmes, cette tâche ici n'a aucune valeur de hiérarchisation, pas plus qu'elle n'est une tentative de limiter, à travers quelques caractères communs, une pratique des plus différenciées. Cette catégorisation n'a d'autre objectif que d'essayer de mettre en commun et en lumière, les invariants de l'engagement politique des femmes.

Section 1. Aux prémices de l'histoire politique des femmes gabonaises.

Section 1.1 Du rôle de la colonisation.

Il n'est pas évident de retracer l'histoire des femmes gabonaises durant la période coloniale, les ressources disponibles sur le sujet sont rares, et elles le sont d'autant plus qu'on limite sa recherche à un espace géographique donné. De plus, l'essentiel des recherches effectuées sur cette période, s'intéressait essentiellement au masculin, n'abordant que peu, voire pas du tout les réalités ou activités liées aux femmes, alors même que celles-ci subissaient tout autant les effets de la colonisation, et qu'il a été montré que « (...) *c'est la construction même des genres, c'est-à-dire, à la fois ce qui était attendu en fonction du sexe, et les rapports entre les sexes qui a été bouleversé par les différentes colonisations.* »²⁶⁷

a- D'une double marginalisation coloniale

Bien qu'ayant tous les deux été victimes simultanément du même colonisateur, le sort réservé aux femmes et aux hommes a été des plus différencié. Sous le prétexte d'apporter *la civilisation à des peuples primitifs et donc inférieurs*, une organisation à l'image de celle de la société occidentale à cette époque, a été imposée niant ainsi des réalités propres aux sociétés autochtones. En effet, à cette époque, voilà ce qui était dit : « *le développement (...) impliquerait une division accrue des tâches notamment entre l'homme et la femme et le repli de celle-ci vers sa sphère essentielle : le foyer domestique, où elle s'occuperait avec un dévouement devenu « scientifique », de son mari et de ses enfants. (...) et cela, pour son plus grand bien (...). Les femmes doivent perdre leur liberté dans l'intérêt de tous* »²⁶⁸.

Il n'est pas simple de vouloir parler de la situation sociale et politique des femmes africaines dans les sociétés traditionnelles durant cette période. En effet, les colons, lorsqu'ils prennent possession du continent noir, font de celui-ci, une « (...) *Afrique primitive, arriérée et non civilisée* »²⁶⁹. Ils appliquent à ce dernier les schèmes pensées propres à la culture occidentale, rejetant par là même, tout type d'organisation, de connaissances et de croyances mises en place par les sociétés qu'ils rencontrent et qui s'opposent à leurs modèles. De façon plus particulière, *ils n'ont pas vu* les réalités vécues par les Africaines. Loin de nous l'idée de prétendre que les rapports entre les sexes

²⁶⁷ Marc FERRO (dir.) *Le livre noir du colonialisme*, Paris, Robert Laffont, 2003, p.570

²⁶⁸ Ibid. p 580

²⁶⁹ Ayesha Imam, Amina Mama, Fatou Sow, *Sexe Genre et société, Engendrer les sciences sociales africaines.* Dakar, Karthala & CODESRIA, 2004, p.21

étaient égalitaires, cependant, il existait tout de même un type d'organisation au sein de laquelle des responsabilités certaines et une implication dans la gestion de la cité étaient reconnues à certaines femmes, même s'il n'était nullement question de « *complémentarité harmonieuse avec les rôles des hommes (...)* »²⁷⁰. La situation des femmes ne faisait pas non plus d'elles que des « (...) *bêtes de somme stupides (...)* »²⁷¹ comme cela a pu souvent être avancé. Leur situation était plus complexe que ne l'avaient lu les colonisateurs.

Aussi, « *En se tournant « spontanément » vers les hommes pour toutes les modifications économiques, synonymes pour eux de modernité (salarariat, cultures de rente, changements technologiques...), les administrateurs marginalisèrent les femmes qui occupaient une place fondamentale dans la production agricole. Ignorées comme productrices car renvoyées aux cultures vivrières, les femmes furent également reléguées politiquement. Abordant des sociétés extrêmement diversifiées, les colonisateurs cherchèrent rarement à adapter leur politique en fonction des structures socio-politiques antérieures. Ils restèrent aveugles aux réalités de pouvoir qui concernaient certaines catégories de femmes en fonction de leur âge, de leur statut social ou encore de leur poids économique.* »²⁷². Ainsi, « *Les colonisateurs, qu'ils soient militaires, administrateurs civils ou missionnaires, abordèrent l'Afrique non seulement avec les préjugés attachés à ce continent mais aussi avec les clichés catégorisant les sexes dans la société occidentale. Les administrateurs coloniaux se contentaient de projeter les réalités métropolitaines ou de porter un regard condescendant sur les Africaines, dont le sort serait a priori moins enviable que celui de leurs consœurs européennes. Préjugés occidentaux et masculins s'alliaient par conséquent pour attribuer aux femmes colonisées un statut légal d'emblée inférieur. La lecture des sociétés africaines selon le filtre des valeurs victorienne aboutit au refus de reconnaître aux femmes un rôle actif dans les sociétés africaines tant sur le plan économique que politique. (...)* »²⁷³

L'on retiendra donc que, lorsqu'il découvre le continent noir de façon générale, et le Gabon, de façon plus singulière, le *colonisateur* y trouve une organisation sociale hiérarchique au sein de laquelle la sphère publico-politique est du domaine des hommes, même si, déjà, à cette époque, quelques exceptions se font remarquer. « *Les femmes sont assignées à certaines tâches, celles de la vie domestique et celles qui contribuent à la vie de la cellule sociale de base, le plus souvent*

²⁷⁰ Ibidem.

²⁷¹ Ibidem

²⁷² Odile Goerg, « Femmes africaines et politique : les colonisées au féminin en Afrique occidentale », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 6 | 1997, mis en ligne le 08 février 2005. URL : <http://clio.revues.org/378> ; DOI : 10.4000/clio.378

²⁷³ Ibidem

considérés comme inférieures à celles des hommes. Cependant, toutes les sociétés connaissent des exceptions. Être mère de souverain en Afrique et en Asie peut conférer des pouvoirs de régente »²⁷⁴.

L'œuvre du *colonisateur*, si elle ne crée pas cette hiérarchie basée sur le sexe, va toutefois participer à la renforcer et à l'ancrer d'avantage, en niant notamment des réalités propres aux sociétés africaines ; car, « *le colonisateur transporte ses schémas, et en ne traitant qu'avec l'homme, n'a pas reconnu la place et la part des femmes dans certains secteurs (...) ou certains statuts (...). L'Église a joué un rôle complexe, en protégeant de la polygamie ou du mariage forcé (...) mais aussi en cultivant la soumission par l'éducation et en reléguant les femmes dans la sphère domestique »²⁷⁵. Une conception ethnocentrée qui a nié, voire méprisé les réalités propres aux civilisations rencontrées, ce qui conduira sans doute Evans-Pritchard à affirmer que « *les découvertes des anthropologues s'accordent pour démontrer que le statut de la femme parmi les peuples primitifs a été mal compris et sous-estimé.* »²⁷⁶*

Il n'est nullement question d'avancer que dans cette société gabonaise coloniale, les femmes avaient pleine jouissance de droit au même titre que les hommes, mais il importe de préciser que face à des réalités qui leurs étaient inconnues et dont les mécanismes et les nuances leurs échappaient certainement, les occidentaux ont supposé, interprété, déduit et tiré des conclusions qui souvent ne cadraient pas avec le vécu des autochtones.

Ainsi, la réalité africaine, déjà peu favorable *aux droits* des femmes, lorsqu'elle rencontre la civilisation occidentale, réfractaire durant cette période, à toute idée d'égalité entre les sexes, et se positionnant comme largement supérieure, confinera encore plus les femmes loin des sphères publiques et de prises de décisions.

Femmes et hommes ne vécurent donc pas cette situation de façon identique. Si aux uns, il a été donné la possibilité d'acquérir un statut social différent leur permettant d'évoluer au sein de l'administration coloniale, formant ainsi une certaine élite indigène, aux autres il a été imposé d'apprendre à devenir une bonne épouse, une bonne mère.

Il faudra attendre la fin de la colonisation pour envisager la possibilité d'une société différente au sein de laquelle les femmes ne seraient plus uniquement limitées à la sphère privée, mais pourraient, au même titre que les hommes, du moins en théorie, embrasser des carrières publiques, voire politiques. Ce sera l'une des conséquences de l'autonomie.

²⁷⁴ Claude LIAUZU, *Dictionnaire de la colonisation française*, Villaturta, Larousse à Présent, 2007, p.289

²⁷⁵ Claude LIAUZU, *Dictionnaire de la colonisation*. op.cit. p. 291.

²⁷⁶ Evans-Pritchard cité par LOMO MYAZHIOM op. cit p. 16

La décolonisation du continent noir qui intervient à partir des années 1950, sera un processus long aux réalités variantes d'un pays à l'autre. La conférence de Brazzaville en 1943, si elle rejette l'idée d'une indépendance des colonies françaises d'Afrique (elle avait tout de même pour thématique : *L'avenir de l'empire colonial Français*) admet cependant la nécessité d'inclure les autochtones dans la gouvernance de leurs pays, ce qui permettra alors l'émergence d'une *élite indigène* qui œuvrera ensuite pour une Afrique plus moderne avec quelques noms comme SENGHOR au Sénégal, HOUPHOUËT BOIGNY en Côte-d'Ivoire, MODIBO KEITA au Mali, DERLIN ZINSOU dans l'ancien Dahomey et actuel Bénin ou aussi Ahmadou AHIDJO au Cameroun. C'est également elle qui mettra un terme au « *code de l'indigénat* » visant le travail forcé, permettant à terme aux peuples colonisés de jouir, non seulement de leurs droits politiques, mais aussi de façon plus générale de leurs différentes libertés. En principe, les hommes obtiennent donc à ce moment-là leur droit de vote, alors que les femmes gabonaises devront attendre 1956, c'est-à-dire douze années après les françaises, pour en bénéficier, ne fut-ce que de façon théorique.

b- L'école coloniale

L'une des principales *œuvres civilisatrices* de la colonisation, comme cela aura été décrété lors de la conférence de Berlin en 1884²⁷⁷, ou plus exactement, l'une de ses principales recommandations était que « *les puissances exerçant des droits de souveraineté [...] protégeront et favoriseront toutes les institutions [...] tendant à instruire les indigènes et à leur faire apprécier les avantages de la civilisation* »²⁷⁸. L'instruction, à travers notamment l'école, était l'une des réalités incontournables de cette *grande œuvre civilisatrice*.

Si son objectif officiel, est de permettre une certaine mobilité des populations dans la hiérarchie sociale, force est de constater le rôle qu'elle a joué dans la division sexuelle du social. L'école coloniale, lorsqu'elle s'implante en ignorant la tradition orale qui était alors le mode d'enseignement, s'adresse en premier lieu aux garçons. Les chiffres suivants en attestent : « *En AOF, on compte une fille pour onze garçons scolarisés en 1908, une pour neuf en 1938, une pour cinq en 1954.* »²⁷⁹ Et la situation est loin d'être différente en AEF. Tout de même, l'on constatera une baisse

²⁷⁷ De nombreuses thèses s'affrontent quant aux objectifs de la conférence de Berlin, la plus défendue étant que cette rencontre visait au partage du continent noir par les différentes puissances coloniales. Les ouvrages de Henri WESSELING (*Le partage de l'Afrique*, Mesnil-sur-l'Estrée, Folio Histoire, 2003, 840 pages) et du Groupe « Afrique noire » (*Autour de la Conférence de Berlin*, Paris, l'Harmattan, 1987, 186 pages) apportent un éclairage sur les causes, les enjeux, et les conséquences du partage du continent.

²⁷⁸ Yvonne KNIBIEHLER, *Les femmes au temps des colonies*, Paris, Stock, « coll. » Les femmes au temps de..., 1985, p.217

²⁷⁹ Claude LIAUZU, op. cit. p292

des écarts entre les filles et les garçons au fur et à mesure que l'on se rapproche des années 60 et donc des indépendances.

Le tableau suivant nous montre l'évolution du nombre de filles et de garçons dans l'enseignement du premier degré au Gabon entre 1947 et 1958. Même si le nombre des filles, à la fin de cet intervalle, est multiplié par un peu plus de 3.4, il n'en demeure pas moins, vu l'augmentation des effectifs masculins, qu'elles resteront largement sous représentées au sein de l'institution scolaire.

Tableau 10 Effectifs scolaires du 1^{er} degré, 1947-1958²⁸⁰

Années	Garçons	Filles	Total	% de filles
1947	14636	3903	12966	21.15
1951	16534	4714	21248	22.18
1952	18742	5243	23985	21.85
1953	19378	5768	25146	22.93
1954	21107	7647	28754	26.59
1955	20387	8411	28798	29.20
1956	21737	9500	31237	30.41
1957	23997	11355	35352	32.11
1958	26672	13389	40061	33.42

Le problème que rencontre l'école pour les jeunes filles en Afrique est double : d'une part, les parents qui n'en voient pas l'utilité, s'opposent à y envoyer leurs enfants, ce refus est d'autant plus marqué lorsqu'il s'agit des jeunes filles. De l'autre, l'enseignement qui leur y est dispensé était essentiellement d'ordre ménager et pratique. En effet, « en 1946 encore, on ne vise pas plus haut pour l'enseignement primaire qu'un niveau de cours moyen avec une large place à la puériculture, à l'hygiène domestique, à l'enseignement ménager, à la couture, le tout compris dans le cadre de la vie africaine »²⁸¹. Il s'agira en définitive, de leur apprendre à devenir de bonnes épouses ainsi que de bonnes mère, alors que dans le même temps, les hommes ont la possibilité de s'élever au-dessus de

²⁸⁰ Judith DOUTSONA, *La France et l'émergence de l'élite féminine dans la société gabonaise (1944-1958)*, Mémoire de Maîtrise en sociologie, UOB, FLSH, Libreville, 2003, p.52

²⁸¹ Rapport de la tournée du 13 décembre 1945 au 20 mars 1946, en A-EF., A-OF. Et Cameroun, de l'inspecteur général de l'Instruction publique aux colonies, Archives Yaoundé, NF 203/3 in Risso-Loubet Monique : *l'Ecole et les filles au Cameroun 1945-1980*, thèse, université de Nice, 1981, cité par KNIBIEHLER et GOUTALIER, Op. cit. p231.

leur condition et ainsi former une première élite autochtone qui jouera un rôle capital pour l'autonomie, mais également au lendemain des indépendances.

c- La loi cadre

Un élément significatif de l'avancée vers l'autonomie est sans aucun doute l'adoption le 23 juin 1956 de la loi cadre n°56-619. Celle-ci permet notamment, la création au sein des colonies, d'Assemblées dont les membres seraient élus au suffrage universel. Bien que dirigés par les gouverneurs des territoires concernés (gouverneurs français), les vice-présidents, eux, seraient bien des autochtones. Cette loi permet une relative autonomie dans la gestion administrative et politique. En résumé, elle est une « (...) loi autorisant le gouvernement à mettre en œuvre les réformes et à prendre les mesures propres à assurer l'évolution des territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer. »²⁸². Elle marque le début d'une vie politique pseudo indépendante sur le continent, et donc aussi au Gabon.

Le tableau suivant résume la loi cadre en répartissant les compétences de chacun des acteurs. L'On notera le rayon d'action limité concédé aux autochtones.

Tableau 11 La loi Cadre Defferre²⁸³

Loi Cadre	Compétence de l'Etat français	- Représentation du pouvoir central
		- Relations extérieures.
		- Services de sécurité générale
	Compétence du groupe de territoire	- Direction des finances
		- Relation extérieures
		- Services de sécurité générale
	Compétence des autorités du territoire	- Assemblée territoriale
		- Conseil du Gouvernement
		- Chef de territoire

²⁸² <https://francearchives.fr/commemo/recueil-2006/39444>

²⁸³ http://fr.encarta.msn.com/encyclopedia_101500431/defferre_loi-cadre.html

La citoyenneté accordée aux femmes gabonaises est une conséquence inhérente à la précédente loi devenue inévitable. La *cohabitation* entre colons et colonisés en dépit de son caractère ne signifiait pas une absence complète de vie politique pour les populations autochtones. En effet, les deux décennies qui précèdent les indépendances sont marquées par une activité politique riche : création du Parti Démocrate Gabonais²⁸⁴ par ISSEMBE et INDJENDJET-GONDJOUT, du CMG (Comité Mixte Gabonais) par MBA, de l'UDSG (Union Démocratique et Sociale Gabonaise) par AUBAME. C'est dire donc que malgré les restrictions à leurs libertés démocratiques, les gabonais ne sont pas totalement absents de la scène, même si en fin de compte, leurs possibilités restent limitées. La vie politique des autochtones s'organisait de fait autour de ce qui pouvait sembler alors comme essentiel. Nulle surprise qu'à cette époque déjà les questions liées aux femmes et à leurs droits, ne fassent pas partie des impératifs de la sphère publico-politique.

Ainsi, le premier droit d'accès à la citoyenneté qui est *accordé* aux femmes, quoi que de façon purement théorique, n'est en aucune façon le fruit de la prise en compte de ces dernières comme acteurs possibles de la scène politique, mais bien une *avancée collatérale* liée au processus de décolonisation. En effet, ce dernier pouvait difficilement exclure les femmes dans la marche entamée vers une meilleure prise en compte des libertés des colonisés.

Aucun mouvement féminin, aucune revendication propre, ne se sont formés en amont. Le droit de vote qui sera reconnu aux femmes, ne sera, comme nous l'avons déjà dit, qu'une avancée indirecte et *conjoncturelle*. C'est ainsi que par le hasard de *l'évolution des conditions sociales* notamment, que l'article 10 du titre III de la loi cadre reconnaît et accepte le droit de vote des femmes. En effet : « *dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer, les élections à l'Assemblée Nationale, aux Assemblées Territoriales, aux Assemblées Provinciales de Madagascar, aux Conseils de Circonscriptions et aux Assemblées Municipales ont lieu au suffrage universel des citoyens des deux sexes, quel que soit leur statut, âgés de vingt et un ans accomplis, régulièrement inscrits sur les listes électorales, et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi.* »²⁸⁵

Voici succinctement présenté, le rappel historique que nous souhaitons aborder, afin de retracer la place réservée aux femmes dans l'œuvre que le colonisateur a souhaitée pour le continent, à savoir, « (...) *accroître le bien-être moral et matériel des populations indigènes* »²⁸⁶. Ce petit détour

²⁸⁴ A ne pas confondre avec le PDG créé par Albert Bernard BONGO en 1968.

²⁸⁵ http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19560624&pageDebut=05782&pageFin=&pageCourante=05784

²⁸⁶ <http://mjp.univ-perp.fr/traites/1885berlin.htm>

nous a permis de comprendre de quelle façon, en ne choisissant comme interlocuteurs privilégiés que les hommes, le colonisateur a participé à renforcer les écarts qui existaient déjà entre ces derniers et les femmes, tout comme, à travers un enseignement féminin exclusivement tourné vers la sphère domestique, il les a un peu plus enfermées dans ces rôles.

Le début de la décolonisation pour sa part, marque la naissance, non pas d'un *espace politique* dédié aux femmes, mais d'une idée selon laquelle ces dernières pourraient constituer une catégorie capable de choisir en toute légitimité leurs gouvernants politiques et peut-être à terme, faire leur entrée au sein de ce domaine, même si, comme nous le soulignons, cette ouverture faite aux femmes, ne fut que le résultat de calculs dont les raisons sont à mettre au compte d'autres logiques que celles relatives à une réelle prise en compte des femmes comme acteurs politiques.

Section 1.2 Débuts de féminisation de la scène politique

Contrairement à de nombreux autres pays, comme la Nouvelle Zélande, la Norvège, le Canada, la Belgique et bien d'autres, les femmes gabonaises obtiennent simultanément le droit de vote et d'éligibilité, en même temps que les hommes, c'était en 1956. Six années plus tard, lorsque débute la 2nd législature, deux d'entre elles font leur entrée officielle au sein de la sphère politique.

a- Les premières femmes

Virginie AMBOUNGOU et Antoinette TSONO sont les deux premières femmes gabonaises à intégrer le Parlement, mais aussi de façon plus générale, à faire une entrée au sein de ce que nous appellerons la sphère politique positive, quoi que, quelques réserves puissent-être émises quant aux possibilités qui étaient réellement les leurs dans leur pratique.

Lors d'une conférence²⁸⁷ à laquelle nous assistions au Centre Culturel Français Saint-Exupéry de Libreville, Michèle BITOUNG ANGONE²⁸⁸, estimait que le choix qui s'était porté sur elles n'était pas anodin. Elles avaient en effet été choisies pour que *la gabonaise moyenne* puisse aisément s'identifier à elles (niveau scolaire, origine sociale, catégorie socioprofessionnelle...). De plus, à en croire la chercheuse, elles étaient respectivement les protégées de Léon MBA et de René-Paul SOUSATTE, deux personnalités déjà installées dans le paysage politique national. Nous rejoignons ici le développement du chapitre précédent sur les parrainages des femmes en politique.

²⁸⁷ Le 26 janvier 2007 à 18h

²⁸⁸ Membre du CENAREST- IRSH, (Centre National de Recherches Scientifique et Technologique-Institut de Recherches en Sciences Humaines) domaine femme et développement

Même si les gabonaises obtiennent le droit de vote en 1956, il nous semble peu probable que la question de leur participation aux consultations électorales à venir ait été, sinon une priorité, du moins une préoccupation. En effet, la période allant des années 1940 aux années 1960, est caractérisée par un multipartisme²⁸⁹ réel certes, mais dont l'essentiel des débats et des préoccupations tournait autour de questions *hautement plus urgentes*, telles que le référendum du 24 septembre 1958 au cours duquel la population devait décider du rattachement ou non du Gabon à l'Union Française.

Que les femmes fassent leur entrée en politique peut, sans aucun doute, être présenté comme une avancée considérable en matière de cheminement vers l'égalité, toutefois il serait erroné de penser que cela suffise à réduire les écarts ou à dénormaliser l'arbitraire de la situation. Pour que ces changements aient des conséquences visibles et réelles sur la situation politique des femmes, la variable diachronique nous semble incontournable, c'est-à-dire qu'elle doit s'être inscrite dans le temps. Or, durant les législatures qui ont suivi, les femmes disparaissent de nouveau de la scène politique, ce qui semble confirmer ce que nous envisagions déjà, à savoir que le droit de vote et celui d'être candidate qui leur est *offert* en 1956 ne s'inscrivait nullement dans une logique d'égalisation des droits. Ils sont une conséquence indirecte de l'autonomisation de l'élite masculine noire.

Entrées à l'Assemblée en 1961-62, les femmes vont en disparaître un peu moins de 3 ans plus tard, pour n'y refaire leur apparition qu'au bout de 16 années, c'était en 1980. La brièveté de leur passage au sein de cette Institution, et la durée de leur absence, posent, nous semble-t-il, la question de l'intérêt réel des politiques, et aussi peut-être, de la population de façon générale, vis-à-vis de la *politisation publique* des femmes à cette époque.

Le tableau ci-dessous, ainsi que le graphique qui en est issu, nous permettent de voir l'évolution de la proportion des femmes au sein de l'Assemblée Nationale gabonaise depuis 1961²⁹⁰.

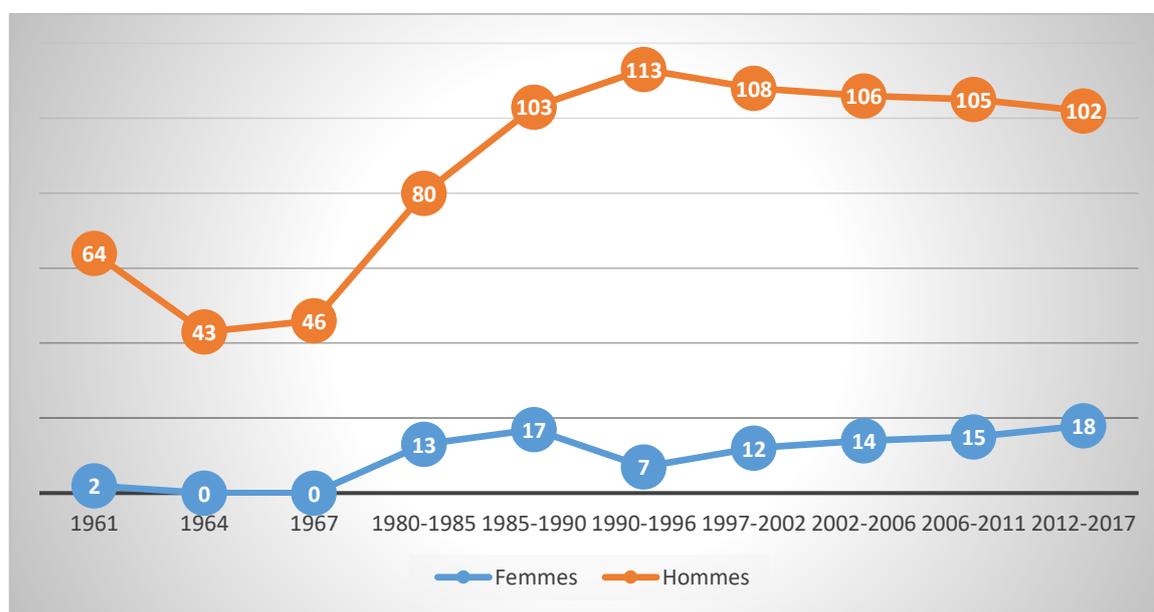
²⁸⁹ La vie politique gabonaise est alors rythmée par un certain nombre de formations politiques au nombre desquels : le PDG (parti démocratique gabonais) de ISSEMBE et INDJENDJETGONDJOUT, le CMG (comité mixte gabonais) de Léon MBA, l'UDSG (union démocratique et sociale gabonaise) de Jean-Hilaire AUBAME, le PUNGA (Parti de l'unité nationale gabonaise) de René-Paul SOUSATTE, le MGAP (mouvement gabonais d'action populaire) de KASSA MAPSI, Jean Pierre NZOGHE NGUEMA et BOUKA BU NZIENGUI. Pour plus d'informations, consultez le site : deputesdugabon.com

²⁹⁰ Le renouvellement de l'Assemblée Nationale après les élections législatives de 2011 devait avoir lieu en 2016. Cependant, après avoir été reportées une première fois en 2016, puis une seconde en 2017 (malgré le délai supplémentaire), elles n'ont toujours pas pu avoir eu lieu. Aussi, la Cour Constitutionnelle a-t-elle mis fin au mandat des députés de la 12^{ème} législature (*l'intérim* est assuré par le Sénat). De nouvelles élections ont été programmées et devraient se dérouler au courant du mois d'octobre 2018. Les députés élus en 2011 représentent de fait, la dernière législature à laquelle nous ferons allusion dans le présent travail.

Tableau 12 Les femmes au sein de l'Assemblée Nationale de 1961 à nos jours.

Période	Total sièges	Femmes	Hommes	% femmes
1961	66	2	64	3.03
1964	43	0	43	0
1967	46	0	46	0
1980-1985	93	13	80	13.97
1985-1990	120	17	103	14.16
1990-1996	120	7	113	5.83
1997-2002	120	12	108	8.33
2002-2006	120	14	106	11.6
2006-2011	120	15	105	12.5
2012-2017	120	18	102	15

Graphique 8 Evolution comparée du nombre de femmes et d'hommes à l'Assemblée Nationale de 1961 à nos jours²⁹¹.



²⁹¹ Pour établir le présent graphique, nous n'avons pas tenu compte de la vacance des 13 postes dont nous avons déjà parlé. Cette situation étant exceptionnelle, nous ne tenions pas à la marquer d'avantage, d'autant plus que dans les pourcentages précédant, nous en avons déjà tenu compte.

En plus de cinquante ans, la présence des femmes au sein de l'Assemblée Nationale sera plutôt constante, exception faite des années 1960, et de la législatures 1990-1996. Des pics de présence sont à noter, notamment durant la législature 1985-1990, où elles représentent 14.16% de l'hémicycle. Cette période de l'histoire gabonaise est particulière, car elle représente les dernières années du monopartisme et précède la Conférence Nationale de 1990 qui devait théoriquement permettre le retour à la démocratie.

Si on considère les deux législatures de la décennie qui précède la Conférence Nationale, on note que, sur un effectif total de 213 membres, les femmes sont présentes à hauteur de 30, soit, 14.08% de l'ensemble des députés, cet effectif est l'un des plus importants de la période qui va de 1961 à nos jours et que nous considérons ici. Devrait-on voir en cette présence plus importante des femmes au sein de l'Assemblée, les prémices d'une ouverture politique, ou une simple mise en scène visant à donner l'illusion d'un partage moins arbitraire des responsabilités, surtout lorsque l'on voit que durant la période suivante (1990-1996), elles ne représentent plus que 5.83% de l'effectif.

L'Assemblée Nationale n'est pas la seule vitrine qu'il faut regarder lorsque l'on parle de responsabilités féminines, d'émergence des femmes sur la scène publique. Aussi, avons-nous décidé de présenter quelques femmes gabonaises, parmi les premières, à avoir occupé des postes de responsabilités dans des secteurs autres.

1- Jeanne NZAO-MABIKA

Enseignante en Economie Familiale de formation, elle est l'une des premières femmes à faire son entrée au gouvernement. Elle sera tour à tour Haut-Commissaire et Secrétaire d'Etat à la Promotion Féminine. De 1974 à 1976, elle est membre du bureau politique du PDG, puis, Conseillère du président BONGO en matière d'organisations féminines, avant, enfin, de prendre la tête de l'UFPDG en 1978. De 1983 à 1984, elle sera déléguée ministérielle, avant d'être envoyée en diplomatie, notamment comme ambassadeur du Sénégal à partir de 1987.

2- Agnès NYARE-NKOGHE

Fille du président Léon MBA, elle intègre le gouvernement en 1974. Elle y sera tour à tour Haut-Commissaire auprès du ministère des Affaires Sociales et des Anciens Combattants et Secrétaire d'Etat à l'urbanisme et au cadastre.

3- Antoinette OLIVEIRA

Puéricultrice de formation, elle fera son entrée au gouvernement en 1976 en tant au poste de Secrétaire d'Etat au ministère de la Santé Publique et de la Population. Elle sera ensuite nommée Ministre des Affaires Sociales et de la Promotion Féminine. Elle sera en définitive la première femme ministre au Gabon. En 1983, elle est faite haut conseiller d'état.

4- Honorine DOSSOU-NAKI

Nous avons déjà parlé de Madame DOSSOU-NAKI dans le chapitre précédent lorsque nous parlions de l'importance des parrainages et des lignées en politique. La suite de notre développement nous commande de résumer ici quelques aspects de sa carrière. Première femme avocate au Gabon, elle connaîtra une carrière politique des plus riches. Elle aura, entre autres postes, été Directrice Adjointe au cabinet du Président de la République, puis Ambassadrice.

5- Rose Francine ROGOMBE

Première gabonaise à atteindre le grade de Magistrat, madame ROGOMBE intègre le gouvernement en 1983. Elle y occupera le poste de Secrétaire d'Etat chargé de la Promotion Féminine. Membre du bureau national de l'UFPDG, elle fera également partie du comité central du PDG et participera enfin à la création de l'Association des Femmes Juristes Gabonaises dont elle sera également la présidente.

6- Augustine HOUANGNI AMBOUROUE

Magistrate de formation, elle occupera de 1971 à 1977 le poste de Premier Substitut du Procureur avant de rejoindre le Tribunal de Première Instance de Port-Gentil, la deuxième ville du pays. Entre 1977 et 1980, elle occupera le poste nominatif de procureur de la République. Elle sera élue à plusieurs reprises mairesse de Port-Gentil, la première fois, de 1980 à 1987.

7- Berthe M'BENE MAYER

Educatrice de formation, elle sera la première Directrice Générale au sein de l'administration publique gabonaise. Ses fonctions la conduiront tour à tour à occuper les postes d « *Inspectrice de l'éducation populaire ; conseiller technique au cabinet du ministre de la culture, des arts et de l'éducation populaire* [en] (aout 1972) »²⁹²

8- Pauline NYINGONE-NDONG

Licenciée en droit public et diplômée en sciences criminelles, Pauline NYINGONE-NDONG sera, de 1977 à 1981, directrice adjointe du BAMREL (Bureau Africain et Mauricien de Recherche et d'Etudes Législatives). Elle quitte cette organisation, pour faire son entrée au gouvernement en tant que Secrétaire d'Etat au ministère de la Justice. En mars 1983, elle est nommée, toujours au même poste, mais cette fois-ci au ministère des Affaires Sociales. Dans sa longue carrière, elle sera également Secrétaire Générale de l'association des femmes juristes et Gouverneure de la province de l'Estuaire.

9- Sophie NGOUAMASSANA

Elle est l'une des plus jeunes femmes à être entrée dans un gouvernement. En effet, en 1984, à 31 ans, elle est nommée Secrétaire d'Etat au ministère de la Justice. Précédemment, sa carrière l'aura conduite à différents postes tels celui de Conseillère auprès du maire de Libreville, déléguée ministérielle au ministère de la Justice.

10- Chantal LIDJI

Juriste de formation, Chantal LIDJI occupera de 1980 à 1982 le poste de Conseillère Adjointe à la Présidence de la République, avant d'être, de 1983 à 1984 conseillère de plein exercice au sein de la même Institution. En 1985, elle sera promue Conseillère du Président pour les Affaires Africaines et Internationales.

²⁹² *Les élites gabonaises*, Paris, Ediafric-IC publications, 3^{ème} éd. 1988, p.1973

11- Pierrette DJOUASSA

Autre juriste de formation, Pierrette DJOUASSA a essentiellement fait carrière au sein de l'appareil judiciaire. Tour à tour Substitut du Procureur, Substitut Générale déléguée, elle fut également trésorière de l'Association des Femmes Juristes du Gabon.

Ces quelques exemples nous permettent de voir la récurrence, dans les différentes carrières des femmes, du ministère des Affaires Sociales ou de la Promotion Féminine, thématique quasi indissociable des parcours féminins sur la scène politique. Ceci tend à prouver, comme nous le reverrons pour d'autres périodes, que, lorsqu'elles sont présentes dans les instances publiques, dans les gouvernements, ou dans les Institutions, les femmes se voient généralement confier une certaine catégorie de *portefeuilles* liés aux questions sociales, à celles tournants autour de l'enfant et/ou de la femme, à la santé, à l'éducation... Rarement (même si cela est de plus en plus fréquent), leur attribue-t-on des ministères traitant de questions stratégiques et régaliennes.

La liste des femmes gabonaises ayant *émergé* sur la scène politique ou publique, dans les années 1970- 1980 est longue. Nous aurions pu citer d'autres noms tels Marie-Catherine AZIZET FALL N'DIAYE qui a exercé dans le domaine médical, Apolline NDOUMBA qui elle a évolué dans l'administration provinciale, Christine MOUTOU DAGRACA dans l'enseignement... Mais nous avons choisi de limiter là, notre rétrospective, car finalement, il nous semble que l'échantillon retenu nous donne une vue d'ensemble des femmes de cette époque.

Les carrières de ces quelques femmes n'ont pas toutes connu la même ascension. Quelques-unes, en effet, ont gravi les échelons de l'organisation politique, jusqu'à en approcher les sommets. Nous allons, ici nous focaliser sur les itinéraires de 3 d'entre elles.

b- Des carrières riches : l'élite féminine

Nous aurions pu commencer notre développement dédié aux premières *femmes politiques* ou *publiques* gabonaises d'une façon différente de celle pour laquelle nous avons opté. Nous aurions pu en effet, partir de femmes actuellement en exercice, et retracer leur parcours politique. Cependant, il nous a semblé qu'en procédant de la sorte, nous aurions pu passer à côté de femmes ayant eu une vie

publique ou politique riche, mais ayant pris leur retraite de toute activité. Nous avons alors trouvé plus judicieux de chercher parmi les premières femmes, celles qui auront eu les carrières non seulement les plus riches, mais aussi les plus longues.

- **Honorine DOSSOU NAKI**

Sa carrière politique l'aura conduite tour à tour au sein de la diplomatie en tant qu'Ambassadeur du Gabon en France de 1994 à 2001. Elle sera ensuite nommée Ministre de la Justice, Garde des Sceaux en 2002, puis ministre de la Marine Marchande en 2007 avant enfin d'atteindre le grade de Vice Premier Ministre. Toutefois, la nomination n'est pas le seul moyen de son existence politique, puisqu'elle sera élue députée de Port-Gentil en 2006. Elle est actuellement au sein du PDG, membre du conseil consultatif des sages²⁹³. En 2014 elle est confirmée à son poste de Haut Représentant du chef de l'Etat chargé de la zone franche de l'île Mandji.

- **Rose Francine ROGOMBE.**

De toutes, il nous semble que ce soit celle qui ait eu la carrière la plus riche, bien qu'elle n'ait pas nécessairement été la plus médiatique.

Conseillère municipale en 2008, puis Sénatrice et Présidente de la chambre haute du Parlement, Rose Francine ROGOMBE a une carrière politique et administrative des plus importantes :

- 1967-1970 : Substitut du procureur de la République.
- 1970-1975 Juge d'instruction.
- 1975-1978 Vice-président du Tribunal de Grande Instance de Libreville/ Présidente de la Cour Criminelle Spéciale
- 1978-1980 Procureur de la République de Libreville.
- 1975-1983 Conseiller à la chambre administrative de la Cour suprême.

Sur le plan politique : elle adhère au Parti Démocratique Gabonais en 1968. Puis, de 1972 à 1990, elle est membre du Conseil National de l'UFPDG. En 1993 elle rejoint la direction nationale de la campagne présidentielle, avant d'en prendre la tête dans la province du Moyen-Ogooué en 1998. Au courant de l'année 2003, elle est nommée Conseiller du Président de la République. Quelques années plus tard, elle est coordinatrice adjointe de la campagne présidentielle pour la province du

²⁹³ <http://ujpdg-france.vefblog.net/748.html>

Moyen Ogooué. Enfin, en 2009, en sa qualité de Présidente du Sénat, elle assure l'intérim du Président de la République à la suite de son décès au courant du mois de juin²⁹⁴.

Entre son adhésion au PDG en 1968, et son élection à la tête du Sénat (que nous pensons être le point culminant de sa carrière, d'autant plus qu'elle lui aura permis pendant quatre mois, d'occuper la Présidence de la République), 41 années, médiatiquement éclipsées par la situation inédite qu'elle rencontre à la suite de la vacance du pouvoir, se sont écoulées. A cet effet, elle devait déclarer : « *Je vis difficilement cette situation. (...) D'abord, je ne peux pas même me réjouir, parce que je n'ai pas été élue. Et je viens là par le jeu de la Constitution.* »²⁹⁵

- **Sophie NGOUAMASSANA, ép. MOULENGUI MOUELE.**

Sénatrice, élue du PDG, elle a occupé de nombreux postes d'importance tout au long de sa carrière. Elle sera tour à tour « *2^{ème} vice-présidente de la commission des finances, du budget et des comptes économiques de la nation* »²⁹⁶, Ministre de la Justice, et tête de liste du Parti Démocratique Gabonais lors de l'élection municipale-départementale de décembre 2013, pour le département de la Lébombi-Leyou à Moanda, et Conseiller du Président de la République.

Lors d'une interview accordée à l'Union Interparlementaire durant la célébration de la journée de la femme en 2011, elle raconte les difficultés que peut rencontrer une femme au sein de son parti, même lorsque celle-ci appartient aux instances dirigeantes : « *J'ai voulu me présenter aux élections sénatoriales. Un homme politique s'est imposé sur mon parcours (...). Il a voulu s'imposer en présentant un candidat homme, alors que j'étais membre du bureau politique du grand parti de masse de notre pays. Et cet homme, je ne vais pas dire qu'il sortait du néant, il n'était que la propre conviction de ce grand homme politique. Pour une fois, j'ai fait une infidélité à mon parti. Je me suis dit, voilà, puisque cet homme s'impose en grand homme, pour présenter son homme, moi je me présente en tant que candidat indépendant (...). J'ai pu battre un homme sorti du néant et qui a été proposé par mon parti (...) J'ai fait quelque chose à l'encontre de mon parti juste pour montrer à cet homme et aux hommes que, la destinée des femmes n'était pas forcément dans la main des hommes* »²⁹⁷

Sophie NGOUAMASSANA est actuellement membre de la commission Lois et Affaires Administratives du Sénat, et membre du Conseil Consultatif des sages au sein du PDG.

²⁹⁴ Toutes les informations sur la carrière de Madame ROGOMBE nous viennent du site officiel du Senat gabonais : <http://www.senat.ga.demo.nic.ga/bio-senateurs.twg?dir=475>

²⁹⁵ <http://www.rfi.fr/afrique/20150411-rose-francine-rogombe-presidente-interim-gabon-deces-disparition>

²⁹⁶ <http://www.senat.ga.demo.nic.ga/bio-senateurs.twg?dir=386>

²⁹⁷ <http://www.ipu.org/video/moulengui.htm>

Cette rétrospective nous a permis de voir ce qu'étaient devenues quelques-unes des premières femmes politiques gabonaises. Si notre *échantillon* trop limité ne permet aucune généralisation, il donne tout de même la possibilité de voir que le chemin qui mène, non pas toujours au sommet de la hiérarchie, mais à une certaine *responsabilisation* des femmes, peut être long.

A côté des trois femmes que nous venons d'évoquer, d'autres ont également gravi les échelons de l'organisation politique :

- Pauline NYINGONE NDONG, a été gouverneur de la province de l'Estuaire à la fin des années 80 et au début des années 90 ;
- Berthe MBENE MAYER pour sa part occupera la mairie de Lambaréné de 1997 à 2003.

Si nous élargissons quelque peu le précédent échantillon, et que nous considérons d'autres femmes de pouvoir, que nous avons évoqué, nous noterions, à titre d'exemple que :

- Marie-Madeleine MBORANTSUO, actuelle présidente de la cour Constitutionnelle, était déjà présente sur la scène politique dans les années 1980 ;
- Paulette MISSAMBO, dont nous reparlerons plus loin, et qui se classe parmi les femmes ayant le plus longtemps occupé un portefeuille ministériel, était déjà considérée en 1985 comme faisant partie de celles « *qui ont tenu ou tiennent encore les devants de la scène* »²⁹⁸.

Un autre aspect qu'il nous semble intéressant de souligner réside dans le fait que, même si certains de leurs postes sont issus de nominations, généralement, ces femmes sont élues et ceci pourrait éventuellement apporter une certaine légitimité, une certaine crédibilité à leur carrière d'autant plus que les consultations électorales d'importances, opposent rarement des femmes entre elles.

S'il est vrai que Mme ROGOMBE est devenue présidente par intérim, et que ce sont donc les textes législatifs qui l'y ont portée, il n'en demeure pas moins que ce sont deux élections qui ont rendu cela possible : d'abord l'élection en tant que Sénatrice, ensuite celle relative à la Présidence de cette Institution.

Revenant à notre échantillon de départ, il nous semble propice, à ce niveau de notre développement de le présenter, d'une part, et de retracer les itinéraires de quelques-unes des femmes que nous avons pu rencontrer.

²⁹⁸ Magasine Femmes Gabonaise, Libreville, Ministère de la promotion de la femme, 1985, p8

Section 2 : Qui sont-elles ?

2.1 Aperçus bibliographiques de nos enquêtées.

Durant notre recherche, nous avons rencontré un certain nombre de personnes ressources, même si dans la présentation de notre échantillon, nous n'en avons finalement retenu que 65. En effet, toutes les femmes avec lesquelles nous avons échangé une première fois et avec lesquelles nous avons souvent commencé à discuter de façon informelle n'ont pas accepté nos demandes d'entretiens, de même que certains enregistrements que nous souhaitions réexploiter se sont avérés trop éloignés de nos préoccupations.

Certaines ont accepté que nos entretiens se fassent de façon formelle, d'autres n'ont accepté de nous rencontrer qu'à condition que nos notes restent anonymes, c'est-à-dire, sans enregistrement. Elles craignaient généralement que leurs propos puissent par la suite leur être reprochés, ou encore que nos intentions ne soient pas que d'ordre scientifiques. Même parmi les personnes ayant accepté la présence de notre dictaphone, certaines n'ont pas souhaité que leurs propos puissent nommément leur être attribués. De fait, il sera courant dans le présent travail que certains noms soient modifiés, de même que certaines informations qui auraient pu permettre d'identifier ces personnes de façon trop évidente. Cela étant, les contenus des entretiens réalisés sont pour leur part, restés inchangés.

Il est également important de préciser que l'âge de nos enquêtées, n'aura pas été actualisé au moment de notre rédaction.

- Mme OKUMBA D'OKWATSEGHE

Membre du PDG depuis plus de 40 ans, elle n'y a toutefois, selon ses propres propos, jamais occupé de poste à responsabilités. Agée de 78 ans au moment de l'entretien, elle est mère de 2 enfants grand-mère de 7 petits-enfants, et 3 fois arrière-grand-mère. Enseignante de formation, elle retourne l'université pour y acquérir une maîtrise en droit. Très active sur le plan social, elle a participé à la création de l'UFPDG, même si, avec le recul, elle estime que cette dernière n'a pas nécessairement œuvré en faveur des femmes. Elle justifie son engagement par un besoin d'améliorer les conditions dans lesquelles vivaient les femmes, l'UFPDG étant alors une étape, la *salle d'attente* qui devait permettre aux femmes d'investir la politique.

- **Mme AKOGHE**

Membre du PDG, elle est également l'une des 18 femmes députées de l'actuelle législature (15 de ces femmes appartiennent au PDG, une à l'union PDG-PGCI, une au RPG et enfin une au PSD). Séparée, mère de 5 enfants, et de niveau universitaire, elle est enseignante de formation. Cependant, de longues années d'enseignement, de censorat, puis en tant que chef d'établissement, ont, selon son propos, attirés les regards sur elle, ce qui la conduisit à poser sa candidature en tant que député.

- **Mme BOUROBOU**

Membre de l'Union de Peuple Gabonais (opposition) depuis le début des années 1990, Mme BOUROBOU, presque 60 ans, est veuve et mère de 8 enfants. Candidate UPG pour le 2^{ème} siège du 3^{ème} arrondissement de Libreville lors des législatives de 2006, elle l'emportera face au Général Jean-Boniface ASSELE, en fonction depuis plus d'une décennie. Très active sur le plan associatif, elle a un niveau de 2nd et est diplômée de l'Ecole Nationale de Santé et d'Actions Sociales. Elle nous avouera avoir mis longtemps à *oser* afficher son engagement politique, lequel ne sera connu de la majorité de son entourage que lors de son élection. Son engagement au sein de l'UPG se justifie d'une part, par l'envie de faire évoluer « *les choses* », et montrer aux autres femmes que la politique pouvait également être leur affaire, et d'autre part, par le charisme du président MAMBOUNDOU, fondateur de l'Union du Peuple Gabon (UPG).

- **Mme POSSO**

Membre de l'Union du Peuple Gabonais depuis 2006, elle est âgée de 54 ans. Séparée, elle est mère de 5 enfants. Membre du secrétariat exécutif et secrétaire politique adjointe chargée de l'éducation, elle est en outre très active sur le plan associatif. Son engagement politique se justifie par l'envie d'aider ceux qui en ont besoin, de lutter contre les injustices, ce qui, d'après elle, cadre parfaitement avec les objectifs de l'UPG. Le charisme du Président du parti aura fini de la conforter. Mme POSSO a un niveau supérieur.

- **Mme MOUTSINGA**

Membre de l'UPG depuis le début des années 2000, Mme MOUTSINGA a 54 ans, est célibataire et mère de 5 enfants. D'un niveau de 3^{ème} (elle a un brevet d'enseignement primaire et un certificat de conseillère pédagogique), elle se dit également très active au niveau associatif. Au sein

de l'UPG, elle occupe le poste de secrétaire politique adjointe chargée des partis politiques et des syndicats. Le Président de l'UPG entre un peu par hasard dans sa vie, par l'intermédiaire d'un proche, c'était lors de la présidentielle de 2005, et durant une manifestation que le parti avait organisé devant la Cours Constitutionnelle pour contester les résultats. Partie de là, elle, se rapproche du parti et en devient membre.

- **Mme TOUNG**

Célibataire et mère de deux enfants, sa carrière politique commence en 2002 au sein du Parti Gabonais du Progrès (PGP, parti d'opposition). Si elle ne s'investit pas dans le monde associatif, elle est toutefois sensible aux disparités sociales. Elle justifie de fait son engagement par le besoin de lutter contre les inégalités, mais aussi de prendre part au débat. D'un niveau d'études secondaires, elle n'occupe aucun poste au sein de sa formation politique.

- **Mme NZIGOU**

Agée de 35 ans, elle est célibataire et mère de 3 enfants. Bien que son intérêt pour la politique ait commencé quelques années plus tôt, elle attendra d'avoir franchi le cap de la trentaine pour se décider à approcher un parti. Son besoin d'engagement la conduit à intégrer les rangs du Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès (parti de la majorité présidentielle). D'un niveau 3^{ème}, elle n'occupe aucun poste au sein de sa formation politique et s'investit cependant dans l'univers associatif.

- **Mme MENGOMA**

Agée de 63 ans, elle milite au sein du PDG depuis environ 25 ans. L'idéologie du parti mais surtout la maturité de ses dirigeants ont été les éléments qui ont rendu possible son engagement. Veuve, mère de famille et plusieurs fois grand-mère, elle est très active au sein des cellules provinciales de l'Union des Femmes du Parti Démocratique Gabonais. D'un niveau secondaire, elle est également militante associative.

- **Mme M.Y.P**

Agée de 44 ans, elle intègre le Mouvement de Redressement National (Morena Originel) en 1998. Mariée et mère de famille, elle est séduite par l'idéologie de cette formation (celui-ci est

présentée comme le plus ancien parti d'opposition) qui refuse le Parti Unique alors en place. D'un niveau secondaire, elle n'occupe aucun poste au sein de ce parti, et s'investit pleinement sur le plan associatif religieux.

- **Mme NGOYET**

Agée de 58 ans, Mme NGOYET est commerçante. Mariée, elle a 6 enfants. Elle ne milite au sein d'aucune structure, ni politique, sociale. Elle dit de pas s'intéresser à la politique en raison du climat qui y règne, et parce qu'elle n'a jamais été sensible à aucun de ses discours.

- **Mme EPOUTA**

Agée de 47 ans, elle est divorcée et mère de deux enfants. Elle justifie son engagement politique d'une part, par le refus de l'idéologie du PDG au pouvoir, et par le besoin de s'exprimer en son nom propre et ainsi faire entendre sa voix. Pour ce faire, en 2009, elle intègre les rangs du Rassemblement Pour le Gabon. D'un niveau bac +2, elle s'investit depuis de longues années sur le plan associatif et syndical, et n'occupe aucun poste au sein de sa formation politique.

- **Mme TOKA**

Sure que la politique seule peut faire changer les choses, elle décide en 2002 d'intégrer les rangs du Parti Social-Démocrate. D'un niveau bac, elle n'a aucune activité sur le plan associatif. Agée de 59 ans, elle est mariée et mère de 5 enfants. Mme TOKA n'occupe pour l'instant aucun poste au sein de son parti, elle en est simple militante, mais ambitionne plus tard d'être responsabilisée au sein de sa formation, et pense d'ici quelques années, avoir suffisamment d'expérience pour être candidate.

- **Suzanne²⁹⁹**

Agée de 63 ans, elle milite quelques temps au sein du Morena. Toutefois par solidarité familiale elle intègre les rangs du PDG en 1995. Suzanne est mariée et mère de 9 enfants et plusieurs fois grand-mère. Elle se décrit comme une militante à la retraite. Elle aura passé l'essentiel de sa carrière au sein des groupes d'animation.

²⁹⁹ Suzanne n'a pas souhaité que son nom soit mentionné.

- **Christine³⁰⁰**

Veuve et mère de six enfants, elle intègre les rangs de la section animation du PDG à la fin des années 1980. Son adhésion se justifie principalement par le fait de vouloir prendre part à la vie politique, et ainsi aider le pays à la transition dans laquelle il s'engageait, à savoir, le retour au multipartisme. Agée de 58 ans, elle s'est longtemps impliquée sur le plan associatif, en même temps qu'elle était membre d'un groupe d'animation. Elle a désormais pris ses distances avec ses anciennes activités politiques et sociales.

- **Mme MOUSSAVOU**

Agée de 37 ans, elle se décrit elle-même comme une femme résolument moderne. Célibataire par choix, elle élève seule ses deux enfants. L'envie de s'investir pleinement dans le développement du pays conduit cette mère de famille, à côté de sa carrière professionnelle d'enseignante, à s'engager en politique. Elle rejoint de fait les rangs de l'Alliance Démocratique et Républicaine en 2009. D'un niveau bac+4, elle n'occupe certes pour l'instant aucun poste de responsabilité au sein de sa formation, situation qu'elle met sur le compte de son peu d'expérience, mais est très active dans le milieu associatif.

- **Marie-Claire N³⁰¹.**

Agée de 42 ans, Mme N. est en couple et mère de 4 enfants. Militante associative depuis qu'elle est au lycée, son envie de passer à un autre stade de son engagement la conduit en 2001 à intégrer les rangs du Centre des Libéraux Réformateurs. Son choix pour cette formation politique se justifie par le fait que ce parti semble être au plus près de la population, ce qui expliquerait les nombreuses actions posées par son Président, Jean-Boniface ASSELE durant sa longue carrière ministérielle. D'un niveau BTS, elle n'occupe actuellement aucun poste au sein de sa formation politique et n'a aucune activité ni associative, ni syndicale.

³⁰⁰ Elle n'a pas souhaité que son nom soit mentionné

³⁰¹ Mair Claire n'a pas souhaité que son nom soit mentionné.

Section 2.2 Essai de catégorisation.

L'objectif visé ici est de tenter de dégager des universaux dans les pratiques politiques féminines. Il s'agira de mettre en évidence, à travers ce qui semble leur être commun, des groupes, plus que des catégories, de femmes actives sur la scène politique.

A travers les quelques critères que nous avons retenus, nous avons tenté de mettre à jour des points communs dans leur cheminement, dans leurs ambitions, dans leur rapport à la politique, qui nous permettraient ainsi de *regrouper* le vécu des femmes au sein de cette sphère d'activités. Bien sûr, cette catégorisation aura tenu compte, non pas seulement des femmes que nous venons de présenter, mais bien de l'ensemble de notre échantillon politique féminin.

L'idée de *ces familles de femmes* nous est venue très tôt au cours de nos différents entretiens. C'est paradoxalement la vision partagée par la quasi-totalité des femmes politiques rencontrées qui nous a quelque peu orientée sur cette voie. Elles semblent unanimes, lorsqu'elles disent qu'en politique, les femmes apportent plus d'humanité, plus de douceur. En effet, la scène politique gabonaise telle qu'elle se laisse voir, est traversée par de nombreuses pratiques notamment, celle des crimes rituels. *« Longtemps niés, souvent relativisés, timidement réprimés, les crimes rituels ont fini par susciter une indignation générale jusque sur les réseaux sociaux. Le comble de l'horreur a été atteint avec la découverte du corps affreusement mutilé de la jeune (...) [Y. B], retrouvé le 20 janvier à Libreville. Sept adolescentes ont par la suite connu un sort similaire. Le 17 mars, le corps sans vie de la petite A. (...) a été retrouvé sur une plage de la capitale. Elle n'avait que 7 ans. La police a saisi des glacières dont le contenu serait destiné à approvisionner l'écœurant marché dit des « pièces détachées ». (...): les organes (langues, yeux, cœurs, oreilles et sexes...) servent à élaborer des fétiches et, même s'il est impossible de le prouver, la rue gabonaise est convaincue que les instigateurs de ce commerce macabre sont issus du marigot politique et des beaux bureaux de la haute fonction publique. Ce serait le prix à payer pour accéder au sommet. « Dans l'imaginaire collectif, pouvoir et sorcellerie sont synonymes, explique l'anthropologue Joseph TONDA, professeur à l'université Omar-Bongo de Libreville. Il y a cette idée que, pour être puissant, il faut posséder un organe de plus, notamment dans le ventre. Comme si on ne pouvait exercer le pouvoir sans l'existence et la mise en activité de cet organe. » »³⁰²*

³⁰² <http://www.jeuneafrique.com/137350/societe/gabon-crimes-rituels-le-prix-du-sang/>

Ainsi, par l'humanité qu'elles disent apporter, elles souhaitent mettre une distance entre la pratique masculine qu'elles jugent froide, distante, intéressée, et trop entachée de pratiques souvent mystico-religieuses.

Partant de ce qui, d'après elles, les différencierait principalement des hommes, et qui ferait *leur force* dans leur vision de la chose politique, nous nous sommes demandé ce qui, dans leur vécu politique, mais aussi dans leurs itinéraires respectifs, pouvait les particulariser les unes par rapport aux autres. L'article de Camille FROIDEVAUX-METTERIE³⁰³ nous a apporté quelques éléments intéressants.

Elle pose que l'essentiel des difficultés rencontrées par les femmes sur la scène politique part « (...) *de la sous-féminisation de la vie politique* (...) »³⁰⁴. De plus, l'instauration de quotas aussi bien en politique que dans les administrations à travers le monde, montre bien l'importance qui est accordée au versant quantitatif du problème. Toutefois, nous estimons pour notre part que cet aspect seul ne saurait être le socle du problème. En effet, il n'est pas attesté que plus les femmes investiront l'univers politique, moins elles y rencontreront de difficultés. Certaines d'entre elles pourront certainement être dépassées, mais les résistances masculines elles, du moins nous semble-t-il, ne disparaîtront pas simplement avec une présence plus importante des femmes à des niveaux élevés de responsabilité. Il nous semble même que ces dernières augmenteront de façon proportionnelle et que seront développés de nouveaux mécanismes permettant le maintien hégémonique de la classe au pouvoir. Car, plus de femmes en politique signifierait « *la remise en cause de la domination et de la répartition des places et des rôles entre les hommes et les femmes* »³⁰⁵.

Une plus grande féminisation de la sphère politique, à travers les quotas notamment, résoudrait certainement le problème quantitatif, c'est-à-dire l'aspect lié à ce qui se donne à voir, mais non, celui qui nous semble le plus important, à savoir celui qualitatif lié cette fois aux responsabilités réelles qu'auraient les femmes, et la possibilité qui leur serait faite de pouvoir exercer pleinement.

De plus, l'on serait tenté de penser que les résistances masculines seraient *décuplées* par une entrée plus massive de femmes au sein de ce domaine encore très phallogocentré. Ces résistances ne sont pas à mettre au simple crédit d'une volonté hégémonique, il nous semble qu'elles interrogent de façon plus globale les identités telles qu'elles se répartissent actuellement. En effet la construction identitaire est faite de schémas et de modèles qui influencent, dans une certaine mesure, aussi bien

³⁰³ <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/977863-femmes-en-politique-minoritaires-stigmatisees-freinees-pourquoi-elles-n-y-vont-pas.html>

³⁰⁴ Ibidem

³⁰⁵ C. CASTEALAIN MAUNIER, *Les métamorphoses du masculin*, Paris, PUF, 2005, p.179

les femmes que les hommes. Les représentations, mais aussi la réalité qui découle de leurs positions respectives dans la hiérarchie politique et sociale, sont donc largement tributaires de cet héritage culturel. Une évolution des rapports au sein de la sphère des pouvoirs, qui entraînerait ou qui serait entraînée par, un changement au sein de la cellule familiale, créerait une sorte d'ambiguïté identitaire en ce sens que, les hommes seraient emmenés à redéfinir leur masculinité (tout comme les femmes, leur féminité) en raison des changements qui interviendraient à la suite d'une plus grande présence quantitative et qualitative des femmes au sein du champ politique des pouvoirs.

En fonction des différentes réalités de leur engagement et des objectifs qu'elles se sont fixées notamment, nous avons tenté de créer des *familles* de femmes. Il ne s'agit nullement ici de créer une hiérarchie entre les quelques groupes auxquels nous sommes parvenus, ni de faire entrer ces femmes dans des cases prédéfinies, mais plutôt de voir les similitudes dans leurs pratiques, et ainsi procéder à des rapprochements en fonction de ces dernières.

Les catégories auxquelles nous sommes parvenues ne sont pas exclusives les unes par rapport aux autres de même qu'il est toutefois possible d'être à mi-chemin entre deux groupes différents.

a- Comment avons-nous procédé ?

Nous nous sommes tout d'abord demandée si une catégorisation comme celle à laquelle nous souhaitons parvenir pouvait intéresser l'ensemble de notre échantillon politique, étant entendu que nous étions convenue d'y inclure les militantes folkloriques de base. Il nous semble que l'engagement que nous pouvons lire à travers les groupes d'animation diffère autant par sa forme, par sa substance, que par la manière dont il est perçu par les populations, de celui des autres catégories de femmes politiques actives et militantes. Ces 2 catégories de pratiques semblent en totale contradiction. En effet alors que le premier limite les femmes à un aspect *festif* de la politique, le second semble mieux correspondre aux besoins d'égalité entre les deux sexes, au besoin de responsabilisation des femmes engagées, ainsi qu'à celui de dé-réification des femmes sur la scène politique en apportant de la substance à leur pratique.

Toutefois, il nous a semblé tout à fait arbitraire d'exclure une partie aussi importante de ces femmes (numériquement, sans doute la plus importante), sous le motif qu'il s'agirait d'un type d'engagement différent. On peut certes procéder de façon objective à une hiérarchisation des différents modes par lesquels les citoyennes peuvent prendre part à la vie politique, car il existe en effet différents degrés, différentes façons de participer. Toutefois, cette *hiérarchie* possible ne

justifierait en aucune façon l'ostracisme d'un groupe par rapport à un autre. Aussi, avons-nous finalement décidé de tenir compte de l'ensemble des femmes évoluant sur la scène politique, compte non tenu de la *qualité* de leur engagement.

Les femmes des groupes d'animation, évoluent certes à la périphérie de la politique, mais leurs activités n'ont d'autre finalité que de la servir. Même si leur pratique en elle-même n'a rien de proprement politique, son *importance* nous est apparue tout au long de notre travail.

Une fois résolu le problème de l'échantillon, nous nous sommes posée une seconde question. Pour parvenir à notre catégorisation, nous fallait-il postuler l'existence d'un champ politique différent de celui que nous entrevoyions, d'un champ au sein duquel, les femmes en tant qu'acteurs politiques, seraient dotées d'un certain *pouvoir* et au sein duquel « *les instances et les rôles de gouvernements bénéficient d'une légitimité sociale, (...) en d'autres termes, (...) [on y reconnaîtrait aux femmes, tout comme aux hommes] le droit d'imposer des décisions de portée générale concernant tous les « citoyens », toutes leurs activités publiques, tous les rapports qu'ils entretiennent avec la collectivité.* »³⁰⁶ Notre catégorisation dépendait-elle de l'existence ou non de cet espace politique idéal, ou au contraire, ne prenait-elle toute sa valeur que dans les contradictions réelles, dans les oppositions qui caractérisent la scène politique ?

Deux principales tendances, en la matière se sont dégagées au cours de nos recherches. L'une plutôt masculine estime que les femmes, une fois qu'elles sont engagées, parviennent à conquérir des postes de responsabilités, ne sont victimes d'aucune discrimination masculines particulières, ni ne rencontrent aucunes difficultés qui serait le fait des hommes qu'elles côtoient au quotidien dans leur environnement politique. Dans cette logique, il semblerait que les complications rencontrées par les femmes n'existent qu'à certains niveaux de leur parcours, et disparaîtraient tout le long de celui-ci. L'autre tendance essentiellement féminine affirme que plus elles parviennent à gravir les échelons, plus il y aurait de barrières à surmonter.

Un seul théâtre : ici le champ politique, mais pourtant deux discours différents sur une même réalité. Il est vrai que nous sommes en présence de deux groupes d'acteurs distincts, ayant des attentes et un vécu différents. La vision paradoxale qui naît d'un phénomène unique mettant en scène femmes et hommes dans un jeu d'échanges, d'interactions et de concurrence, nous a en définitive semblé le lieu idéal pour tenter la catégorisation que nous souhaitions.

³⁰⁶ Jacques LAGROYES, *Sociologie politique*, 5^{ème} éd. Vottem, Presses de Sciences Po et Dalloz, P.111

S'est posée la question des critères à retenir. Leur choix peut sembler arbitraire, et une autre recherche en aurait certainement retenu d'autres qui correspondraient mieux à sa vision et à la contenance qu'il souhaitait donner à ces différentes catégories. Nous avons choisi de ne retenir que ceux qui nous semblaient les plus universels et qui paraissaient les incontournables :

- **L'âge.** Même s'il est l'un des principaux éléments dont il convient de tenir compte dans une analyse, il ne nous a pas semblé ici de la plus grande importance. En effet, dans le cadre de cette catégorisation, nous n'avons pu dégager aucune tendance particulière y relative. L'objectif ici n'est pas de brosser le portrait de *la gabonaise politique type*. Si cela avait été le cas, il est évident que nous aurions alors tenu compte de cet indicateur.
- **La durée de l'engagement** au contraire, nous donne la possibilité de mesurer le temps de vie réelle et moyen des femmes sur la scène et ainsi, voir à quel moment de leur parcours, elles décident de s'investir plus, ou parviennent au sommet de leur carrière.
- Il nous semble aussi que **la situation matrimoniale** a une incidence sur les possibilités d'engagement politique ou non des femmes, en ce sens que les contraintes qui y sont liées peuvent être nombreuses et parfois aussi très handicapantes.
- **Le niveau d'étude.** Partant du fait qu'il a un fort lien avec la politisation, et donc le sentiment de compétence politique (et la connaissance du domaine qui y a trait), il nous semble un élément important pour comprendre entre autres choses, l'approche et la vision qu'ont ces femmes de la chose politique.
- Durant notre recherche, et comme nous l'avons déjà souligné, le lien que les femmes entretiennent avec **l'univers associatif** et l'importance que la majorité d'entre elles accordent à ce mode d'expression nous a semblé indissociable de leur identité politique.
- Enfin, il nous est apparu important d'inclure dans les critères retenus, les **raisons et motivations** qui ont conduit ces femmes à s'engager dans des carrières politiques.

C'est donc sur la base de ces critères que nous avons procédé à notre catégorisation. Il est bien entendu que cette dernière est fonction de notre échantillon. A ce stade de notre recherche, nous ne prétendons nullement la généraliser à l'ensemble de la population féminine faisant carrière en

politique. Si l'échantillon avait été plus large, si les responsabilités des femmes rencontrées avaient été autres, il nous semble possible, que les résultats obtenus auraient été différents.

b- Nos catégories

Camille FROIDEVAUX- METTERIE, dans son enquête « *Dans la jungle* »³⁰⁷ pose aux différentes femmes politiques rencontrées un certain nombre de questions pour parvenir à cerner leur vécu politique. Elle leur demande notamment « *comment avaient-elles pris la décision de s'engager totalement en politique ? Cela leur avait-il imposé des sacrifices ? Quels avaient été les difficultés et les obstacles rencontrés ? Avaient-elles souffert de la misogynie ? Pensaient-elles qu'il y avait une façon "féminine" de faire le travail politique ? Quels rôles jouaient la séduction et l'apparence dans ce milieu ? Comment avaient-elles fait, enfin, pour concilier leurs vies privée et publique ?* »³⁰⁸

Ces questionnements, lorsque nous les découvrons en 2014, font parfaitement écho aux interrogations que nous avons nous-même soumis à nos enquêtées. Ces questions qu'elle pose à des femmes politiques françaises entre 2011 et 2012, sont thématiquement les mêmes que nous posions, nous, aux femmes politiques gabonaises lorsque nous débutions notre licence quelques années auparavant, et strictement celles que nous leur reposons dans le cadre du présent travail.

En fin de compte, cela est-il aussi surprenant qu'il y paraît aux premiers abords ? Deux terrains de recherche totalement différents, deux pays aux réalités politiques, économiques, sociales et culturelles entièrement distinctes, pour ne pas dire opposées, des femmes dont les parcours, aussi bien personnels, que généraux³⁰⁹ n'ont pour ainsi dire rien de commun. Pourtant, les mêmes interrogations, la même dissymétrie dans les rapports entre les sexes et aussi la même réalité en ce qui concerne leur situation politique.

Un fait se singularise : si d'un pays à un autre, d'une époque à une autre, ou même d'une culture à une autre, les réalités propres aux deux sexes peuvent différer, il demeure toutefois le grand invariant qu'est l'inégalité entre les femmes et les hommes et les différentes conséquences qui lui

³⁰⁷ <http://www.philomag.com/blogs/feminin-singulier/dans-la-jungle-politique>

³⁰⁸ <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/977863-femmes-en-politique-minoritaires-stigmatisees-freinees-pourquoi-elles-n-y-vont-pas.html#reagir>

³⁰⁹ Les différents combats menés par les femmes en France ont permis certaines avancées, bien qu'il reste encore beaucoup à faire. Les revendications féminines et féministes permettent d'améliorer le quotidien des femmes ou de tenter de réduire les écarts entre les sexes, alors que pendant ce temps-là, aucune réelle demande émanant des femmes gabonaises en tant que groupe homogène et visant à améliorer leurs conditions de vie, ou à leur rendre plus accessible le champ politique, ne se matérialise.

sont directement ou non liées. Cette inégalité peut se manifester de façon autre, mais toujours en tenant compte des réalités propres à la société au sein de laquelle elle se matérialise.

Dans l'analyse de Camille FROIDEVAUX-METTERIE, nous observons qu'elle parvient à distinguer 4 catégories de femmes qu'elle organise comme il suit : «

- *L'Amazone qui se dédie entièrement à la politique au sacrifice de sa vie affective et familiale,*
- *la Manager qui gère son parcours comme une carrière en entreprise, sachant déléguer à d'autres les soucis domestiques,*
- *la Citoyenne qui est entrée tardivement en politique, une fois ses enfants grandis,*
- *et la Femme contemporaine qui tente de tenir ensemble toutes les dimensions de son existence. »³¹⁰*

Les profils présentés ci-dessus sont donc en définitive, quelques-uns de ceux que l'on peut rencontrer sur la scène. Si l'auteur ne les a pas présentés comme exhaustifs, il nous semble tout de même important de le souligner.

Dans le cadre de notre catégorisation, l'objectif n'étant nullement de désigner nommément la population correspondant à chacune d'entre elles, nous nous limiterons donc à les présenter, laissant à l'imaginaire de chacun la possibilité de procéder à des recoupements.

- 1- **La justicière.** Elle entend sauver le monde des femmes, et venir à bout des inégalités et des injustices dont sont victimes ces dernières au sein de la société.
- 2- **L'aventurière** qui arrive en politique un peu par hasard, sans que le déroulement de sa carrière ne l'y ait jamais vraiment préparée. Elle s'y engage parce qu'une opportunité s'est présentée à un moment donné et qu'à ce stade-là de sa vie, elle était sensible aux sollicitations extérieures.
- 3- **La naïve, l'idéaliste.** Elle voit la politique sous l'angle de *la convivialité* des rapports entre femmes et hommes, et se fixe souvent des objectifs (sociaux la plupart du temps)

³¹⁰ Camille FROIDEVAUX-METTERIE op. cit.

que sa pratique lui permettrait difficilement d'atteindre tant elle se situe à l'extérieur des enjeux de la sphère politique.

- 4- **La semi-Amazone** croyait pouvoir mener de front vie privée et carrière politique, mais a été contrainte à un moment de son parcours, soit de choisir entre les deux, soit d'accepter bien malgré elle les sacrifices familiaux que lui ont imposés ses fonctions et son engagement.

Ces catégories permettent de comprendre un peu mieux, les identités politiques des femmes gabonaises évoluant sur la scène. Chacune traduit des motivations et des attentes différentes, mais surtout une vision particulière de la politique, et cette catégorisation ne doit pas être perçue sous l'angle de la hiérarchie.

En parlant par exemple de *la naïve*, l'objectif n'est pas de discréditer une pratique politique, mais de la mettre face aux réalités de ce domaine d'activités, et de montrer les limites d'un *faire-politique* féminin dont les réalités semblent aux antipodes de celles qui dominent la politique telle qu'elle se vit de façon pratique. La Naïve est sans aucun doute dotée de bonne volonté, elle mobilise des valeurs de gentillesse et de douceur, et croit réellement en sa vision du politique. Elle ne considère pas le champ politique comme un terrain de rivalités, mais entrevoit au contraire les rapports entre les femmes et les hommes comme étant harmonieux. Il n'y aurait de ce fait, pas de rivalités politiques, pas de luttes de pouvoir, étant entendu que chaque sexe a un rôle et une place précises, ce qui explique de ce point de vue-là, que la cohabitation soit non seulement possible, mais une réalité : les femmes et les hommes se partagent la scène.

L'aventurière pour sa part, ne se destinait pas à faire carrière en politique. Généralement, elle avait des activités professionnelles ou associatives dans lesquelles elle semblait s'épanouir, et le hasard des rencontres la fait remarquer soit pour ses qualités d'oratrice, soit pour le fort capital sympathie dont elle était pourvue. Des qualités importantes dans un champ autre que politique, et qui, une fois transposées dans ce domaine, demandent un investissement considérable, souvent un encadrement important, pour être transformées en valeurs politiques. L'aventurière devient ainsi une femme politique comme une autre.

Il se pose en définitive un problème entre la vision qu'elles ont de la politique, entre leur *faire-politique*, et la pratique réelle. L'approche plutôt sociale qu'ont ces femmes des buts de leur pratique sur ce champ d'activités ne cadre pas, ou si peu, avec le faire politique réel, ou peut-être, pour être

plus exacte, ne représente qu'une possibilité infime par rapport aux réelles potentialités d'une pratique positive et objective.

L'objectif n'est certes pas qu'elles calquent leurs visions sur celles des hommes avec qui elles *partagent* la scène, ni qu'elles « singent » leurs pratiques, leurs méthodes ou leurs stratégies, encore moins qu'elles en deviennent des imitations. Avoir une pratique politique différente n'est pas un problème en soi. La politique est plurielle, et d'ailleurs, la gauche le fait différemment de la droite, les français des russes ou des américains dont la pratique n'a aucun rapport avec la façon dont elle s'exerce au Gabon ou en Chine. Même au sein d'un même groupe en apparence homogène, les priorités, peuvent diverger. La principale raison, à notre sens, résulte dans le fait que, *le faire-politique* est le résultat d'un processus général englobant. Il dépend notamment d'un certain nombre d'autres réalités, et est très corrélé avec les identités individuelles mais aussi collectives (lesquelles sont socialement, culturellement, familialement définies). A ce niveau, « *Il convient de s'imprégner de l'idée que l'identité de chacun n'est pas la juxtaposition inerte de l'humain, du culturel et de l'idiosyncrasique*³¹¹, mais le produit de la gestion- libre, finalisée, rationnelle, faillible – par l'individu de ses dotations naturelles et de ses héritages culturels. »³¹² . Cette identité est le fruit de l'éducation, des parcours, des histoires personnelles, mais aussi des influences diverses reçus durant la construction de l'individu.

Il existerait de fait différentes façons d'appréhender le monde. Toutefois, ces différences se doivent de rester minimales pour une pratique collective harmonieuse sur un terrain commun. En ce sens, la vision que les femmes ont de la politique, diffère de façon trop importante de ce qu'elle est réellement, et de fait, avec la vision que s'en font les hommes.

A ce niveau, deux conclusions possibles nous semblent envisageables. D'une part, le plus important n'est pas en soi les objectifs que se fixent les femmes sur la scène politique (ceux-ci, peuvent être différents d'une personne, ou d'un groupe à l'autre, même s'ils doivent tout de même conserver une certaine cohérence), mais les moyens qu'elles se donnent pour y arriver. D'autre part, on serait tenté d'affirmer que, si les moyens qu'elles mettent en œuvre sont inefficaces, ou si leur situation politique ne s'améliore pas, c'est qu'au départ, leur vision des enjeux de la politique est quelque peu édulcorée.

³¹¹ Idiosyncrasique : d'après Le Larousse fait référence à la « *manière d'être particulière à chaque individu qui l'amène à avoir tel type de réaction, de comportement qui lui est propre* »

³¹² Jean BAECHLER, *Le concept d'identité et ses applications*, in *Identité à la dérive*. Coll. Villeneuve d'Ascq, PUL, 2012, p.21

Dans la projection que les femmes se font d'elles-mêmes sur le champ politique, quelques éléments ont retenu notre attention. En effet, elles transposent sur le plan politique les *nombreuses qualités* dont elles se disent être *naturellement* pourvues. Elles se pensent notamment douces et déterminées, et contre toute les formes de violence. C'est ainsi par exemple, comme nous le disait l'une de nos enquêtées qui a souhaité rester anonyme « *je pense que le meilleur moyen [pour revendiquer, ou peut-être plus exactement pour réclamer quelque chose] est toujours de discuter ou alors de manifester de façon passive, sans violence, et amener les autres à accepter que pour que nous puissions avancer, nous devons répéter et répéter. On va bien finir par faire avancer les choses.* »³¹³.

Les manifestations comme les grèves, les marches qui pourtant ailleurs portent régulièrement leurs fruits, apparaissent ici, non comme un mode d'expression, mais plutôt comme un échec des rapports³¹⁴. Mme POSSO nous disait d'ailleurs à cet effet, parlant de la contestation que « *c'est une culture qu'on ne possède pas.* »³¹⁵ Comprendre, que les femmes ne possèdent pas.

Avec ce refus de *violence*, elles mettent également en avant l'impartialité dont les femmes font preuve. En témoigne, de leur point de vue, le fait que, dans « (...) *les pays où il y a plus de femmes, aux instances directionnelles, aux instances de responsabilités, il y a un meilleur partage, parce que la femme est juste de nature. Il y'a un meilleur partage des ressources, elle pensera à tout le monde, elle fera comme une mère de famille, elle sera plus équitable en société, elle cherchera à aller jusqu'au bout. Parce que c'est ça aussi le problème de celles qui sortent du lot, elles sont déterminées, donc voilà.* »³¹⁶.

De fait, de leur point de vue, elles seraient les mieux disposées à apporter un peu plus d'humanité, plus de justice sociale, et donc plus d'égalité entre les citoyens.

La vision partagée que les femmes ont de la politique est assez surprenante. Peu d'entre elles semble la voir comme enjeu de luttes, comme instrument de domination. Aucune parmi celles que nous avons rencontré ne semble en définitive considérer que faire de la politique, c'est participer efficacement à l'exercice du pouvoir sous toutes ses dimensions, et avec tout ce que cela implique. Elles affirment pour l'essentiel, ici, être contre toute forme de violence, mais n'est-ce pas quelque peu paradoxal de prétendre faire de la politique, et dans le même temps, renier l'une de ses réalités immanentes ?

³¹³ Entretien réalisé avec de Mme AKOGHE

³¹⁴ Il importe de rappeler que la participation politique revêt deux formes principales : la participation conventionnelle (vote, militantisme partisan, participation à une campagne électorale...) et des formes non conventionnelles (grève, marche, boycott, contestation...), mais qui n'en sont pas moins des modes d'expression politique même si certains, plus violents, peuvent évoluer en dehors de tout cadre légale.

³¹⁵ Propos de Mme POSSO de l'UPG

³¹⁶ Propos de Mme D.A.E.G.A

Politique et pouvoir sont indissociables, et le champ politique, se caractérise à cet effet par des luttes dont l'un des objectifs est, pour les uns, la conservation du pouvoir, et pour les autres sa conquête, et donc, la position dans la hiérarchie. Une autre approche, du faire-politique nous le présente comme « (...) *l'ensemble des efforts que l'on fait en vue de participer au pouvoir ou d'influencer la répartition du pouvoir (...)* »³¹⁷, et il se caractérise notamment par « *le monopole de la violence physique légitime* »³¹⁸. La politique n'est pas que violence, là n'est pas notre propos, mais elle en est l'une des composantes intrinsèques.

Or, non seulement les femmes refusent la violence comme mode d'expression, et plus généralement comme pratique, mais en plus elles n'élèvent pas la conquête du pouvoir comme objet de leur pratique. Autant de situations qui les éloignent de fait des enjeux réels d'un champ au sein duquel elles souhaitent s'établir. Le pouvoir politique n'est certes pas que violence, mais telle qu'il se pratique généralement dans les pseudo-démocraties africaines, il est indissociable de l'usage de la force et de l'autorité, ainsi que de la mise en avant de la puissance qu'il octroie : elle est contestation, revendication, affrontements.

Les femmes se disent très soucieuses du bien-être des autres femmes, elles se sentent plus investies, et mettent en avant le caractère désintéressé de leur pratique. Or, sous la lumière de la dominance sociale, il apparaît que l'altruisme et l'empathie ne concourent nullement à dénormaliser les rapports entre les femmes et les hommes, ce qui nous laisse penser que leur faire-politique pourrait-être dangereux, en ce sens qu'il participe à la pérennisation des hiérarchies déjà établies, par le moyen d'une pratique politique « inadaptée ». Celle-ci, n'a d'autre résultat, que de renforcer une asymétrie dans les rapports. Ce *faire-politique* féminin semble venir légitimer la dissymétrie des responsabilités, entre les pratiques féminines et masculines.

Une autre réalité qui rapproche les femmes entre elles, est leur besoin d'aider (cette volonté est principalement tournée vers les autres femmes, mais elles tentent néanmoins de répondre à toutes les *requêtes*, car en fin de compte, leur électorat n'est pas que féminin), et cette aide est essentiellement matérielle. Or, les postes qu'elles occupent ne leur donnent pas l'aisance financière et matérielle suffisante leur permettant de concrétiser leurs volontés. L'une d'entre elles nous confiait d'ailleurs à ce propos, qu'il lui arrivait fréquemment de se retrouver dans des situations financières délicates (sur le plan personnel) en raison des soutiens trop importants auxquels elle avait dû consentir et qui avaient dépassé ses prévisions. Elle nous dit avoir dû puiser dans ses avoirs personnels pour

³¹⁷Max WEBER, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, Edition 10/18, 2002, p.125

³¹⁸ Ibidem

tenir les engagements pris. Elle a clos son propos en nous disant qu'il lui était humainement impossible de rester insensible face à la détresse de ceux qui l'avaient porté à sa fonction, et qu'elle était prête à continuer, même si cela imposait de jouer des rôles qui n'étaient pas les siens.

En somme, un certain nombre de paradoxes est apparu au fil de nos entretiens. Les femmes, telles qu'elles se présentent, sont très soucieuses des difficultés que rencontrent les autres femmes, et se disent à l'écoute. Elles dénoncent une pratique politique masculine centrée vers des intérêts particuliers (en témoignent, les nombreux scandales de détournements, de quasi faillites d'entreprises souvent publiques...). Si elles ne sont que peu nombreuses à dire clairement penser que les hommes développent des stratégies (création d'entités au sein des partis politiques dédiés aux femmes par exemple) pour les tenir à l'écart des postes à responsabilités, elles sont tout de même unanimes lorsqu'elles affirment que ces derniers ne sont pas un soutien à la cause des femmes. Le fait que les hommes soient majoritaires dans les Assemblées et dans les Institutions leur donne pourtant la possibilité de faire évoluer les rapports, elles déplorent qu'il n'en soit pas de même les concernant.

Paradoxalement, ce travail nous a donné la possibilité de voir qu'il peut arriver qu'en politique, les premiers adversaires des femmes soient les femmes elles-mêmes, d'une part par leur pratique de *la chose politique*, de l'autre, il est avancé un manque total de cohésion, une absence de solidarité entre la minorité féminine sur la scène politique qui n'aurait d'autres finalités, que de conserver la '*rareté*' des quelques-unes étant parvenues à un niveau élevé de responsabilités dans ce domaine d'activités.

En définitive, il convient de retenir du présent chapitre que l'identité des femmes gabonaises qui se construit durant la période coloniale aura été influencée à la fois par le fait que le colonisateur, en abordant le continent noir, choisira les hommes comme interlocuteurs uniques et privilégiés, alors même que ces derniers avaient déjà un statut social et politique supérieur à celui des femmes. Il importe cependant de préciser que sous certaines conditions, des femmes pouvaient prétendre à un statut différent de celui de la majorité d'entre elles. De plus, le fait que l'Eglise, dans sa *grande œuvre civilisatrice*, se soit préoccupée de la situation sociale des femmes en leur apprenant à devenir de bonnes épouses et de bonnes mères n'a pas œuvré à leur affirmation sur la scène publique.

L'une des missions que s'était fixées le colon a été d'apporter l'instruction aux peuples dont il pensait qu'ils en étaient dépourvus, et c'est la mission qui a été celle de l'école coloniale. Une instruction qui s'est bornée, pour les femmes à un enseignement ménager et pratique.

Aussi, et cela relève sans aucun doute d'une lapalissade, cette école, au même titre que celle décrite par BOURDIEU, n'a eu d'autre conséquence que de creuser encore plus les écarts qui existaient déjà entre les femmes et les hommes, ce que traduit parfaitement le fait qu' « en 1946 encore, on ne vise pas plus haut pour l'enseignement primaire qu'un niveau de cours moyen avec une large place à la puériculture, à l'hygiène domestique, à l'enseignement ménager, à la couture, le tout compris dans le cadre de la vie africaine »³¹⁹.

La décolonisation offre aux anciens colonisés de nouveaux droits dont ils avaient longtemps été privés. Elle crée également la possibilité d'un espace politique propre aux indigènes, et dans le cas du Gabon, il faudra attendre 1956 pour que les femmes aient théoriquement le droit d'y entrer, et ce, en dépit d'une instruction qui ne laissait que peu de place à l'acquisition de connaissances préparant à une éventuelle carrière publique. A cet effet, Michèle BITOUNG ANGONE³²⁰ estimait qu'au sortir des indépendances, les jeunes filles parmi les plus instruites, ne dépassaient que peu le niveau du CM2.

En dépit de tout ce qui précède, les femmes gabonaises font leur entrée sur la scène politique en 1962, et les postes qui leur seront confiés (les choses n'ont que peu évolué depuis lors d'ailleurs), seront essentiellement les mêmes : Affaires Sociales, Promotion de la Femme, Santé, Education... ce qui les confine généralement aux mêmes sphères.

Un aspect plutôt positif aura tout de même émergé de la présente analyse, c'est celui de la longévité politique de certaines de ces premières femmes, même si les postes qui jalonnent leur carrière ne sont pas toujours parmi les plus hauts dans la hiérarchie. A titre d'exemple, dans les années 2010, Honorine DOSSOU NAKI, Rose Francine ROGOMBE (décédée depuis), Sophie NGOUAMASSANA, plus de trente années après leur entrée dans la sphère politique, y occupent toujours des postes importants.

Si la majorité des femmes que nous avons rencontrées n'a pas eu les mêmes carrières, elles nous auront tout de même permis de mieux cerner certains aspects de leurs identités politiques possibles.

Après nous être intéressée à '*Quelques éléments de la participation des femmes à la vie politique*', il importe, à ce stade de notre présentation, que nous nous intéressions de façon plus

³¹⁹ Rapport de la tournée du 13 décembre 1945 au 20 mars 1946, en A-EF., A-OF. Et Cameroun, de l'inspecteur général de l'Instruction publique aux colonies, Archives Yaoundé, NF 203/3 in Risso-Loubet Monique : l'Ecole et les filles au Cameroun 1945-1980, thèse, université de Nice, 1981, cité par KNIBIEHLER et GOUTALIER ? Op. cit. p231.

³²⁰ Membre du CENAREST- IRSH, domaine femme et développement

précise à l'un des pans de la vie des femmes sur la scène politique gabonaise. C'est ce qui nous conduit à nous poser la question des difficultés par elles rencontrées au sein de ce champ, et de tenter d'en comprendre les mécanismes.

Chapitre cinquième : D'une double marginalisation politique.

Entretien :

« [Moi] : *Est-ce que vous pensez que votre famille aurait pu être un frein à votre entrée en politique, si elle s'y était opposée par exemple ?*

[Elle] : *Je l'ai fait sans les consulter avant. Et même jusque-là, il n'y a que quelques-unes de mes sœurs qui sont au courant de mes activités politiques.*

[Moi] : *Et ce n'est pas difficile d'avoir des activités, surtout que vous avez un poste au sein du parti, sans que les gens ne le sachent ?*

[Elle] : *Bon, vous savez, peut être maintenant, les choses sont vues sous un autre angle, (...) on vous dit « est-ce que tu as bien réfléchi, est-ce que dans votre engagement vous ne vous êtes pas trompée ; parce qu'il faut avoir les reins solides, les choses vont empirer ? ». Bon, on se dit qu'il faut toujours oser, qu'il faut toujours commencer »³²¹*

Autre entretien, mais pourtant même craintes à s'affirmer, à assumer son engagement.

« [Moi] : *Et de façon générale, est-ce que votre famille aurait pu vous empêcher de vous engager ?*

[Elle] : *Oui, oui, parce que quand je suis allée vers mes frères, pour leur dire « bon voilà, j'adhère à l'UPG », j'avoue que ce n'était pas de gaieté de cœur. Ils ont commencé à me sensibiliser : fais très attention, tu sais que la politique au Gabon, c'est pas ça, il faut vraiment être prudente, il ne faut pas aller pieds et mains jointes, il faut aller avec réserve. (...) Mais toute la famille ne savait pas que je devais être candidate. C'est quand je faisais la campagne qu'ils ont appris. »³²²*

³²¹ Entretien réalisé auprès de Mme E.D, Secrétaire politique adjoint au sein d'une formation politique de l'opposition.

³²²Propos de Mme MOUTSINGA, en charge des partis politiques et des syndicats au sein de l'UPG

Introduction

L'universalité de l'exclusion, non pas publique, ni même politique des femmes, mais une exclusion d'accès relevant plutôt de la sphère de pouvoir³²³ est une réalité inhérente à toutes les sociétés humaines. Bien qu'elle se manifeste à des degrés propres à chacun des groupes, il n'en demeure pas moins qu'elle est si ancrée en chaque individu, en chaque groupe, qu'elle finit par leur sembler naturelle et allant de soi. C'est *une évidence*, qui, bien qu'infondée, est communément admise comme réalité inhérente à tout groupe social.

Cette exclusion, socialement et culturellement construite, part, pour de nombreux observateurs, telle Françoise HERITIER, d'une différence de nature entre femmes et hommes. Pour elle, « (...) *cette différence biologique de départ ne justifie en aucun cas la domination masculine. (...) L'inégalité n'est pas un effet de la nature. Elle a été mise en place par la symbolisation dès les temps originels de l'espèce humaine, à partir de l'observation de faits biologiques notables (...)* »³²⁴. Christine CASTELAIN-MEUNIER, abordant la question de la force physique des hommes, se demandait déjà, quelle utilité elle pouvait avoir, « (...) *maintenant qu'elle n'est nécessaire ni pour l'économie, ni pour la défense ? (...)* »³²⁵ Sur quel autre critère se baserait-on pour justifier ces différences devenues hiérarchies, d'autant plus que « (...) *les différences physiques (...) ne légitiment plus la différence sociale entre les sexes, ni la supériorité masculine.* »³²⁶ ?

En d'autres termes, en partant de différences physiologiques, et biologiques, les femmes et les hommes ont construit un système de référents basé sur une dualité hiérarchique s'axant essentiellement autour du couple dichotomique supérieur-inférieur. Des rôles, des positions, des façons de faire, des manières d'être ont ainsi été attribués à chacun en fonction de son sexe, et en respectant strictement l'antagonisme sus cité. Une image du mâle viril a ainsi été construite comme modèle de l'identité masculine, et la société gabonaise moderne reste très fortement liée à cette conception.

³²³ Dans sa thèse Démocratie libérale et genre du pouvoir en Mongolie, soutenue en 2010, Anna Jarry OMAROVA pose dans l'une de ses hypothèses qu'il existe une différence fondamentale entre sphère publique, sphère politique et sphère de pouvoir, même si l'usage commun tend à utiliser de façon synonymique chacune de ses appellations. Elle en fait une distinction en posant que « (...) *l'espace public est souvent confondu avec l'espace politique, le politique étant considéré comme « public » - surtout en démocratie - et vice versa. Or, si l'on tente une définition quelque peu rigoureuse de l'espace politique, distincte de l'espace public, qui comprendrait par exemple les partis politiques et les institutions formelles étatiques, alors force est de constater que les femmes y sont aussi présentes. (...) En fait, elles ne sont exclues ni de l'espace public, ni de l'espace politique. Elles sont exclues de l'espace du pouvoir qui lui, à la fois se restreint à un petit nombre d'élus et de dirigeants, mais aussi se diffuse et « chapeaute » l'ensemble des domaines sociaux, l'économie, le savoir, la culture, la religion, etc.* » (Démocratie libérale et genre du pouvoir en Mongolie, Paris, EHESS, 2010 p 21)

³²⁴ http://grit-transversales.org/article.php3?id_article=139

³²⁵ Christine CASTELAIN-MEUNIER, *Les hommes aujourd'hui, virilité et identité*. Paris, Acropole, 2005, p.25

³²⁶ Ibidem

Les mécanismes de cette construction ont fait l'objet de nombreuses approches. Certaines postulent qu'il existe par exemple un « (...) *savoir-faire*, [un] *savoir-être homme* »³²⁷ transmis d'homme à homme, génération après génération. Ce processus, tout comme les positions masculines dominantes qui en sont issues, seraient parfaitement sues. Ce serait postuler que les hommes en ont pleine conscience, et jouent de cette position pour imposer et maintenir leur hégémonie.

Dans son analyse, THIERS-VIDAL critique l'approche bourdieusienne qui postule que les femmes participeraient de leur domination. « (...) *il (...) semble extrêmement problématique- bien que cela soit logique- vu leur position sociale d'opresseur- que des membres de la classe dominante se consacrent à analyser « la part de responsabilité des femmes dans la perpétuation de l'oppression de genre »* »³²⁸.

THIERS-VIDAL souligne et sans doute remet en cause, cette situation dans laquelle, les hommes dominants, expliquent que les femmes qu'ils dominent, sont responsables en partie, de la dissymétrie de leurs rapports, et de ce qui en découle dans la société. C'est précisément l'un des axes de notre recherche. En effet, nous abordons la question de la responsabilité des femmes sur la scène politique, et postulons qu'à travers une pratique inadaptée, une conscience restreinte des enjeux, une méconnaissance de leur potentialité en tant qu'acteurs agissants, elles participent à la domination qui est la leur sur la scène politique.

Notre approche ne vise nullement à déculpabiliser les hommes, ni à nier leur part dans le vécu politique des femmes. Elle essaie de comprendre et souligner de quelle façon ces dernières, à travers leur pratique, participeraient à renforcer les inégalités déjà existantes entre elles et les hommes. Ces derniers, pour leur part tentent de maintenir leurs positions, mais aussi leur identité qui en découle. Ils craignent, en perdant leur position dans la hiérarchie, de perdre également ce qui définit leur être politique, mais aussi social.

En définitive, il semble bien, comme le soulignait Jane FREEDMAN, que « (...) *dans nos sociétés, ce n'est pas la loi qui éloigne les femmes du pouvoir politique, mais plutôt les facteurs culturels et idéologiques. (...) c'est la définition sociale de la féminité et de la masculinité qui problématise le rapport des femmes au pouvoir politique. Certes les frontières entre le masculin et le*

³²⁷ Léo THIERS VIDAL, *De « L'Ennemi Principal » aux principaux ennemis. Positions vécues, subjectivité et conscience masculines de domination*. Paris, L'Harmattan, 2010, p.55

³²⁸ Léo THIERS-VIDAL op. cit p.114

*féminin sont en train de bouger*³²⁹, mais les images et les représentations des femmes (...) semblent être incompatibles avec une mixité dans le champ du pouvoir politique. »³³⁰ cependant, nous précisons, dans le cas du Gabon, que la loi doit encore être améliorée, afin d'être totalement exclue de la reproduction des différentes inégalités.

Il s'agira ici de nous arrêter sur deux aspects indissociables du vécu des femmes sur la scène politique gabonaise. Le premier, vu comme *Éléments de pratiques politiques féminines* nous permettra de mettre en avant des pratiques émanant des femmes elles-mêmes dans leur faire-politique, et qui constitueraient pour nous des éléments de marginalisation. Le second qui nous placera à un niveau différent, nous permettra d'aborder la question de *la théâtralisation de l'être politique femme* sur la scène publique.

³²⁹ Cette évolution visible notamment en Europe, l'est beaucoup moins en Afrique, où le poids de la culture et des préjugés demeure un héritage encore très présent, et où, il n'y a de fait, quasiment aucune remise en cause des rôles, places et statuts attendus des unes et des autres.

³³⁰ FREEDMAN Jane, *Femmes politiques, mythes et symboles*, Paris, L'Harmattan, coll. « logiques Politiques », 2000, p. 43

Section 1. De l'autocensure féminine.

Parler des différences entre femmes et hommes est un truisme, tant ces dernières sont une évidence : elles sont d'ordre biologiques et donc naturel. Ce qu'il convient d'interroger à propos de ces différences devenues hiérarchie, c'est la mutation qui s'est opérée, le processus par lequel cette *évolution* a été rendue possible et effective. Il s'agirait de se demander, « *Pour quelles raisons l'humanité en son entier a-t-elle développé des systèmes de pensée valorisant le masculin et dévalorisant le féminin, et traduit ces systèmes de pensée en actions et en situation de fait ? Pourquoi la situation des femmes est-elle mineure, ou dévalorisée, ou contrainte, et cela de façon que l'on peut dire universelle, alors même que le sexe féminin est l'une des deux formes que revêtent l'humanité et le vivant sexué et que, de ce fait, son "infériorité sociale" n'est pas une donnée biologiquement fondée ?* »³³¹

Plusieurs angles d'analyse, plusieurs pistes sont possibles. Si durant de longues années, seules les responsabilités masculines ont principalement été pointées, certains comportements propres à la *classes des femmes*, ont permis et facilité, par leur incohérence, par leur caractère inadapté à la sphère publique, mais surtout politique (ce qui conditionne inévitablement leur possibilité d'entrée au sein de la sphère de pouvoir) l'instauration d'une *démocratie masculine* au sein de laquelle leur seront déniée toute réelles possibilités de responsabilité, et où le sommet de la hiérarchie leur serait de fait quasiment inaccessible.

Notre objectif ici n'est nullement de rendre les femmes seules responsables d'une situation au sein de laquelle elles sont enfermées par l'environnement social, culturel, par les mentalités et un *devoir-être* émanant de l'ordre social tout entier. Notre postulat en la matière réside sur le fait que : l'environnement social de façon générale, est hostile à l'idée d'égalité en droits, en devoirs et en possibilité, entre les femmes et les hommes. Toutefois, ces dernières, à travers leur vision de la politique, leur représentation du monde social, leur positionnement dans le couple femmes-hommes, leur acceptation des normes et leurs priorités, permettent à hiérarchie de persister et de se renforcer. Il est probable qu'elles n'aient pas toujours conscience de l'influence et des conséquences de leurs attitudes, que celles-ci leur aient été transmises à travers les différents appareils idéologiques au sein desquels elles ont évolué, que ceci se soient si profondément ancrés en leurs identités, qu'elles n'en ont plus la perception. Toutefois, sans une réelle prise de conscience de leur part, la situation qui est actuellement la leur, aussi bien sur le champ politique, que dans la sphère familiale, perdurera, et leur position dans la hiérarchie n'en sera que plus basse. En somme, « (...) *l'absence des femmes en*

³³¹ Françoise HERITIER, *Masculin/Féminin II, Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 11

politique et leur difficile entrée sur cette scène, et ce en dépit d'un dispositif qui veut leur ouvrir les portes, (...) » »³³² du moins en théorie, sont donc aussi en partie dues à des pratiques féminines.

A la question de savoir pour quelles raisons les femmes sont minoritaires sur la scène politique alors même que celle-ci leur est de moins en moins hostile, du moins de façon officielle, les hypothèses avancées peuvent être nombreuses. Nous en avons nous-même formulé quelques-unes, il y a quelques années, lorsque nous initiions cette recherche. Nous avons par exemple postulé que le Gabon moderne avait hérité d'une situation coloniale qui elle-même tenait de l'organisation sociale du pays colonisateur. Au sein de celle-ci, les femmes n'avaient que peu de visibilité publique et nous poursuivions en posant que les partis politiques, et sans aucun doute aussi les autres Institutions politiques, parfaites illustrations de ce que sont les Appareils Idéologiques d'Etat, avait pour finalité de reproduire l'idéologie et l'organisation de la classe masculine au pouvoir.

Une autre de nos hypothèses défendait pour sa part l'idée selon laquelle le statut social des femmes en faisait des êtres méconnaissant en matière de politique. Autant d'hypothèses autour desquelles se sont orientées nos premières recherches, et qui continuent à se lire encore ici.

S'il n'est nullement question ici de les renier, nous pensons au contraire qu'elles sont toujours cruellement d'actualité, il nous est tout de même apparu qu'elles avaient toutes en commun de faire des femmes *les pauvres et innocentes victimes d'une organisation*, et dont le seul tort était de subir les contraintes qui leurs étaient imposées par les hommes, et par l'environnement social. Cependant, il nous semble que la situation ne soit pas aussi simple. En effet, comment imaginer que les scènes publique, politique et de pouvoir soient aussi franchement divisées entre d'une part des hommes représentants du mal/mâle politique absolu intrinsèquement dominants, qui ne souhaitent conserver leurs acquis que pour des besoins de pouvoir et d'hégémonie, et de l'autre, des femmes, *douces, naïves*, volontaires pour s'engager et investir l'espace public, mais qui, bien malgré elles, se retrouvent victimes d'un système dont elles n'ont que peu ou pas conscience. Il nous est apparu tout au long du présent travail, que du point de vue des femmes, les choses ne sont pas non plus aussi évidentes, aussi simples que l'on serait tenté de l'imaginer. Elles doivent composer avec leurs convictions, leurs envies, leurs besoins, leurs histoires personnelles et donc souvent, avec leurs contradictions.

A la suite de nos différentes rencontres, de nos nombreuses discussions, nous avons pu constater que les femmes sont pour l'essentiel, déterminées dans leur volonté de faire carrière et de gravir les échelons de l'organisation politique. Certaines occupent, ou ont occupé, soit au sein de

³³²Nicole Roux (dir.) *Rien sans elles. De la parité en politique*. Nantes, l'Atalante, 2004, p 17

leurs formations politiques respectives, soit même au sein des Institutions de la République, des postes qui leur confèrent certaines responsabilités.

Autant de positions qui nous laissent envisager des femmes s'affranchissant des contraintes familiales, culturelles ou sociales, et de fait, plus conquérantes finalement, que ce que nous pensions au départ. Paradoxalement, l'une des tendances qui émergera de tout ce qui précède est une femme *victime*, certes, mais d'abord et avant tout victime de sa propre retenue, victime d'une autocensure qu'elle s'impose au quotidien dans sa pratique et dans son affirmation. Dans l'ensemble, elles paraissent souvent anticiper la domination dont elles pensent qu'elles seront les victimes, ce qui a pour conséquence le fait qu'elles restent en marge.

Il existe de fait, de nombreux freins à une pleine et objective participation des femmes en matière d'affaires publiques et politiques. D'un point de vue strictement légal, l'égalité est reconnue. Le Gabon a pris part à de nombreuses rencontres, à des travaux et des conférences organisés en vue d'améliorer la situation des femmes et de réduire les écarts entre les deux catégories d'individus.

Toutefois, il est de nombreux aspects que ni les textes, ni le niveau d'instruction pourtant en nette évolution, ne semblent pouvoir gommer : la hiérarchie issue de la tradition, les nombreuses situations qui en ont découlées, et dont l'une des conséquences est l'autocensure féminine en matière de responsabilités. Nous noterons que cette dernière est loin d'être une réalité univoque dans l'absolu. Elle peut en effet être perçue à la fois comme cause et conséquence de la situation que nous souhaitons lire à travers elle. Ici, elle nous semble être le résultat, d'une accumulation de handicaps. Par anticipation à des situations passées et vécues par elles ou par d'autres autour d'elles, par anticipation à ce qu'elles pensent que vont être les réactions de leur entourage, par crainte aussi de voir redéfinis leur statut et leur situation au sein de leur famille en raison notamment des nombreux changements et contraintes relatifs à leur engagement sur la scène politique, relatif aussi au nouveau statut qu'il leur confèrerait, les femmes, souvent, se refusent la possibilité de faire carrière, cédant ainsi au conformisme social qui les enferme dans des rôles attendus.

Section 1.1 : La femme plurielle.

a- Du rapport à la maternité.

Le rapport que les femmes entretiennent à la maternité est l'un des plus complexes qui nous ait été donné de voir. Il ne met pas uniquement en scène le *féminin* dans son rôle de mère, avec ce qui semble être le *besoin inhérent* à sa nature même, mais participe à un ensemble plus global qui interroge la société toute entière. De façon plus simple, le lien que les femmes entretiennent, ou celui

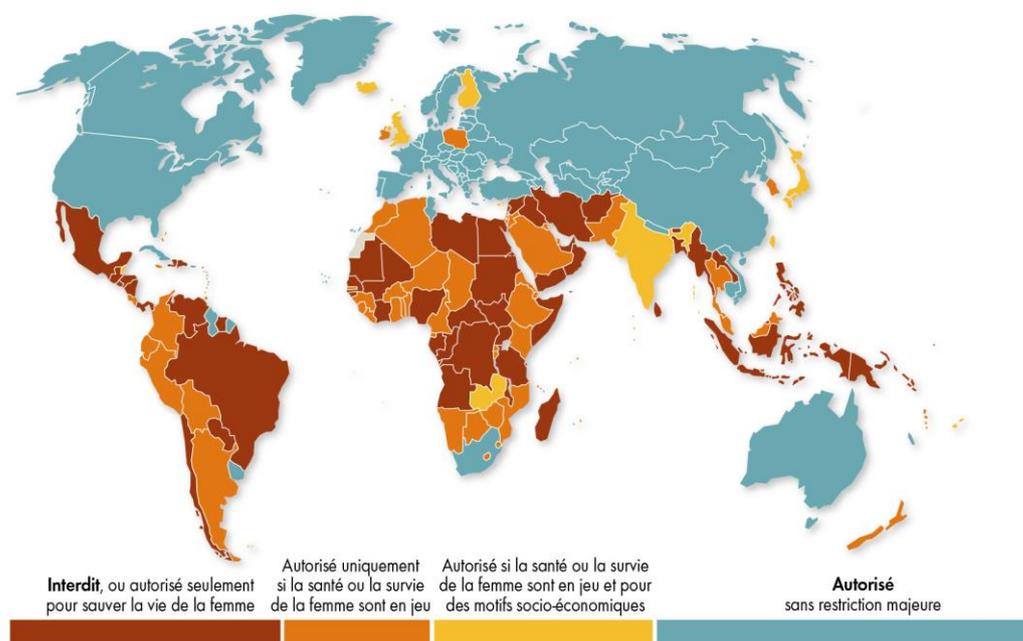
qu'on attend d'elles qu'elles entretiennent à la maternité, a été socialement élaboré, l'enfant y apparaissant comme *un don*, une bénédiction dont ne peuvent *malheureusement* jouir toutes les femmes. Dans ce contexte-là, donner devient le **devoir** ultime de chacune d'entre elles, la finalité à laquelle est liée leur existence toute entière. Les statuts de femme, d'épouse et de mère sont ainsi devenus des réalités indissociables les unes des autres. De fait, la maternité a su s'imposer comme l'un des critères fondamentaux du statut de femme. « *Si par la maternité, les femmes donnent et protègent la vie, en devenant mère, toute femme est mise au monde par l'enfant qu'elle élève (...)* »³³³ Dire cela, c'est affirmer, en somme qu'être femme, c'est être mère. Pour les femmes, les hommes et la société gabonaise, la maternité s'apparente encore de nos jours à un impératif social. L'existence en tant que femme, se retrouve ainsi fortement corrélée au statut de mère, et lorsque l'on sait l'importance de la maternité, l'on comprendra qu'être mère est une nécessité pour qui veut exister socialement.

A travers donc ce qui n'est finalement qu'une possibilité naturelle, c'est-à-dire porter un enfant et le mettre au monde, possibilité qui rappelons-le s'il en est besoin, ne peut se faire sans l'intervention d'un masculin, la société s'est construit un idéal ; d'un fait naturel, elle a construit une obligation sociale, un pouvoir. Ce pouvoir, étant entendu que c'est ainsi qu'il est considéré, permet de produire et reproduire la société, de fait, il ne peut être dédaigné, il ne peut être refusé. C'est ce qui nous fait dire qu'il est imposé aux femmes. Rappelons à ce titre que l'avortement demeure un délit aux yeux de la loi gabonaise (et d'un certain nombre d'autres pays africains), et ce, peu importe les raisons qui y conduisent, alors qu'ailleurs sur le continent, de nombreux pays le *tolère* sous certaines conditions.

La carte ci-dessous nous donne un aperçu de l'état du droit à l'avortement dans le monde.

³³³ Tanella BONI, *Que vivent les femmes d'Afrique ?* Paris, Editions du Panama, 2008, p.153

LES DEGRÉS DU DROIT À L'AVORTEMENT



L'avortement est un délit, et la maternité avec toute la *mystique* qui l'entoure a été sacralisée, car c'est elle qui permet l'existence même de la famille et donc aussi de la société de façon plus générale. Partant de là, il nous semble, que la place que peuvent occuper les femmes au sein de certaines sociétés traditionnelles, ne soit en définitive qu'une incidence collatérale au rôle central de la reproduction.

Les jeunes gabonaises sont socialement et culturellement préparées à endosser ce rôle attendu d'elles, à tel point que, le non-désir de maternité apparaît pour certaines comme totalement paradoxal à leur statut de femme, comme en témoigne ce qui suit : « *J'ai toujours eu une vision assez précise de ce que je voulais pour moi. Faire carrière, et avoir des enfants, l'un n'empêche pas l'autre. Je suis une femme, et je pense qu'il est tout à fait normal que je souhaite avoir des enfants. Ce serait quand même étrange qu'une femme qui aime son pays ne souhaite pas d'enfants ! Personnellement, je ne peux pas le comprendre. C'est un prétexte que de nos nouvelles intellectuelles veulent mettre en avant : ne pas faire d'enfants, c'est laisser s'exprimer sa liberté ! Tout ça, ce sont des discours inspirés des femmes blanches. Pour ma part, j'estime qu'être mère est un devoir, d'abord vis-à-vis*

³³⁴ https://www.huffingtonpost.fr/2015/01/17/lavortement-dans-le-monde-avortement-droit-defendre_n-6480100.html

de soi-même (...) je veux dire, le bonheur que l'on a d'être en vie, on doit le partager en donnant à notre tour la vie, ensuite, pensez aux nombreuses femmes qui elles, ne peuvent pas enfanter. Moi j'ai cette chance, et ne pas la saisir serait quelque part me moquer d'elles ! »³³⁵

Les femmes se retrouvent *prisonnières* d'une situation qu'elles prétendent réellement désirer, mais qui peut fortement limitée leur possibilité d'évolution sur la scène publique et politique. Nous le soulignons supra, c'est généralement aux femmes que reviennent les tâches liées à l'éducation au soin des enfants, c'est elles qui ont la responsabilité du travail domestique, avec les deux indicateurs qu'on peut y voir, à savoir, l'aspect visible qui est le travail quantifiable (le ménage, les courses, le soin, l'entretien...), mais aussi toute la réflexion qui l'accompagne et qui ne se laisse pas nécessairement saisir, c'est ce que l'on nomme *charge mentale*³³⁶.

Les dilemmes entre assumer pleinement ce rôle inhérent à leur statut de femme-mère et celui de s'investir dans des carrières qu'elles souhaitent se construire sont nombreux : « *Ce qui pourrait gêner, c'est (...) [qu'] il faut être au côté de ses enfants quand ils ont besoin de vous (...). Parce que la maman, c'est la maman, c'est elle qui est en quelque sorte le pilier de la famille. Il faut être là pour suivre les devoirs des enfants, il faut les encadrer, il faut veiller à leur éducation, il faut en quelque sorte s'occuper des enfants quand ils sont malades. Il m'arrive quelquefois de ne pas me déplacer pour les réunions quand ils sont malades. Je suis obligée de m'occuper d'eux d'abord, pour les emmener à l'hôpital, et puis aller acheter des médicaments, et observer un peu l'état de santé. Quand je sens qu'il y a une amélioration, je me libère un peu, mais dans le cas contraire... c'est quand même une entrave pour les femmes, on n'est pas libre à temps complet comme les hommes. Vous êtes vraiment partagé, vous êtes obligé de contenter tout le monde parce que vous ne pouvez pas être négligeant d'un côté. »³³⁷*

La *nécessité*, non seulement de la maternité, mais du *désir* qui l'entoure, ont été construits pour les femmes, et ce sont des formats, des moules dont elles ont fini par oublier l'existence. On pourrait alors se demander si *ce désir* exprimé de maternité en est réellement un au sens le plus strict du terme. Toute la mystique qui l'entoure, toute la construction sociale, psychologique et matérielle qui a fait de la maternité ce qu'elle est aujourd'hui et qui conditionne l'être femme dans sa globalité, sont autant de violences hautement symboliques qui s'exercent sur ces dernières. Celles-ci se retrouvent littéralement enchaînées à un *désir* qui les dépasse, à une situation *normalisée et*

³³⁵ Propos de Mme Carole, 37 ans, célibataire, 2 enfants, militante.

³³⁶ Lire à cet effet l'ouvrage d'Aurélia SCHNEIDER. *La charge mentale des femmes et celle des hommes. Mieux la détecter pour prévenir le burn-out*. Les Editions Larousse, février 2018, 253 pages.

³³⁷ Propos de Mme POSSO, 54 ans, 6 enfants, UPG

naturalisée dans laquelle *''il est naturel d'avoir des enfants''* (traduction d'une possibilité) devient synonyme de *''il est normal de vouloir et donc d'en avoir''* (traduction d'une obligation).

La *naturalisation* du désir de maternité a ainsi su « (...) *imposer des significations et à les imposer comme légitimes en dissimulant les rapports de force qui sont au fondement de sa force.* »³³⁸ Sous cet angle, dans le contexte qui est le nôtre, la maternité, ou plus exactement le *désir absolu* qui doit en découler, nous semble loin d'être totalement naturel, il appartiendrait en fin de compte à une construction sociale plus globale qui fait évoluer le : *les femmes peuvent avoir des enfants* en un : *les femmes doivent avoir des enfants* qui sera finalement accepté par toutes et tous tel un véritable dogme. Ceci illustre « (...) *la contrainte par laquelle les (...) [femmes] collaborent à leur domination parce qu'(...) [elles] sont victimes de schèmes de perception et d'appréciation qu'(...) [elles] ont incorporés.* »³³⁹

Le rapport à la maternité que nous venons d'évoquer, est l'un des facteurs d'une autre réalité que nous posons comme faisant partie de l'autocensure féminine. En effet, les femmes ne sont plus uniquement limitées à la sphère familiale, ce qui les oblige donc à juxtaposer les domaines au sein desquels elles évoluent.

b- De la difficile pluralité identitaire

La question qu'il convient ici de se poser, est celle de savoir si la vie familiale, avec les nombreuses contraintes qu'elle impose, peut donner aux femmes la possibilité tout de même d'exister publiquement et politiquement. Rappelons que dans notre société, c'est essentiellement à elles que revient l'éducation des enfants, mais aussi toute *la charge du travail domestique*.

Si dans le contexte français, des études ou des enquêtes sont menées sur la question, notamment celle de la répartition des tâches au sein du couple³⁴⁰, l'absence au Gabon de recherches y relatives, peut s'expliquer, de notre point de vue, par *l'absurdité* même d'une telle question dans le contexte qui est le sien. Le caractère féminin de tout ce qui touche à l'entretien du foyer est un dogme, l'un des principes de la société traditionnelle gabonaise, et aussi de la société masculine moderne. La femme publique devra donc, en même temps que sa carrière, que sa profession lorsque celle-ci existe, continuer à assumer l'essentiel, pour ne pas dire la totalité du travail domestique.

³³⁸ <http://www.barbier-rd.nom.fr/violencesymbolique.html>

³³⁹ Stéphane CHEVALIER et Christine CHAUVIRE, *Dictionnaire Bourdieu*, Paris, Ellipses, 2010 p.166

³⁴⁰ Consulter le site de l'Observatoire des inégalités, ou de l'INSEE

L'une des principales contraintes imposées par la vie familiale, est sans aucun doute le poids de ce travail domestique, et donc l'absence de répartition des tâches au sein du couple. Cette question précise ne nous a pas interpellé au début de notre recherche, tant elle nous semblait éloignée de notre problématique que nous pensions alors purement politique. Toutefois, elle a fini par s'imposer au cours de notre travail et de notre rédaction³⁴¹.

D'un point de vue culturel, les rôles sont parfaitement distribués. Aux hommes l'univers public, celui qui se voit, et aux femmes *les responsabilités* de l'intérieur. La société moderne s'est ainsi construite sur cette répartition de l'univers social. Dans l'étude qu'elle mène, Cornelia BOUNANG MFOUNGUË³⁴² interroge un échantillon constitué pour l'essentiel d'intellectuels résidants en France, et donc avec une expérience de l'égalité différente comparativement à une population restée au Gabon, et de la part de laquelle l'on se serait attendu à une vision plus *moderne* des rapports au sein du couple. L'on aurait par exemple pensé que la part féminine de cet échantillon défendrait dans l'absolu, sinon l'égalité, du moins un partage franc du travail domestique. Or, paradoxalement il n'en sera rien.

La conception que les femmes et les hommes ont du partage des tâches au sein du foyer reste encore fortement tributaire d'une vision plutôt masculine au sein de laquelle les travaux du foyer sont du domaine des femmes. C'est ainsi par exemple que du côté des hommes, on dira ouvertement qu'« *Il y a les réalités qui sont les nôtres, certaines obligations que je devrais assumer, en tant que chef de famille, c'est-à-dire que je ne donnerai pas l'occasion à ma femme de s'occuper des charges incompressibles, telles que payer le loyer, l'électricité euh...(...) Je te le dis franchement, non, je ne me vois pas entrain (sic) de me lever à cinq heures pour passer l'aspirateur, moi je sais que, j'ai l'obligation de garantir la sécurité à ma famille, mais dit(sic) toi bien qu'honnêtement, ce n'est pas moi qui ferai la vaisselle chez moi ni la cuisine. (...)*»³⁴³. Ou encore, « (...) *je soulignerai ce qui suit, le partage des tâches domestiques est une chose qui n'était pas vécue dans..., je ne saurai parler au nom de toutes les ethnies du Gabon. Chez les Fangs en particulier le partage des tâches domestiques n'existait pas. Il faut dire que l'homme est essentiellement culturel. Dans ma culture à moi, l'homme n'a pas à accomplir des tâches domestiques. Et quand je parle des tâches domestiques je vois la cuisine, le linge, la vaisselle, l'homme ne s'en occupe pas. Au sein du couple, l'homme sait*

³⁴¹ Pour les quelques lignes relatives au travail domestique, nous avons donc choisi de travailler à partir de la thèse de Cornelia BOUNANG MFOUNGUË soutenu en 2010 à l'Université Paul-Valéry et intitulée, *Le mariage africain, entre tradition et modernité. Étude socio-anthropologique du couple et du mariage dans la culture gabonaise*. Elle nous a aidé en ce sens que, les extraits d'entretiens brut qui y était présenté concernant la répartition des tâches dans les couples, répondait parfaitement aux questions issues de nos interrogations.

³⁴² Cornelia BOUNANG MFOUNGUË. *Le mariage africain, entre tradition et modernité. Étude socio-anthropologique du couple et du mariage dans la culture gabonaise*. Thèse de doctorat, Montpellier 3, Université Paul-Valéry, 2012, 371 pages

³⁴³ « Jules, 33 ans, docteur en biologie, célibataire, 1 enfant » in Cornelia BOUNANG MFOUNGUË, p.251-252

qu'il devra assumer la popote. S'ils sont locataires, c'est à lui que revient le loyer, s'il faut payer l'électricité, la scolarité des enfants il le fait, donc depuis l'enfance on nous apprend, et même si on ne nous le dit pas, on voit nos parents agir ainsi c'est-à-dire, l'homme au sein du foyer sait qu'il à (sic) un certain nombre de choses à faire et la femme également. Donc les tâches ménagères reviennent à la femme.»³⁴⁴

Paradoxalement, la vision qui ressort de ces entretiens est loin de n'être que le point de vue masculin, lequel semble intemporel. L'échantillon qui nous est présenté, est constitué d'*intellectuels* qui ont pour l'essentiel en commun de vivre dans une société pour laquelle l'égalité ne reste pas un simple concept philosophique, mais bien un objectif réel à atteindre³⁴⁵. Partant du fait que l'homme est aussi le fruit de son environnement³⁴⁶, l'on pouvait quelque peu présager que les femmes gabonaises interrogées laisseraient entrevoir cette influence du besoin d'égalité.

Toutefois, leurs visions se sont parfaitement alignées sur celles que nous avaient laissées entrevoir les femmes que nous avons nous-même personnellement interrogées au Gabon. Deux générations différentes, deux milieux sociaux aux valeurs différentes, mais pourtant une harmonie dans la façon d'appréhender la répartition des tâches au sein du couple, et de façon plus générale, les rapports au sein du foyer. Ainsi, pour certaines, il apparaîtra que « (...) *personnellement ça ne me dérange pas. Faire le ménage, la cuisine tant que je peux, si mon copain peut me donner un coup de main, il n'y a pas de soucis il le fait, mais je ne peux pas le lui imposer, non non non, on va dire que par principe, je sais que c'est à moi que reviennent les tâches ménagères, exceptionnellement, il peut le faire. Je crois que les choses sont bien comme elles le sont...* »³⁴⁷.

Cet autre témoignage qui suit soulève parfaitement l'influence du conditionnement subit aussi bien par les hommes que par les femmes en matière de participation respective aux activités du ménage. On y voit comment, par peur du regard de l'entourage, les nouvelles habitudes acquises, deviennent presque honteuses. Cet exemple illustre parfaitement la façon dont les différents comportements aussi bien masculins que féminins, sont socialement déterminées, et influencés par le regard de l'autre et aussi de quelle façon un comportement jugé inapproprié peu créer chez des hommes, un certain malaise : « *Le fait de vivre dans un pays où on n'a pas le regard de la famille,*

³⁴⁴ « Mesmin, 29 ans, 3 enfants, doctorant en études romanes et catalans » cité par BOUNANG MFOUNGUE p.252

³⁴⁵ Même si l'égalité entre les femmes et les hommes n'y est toujours pas une réalité absolue, il n'en demeure pas moins que des efforts sont faits dans ce sens-là, non seulement d'un point de vue légal, mais aussi dans la pratique. Des écarts existent toujours, certes, mais ceux-ci n'ont strictement rien de commun avec ce qui fait au Gabon.

³⁴⁶ Même si les hommes dont il est ici question ont préalablement été exposé à un autre type d'environnement qui a certainement conditionné les adultes qu'ils sont devenus, il n'en demeure pas moins que, les nombreuses années passées au contact d'une autre vision, d'une autre façon de faire, devrait quelque peu modifier justement l'image que l'on a des choses et des rapports.

³⁴⁷ « Annabelle, 26 ans, études de comptabilité, 1 enfant. » citée par BOUNANG MFOUNGUE p.249

nous permet de nous partager les tâches, surtout si tu as un homme qui aime bien le faire, mais ce qui est différent c'est quand le couple repart au Gabon... Moi j'ai ma belle-mère qui est venue en vacances chez nous pendant trois mois, j'ai demandé à Claude de ne rien faire, il voulait les faire, et moi je le lui ai interdit, je ne voulais pas qu'elle l'interprète mal... Si jamais on rentre définitivement au Gabon, il y a des choses qu'on va devoir revoir, alors qu'ici tu le laisses faire la cuisine s'il veut bien la faire, il passe l'aspirateur s'il le veut, etc. Puis, il faut dire qu'en France avoir une femme de ménage c'est un luxe à moins d'être une famille aisée. Moi je suis pour la femme de ménage, comme ça au moins les choses seront bien réparties et il n'y aura pas de malentendu donc je ne pourrai pas parler d'égalité parce que je ne peux pas dire à mon mari d'assumer telle ou telle tâche pour qu'on soit égaux, moi je verrai sa contribution comme une aide, mais pas dire je fais ça tu fais ça, je n'ai pas été éduqué comme ça, donc je ne peux pas le changer aujourd'hui. »³⁴⁸ Ce à quoi, son mari répondra un peu plus loin « Euh, ça été très douloureux pour moi, parce que je suis habitué à faire ça, à l'aider, et là je me retrouvais dans ma maison... Au début je ne voulais plus que mes parents me dictent ma conduite, je voulais en quelque sorte créer une espèce de rupture avec cette tradition où l'homme n'a pas le droit de passer le balai au Gabon, et lorsque ma mère est arrivée j'ai compris qu'il fallait aussi la protéger, il y a une question de représentation il y a une question de repère dans l'histoire qui n'est pas la même. Pour la protéger, j'ai accepté de le faire, mais malgré moi, parce que là il fallait qu'elle (en parlant de sa femme) fasse un peu tout. Quand maman n'était pas là lorsqu'elle sortait, j'en profitais pour l'aider, c'est comme ça... »³⁴⁹

En somme, pour en finir avec la répartition des tâches au sein du couple, il apparaît de façon générale, les deux sexes confondus et à travers différentes générations, que la vision partagée reste celle traditionnelle qui fait des femmes, les responsables de l'entretien du foyer. Si quelques voix, plus *modernes*, adoptent des postures différentes, celles-ci ne semblent pourtant pas l'être dans l'absolue. En effet, les femmes qui *défendent* une approche dite plus moderne, semblent néanmoins rattrapées par ce que nous serions tentées d'appeler *leur condition originelle* qui est d'être *ournée vers l'intérieur*.

Lors de nos entretiens, nous avons quelques fois eu l'occasion d'aborder la question relative à la répartition des tâches au sein des couples, même si celle-ci ne faisait pas partie de nos interrogations, elle a tout de même parfois été abordée. Nous en retiendrons un fait : le partage des tâches, lorsqu'il a lieu, s'inscrit peu dans la durée. Il est le plus souvent ponctuel et circonstancielle,

³⁴⁸ Estimée, 37 ans, mariée à Claude, doctorante histoire, 7 enfants, citée par BOUNANG MFOUGUE, p.250

³⁴⁹ Claude, 42 ans, marié à Estimée, professionnel dans le secteur médical, 7 enfants, cité par BOUNANG MFOUNGUE p.253

car les femmes, lorsqu'elles estiment que les hommes devraient participer, introduisent souvent une nuance en reconnaissant refaire telle ou telle tâche, même lorsque celle-ci avait déjà été faite par leur compagnon, ou encore en affirmant que l'homme participe, à condition de le lui demander³⁵⁰.

Outre la répartition des tâches, un autre frein inhérent à la vie familiale est le statut d'épouse. De l'aveu même des femmes avec lesquelles nous avons discuté, le mariage au Gabon, s'apparenterait dans certains cas, à un suicide pour la vie politique des femmes, car les contraintes et obligations relatives à ce statut sont nombreuses, et l'assentiment de l'époux est généralement requis pour elles. Si dans l'absolu, les deux choses ne semblent pas totalement incompatibles, il n'en demeure pas moins que dans les faits, trouver le juste milieu s'avère bien plus compliqué qu'il n'y paraît.

Le rôle convenu et attendu de l'épouse est d'être auprès de son mari, et il semblerait en définitive, qu'il ait plus qu'un simple droit de regard sur les activités de cette dernière. Si aucune de *nos femmes* ne nous a avoué avoir eu un époux ou un compagnon ouvertement opposé, dès le départ à leur engagement sur la scène politique, il apparaît en fin de compte que ces derniers disposaient généralement d'une sorte de droit de *véto* dont ils pouvaient jouir à tout moment, c'est-à-dire qu'ils avaient la possibilité, et même le droit, de s'opposer à certaines de leurs activités, tout comme ils pouvaient *s'inviter* à des séances de travail qu'elles avaient, lorsqu'ils pensaient que cela était nécessaire. Dans la carrière d'une femme, « *Il y a des sacrifices à faire (...) parce qu'il faut être aux côtés de son mari quand il a besoin de vous.* »³⁵¹, « *Il y a des moments où mon mari se réveille et décide que je dois passer du temps à la maison, je dois m'occuper de lui* »³⁵². Dans ces situations, il nous est apparu que l'avis de l'époux primait sur le reste, que sa volonté de voir ou d'avoir sa compagne à ses côtés, prenait le dessus sur le reste.

C'est une façon pour les hommes, nous semble-t-il, de *marquer leur territoire*, de faire comprendre à leur entourage que les responsabilités féminines sur la scène publique voire politique, n'avaient aucune influence sur les rapports au sein de la cellule familiale. Ils affichaient ainsi le maintien de leurs identités de dominants, face à des femmes qui, à l'extérieur, occupaient souvent des postes de responsables. Ce maintien de *l'ordre familial* est à replacer dans le besoin que peuvent avoir les hommes de sauvegarder leur identité, de ne pas se sentir amputé de tout ou partie de leur virilité sociale, face à des femmes dont le statut en évolution, déplacerait les lignes et positions masculines.

³⁵⁰ Alors même qu'à elles, rien n'est demandé, mais tout est subtilement imposé.

³⁵¹ Propos de Mme E.D

³⁵² Propos de Mme OKUMBA

A côté du poids de l'entretien du foyer³⁵³, de l'éducation des enfants, des carrières professionnelles et politiques, il n'est pas toujours aisé pour les femmes de trouver un juste équilibre, comme le confirment ces propos de l'ancienne ministre de l'Education Nationale en France qui, en parlant de ses enfants disait : « *J'ai honte, mais je dois avouer que je n'ai pas encore eu l'occasion de les accompagner à l'école (...). Pour l'heure, c'est leur papa qui s'occupe de leurs devoirs.* »³⁵⁴ Si dans le contexte français une telle affirmation pourrait en choquer quelques-uns, dans le contexte gabonais, les réactions seraient beaucoup plus violentes. Ainsi, à titre d'exemple, n'est-il pas surprenant d'entendre de la part de certaines : « *(...) j'ai été marié, mais mon mari est parti lorsque j'ai été élue, ça s'est mal passé. C'est vrai que quand on est en politique, ça prend énormément de temps, souvent vous n'êtes pas là, vous êtes dehors, on peut vous appeler à tout moment, surtout chez nous, la politique dans les tropiques, on peut vous appeler à tout moment, voilà, (...), il y a une urgence. Il y a tout ça qui fait que si vous avez un mari très conservateur, très protecteur, et peut être un peu macho, il n'acceptera pas. C'est ça aussi, quand vous êtes une épouse, votre mari veut vous voir à la maison quand il rentre, il veut que vous soyez là quand il mange et tout ça. Donc à partir du moment où ce n'est plus comme il veut, ça crée des problèmes (...). Autant j'ai pu remplir mon rôle de mère, mon rôle d'engagée en politique, mais le côté matrimonial, mon rôle d'épouse a eu quelques problèmes (...)*»³⁵⁵

L'équilibre entre le rôle attendu des femmes en tant qu'épouse-mère, et celui qu'elles essaient de se construire en tant que citoyennes actives, s'avère des plus complexes, et les difficultés à se réaliser tout à la fois comme épouse, mère et citoyenne n'en sont que plus importantes. L'instabilité de cet ensemble, ajoutée à la conception encore très traditionaliste des *rôles places et statuts* de chacun, limite de façon considérable l'élan que pourraient ressentir certaines femmes vis-à-vis de la scène publique et politique.

Le rapport à la maternité et ce que nous avons nommé pluralité identitaire, c'est-à-dire la multitude de rôles, de tâches, et surtout de charges attendus des femmes, ne sont pas les seuls facteurs de leur autocensure. En effet, l'absence de modèles politiques féminins auxquels s'identifier

³⁵³ Lorsque nous parlons de l'entretien du foyer, ou des tâches y relatives, et de la façon dont elles pèsent sur les femmes, nous n'entendons nullement par là le fait que, les femmes, politiques notamment, avec les responsabilités qui sont les leurs, le soir, en rentrant chez elles, se chargent systématiquement de tous les travaux domestiques. Quelques-unes de celles que nous avons rencontrées nous ont dit s'offrir les services de femmes de ménage. Toutefois, pour elles ou pour leurs époux/compagnons, certaines tâches ne peuvent relever d'une employée, sauf événement exceptionnel. C'est ainsi par exemple que pour nombre d'entre eux, la préparation des repas doit rester le domaine de l'épouse. Pour d'autres encore, il était hors de question que la chambre conjugale soit entretenue par une autre que la maîtresse de maison.

³⁵⁴ Najat VALLAUD-BELKACEM, citée par http://www.puretrend.com/article/najat-vallaud-belkacem-rachida-dati-peut-on-etre-mere-et-femme-politique_a96114/1

³⁵⁵ Propos de de Mme A. d

complexifie considérablement le chemin des femmes, de même qu'il peut créer chez elles un manque de confiance important.

Section 1.2 De la complexité du rôle de femme.

a- De l'absence d'un référent identitaire.

Les femmes que nous avons rencontrées revendiquent, chacune à son échelle, et surtout, chacune à sa manière, une certaine autonomie, voire une certaine indépendance dans leur pratique et dans leur façon de penser le politique. Il ne serait sans doute pas absurde de penser qu'elles souhaitent par-là s'affranchir d'un *faire-politique* convenu pour elles et attendu d'elles, même si, comme nous l'avons souligné, de façon globale, leur pratique n'est que peu *conforme* à ce que devrait être une pratique politique positive et efficace.

Même si elles ne le reconnaissent que partiellement, les femmes expriment tout de même le besoin d'avoir un modèle féminin dont la pratique saurait *rassurer* et parviendrait à créer un désir d'identification en même temps qu'il serait en mesure de faire naître un sentiment d'appartenance à un groupe-femmes, ce qui orienterait, certainement de façon plus conventionnelle, leur faire-politique. Or, il semblerait que les femmes politiques engagées et médiatiquement présentes sur la scène, ne parviennent pas suffisamment à faire *naître et maintenir des vocations*. L'image qu'elles renvoient, ou plus exactement, celle qu'en a la société de façon générale, n'est que très rarement porteuse de valeurs positives. La perversion que l'on croit y deviner, les pratiques occultes, le rapport au sexe que l'on y pense très présent, n'ont d'autres résultats que de mystifier encore plus un univers déjà jugé corrompu par des pratiques de toute sorte. En effet, l'image des femmes politiques gabonaises est fortement entachée, non seulement de préjugés et de stéréotypes, mais aussi et surtout par ce que l'on nomme localement le « Kongossa », c'est-à-dire, « (...) *la rumeur, les commérages, les ragots, les cancans. Ce terme importé du Cameroun voisin a remplacé celui de radio-trottoir qui rappelait la répression policière du parti unique (...)* »³⁵⁶

L'identité politique des femmes se retrouve ici prise à travers ces différents prismes qui mêlent, *vérités absolues*, soupçon de vérité, produits des imaginaires, et contre-vérité. *L'identité-moyenne* qui en résulte semble en fin de compte cristalliser toutes les craintes et croyances liées à ce statut particulier de femmes politiques ou de femmes publiques.

³⁵⁶ Placide ONDO, Le « Kongossa » politique ou la passion de la rumeur à Libreville, in *Politique Africaine* n°115, Paris, Karthala, octobre 2009, p 75.

Placide ONDO qui abordait la question du « kongossa » dans le domaine politique, est parvenu à dégager 7 arguments qui lui sont liés, et qui expliqueraient l'image qui se dégage de la scène politique gabonaise et donc aussi des acteurs qui y évoluent. Parmi ceux-ci, quelques-uns ont plus particulièrement retenu notre attention en ce sens qu'ils font écho à l'identité politique³⁵⁷ féminine, telle que construite et perçue par certaines des femmes que nous avons rencontrés :

« **La perversion.** Elle renvoie aux écarts de moralité, souvent liés au sexe et à l'argent. La rumeur raconte qu'un haut responsable politique aurait des rapports sexuels avec sa mère ; que l'amitié de deux membres du gouvernement s'accompagne de rapports homosexuels (...). La perversion réside dans les rapports jugés contraires à la morale tels que l'inceste et l'homosexualité³⁵⁸.

La trahison. Ses récits font état d'un lien rompu, amour trompé ou amitié brisée. (...) Les défections dans les partis politiques sont également considérées comme des actes de trahison. (...)

La trahison est également ressentie lorsque la confiance populaire est déçue. En acceptant d'entrer (...) [dans le gouvernement que nombre de gabonais considèrent comme l'ennemi principal du peuple, telle ou telle personne appréciée de la population commet ce qui s'apparente à un pacte avec l'adversaire, et passe ainsi] dans l'opinion publique du côté des traîtres.

Les crimes et assassinats. Cette thématique met en scène deux éléments : la jalousie d'un époux ou d'un amant et le pouvoir menacé. Le président BONGO aurait fait assassiner en 1977 le poète Ndouna-Dépenaud, à qui il aurait ravi Joséphine Nkama. Il aurait également fait assassiner Robert Luong en octobre 1979(...).

Le fétichisme. Dans l'imaginaire gabonais, politique et fétiche sont liés. Le discours commun dit que « la politique, c'est la sorcellerie » et souligne des pratiques occultes et ésotériques qui y sont associées. Aussi affirme-t-il qu'« on ne fait pas de politique quand on est simple ». Il faut avoir « le vampire », c'est-à-dire un attribut surnaturel permettant d'être à la fois dans le monde du visible et celui de l'invisible, pouvoir qui prédestinerait au commandement. Le fétichisme assure en fait l'unité des (...) autres arguments (...) en fournissant une explication générale de la lutte politique comme « lutte des places ». »³⁵⁹

³⁵⁷ Il est important de faire une distinction entre les identités politiques et l'identité politique. La première expression renvoie aux identités réelles, c'est-à-dire celles issues des différentes pratiques. Il est certain que ces dernières ont de nombreux points communs en raison de la grande histoire commune aux femmes gabonaises, mais elles ont également leurs spécificités liées cette fois aux vécus individuels, et aux histoires personnelles. La seconde fait référence à l'identité socialement construites des femmes avec le conformisme qui est attendu d'elles.

³⁵⁸ Dans le contexte gabonais traditionnel, l'homosexualité est souvent rattaché à des pratiques d'ordre mystique, de fait, nombreux sont ceux qui la considèrent encore comme une perversion, et qui malheureusement la rattache ou la rapproche à l'inceste.

³⁵⁹ Placide ONDO, OP.cit. pp :79-84

La sphère politique dans son ensemble, et donc aussi la part réservée aux femmes, est, de l'avis populaire, corrompue par les nombreuses pratiques que nous avons abordées. La véracité de ce *kongossa* est sans importance, ce qui importe réellement, c'est plutôt l'adhésion que celui-ci rencontre auprès de la population, ainsi que les nombreuses croyances qui en découleront. En d'autres termes, ce n'est pas l'existence avérée de ces pratiques qui importe et il serait d'ailleurs vain de tenter de les déconstruire, ou d'y apporter des preuves, car ce qui importe en dernier ressort, c'est que la population y croit, c'est donc la construction sociale de cette croyance qui guide les individus dans leur rapport à la politique.

En somme, des femmes politiques visibles, il se dégage une image *impropre*, prise entre une somme de préjugés, de préconstruits et de croyances, et à laquelle ne souhaitent pas être identifiées ou associées les autres femmes.

En définitive, plus qu'un simple désir mimétique, le besoin d'existence d'un modèle, exprimé par certaines femmes, est une réponse aux nombreuses craintes et croyances suscitées par l'image que leur renvoient non seulement la scène politique, mais aussi les rapports qui s'y nouent. La présence d'autres femmes dont la pratique s'éloignerait de ce qui précède apaiserait les doutes, en même temps qu'elle leur laisserait entrevoir la possibilité d'une vie politique *saine* et compatible à une vie familiale épanouie. L'existence de responsables politiques féminines n'ayant pas sacrifié leur *rôle* de mère ou d'épouse, et à qui aucune histoire relevant de l'une des quatre catégories n'est attribuée, conforterait les femmes dans leur *désir et leur volonté* de s'engager en même temps qu'elle leur apporterait l'assurance qui semble souvent leur faire défaut.

b- Du manque d'assurance.

Arrivées plus tardivement que les hommes dans ce qu'il convient d'appeler la politique positive, c'est-à-dire celle qui leur permettrait de prendre part de façon objective et effective à la prise de décisions et qui ne les cantonnerait pas à un simple rôle d'animation voire de figuration, les femmes peinent à se défaire de toutes les normes tacites qui ont accompagnés et continuent d'ailleurs de le faire, la construction de leur identité de femme. Cette construction se fait parallèlement à celle des hommes, et de ce point de vue, il importe de retenir que « *La construction de l'identité sexuée de l'enfant est largement influencée par l'environnement social. Celui-ci est dès la naissance un être social inséré dans un contexte culturel donné. Ce dernier définit des comportements, des attitudes,*

des caractéristiques propres à chaque sexe. »³⁶⁰ C'est dans ce contexte de construction culturelle identitaire que se légitime la supériorité familiale, sociale, économique, et aussi politique des hommes. Il y a donc fort à penser que les femmes aient intégré les différentes et nombreuses *charges négatives* qui ont été construites autour d'elles, et qui caractérisent de fait leur identité féminine, en même temps que les hommes intégraient les leurs, et inversement.

Durant des décennies, l'horizon des femmes gabonaises s'est avant tout limité à la sphère familiale, avant de s'élargir peu à peu à l'espace public. L'entrée dans le monde politique se fera de façon beaucoup moins évidente, et semblera répondre beaucoup plus à des imposées par le contexte mondial *d'émancipation* et de libéralisation des femmes, qu'à une réelle volonté des différents acteurs de combler les écarts qui existaient entre les deux catégories d'individus.

Si l'espace professionnel gouverné par la formation, l'emploi, l'apprentissage, que l'espace public (entendre ici le monde associatif, syndical, religieux etc.), requiert, en plus, expérience et convictions personnelles, la sphère politique pour sa part semble être un savant mélange de ce qui précède, imposant en plus une solide assise populaire, un système de réseaux forts, des moyens financiers conséquents, surtout lorsque l'on fait de la politique en Afrique, une filiation (sociale et/ou biologique bien ancré), ainsi qu'un engagement personnel entier. Autant de critères qui, souvent, font défaut à l'essentiel des femmes sur la scène politique et qui pourtant leur permettraient un investissement, une compréhension des enjeux, et une pratique efficaces et optimales.

En somme, de nombreux *capitaux*, de nombreuses *valeurs* manquent aux femmes pour investir pleinement le théâtre politique. De plus, au-delà de ces absences, le manque de capital symbolique lié à la nécessité de leur présence sur la scène politique, pas simplement en tant que figurantes ou faire-valoir, mais bien au-delà, comme acteur politique à qui, il est reconnu une légitimité réelle en matière de pouvoir et de prise de décisions, est sans aucun doute celui qui fait le plus défaut aux pratiques féminines en matière de pouvoir.

³⁶⁰ <http://www.cemea.asso.fr/aquojouestu/fr/pdf/textesref/ConstrucSocSexuee.pdf>

Qu'est-ce-que le capital symbolique ?

« Le capital symbolique, « produit de la transfiguration d'un rapport de force en rapport de sens », désigne l'effet de violence immatérielle des autres formes de capital sur les consciences, il est une sorte de signification perlocutoire des autres modes de capitalisation ; l'ordre social, sa ou ses hiérarchies et les rapports de domination qui en découlent, paraît naturel ou allant de soi aux protagonistes dont l'habitus répond aux mêmes structures. « Toute espèce de capital (économique, culturel, social) tend (à des degrés différents) à fonctionner comme capital symbolique (en sorte qu'il faudrait mieux parler, en toute rigueur, d'effets symboliques du capital) lorsqu'il obtient une reconnaissance explicite ou pratique, celle d'un habitus structuré selon les mêmes structures que l'espace où il s'est engendré. (...)

(...) Le capital symbolique, fruit de la reconnaissance par des tiers de la légitimité de la position de celui qui en est possesseur, et donc de sa domination, relève par-là même la dépendance de celui-ci vis-à-vis du regard de ce tiers (...) Cette ambiguïté du capital symbolique, qui octroie un pouvoir de domination dépendant du dominé, plonge ses racines dans un fait anthropologique : le dominant tient son pouvoir de la simple reconnaissance de celui qui a reconnu sa domination comme légitime. (...) »

Autant de faits et de situations qui, semble-t-il, font naître chez les femmes gabonaises aussi bien un manque d'assurance, qu'un manque d'estime d'elles-mêmes et de leurs capacités, le tout étant entretenu par les nombreux discours stéréotypés et autres préjugés, qui sont autant de *mythes légitimateurs* de la dissymétrie des rapports entre elles et hommes, et véhiculés par une société fortement masculine. Les mythes légitimateurs sont toutes ces « (...) attitudes, valeurs, croyances, stéréotypes et idéologies, qui fournissent une justification intellectuelle et morale à la distribution inéquitable de la valeur sociale au sein d'un système social »³⁶². Ils sont au fondement de toutes les organisations sociétales, et à travers le fait qu'ils légitiment, c'est-à-dire *normalisent*, des rapports, ici hiérarchiques, ils jouent un rôle important de maintien de l'ordre social, et dans la cohésion des groupes au sein desquels ils s'enracinent.

D'autres *faits* que nous attribuons également au manque d'assurance des femmes vont émerger dans leur rapport à la sphère politique-publique, domaine qui leur semble relativement

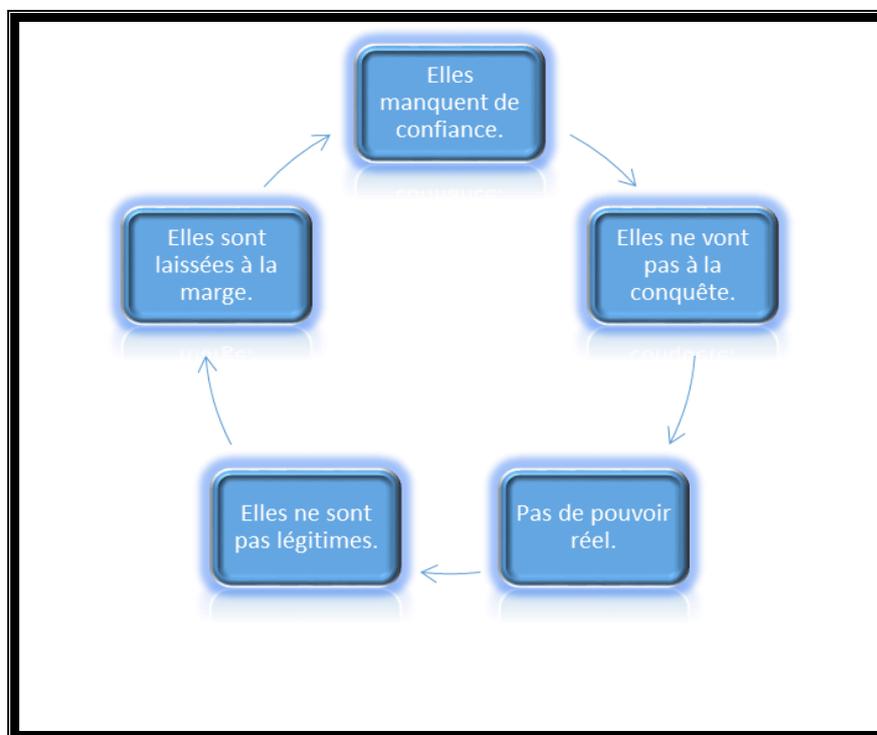
³⁶¹ Stéphane Chevalier, et Christine Chauviré. *Dictionnaire de Bourdieu*. Paris, Ellipses, 2010, P.20

³⁶² <http://www.prejuges-stereotypes.net/espaceDocumentaire/dambrunTDS.pdf>

inconnu en raison du caractère plutôt *récent* de leur réelle entrée au sein de ce champ. En effet, elles craignent souvent de ne pas être à la hauteur de la confiance qui leur a été accordée, ou de ne pas être en capacité d'atteindre les objectifs qu'elles se sont fixées afin d'améliorer le vécu des autres femmes. Pour tenter d'y parvenir, elles érigent les besoins des autres femmes en priorité absolue. Or, est-il besoin de rappeler une fois de plus avec WEBER que « *Tout homme [ou femme] qui fait de la politique aspire au pouvoir-soit parce qu'il le considère comme un moyen au service d'autres fins, idéales ou égoïstes, soit qu'il le désire « pour lui-même » en vue de jouir du sentiment de prestige qu'il confère.* »³⁶³. La conquête du pouvoir leur permettrait sans difficulté de parvenir à leurs objectifs, mais paradoxalement, elles n'en font pas l'objet de leur pratique. Pourquoi ? serait-on tenté de demander. Une hypothèse nous semble expliquer cette situation : les femmes ne se sentent pas légitimes pour *convoiter* les postes occupés par les hommes, et qui sont ceux qui représentent le pouvoir. Elles occupent le plus souvent les fonctions les moins prestigieuses, et les moins dotées en capacité d'action et de décision, ce qui aura comme conséquence de fortement limiter leur efficacité au sein du champ politique.

Le schéma suivant tente de résumer la situation des femmes sur la scène politique, telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui.

Schéma 2 Pourquoi les femmes n'ont-elles pas le pouvoir ?



³⁶³ Max WEBER, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, Edition 10/18, 2002, p.126

En définitive, nous retiendrons de ce qui précède que, les femmes peuvent porter sur elles-mêmes mais aussi sur leurs pratiques un regard assez critique qui traduit, de notre point de vue, un manque de confiance, mais aussi une méconnaissance de leur potentialité en tant qu'actrices politiques. De plus, leur identité, fortement liée à la légitimation du masculin dominant, renvoie d'elles, une image peu valorisante à leurs propres yeux, mais parfois peut-être aussi, à ceux de la population, ce qui se traduit par un manque d'assurance, un manque d'actions efficaces, et un *faire-politique* quelque peu éloigné de ce qu'il devrait-être.

Nous venons d'aborder quelques attitudes qui participent à la sous-représentation des femmes au sein des Instances Politiques et de prises de décisions. Ces différents facteurs, à savoir, le manque d'assurance, le rapport qu'elles ont à la maternité, les difficultés qu'elles rencontrent à tout concilier, mais aussi, l'absence d'un modèle féminin auquel s'identifier, sont à l'origine du fait qu'elles s'autocensurent considérablement en matière d'engagement et de participation, souvent par crainte de ne pas parvenir à tout mener de front, par crainte de ne pas réussir dans un milieu essentiellement masculin au sein duquel elles tentent encore maintenant de faire leurs preuves, mais aussi par peur du regard des autres au sein d'une société qui considère encore majoritairement que la politique est loin d'être une affaire de femmes.

Cette société a théâtralisé l'être-femme, pas uniquement en politique, mais bien au-delà dans la société toute entière. Une mise en scène qui a finalement, sinon, pour objectif, du moins comme résultat, de donner l'illusion que les questions relatives aux femmes se situent au centre des préoccupations, et que des efforts sont faits dans le but d'améliorer l'existence politique et publique de ces dernières.

Section 2. De la théâtralisation de l'être-femme

Dans un entretien réalisé en 2007, Pierre Legendre (philosophe, historien et psychanalyste) disait ceci : « *La théâtralisation est inhérente à l'espèce douée de parole* »³⁶⁴. Théâtraliser et mettre en scène, participe de fait de l'organisation sociale, en ce sens qu'elle dicte une certaine façon de faire, et qu'elle tente d'imposer une vision de la réalité sociale, souvent fausse, en masquant les faits réels. Cette mise en scène peut avoir différentes finalités et peut prendre les formes les plus variées. De façon générale, elle est ce qui est donné à voir, mais aussi l'ensemble des actions et des processus qui y conduisent.

Tout système démocratique est contraint de présenter un modèle d'organisation répondant à quelques critères universels. Au sein de celui-ci, certaines règles et valeurs sont à respecter, fut-ce en apparences. Il se crée à cet effet, sur la scène politique, une grande théâtralisation au sein de laquelle les femmes, *nouvelles valeurs clés* de la démocratie mais aussi du développement, sont mises en scène à des postes-rôles prédéfinis et qui participent à donner du champ politique, une image de mixité, une impression d'ouverture.

Le Gabon *démocratique* n'échappe nullement à cet exercice. Il a su, en quelques décennies, construire le *type* de femmes qui convenait et qui participe depuis lors à sa mise en scène politique.

Nous allons ici analyser quelques-uns des éléments qui, pour nous, jouent un rôle important dans la théâtralisation qui est celle des femmes sur la scène.

Section 2.1 La Journée Nationale de la Femme Gabonaise.

L'engagement public des politiques en matière, non pas d'égalité, parce que la question n'est pour ainsi dire, jamais traitée sous cet angle, mais plutôt en matière d'amélioration des conditions des femmes, revêt au Gabon différents aspects. Il a en effet été entrepris de nombreuses actions, et pris de nombreuses mesures visant à *promouvoir* la femme gabonaise au sein de la société de façon générale.

Si dans les pays développés, les questions relatives aux femmes ont depuis longtemps dépassé le simple stade de leurs droits pour toucher à des domaines de plus en plus pointus, de plus en plus proches de ce qu'est réellement le pouvoir, le Gabon, pour sa part en est encore au simple stade de l'amélioration de conditions aussi archaïques que la pauvreté, mortalité maternelle (qui selon les

³⁶⁴ http://www.marianne.net/La-theatralisation-est-inherente-a-l-espece-douee-de-parole_a82443.html

chiffres de l'Unicef, s'élève, pour l'année 2010 à 230/100.000³⁶⁵, alors qu'en France, à titre de comparaison il était de 8/100.000³⁶⁶). Avec des préoccupations aussi primaires, il n'est donc nullement surprenant que l'importance politique des femmes, les questions relatives au pouvoir féminin ou à son leadership, ne soient pas une priorité aussi bien pour les politiques, que pour la population. C'est un sujet important, certes, mais il n'apparaît pas toujours comme fondamental.

Au Gabon, les femmes ne sont pas ouvertement exclues de la scène politique, et nous posons que cela est dû au contexte démocratique dans lequel le pays souhaite s'inscrire. Ainsi, d'une strate à l'autre de la sphère politique, elles sont présentes et bien visibles à différents niveaux de l'organisation.

Exclure totalement ces dernières imposerait des *luttés* frontales et visibles tant il est impossible dans le contexte actuel, d'exclure totalement, mais surtout de façon affirmée, l'essentiel de la population. L'ordre social en serait totalement précarisé. Si on admet que la violence symbolique (violence qui s'exprime non sur les corps, mais sur les *esprits*, sur les consciences) trouve sa place dans les différents rapports inégalitaires entre femmes et hommes et qu'elle participe, par son caractère *inconscient*, à maintenir l'ordre social, une mise à l'écart plus visible des femmes, à ces échelles, provoquerait sans aucun doute, des prises de positions plus conflictuelles. Or, la démocratie moderne dans laquelle prétend s'inscrire le Gabon lui impose, un certain modèle d'organisation, bien que parfois purement théorique, de peur de se voir mettre au ban de la modernité telle que pensée par le modèle occidental.

En somme, bien plus que d'exclusion, celle-ci nous semble n'être valable que pour la sphère de pouvoirs, les femmes gabonaises sont tenues à l'écart du politique par différents mécanismes, ou plus exactement par un certain nombre d'artifices prétendument politiques et qui ont tous en commun d'occulter la misère réelle de ce qui est présenté comme leur participation à cette sphère d'activités.

C'est dans cette stratégie générale que nous inscrivons notamment *La journée Nationale de la Femme Gabonaise*. Cette dernière répond parfaitement à l'exigence de la mise en scène politique, c'est-à-dire la façon dont est donnée à voir la réalité de *l'existence d'un intérêt politique* pour les femmes. La date choisie fait officiellement partie de l'histoire des femmes gabonaises, ou pour être plus exacte, devrait en faire partie. Durant nos entretiens, nous avons parfois abordé la question en cherchant à savoir si cette date avait une signification particulière pour les femmes que nous rencontrions. Cependant, elles n'ont pas su nous dire à quel épisode de la vie des femmes elle

³⁶⁵ https://www.unicef.org/french/infobycountry/gabon_statistics.html

³⁶⁶ *ibidem*

correspondait. Officiellement, le 17 avril fait référence à la date à laquelle, pour la première fois, une femme gabonaise est entrée dans le Gouvernement.

Célébrée le 17 avril de chaque année depuis 1998, *cette journée* fériée se donne pour objectif d'aider à l'autonomisation des femmes gabonaises. Elle se déroule sur plusieurs jours et s'achève par la remise du Grand Prix du Président de la République qui promeut les activités socio-économiques des femmes, même si le volet social n'est que peu, voire pas du tout visible lors de ces différentes célébrations.

Si le déroulement de *cette journée* dédiée aux femmes gabonaises est généralement ponctué par de nombreuses activités telles des conférences ou des expositions, c'est bien la remise du prix en fin de célébration qui canalise l'essentiel de l'attention. Il faut tout de même préciser que le montant annoncé de ce dernier oscille entre 10 et 25.000.000³⁶⁷ de CFA (soit une somme comprise entre 15.000€ et 38.000 €), et qui vise à aider les bénéficiaires à développer leurs activités.

Un thème est choisi chaque année, et les manifestations et organisations sont axées autour de ce dernier, ce qui permettrait de mettre en lumière des difficultés ou des situations propres aux femmes gabonaises dans la société contemporaine.

Pour mieux illustrer ce dont il est question, nous avons dressé un historique des thématiques abordées depuis son lancement en 1998. Il est arrivé, notamment en 2006, que la thématique retenue pour la journée internationale de la femme soit la même que celle retenue dans le cadre de la journée nationale des femmes gabonaises.

- 17 avril 1998 : La femme gabonaise et les activités socio-économiques dans les secteurs de l'agriculture et la transformation alimentaire.
- 17 avril 1999 : Femmes et maladies psychosomatiques.
- 17 avril 2000 : La femme gabonaise face à ses devoirs et obligations
- 17 avril 2001 : La pêche, la pisciculture et les activités connexes
- 17 avril 2002 : Femme et société
- 17 avril 2003 : Femme et environnement
- 17 avril 2004 : Réseaux d'association et développement communautaire

³⁶⁷ Outre le fait que la somme offerte soit conséquente, il importe, pour comprendre l'intérêt que suscite cette enveloppe, de préciser qu'au Gabon, le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti est de l'ordre de 80.000 Fcfa, soit 122 euros, alors que Libreville, la capitale, se classe régulièrement parmi les 10 villes les plus chères d'Afrique et les 30 villes à l'échelle mondiale.

- 17 avril 2005 Les femmes au cœur de la société : quelle implication ?
- 25 avril 2006 : femmes et prise de décision
- 17 avril 2007 : L'avenir se prépare aujourd'hui
- 17 avril 2008 : L'avenir se prépare aujourd'hui
- 17 avril 2009 : L'avenir se prépare aujourd'hui
- 17 avril 2010 : Genre et développement (la journée avait été reportée, car ne pouvant se tenir à la date initialement prévue)
- 17 avril 2011 : L'accès et la participation des femmes à un emploi décent/ La contribution socio-économique des femmes pour un Gabon émergent.
- 17 avril 2012 : L'autonomisation de la femme gabonaise
- 17 avril 2013 : Promotion sociale, économique et culturelle de la femme en vue de l'élimination des discriminations à l'égard des femmes.
- 17 avril 2014 : Lutte contre la pauvreté : levier pour le renforcement du pouvoir économique des femmes.
- 17 avril 2015 : développons des activités génératrices de revenus. Priorité à l'accélération des activités économiques des femmes.
- 17 avril 2016 : La femme gabonaise et le changement.
- 17 avril 2017 : « *pratiques sociales discriminatoires et la violence comme entrave aux ambitions professionnelles des femmes et des filles* »³⁶⁸
- 24-25 avril 2018 : La prise en compte des femmes rurales et autochtones : gage d'un développement inclusif et durable

Dans l'absolu, il ne fait aucun doute que cette initiative aurait pu être positive, et servir réellement la cause des femmes, avec notamment le Grand Prix du Président de la République qui vient en plus apporter une aide financière considérable, dans la mesure où il est de plus en plus admis que l'indépendance économique des femmes se pose comme une condition nécessaire à leur affirmation sociale, et qu'elle est également une variable importante de la croissance économique et du développement. Pour la Banque Mondiale, à cet effet, « *L'égalité entre les hommes et les femmes est (...) un facteur de développement (...) elle peut accroître l'efficacité économique et améliorer*

³⁶⁸ <https://www.union.sonapresse.com/gabon-culture-societe/journee-nationale-de-la-femme-celebration-en-differe-15902> . Pour cette année, outre le fait que 25 gabonaises aient été décorées de l'ordre national du mérite, de nombreuses thématiques semblent avoir été abordées. Celle que nous avons retenu est celle qui a été mise en débat au Conseil Economique du social.

d'autres résultats au plan du développement (...) »³⁶⁹ Elle favoriserait de fait la productivité et l'autonomie car, en effet « *lorsque les agricultrices ne jouissent pas de la sécurité foncière comme c'est le cas dans de nombreux pays, surtout en Afrique, elles ont un accès plus limité au crédit et aux facteurs de productions et les sols ne sont pas exploités de manière efficace, ce qui a pour effet de réduire les rendements.* »³⁷⁰ Ajouté à cela, dans le cas plus spécifique du Gabon, l'état de délabrement du réseau routier (lorsque celui-ci est existant) entre les *grandes villes* et les lieux de la production, les possibilités de rendement en sont d'autant plus réduites. L'aide financière issue de la Journée Nationale de la Femme permettrait à quelques femmes de s'affirmer et de rentabiliser leurs entreprises.

Cependant, il est à noter que les différents thèmes abordés, s'ils se veulent variés, restent très généraux et éloignés de toute activité ayant traits à la sphère de pouvoir, et même de façon plus simple, à la sphère politique. Des difficultés féminines sont certes mises sur le devant de la scène, mais quel en est l'objectif réel ? Même si, de notre point de vue, la sous-représentation politique des femmes n'est pas LE problème en soit, mais la conséquence d'une multitude et d'une multiplication de situations aussi bien sociale, économique que culturelle, et que pour améliorer le vécu politique de ces dernières, il conviendrait d'abord de faire évoluer les différentes sources qui concourent à la situation vécue. Il ne nous semble pas que ces journées y participent. En effet, ceux-ci nous semblent éloignés des problèmes auxquels il conviendrait de s'attaquer en priorité afin d'entrevoir une amélioration du vécu des femmes gabonaises.

Il importe, de notre point de vue, de s'attaquer, en même temps qu'à l'aspect économique, aux mentalités qui sont véhiculées, à l'image socialement construite des femmes, aux violences dont elles sont victimes, car, rappelons que « *Les violences basées sur le genre sont répandues au Gabon, où « une femme sur deux admet à demi-mots avoir été violentée dans son propre foyer, parfois sur son lieu de travail ou à l'école* ». »³⁷¹ . Il importe également de réduire les grossesses précoces, phénomène récurrent au Gabon où, « *(...) on note que 28 % des filles de 15-19 ans ont déjà commencé leur vie féconde : 23 % ont déjà eu au moins un enfant et 5 % sont enceintes pour la première fois.* »³⁷² Autant de situations qui, si elles ne sont pas politiques, si elles ne concernent pas directement les femmes dans la sphère publique, si elles ne sont pas directement liées à leur rapport au pouvoir, nous semblent au fondement de la domination qu'elles vivent sur le champs politique.

³⁶⁹ Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 2012, Egalité et développement, Washington, 2011, p 3. <http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2012/Resources/7778105-1299699968583/7786210-1315936231894/Overview-French.pdf>

³⁷⁰ Ibidem

³⁷¹ Agence Française de Développement, *Profil Genre Gabon*, 2014, p.1

³⁷² <https://gabon.unfpa.org/fr/publications/grossesses-pr%C3%A9coces-en-milieu-scolaire-au-gabon>

Revenant plus concrètement sur la Journée Nationale de Femme Gabonaise, il nous semblait important de nous intéresser quelque peu aux nombreux discours qui y sont prononcés.

De nombreuses définitions peuvent être données à la notion de discours politique. Nous pouvons penser avec Rodolphe GHIGLIONE qu'il est « *un discours d'influence produit dans un monde social et dont le but est d'agir sur l'autre, pour le faire agir, le faire penser, le faire croire* »³⁷³, ou encore admettre avec Constantin SALAVASTRU que « *le discours politique est une forme de la discursivité par l'intermédiaire de laquelle un certain locuteur (individu, groupe, parti etc.) poursuit l'obtention du pouvoir dans la lutte politique contre d'autres individus, groupes ou partis.* »³⁷⁴ Cependant, la définition du *Dictionnaire des Sciences Politiques* de Mokhtar LAKEHAL nous semble très intéressante. Elle pose que « *Le discours politique est une démonstration d'autorité, une manifestation d'une force idéologique, une indication d'ennemis et de rivaux, une congratulation d'amis et d'alliés, une réponse aux attentes des masses populaires, des élites, des partenaires et du reste du monde, une construction d'un ordre de priorités. Mais dans l'ensemble, beaucoup de discours sont élaborés dans une forme convenue, au contenu assez éloigné des réalités, conçu pour la seule fonction que lui assigne son auteur : contribuer à apaiser les inquiétudes afin de permettre au politicien de se maintenir dans les arcanes du pouvoir.*»³⁷⁵

Cette approche qui insiste sur le fait, que souvent, les discours prennent quelques libertés vis-à-vis des faits, qu'ils offrent à la population, en fonction de son statut, ce qu'elle a besoin d'entendre et qui redéfinit les rôles des uns par rapport aux autres, nous permet, à travers les discours politiques à l'endroit des femmes, de voir le prolongement de la construction de leurs identités politiques. L'importance de ces derniers dans la théâtralisation des femmes est capitale. On peut y lire la complexité des rapports qui lient les gouvernants (ici, ceux qui produisent les discours) aux gouvernées (ici, celles à qui s'adressent les discours). Le discours politique a cette spécificité d'être parfaitement discursif, c'est-à-dire qu'il est le produit d'une réflexion propre au champ politique, alors même que son influence et ses conséquences, ne se limitent pas aux frontières de cette sphère, et pénètrent la société toute entière.

Indépendamment de la définition retenue, le discours politique apparaît comme un objet au service d'un pouvoir auquel il reste intrinsèquement lié. A ce titre, son objectif principal, loin de viser

³⁷³R. GHIGLIONE, cité par Tamar GAGOSHIDZE, *La métaphore conceptuelle dans le discours*, Université d'Etat Iv. Djavakhishvili de Tbilissi, Géorgie, p.95

³⁷⁴ archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/23/11/DOC/sic_00000775.doc

³⁷⁵ Mokhtar LAKEHAL. *Dictionnaire de science politique : les 1500 termes politiques et diplomatiques pour rédiger, comprendre et répondre au discours politique*. Paris Budapest Torino. L'Harmattan 2005

à rendre compte du réel, tente de conforter et d'asseoir un peu plus l'hégémonie de la classe au pouvoir, notamment en réinterprétant des faits, ou encore en focalisant les attentions sur des actions pourtant sans grande répercussion sur le reste de la population. Le monde que donne à voir la classe politique, ou ce qu'elle laisse entendre, à travers notamment ses discours lors de ce qui se présente comme *La Journée Nationale de la Femme Gabonaise* participe de fait, à la grande théâtralisation du politique, et ici, plus spécifiquement de l'être-femme sur la scène. Dès lors, ils nous apparaissent comme acte fondateur de toute organisation sociale, en ce sens qu'ils prolongent ou redéfinissent *le faire et le vivre ensemble* en positionnant différemment le locuteur et l'interlocuteur dans la hiérarchie sociale.

Avec Weber, nous savons qu'il n'y a pas de pouvoir politique sans *domination* (il parle du « (...) *monopole de la violence physique légitime* »³⁷⁶, mais cette violence n'est autre que la traduction des rapports de domination). S'installe donc un rapport d'altérité dominant-dominé, ce que Julien Freund nomme relation de commandement et obéissance, le dominant n'ayant ici d'existence que parce que reconnu comme tel par les dominés, tel que nous le montre Bourdieu. Weber voit en la domination (au sens de Herrschaft) « *la possibilité de contraindre d'autres personnes à infléchir leur comportement en fonction de sa propre volonté.* »³⁷⁷, elle est alors, fondée sur un rapport d'autorité qui traduit une ascendance symbolique avec ce que cela implique d'assentiment chez les dominés. Toutefois, cet *assentiment* n'est pas à considérer au sens de volonté des dominés. Il nous semble le résultat de la nécessité imposée par les contraintes de la vie en groupe. C'est la manifestation d'un *contrat* passé entre les individus pour garantir le vivre-ensemble.

En définitive, les discours politiques s'inscrivent dans une logique de domination au sein de laquelle une vision précise des rapports, des priorités, et de l'organisation est imposée. Les quelques extraits suivants du Président Ali Bongo, nous permettent de voir quelles réponses sont apportées par les pouvoirs politiques aux questions que pose la situation des femmes gabonaises. Ils sont essentiellement retranscrits d'extraits vidéo.

2011

« *La femme a de tout temps constitué une préoccupation majeure pour les leaders de notre pays, sa condition ainsi que sa promotion à des postes de responsabilité, ont toujours figuré au centre*

³⁷⁶ Max WEBER, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, Edition 10/18, 2002, p.125

³⁷⁷ Max Weber, *La domination*, Paris, La Découverte, coll. « Politique & sociétés », 2013, édition critique française établie par Yves Sintomer, traduction française par Isabelle Kalinowski p.44

des projets de développement élaborés par les plus hautes autorités gabonaises. C'est ainsi que d'année en année, sont étudiés des mécanismes pouvant amener la femme à s'épanouir. L'instauration du Grand Prix du président de la République tient de cette volonté justement, de rendre la Gabonaise plus autonome. »³⁷⁸

« En ce jour circonstanciel l'occasion m'est donnée de rendre un hommage sincère à la femme gabonaise, et de rappeler le rôle primordial qu'elle joue dans la société. C'est donc la raison pour laquelle j'ai placé la femme au cœur de mon projet social, et je sais que je peux compter sur vous ici qui représentez ce qui se fait de mieux dans l'engagement féminin. Mes chères compatriotes, vos parcours exceptionnels suscitent beaucoup d'espoir pour l'avenir, et je sais que vous êtes des ouvrières zélées de l'émergence³⁷⁹ »³⁸⁰

« Notre pays ne peut émerger en marginalisant plus de la moitié de sa population. »³⁸¹

2012

« La population gabonaise est composée à plus de 50%³⁸² de femmes, un pourcentage considérable qui, du coup, constitue un potentiel humain non-négligeable à mettre au service de notre pays. C'est fort de ce constat (...) que les politiques menées au Gabon tiennent de plus en plus compte de l'amélioration des conditions de vie des femmes en leur accordant une place de choix dans plusieurs secteurs d'activités »³⁸³

« C'est le lieu et le moment de rappeler que notre responsabilité est de créer et de maintenir les conditions optimales pour que chaque citoyen soit fier d'être gabonais, d'appartenir à cette nation qui place au centre de ses préoccupations, l'épanouissement individuel et collectif. Toutes les initiatives doivent être entreprises pour favoriser l'expression et l'éclosion du fort potentiel de

³⁷⁸ <https://www.youtube.com/watch?v=HdCXA7o15zw>

³⁷⁹ Le concept d'émergence est l'axe principal développé par le président Ali Bongo lors de son accession au pouvoir en 2009. Il vise « à mettre en œuvre une stratégie dont le ressort est la valorisation du potentiel en ressources humaines, naturelles et minières du Gabon (...). Le Gabon Emergent est constitué de trois piliers: le Gabon vert, le Gabon industriel et le Gabon des services. » Citation tirée de <http://www.presidentalibongo.com/le-projet-de-societe/le-gabon-emergent> où le président y développe sa vision de l'émergence.

³⁸⁰ <https://www.youtube.com/watch?v=HdCXA7o15zw>

³⁸¹ Ibidem

³⁸² Les chiffres officiels du Recensement de 2013 font état d'une population totale estimée à 1.811.079, avec 934.072 hommes pour 877.007 femmes.

³⁸³ <https://www.youtube.com/watch?v=oGd2bvHQj8Y>

créativité, d'ingéniosité dont dispose la femme gabonaise. L'autonomisation de la femme gabonaise doit être perçue comme la détermination d'une politique réelle de persuasion, d'adhésion, de partage, de prise de décision et d'implication dans la voie de l'émergence. Dans ce contexte, un changement de paradigme s'impose donc à toutes mais aussi à tous. »³⁸⁴

2013

« (...) la communauté nationale célèbre le dynamisme, la bravoure, la créativité et surtout l'implication de la femme dans le processus de développement de notre pays. En effet, depuis l'institutionnalisation du grand prix du Président de la République, la femme n'a de cesse de démontrer sa capacité à relever le défi de son autonomisation financière. »³⁸⁵

« Le choix de ce thème exprime l'importance de ce secteur d'activités dans le tissu économique de notre pays, et surtout de bonnes et multiples activités qu'il offre aux femmes qui s'y intéressent. C'est l'occasion de réitérer mon invitation aux femmes gabonaises pour une implication plus accrue dans les activités de ce secteur riche en emplois. Chacun sait qu'il serait difficile d'impulser un développement économique équilibré et durable dans notre pays sans une participation massive, massive et active des femmes. »³⁸⁶

Ces différents discours ont en commun de *flatter* les femmes gabonaises, de tenter de les mettre en valeur et d'insister sur l'importance qui serait la leur. On les positionne au centre des préoccupations politiques. On y parle d' *« (...) hommage sincère (...) le rôle primordial qu'elle joue (...) je sais que je peux compter sur vous (...) Ce qui se fait le mieux dans l'engagement féminin (...) » « (...) potentiel humain non négligeable (...) soit fier d'être gabonais (...) célèbre le dynamisme, la bravoure, la créativité (...) » s « (...) une préoccupation majeure (...) » « (...) rendre la gabonaise plus autonome (...) »*

Les discours, tout comme les célébrations exclusivement féminines, à l'image de la journée Nationale de la Femme Gabonaise, ne sont pas les seuls éléments de la mise en scène de leur existence politique. La scène politique y participe y participe également.

³⁸⁴ Ibidem

³⁸⁵ http://www.dailymotion.com/video/xz47kf_edition-2013-de-la-journee-nationale-de-la-femme-au-gabon_creation

³⁸⁶ http://www.dailymotion.com/video/xz47kf_edition-2013-de-la-journee-nationale-de-la-femme-au-gabon_creation

Dans ce qui suit, nous allons nous intéresser à la présence des femmes dans les gouvernements, pour tenter d'en saisir la valeur qualitative.

Section 2.2 De la présence scénarisée des femmes dans l'organisation politique

Pour approcher la question de la présence des femmes en politique, deux postures principales nous semblent possibles : soit l'accent est mis sur le quantitatif, soit il l'est sur le qualitatif. Toutefois, il importe, afin d'avoir la vision la plus globale qui soit, de tenir compte de ces deux variables qui nous donnent chacune des informations précises sur la situation des femmes sur la scène politique.

D'un point de vue quantitatif, il importe de retenir que le système démocratique est intrinsèquement élections. C'est la majorité qui élit, c'est elle qui donne mandat et c'est aussi elle qui rend le pouvoir légitime. De même, dans les assemblées, notamment, plus on y est représenté en nombre, plus l'on a de poids et donc de pouvoir pour influencer les décisions qui sont prises.

Parallèlement, si l'on s'intéresse à l'aspect qualitatif, on remarquera aisément que certains postes, certaines positions dans l'organisation donnent à une minorité plus de pouvoir sur la masse.

Pour ce qui concerne les femmes gabonaises, la mise en scène a lieu aussi bien au niveau quantitatif que nous avons déjà abordé notamment avec les groupes socio-culturels d'animation, que qualitatif ou prétendument qualitatif. Nous avons souhaité montrer ici de quelle façon la sphère politique, en dépit d'une présence dite massive, répond dans la pratique à une scénarisation des responsabilités qui y sont celles des femmes.

Si les rôles et les places traditionnellement *dévolus* aux femmes dans la société gabonaise ont quelque peu évolué, dans le domaine politique ces changements tardent à se concrétiser de façon évidente. Les résistances et autres difficultés auxquelles elles restent encore confrontées soit de façon claire, soit de façon symbolique, demeurent nombreuses, et les postes qui leur sont *concedés* dans les différents gouvernements, dans les Institutions en sont, une illustration parfaite. Aussi, de façon générale, et pour ainsi dire *naturelle*, au Gabon, les ministères occupés par se regroupent sans trop de difficultés autour de quelques mêmes thématiques.

a- Petit historique de la présence ministérielle des femmes dans les gouvernements

Nous avons dressé ici un panorama de la présence des femmes dans les différents gouvernements au Gabon depuis 1999.

- Au 4 mai 2018

28 ministres (+1) parmi lesquels 5 femmes

- Denise MEKAM’N : ministre d’Etat, ministre de la santé et de la famille
- Madeleine BERRE : Ministre de la Promotion des Investissements et Partenariats Publics-Privés
- Estelle ONDO : Ministre de l’Egalité des Chances, chargée de la Décennie de la Femme
- Carmen NDAOT : Ministre de l’Industrie et de l’Entreprenariat National.
- Chantal LOUPDI : Ministre de la Pêche et de la Mer.

12 ministres dont 8 femmes.

- Patricia TAYE : Ministre délégué auprès du ministre d’Etat, ministre de l’Intérieur, de la Sécurité, chargé de la Décentralisation et du Développement local
- Chantal AKOUOSSO : Ministre Délégué auprès du ministre de la Communication
- Paule Christiane GONDI – M’bouala : Ministre délégué auprès du ministre de l’Equipeement, des Infrastructures et des Mines
- Edwige BETHA ESSOUKOU : Ministre Délégué auprès du ministre d’Etat, ministre de l’Education nationale
- Irène LINDZODZO : Ministre délégué auprès du ministre d’Etat, ministre du Budget et des Comptes publics
- Clothilde Chantal MBOUMBA Louey : Ministre délégué auprès du ministre d’Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de la Francophonie et de l’Intégration régionale
- Léa MIKALA : Ministre délégué auprès du ministre des Eaux et Forêts, chargé de l’Environnement et du Développement durable
- Laeticia DIWEKOU : Ministre délégué auprès du ministre d’Etat, ministre des Sports et de la Culture, chargé du tourisme

- Au 21 aout 2017

25 ministres (+1) dont 5 femmes

- Denise MEKAM’N : Ministre de la Santé
- Estelle ONDO : Ministre des Transports et de la logistique
- Madeleine BERRE : Ministre de la Promotion des Investissements Privés, du Commerce et de l’Industrie
- Carmen NDAOT : Ministre du Travail, de l’Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- Nadine Patricia ANGUILE : Ministre de l’Education Nationale

12 ministres délégués dont 7 femmes

- Clotilde Chantal MBOUMBA LOUEY Ministre délégué auprès du Premier Ministre
- Chantal AKOUOSSO Ministre délégué auprès du ministre de l’Economie Numérique, de la Culture et des Arts Traditionnels
- Irène Patricia BOUSSAMBA Ministre délégué auprès du ministre du Budget et des Comptes Publiques
- Edwige BETHA ESSOUKOU Ministre délégué auprès du ministre de l’Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement
- Irène LINDZODZO Ministre délégué auprès du ministre de la Promotion des Investissements Privés du commerce et de l’Industrie
- Sylvie Léocadie NZAOU Ministre délégué auprès du ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de la Francophonie
- Patricia TAYE Ministre délégué auprès du ministre de l’Agriculture, de l’Elevage chargé du Programme Graine.

- Au 29 janvier 2014 :

25 ministres (+1) parmi lesquels 4 femmes :

- Denise MEKAM’N : Ministre des Relations avec les Institutions, Porte-parole du gouvernement.
- Paulette MENGUE M’OWONO : Ministre des transports
- Ida ASSENOUET RETENO-N’DIAYE : Ministre de la Culture, des Arts et de l’Education civique

- Brigitte MBA ANGUILLET : Ministre de Prévoyance Sociale et de Solidarité Nationale

7 ministres délégués parmi lesquels 1 femme

- Marie-Françoise DIKOUMBA : Ministre délégué auprès du ministre de la prévoyance sociale

- Au 28 février 2012

16 ministres (+1) parmi lesquels 3 femmes

- Ida ASSENOUET RETENO-N'DIAYE : Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions Constitutionnelles, Porte-parole du gouvernement
- Honorine NZET BITEGHE : Ministre de la Famille et des Affaires Sociales
- Christiane Rose OSOUCAH RAPONDA : Ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique

12 ministres délégués, parmi lesquels 5 femmes

- Célestine OGUEWA BA : Ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture, de l'élevage, de la pêche et du Développement Rural
- Alice BAKISSA NEMBE : Ministre délégué auprès du ministre de la Santé
- Françoise ASSENGONE OBAME : Ministre délégué auprès du ministre de l'Economie du Numérique, de la Communication et de la Poste
- Christiane LECKAT : Ministre délégué auprès du ministre de la Promotion des Investissements, des Infrastructures, chargée de l'Habitat
- Paulette MOUNGUEGUI : Ministre délégué auprès du ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur

- Au 15 janvier 2011

21 ministres (+1) dont 3 femmes

- Ida ASSENOUET RETENO-N'DIAYE : Ministre de la Justice, Garde des Sceaux
- Angélique NGOMA : Ministre de l'Emploi et de la Prévoyance Sociale
- Célestine OGUEWA BA : Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

6 ministres délégués dont 2 femmes

- Françoise ASSENGONE : Ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme
- Claudine MENVOULA : Ministre délégué auprès du ministre de la santé, des Affaires Sociales et de la Famille

- Au 19 octobre 2009

21 ministres (+1) dont 4 femmes

- Anicette NANG OVIKA : Ministre de la Justice, Garde des Sceaux
- Alphonsine MBIE NA : Ministre de la Santé, des Affaires Sociales, de la Solidarité et de la Famille
- Angélique NGOMA : Ministre de la Défense
- Laure Olga GONDJOUT : Ministre de la communication, de la Poste et de l'Economie Numérique

8 ministres délégués parmi lesquels 2 femmes

- Rose BEKALE : Ministre délégué auprès du ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération International et de la Francophonie
- Françoise ASSENGONE OBAME : Ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, du Commerce, de l'Industrie et du tourisme

- Au 7 octobre 2008

30 ministres (+1) parmi lesquels 5 femmes

- Georgette KOKO, VPM Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature, et du Développement Durable
- Honorine DOSSOU NAKI VPM : Ministre du Contrôle d'Etat, de l'Inspection, de la lutte Contre la Corruption, et l'Enrichissement Illicite
- Angélique NGOMA : Ministre des Affaires Sociales, de la Solidarité, de la famille, chargée de la Promotion de la Femme de la Protection de la Veuve et de l'Orphelin et de la lutte contre le sida
- Denise MEKAM'N : Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique
- Laure Olga GONDJOUT : Ministre de la Communication, des Postes et Télécoms, chargé des NTIC

13 ministres délégués parmi lesquels 2 femmes

- Solange MABIGNATH : Ministre délégué auprès du ministre de l'Economie du Budget et de la Privatisation (2 ministres délégués sur ce poste)
- Gisèle EYANG NTOUTOUME : Ministre délégué auprès du ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Etat

- Au 26 janvier 2007

34 ministres (+1) dont 8 femmes

- Georgette KOKO, VPM : Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature, et du développement durable
- Paulette MISSAMBO : Ministre de la Santé Publique
- Honorine DOSSOU NAKI : Ministre de la Marine Marchande et de Equipements Portuaires
- Angélique NGOMA : Ministre de la Famille, de la Protection de l'Enfance et de la Promotion de la Femme
- Denise MEKAM'N : Ministre de la lutte contre le Sida, de la Protection de la Veuve et de l'Orphelin
- Christiane BITOUGHAT : Ministre du Travail et à l'Emploi
- Marie MISSOULOUKAGNE : Ministre de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
- Blandine MARUNDU : Ministre de la Culture et des Arts

14 ministres délégués parmi lesquels 5 femmes

- Paulette OYANE ONDO : Ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural
- Laure Olga GONDJOUT : Ministre délégué auprès du ministre de Affaires Etrangères de la Coopération, de la Francophonie et de l'Intégration régionale
- Solange MABIGNATH : Ministre délégué auprès du ministre de l'Education Nationale, de l'Instruction Civique et de l'Education Populaire
- Colonel Major Edwige NKEZE : Ministre délégué auprès du ministre de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et de la Modernisation de l'Etat
- Gisèle Laure EYANG NTOUTOUME : Ministre délégué auprès du ministre de l'Habitat, du Logement et de l'Urbanisme

- Au 21 janvier 2006

34 ministres (+1) dont 8 femmes

- Georgette KOKO, VPM : Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Recherche et de la Technologie
- Paulette MISSAMBO : Ministre de la Santé Publique
- Honorine DOSSOU NAKI : Ministre de la Justice Garde des Sceaux
- Angélique NGOMA : Ministre de la Famille, de la Protection de l'Enfance et de la Promotion de la femme
- Alice LAMOU : Ministre de la lutte contre le Sida chargée des orphelins du Sida
- Christiane BITOUGHAT : Ministre du Travail et de l'emploi
- Me Francine MEVIANE : Ministre du Contrôle d'Etat et de l'Inspection
- Marie MISSOULOUKAGNE : Ministre de la Promotion du secteur Privé, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat

14 ministres délégués dont 4 femmes

- Laure Olga GONDJOUT : Ministre délégué auprès du ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de la Francophonie et de l'Intégration régionale (2 Ministres délégués sur ce poste)
- Paulette OYANA NZUE : Ministre délégué auprès du ministre du Commerce et du Développement Durable chargé du NEPAD
- Solange MABIGNATH : Ministre délégué auprès du ministre de l'éducation Nationale et de l'enseignement Supérieur (2 ministres sur ce poste)
- Me Denise MEKAM'N : Ministre délégué auprès du ministre de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et de la Modernisation de l'Etat

- Au 5 septembre 2004

34 ministres (+1) dont 4 femmes

- Paulette MISSAMBO : Ministre de la Santé Publique
- Honorine DOSSOU NAKI : Ministre de la justice Garde des Sceaux
- Angélique NGOMA : Ministre de la Famille, de la Protection de l'Enfance et de la Promotion de la Femme
- Alice LAMOU : Ministre de la Marine Marchande chargée des Equipements portuaires.

10 ministres délégués parmi lesquels 1 femme

- Ursule EKIE : Ministre délégué auprès du ministre du Commerce et du Développement Industriel

- Au 27 juin 2002

30 ministres (+1) au nombre desquels 3 femmes

- Honorine DOSSOU NAKI : Ministre de la Justice, Garde des Sceaux
- Angélique NGOMA : Ministre de la Famille, de la Protection de l'Enfance et de la Promotion de la Femme
- Paulette MISSAMBO : Ministre des Transports et de l'Aviation Civile

10 ministres délégués dont 2 femmes

- Yolande ASSELE : Ministre délégué auprès du ministre de la Planification et de la Programmation du Développement
- Ursule EKIE : Ministre délégué auprès du ministre du Commerce, et du développement industriel chargé de l'Intégration Régionale.

- Au 25 janvier 1999

24 ministres (+1) dont 1 femme

- Paulette MISSAMBO : Ministre du Travail de l'Emploi et de la formation Professionnelle.

9 ministres délégués dont 1 femme

- Victoire LASSENY-BUBOZE : Ministre délégué auprès du Ministre de la Solidarité Nationale.

Les données suivantes nous permettent, de voir deux aspects de la présence des femmes au sein de la scène gouvernementale. D'une part, elles mettent en rapport le nombre de femmes à celui des hommes. De l'autre, elles nous montrent les différents postes occupés par elles. Le gouvernement n'est certes pas la seule instance du pouvoir, mais il nous en donne une image assez intéressante.

b- Que pouvons-nous en retenir ?

De nombreuses informations émergent de ce qui précède, aussi bien sur la proportion des femmes dans les gouvernements, sur leur évolution, sur le ratio femmes/hommes, sur les différents ministères occupés³⁸⁷.

Le tableau suivant, et le graphique qui en est issu nous permettent de voir la répartition des hommes et des femmes au sein des différents gouvernements, en fonction des postes qui ont été les leurs, à savoir, ministres ou ministres délégué(e)s. Les différentes valeurs que nous utiliserons en termes de totaux, à savoir 281 hommes ministres, 53 femmes ministres, 87 hommes ministres délégués et 40 femmes ministres déléguées, représentent, non pas le nombre réel de personnes ayant occupé un poste ministériel, mais le nombre de fois où ces postes ont été occupés. Souvent, il s'agira des mêmes personnes qui évolueront d'un poste à l'autre. Si nous considérons le total de la deuxième colonne, il faut y lire par exemple, qu'à 53 reprises sur la période, des femmes auront occupé le poste de ministre, et non pas que 53 femmes différentes l'auront été.

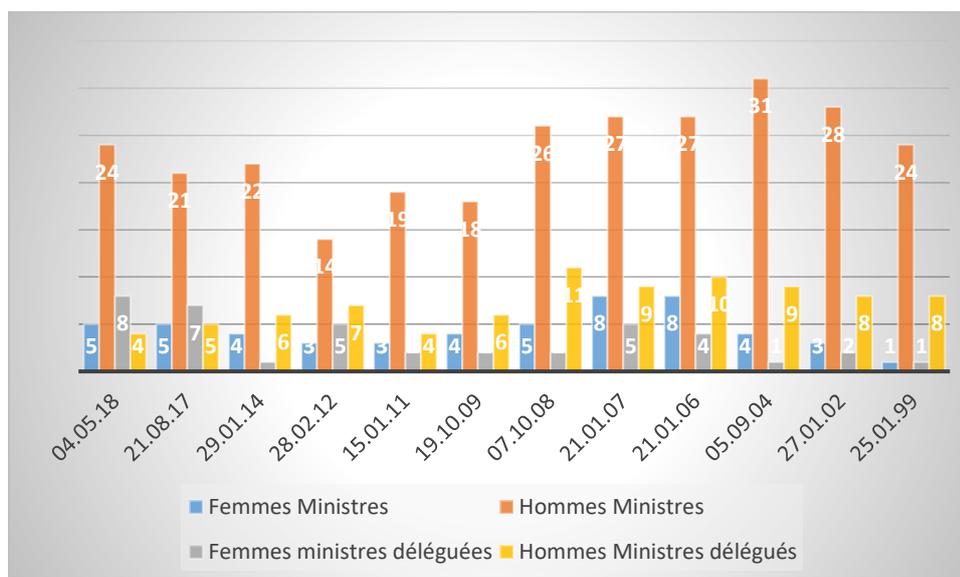
A travers le graphique, les écarts se donnent à voir de façon beaucoup plus évidente et c'est essentiellement l'aspect quantitatif des gouvernements qui se laisse saisir. La présence masculine y apparaît absolument dominante, aussi bien pour les postes de ministres, que pour ceux de ministres délégués. Toutefois, la distance qui existe entre les femmes d'une part et les hommes de l'autre, se réduit quelque peu pour les postes de délégués.

Tableau 13 Répartition des hommes et des femmes au sein des gouvernements de 1999 à nos jours

	Ministres Hommes	Ministres Femmes	Ministres délégués hommes	Ministres Déléguées femmes
04.05.2018	24	5	4	8
21.08.2017	21	5	5	7
29.01.2014	22	4	6	1
28.02.2012	14	3	7	5
15.01.2011	19	3	4	2
19.10.2009	18	4	6	2
7.10.2008	26	5	11	2
26.01.2007	27	8	9	5
21.01.2006	27	8	10	4
5.09.2004	31	4	9	1
27.01.2002	28	3	8	2
25.01.1999	24	1	8	1
Total	281	53	87	40

³⁸⁷ Précisons que nous n'avons pas tenu compte de l'ensemble des gouvernements de la période qui nous intéresse. En effet, les remaniements souvent fréquents, rendent quelque peu difficile l'analyse de la scène politique gabonaise sous cet angle. Toutefois, nous avons essayé, autant qu'il était possible, de considérer ceux qui semblaient rendre le mieux compte des mouvements au sein du gouvernement durant cette période.

Graphique 9 Aperçu quantitatif de la présence des femmes et des hommes au sein des gouvernements de 1999 à nos jours.



Sur la période retenue, 281 postes de ministres de plein exercice ont été occupés par les hommes contre seulement 53 par des femmes, soit un total de 334. Ces dernières représentent donc 15.86% de l'effectif global. Dans la même période, les hommes ministres délégués recensés sont au nombre de 87 pour 40 femmes, soit un effectif global de 127. Les femmes représentent alors 31.49% de l'ensemble des ministres délégués sur la période. Elles sont, une fois de plus, plus nombreuses à des postes que l'on pourrait qualifier de secondaires, même si la fonction de ministre délégué est déjà en elle-même *politiquement prestigieuse*. Il convient tout de même d'apprécier cette présence quantitative.

Si l'on compare maintenant l'ensemble des différents postes ministériels, compte non tenu de la subdivision supra énoncée, nous obtenons les résultats suivants : sur l'ensemble de la période, les hommes sont présents à hauteur de 368 pour 93 femmes, soit une population totale de 461 individus. L'effectif féminin dans cette configuration s'élève à 20.17%.

De ces données, nous obtenons les informations suivantes : en moyenne, 4.41 femmes sont présentes dans les gouvernements en tant que ministres *titulaires*, contre 23.41 hommes. Si nous tenons compte de l'ensemble de la population, c'est-à-dire ministres et ministres délégués, cette moyenne s'élève à 7.75 pour les femmes, contre 30.66 chez les hommes.

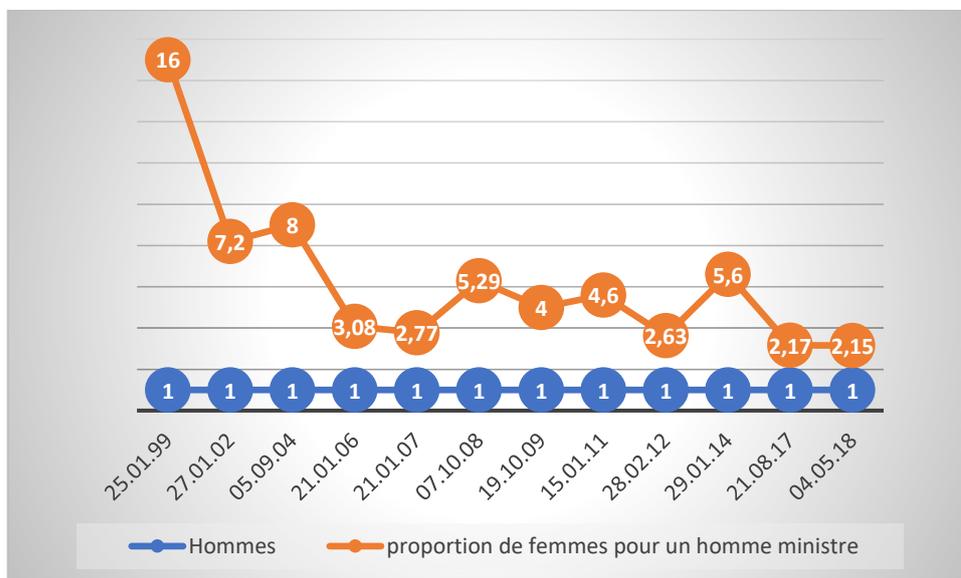
L'approche par les pourcentages nous donne une certaine idée des rapports quantitatifs entre les femmes et les hommes sur la scène politique. Certes. Toutefois, il importe de présenter ces

données sous un angle différent qui nous permette de mieux rendre compte des effectifs présents sur la scène gouvernementale. Pour ce faire, nous avons choisi l’approche par les proportions.

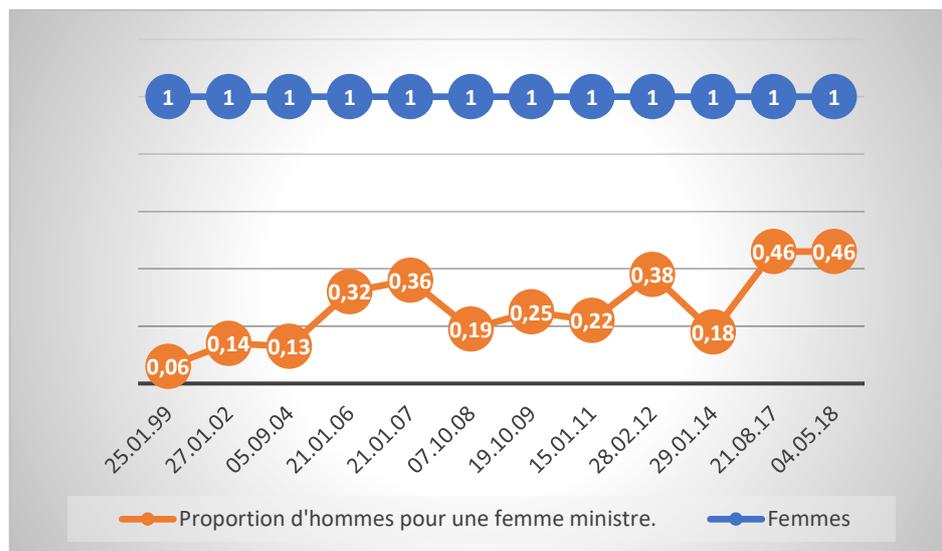
Les graphiques suivants nous permettent d’apprécier le taux féminin ou de féminisation des différents gouvernements pour la période retenue. Loin de ne nous limiter qu’à un taux moyen de présence, nous avons choisi de prendre en compte chacune des années retenues, ce qui permettra une vision plus globale de la situation.

Si nous arrêtons l’analyse à la simple catégorie des ministres, l’on remarquera que l’écart femme-homme est abyssal : 53 pour 281. Nous en déduisons la relation suivante : pour un homme ministre, nous avons 0.19 femme ministre, et inversement, pour une femme ministre nous avons 5.30 hommes ministres, ce qui signifie que pour une femme ministre, nous avons un peu plus de 5 ministres hommes. Cet écart est à peine réduit grâce à la catégorie des délégué(e)s pour laquelle nous obtenons les taux suivants : un ministre délégué pour 0.45 femmes de la même catégorie, et une déléguée pour 2.17 hommes appartenant à cette même catégorie, ce qui permet de très légèrement remonter les effectifs totaux. Nous obtenons ainsi : un ministre (délégué + de plein exercice) pour 0.25 femme (déléguée et de plein exercice), et inversement une femme pour 3.95 hommes.

Graphique 10 Proportion de femmes pour un homme sur la scène gouvernementale.



Graphique 11 Proportion d'hommes pour une femme ministre sur la scène gouvernementale.



Les deux graphiques suivants nous permettent de voir, pour le premier la proportion de femmes par homme présent au sein de chaque gouvernement, c'est-à-dire le nombre de femmes qui *équivalent* à une présence masculine au sein du pouvoir exécutif. Pour le second, il s'agira de l'approche inverse, c'est-à-dire mettre en lumière, le nombre d'hommes qui équivalent à une présence féminine dans l'exécutif.

Après une relative stabilité durant les 3 premières années, les deux suivantes, c'est-à-dire 2006 et 2007 vont marquer, non pas une révolution, mais un certain changement dans le paysage politique gabonais. En effet, elles sont marquées par les départs d'anciens ministres parmi les plus fidèles au Président BONGO, notamment Antoine de PADOUE MBOUMBOU MIYAKOU et Jean-Rémy PENDI BOUYIKI, mais aussi par l'arrivée de deux membres de l'Union Gabonaise pour la Démocratie et le Développement, parti d'opposition : Sylvestre RATANGA et Paul BOUNDOKOU LATA intègrent le gouvernement. En ce sens, les années 2006 et 2007 représentent un certain tournant politique, le gouvernement accueille 17 nouveaux ministres sur les 49 qu'il comptera. Il était d'ailleurs présenté par le Président comme un gouvernement d'ouverture : l'opposition y fait son entrée, les femmes aussi (du moins, de façon plus importante).

Il semblerait que cette dernière ait profité aux femmes, bien que de façon brève. Elles étaient 12 en 2006 et 13 en 2007. Cependant, l'année 2008 enregistrera une baisse significative de leur présence de l'ordre de 46.15 %, en effet, de 13, elles ne seront plus que 7, ce qui, de notre point de vue traduit la précarité de leur présence à des postes non-électifs, d'autant plus que ces derniers ne s'inscrivent pas toujours dans la durée.

Les deux années suivantes vont enregistrer une légère hausse des effectifs féminins (par rapport notamment à 2006 et 2007. L'année 2012 sera sans conteste celle durant laquelle elles représenteront la part la plus importante des membres du gouvernement. Elles y seront présentes à hauteur de 27.58%. Dans l'actuel gouvernement, qui n'est que transitoire³⁸⁸, elles représentent 28.26%.

Le second graphique pour sa part sert uniquement à confirmer la tendance du premier. Le nombre d'homme pour une femme baisse lorsque le nombre de femmes pour un homme augmente, ce qui est clairement visible durant les années 2006 et 2007.

Ces données, essentiellement quantitatives et qui traduisent une grande précarisation politique des femmes gabonaises, sont loin d'être les plus faibles à l'échelle continentale et mondiale. En effet, L'UNWOMEN dans l'édition 2014 de sa Carte des femmes en Politique³⁸⁹, estime que « *Dans les exécutifs, la proportion de femmes à des postes ministériels s'établit désormais à 17,2 pour cent, contre 16,1 pour cent en 2008.* »³⁹⁰ Si sur le continent africain, cette proportion est élevée à 20.4% on retiendra qu'en définitive la situation du Gabon, d'un point de vue quantitatif, est loin d'être totalement défavorable aux femmes. Ces chiffres nous confirment, en définitive, une présence effective des femmes au sein de la scène gouvernementale, donc politique. Ce qui nous permet déjà d'affirmer qu'elles n'en sont plus exclues.

L'aspect quantitatif que nous venons d'aborder, ne permet pas, à lui seul de comprendre une situation comme celle que nous étudions. La *qualité* de la présence nous semble un élément tout aussi important. A ce sujet, s'il est communément admis que « *Les femmes africaines participent peu à la prise de décisions politiques au sein de structures formelles.* [et qu'] *Il en est ainsi autant pour les instances étatiques de décision que pour les formations politiques et l'exercice par le citoyen du droit essentiel de contrôler la gestion de l'état.* »³⁹¹, les chiffres qui précèdent nous montrent toutefois une présence bien réelle, sur la scène gouvernementale. Nous allons essayer, à travers eux, de lire autrement les mécanismes à l'œuvre en matière de positionnement du personnel féminin en politique.

³⁸⁸ Il restera en fonction jusqu'à la proclamation des résultats des élections législatives qui ont été repoussées à de nombreuses reprises, de telle sorte que la Cour Constitutionnelle, en raison de ces nombreux reports, avait dissous l'Assemblée Nationale

³⁸⁹ http://www.ipu.org/pdf/publications/wmnmap14_fr.pdf et <http://www.unwomen.org/fr/news/stories/2014/3/progress-for-women-in-politics-but-glass-ceiling-remains-firm>

³⁹⁰ <http://www.unwomen.org/fr/news/stories/2014/3/progress-for-women-in-politics-but-glass-ceiling-remains-firm>

³⁹¹ Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON, La politique est aussi l'affaire des femmes, in *POLITIQUE Africaine* n°65, Paris, Karthala, mars 1997, p.64

Si *l'importance politique*, ou pour certains, l'utilisation à *caractère politique* de certaines femmes, n'est plus objet de débats³⁹², il apparaît en définitive que leur positionnement, ici dans l'exécutif, mais aussi dans le législatif, répond à des logiques stratégiques visant à donner de leur situation une image qui satisferait l'opinion d'une part, et les femmes engagées de l'autre.

Dans le positionnement qualitatif des femmes sur la scène politique, nous avons pu mettre à jour une certaine constance dans les responsabilités qui leur sont concédées. Le tableau suivant récapitule l'ensemble des femmes ministres, ainsi que leurs différents ministères³⁹³.

³⁹² Dans sa thèse, *La longévité politique : ou les fondements symboliques du pouvoir politique au Gabon* soutenue en 2009, Mélanie SOIRON met en avant l'utilisation qui est faite des femmes à un certain niveau de l'organisation politique. Ces dernières sont effectivement utilisées comme une monnaie permettant soit à un père, soit à un oncle, soit à un frère, de bénéficier d'une position élevée dans l'organisation politique. Elles sont offertes au Prince et une fois leur utilité passée, elles sont remplacées par d'autres femmes qui permettent à leur tour aux leurs de bénéficier des avantages qu'offre leur don. Ce qu'elle résume de la façon suivante : « (...) nous nous apercevons que dans le cadre de ce ministère [Ministère des Travaux Publics], dès 1980, nous nous situons du côté des femmes, soit du côté de l'alliance. En effet, un père d'épouse (officiuse) se substitua à un frère d'épouse puis, un neveu (branche maternelle) remplaça un époux de sœur. Dit autrement, le ministre fut d'abord le frère qui donna une sœur (au Président, J-B Assélé), une fois la relation terminée, le poste passa au père qui donna une fille (au Président, Z. Myboto), lorsqu'à nouveau la relation s'acheva, ce même père s'éclipsa pour laisser sa place à un frère d'épouse, soit au frère qui donna une sœur (au prédécesseur Z. Myboto, E. Boundono Simangoye). Enfin, grâce à une épouse en liens d'amitiés et professionnels avec l'épouse du Président, un mari obtint un poste. Par ailleurs, ce dernier naquit dans le village natal de la mère du président et est son neveu du côté maternel. » In Mélanie SOIRON, *La longévité politique : ou les fondements symboliques du pouvoir politique au Gabon*, Thèse de doctorat en ethnologie, Sous la direction de Rémy BAZENGUISSA, Université de Lille 1, p.333

³⁹³ Il importe de préciser que, certaines de ces femmes ministres était déjà en activité dans les gouvernements avant la période choisie, il s'agit notamment Paulette Misssambo et Angélique Ngoma. Toutefois, ces situations ne remettent pas en cause les informations qui vont suivre.

Tableau 14 Tableau Aperçu des différents ministères occupés par des femmes

Noms des Ministres	Ministères
Angélique NGOMA	<ul style="list-style-type: none"> - Emploi et Prévoyance Sociale 2011 - Défense 2009 - Affaires Sociales, Solidarité Nationale, Famille, Chargée de la Promotion de la Femme, de la Protection de la veuve et de l'Orphelin, et Lutte contre le sida 2008 - Famille, Protection de l'Enfance et Promotion de la Femme 2007 2006- 2004 -2002
Paulette MISSAMBO	<ul style="list-style-type: none"> - Santé Publique 2007-2006-2004 - Transports et Aviation Civile 2002 - Travail Emploi et Formation 1999
Honorine DOSSOU-NAKI	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle d'Etat, Inspection, Lutte contre la corruption l'enrichissement Illicite 2008 - Marine Marchande et Equipements Portuaires 2007 - Justice, Garde de Sceaux 2006- 2004 -2002
Georgette KOKO	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement Protection de la Nature et Développement Durable 2008 – 2007 - Environnement, Protection de la Nature et Recherche Technologique 2006
Ida RETENO	<ul style="list-style-type: none"> - Culture, Arts, et Education Civique 2014 - Justice, Garde des Sceaux, des Droits Humains, Chargée des Relations avec les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement 2012 - Justice, Garde des Sceaux 2011
Christiane BITOUGHAT	<ul style="list-style-type: none"> - Travail et Emploi 2006-2007
Marie MISSOULOUKAGNE	<ul style="list-style-type: none"> - Economie Sociale et Artisanat 2007 - Promotion du Secteur Privé, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat 2006
Denise MEKAM'N	<ul style="list-style-type: none"> - Santé et Famille 2018 - Santé 2017 - Relation avec les Institutions, Porte-Parole du gouvernement 2014 - Santé Hygiène Publique 2008 - Lutte contre le Sida, Chargée de la Protection de la Veuve et de l'Orphelin 2007
Alice LAMOU	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre le Sida, Chargée des Orphelins du Sida 2006 - Marine Marchande et Equipements Portuaires 2004
Laure Olga GONDJOUT	<ul style="list-style-type: none"> - Communication, de la Poste et de l'Economie Numérique 2009 - Communication, Postes et Télécoms Chargée des NTIC 2008

	Chargée des NTIC	2008
Christiane-Rose OSSOUCAH	- Budget, Comptes Publiques et Fonction Publique	2012
Honorine NZET BITEGHE	- Famille, Affaires Sociales	2012
Francine MEVIANE	- Contrôle d'Etat et Inspection	2006
Blandine MARUNDU	- Culture et Art	2007
Alphonsine MBIE NA	- Santé, Affaires Sociales, Solidarité et Famille	2009
Anicette NANG OVIKA	- Justice Garde des Sceaux	2009
Célestine OGUAWA BA	- Enseignement Technique et Professionnel	2001
Paulette MENGUE M'OWONO	- Transports	2014
Brigitte MBA ANGUILLET	- Prévoyance Sociale et Solidarité Nationale	2014
Madeleine BERRE	- Promotion des Investissements Privée et Partenariat Privé Public	2018
	- Promotion des Investissements Privé, Commerce et Industrie	2017
Estelle ONDO	- Egalité des Chances et Décennie de la Femme	2018
	- Transports et Logistique	2017
Carmen NDAOT	- Industrie et Entrepreneuriat Nationale	2018
	- Travail Emploi et Formation Professionnelle	2017
Chantal LOUPDI	- Pêche et Mer	2018
Patricia Nadine ANGUILE	- Education Nationale	2017

Certains de ces ministères peuvent aisément être regroupés entre eux, et nous retiendrions alors les grandes *thématiques ministérielles* suivantes :

Le social, avec les ministères de la Famille, de la Promotion de la Femme, de la Prévoyance Sociale de la Solidarité, de l'Economie Sociale, de l'Egalité des Chances ;

La santé, avec notamment la Santé Publique, la Lutte contre le Sida, le Sport (qui va généralement de pair avec la Jeunesse

Le transport qui regroupe le Transport, l'Aviation Civile et la Marine Marchande

Le travail-formation dans lequel seraient regroupés le ministère du Travail, de l'Emploi, l'Enseignement Technique, la Formation Professionnelle, la Promotion du Secteur Privé, la

Recherche, l'Enseignement Supérieur, l'Education ;

Le communicationnel avec la Communication, les Postes, les Télécoms et les Relations avec les Institutions Constitutionnelles ;

L'économie avec notamment le Budget, les Comptes Publics, la Fonction Publique, le Contrôle et l'Inspection d'Etat, l'Artisanat, le Commerce et l'Industrie ;

Les autres qui comprendraient alors la Justice, l'Environnement et la Défense.

Il peut être surprenant de voir nombre élevé de ministères ayant eu des femmes à leur tête. Toutefois, lorsqu'on les regroupe en fonction des questions dont ils traitent, il apparaît assez aisément que ces dernières s'articulent essentiellement autour des mêmes grandes questions, exceptions faites de l'économie et de la catégorie que nous avons nommée "les autres". Ainsi, il apparaît que les femmes se voient généralement confier des ministères non régaliens et non souverains³⁹⁴ avec parfois peu d'enjeu stratégiques. Même si notre tableau laisse apparaître une femme à la tête de la Défense et du Budget, ces cas de figure sont bien trop marginaux pour être cités en contre-exemple de leur situation générale.

En somme, au Gabon, les femmes « (...) se voient presque toujours confier des portefeuilles ne traitant pas de questions liées à l'exercice de la souveraineté et dotés de moyens si dérisoires qu'ils sont déconsidérés (...). Il s'agit généralement des Ministères des Affaires sociales, de la Promotion Féminine, de la Santé, plus rarement de l'Education (...) »³⁹⁵. Autant de ministères qui rappellent les rôles et les tâches auxquels elles sont confinées dans la sphère domestique et privée.

Durant les gouvernements successifs que nous étudions ici, le ministère ayant à charge, les questions relatives à la famille, et à la promotion de la femme, aura été occupé quasi exclusivement par une femme, avant qu'elle ne soit promue au Ministère de la Défense durant un peu plus d'un an, puis à celui de Travail et de la Prévoyance sociale en 2011 avant enfin de sortir du gouvernement en

³⁹⁴ Par ministères régaliens, il faut entendre la Défense, la Justice, les Affaires Etrangères, les Finances ou l'Intérieur. Toutefois, en fonction de l'histoire propre à chaque pays, en fonction du type de régime, mais aussi et surtout de ses richesses, il nous semble que le nombre de ces ministères peut être élargi ! Dans le cadre du Gabon, nous y rajouterions le ministère des Mines, et de tout ce qui a trait aux richesses du sous-sol, mais aussi de façon plus surprenante à la démographie. Les nombreux scandales financiers, (notamment celui des Biens mal acquis qui a fait l'objet d'un certain nombre d'articles, de reportages, de commentaires, aussi bien, en France qu'en Afrique (pour voir l'émission réalisée à ce sujet par "pièces à conviction sur France 3 <https://www.youtube.com/watch?v=PLpU5Key4FY>), plus récemment, Le Monde publiait http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/03/31/comment-depenser-86-millions-en-billets-d-avion-la-recette-de-pascaline-bongo_4606723_3212.html,) sont autant d'indicateurs qui permettent de faire le lien entre le pouvoir politique d'un côté, et les richesses économiques de l'autre.

³⁹⁵ Kagui ADJAMAGBO-JOHNSON, Op. Cit. P.64

2012. Ce parcours place Angélique NGOMA à la tête du *palmarès* de la longévité à un poste fixe, et à celui de la présence gouvernementale.

Ce ministère reste un ministère de femmes et pour les femmes, d'autant plus que sous l'appellation « *promotion de la femme* », aucun homme n'en aura la charge. Cette dénomination disparaît en 2009, pour laisser la place à un ministère de la Santé, des Affaires Sociales, de la Solidarité et de la Famille. Il sera alors occupé par une autre femme. En 2011, le Général Flavien NZIENGUI NZOUNDOU en devient ministre, et sera remplacé l'année suivante par une autre femme : Honorine NZET BITEGHE. Dans l'actuel gouvernement, nommé le 04 mai 2018, un ministère en charge de l'Égalité des Chances et de la Décennie de la Femme a été créé. Il aura entre autres attributions de mettre en œuvre le « *Plan Décennal pour L'Autonomisation de la Femme Gabonaise* »³⁹⁶

En définitive, on notera que, de façon générale, les femmes se retrouvent, soit à la tête de ministères non régaliens, soit à la tête de ministères traitant de ce que l'on pourrait qualifier de causes du *cœur*, comme la santé, et son corollaire la maladie, l'enfance, la solidarité, et le social de façon plus générale.

Reste alors ce que nous avons longtemps considéré comme étant une exception : le ministère de la Justice. En effet, qu'est-ce qui pourrait justifier la stabilité féminine à ce poste ? Nous avons dans un premier temps, cherché des éléments de réponse dans leur carrière, et à ce titre, Honorine DOSSOU-NAKI, que nous avons déjà évoquée, présente un parcours des plus intéressants. Ministre déléguée aux Affaires Étrangères dans les années 1980, Ambassadrice du Gabon en France pendant près de 7 années, Haut Représentant du Président Ali Bongo, elle aura occupé le poste de Vice Premier ministre. Un parcours riche qui pourrait sans doute justifier un poste de ministre.

Nous avons ensuite regardé du côté des 2 autres femmes à avoir occupé ce poste, à savoir Ida RETENO ASSONOUET et Anicette NANG OVIKA. Leurs carrières, les conduiront à différents postes dans de nombreux ministères, mais des parcours loin de celui de Mme DOSSOU-NAKI, et qui nous auront pas permis de répondre à notre interrogation, qui est de comprendre ce qui expliquerait que les femmes aient été aussi présentes à ce poste de ministre de la Justice, alors même que celui-ci appartient au cercle très restreint des ministères de souveraineté, et que, comme nous le soulignons, ces derniers sont quasi-exclusivement réservés aux hommes.

³⁹⁶ La décennie 2015-2025 a été choisie par le Président Ali Bongo comme étant celle de la femme. Elle aurait pour mission de parvenir à éradiquer l'ensemble des facteurs qui constituent des entraves à l'épanouissement aussi bien social, professionnel, que politique des femmes gabonaises.

Nous nous sommes alors posé la question autrement : de quelles qualités faut-il être *enrichies pour rendre la justice* ? (Même si, bien entendu, nous ne supposons pas que le ministre de la Justice soit celui-là même qui la rende directement). Il nous est apparu alors que, les raisons qui conduisent les femmes dans les différents ministères qui leur sont *réservés*, étaient celles-là même qui répondaient à la question que nous nous posions sur le lien entre la Justice et les femmes dans les gouvernements.

Dans l’imaginaire collectif des femmes politiques, leur pratique serait assez éloignée de celle des hommes. Elles **seraient** en effet *plus justes*, moins intéressées par les avantages financiers que procureraient de tels postes, et aussi moins sujettes aux tentations, ce qu’elles expliquent en partie par leurs nombreuses activités sur le plan religieux ou sur le plan social. Elles sont donc moins intéressées par Le Pouvoir. Plus humaines, elles raisonneraient davantage avec le cœur, et moins avec leur cerveau. De fait, elles apporteraient à la politique l’humanité qui semble lui manquer, lorsque l’on considère toutes les pratiques obscures que certains, sinon la majorité attribuent à cette dernière (aussi bien en termes de pratiques ésotériques, de népotisme, de détournements...).

Les femmes, qui recherchent moins le pouvoir, se comporteraient ainsi avec plus de conviction, c’est-à-dire qu’elles auraient une pratique différente, et plus proche de la population. Néanmoins, elles affirment pouvoir faire preuve de justesse et de fermeté. Même dans ces conditions, elles se voient toujours impartiales et seraient plus aptes à prendre de la distance, à se poser, et à analyser les situations sans mauvaise passion.

Ce serait en définitive, du point de vue des femmes, ce qui expliquerait leur présence et aussi leur régularité à ce poste, qui pourtant, dans les principes, ne cadre pas avec les différents autres auxquels elles se trouvent généralement limitées. Ceci pourrait également justifier le fait que la Cour Constitutionnelle ait, depuis sa création, une femme³⁹⁷ à sa tête.

Pour notre part, il semblerait, plus que toutes les *raisons* avancées, que leur rôle soit en définitive de servir de faire-valoir à la pratique masculine, ou peut-être plus exactement, qu’elles servent de caution morale à la *politique des hommes*, par une pratique faussement présentée comme plus moralisatrice, plus désintéressée et de façon globale comme étant plus juste. Elles participeraient ainsi à donner plus de légitimité, à faire paraître moins arbitraire un système qui ne se préoccuperait que peu du sort politique des femmes.

³⁹⁷ Même si, de nombreux liens, supposés ou avérés semblent lier la Présidente de cet organe à la famille présidentielle, alors même que l’impartialité est le leitmotiv qui la caractérise, ou qui devrait le faire.

Rappelons pour mémoire qu'à 53 reprises, des femmes se sont retrouvées à la tête d'un ministère, contre 281 pour les hommes, mais finalement, seules 24 ministres-femmes se sont réellement partagées la scène politique, certaines de façon régulière et stable, d'autres de façon beaucoup plus brève.

Du tableau qui précède, nous retiendrons de nombreuses informations, notamment l'écart considérable qu'il existe entre la femme qui cumule le plus grand nombre d'années en poste et celles qui sont en bas du classement : sortie du gouvernement en 2012, Angélique NGOMA y aura passé 10 ans, Paulette MISSAMBO pour sa part totalise 8 années de fonction (elle sortira du gouvernement en décembre 2007), enfin, Honorine DOSSOU-NAKI sera restée en poste durant 7 années, contre tout juste une année pour chacune des six dernières de ce classement.

En définitive, sur la scène politique, du moins pour ce qui est du versant gouvernemental de l'exécutif, les femmes sont prises dans un double jeu dont elles semblent être aussi bien victimes qu'actrices.

D'une part, elles s'enferment dans des considérations liées à la *nature* même de leur être féminin. La maternité et toutes les situations qui l'entourent et qui en découlent, occupe ainsi une place centrale dans la vie des femmes gabonaises de façon générale, alors même que l'accompagnement mis en place par l'Etat afin de *faciliter l'organisation qu'implique le statut de mère*, ne permet, dans la pratique, quasiment pas, le retour à une vie *normale*, c'est-à-dire non exclusivement centrée sur la maternité.

Prenons le cas des prestations familiales qui, par essence, viennent aider les parents à faire face aux nombreuses dépenses induites par l'éducation, mais aussi par les frais liés à la subsistance de leurs enfants. Dans le régime gabonais de sécurité sociale³⁹⁸, les allocations prénatales s'élèvent à 13.500F CFA, soit 20.61 €. Les allocations familiales pour leur part sont de 7.000F CFA, soit 10.68€, les allocations de rentrée scolaire enfin, sont de l'ordre de 20.000 F CFA, soit 30.53€, et elles sont toutes soumises à conditions, lesquelles ne sont pas toujours accessibles à l'ensemble des femmes gabonaises qui en ignorent parfois jusqu'à l'existence.

Autant de mesures qui, dans la pratique, ne permettent nullement aux femmes ayant de faibles revenus, de reprendre des activités qui pourraient les autonomiser, ce qui, de fait, réduit considérablement leurs possibilités aussi bien professionnelles, publiques que politiques.

³⁹⁸ Pour plus d'informations : http://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime_gabon.html

A côté de cette *normalité* de la maternité, d'autres situations viennent complexifier le vécu social et éventuellement politique des femmes. Les nombreuses identités que peuvent revêtir ces dernières sont loin d'être aisément conciliables : elles sont mères, travailleuses, épouses... Et ce dernier rôle, à en croire ce qu'en disent certaines d'entre elles, est clairement, sinon un obstacle, du moins un frein à l'éventualité d'une carrière politique ou publique.

D'un tout autre point de vue, il ressort que, l'image souvent entachée (c'est du moins ainsi qu'elle est construite dans l'imaginaire collectif) qui se dégage de certaines femmes politiquement actives, ne permet pas aux autres femmes de s'identifier à elles, or, c'est un besoin, voire une nécessité, d'avoir un modèle qui rassure. C'est notamment l'avis que manifestent certaines des femmes rencontrées.

Autant de situations qui, trop souvent, conduisent les femmes à s'autocensurer par craintes entre autres, d'être *identifiées* à une catégorie dont elles ne partagent pas les pratiques, fussent-elles avérées, ou simplement fantasmées.

D'autre part, à côté de cette autocensure, la scène politique s'est érigée en grand théâtre au sein duquel l'essentiel de la pratique des femmes nous apparaît telle une immense mise en scène. De la Journée Nationale de la Femme Gabonaise qui vise, du moins dans les principes, l'autonomisation de celle-ci, aux différents postes qui leurs sont confiés sur la scène gouvernementale, il apparaît que leur présence sert essentiellement de caution morale, plutôt, qu'à mettre en avant réellement les femmes en tant qu'actrices politiques avérées.

Si nous nous intéressons à leurs postes dans les gouvernements considérés, l'on notera que l'essentiel de ceux qui leurs sont confiés traite uniquement de ce que nous pouvons appeler *les causes du cœur* ou de l'affectif, à savoir la santé, les affaires sociales, l'éducation... Très peu se sont vu confier des ministères régaliens ou de souveraineté.

Une *parenthèse enchantée* est toutefois à souligner. Arrivé au pouvoir en 2009, Ali BONGO (et ses premiers ministres) met en place ce qui aurait pu être une mini-révolution. En effet, en 2009 il nomme une femme, Angélique NGOMA au poste de ministre de la Défense (dans le gouvernement de janvier 2011, elle sera mutée au ministère du travail) ; une autre femme, Christiane Rose OSSOUCAH occupera le poste de ministre du Budget en 2012 (celui-ci est alors séparé du ministère des Finances), et enfin, un homme, le Général Flavien NZOUNDOU.

Cette parenthèse correspond aux 3 premières années du premier septennat. Ali BONGO y met en place une politique dite de *l'émergence* qui, « *consiste à mettre en œuvre une stratégie dont le ressort est la valorisation du potentiel en ressources humaines, naturelles et minérales du*

Gabon. »³⁹⁹ Il était donc attendu sur un certain nombre de points, et il y a fort à penser que cette *parenthèse* ait voulu se positionner en rupture de l'ancien système et de l'ancienne organisation

.
De façon générale donc, les postes confiés aux femmes demeurent essentiellement les mêmes.

Une fois dépassée cette théâtralisation et cette autocensure, il importe sans aucun doute de s'intéresser aux pratiques des femmes sur la scène politique

³⁹⁹ <http://www.presidentalibongo.com/le-projet-de-societe/le-gabon-emergent>

Chapitre Sixième : L'être femme en politique

« La femme africaine n'est qu'une résultante, mouvante, des échanges entre civilisations, au cours du temps. Sa « condition humaine » est la même que celle de toutes les autres femmes au monde, ses « questions essentielles », et « attentes fondamentales » sont les mêmes également. S'il existe une spécificité, c'est dans la forme des réponses qu'elle donne aux sollicitations du groupe humain au sein duquel elle vit...

(...)

En Afrique, « il y a ce qu'on voit, il y a ce qui est » ...»⁴⁰⁰

« Au Gabon, il n'y a pas trop de différences [dans la façon de faire de la politique]. Mais (...) la femme a toujours un petit plus. (...) C'est le fait que, elle, elle le fait avec le cœur, plutôt qu'avec la tête. Les femmes combattent, avec l'esprit l'âme et le corps. (...) quand on s'engage avec le cœur, tu ressens la douleur de l'autre. Tu es à même de mieux l'aider. C'est comme dans un couple, une femme, quand elle aime un homme, elle l'aime vraiment. Et elle est même prête à se sacrifier pour lui. Or, les hommes, c'est avec la tête et ils réfléchissent beaucoup. »⁴⁰¹

« Les femmes font beaucoup de choses. Et même en politique, les femmes sont beaucoup plus actives que les hommes, elles veulent toucher à tout, et ne pas rester confiner à un domaine. Elles sont réactives, et ne laissent pas trainer les situations. Quand il y a un problème, à l'instant même elles veulent le résoudre. »⁴⁰²

⁴⁰⁰ <http://www.hsf-france.com/La-femme-dans-la-societe-africaine.html>

⁴⁰¹ Propos de Mme MOUTSINGA

⁴⁰² Propos de Mme BOUROBOU

Introduction

Le présent chapitre tente une approche de la complexité que représentent les femmes sur la scène politique. Des exemples de femmes gabonaises ayant occupé des postes de responsabilité dans l'organisation politique sont nombreux : Rose Christine RAPONDA à la mairie de Libreville, Marie-Madeleine MBORANTSUO à la Cour Constitutionnelle, Rose Francine ROGOMBE au Sénat, puis à l'intérim de la Présidence de la République. Le 27 mai 2015, Lucie MILEBOU-AUBUSSON est élue à la tête de cette même Institution dont elles représentent, au 7 mai 2018, 17.65% de l'effectif. Elles représentent 15% de l'Assemblée Nationale, et elles sont ministres. Elles sont de fait présentes et visibles sur la scène politique.

Le chapitre précédent nous a permis de mettre en avant la construction qui entoure leur présence sur la scène politique, c'est-à-dire, certains des mécanismes qui, participent de leur mise en scène. Toutefois, il n'est pas dit que les femmes gabonaises n'aient pas *d'existence politique propre*. Elles ont un faire politique ainsi que des ambitions liées à cette sphère.

C'est ainsi que nous avons souhaité interroger ici, l'être femme sur la scène. Deux attitudes différentes nous sont apparues, et elles mettent en avant, quelques-unes des ambivalences qui sont les leurs dans leur pratique.

Face aux hommes, elles revendiquent une certaine complémentarité. Si ces derniers ont, de leur avis, un faire politique plus tranché, plus franc, elles estiment pour leur part être plus sensibles, plus portées au compromis, et revendiquent une politique dite de l'émotion.

Elles sont moins nombreuses que les hommes sur la scène des responsabilités politiques, c'est un fait, et l'on aurait pu s'attendre, à une forme de solidarité entre elles, en tant que *groupe faible*. Paradoxalement, les conclusions auxquelles nous sommes parvenues nous montrent une toute autre réalité. Dans leur besoin de s'affirmer au sein de leurs nouveaux *rôles et statuts*, elles peuvent faire preuve d'un certain déterminisme, essentiellement vis-à-vis des autres femmes, et ceci, afin de cultiver leur *rareté sur la scène* et parvenir ainsi à s'imposer, mais toujours en tant que femmes.

Section 1. Pour une pratique féminine du métier politique ?

L'analyse des questions *féminines* ou des questions sur les femmes en Afrique en général, et au Gabon en particulier, rencontre un certain nombre de difficultés théoriques liées sans doute au peu d'attraits que représentent les femmes politiques en tant qu'objets scientifiques. Si dans d'autres domaines tels la politique, la démographie, l'économie... elles représentent un intérêt certain, non pas en soi comme acteur, mais comme moyen permettant d'arriver à des fins dont les réalités parfois leur échappent, la variable *genre* vu sous l'angle d' « *un système de bicatégorisation hiérarchisé entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin)* »⁴⁰³ n'est que peu objet de recherches scientifiques au Gabon, en dépit cependant de l'intérêt qu'elles présentes.

Dans la société gabonaise moderne, qui a, du point de vue des représentations ou des positions, hérité de la société traditionnelle, *les valeurs* reconnues et attendues des hommes et des femmes semblent naturellement et intrinsèquement liées au masculin pour les premiers et au féminin pour les secondes. Les dualités femme/féminin et homme/masculin, c'est-à-dire le rapport entre la variable biologique et le construit social sont indissociables à tel point qu'aucune autre réalité n'est envisageable, et que la naturalité de ces couples ne souffre d'aucune possible contestation dans le contexte gabonais.

Ces couples et leur indissociabilité sont des constituantes de la société gabonaise telle qu'elle se laisse percevoir. Les nombreuses valeurs dont sont porteuses les identités socialement construites et qui se transmettent de génération en génération, et qui de fait se sont inscrites dans un ADN-social pour chacune des catégories et qui sont « *susceptibles d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure* »⁴⁰⁴ (sans que cette dernière ne soit perçue) semblent répondre aux mêmes mécanismes que des données génétiques transmises puis retransmises et donc héréditaires.

Toutes les réalités inhérentes à la socialisation des unes et des autres produisent, entre autres choses, une profonde intériorisation de comportements, de normes, de statuts, voire de possibilités, chez les femmes et les hommes, les installant ainsi dans des relations sociales asymétriques au sein desquelles chacun saurait ce qui relèverait de lui, et donc indirectement, ce qui relèverait de l'autre. C'est-à-dire en définitive qu'en ayant intégré ce qui fonde la catégorie sociale à laquelle ils appartiennent, les individus intègrent également, ce qui est au fondement de l'autre catégorie. Ce qui nous conduit à penser qu'il est assez peu envisageable de situer l'un des groupes autrement que par

⁴⁰³ BERENI Laure, et al. *Introduction aux Gender Studies*, Paris, de Boeck, 2008, p7

⁴⁰⁴ Emile DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1996, p14

rapport à l'autre, étant donné que le construit respectif de chacun s'est fait et continue d'ailleurs de l'être par opposition et par positionnement vis-à-vis de ce qui représente l'altérité.

Section 1.1 D'un paradoxe des identités des femmes gabonaises 'modernes'

Il existe au moins, deux terrains possibles lorsque se pose la question de la participation politique des femmes, ici au Gabon. L'un visible, est celui qui se donne à voir, c'est-à-dire les places dans les différentes Institutions Gouvernementales et dans les autres instances politiques et publiques. Il est sans aucun doute le plus médiatisé car étant le mieux *contrôlé*, et celui qui répond le mieux à la mise en scène politique. L'autre plus qualitatif, est celui du pouvoir réel qu'ont les femmes dans leur pratique, des possibilités qui sont les leurs, mais aussi les difficultés qu'elles rencontrent.

Les obstacles rencontrés par les femmes au sein de la sphère politique sont nombreux, de même que *les motifs de sélection* qui en *régulent* l'entrée. Toutefois, ils sont loin d'être les seuls *responsables* des situations vécues par de nombreuses femmes dans leur engagement. Un fait semble se dégager quant à la vision globale qu'ont les femmes évoluant au sein de cette sphère, de même qu'une unanimité relative aux rapports qu'elles souhaitent ou pensent entretenir avec les hommes ou encore à l'image parfois à contre sens qu'elles ont du métier et des pratiques politiques. Elles semblent très peu tenir compte du fait que la pratique sociale se distingue de celle politique, et que les réalités de l'une sont différentes de celles de l'autre. En effet, bien qu'étant une catégorie du monde social, la politique s'en est affranchie au cours de son histoire, pour transcender la société à l'origine de son existence⁴⁰⁵

Pour certaines femmes, faire de la politique se limite bien souvent à *faire du social*, ce qui est parfaitement inadapté, car, de BOURDIEU et WEBER notamment, nous retenons que faire de la politique, appartenir à cet univers, implique nécessairement la recherche du pouvoir, sous quelle que forme que ce soit. Or, les pratiques des femmes que nous avons pu mettre à jour, semblent se situer

⁴⁰⁵ Le social caractérise ce qui a trait à la société de façon générale, c'est-à-dire à l'ensemble des activités humaines prises dans leurs multiples interactions de groupes, ou de groupes moins importants, au sein d'un espace géographique précis. De fait, la politique en tant qu'activité, et le politique en tant que pouvoir découlant de la première, relèvent bien du social. Cependant, ces deux faits, et peut-être un peu plus la seconde, en même temps qu'elles dépendent de la société au sein de laquelle elles prennent naissance, s'en sont affranchis, pour former des micro-sociétés, des systèmes indépendants répondant à leurs propres normes, réalités et valeurs. De fait, les actions qui, dans le monde *simplement* social peuvent être pertinentes, faire sens, peuvent, dans le monde politique perdre en cohérence. Dans ce cadre-là, il semble que les actions menées par les femmes soient, ou trop peu nombreuses, ou totalement orientées vers des aspects minimes pour ne pas dire inconsiderés du politique, ou encore, qu'elles ne soient pas en adéquations avec les exigences et les réalités qu'imposent le monde du politique.

bien loin de ce qui est l'essence même du monde politique, à savoir, si non le pouvoir, du moins une réelle intention pour essayer de l'atteindre.

Nous avons, à travers nos différentes rencontres, pu mettre en avant différentes postures qui traduiraient parfaitement le fait qu'en politique, *les femmes savent où se situent les places qu'on leur accorde*, mais surtout et plus inquiétant, qu'elles s'y tiennent, alors même que ces différentes postures n'ont rien de naturelles et qu'aucune donnée liée à leur biologie ne prédispose les femmes à se comporter d'une façon plutôt que d'une autre en la matière. Elles sont, à rattacher à leur *ADN-social* qui a été façonné tout au long de leur existence, et même antérieurement, par différents *appareils* qui servent l'idéologie de la classe dominante. Elles ont été socialement préparées à adopter des positions qu'elles pensent être issues de leurs volontés propres, mais qui pourtant leur ont été suggérées voire imposées de façon symbolique tout au long de leur vie, et retransmises d'une génération à l'autre.

La socialisation a fait des femmes une catégorie socialement inférieure, leur construisant une identité politique empreinte de préjugés et de stéréotypes prétendument liés à leur essence biologique. L'être politique qui *émergera* de cette composition s'inscrira tout à fait *logiquement* dans cette configuration au sein de laquelle la différence sera hiérarchisée, toujours en leur défaveur. Toutefois, il importe de préciser que des situations nouvelles de même que l'évolution des conditions des femmes, permettent à ces dernières de s'affranchir de déterminismes au sein desquels elles ont longtemps été enfermées.

a- Une femme moderne et instruite.

Les femmes gabonaises que nous avons rencontrées durant notre recherche ne se revendiquent, ni totalement en tant que femmes *modernes*⁴⁰⁶, ni complètement comme des femmes traditionnelles. Elles se situent à un degré identitaire qui tient compte pour partie de chacune des deux catégories classiques sans qu'elles ne considèrent cet *état* comme intermédiaire. C'est-à-dire que leur situation ne leur semble nullement transitoire entre le mode de vie *traditionnel* de leurs mères et la situation dite *moderne* des femmes occidentales. S'il fallait résumer leur perception, nous dirions qu'elles sont pour l'essentiel, des femmes d'aujourd'hui, avec tout ce que cela peut impliquer en

⁴⁰⁶ Nous entendons ici par femmes modernes, ces femmes qui ne seraient plus uniquement limitées à la sphère familiale, mais qui auraient non seulement la possibilité, mais surtout la réalité d'une vie publique et politique. Marianne WEBER, dans *La femme nouvelle* », (*Socio*, 7 | 2016, 131-139.) parut il y a un peu plus d'un siècle, mais qui demeure, dans le contexte qui nous intéresse aujourd'hui, fortement d'actualité, postulait que la femme moderne était le résultat direct ou indirect du féminisme qui lui-même prône l'indépendance des femmes, aussi bien sociale, intellectuelle que spirituelle (nous introduisons pour notre part, entre autres choses, l'importance de l'autonomie financière). C'est un être qui a quitté le statut de simple spectatrice du monde qui se fait, pour participer à sa construction. Les différentes évolutions de la société lui ont donné plus d'instruction que par le passé.

termes d'instruction, de possible célibat, de vie professionnelle, d'engagement public, d'autonomie financière, mais qui n'oublie pas non plus que tout n'était pas que négatif dans la tradition. De fait, elles disent y puiser des notions de solidarité, d'entraide, de transmission de savoir, de transmission d'une langue vernaculaire, et d'autres aspects de la tradition souvent qualifiés de folkloriques, mais qui pour elles revêtent une certaine importance en ce sens qu'ils leur permettent de rester en lien avec un patrimoine dont elles ont hérité, et au sein duquel elle ont évolué, et qui représente de ce fait, aussi paradoxal que cela puisse paraître, un milieu rassurant, parce que clairement connu, et parce qu'elles y ont certains de leurs repères. En définitive, elles puisent dans la modernité des éléments qui leur facilitent le quotidien tout en leur permettant de s'affirmer, et elles retiennent de la société traditionnelle des réalités qui les rassurent dans leur construction identitaire.

De plus, il importe sans aucun doute de préciser que, ces deux réalités de leur construction identitaire ne sont pas nécessairement à placer au sein d'une dualité dichotomique comme cela est très souvent le cas, et qu'elles peuvent parfaitement cohabiter au sein d'une même structure. La tradition n'est tradition que parce qu'observée du point de vue d'une société différente. Les sociétés dites modernes se définissent comme telles, parce que *leurs* réalités leur permettent de répondre à *leurs* préoccupations du moment, et que ces dernières n'auraient certainement pas de sens au sein de sociétés dites traditionnelles qui se posent des questions différentes, et ce, de façons différentes.

Les facilités de déplacement entre les unes et les autres, la mondialisation qui a rendu plus simples les échanges d'un pays à l'autre, d'un continent à l'autre, et donc aussi à travers les cultures, peut expliquer le fait qu'entre *tradition et modernité* puisse se loger un certain nombre de possibilités qui tiennent aussi bien de l'une que de l'autre, et qui ne soient pas simplement une étape de l'une vers l'autre.

Les femmes rencontrées, aussi bien de la majorité que de l'opposition accordent une importance particulière à l'instruction à *l'occidentale*. A cet effet, nous notons que 65,62% d'entre elles a un niveau supérieur au bac, et que pour 21,87% les études se sont poursuivies au-delà de l'année de maîtrise. Non pas que le niveau d'étude à lui seul suffise à garantir des compétences ou aptitudes en matière de politique, mais il est, avec la position sociale, l'un des éléments clés de la politisation. Cette dernière « (...) *définie comme [l'] attention accordée au fonctionnement du champ politique-dépend fondamentalement du degré auquel les agents sociaux ont le sentiment de se retrouver dans le déroulement des événements politiques donc, de leur trouver un sens (...)* »⁴⁰⁷. Elle se présente donc comme le résultat d'une socialisation, qui peut être secondaire, et ayant comme finalité, ou comme résultat, de familiariser les individus aux codes et actions proprement politiques.

⁴⁰⁷ Daniel Gaxie, Le cens caché, In, *Réseaux*, Vol. 5, L'Opinion Publique p. 31, Paris, Seuil, 1987

De fait, on notera que, plus les individus auront un niveau d'étude élevé, plus il y aura de chance que leur positionnement dans la hiérarchie sociale les éloigne de la base, ce qui pourrait, à termes, favoriser un niveau de politisation plus important. Les femmes que nous avons rencontrées, de ce point de vue, sont quelque peu au-dessus de la moyenne, quand on sait qu'en 2013-2014⁴⁰⁸, seulement 4.5 %⁴⁰⁹ de la population féminine gabonaise avaient un niveau d'instruction supérieur.

Dans l'ensemble, elles estiment que c'est grâce à l'instruction, et à l'éducation que les clivages entre les femmes et les hommes pourront progressivement, sinon, totalement disparaître, du moins s'atténuer de façon conséquente. Les témoignages allant dans ce sens sont nombreux :

« Vous savez, moi, j'ai été élevée par mes grands-parents. Mon grand-père me racontait qu'il aurait voulu aller à l'école, mais il n'en a pas eu la possibilité. Il y avait une vieille femme qui avait eu la chance de faire l'école des blancs, et pour les gens de leur génération, c'était nouveau. Elle vivait maintenant à Libreville, et il lui arrivait de revenir au village voir ses parents. C'est à elle que j'ai été confiée. Je n'ai jamais su pourquoi. Je n'étais pas l'ainée, et en plus, j'avais un frère et une sœur ! Elle m'a mise à l'école. Je n'ai pas un très grand niveau, mais je suis quand même allée jusqu'au brevet. J'ai été infirmière. Et j'ai pu m'occuper de ma famille, de ceux qui n'avaient pas eu la même chance que moi. Quand je vois ma sœur restée au village, elle a été mariée jeune, très jeune même. Elle a eu 11 grossesses qui l'ont bien abimée. Aujourd'hui, on lui donnerait facilement 15 ans de plus. J'aurai pu avoir la même vie qu'elle, mais je préfère voir ça sous un autre angle : elle aurait pu avoir la même vie que moi. Qu'est-ce qui a fait la différence ? moi je suis allée à l'école, et pas elle ! Souvent mon mari, pour m'embêter, me dit que ça s'est joué à peu de choses, et c'est vrai. Sans l'école, je serai restée une pauvre villageoise. Et je me suis jurée que mes enfants auraient tous la chance que j'ai eue, qu'ils le veuillent ou non. Avec ma fille aînée, ça a été souvent violent. Je n'avais qu'une seule peur, qu'elle ne fasse pas mieux que moi, alors j'ai été dure avec elle, très dure (...). Mais elle a fait de bonnes études. Elle est enseignante. Avec les deux autres, j'ai été un peu moins sévère, mais pour eux aussi, ça a bien marché. »⁴¹⁰

L'essentiel des femmes qui voit en l'école un outil pouvant leur permettre de s'affranchir des conditions dans laquelle elles sont longtemps restées enfermées, est celui qui a le niveau scolaire le plus élevé. Sa perception de la réalité sociale, son rapport au monde s'en trouve inévitablement redéfini. En effet, l'école, même si elle ne remplit pas toujours une fonction d'égalisation sociale des

⁴⁰⁸ République Gabonaise. *Recensement Général de la Population et des Logements de 2013*. Libreville, Publication De La Direction Générale De La Statistique (DGS), Décembre 2015, 195 p.

⁴⁰⁹ Ibidem p 54.

⁴¹⁰ Propos de Madame Mbina,

possibilités, et au contraire participe en grande partie au renforcement de la stratification de l'organisation à travers notamment une différenciation inégalitaire, offre tout de même aux femmes des opportunités nouvelles, des possibilités qui n'existaient pas pour elles quelques décennies plus tôt. Elle leur permet de se faire une place au sein de la société. De plus, dans la sphère politique, « *la présomption de connaissance* » que leur offrent leurs diplômes, participe à permettre aux femmes d'occuper des postes autres que ceux liés à l'animation folklorique, même si ces derniers restent encore loin des responsabilités qui sont celles des hommes.

Toutefois, celles-ci ne sont pas suffisantes pour parvenir à faire changer les mentalités aussi bien féminines que masculines héritées de nombreuses générations de stéréotypes, de préjugés et d'archaïsmes ayant construit avant tout, d'une part des épouses, des mères et de l'autre, des hommes, conquérants, virils. Faire avancer les choses requiert des changements aussi bien au niveau des structures sociales, de l'organisation du politique, de l'appareil législatif, que des mentalités, et il nous semble que ce dernier aspect soit le moins réceptif aux changements. De fait, les femmes se retrouvent prises dans une contradiction loin d'être anodine. D'un côté, les valeurs dites modernes (rendues plus accessibles par la mondialisation) qui prônent une égalité, sinon acquise, du moins possible, entre elles et les hommes, de l'autre, une conception plus traditionnelle, qui distribue des rôles et statuts inégaux aux unes et aux autres en fonction de leur sexe.

Dans cette contradiction, l'école offre de nouvelles possibilités plus *modernes*, mais qui viennent, non pas faire disparaître des conceptions plus culturelles, mais se greffer à elles. Ainsi, au Gabon est-il admis de façon quasi-unanime que les jeunes filles ont le droit à l'instruction au même titre que les jeunes garçons, mais paradoxalement, il est toujours attendu d'elles, une fois devenues adultes, qu'elles restent de bonnes épouses potentielles, et donc aussi des mères dévouées. L'acceptation de l'instruction ne semble pas totalement faire disparaître les rôles attendus des femmes, ainsi que les tâches qui s'y rattachent. Telle est encore l'image générale qui se dégage.

A ce titre, il nous a été donné d'entendre que :

« (...) *mon époux est quelqu'un de très exigeant, il n'aurait jamais accepté d'épouser une illettrée, ou une fille qui aurait eu un niveau scolaire trop bas. Pour lui, c'est important que je sois à son niveau, que je sois instruite, mais aussi cultivée. Et il n'aurait pas accepté que j'arrête de travailler. L'image que nous renvoyons est très importante. A côté de tout ça, je dois aussi être une femme d'intérieur : hors de question par exemple que ce soit une ménagère qui lui fasse à manger ou qui fasse sa lessive. Il estime que ce sont des tâches trop personnelles et intimes pour les laisser à une étrangère. Et bien sûr, vu que c'est un travail de femmes, c'est finalement moi qui les fais. Et ça*

*a toujours été comme ça. Parfois c'est épuisant, mais ça marche. Nous sommes mariés depuis 20 ans, et nous sommes heureux. »*⁴¹¹

Nous aurions pensé que le niveau d'instruction aidant (bien qu'il soit évident qu'à elle seule, l'école ne puisse pas permettre de combler toutes les inégalités), les femmes sortiraient peu à peu de l'enfermement social dans lequel elles se trouvaient confinées, cela ne semble pas toujours aller de soi. L'image qu'elles ont de leur rôle, de leur place par rapport aux hommes dans la société tarde à se défaire du poids que peut représenter le construit social qui organise leur être et leurs identités. Paradoxalement, elles voient tout de même en l'école, une possibilité de *s'émanciper* de la réalité identitaire qui est la leur et qui a été construite par une socialisation genrée et sexuellement différenciée qui aura fait d'elles des êtres tournés vers l'intérieur, alors que le masculin s'érigait en conquérant résolument tourné vers les responsabilités extérieures et qui offrent plus de possibilités.

Ces femmes instruites, qui naviguent entre tradition et modernité, puisant en l'une comme en l'autre ; ces femmes publiques qui *côtoient* la politique au quotidien, et dont quelques-unes, sans doute, approchent le pouvoir et même y participent d'une certaine façon ; ces femmes qui disent, du moins pour l'essentiel, s'être engagées pour sortir leurs *sœurs* des différentes précarités dans lesquelles elles vivent, ces femmes qui disent vouloir s'affranchir de la domination qu'elles subissent, aussi bien sur la plan politique, économique, social que culturel, et enfin, ces femmes qui prétendent vouloir sinon moraliser les pratiques politiques, du moins y introduire un faire-politique différent, qui laisserait plus de place à la solidarité, à l'entraide, voire à *l'amour*, n'ont pas, paradoxalement, des pratiques qui leur permettraient d'atteindre les objectifs ambitieux qu'elles se sont fixées. Leur apparente inaction, le manque de cohérence dans leurs actions, ou le trop peu de portée de ces dernières, donnent d'elles, une image d'immobilisme.

b- Des femmes qui attendent

Il n'existe pas un faire politique unique et transposable d'un individu à l'autre. Au contraire, il existe sinon une infinité, du moins différentes façons de *faire de la politique*, ou peut-être plus exactement différents moyens à mettre en œuvre pour parvenir aux fins que l'on se fixe en s'engageant. De fait, politique et immobilisme sont intrinsèquement incompatibles, le premier étant par essence mouvement, actes et effets. Il se traduit par l'action, laquelle participe entre autres éléments, à donner du relief à la vie politique.

⁴¹¹ Propos de Madame Alévina

Nous l'avons dit avec WEBER, politique et pouvoir vont de pairs, et avec BOURDIEU que le *faire-politique* est inséparable de la conquête et du pouvoir-politique. Avec l'un, comme avec l'autre, le pouvoir et/ou la domination se traduisent inévitablement par une opposition entre différents groupes, l'enjeu étant pour les plus forts d'assurer leur ascendance sur les plus faibles, ce qui introduit des rapports de types gouvernants/gouverné(e)s, entre les dominantes et les dominés. Ce pouvoir peut être perçu comme une fin, il serait alors la récompense ultime de l'engagement politique, l'objet des différentes luttes qui caractérisent cette sphère de la vie sociale, tout comme il peut n'être qu'un simple instrument de la domination. Bien que tout pouvoir ne soit pas politique, il apparaît au contraire que toute politique ait pour finalité le pouvoir.

Un exemple du fait que la politique est éternel mouvement peut parfaitement nous venir de l'actuel Président gabonais. En effet, à travers les nombreux actes qu'il pose, et qui très souvent l'éloignent de sa fonction, c'est bien un besoin d'animation qui se laisse lire, un souci de montrer au peuple ainsi certainement qu'à ses nombreux détracteurs, qu'il est *au travail*,

A titre d'exemple :

- Il a pris part en juin 2013 à quelques exhibitions du Moto Show, grande manifestation dédiée aux motards, et qui a vu la remise d'un prix féminin, dénommé *le Bikini Bike Wash* ;
 - Le 18 juillet 2015, il accueille personnellement et sert de chauffeur au joueur Lionel MESSIE allé poser la première pierre d'un futur stade dans la capitale économique.
 - Lors de la célébration de la fête nationale le 17 août 2015, il décidait de léguer à la jeunesse gabonaise sa part d'héritage reçu de feu le Président BONGO. Il disait à cet effet : « *J'ai décidé avec le plein accord de mon épouse Sylvia Bongo Ondimba et de mes enfants que ma part d'héritage sera partagée avec toute la jeunesse gabonaise, car à mes yeux nous sommes tous les héritiers d'Omar Bongo Odimba, (...) Cela veut concrètement dire que tous les revenus tirés de la part d'héritage qui me revient seront versés à une fondation pour la jeunesse et l'éducation. Car tout le monde sait, et je le redis, que cette jeunesse était sacrée aux yeux du président Omar Bongo. »*
- (...) « *J'annonce également, au nom des enfants d'Omar Bongo Odimba, que nous avons décidé de céder à l'Etat, à titre gracieux, la propriété située près du camp de Gaulle, sur la voie express, dans le 1er arrondissement de Libreville, (...) Elle sera destinée à créer une université au profit de la jeunesse gabonaise. De même, nous avons décidé de céder à l'Etat pour un franc symbolique deux propriétés en France ayant appartenu à Omar*

Bongo Odimba. Il s'agit de deux hôtels particuliers situés rue de la Baume dans le VIII^e arrondissement pour l'un et rue Edmond Valentin dans le VII^e arrondissement de Paris pour l'autre. Ces biens immobiliers, qui feront désormais partie du patrimoine de l'Etat gabonais, seront affectés à un usage diplomatique et culturel »⁴¹²

L'action et le mouvement ici ne sont pas proprement politiques, au contraire, ils placent les protagonistes dans ce qu'il conviendrait certainement de qualifier, de notre point de vue, de pouvoir folklorique. En effet, le Président de la République, censé incarner le pouvoir suprême, se retrouve pris dans un jeu de communication qui l'éloigne de l'essence même de sa fonction. Cet exercice, s'il rencontre de nombreux détracteurs au sein de la société civile, et de certains membres de la classe politique, trouvera toujours des adeptes au sein du peuple qui y verront un signe de la proximité que le pouvoir souhaite entretenir avec son électorat.

Signalons ici, que nous nous intéressons, non au fond de ce qui est dit (les nombreuses polémiques y relatives : affaire des biens mal acquis, coût lié à certaines de ces opérations, s'en font parfaitement les porte-paroles), mais bien à leur forme. Ces nombreuses *animations* sont caractéristiques de la politique à la gabonaise à laquelle elles donnent vie et relief. L'acteur politique doit être capable de se mouvoir en permanence, ou d'en donner le sentiment, car en définitive, le mouvement en politique peut parfaitement n'être qu'illusion.

Pour ce qui est des femmes dans leur vécu, il semble que leurs pratiques politiques les positionnent, non comme des actrices, mais comme des moyens permettant aux hommes de parvenir à des fins qu'ils se sont fixés, Dans ce processus, le discours de certaines femmes est plus qu'édifiant. La réification dont elles sont victimes et qui, en soit devrait déjà être objet de revendications, apparait accessoire, et c'est le processus qui y conduit qui semble problématique. En résumé, pour elles, la femme gabonaise (...) *est mal utilisée. On lui confie des postes pour lesquels souvent elle n'a aucune compétence, mais comme on a besoin d'une femme pour montrer qu'elles ne sont pas oubliées, on la prend et on la met n'importe où. En même temps, une fois que tout le monde se sera rendu compte de son incompétence, les dirigeants auront un prétexte à présenter pour justifier le fait qu'ils ne fassent plus confiance aux femmes »⁴¹³.*

⁴¹² <http://www.rfi.fr/afrique/20150818-gabon-ali-bongo-veut-donner-part-heritage-jeunesse-omar-bongo>.
Cet acte de générosité présidentielle nous semble tout de même à nuancer, lorsque l'on sait que la succession de Omar Bongo reste pour partie prise dans l'affaire dite des *biens mal acquis*.

⁴¹³ Entretien de Mme MOUELE MASSOUNDA

En dépit de ce qui précède, et du fait que certaines femmes semblent prendre conscience de *l'utilisation* qui est faite de leur présence, très peu d'actions sont entreprises à grande échelle par les femmes politiques afin de revendiquer plus de visibilité, ce qui permettrait sans aucun doute de vulgariser leur pratique, de mettre en avant leurs compétences. Dans le prolongement des valeurs qu'elles auront reçues, *les femmes politiques* ne se présentent pas comme des conquérantes, rôle trop masculin. A certains égards, l'ambition féminine, si elle est trop affirmée, trop visible, va se heurter au *masculinisme* de la sphère politique, de la cellule familiale, du monde domestique dans son ensemble, mais aussi, et cela est peut-être le plus troublant, à des résistances féminines. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que certaines femmes revendiquent une pratique politique en adéquation avec leur *état de femme*, lequel, rappelons-le, est en grande partie tributaire du processus de socialisation qui aura été le leur durant leur parcours. Sont donc reproduites, des pratiques et attitudes ne laissant que peu, voire pas du tout de place à la conquête du pouvoir, alors même que cette dernière est l'enjeu essentiel des rapports à l'œuvre.

En théorie, elles *voudraient* plus de responsabilités, et estiment qu'«*il ne faut pas qu'on limite les femmes aux postes qui ressemblent à ce qu'elles font au quotidien à la maison*»⁴¹⁴. Il faudrait donc, qu'on leur *donne* des postes plus adaptés, plus significatifs, mais aussi plus nombreux en matière de prise de décision.

De façon générale, l'image des femmes qui se donne à voir ici est celle de leur attente. Toutefois, quelques voix *dissidentes*, commencent à se faire entendre, bien que minoritaires, elles défendent un faire politique différent. Le fait que ce champ soit essentiellement masculin est acté, de même que la présence des femmes au sein de cette instance de la vie sociale. L'existence de résistances et de mécanismes mis en œuvre par les unes et les autres afin de conserver leur rareté (car, on sait que tout ce qui est rare a prétendument de la valeur) ou leur hégémonie politique sont connus, mais toutes les femmes ne s'inscrivent pas dans ce déterminisme féminin en matière de positionnement politique.

L'absence des femmes de la sphère politique gabonaise, bien qu'à notre sens, cette première soit plus qualitative que quantitative, est une survivance encore très présente d'un type d'organisation au sein duquel elles n'étaient que peu considérées. Toutefois *l'ère démocratique* dans laquelle semble s'inscrire le Gabon implique un certain nombre de changements structurels qui peinent à se matérialiser. De fait «*Il importe (...) que la femme elle-même fasse sa place, qu'elle cesse d'accepter*

⁴¹⁴ Entretien avec Madame POSSO

*ce qu'on veut bien lui donner. D'ailleurs, quelqu'un à qui vous demandez de vous donner quelque chose, ne vous donnera jamais que ce qu'il voudra. »*⁴¹⁵

Une fois passé le fait que, sur la scène politique les femmes n'osent que très peu s'affirmer, qu'elles sont pour l'essentiel des assistantes, mais aussi des assistées, il conviendrait peut-être de voir de quelle façon elles s'y positionnent, car elles y sont bien présentes et visibles.

Section 1.2 Un faire politique réellement différent ?

Il existe manières de faire de la politique, chacune dépendant d'un certain nombre de critères aussi multiples que variés. C'est sans aucun doute cette multitude de visions, qui expliquerait le nombre important d'approches définitionnelles liées à ce concept. Pour Julien Freund, « *Elle est (...) l'activité sociale qui se propose d'assurer par la force, généralement fondée sur le droit, la sécurité extérieure et la concorde intérieure d'une unité politique particulière en garantissant l'ordre au milieu de luttes qui naissent de la diversité et de la divergence des opinions et des intérêts.* »⁴¹⁶

Dans son approche, il met notamment l'accent sur les types de rapports qu'implique cette dernière et qui sont *les présupposés de la politique*. Il postule que les sociétés humaines sont traversées par de nombreux antagonismes et conflits liés à leur essence même. Le rôle du et de la politique dans cette organisation étant de tenter de maintenir l'équilibre en usant, entre autres, de la contrainte. C'est là qu'intervient la relation primordiale de pouvoir qu'il établit entre les gouvernants et les subordonnés, c'est-à-dire le rapport Commandement/ Obéissance.

Freund met à jour l'existence de trois présupposés qui sont au fondement même du politique, ce sont les couples : privé/public, ami/ennemi, et aussi comme nous l'avons dit plus haut, commandement /obéissance. Les deux premières dualités ne sont pas spécifiquement politiques contrairement à la dernière, et le rapport *privé et amitié* est présenté comme marquant la limite entre le champ politique et le monde qui l'entoure.

Le dernier duo est sans aucun doute le plus caractéristique de la scène politique, de sorte que toute relation ayant cette sphère d'activités comme terrain, du point de vue de Freund, est à aborder sous cet angle-là, car, « (...) *toute politique implique nécessairement un commandement et une obéissance.* »⁴¹⁷ De ce point de vue, on serait sans aucun doute tenté de voir dans le positionnement *des femmes politiques qui attendent*, comme nous l'avons montré plus haut, une posture *normale* sur la scène politique, dans ce sens qu'elles seraient dans un rapport d'obéissance vis-à-vis des hommes

⁴¹⁵ Entretien avec Mme D'OKWATSEGUE

⁴¹⁶ Julien Freund, *L'Essence du politique*, Paris, Sirey, 1986, p 751

⁴¹⁷ Ibid. P1

qui seraient pour leur part dans la position du commandement. Cependant, lorsque Freund théorise sur le couple commandement et obéissance, il semble bien que ce soit du lien entre les gouvernants et les gouvernés dont il est question, et pas d'une relation entre des individus censés gouverner ensemble.

Il est possible d'établir des parallèles entre cette pensée de Freund, la vision bourdieusienne ainsi que l'approche wébérienne du politique dans les rapports et les liens qu'elle établit entre les individus. Avec Weber, nous avons effectivement montré que « *Tout homme [ou femme] qui fait de la politique aspire au pouvoir-soit parce qu'il le considère comme un moyen au service d'autres fins, idéales ou égoïstes, soit qu'il le désire « pour lui-même » en vue de jouir du sentiment de prestige qu'il confère.* »⁴¹⁸, il ne saurait donc y avoir de pratique politique sans pouvoir, et donc aussi sans domination. C'est elle qui permettrait en définitive, d'accéder aux sphères de commandement et ainsi, au moyen de cette valeur hautement positive, de se placer au sommet de la hiérarchie du politique.

Chez Bourdieu, la domination nous place de plain-pied dans la hiérarchie sociale ici traduite par la dichotomie commandement / obéissance. Encore une fois, même si, la violence qui s'exerce ici, ou qui peut s'exercer n'est pas visible au même titre que la force dont parlait Freund, ou que la violence *physique légitime* dont Weber habille le pouvoir, elle n'en est pas moins présente. Même si chez Bourdieu, la violence et le pouvoir à l'œuvre impliquent d'une certaine façon *l'adhésion* des dominés, l'opposition entre les deux groupes et donc les rapports qui en sont issus sont bien à l'œuvre au sein de la société. Aussi, il importe de retenir comme le disait Freund, que ces nombreuses dichotomies sont inhérentes à la vie sociale. En effet, « *Toute activité humaine divise (...) l'univers en deux catégories de relations contraires. Ainsi la religion partage les objets en sacrés et profanes, la morale divise les actions en bonnes et mauvaises, l'esthétique sépare les œuvres en belles et laides et la science divise les connaissances en vraies et fausses* »⁴¹⁹.

En définitive, peu importe la définition de la notion de politique qui est retenue, c'est une réalité fondamentalement clivante qui ne laisse que peu ou pas de place à une harmonie *parfaite et sincère* entre des catégories que tout semble opposer, et qui s'affrontent, ou plus exactement devraient s'affronter, les unes, pour accéder à des niveaux toujours plus importants dans l'organisation, les autres pour tenter de conserver intacts les acquis qui sont les leurs et qui par conséquent les placent au sommet de la hiérarchie toute entière et tous domaines confondus.

⁴¹⁸ Max WEBER, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, Edition 10/18, 2002, p.126

⁴¹⁹ Julien Freund, *Op. Cit.* p 94

Dans leur pratique, les femmes ne s'inscrivent que très peu, pour ne pas dire pas du tout, dans une vision manichéenne de la politique. Elles estiment certes que les pratiques masculines sont généralement brutales, intéressées, trop clivantes et parfois déshumanisantes, que les leurs, à l'opposé sont plus humaines, plus morales. Paradoxalement, entre elle, c'est un autre faire-politique qui émerge dans les rapports. Globalement, elles revendiquent, du moins en théorie, une approche plus nuancée des rapports qu'elles souhaiteraient entretenir avec les hommes sur la scène politique.

Cette vision féminine de la politique se veut plus humaine, plus franche et plus consensuelle. Elles prônent un faire-politique qui serait de fait moins entaché par ce qui devrait être considéré comme des scandales, mais qui par la force des choses et de l'habitude s'est érigé en essence même de la politique au Gabon. Elles nous parlent de corruption, de détournements, de clientélisme, et autres pratiques rituelles sacrificielles censées nourrir des carrières politiques. Enfin, elles ambitionneraient de remettre les besoins et le bien-être des citoyens, au centre du jeu politique.

Dans l'idée que les femmes se font de leur engagement sur la scène politique, elles se positionnent en *justicières*, mais sans réellement s'en donner les moyens. Elles prétendent avoir pour ambition de réorganiser la scène politique de façon plus *propre* en la moralisant notamment, et ce, face à des hommes qui, de leur côté, mettraient tout en place pour parvenir à renforcer encore plus leurs positions déjà pourtant solidement ancrées.

Sans qu'il ne leur soit possible de nous dire de quelle façon, les femmes estiment avoir permis au Gabon d'atteindre le niveau qui est le sien aujourd'hui. Les militantes folkloriques de base notamment, défendent le fait que, grâce à leurs chants et leurs danses elles sont parvenues, à une certaine époque, à influencer les choix du président de la République lors des nominations ministérielles ou autres. De leur point de vue, leur avis a compté à ce niveau précis de la vie politique. Elles auraient donc, à travers l'animation, participer activement au déroulement de la vie politique de façon positive.

Ce que désirent, mais aussi ce que revendiquent les femmes sur le champ politique, semble aux antipodes de ce qui est l'essence même de la politique, du moins, tels que nous l'avons vu avec BOURDIEU, FREUND ET WEBER entre autres. Elles ne font pas de la conquête l'une de composante de leur pratique, et s'inscrivent simplement dans ce qu'il conviendrait ici de nommer une politique du social. Leur conception réside pour l'essentiel dans une vision harmonieuse de la cohabitation entre elles et les hommes, ce qui permet sans aucun doute, d'apporter une explication nouvelle et différente à leur approche plutôt sociale de cette sphère d'activités. En effet, elles se positionneraient essentiellement au sein d'un espace laissé vacant par les hommes, car peut-être inintéressant du point de vue de leur approche de la chose politique. Elles peuvent ainsi investir ce

dernier sans risque d'affrontement, sans qu'elles ne violent cet autre espace propre aux hommes et au sein duquel se joue l'essentiel des enjeux politiques sociaux, voire économiques.

La primauté de l'angle social dans leur vision harmonieuse du bien-vivre politique ensemble est telle que les femmes n'hésitent pas, régulièrement, à établir des parallèles entre la façon dont une mère régente son foyer, et les qualités requises pour organiser, de leur point de vue, la scène politique. Ainsi, a-t-on pu entendre :

« Regarde⁴²⁰ un peu les pays où il y a plus de femmes, aux instances directionnelles, aux instances de responsabilités, il y a un meilleur partage, parce que la femme est juste de nature. Il y'a un meilleur partage des ressources, elle pensera à tout le monde, elle fera comme une mère de famille, elle sera plus équitable en société, elle cherchera à aller jusqu'au bout. »⁴²¹ ou encore

« Le Gabon c'est une grande famille, et comme dans toute bonne famille, il y a des problèmes, certains fils sont les préférés, et ils croient qu'ils ont tous les droits. Les enfants se battent pour attirer l'attention des parents, ils font des bêtises. Et là, le rôle des parents, mais surtout de la mère, c'est de ramener le calme, c'est de taper du poing sur la table pour se faire obéir. En politique c'est pareil. C'est juste l'échelle qui change. Les femmes ont donc un petit avantage, vu que dans les familles, ce sont elles qui gèrent ce genre de problèmes. »⁴²²

De façon générale, les femmes ont été socialement construites comme inférieures aux hommes, et les différentes réalités quotidiennes, aussi bien sociales, familiales, professionnelles que religieuses sont parvenues, non seulement à maintenir cette situation, mais aussi à la faire accepter comme naturelle et allant de soi. Ainsi, les rôles, places, statuts et attentes des femmes se sont inscrits dans une normalité-naturelle aussi bien féminine que masculine que ni les unes, ni les autres, ne souhaitent remettre en cause de façon absolue.

Le fait que les deux groupes n'aient pas *la même valeur* a été admis comme faisant partie du fonctionnement même de l'organisation socio-politique et finit de fait par prendre le pas sur ce qu'impose la Constitution. En effet, pour certaines femmes, la notion d'égalité ne conviendrait pas pour parler de l'organisation idéale qui serait voulue entre les hommes et elles. Plus que d'égalité, elles souhaitent mettre l'accent sur la complémentarité qui serait en définitive moins agressive vis-à-vis des hommes. Aussi, ces dernières se défendent-elles de chercher à déposséder les hommes de ce qui leur reviendrait de droit : « *Ce n'est pas que nous disons que les hommes sont égaux aux femmes,*

⁴²⁰ Le tutoiement est une pratique assez courante dans la société gabonaise de façon générale, surtout des plus âgés vers les plus jeunes, sans que cela ne soit un manque de respect. De plus, le vouvoiement n'existe pas dans les langues locales.

⁴²¹ Propos de Mme Akoghe.

⁴²² Propos de Mme Alévina

non, moi je n'ai jamais été pour ça. Je pense que l'homme est l'homme, la femme est la femme. Nous sommes des êtres complémentaires (...) C'est un travail de complémentarité qui doit être fait. La femme sera toujours la femme, et l'homme sera toujours l'homme. (...) il faudra qu'on s'accepte, (...) nous sommes les deux genres qu'il y a sur cette terre, et nous devons faire ensemble, chacun selon sa spécificité, chacun selon ses compétences.»⁴²³

L'une des nombreuses difficultés émanant des femmes elles-mêmes et que nous avons déjà soulignée, est le fait qu'elles n'osent pas s'affirmer, et qu'elles ne revendiquent donc pas des droits qui sont les leurs, de peur de modifier de façon irrémédiable une organisation au sein de laquelle, bien qu'elles soient dévalorisées, elles parviennent tout de même à trouver certains de leurs repères. Un fait semble unanime, elles veulent se faire une place en politique et y être plus visibles et mieux représentées. Mais de façon paradoxale, elles refusent de remettre en cause, du moins de façon directe, le mâle politique ainsi que l'hégémonie masculine à l'œuvre au sein de cette sphère d'activités, et qui pourtant se définissent dans un rapport d'opposition hiérarchique par rapport à elles. La peur des changements induits par une plus grande présence de leur part, mais aussi par une participation positive, participe de la censure qu'elles imposent à leur besoin d'affirmation, de reconnaissance et d'existence politique. Aussi, nous disent-elles, parlant de leur rapport au masculin, que : *« Ce n'est pas évident. (...), les hommes sont tellement égoïstes, pas parce qu'ils le veulent, non, mais de nature, ils sont comme ça. Pour eux, quand ils ont comme chef une femme, ils se sentent comme diminués, alors que dans leur entendement, c'est l'homme qui doit être le chef, c'est l'homme le dominateur. Et puis on comprend, ils sont comme ça, il faut faire avec »⁴²⁴* .

L'acceptation de l'identité masculine dans tout ce qui la caractérise d'hégémonie, de domination, d'affirmation, est donc prise telle quelle. Elle se positionne comme une réalité immuable alors qu'elle est totalement défavorable au devenir politique et social des femmes. C'est là, tout le paradoxe du faire politique au féminin : vouloir, mais ne pas oser, et finir par se convaincre d'une complémentarité qui n'en est pas une, et accepter une situation qui dans les faits limite à des activités n'ayant pas traits à la sphère du pouvoir. Les femmes sont en politique, évoluent dans ce domaine, mais restent loin des centres de prises de décision.

Elles affichent de ce point de vue une certaine résignation, dans ce qu'elles laissent percevoir des rapports qu'elles entretiennent ou pensent entretenir avec les hommes au sein de la scène politique. Loin d'aborder les choses sous un angle conflictuel, ou oppositionnel, elles adhèrent, pour

⁴²³ Propos de Mme Akoghé

⁴²⁴ Propos de Mme Nzigou

l'essentiel, à une vision harmonieuse qui prône des relations différentes. C'est du moins ce que laissent entendre certains de leurs discours lorsqu'elles disent par exemple ce qui suit :

« *En tout cas les rapports devraient être des rapports amicaux, comme je le disais, nous sommes partenaires, on a les mêmes objectifs à atteindre, et je pense que, ensemble main dans la main, l'homme et la femme ensemble, on peut remporter de plus grandes victoires* »⁴²⁵.

Cette vision idéale s'inscrit dans l'ordre, devenu naturel, des choses, à savoir une hiérarchie immuable des rapports dominants/dominés, au sein de laquelle l'essentiel des valeurs positives seraient masculines, alors que les femmes seraient vectrices de valeurs plutôt négatives.

Toutefois, nous n'avons pu nous défaire d'un doute quant à cette *évidente naïveté* des femmes sur la scène politique. Comme nous l'avons souligné précédemment, les femmes actives et engagées que nous avons rencontrées, à l'image de quelques autres responsables féminines, appartiennent essentiellement à une catégorie de femmes instruites, qui, bien que généralement habitées par un fort sentiment d'appartenance culturelle et attachées à leurs valeurs traditionnelles, revendiquent, de façon affichée ou non, d'avoir fait leurs, les principes de la société moderne occidentale.

Qu'est-ce qui expliquerait alors ce que l'on serait tenté de rapprocher à de la passivité sur la scène politique ? qu'est-ce qui justifierait que les femmes n'osent s'affirmer de façon évidente, et revendiquer ouvertement plus de droits, mais aussi et surtout plus de possibilités au sein de l'univers politique ?

Se pourrait-il en définitive que la répartition des positions, des rôles⁴²⁶, et des statuts soit définitivement fixée, et donc parfaitement immuable ? Il semblerait que l'intériorisation de ces derniers soit telle que, ni l'éducation, ni même la professionnalisation des femmes ne leur permettent une mobilité au sein du champ politique, alors même que l'éducation nous est présentée comme l'un des piliers de la promotion de l'égalité des sexes, et, ne dit-on pas, bien que cela paraisse caricatural, que « *la plus sûre manière d'empêcher un peuple de progresser, c'est d'éduquer les hommes et de négliger les femmes. Éduquer un homme, c'est seulement éduquer un individu, mais éduquer une femme, c'est éduquer toute une famille.* »⁴²⁷

⁴²⁵ Propos de Mme Moutsinga

⁴²⁶ Nous irons ici dans le même sens que Jacques Lagroye dans son article *On ne subit pas son rôle*, (consultable ici http://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1997_num_10_38_1665), à savoir que la position est une place dans une organisation donnée, et que le rôle est un comportement ou une somme de comportements issue de la position qu'on occupe.

⁴²⁷ Dr. James E. Kwegyir Aggrey, cité par <http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2009/03/05/girl-power-educating-girls-in-the-21st-century>

Nous sommes plutôt d'avis avec Jacques LAGROYE, qu'un rôle n'est jamais totalement subi, et que par conséquent, il ne peut être fixé dans l'absolu. Les femmes auraient, de ce point de vue, la possibilité d'un vécu politique différent, qui ne dépendrait certes pas totalement d'elles seules, mais dont elles ne sauraient n'être que de simples spectatrices. Leur faire, leur vécu, et leur imaginaire politique ne sauraient donc objectivement se limiter à un quelconque déterminisme social ou politique, que les Gabonais ont pris pour habitude de résumer, non sans fatalisme, par la question : « *on va encore faire comment ?* ». Cette dernière traduit plus qu'un découragement, elle est le signe de l'intériorisation et de l'acceptation de l'intolérable et de la déshumanisation, c'est-à-dire « (...) *des mécanismes qui rendent la vie douloureuse, voire invivable (...)* »⁴²⁸. Cependant, comme nous le disions avec Jacques Lagroye, il n'y a aucun fatalisme, et « *malgré les apparences (...): ce que le monde social a fait, le monde social peut (...) le défaire* »⁴²⁹

Nous nous sommes alors demandée si les comportements adoptés par les femmes sur la scène politique pouvaient relever d'une quelconque stratégie. Si tel était le cas, ce que nous avons pris pour de la *naïveté*, pour de l'immobilisme, s'inscrirait alors dans un processus visant à conquérir de nouvelles responsabilités, de nouvelles positions, mais surtout peut-être, une nouvelle identité politique.

⁴²⁸ Pierre Bourdieu, *La misère du monde*, Paris, Ed. Du Seuil, 1993, p. 944

⁴²⁹ Ibidem

Section 2. Une timide tentative d'affirmation ?

Les inégalités entre les femmes et les hommes sur la scène politique et au sein de la société de façon générale sont nombreuses. Ces derniers occupent quasiment tous les postes à haut potentiel de responsabilités. Ces situations résultent en partie, de différentes et nombreuses constructions sociales qui ont érigé des différences naturelles en organisations hiérarchiques au sein desquelles les femmes occupent les rôles les moins prestigieux. Elles sont reléguées et se relèguent parfois elles-mêmes à des postes de moindre importance de l'organisation sociale.

Toutefois, depuis quelques années, des avancées ont été enregistrées, et la situation des femmes a quelque peu évolué : leur présence est régulière, quelques-unes sont parvenues à se hisser à des postes d'importance. Malgré tout, les inégalités persistent aussi bien au niveau des postes occupés, que des responsabilités réelles qui y sont liées, sur la scène politique notamment, et l'adversaire que représente l'homme est quasiment intouchable tant les écarts entre les sexes ont été admis comme variables de l'organisation sociale et politique.

Nous l'avons vu plus haut, les femmes gabonaises revendiquent peu, voire pas du tout, ce qui a pour conséquence une absence totale d'opposition vis-à-vis des hommes afin, pour elles de parvenir à conquérir plus de place et plus de pouvoir au sein de l'organisation politique. Toutefois, si *l'ennemi principal* incarné par le masculin, demeure pour le moment hors d'atteinte, d'autres luttes viennent s'imposer aux femmes politiques, afin pour elles de parvenir à se démarquer, et ensuite peut être, pouvoir s'imposer durablement au sein de la sphère politique.

Nous allons ici tenter de voir, quels rapports les femmes entretiennent entre elles au sein du champ politique. Le fait qu'elles y subissent la *domination* exclusive des hommes laisserait penser que leur situation commune aura fait naître chez elles un sentiment de solidarité ou d'union vis-à-vis de *l'ennemi habituel*. Il s'avère dans les faits que les choses sont différentes. Paradoxalement à ce qu'elles prétendent de façon générale, à savoir être entrées en politique d'abord pour aider les autres femmes, nous nous sommes rendue compte de l'absence totale *d'un projet, d'un élan politique féminin commun*. Bien au contraire.

Section 2.1 Les femmes face aux femmes

Il n'existe pas une catégorie unique de femmes, au contraire, et dans le présent travail, nous mettons un point d'honneur à parler des femmes gabonaises, et non de la femme gabonaise. En effet, en fonction de leurs itinéraires, de leurs aspirations, de leur image, des actions qu'elles posent pour

la société, et aussi et peut-être surtout en fonction de la façon dont elles se perçoivent et dont les autres femmes, on pourrait difficilement voir émerger une femme gabonaise-type.

Sur la scène politique, il n'existe pas une solidarité féminine contre les hommes, il n'y a pas un bloc de femmes qui œuvre contre la domination masculine afin de parvenir à améliorer leur statut au sein du champ politique. Au contraire, les femmes se livrent entre elles, en fonction de leur position, une *lutte* visant à se garantir l'exclusivité de leur présence sur la scène.

De façon générale, elles sont confrontées à de nombreuses et mêmes difficultés, de sorte que les gouvernements et les Etats démocratiques ont fait de l'amélioration des conditions des femmes l'un des piliers de leur développement, mais cette condition ne saurait être atteinte tant que les femmes ne seront pas parvenues à s'imposer et à s'affirmer comme des actrices politiques majeures. Pour ce faire, il nous semble primordial qu'elles passent du statut de spectatrice, à celui d'actrice, et qu'elles puissent mettre en œuvre des ressources propres, c'est-à-dire compter d'abord sur les résultats d'actions qu'elles auraient posées elles-mêmes, et qu'elles parviennent, collectivement, à identifier l'adversaire commun. Or, la scène politique offre un spectacle tout autre.

Dans le but de comprendre les rapports que les femmes entretiennent entre elles sur la scène politique, nous nous baserons sur des catégories qui existent indépendamment du présent travail, et qui, dans le contexte gabonais, sont *universelles*.

a- Les femmes politiques et les femmes des groupes d'animation

Des *couples* de femmes que nous avons souhaité mettre en parallèle, celui-ci nous apparaît particulièrement intéressant, au regard de l'opposition-exclusion quasi absolue qui caractérise ses parties, du moins, tels que nous sont apparus leurs rapports. En effet, si de façon théorique, les groupes d'animation sont des entités militantes au même titre que les autres organismes du parti, leurs activités ne sont manifestement pas à *la hauteur* des ambitions que se sont fixées les autres femmes afin de parvenir à une meilleure représentation dans les instances gouvernantes de leur formation respective.

Les groupes d'animations sont vus et nous ont souvent été présentés, y compris par certaines femmes, comme des instruments d'avilissement et de réification des militantes qui avaient choisi cette voix d'expression. Loin des centres de prise de décisions, ils ont servi à maintenir les femmes au bas de l'échelle de la vie politique, en réduisant leur possible apport au débat et à l'action politique, à un rôle moindre que celui de simple observatrice, en faisant notamment d'elles, des instruments au service de leur propre domination.

De ce point de vue, il semble important de soulever une certaine hypocrisie, volontaire ou non, de la part de certaines femmes extérieures à ces groupes. En effet, alors même qu'elles sont loin d'avoir commencé leur carrière politique au sein de ces derniers, et qu'elles tiennent vis-à-vis d'eux un discours pour le moins tranché, elles n'hésitent pas, dans un deuxième temps à mettre en avant la pseudo-importance de leur rôle de socialisation politique. C'est-à-dire ici, qu'en passant au préalable par *ce sas de conditionnement*, certaines femmes seraient préparées, afin d'acquérir les compétences nécessaires pour leur permettre ensuite d'investir le champ de la politique positive. Il semblerait en définitive que cette étape soit nécessaire, mais uniquement pour certaines catégories de femmes :

« (...) les groupes d'animation existaient déjà alors que je n'étais qu'une jeune fille. A l'époque, ils suscitaient chez moi une certaine admiration. Non pas que je m'intéressais déjà à la politique, mais le fait de voir ces femmes aussi souvent à la télé, toujours souriantes, avec presque à chaque fois le Président qui venait danser avec elles, me faisait penser, du haut de ma jeunesse, qu'elles devaient être importantes. Et puis j'ai grandi. Plus je m'intéressais à la politique, plus je trouvais cette chose totalement absurde. J'avais du mal à comprendre que des femmes se donnent en spectacle de la sorte, de façon aussi ridicule (...) et je me disais que, si c'était la seule façon d'entrer en politique, je préférerais encore mieux rester chez moi. (...) Mais je peux comprendre que certaines femmes aient besoin de différents niveaux d'adaptation pour se préparer. En fin de compte les Centre-Ville, Kounabeli, et autre Bomamè⁴³⁰ sont une étape comme une autre, même si moi personnellement je n'y serais jamais allée. J'ai une autre vision des femmes politique dans laquelle je ne peux pas inscrire ce genre d'activités. »⁴³¹

Il existe des groupes de femmes dans la plupart des partis politique, même si ces derniers n'ont pas toujours la même importance, ni la même visibilité, et qu'ils ne se limitent pas toujours à l'animation politique.

Toutefois, l'avis des autres femmes sur cette catégorie précise que constitue l'animation n'est pas nécessairement positif. Certaines femmes se sentent contraintes à les envisager de façon moins *humiliante* qu'elles ne le souhaiteraient en réalité, car leur propre formation politique a généralement des groupes de cet ordre. Elles tentent tout de même de se démarquer de la masse féminine en créant une catégorisation interne entre elles et les autres. Cette dernière permet de se rendre compte qu'il y a, malgré tout, une grande hétérogénéité dans ce qui ressemble à un ensemble cohérent.

⁴³⁰ Centre-ville, Kounabeli et Boumamè sont des noms de groupes d'animation, parmi les nombreux qui existent.

⁴³¹ Propos de Madame S. OGOULA, membre de l'ancien UGDD

Certaines catégories de femmes auraient, plus que d'autres, besoin d'être orientées, d'être guidées, et de donner avant tout, un sens à leur pratique, ce que les responsables féminines sont, de leur côté, déjà parvenues à faire en empruntant des chemins différents. C'est du moins ce qui se laisse saisir à travers certains de leurs discours :

« Il y a un groupement de femmes au niveau de l'UPG, parce qu'il y a le comité des sages, le comité des jeunes, et celui des femmes. Normalement (...) [toutes les femmes du parti appartiennent à ce groupe] C'est ce qui se disait, que toutes les femmes devaient se retrouver là-dedans, peu importe le niveau. Même nous qui sommes au conseil du secrétariat exécutif, nous devons nous retrouver, parce que c'est par notre apport que ces femmes-là vont comprendre un peu le bien-fondé de leur présence au sein du parti, parce que, quand on regarde (...) la femme, quand elle se retrouve dans ce milieu-là, elle a peur de prendre la parole. »⁴³²

On voit, à travers cet extrait (qui n'en est qu'un parmi d'autres possibles) qu'il existe une dissymétrie entre les différentes femmes au sein d'un même parti. Il y a d'un côté celles qui sont, et de l'autre, celles qui souhaitent être. Cette catégorisation met à jour un fait intéressant, à savoir qu'il n'existe pas une division unique dans les rapports sociaux. Nous pensions analyser les rapports entre les hommes et les femmes au sein de la sphère politique, l'analyse s'est déplacée, et nous nous retrouvons paradoxalement ici, à essayer de comprendre les rapports que les femmes entretiennent entre elles au sein de cet univers. Ceci nous a permis de comprendre que chaque ensemble de la division de départ se subdivise lui-même en sous-ensembles, et ce processus de division se poursuit jusqu'à atteindre un niveau peut être proche de l'individuel.

Pour faire le lien avec ce que nous disions précédemment, nous dirions qu'ici, le parti politique représenterait notre ensemble de départ. Les possibilités de divisions sont nombreuses, et nous aurions pu le diviser en 'femmes' d'un côté, 'hommes' de l'autre, ou en 'responsables politiques' et 'simples militants'. Mais aucune ne nous permettait de mettre en évidence ce qui nous intéressait. Aussi, nous avons choisi d'avoir comme catégories '*les femmes responsables*' et '*les femmes simples militantes*'. La première se caractérise par un fort sentiment d'appartenance à une catégorie supérieure, et une mise à distance d'avec d'autres jugées, sinon comme inférieures, du moins, moins importantes, comme le traduisent les quelques extraits suivants: «

- (...) nous qui sommes au conseil du secrétariat exécutif
- (...) c'est par notre apport que ces femmes-là vont comprendre
- (...) le bien-fondé de leur présence au sein du parti »⁴³³,

⁴³² Propos de Madame Posso

⁴³³Ibidem

- *se retrouver là-dedans (...)*
- *ces femmes-là (...)* »⁴³⁴.

Les femmes politiques extérieures à l'animation, de la majorité comme de l'opposition, tentent de construire leur identité, pas simplement en tant que femmes, étant donné qu'il existe plusieurs catégories de femmes en politique, et que toutes n'ont pas la même importance, ne remplissent pas le même rôle, et ne renvoient pas la même image. Cette construction identitaire veut se faire en tant que femmes politiques responsables et moins éloignées des centres de prises de décisions que la majorité des autres militantes du parti, et investies du devoir de conduire les simples militantes qui en ont l'ambition, vers une pratique politique plus positive.

Paradoxalement, si la première catégorie de notre subdivision essaie avant tout de se démarquer de la seconde, celle-ci en fait tout autant. En effet, loin de chercher à s'identifier aux femmes responsables au sein de leur formation politique, nombreuses sont celles qui tentent au contraire de mettre une certaine distance entre elles.

Bien qu'appartenant à la même catégorie de départ (le parti politique), elles sont tout à fait *conscientes* de ne pas avoir les mêmes attentes, de ne pas appartenir au même groupe et elles ne souhaitent d'ailleurs pas y être identifiées. Tout comme la première catégorie, elles établissent une distinction sans hiérarchiser de façon formelle. Ceci peut être dû, sans aucun doute, au fait que la position supérieure des postes des *premières femmes* dans l'organisation est une donnée objective qu'elles ne sauraient remettre en cause. Ce positionnement étant acté, il a donc fallu trouver d'autres valeurs pour expliquer le besoin de distanciation qu'elles opèrent :

« ces femmes, sous prétexte qu'elles ont des postes, elles nous prennent de haut. Il faut les voir pendant les rencontres, c'est à peine si elles nous voient. Elles sont snobs, elles sont méchantes. Alors que pour beaucoup d'entre elles, on sait comment elles sont arrivées-là ! Moi ce n'est pas comme ça que je fonctionne, je suis quelqu'un de simple et j'aime les choses simples. Dans les groupes d'animations, je suis en contact avec des femmes qui sont comme moi. On chante, on met un peu d'ambiance. On n'a pas de grands postes dans le parti, et on n'en veut même pas. Ce qui fait qu'à nous, on ne peut rien demander de bizarre. Mais elles, les autres d'en haut, qui sont habituées à la grande vie, qui ont des enfants partout dans le monde, elles ne peuvent pas dire non. Tout ce qu'on va leur demander, elles vont donner, obligé ! sinon, elles perdent tout. Nous on ne peut rien perdre, puisqu'on au départ on n'a rien. En tout cas, moi, pour rien au monde je n'échangerai ma

⁴³⁴ Ibidem

place avec elles. Je n'ai pas honte devant mon miroir. Je ne suis pas sûre qu'elles puissent en dire autant ! »⁴³⁵

Ces propos sont intéressants à plusieurs titres. Ils nous permettent de voir d'une part que, même au sein d'une même organisation, *le groupe social femmes politiques* n'existe pas en soi. En effet, un groupe social est par définition un ensemble d'individus qui a en commun un certain nombre de caractéristiques, gage de son identité. Il doit notamment se caractériser par la poursuite d'un but commun à tous les individus. Si les réalités propres aux différents individus du groupe n'ont pas la prétention d'être identiques, elles doivent tout de même respecter une cohérence, afin de maintenir l'unité de ce dernier. Or ici, en même temps que la moralité des femmes responsables est clairement remise en cause, au sein même de leur formation par d'autres femmes, on lit la distance qui existe entre elles, et les autres femmes du groupe : « (...) *comme si elles étaient mieux que nous, comme si le fait d'avoir un bureau, et de se faire appeler Vénérable, Excellence, ou Honorable leur donnait le droit de nous marcher dessus (...)* »⁴³⁶. Ceci montre bien la distance que les femmes dominées établissent entre leurs positions et les positions dites supérieures des responsables féminines de leur parti.

Autant les dominants construisent leur identité sociale de dominant, autant, il nous semble qu'ici, les dominées font de même. Rien dans leurs propos ne laisse réellement transparaître une guette d'amélioration de leurs conditions. Leur adhésion consciente ou non nous semble présente dans leurs actions et aussi dans leurs propos quand elles affirment par exemple : « *On n'a pas de grands postes dans le parti, et on n'en veut même pas.* » Comment dans ce cas alors participer à la prise de décision, et avoir une influence quelconque sur la vie politique du pays ? Sous cet angle, nous nous sommes alors demandés de quelle façon elles se positionnaient, si l'on tenait compte d'une opposition différente.

b- Les femmes de la majorité et les femmes de l'opposition

Nous avons choisi ici comme entité de départ, l'ensemble des acteurs du champ politique. Nous nous retrouvons donc en face d'un groupe large aux possibilités de catégorisation nombreuses. Nous pourrions mettre en parallèle les hommes politiques et les femmes politiques, ou les partis de la majorité et ceux de l'opposition. Mais nous avons choisi d'essayer d'analyser la situation sous un angle différent.

⁴³⁵ Entretien réalisé Y.P.B.G.

⁴³⁶ Ididem

De façon générale, les femmes politiques rencontrent les mêmes difficultés dans leurs carrières, liées pour l'essentiel à l'emprise masculine sur la vie politique, au poids des valeurs culturelles et traditionnelles, au sexisme social parfaitement ancré et qui touche à l'ensemble des sphères de la société, et aussi aux nombreux stéréotypes qui entourent l'être-femme. Il n'y aurait, de ce point de vue, aucune différence fondamentale entre une femme politique et une autre. Les femmes, qu'elles soient de la majorité ou de l'opposition rencontreraient donc les mêmes difficultés sur le chemin de leur engagement. Partant de là, est-il envisageable qu'une certaine forme de solidarité les unisse tout de même ? Se peut-il que leur condition similaire, quoique, pas totalement, aient permis de créer, sinon une certaine dynamique féminine, du moins un peu d'optimisme, de bienveillance, dans la façon d'appréhender la pratique politique de l'autre ?

Sur le champ politique et dans l'espace public de façon générale, les femmes rencontrent des difficultés, souvent liées à leur position au sein de la hiérarchie. C'est pour cette raison que nous n'aborderons pas le point suivant sous l'angle des difficultés qu'elles peuvent rencontrer dans leur pratique. Nous en parlerons très brièvement, mais uniquement pour les mettre en parallèle avec l'approche pour laquelle nous avons opté, à savoir, mettre en parallèle les femmes de la majorité et celles de l'opposition.

De quelle façon les femmes politiques engagées dans la majorité apprécient-elles la pratique politique de celles de l'opposition, et la leur propre, comment la voient-elles ? Inversement, comment les femmes évoluant au sein de l'opposition voient-elles leur pratique politique et celle des femmes de la majorité ?

Le tableau suivant résume les principaux arguments et les principales idées avancées par chacun des deux camps. Ces derniers ne sont pas exhaustifs, mais résument la pensée de chacun des deux groupes.

Tableau 15 Représentation féminine des pratiques politiques des femmes

Les femmes de la majorité vues par elles-mêmes	Les femmes de la majorité vues par celles de l'opposition
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience du métier politique. ▪ Ont occupé les plus hauts postes, du bas au sommet de la hiérarchie. ▪ Ont prouvé leur capacité. ▪ Ont profité de la longue expérience des hommes de leur parti qui gouvernent le pays depuis plus 50 ans sans interruption. ▪ Elles sont nombreuses 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coupables au même titre que les hommes de l'état du pays. ▪ Ont participé à dévaloriser l'image des femmes gabonaises. ▪ Ont décrédibilisé la fonction ministérielle et le pouvoir au féminin. ▪ Sont des <i>bougeuses de fesses</i>. ▪ Ne sont pas présentes lors des vrais débats. ▪ Manquent totalement d'objectivité. ▪ Ne sont pas au contact du Gabon qui souffre et sont déconnectées de la réalité.
Les femmes de l'opposition vues par elles-mêmes	Les femmes de l'opposition vues par celles de la majorité
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun lien avec le pouvoir des BONGO qui a ruiné le pays et continue de le faire. ▪ Elles sont indépendantes et autonomes. ▪ Elles agissent avec le peu de possibilité qu'elles aient pour le faire. ▪ Elles ont une vision extérieure et feront les choses autrement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ne savent pas ce qu'est gouverner, elles n'ont aucune expérience du pouvoir. ▪ On ne les voit pas, on ne les entend pas ▪ Elles sont minoritaires au sein d'une autre minorité. ▪ Courageuses de s'engager au sein d'une opposition où il ne se passe rien de marquant ni de déterminant pour le pays.

De façon générale ce tableau nous montre, sans grande surprise, que chaque groupe porte un regard totalement positif sur sa propre pratique politique.

Du côté des femmes de la majorité, ce qui est essentiellement mis en avant c'est l'expérience qu'elles disent avoir su tirer de leur présence au sein de la sphère politique. Elles auraient ainsi eu le temps d'observer et d'apprendre, tout en gravissant les différents échelons de la hiérarchie. Appartenant au parti majoritaire, elles sont donc aussi plus nombreuses que dans les autres formations

politiques. L'argument du nombre est souvent mis en avant pour justifier de l'importance qu'elles représentent ont au sein de la sphère politique.

Pour illustrer leur propos, elles nous rappellent que les femmes au sein de leur formation, ce ne sont pas uniquement celles des groupes d'animations. S'il est vrai que ces derniers représentent un niveau de la vie politique pour certaines, ils ne sont ni les seuls, ni les plus importants. De plus, des femmes issues de leur groupe sont ministres, députées ou sénatrices, et quelques-unes d'entre elles ont également occupé les postes parmi les plus importants d'un Etat : Marie-Madeleine MOBORANTSUO est présidente de la Cour Constitutionnelle, Rose Francine ROGOMBE a été élue présidente du Sénat en février 2009, et elle occupera de fait le poste de Présidente de la République par intérim à la mort du président Bongo, et ce jusqu'à la tenue de nouvelles élections en août de la même année. Angélique NGOMA, autre figure importante de la politique féminine de la majorité est, pour sa part, la seule femme à avoir occupé la fonction de Ministre de la Défense, après avoir été longtemps en poste dans d'autres ministères.

Ces exemples nous ont été présentées comme la preuve de la maturation politique des femmes de la majorité : elles ont fait leurs preuves en observant, ce qui leur a permis, par la suite, d'atteindre les plus hautes instances.

Lorsqu'elles parlent des femmes de l'opposition, le discours est tout autre. Il leur est reproché, entre autres, leur manque d'expérience sur la scène, et celui-ci ne tarde pas à être présenté comme une méconnaissance des rouages et des subtilités du politique. Ce qu'illustre le propos suivant : « (...) *faire de la politique demande une grande expérience. Pour parvenir à comprendre et à maîtriser l'art de la politique, il ne suffit pas simplement d'avoir été élue. Il faut avoir été confrontée déjà à des situations similaires à celles qui se présenteront à nous, avoir vu de quelle façon celles-ci ont été résolues. En politique, maintenant, on ne peut plus improviser, on n'invente rien. Ce n'est pas un lieu pour tester ce qu'on croit savoir. Soit on a l'expérience, et dans ce cas-là, on est compétent, soit on ne l'a pas, et dans ce cas, on laisse faire ceux qui savent ou qui ont déjà vu faire !* »⁴³⁷.

Un autre argument à la décharge des femmes de l'opposition, est selon celles de la majorité, le fait qu'elles soient dominées dans un groupe qui lui-même est déjà sous domination. Les hommes de l'opposition sont minoritaires au sein des assemblées, et même de façon plus générale, au sein de la vie politique. Les femmes qui évoluent à leurs côtés nous sont ainsi présentées comme victimes d'une double domination : d'une part, elles subissent celle commune à toutes les femmes au sein de leurs formations politiques respectives, et de l'autre, elles sont victimes en plus, de celle que subit leurs partis au sein de la sphère politique gabonaise avec le peu d'espace et de possibilités qui leur y

⁴³⁷ Propos de Mme MBINA, R

sont laissés. A ce titre, il leur serait difficile de parvenir à conquérir du pouvoir à l'échelle de la politique nationale, si elles ne parviennent pas à s'affranchir et à s'affirmer au préalable au sein de leur formation.

Du côté de l'opposition, les femmes posent également sur leur pratique un regard peu critique. Certaines, en effet, mettent en avant, d'abord leur indépendance vis-à-vis du pouvoir en place qui, selon leurs propos, depuis des décennies, a précarisé de façon graduelle, le peuple gabonais. Elles tiennent à marquer la distance qui existe et qui a toujours existé entre elles et le pouvoir. Cette distance est mise en avant pour revendiquer une vision prétendument plus juste et plus proche de la réalité. Le fait qu'elles n'aient jamais participé aux différents gouvernements, leur permettrait d'avoir le recul nécessaire pour parvenir à une analyse plus objective, car en effet :

« comment voulez-vous que quelqu'un qui est né au sein du PDG⁴³⁸, qui y a évolué, qui doit toute sa carrière à ce parti, puisse être totalement objectif dans une situation qui opposerait un « pdgiste »⁴³⁹ à un non « pdgiste » ? Ce n'est pas possible. Chez les occidentaux ils arrivent peut-être à faire la part des choses entre leur idéologie politique et le reste, mais chez nous, c'est impossible. Politique, justice, religion tout ça, c'est la même chose, ce sont les mêmes personnes. Et le problème, c'est que les pdgistes sont partout. Dans toutes les administrations, dans tous les ministères, dans tous les organes de l'Etat ! Et ils sont partisans. Donc le jour où tu te retrouves au tribunal devant un juge pdgiste contre un autre pdgiste, ou même simplement contre quelqu'un de la majorité, tu sais que tu as perdu ton procès sans réfléchir, la question ne se pose même pas ! c'est comme ça qu'ils gouvernent ce pays ! Ils sont juges et partis. »⁴⁴⁰.

Ces propos sont révélateurs d'une situation politique économique et sociale de plus en plus dégradée et rythmée par des grèves dans tous les secteurs, des scandales de corruption, de détournement, et une gabegie qui généralisée qui serait le fait, non pas de quelques individus, ou simplement d'un parti, mais bien plus globalement de la machine et du système PDG en place depuis 50 ans. Appartenir à cet ogre politique reviendrait de fait à avoir fait sien(ne)s les principes qui semblent le gouverner, et il n'est que très difficilement admissibles aux gabonais de façon générale, que l'on puisse faire preuve de probité, que l'on soit habitué d'un sentiment d'égalité, de démocratie, et que, dans le même temps, on appartienne au pouvoir.

⁴³⁸ PDG : parti Démocratique Gabonais au pouvoir depuis sa création en 1968.

⁴³⁹ Le pdgiste est un militant du PDG

⁴⁴⁰ Propos de Mme Soleine Ogoula

Les femmes de l'opposition revendiquent des actions, certes peu nombreuses, et parfois de faibles impacts, mais à la hauteur des moyens dont elles disposent. C'est ainsi par exemple qu'en 2009, à l'issue des premières élections présidentielles organisée après la mort du président Bongo, pour marquer leur désaccord, dénoncer et soutenir leur candidat, elles ont organisé ce qu'elles ont nommé la Révolution Grise, c'est-à-dire, une façon pacifique de marquer leur présence durant la période délicate qu'a constitué le contentieux électoral. C'est ainsi que :

« Des femmes soutenant les candidats battus au scrutin présidentiel du 30 août au Gabon ont décidé d'arborer du gris pour exprimer leur "morosité" jusqu'à la fin de la période de contentieux électoral, selon leur porte-parole. "Nous avons décidé de lancer aujourd'hui (lundi) ce que nous avons appelé "la révolution grise", à travers le port de foulard ou d'habits de couleur grise, jusqu'à ce que la Cour (constitutionnelle) se prononce" sur des requêtes en annulation du scrutin, en cours d'examen, a déclaré à l'AFP cette porte-parole, Pélagie Itsana.

"C'est une traduction de notre état d'âme. Le gris symbolise la tristesse, ce qu'il y a de morose dans la vie d'un individu", cette "révolution grise" vise à "faire entendre notre voix, en tant que femmes face à la crise issue de la présidentielle 2009", (...) »⁴⁴¹

Pour expliquer le choix de ce moyen d'expression, montrer leur détermination, mais surtout pour investir leur rôle d'actrices politiques, elles disent ce qui suit :

« Nous avons décidé à compter d'aujourd'hui de refuser d'avoir peur. Nous n'aurons plus jamais peur, nous n'avons plus le droit d'avoir peur, nous ne voulons plus vivre dans la peur. Nous sommes des non violents même si le pouvoir en place veut inverser les responsabilités. La violence n'a jamais triomphé.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons en mémoire Gandhi, Rosa Parks, Nelson Mandela et bien d'autres figures historiques qui ont souffert dans leur chair et dans leur esprit de l'intolérance humaine et qui ont réussi à vaincre l'opresseur par leur attitude non violente. Nous, femmes ici réunies sommes conscientes que tous les ingrédients d'une implosion sont réunis, c'est pour cette raison que nous nous mobilisons pour que notre pays le Gabon ne chavire pas.

Partisans du changement !

⁴⁴¹ <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2009/10/05/01011-20091005FILWWW00641-gabon-des-opposantes-protestent.php>

Pour résister au musellement étouffant et à l'oppression, les femmes ont déclenché la « révolution grise. Pourquoi la révolution grise ?

En effet, la couleur grise est faite en égales parties de blanc et de noir, le gris est la couleur de la cendre entre le bois et le charbon, la couleur de demi-deuil. Tristesse, mélancolie, ennui, le caractérise. Invite à la prise de conscience, ce gris fait remonter à la tête ce qui est contenu aujourd'hui, dans les tréfonds de nos cœurs. C'est pour cela que le port du foulard va s'imposer à la femme, engagée pour le changement, jusqu'à ce qu'une décision juste soit rendue – juste ici veut dire la traduction exacte du choix des gabonais. Nous appelons cette période, la révolution grise.

RFI, Radio France Internationale faisait plancher le monde entier, ce matin, pour savoir qu'elle est la solution pour sortir de la crise gabonaise ?

Au-delà du soulagement qui est le nôtre en constatant qu'enfin, la scène internationale admet qu'il y a bien crise au Gabon, nous voulons saisir cette occasion pour nous prononcer sur les voies et moyens à prendre pour sortir durablement de la situation somme toute, exceptionnelle dans laquelle s'est empêtrée le Gabon.

Après moult concertations, coups de fil, réunions, causeries et apartés, SMS et e-mail compris, nous femmes gabonaises, véritable dynamique du pays pour une alternance politique au Gabon, réalisons qu'à l'évidence, il n'y a qu'une seule voie possible pour cette crise politique, doublée d'une crise économique et sociale : rattraper la notion de transparence qui nous a échappé depuis le mois de juin 2009. La légalité et le respect de nos lois, dans le texte et l'esprit. Car si Paris vaut bien une messe, Le Gabon tout entier attend la sincérité des urnes. »⁴⁴²

Malheureusement, cette Révolution Grise n'aura eu que peu d'effet, car le contentieux sera soldé au profit d'Ali Bongo.

Enfin, le regard que portent les femmes de l'opposition sur celles de la majorité est des plus critiques. En effet, ces dernières se seraient rendues coupables, au même titre que les hommes, de la situation actuelle du pays. Si l'opposition leurs reconnaissent de ne pas avoir posé des actions identiques à celles des hommes, il n'en demeure pas moins qu'elles les ont cautionnées, la preuve en

⁴⁴² http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2009/10/06/1727578_gabon-les-femmes-face-a-la-crise-issue-de-la-presidentielle-2009.html

serait le fait qu'aucune femme de la majorité n'ait, ni dénoncé, ni porté sur les devants de la scène des faits ou des situations qui auraient pu permettre de façon significative, de freiner la machine PDG.

De plus, elles auraient participé à dévaloriser l'image des femmes gabonaises à travers notamment les groupes d'animations au sein desquels les gabonaises n'étaient rien d'autre que des *bougeuses de fesses* que l'on exhibait, ce qui a eu pour conséquence de singulariser les quelques autres femmes qui avaient pu atteindre un niveau *respectable* au sein de la hiérarchie. En plus de la dévalorisation des gabonaises, une certaine décrédibilisation du pouvoir au féminin est à noter, et les quelques exceptions (Angélique NGOMA à la défense, Marie-Madeleine MBORANTSUO à la Cour Constitutionnelle) ne suffisent pas à masquer les réalités de la politique au féminin.

En définitive, l'on retiendra qu'en politique, il n'existe pas un groupe femmes homogène. Bien que, de façon générale, elles soient toutes victimes des mêmes situations, les images qu'elles ont les unes des autres peuvent être totalement différentes. Même si nous limitons notre analyse à une même formation politique, il n'y a pas une unité de ses membres. De plus, nous notons, pour ce qui est des groupes d'animation, que leur importance n'est pas définie dans l'absolue. Pour certaines, ils sont une étape importante dans le cheminement politique des femmes, pour d'autres, ils ne représentent qu'un instrument de mise à l'écart symbolique mais aussi réelle de celles qui y militent.

Autant de groupe-femmes différents, autant de positions possibles au sein de la hiérarchie.

Section 2.2 Les femmes dans la hiérarchie

S'il peut paraître simple de classer les individus en dominants d'un côté, et dominés de l'autre, dans les faits, cette bi-catégorisation ne permet aucunement de saisir les nombreuses subtilités qui existent au sein d'un champ donné. Aussi, vouloir simplifier les rapports entre les hommes et les femmes sur la scène politique en deux groupes opposés, ne permettrait qu'une analyse partielle de la situation : d'un côté, les hommes dominants, de l'autre, les femmes dominées. Or il existe entre ces deux postures d'autres possibilités qui traduisent une certaine flexibilité de l'organisation qui rendent plus visible le fait qu'en politique, comme dans les autres sphères de la vie sociale, tous les hommes ne sont pas en position dominante, et toutes les femmes ne sont pas dominées. Celles qui subissent une forme ou une autre de domination ne la doivent pas nécessairement et absolument à des hommes hiérarchiquement supérieurs, de même que les femmes dominées ne sont pas toutes que victimes.

En fonction du niveau auquel on situe son analyse, il peut exister de nombreuses nuances, même si les rapports, de façon générale mettront plus souvent les uns en position de force. Il importe

tout de même de retenir que « (...) en ce qui concerne la domination, la catégorie des « femmes » est moins homogène que jamais : il y a des femmes dominées et des femmes dominantes, et même des femmes dominées par des femmes dominantes. »⁴⁴³ Ce constat est tout aussi valable pour les hommes. Tous les hommes ne sont pas dominants, et ceux qui le sont, ne le sont pas au même titre. Occuper une fonction politique ne confère pas de facto un statut de dominant absolu.

Dans toute organisation humaine, il existe des catégorisations des individus, c'est un fait. Si la *plus visible* et peut être la plus simple à lire est celle qui différencie les sexes, il n'en demeure pas moins, qu'au sein d'un même *genre*, les individus n'ont pas tous les mêmes attributs, ils ne participent donc pas de façon égale au *pouvoir*. En fonction par exemple du genre des capitaux mais aussi de leur importance, qui peuvent être très variables, ils se situeront à des niveaux plus ou moins élevés de l'organisation sociale ou politique.

Pour prolonger la pensée de Marie-Blanche TAHON, on peut par exemple imaginer qu'il puisse parfaitement exister des hommes dominés et d'autres dominants, des femmes dominées et des femmes dominantes, qui coexistent au sein d'un même champ, ce qui nous mettrait face à une organisation au sein de laquelle il y aurait, non plus un seul type de rapport de domination, mais bien plusieurs matérialités, plusieurs matérialité d'une même réalité: des hommes dominés par des femmes dominantes, des hommes dominés par des hommes dominants, des femmes dominées par des hommes dominants, et des femmes dominées par des femmes dominantes. Nous serions même tentées d'envisager deux autres possibilités, à savoir des femmes dominées par des hommes dominés, ou des hommes dominés par des femmes dominées. Ceci serait rendu possible par le fait que même au sein d'un petit groupe identifié comme homogène, la participation possible et donc le positionnement des individus n'est jamais totalement le même.

Il importe de préciser ici, que, plus que de domination, il s'agit surtout de supériorité hiérarchique, et c'est bien cette dernière qui est une position dans l'organisation, qui produit, en fonction de la place qu'elle occupe, différents types et rapports de domination qui sont fonctions des rôles qu'elle attribue à chaque individu ou à chaque groupe d'individus.

Une fois posée cette diversité des possibilités, nous allons essayer de voir, en fonction de critères que nous expliquerons au fur et à mesure, quelle peut être la place des femmes gabonaises dans la hiérarchie, non pas sociale tout entière, mais au sein de l'organisation politique.

⁴⁴³ TAHON Marie Blanche, Sociologie des rapports de sexe. Presses univ. De Rennes, Les presses de l'Univ. D'Ottawa, coll. Le Sens social, Rennes/Ottawa, 2004, p.xi

a- Une position construite socialement

Nous avons vu, sous l'angle de la TDS⁴⁴⁴, que les sociétés humaines sont toutes hiérarchisées. Au sommet de l'organisation, se trouvent un, voire plusieurs groupes sociaux porteurs de valeurs sociales positives auxquelles ils doivent évidemment leur position des plus élevés au sein de la hiérarchie. A la base de cette dernière, sont nichés un ou plusieurs groupes porteurs pour leur part, de valeurs sociales négatives ne leur permettant pas d'atteindre un niveau élevé au sein de l'organisation sociale.

Toujours sous cet angle, les sociétés sont caractérisées par trois systèmes possibles de hiérarchisation :

- L'un basé sur le genre donne à l'homme et donc au sexe masculin une position sociale, faisant ainsi de la femme un être secondaire ; ce qui n'est aucunement en contradiction avec notre refus de bi-catégorisation de l'organisation sociale en hommes-dominants et femmes-dominées, car la TDS admet l'existence d'un ou plusieurs groupes, même si elle estime que le groupe homme est le plus important.
- Le second basé sur l'âge donne en priorité, et ce, de façon absolue, plus de pouvoir aux plus âgés, au détriment des plus jeunes ;
- Et enfin le troisième, nommé système de groupes arbitraires, se veut lui socialement construit. Il prend essence dans des unités telles la classe sociale, la caste ou la religion.

Le genre, par le caractère construit de sa réalité nous semble appartenir à la fois à la première et à la troisième catégorie. En effet, son existence postule que le féminin et le masculin ne sont pas dictés de façon naturelle, contrairement au sexe qui est une variable biologique. La femme et l'homme, tels que les perçoivent la société, sont le résultat d'un long processus qui construit à chacun une identité socialement définie et attendue, en attribuant à l'un des caractéristiques le plaçant de facto dans une situation de domination par rapport à l'autre, d'où le fait qu'il est aussi une relation de pouvoir et de domination.

Le genre en lui seul n'a que peu de valeur. En effet, il est à lire au sein d'autres rapports qui lui donnent son essence et mettent à jour sa dimension diachronique. En somme, bien que sa réalité soit complètement extérieure aux groupes, « *il consiste (...) en des manières d'agir, de penser et de sentir qui présentent cette remarquable propriété qu'elles existent en dehors des consciences individuelles.* »⁴⁴⁵ en somme, bien qu'il ait été socialement construit et acté, le genre a su s'extraire

⁴⁴⁴ Théorie de la dominance sociale

⁴⁴⁵ Alain Beitone et al. Sciences sociales. 3^{ème} ed. Paris, Sirey Edition, 2002, P 90

des consciences et des volontés pour s'ériger en « (...) *puissance impérative et coercitive* (...) »⁴⁴⁶ et à s'imposer à tous. De fait, il n'est plus un simple fait social, et acquiert le statut maussien de *fait social total*, en ce sens qu'il « *met en branle la totalité de la société et de ses institutions* »⁴⁴⁷ en touchant, modifiant et réorganisant l'ensemble des champs.

La question des rapports politiques entre les femmes et les hommes, celle de leur place dans la hiérarchie issue de l'organisation sociale, nous place ainsi, de façon simultanée au sein de deux systèmes différents de hiérarchisations : l'un basé sur le sexe met face à face les femmes et les hommes, le second qui est celui des groupes arbitraires, prolonge ce premier car il fait d'un groupe socialement construit et basé sur des normes, le seul possesseur de l'ensemble des valeurs sociales positives.

Durant notre recherche, nous nous sommes rendue compte que le groupe *femmes* était plus hétérogène qu'il n'y semblait. En effet, elles ne sont ni pourvues, ni dépourvues des mêmes valeurs, ce qui introduit entre elles, une certaine hiérarchie autre que celle qui les met face aux hommes. Comment penser que des femmes évoluant par exemple au sein de groupes d'animations, et dont la *pratique politique* se limiterait à chanter et à danser lors de rencontres certes hautement politiques, mais auxquelles elles ne participeraient qu'à travers le volet animation, puissent appartenir à la même unité politique que d'autres femmes appartenant certes au même parti, mais qui seraient pour leur part, députées ou sénatrices et qui participeraient au débat politique, même avec un pouvoir des plus relatif ?

A une échelle autre, peut-on objectivement penser que le groupe femme de la majorité (à l'Assemblée Nationale par exemple) soit doté du même capital social et du même capital symbolique que le groupe femmes de l'opposition au sein de la même Institution lorsque l'on note par exemple qu'elles sont dix-sept pour les premières, contre seulement une pour les secondes dans l'actuelle législature.

A une échelle encore plus importante, les femmes de l'opposition de façon générale peuvent-elles être dotées de valeurs semblables à celles de la majorité au regard des postes qu'elles occupent ou qu'elles ont occupés au sein de la sphère politique, et aussi par rapport à l'importance de leur parti respectif sur la scène ?

Il nous semble donc tout à fait impossible, de ces points de vue, de regrouper les femmes en un même et seul groupe au sein de la hiérarchie. Leurs positionnements au sein de la sphère politique,

⁴⁴⁶ Ibidem.

⁴⁴⁷ Ibid p. 94

les groupes auxquels elles appartiennent et l'importance de ces derniers sont bien trop différents les uns par rapport aux autres. De fait, il nous semble peu objectif de penser que les femmes puissent être porteuses des mêmes valeurs sociales, et ce dans les mêmes proportions.

Ce raisonnement est aussi valable pour les hommes. En fonction des *groupes* auxquels ils appartiennent, des postes qu'ils occupent ou qu'ils ont occupé, leurs capitaux ne seront pas les mêmes, et ils ne seront donc pas tous crédités des mêmes valeurs sociales, ni dans les mêmes *proportions*. Le positionnement au sein de la hiérarchie est ainsi tributaire à la fois des capitaux dont on est fourni, mais aussi des différentes valeurs positives en possession.

b- Un espace politique tri-morphique

De façon générale, la société est appréhendée d'un point de vue dualiste. D'un côté, l'espace privé, de l'autre, l'espace public. Le premier, fait référence à ce qui est de l'ordre du domestique, de la famille, de l'intime⁴⁴⁸.

Reprenant la pensée de Jürgen Habermas, Dominique Wolton, nous dit de l'espace public que « *C'est le lieu, accessible à tous les citoyens, où un public s'assemble pour formuler une opinion publique. L'échange discursif de positions raisonnables sur les problèmes d'intérêts généraux permet de dégager une opinion publique.* »⁴⁴⁹. Plus qu'un simple lieu physique, c'est « (...) *un espace symbolique où s'opposent et se répondent les discours, la plupart contradictoires, tenus par les différents acteurs politiques, sociaux, religieux, culturels, intellectuels, composant une société. C'est donc avant tout un espace symbolique, qui requiert du temps pour se former, un vocabulaire et des valeurs communes, une reconnaissance mutuelle des légitimités ; une vision suffisamment proche des choses pour discuter, s'opposer, délibérer.* »⁴⁵⁰

Cependant, niché au sein de cet espace public prétendument ouvert à tous, s'en trouve un autre répondant à d'autres règles et à d'autres contraintes. Il nécessite des aptitudes et dispositions dont les citoyens ne disposent pas tous à proportion égale. C'est ce que nous montrait Daniel GAXIE dans *Le cens caché*⁴⁵¹ à savoir qu'au sein d'une même société, la participation est le fait d'une minorité d'individus idéalement située plus près du sommet de la hiérarchie que de sa base, pendant que le reste de l'organisation, pour sa part, en *est tenu* à l'écart. Cet *autre espace* qui semble appartenir au domaine public, est celui des acteurs politiques, et participer à sa vie, à son organisation implique un

⁴⁴⁸ L'espace privé n'étant pas ici notre préoccupation, c'est volontairement que nous n'en donnons qu'une définition des plus synthétique.

⁴⁴⁹ <http://www.wolton.cnrs.fr/spip.php?article67>

⁴⁵⁰ Ibidem

⁴⁵¹ Daniel Gaxie, *Le sens caché, Inégalités culturelles et ségrégation politique*. Paris, Seuil, 1978, 267 pages.

certain sentiment de compétence en la matière, ce dernier étant fortement lié à la position que l'on occupe au sein de l'organisation sociale, à la politisation des individus, à la compréhension qu'ils ont des enjeux et du jeu politique. De ce point de vue, l'accès à la sphère politique s'en trouve donc fortement conditionné.

Comme on l'aura noté, les femmes sont bien présentes au sein de l'espace public *physique*. Elles ont, de la même façon, également accès à la vie politique de façon générale : elles sont militantes, elles sont ministres ou députées. La question de leur présence ne se pose donc plus. Toutefois, elles sont beaucoup moins présentes au fur et à mesure que l'on se rapproche du sommet de la hiérarchie. Elles subissent à ce niveau une exclusion de l'intérieur. C'est-à-dire qu'elles sont écartées de l'aspect symbolique du pouvoir qui leur reste encore fortement inaccessible.

Nous l'avons vu, les femmes sont dépourvues de capital symbolique sur la scène politique, en ce sens que, même lorsqu'elles sont parvenues à se hisser à un niveau élevé de responsabilités, les rôles qu'elles jouent ne sont que peu, voire pas du tout, en adéquation avec les positions qui sont les leurs. Elles n'ont que peu de légitimité, et leurs compétences sont très souvent remises en cause, et ce, même par d'autres femmes. Venant d'elles-mêmes, de nombreux obstacles se dressent qui les empêchent d'investir pleinement, de façon durable et effective, la scène politique. Ceci se traduit par le fait que les femmes gabonaises sont de moins en moins présentes au fur et à mesure que l'on se rapproche du sommet de la hiérarchie politique, pour en être totalement absentes une fois le sommet atteint.

Nous nous sommes alors demandés si cette disparition progressive en était réellement une, ou si au contraire, il s'agissait d'une absence complète et absolue au sein d'une sphère que nous n'avions pas envisagé au préalable. Se pourrait-il qu'au sein d'un espace qu'elles partagent en apparence avec les hommes et qu'elles ont investi à différents niveaux, elles soient tenues à l'écart d'un certain type d'activités qui relèveraient dans les faits d'une *sphère plus élitiste* et sans doute plus importante en termes de responsabilité et de possibilités ?

Nous trouvons une réponse à cette interrogation avec JARRY-OMAROVA, qui, dans sa thèse intitulée *Genre du pouvoir et démocratie libérale en Mongolie : Analyse de l'échec du mouvement associatif des femmes, entre espace politique, nomadisme et ONG internationales*⁴⁵² souligne à cet effet l'importance qu'il y a, à opérer une distinction claire entre trois espaces aux réalités différentes, et non simplement entre deux lieux comme cela est généralement le cas. En effet « (...) *l'espace public est souvent confondu avec l'espace politique, le politique étant considéré comme « public » -*

⁴⁵² Anna Jarry-Omarova, *Genre du pouvoir et démocratie libérale en Mongolie : Analyse de l'échec du mouvement associatif des femmes, entre espace politique, nomadisme et ONG internationales*. Thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Djallal G. Heuzé, Paris, EHESS, 2010, 575 pages.

*surtout en démocratie - et vice versa. Or, si l'on tente une définition quelque peu rigoureuse de l'espace politique, distincte de l'espace public, qui comprendrait par exemple les partis politiques et les institutions formelles étatiques, alors force est de constater que les femmes y sont aussi présentes. (...) En fait, elles ne sont exclues ni de l'espace public, ni de l'espace politique. Elles sont exclues de l'espace du pouvoir qui lui, à la fois se restreint à un petit nombre d'élus et de dirigeants, mais aussi se diffuse et « chapeaute » l'ensemble des domaines sociaux, l'économie, le savoir, la culture, la religion, etc. »*⁴⁵³ En somme, les femmes ne seraient clairement exclues que de ce dernier espace qui est celui qui centralise l'essentiel des pouvoirs.

Une autre préoccupation s'est posée à nous en matière de participation des femmes à la vie politique gabonaise. Nous avons vu précédemment qu'il n'existait pas une catégorie femme-homogène sur la scène politique. Les activités de ces dernières sont nombreuses et très différentes les unes des autres, les valeurs défendues ne sont pas les mêmes, de même que l'on note une absence quasi-totale d'unité. En considérant uniquement de ce que nous considérons comme les deux extrémités de leur engagement, à savoir, d'une part, leur participation au sein des groupes socio-culturels, ou groupes d'animations, et le fait par exemple qu'une femme ait été Présidente de la République, ou que l'une d'entre elles soit à la tête de la Cour Constitutionnelle depuis plus de deux décennies⁴⁵⁴ de l'autre, nous admettons l'existence d'espaces différents en matière de participation et d'engagement féminin à la vie politique.

Les activités liées à la vie politique sont nombreuses, et n'ont pas toutes la même influence sur l'organisation de cette dernière. Certaines d'entre elles, sans être en lien direct avec le pouvoir nous sont tout de même présentées comme élément de ce milieu. Il en est ainsi de l'animation politique. Ces militantes n'ont parfois aucun autre contact avec la vie politique, et ne manifestent aucun intérêt pour une quelconque autre activité en relevant. Leur seul et unique lien avec cette sphère, réside dans le fait que leurs organisations soient rattachées à un parti politique, et qu'elles *prennent part* à sa vie à travers les chants et la danse.

Une telle activité, à ce point éloignée des centres de prise de décisions, qui n'entre en interaction avec aucune autre dimension du politique ou du pouvoir de façon objective et constructive, peut-elle réellement faire partie de ce domaine d'activité ? L'animation, bien que politique, suffit-elle à consacrer le caractère politique de ces activités ?

⁴⁵³ Ibid p.23

⁴⁵⁴ Les nombreux liens qui lient Mme Mborantsuo au clan présidentiel et que nous avons déjà abordés dans un précédent chapitre peuvent apporter une certaine nuance au rôle joué par cette dernière, il est vrai. Mais plus qu'à son rôle, c'est sa position au sein de la hiérarchie qui nous intéresse ici.

D'une part, nous répondrons par l'affirmative, car nous ne saurions nier l'importance et le rôle d'instrument de mobilisation qu'ont été les groupes d'animations. Ces derniers s'adressaient essentiellement à une partie de la population qui n'avait que peu ou pas du tout accès aux messages proprement politiques. Ces organisations permettaient ainsi aux discours⁴⁵⁵ d'être présents sous une forme plus accessible car largement plus populaire. Ils se sont adressés à la masse. Sans être réellement intéressés à la chose politique, les groupes d'animation ont permis de vulgariser une certaine idée de la politique et de ses acteurs.

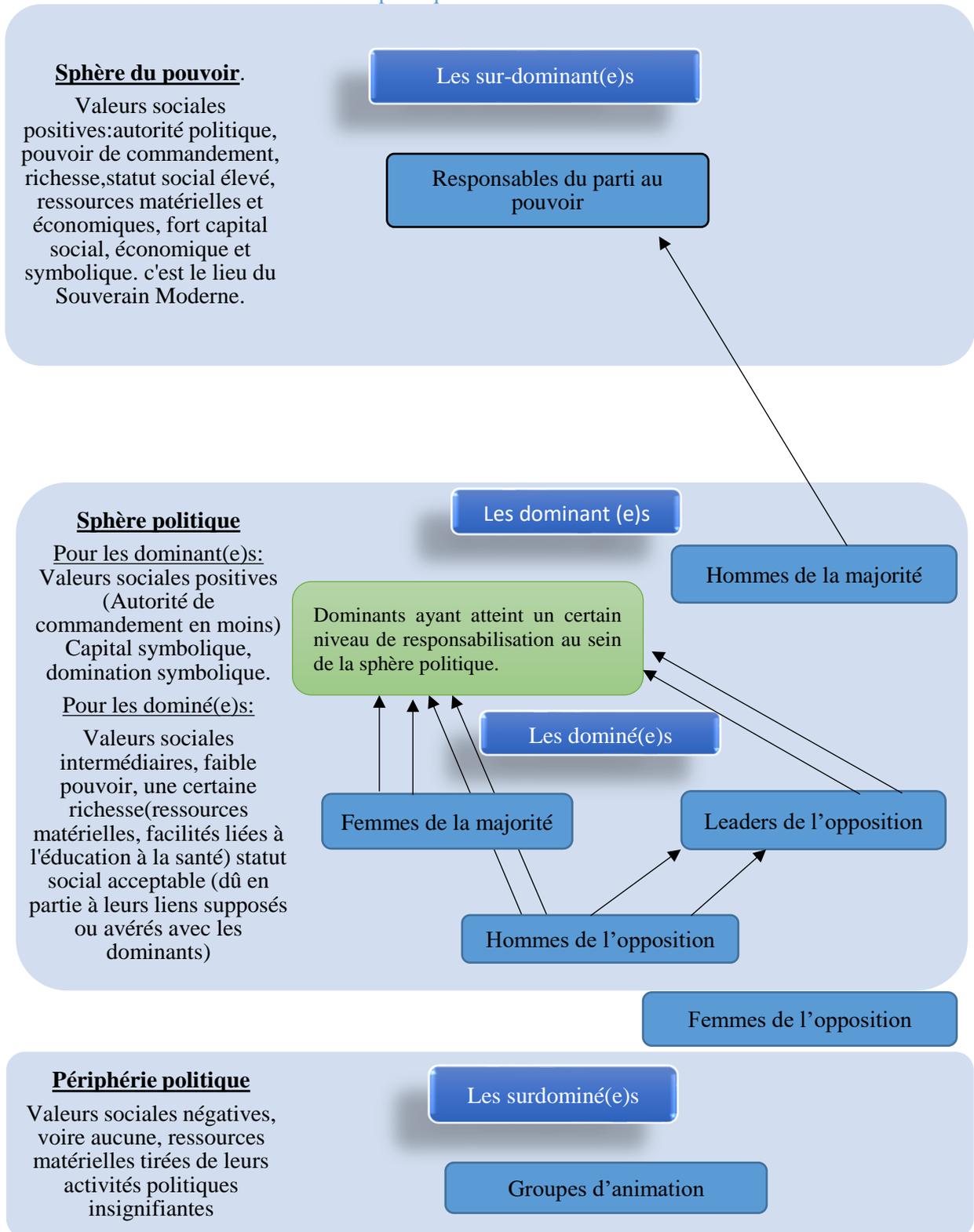
D'autre part, nous resterons plus réservée. Ces groupes n'ont eu d'autres rôles que de servir de faire-valoir aux hommes politiques, en mobilisant pour eux, sans en tirer pour leurs propres groupes un quelconque avantage.

En définitive, le positionnement des femmes dans la hiérarchie est loin d'être homogène, tout comme celui des hommes. La distinction entre les dominants d'une part, et les femmes dominées de l'autre, nous semble assez restrictive des enjeux et réalités de la scène politique. En effet de façon globale, cette dichotomie se tient toujours et les rapports peuvent ainsi être vus de façon tout à fait manichéenne entre les hommes-dominants et les femmes-dominées. Cependant, de nombreuses réalités existent, des situations qui, bien qu'à elles seules, ne permettent pas de remettre en cause l'ordre phallocratique de la société gabonaise, invitent à une analyse différente au sein de laquelle l'ensemble des hommes ne se retrouve pas dans une posture d'absolu domination tout comme les femmes ne se limiteraient plus à celle d'éternelles dominées. Il existe au sein de ces deux catégories que sont les femmes et les hommes, un nombre important de sous-catégories possibles, de liens et d'interactions.

L'objectif ici était de voir la place occupée par les femmes au sein de la hiérarchie politique. Les éléments qui permettent de parvenir à cette catégorisation sont loin d'être uniquement ceux qui auront été soulevés dans le présent chapitre, mais bien la somme des informations récoltées tout au long de cette recherche. Nous sommes ainsi parvenue, en nous aux résultats que nous présentons dans le schéma suivant. Celui-ci est une vue de la *sphère politique*, il nous la présente telle qu'elle se laisse voir de façon générale. Toutefois, les catégorisations obtenues ne sont ni totalement définitives, ni totalement immuables.

⁴⁵⁵ Le terme *discours politique* est sans aucun doute excessif, lorsque l'on parle des groupes d'animation. Leurs chants étaient plus une laudation du Président de la République. Y étaient vantés, ses mérites, ses qualités, son œuvre. Plus que discours, il conviendrait sans aucun doute de parler de l'idéologie liée au culte de la personne.

schéma 3 Les femmes dans la hiérarchie politique



Ce schéma permet de voir l'existence de trois lieux différents au sein de ce qui nous est généralement présenté comme étant la sphère politique.

Le premier, et le plus important, que nous appelons la sphère de pouvoir, est celui qui domine la société toute entière. Son autorité s'exerce sur les différents groupes présents aussi bien au sein de l'univers politique, que de la société de façon plus générale. C'est le plus inaccessible, et il regroupe en son sein une poignée de responsables politiques parmi les plus influents et les plus puissants et qui concentrent valeurs positives, capital économique, social, mais surtout symbolique. C'est la sphère des sur-dominants, et donc aussi le sommet absolu de l'organisation politique, sociale et économique. C'est le lieu du pouvoir politique et le domaine par excellence de l'exclusion des femmes. C'est celui du Souverain Moderne.

Le Souverain Moderne est cette entité supérieure qui gouverne la scène politique gabonaise, c'est « *Une puissance hégémonique unique [qui] instruit et administre le rapport aux corps, aux choses et au pouvoir (...) Elle est constituée à la fois par les fantasmes et les réalités, les esprits et les choses, les imaginaires et les matérialités constitutifs des puissances contemporaines en interaction du capitalisme (...) Son principe est la violence de l'imaginaire (...)* »⁴⁵⁶. Le concept de Souverain Moderne permet d'approcher le pouvoir tel qu'il se vit en Afrique Centrale, avec son rapport à une violence qui s'est affranchie de son caractère symbolique, avec ses liens supposés au monde des fétiches, au monde mystique et cosmique. Il est l'essence du pouvoir à l'Africaine.

Le second, qui est la sphère politique se partage entre plusieurs acteurs : les dominants d'un côté, et les dominées de l'autre. C'est le lieu de l'activité politique, des lois, des luttes pour acquérir toujours plus de capitaux et ainsi conserver des acquis et positions dans l'organisation lorsque ceux-ci sont enviables, ou au contraire, essayer de gravir des échelons dans la hiérarchie. C'est ici que se lit plus aisément le troisième postulat de la TDS, à savoir, l'influence des différents mythes présents au sein de la société. La classe des dominants tente à travers ses discours et ses actions, de maintenir l'organisation hiérarchique, voire de renforcer les clivages qui existent déjà entre les femmes et les hommes, mais plus largement entre les dominants et les dominés au sein de la sphère politique. Ce lieu permet également de voir les hiérarchies qui existent dans la hiérarchie. C'est dire notamment qu'il n'y a pas opposition entre un groupe d'hommes dominants et un autre de femmes dominées. Les rapports sont plus complexes. Les acteurs qui y évoluent ont des responsabilités et des possibilités différentes, ce qui laisse penser qu'ils auront également des *pouvoirs* différents les uns par rapport aux autres. De fait, leur positionnement au sein de la hiérarchie sera fonction de ces derniers.

⁴⁵⁶ Joseph Tonda, *Le Souverain Moderne*, Paris, Karthala, 2005, p 7

Dans cette catégorie, comme dominants, nous voyons entre autres, les hommes de la majorité présidentielle. Leur supériorité quantitative, leur durée de vie sur la scène, et les postes qu'ils occupent par ailleurs, leur donnent la possibilité d'une reproduction à l'identique de la hiérarchie déjà présente.

Les catégories ne sont pas totalement immuables, des exceptions peuvent exister, une certaine mobilité est donc envisageable. Rose Francine ROGOMBE⁴⁵⁷ et Marie Madeleine MBORANTSUO par exemple, appartiennent à la minorité des femmes. Nous serions tentée, de les inscrire au sein de la catégorie des dominées. Or, il nous semble que les postes qu'elles ont occupés, à savoir Présidente du Sénat, puis Présidente de la République par intérim pour la première, Présidente de la Cour Constitutionnelle depuis près de vingt ans pour la seconde, permettent de les élever, sinon au sein de la sphère du pouvoir, du moins au sein de la catégorie des dominants.

Dans la deuxième catégorie de cette sphère, se trouvent les dominé(e)s de la politique. C'est la catégorie la plus hétérogène. D'abord, les femmes de la majorité qui occupent des postes de responsabilité (Sénatrices, Députées, Ministres, elues). Bien qu'elles aient investi la scène politique depuis quelques décennies déjà, elles n'ont que peu de pouvoir en elles-mêmes, et il semble qu'elles n'aient toujours pas acquis la légitimité sociale nécessaire pour accéder à la catégorie supérieure. Leur pratique sociale et même politique souvent à contresens du politique, ne leur donne que peu de possibilité d'une mobilité ascendante au sein de la hiérarchie.

Ensuite, les hommes de l'opposition. Il s'agit ici essentiellement des leaders de l'opposition. Ces derniers, bien que peu nombreux, parviennent tout de même à s'imposer dans le paysage politique. Toutefois, leur périmètre d'influence reste relativement réduit, et la légitimité de la *nouvelle opposition*⁴⁵⁸ n'est peut-être pas encore totalement acquise. De plus, le manque de cohésion, les nombreuses divisions qui s'expriment, limitent quelque peu leur influence sur la scène politique.

En raison de leur manque de visibilité, de leur domination numérique, et de leur totale absence des postes de responsabilités à l'échelle du pays, les femmes et les hommes de l'opposition se trouvent quant à eux à la limite entre la périphérie et la sphère politique. *L'influence* qu'ils peuvent avoir au sein de leur formation reste limitée à cette dernière.

Enfin, le troisième lieu constitue quant à lui la périphérie de la vie et de l'organisation politique. Il regroupe des activités pseudo-politiques sans aucune influence ni sur la prise de décision,

⁴⁵⁷ Bien que cette dernière soit depuis décédée.

⁴⁵⁸ Nous entendons par Nouvelle Opposition, celle constituée par d'anciens membres du Parti Démocratique Gabonais au pouvoir depuis bientôt 50 ans, notamment Jean PING, Jean EYEGHE NDONG (Premier Ministre sous le président Bongo), Jacques ADIAHENOT (de nombreuses fois Ministres), *DIDJOB DIVUNGUI DI NDINGE* (Vice-Président de la République pendant plus de 10 ans)

ni sur l'organisation de la vie collective de façon générale. Nous pensons qu'il n'existe aucune valeur sociale relative à la sphère politique ici.

En définitive, la complexité de l'être femme en politique se confirme un peu plus dans le présent chapitre. Une certaine ambivalence dans leurs pratiques semble se dégager. En effet, face aux hommes elles revendiquent un faire-politique différent, et sous de nombreux égards, elles transposent le modèle de pratiques qui est le leur dans la sphère associative au sein d'un milieu totalement inadapté. En politique, elles font essentiellement du social, et consciemment ou non, elles orientent leurs pratiques sur des terrains laissés vacants par les pratiques masculines, quoi que pas totalement. Bien qu'instruites, ces quelques femmes que nous avons rencontrées ne se situent pas dans l'action, dans le mouvement vers le pouvoir. De plus, elles n'osent que très difficilement, par crainte souvent de voir redéfinis certains des caractères qui fondent leur identité de femmes telle qu'elles la perçoivent.

Cependant, leur pratique n'est pas totalement homogène. En effet, si face aux hommes elles revendiquent une certaine complémentarité, face à d'autres femmes sur la scène politique, les choses sont relativement différentes, et il se lit, à ce stade, une tentative d'affirmation individuelle. Il se crée ainsi une hiérarchie à l'intérieur de la hiérarchie entre notamment les femmes dites politiques, et celles des groupes d'animation, ou, à une échelle plus importante, entre celles de la majorité et celles de l'opposition.

Ce qui précède, participe d'une mise en scène de la présence des femmes au sein de chacune des strates de l'organisation politique. Leur présence quantitative et leur responsabilisation qualitative ne parviennent nullement à occulter les conditions réelles de leur pratique. L'un des aspects les plus édifiants en est certainement la réification qui en découle.

Chapitre septième : sexualisation politique et chosification des femmes.

« *Le pouvoir, surtout dans ses formes traditionnelles, est impensable sans référence à la sexualité.* »⁴⁵⁹

« *L'un des aspects centraux de la sorcellerie équatoriale réside dans sa relation avec le pouvoir. (...) Aujourd'hui, ce système a peu ou pas changé : les leaders les plus populaires sont ceux qui réussissent à accumuler, à côté des ressources matérielles, le plus grand nombre de ressources symboliques dans une combinaison plus ou moins opératoire.* »⁴⁶⁰

« *Un homme qui ne dispose d'aucun loisir, dont la vie toute entière, en dehors des simples interruptions purement physiques pour le sommeil, les repas, etc., est accaparé par son travail pour le capitaliste, est moins qu'une bête de somme. C'est une simple machine à produire la richesse pour autrui, écrasée physiquement et abrutie intellectuellement. Et pourtant, toute l'histoire moderne montre que le capital, si on n'y met pas obstacle, travaille sans égard ni pitié à abaisser toute la classe ouvrière à ce niveau d'extrême dégradation.* »⁴⁶¹

⁴⁵⁹ G. Balandier, « Le politique des anthropologues », in M. Grawitz, J. Leca (dirs.), *Traité de science politique*, tome 1, Paris, PUF, 1985, p.325.

⁴⁶⁰ Florence Bernault, *Magie, Sorcellerie et politique au Gabon et au Congo-Brazzaville*, in Marc Mve Mbekale, *Démocratie et mutations culturelles en Afrique noire* (Paris : L'Harmattan, 2005), 21-39

⁴⁶¹ Karl Marx, *Salaires, Prix et profit*, Edition électronique réalisée par Vincent Gouysse à partir de l'ouvrage publié en 1975 aux Editions en langues étrangères, Pékin p.27 (http://www.communiste-bolchevisme.net/download/Marx_Salaires_prix_et_profit.pdf)

Introduction

En questionnant l'engagement politique des femmes au Gabon, un objet singulier a émergé : c'est celui relatif à l'importance et au rôle de la *sexualité* dans la sphère politique. Alors qu'aucune de nos interrogations de départ n'allait dans ce sens, il aura tout de même été un sujet récurrent de nos différents entretiens. Cependant, il nous pose un certain nombre de problèmes en tant qu'objet possible d'étude dans le cadre du Gabon car les *données* et les informations y relatives sont loin d'être vérifiables, car non assumées.

Se pose alors une question d'importance, « *Comment traiter scientifiquement ce qui relève par excellence de la rumeur, du chuchotement, du « on dit » ? Car (...) si radio-trottoir, d'Abidjan à Libreville en passant par Nairobi, n'est pas avare de confidences sur les secrets d'alcôve des princes, sur les dernières aventures du président-général-empereur, et pour affirmer qu'il s'agit là de la clef explicative de la disgrâce d'un tel et des faveurs dont bénéficie tel autre.* »⁴⁶² La rumeur, car il semblerait que c'est ainsi qu'il convienne de l'appeler, n'est jamais, ni totalement vraie, ni tout à fait infondée. Cependant, elle a un rôle social important, en ce sens qu'elle véhicule des croyances collectives.

Le sexe, ou plus exactement la sexualité comme moyen d'influence, et donc, comme *banalité du pouvoir*, s'installe dans la façon de voir et d'aborder le politique. En effet, « *Est de l'ordre de la banalité [du pouvoir], ce qui est attendu, parce qu'il se répète sans grande surprise, dans les faits et les gestes de tous les jours.* »⁴⁶³ En Afrique, « (...) *le commandement en post colonie, est d'un tempérament luxurieux (...) la bouche, le pénis, le ventre (...) disent avant tout un aspect du monde (...) ils sont une prise de position sur l'existence humaine. A ce titre, ils participent pleinement à la production du politique.* »⁴⁶⁴

Cette irruption du sexuel aurait de nombreuses incidences sur le rapport que les femmes entretiennent avec la sphère politique. Instrumentalisées, elles y subiraient une violence plus *réelle et plus matérielle* que celle symbolique évoquée par Bourdieu.

⁴⁶² Daniel Bourmaud, Le pouvoir au risque du sexe, in *Politique Africaine* n°56, Le Benin, Paris, Karthala, Octobre 1995, p.145

⁴⁶³ Achille Mbembé, *De la Postcolonie, Essai sur l'imaginaire politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris, Karthala, 2000, p 139

⁴⁶⁴ Ibidem, pp :146-147

Section 1 Sexualisation et mystification du politique

« *Le pouvoir est un aphrodisiaque suprême.* »⁴⁶⁵ Cette affirmation d'Henry KISSINGER traduit les liens étroits qui existeraient entre les hommes de pouvoir et la *séduction*. Les exemples d'hommes d'Etat aussi bien français qu'étrangers, dont les frasques sentimentales ou sexuelles ont occupé les devants de la scène, sont nombreux. Pouvoir et sexe semblent ainsi intimement liés. Toutefois, cette liaison peut prendre, dans le contexte qui nous intéresse, des dimensions autres que celles de la simple séduction, pour toucher à la mystique des corps.

Section 1.1 La sexualisation des rapports

La sexualisation peut être définie comme le fait de rendre sexuelle une situation ou un lien qui de prime abord ne l'est pas. En politique, c'est voir émerger la sexualité des acteurs sur la scène publique, ou dans les rapports pas nécessairement médiatisés qu'ils entretiennent au moyen des pouvoirs dont ils sont pourvus.

a- Le sexe en politique

Il apparaît de plus en plus que la variable sexe, non en tant que problème social, mais en tant que moyen possible de pression et d'évolution, tend à investir une partie des rapports entre femmes et hommes sur la scène politique. Il s'agit de situations dont de nombreux informateurs nous ont parlé, toujours sous le couvert de l'anonymat. Sans jamais se mettre en cause personnellement, ils affirment toutefois avoir *côtoyé* ces situations de près.

Lorsque nous initiions notre recherche, il y a quelques années, cette question de la *sexualité-reine* en politique avait déjà été soulevée par nos enquêté(e)s. A cette époque, elle nous avait semblé marginale. En effet, ces questions avaient été abordées pour l'essentiel, en rapport avec l'animation politique. Nous en disions d'ailleurs ceci : « *Or, le sexe apparaît comme un élément central de l'animation politique par les femmes. Il y a chosification du corps féminin afin d'assouvir des fantasmes libidineux. Les danses, loin de viser « l'effacement du sexe par l'habillement »*⁴⁶⁶ *laissent*

⁴⁶⁵ Henry KISSINGER, The Guardian - 28 Novembre 1976, cité par <http://evene.lefigaro.fr/citation/pouvoir-aphrodisiaque-supreme-107.php>

⁴⁶⁶ Joseph TONDA. Le souverain moderne, le corps du pouvoir en Afrique centrale (Congo, Gabon), Paris, Karthala, p.208

au contraire tout suggérer de celui-ci : les reins et autres attributs féminins sont mis à contribution à un rythme graduellement variant. C'est ce qui nous permet de parler d'hypersexualisation de cette dernière au sein de ces groupes de femmes (...)⁴⁶⁷

« (...) Cette sexualisation féminine incontrôlée tend à se répandre à d'autres niveaux de la sphère politique, ce que justifie l'expression "tués-tués" (pour désigner des filles aux mœurs légères, des filles faciles) pour faire référence aux femmes, surtout jeunes, présentes actuellement dans le gouvernement. L'image que celles-ci renvoient est loin de celle d'un éventuel personnage politique. Elles sont en effet considérées, plus comme membre d'un harem gouvernemental, que comme des femmes politiques engagées. »⁴⁶⁸ Cette hypersexualisation n'est autre qu'une mise en scène supplémentaire, une mise en scène sensuelle et sexuelle des corps des femmes.

Cet aspect de la question que résume la citation ci-dessus, mettait en avant l'existence prétendue d'un droit de cuissage, à savoir la possibilité pour un supérieur d'obtenir des faveurs sexuelles, lesquelles permettraient à celles qui les fournissaient, de gravir plus rapidement les échelons de la hiérarchie. Ces pratiques auraient⁴⁶⁹ généralement été le fait de femmes jeunes et ambitieuses, désireuses de parvenir à un niveau élevé de l'organisation politique. Ces pratiques nous ont parfois été présentées comme des abus de faiblesse, en ce sens qu'elles n'offraient aucune garantie d'évolution, ni de maintien dans l'organisation.

Les préjugés liés aux pratiques politiques des femmes gabonaises sont nombreux, tout comme les certitudes que peut avoir la population sur les liens supposés entre elles et les dirigeants masculins. Pour prouver ses dires, quant à la réalité de ces pratiques, l'un de nos enquêtés nous confiait une observation qu'il avait faite de la scène politique, et il disait à cet effet :

« on voudrait bien croire que les femmes ministres ou autre, sont là parce qu'elles ont des compétences, qu'elles veulent s'investir. Mais quand même, c'est surprenant de voir que, pour l'essentiel, elles ne sont même pas mariées. Et ça, c'est tout à fait normal. Aucun homme censé ne peut laisser sa femme dans un milieu aussi pervers et vicieux. Il faut donc qu'elles soient libres pour pouvoir aller et venir, et faire ce qu'elles doivent faire. »⁴⁷⁰

⁴⁶⁷ Bella M'Ba Noëlla, Engagement politique de la femme. Essai d'analyse des résistances face à une plus grande participation féminine, mémoire de master, Paris, EHESS, 2008, p.69

⁴⁶⁸ Ibidem

⁴⁶⁹ L'utilisation du conditionnel est importante, dans la mesure où, en raison de la nature même des pratiques dont il est question, aucune preuve irréfutable ne nous a jamais été présentée, tout comme, aucun acteur directement concerné ne s'est confié à nous. Il convient donc, dans cette mesure, même si nous n'avancions aucun nom, de rester prudent avec les affirmations qui ont pu nous être faites.

⁴⁷⁰ Entretien HHE in Bella M'Ba Noëlla, Engagement politique de la femme. Essai d'analyse des résistances face à une plus grande participation féminine, mémoire de master, Paris, EHESS, 2008

Pour revenir plus spécifiquement à la question telle qu'elle nous intéresse aujourd'hui, nous dirions qu'elle se pose de façon quelque peu différente. Le langage qui a été utilisé pour exprimer cette intrusion de la variable sexe en tant que rapports intimes au sein de la scène politique, est généralement plus cru, plus brutal, il relève même d'un style vulgaire.

A la question de savoir pourquoi un tel vocabulaire alors que son statut et son appartenance politique laissent présager des propos plus nuancés, l'une de nos enquêtées nous confiait que c'était la seule manière qu'elle et quelques-unes avaient trouvé pour dénoncer cette *gangrène* qui, alors qu'elle n'était que le fait d'un petit groupe, donnait de la majorité des femmes politiques une image complètement déconstruite qui rendait quasiment impossible toute considération positive des actions menées par elles. Cette situation occulterait les efforts accomplis par l'ensemble des femmes sur la scène, dans le but d'émerger en tant qu'actrices politiques majeurs, pouvant à termes, rivaliser objectivement avec *l'adversaire masculin*. Notre enquêtée concluait et nuancait quelque peu son propos en affirmant que, *ces coucheries* n'étant quasiment un secret pour personne, pour peu que l'on sache être attentif à ce qu'il se passait sur la scène politique.

Sous cet angle, les femmes apparaissent comme de simples objets au service de désirs et de pulsions des personnalités les plus importantes. Loin d'être considérées, sinon comme actrices politiques à part entière, du moins comme citoyennes ayant des revendications à faire entendre, elles sont sexualisées, c'est-à-dire ici déshumanisées, vidées de leurs capacités, de leurs possibilités de réflexion et d'action. Seule leur *fonction* d'objet orgasmique leur serait alors reconnue.

Dans cet *échange*, c'est la virilité masculine qui est à l'œuvre, c'est l'identité du mâle dominant qui s'exprime. Même s'il ne semble pas y avoir de contrainte physique directe, *le contrat sexuel*⁴⁷¹ ainsi passé donne pouvoir au masculin, non seulement sur les corps, mais aussi sur les carrières. Cette soumission puise sa légitimité dans une simple croyance en la toute-puissance du masculin, dans les possibilités qu'il aurait à influencer et à faciliter.

Certaines femmes vont plus loin dans leurs critiques de la sexualisation de la scène politique et expliquent par ces nouvelles pratiques, le manque de solidarité, l'absence de cohésion féminine en matière de responsabilités, et les nombreuses rivalités qui les opposent. Celles-ci seraient à mettre au compte de leur précarité en matière de participation positive et effective sur une scène politique

⁴⁷¹ Le contrat sexuel que nous avons entrevu durant notre recherche a une base commune avec celui de Carole Pateman (*Le contrat sexuel*. La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 2010, 332p.). Pour elle, en effet, ce contrat met le corps des femmes à la libre disposition des hommes. Nous estimons pour notre part que cette formalisation n'est pas sans contrepartie. En effet, en échange de la jouissance de cette mise à disposition, les hommes *s'engagent*, ou plus exactement, devraient s'engager à veiller à l'évolution des carrières de leur(s) partenaires, à leur assurer un certain niveau de confort.

essentiellement masculine. Cette précarité fragiliserait leur identité politique, produisant en elles un sentiment d'instabilité lié à la crainte de perdre les prérogatives qui sont les leurs dans leur pratique. Aussi, pensent-elles devoir se *défendre*, non pas contre ceux qu'elles devraient considérer comme leurs adversaires, à savoir les hommes, mais contre le personnel féminin susceptible d'occuper des postes similaires aux leurs.

De fait, cette sexualisation conquérante des rapports trouve un terrain fragilisé par la précarité de certaines femmes et vient de fait renforcer les clivages qui existent entre elles. En effet, « *La B* Electorale, c'est ce qui fait que des femmes insultent d'autres femmes candidates (...) si tu es dans l'état-major d'un homme qui est candidat, il suffit de bien observer* »⁴⁷².

Toute l'importance du rôle de cette *B*-Electorale* dans la dégradation des rapports entre les femmes au sein d'une même formation, ne s'arrête pas à ce simple aspect. Mme A. continue en affirmant que, même si elle n'a pas souvenir d'une élection où deux candidates d'un même *harem* se sont retrouvées confrontées l'une à l'autre, ces affrontements ont toutefois eu lieu par personnes interposées, lorsque par exemple, des proches respectifs de chacune des *maitresses* se retrouvaient opposés non pas lors d'un scrutin (il est assez rare dans l'organisation du fonctionnement du parti, que deux membres se présentent à un même poste électif), mais lors du choix interne du ou de la candidate qui représenterait le parti à une élection.

Les conséquences de ces pratiques ne se font pas ressentir uniquement du côté des femmes dans leur pratique politique. Elles s'immiscent à différents niveaux de la vie politique, et même familiale comme le traduisent les propos suivants :

« *Chez moi, il y a de nombreux notables qui sont révoltés contre notre député, quand ils ont su que le député passait par là où ils passent eux-mêmes. Il y a des villages où il ne passe même plus. Il faut voir l'engagement des femmes : il gère la mère, il gère la fille, il gère la tante. Mais c'est l'omerta, c'est la loi du silence. Les uns ne savent pas toujours qu'il couche avec les autres.* »⁴⁷³

En somme, le sexe apparaît réellement à ce niveau comme instrument et moyen de la domination, mais aussi de la division. Il soumet les femmes aux plus puissants. Cette domination, loin de ne se limiter qu'à une génération s'étend au-delà. Les corps, dans ces conditions n'appartiennent pour ainsi dire, plus aux femmes. Ils deviennent, moins qu'une marchandise, une

⁴⁷² Ces propos sont de Mme A. Nous avons souhaité les reproduire ici tel quel afin de rester le plus fidèle possible aux idées et à la pensée avancée.

⁴⁷³ Ibidem

chose qui s'échange, s'arrache et ainsi se vide chaque fois un peu plus de sa substance et perd en valeur.

b- Le corps objet

Pour tenter de comprendre les enjeux de chosification des corps physiques des femmes, il importe d'interroger une réalité moins matérielle, moins visible, et qui, de fait, ne se laisse que difficilement saisir dans les rapports perceptibles qu'entretiennent femmes et hommes dans la société gabonaise de façon générale, et ici au sein des sphères politiques et de pouvoir de façon plus spécifique. En effet, loin de se lire simplement comme des rapports basés sur le sexe et sur une simple jouissance physique des corps, il convient au contraire de les lire à travers une vision plus *ésotérique* des choses qui mêlerait pouvoir, mystique, sorcellerie et symbolique charnelle.

A travers *Une anthropologie symbolique des corps*⁴⁷⁴, nous voyons avec Françoise Héritier que « *Le corps est [par essence] le point d'ancrage de la pensée et de l'ordre social* »⁴⁷⁵. Son approche, bien que différente de celle que nous souhaitons développer, nous semble importante pour tenter de comprendre l'importance et *l'usage* qui est fait des corps des femmes en politique. C'est dire en somme que, la construction sociale qui commande toute vie en communauté est basée sur le corps. C'est lui qui fait lien et donne sens aux différents rapports entre les individus, et entre les groupes.

Ces corps physiques se retrouvent propulsés au centre de toutes les considérations d'ordre social. C'est autour de ces enveloppes charnelles que s'organisent et se créent notamment la parenté, les rapports et relations entre individus. Autour d'eux, mais également autour des « (...) *substances, qu'elles soient corporelles- le sang, les os, la chair, les liquides sexuels-matériels ou immatériel- la nourriture, le nom, l'esprit des ancêtres...* »⁴⁷⁶.

Les corps dont parle Françoise HERITIER, sont indistinctement masculins et féminins, bien que dans un rapport inégalitaire, ils participent ensemble à la symbolique à l'œuvre. L'auteur a ainsi longuement théorisé sur ce qu'elle a appelé *la valence différentielle des sexes*, c'est-à-dire l'expression d'un ordre hiérarchique, entre le féminin et le masculin, au sein duquel le masculin se pose toujours en tant qu'entité supérieure. Cette supériorité n'a aucun fondement, ni naturel, ni biologique. Elle a été construite et assimilée, de sorte que, les individus, femmes et hommes l'ont intériorisée comme faisant partie de l'essence même des sociétés humaines. Les normes et valeurs

⁴⁷⁴ Françoise Héritier, *Une anthropologie symbolique du corps*, Journal des Africanistes, 2003, 73-2 p.9

⁴⁷⁵ Ibidem

⁴⁷⁶ Françoise ZONABEND, Chantal Collard. *La parenté. Que sais-je* Num 3999, Paris, Puf, 2015

qui lui sont associées, bien que socialement définies, sont toutefois perçues, soit comme immuables, soit encore comme relevant de nature.

Notons avec Françoise HERITIER que, même la pseudo supériorité physique masculine, qui se traduirait par des hommes *plus forts* et au physique *plus impressionnant*, ne serait également que le résultat, la conséquence physique et matérielle d'une construction sociale. Le 10 avril 2007, dans un *Cahier Spécial de Libération*, elle disait ce qui suit :

« Pour diverses raisons, relevant toujours du symbolique et non de contraintes biologiques, l'alimentation des femmes a toujours été sujette à des interdits. Notamment dans les périodes où elles auraient eu besoin d'avoir un surplus de protéines, car enceintes ou allaitantes je pense à l'Inde, à des sociétés africaines ou amérindiennes. Elles puisent donc énormément dans leur organisme sans que cela soit compensé par une nourriture convenable ; les produits "bons", la viande, le gras, etc, étant réservés prioritairement aux hommes. (...) Cette "pression de sélection" qui dure vraisemblablement depuis l'apparition de Neandertal, il y a 750 000 ans, a entraîné des transformations physiques. A découlé de cela le fait de privilégier les hommes grands et les femmes petites pour arriver à ces écarts de taille et de corpulence, entre hommes et femmes.»⁴⁷⁷

Notre approche va s'inscrire dans le prolongement de ce qui précède. En effet, en parlant de corps-objets, nous sommes toujours en présence de sociétés au sein desquels le corps en tant qu'entité physique occupe un rôle central, par la maternité qui lui est associée ou par l'usage sexuel qui en est fait. Cependant, cette *enveloppe matérielle* n'est qu'un lien entre le monde des vivants, celui du visible, et le monde plus spirituel des esprits, et de l'occulte. En somme, ce n'est plus simplement le corps en tant que « *point d'ancrage de la pensée et de l'ordre social* »⁴⁷⁸ qui est mis en avant. Bien au-delà, c'est le corps en tant qu'instrument et moyen de la puissance et du pouvoir qui nous apparaît ici.

Dans une logique proche de celle qui est aujourd'hui la nôtre, Joseph TONDA disait déjà dans son ouvrage, *Le Souverain Moderne* que :«(...) le corps du pouvoir est le corps-sexe masculin(...)

Le corps-sexe apparaît aussi comme un élément de structuration de l'ordre social (...)

*Dans tous les cas, le corps-sexe apparaît à la fois comme un objet, un enjeu et un moyen de pouvoir dans les collectifs humains d'Afrique. »*⁴⁷⁹

⁴⁷⁷ http://www.liberation.fr/cahier-special/2007/04/10/les-femmes-sont-physiquement-trop-faibles_89989

⁴⁷⁸ Françoise HERITIER op.ci. p.9

⁴⁷⁹ Joseph TONDA, *Le Souverain Moderne*, Paris, Karthala, 2005, pp 208-209

Le corps est donc une valeur incontournable en matière de pouvoir social, et de pouvoir politique.

Dans les sociétés traditionnelles africaines, tout comme cela est le cas au Gabon, le rôle de la femme n'est pas totalement inexistant, et son *existence publique* pas nécessairement dénuée de toute importance. En effet, son rôle de mère de famille lui confère une certaine *responsabilité socialement et traditionnellement* reconnues. De plus, les différentes cosmogonies africaines leur donnent une place pour le moins centrale dans le commencement de toute chose, et par là même, un pseudo pouvoir sur l'ordre et l'organisation non seulement sociale, mais aussi mystique.

En somme, les femmes tiennent leur pouvoir de nombreuses situations qu'elles ne maîtrisent pas toujours et qui leur sont parfois imposées de nature ou de culture. L'une d'elles étant qu'elles sont *naturellement* en mesure de *produire et reproduire du même et du différent*, de *l'impouvoir*, (des filles), mais aussi et surtout du pouvoir (des garçons). Ce dernier parvient à s'affranchir d'elles, à les aliéner, en ce sens que, issu d'elles, son destin normalisé est toutefois de prendre le dessus sur celles qui l'auront porté, et de finir par les soumettre alors même que ce sont ces femmes qui ont *engendré* ce masculin qui n'en était encore qu'au stade de contenant. Ce dernier très tôt, se remplira des nombreuses et différentes normes et codes sociaux qui lui donneront son contenu définitif d'Homme social.

En somme, le corps des femmes est symboliquement considéré comme le moyen ultime à travers lequel l'être humain et donc aussi le monde social, se renouvelle et se perpétue. De fait, il s'émancipe d'une conception purement physique et biologique pour entrer dans la grande mystique de l'univers, et dans celle du pouvoir. Maîtriser *l'objet* qui porte en lui ce dernier, qui l'a porté, et qui le portera, celui qui est à l'origine de toute chose donc, c'est maîtriser l'essence même du pouvoir.

Il existe différentes approches explicatives de la *consommation* du corps des femmes et de la place que celui-ci occupe dans la fabrication des pouvoirs. Daniel BOURMAUD en parle d'ailleurs de façon fort intéressante. En effet, dans son approche, les femmes sont présentées comme un signe extérieur de pouvoir, de richesse, mais aussi de puissance. Il convient de fait, de les montrer le plus possible. Aussi, en Afrique, de façon générale, « (...) *le pouvoir est d'autant plus crédible qu'il est visible. Les maitresses, loin d'être un signe honteux, source de culpabilisation, appartiennent bien au contraire au registre de la valorisation. Il est de bon ton de les arborer. (...) la collection des maitresses montre que l'on a affaire à un homme influent (...). Il s'agit d'un code social explicite qui*

*permet ainsi de lire les hiérarchies ; aussi, tout homme qui détient de l'influence est en quelque sorte tenu de le faire savoir par ses comportements. »*⁴⁸⁰

L'aspect quantitatif revêt ici une importance non négligeable, car il devient la preuve de la grandeur du pouvoir, et sert à le montrer. En effet, « *ceux qui ont la réputation d'être coureurs de jupons, on les connaît. Il y en a beaucoup. Tout ce qui les intéresse, c'est le nombre de filles qu'ils vont pouvoir sauter. En général, ils s'en vantent et ceux-là sont les moins dangereux. Pour d'autres, on entend des histoires tellement bizarres que même les filles les plus courageuses n'osent plus trop s'y aventurer !* »⁴⁸¹

Le pouvoir qui se dégage de la consommation des corps des femmes est lié à une réalité qui transcende le simple aspect physique, le simple aspect libidinal, le simple aspect de trophée social. Les femmes sont certes toujours chosifiées dans leur être, dans leur chair, mais ceci n'a pas qu'une simple visée sexuelle, même si cet aspect reste encore très présent. Ironiquement, il nous semble même que l'on puisse dire que les femmes sont déshumanisées physiquement, pour être mieux sacralisées sur le plan symbolique. La déshumanisation de leur enveloppe charnelle servirait ici à élever le pouvoir mystique de ceux qui en profitent.

L'essentiel tourne autour du *mystère* de la naissance. Qu'un être fini, ici les femmes, puisse produire et reproduire de l'infini, et aussi surtout qu'elles produisent des forces qui leur sont absolument *supérieures*, ne peut s'expliquer que par une autre force qui dépasserait leur corps physique. Dans cette logique, ils seraient dotés d'une forte charge mystique. Cette dernière se matérialiserait par le pouvoir qu'elle attribue aux uns et aux autres, et aussi de tout ce qui en découle (richesse, aisance...). Telle semble en définitive être la façon dont s'articulent les croyances qui donnent aux femmes un rôle central dans la création et la distribution d'un pouvoir dont elles ne peuvent jouir.

En résumé, l'origine du monde se trouverait dans ce que la femme a de plus intime, et pénétrer ce lieu *sacré*, c'est d'un certain point de vue, entrer dans la mystique même du pouvoir. Un parallèle nous aura même été établi entre ce qui précède et la transsubstantiation dans l'Eglise Catholique. En effet, tout comme manger le corps du Christ et boire son sang fait partie intégrante de la mystique catholique, *consommer* le corps qui *renferme* en lui fétiches, sorcellerie, imaginaire du pouvoir, production et reproduction du social, c'est faire siennes ces différentes réalités.

Maitriser, voire dominer les corps des femmes, c'est parvenir à s'approprier le pouvoir hautement symbolique et mystique qu'ils renferment. Les corps apparaissent alors comme des

⁴⁸⁰ Daniel Bourmaud, Le pouvoir au risque du sexe, in *Politique Africaine* n°56, Le Benin, Paris, Karthala, Octobre 1995, p.150

⁴⁸¹ Propos de Mme P.E.M

pourvoyeurs et des vecteurs de capitaux. De façon plus générale, ils permettraient d'acquérir l'ensemble des valeurs sociales positives nécessaires au sein de la société, sans que les femmes ne puissent en bénéficier directement.

Ces croyances restent encore très présentes dans la société gabonaise dite moderne.

Sur la scène politique, comme nous venons de le voir, se jouent de nombreux enjeux dont certains ne relèvent pas directement de ce domaine d'activités, mais qui sont parvenus à s'imposer aux femmes et hommes évoluant sur la scène. L'appropriation des corps dans la quête du pouvoir, peut parfois se faire en l'absence d'accord entre les parties.

Section 1.2 De la violence en politique

Le concept, et même la réalité de *violence*, ne sont pas des variables étrangères à la vie politique. Max Weber fait d'ailleurs de « *la violence physique légitime* » l'un des attributs de l'Etat moderne, et donc du pouvoir. Il considère en effet l'Etat comme une « *entreprise politique à caractère institutionnel lorsque et tant que sa direction administrative revendique avec succès, dans l'application des règlements, le monopole de la violence physique légitime.* »⁴⁸² Cependant, dans nos sociétés modernes, la violence n'est plus le seul fait de l'Etat, elle apparaît comme un moyen de revendication et d'affirmation de la société dans sa totalité.

De nombreuses approches peuvent être faites de la notion de violence, toutefois celle de NIEBURG semble suffisamment large, pour tenir compte des différents facteurs ayant une influence sur cette réalité. Ainsi, il appréhende la violence politique comme : « *des actes de désorganisation, destruction, blessures, dont l'objet, le choix des cibles ou des victimes, les circonstances, l'exécution, et/ou les effets acquièrent une signification politique, c'est-à-dire tendent à modifier le comportement d'autrui dans une situation de marchandage qui a des conséquences sur le système social.* »⁴⁸³ La violence devient multiforme, de même qu'elle a su s'affranchir du monopole dont jouissait légalement l'Etat en la matière, elle se culturalise.

La violence est donc politique, à n'en point douter. Aussi, ce qui va nous intéresser n'est pas cette violence légitime, cette violence ordinaire, mais les formes particulières qu'elle peut revêtir sur la scène politique gabonaise. Il pourra par moment sembler que nous laissons de côté les individus

⁴⁸² Max Weber, *Le Savant et le Politique*, Paris, Plon, p.97

⁴⁸³ Cité par Cyril TORQUINIO <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1043>

pour ne nous intéresser qu'au théâtre politique. Mais l'importance de celui-ci nous impose ici une attention toute particulière, car il impose à ses acteurs un faire particulier.

a- Mystification du politique ou violence des imaginaires

« En ce début de 21ème siècle, marqué par des crises diverses, propice aux frustrations sociales et économiques, l'opinion publique africaine accuse volontiers hommes politiques et autres « grands » de se livrer à la sorcellerie afin de s'assurer victoire électorale et fortune matérielle. De leur côté, nombreux sont les politiciens qui exploitent la rumeur afin d'affermir leur réputation et imposer, sinon le respect, du moins la crainte. »⁴⁸⁴

De nos jours encore, comme le notait déjà Florence BERNAULT qui, il y a plus de 10 ans, estimait en parlant de la sorcellerie ainsi que toutes les croyances et toutes les *réalités* y relatives, qu'elles étaient encore fortement présentes au sein des sociétés africaines de façon générale, et au Gabon, de façon plus spécifique. Ces croyances engendrent des *réalités*, des habitudes, des schèmes de pensées propres qui se reproduisent, se pérennisent, et se transmettent, allant jusqu'à paraître comme outil de cohésion pour une part importante de la société, car elles parviennent à créer une quasi-unanimité, soit de leurs partisans, soit contre elles. Dans ce deuxième cas, il se créerait un sentiment général de solidarité entre *les victimes* notamment, et les catégories similaires, c'est-à-dire les dominées, et une haine commune dirigée vers les autres catégories soupçonnées d'être les responsables de ces pratiques.

Ainsi, aussi bien dans les sociétés traditionnelles que dans celles dites modernes, elles s'érigent en *réalités* de l'organisation sociale et du vivre ensemble, qu'il y ait adhésion, ou qu'elles soient contraintes.

Violence symbolique et violence de l'imaginaire en sont quelques-unes des manifestations.

La première est une forme que nous qualifierons de *participative*. En effet, telle que théorisée par BOURDIEU, elle est l'aboutissement invisible d'un processus social durant et au sein duquel, les groupes dominés intègrent la hiérarchie et ses inégalités, socialement construites, comme allant de soi, c'est-à-dire, comme mode social de fonctionnement naturel et *normal*. Dans cette perspective, deux catégories de perceptions s'affrontent : d'une part, les dominés qui se perçoivent comme tels et

⁴⁸⁴ Florence Bernault, *Magie, sorcellerie et politique au Gabon et au Congo-Brazzaville*, In Marc Mve Bekale, *Démocratie et mutations culturelles en Afrique noire*, Paris : L'Harmattan, 2005, p 21

qui sont vus ainsi par les dominants, de l'autre, les dominants qui se voient et sont vus ainsi. Les rôles, statuts et attentes sont donc ainsi répartis : d'un côté les dominants supérieurs, de l'autre les dominés inférieurs.

La violence symbolique implique l'adhésion consciente ou non, des deux catégories en présence, entre lesquelles elle installe et légitime la domination. Elle participe de fait à garantir la stabilité de la structure sociale, et sans elle, le sentiment et la conscience de l'injustice seraient beaucoup plus perceptibles.

La réalité sociale et politique au sein de la société gabonaise pour sa part répond à des exigences différentes. Si la théorie bourdieusienne nous permet d'analyser un premier niveau de son organisation, il nous est très vite apparu que les spécificités de cette dernière ne se laissaient que peu saisir à travers l'organisation hiérarchique instaurée et maintenue par la violence symbolique. En effet, la société gabonaise actuelle demeure encore fortement tributaire de pratiques et de croyances qui confèrent des pouvoirs et des capacités extraordinaires aux corps.

C'est donc ainsi que : « *Bwiti, vaudou, ndjobi... Ici, religions traditionnelles, sociétés secrètes et cercles initiatiques constituent un monde parallèle dont les liens avec les politiques sont à la fois complexes, étroits et souvent intéressés. (...)*

À l'approche d'une échéance électorale, les parents tremblent pour leurs enfants. Des corps mutilés sont retrouvés sur les plages de l'Estuaire, dans la forêt de Nzeng-Ayong, le quartier populaire de la ville, ou sur la voie ferrée de la banlieue industrielle d'Owendo. Selon l'Association de lutte contre les crimes rituels (ALCR), 28 enfants ont été tués en 2011. Les adultes aussi sont en danger. Selon les chiffres rendus publics par cette association, créée par Jean-Elvis Ebang Ondo, dont le fils fut enlevé, tué et mutilé en mars 2005, 20 femmes et 14 hommes ont été sacrifiés l'année dernière. Entre janvier et mai de l'année en cours, l'ALCR a attribué 32 décès aux crimes rituels (10 enfants, 7 femmes, et 15 hommes).

Les organes les plus recherchés sont la langue, les yeux, les oreilles et le sexe, prélevés de préférence du vivant de la victime (...)⁴⁸⁵. « Plus la personne souffre, plus le bénéficiaire sera puissant », (...). L'impunité est presque garantie. Les victimes sont souvent choisies parmi les catégories les plus pauvres. Généralement, les crimes ne provoquent même pas la saisine de la justice. Lorsqu'elle est saisie, les magistrats sont piégés par l'absence de preuves.

⁴⁸⁵ Le reportage intitulé « Les Organes du pouvoir », et diffusé dans l'émission L'Effet papillon de la chaîne Canal+ en avril 2012 traitait de ces différentes questions. Après les polémiques qu'il a suscité, il sera retiré du site de la chaîne et des sites de partage de vidéo gratuitement accessibles en ligne.

Les croyances du Gabon sont bien souvent au centre de la vie politique. Ainsi, pour avoir prévu d'organiser un hommage au député et président de l'Union du peuple gabonais (UPG), Pierre Mamboundou, décédé en octobre 2011, le président de l'Assemblée nationale, Guy Nzouba Ndama, est-il accusé par des militants de l'UPG d'avoir voulu « voler l'âme » du défunt. Des centaines de militants décident d'empêcher ce « forfait ». L'hommage des parlementaires n'a pas eu lieu. »⁴⁸⁶

Cet extrait, qui peut surprendre par sa longueur, nous permet de voir les liens étroits qui existent entre la vie politique gabonaise et le monde des croyances mystiques, mais surtout l'importance que revêtent les corps dans ce processus en tant qu'instruments ou moyens de fabrication, de conquête et de conservation du pouvoir. Le corps *des autres* apparaît ici comme une étape quasi-incontournable dans cette quête, et ces derniers subissent un double sort : d'abord, ils sont déshumanisés, désacralisés, violés dans leur intégrité, c'est-à-dire qu'ils ne sont plus respectés dans leur entièreté pour ce qu'ils sont : des êtres humains dotés de sentiments, d'émotion. Ensuite, ils sont paradoxalement *sacralisés* pour ce qu'ils représentent symboliquement ou plus exactement ce qu'ils représenteraient d'un point de vue mystique, et pour le pouvoir qui en émanerait. La maîtrise du corps des femmes serait alors à inscrire dans cette même vision du pouvoir.

C'est ici que nous percevons les limites de l'approche bourdieusienne dans la lecture des rapports de domination, ou peut-être plus exactement de dépendance, qu'entretiennent les femmes et les hommes gabonais au sein de la sphère politique. Cette approche, si elle tient parfaitement compte des réalités propres à la société occidentale, montre visiblement quelques insuffisances dès lors qu'on la transpose à la société gabonaise.

En effet, cette dernière, bien que s'étant peu à peu ouvertes aux réalités et au *modernisme* à l'occidental, n'en a pour autant pas, oublié la *richesse* et la très forte diversité propres aux sociétés traditionnelles africaines. En somme, il existe des réalités propres à la société gabonaise dont il importe de tenir compte dans la lecture des rapports de domination, des rapports de dépendance, voire de soumission qui peuvent se laisser lire dans la société de façon générale, et au sein de la sphère politique de façon plus spécifique.

Dans l'approche bourdieusienne, la violence est purement et hautement symbolique, c'est-à-dire sans caractère contraignant visible. Elle est transmise génération après génération à travers ce que Louis Althusser nommait les Appareils Idéologiques d'Etat. Ces derniers : Ecole, Médias, Eglise, Famille, sont au service, voire sous l'emprise d'une idéologie dominante qui elle-même vise à instaurer ou à maintenir l'hégémonie en place.

⁴⁸⁶ <http://jeuneafrique.com/140853/politique/la-sorcellerie-au-coeur-du-pouvoir-petits-secrets-de-palais/>

Si cela peut paraître paradoxal, cette violence participe au maintien et à l'équilibre de l'ordre social. C'est un ensemble d'inégalités, une pression, des obligations, qui s'exercent sur les uns et les autres de façon différente en fonction des places au sein de la hiérarchie sociale. Elle produit, reproduit et maintient une domination si ancrée dans les habitus propres aux différentes classes, que l'usage quotidien de la violence physique devient inutile. Les positions les plus élevées dans la hiérarchie dominent *naturellement* celles les plus basses. Ces positionnements sont acquis et reconnus comme légitimes, de fait, ils ne subissent de façon générale, aucune remise en question de leur légitimité, même si quelques revendications peuvent voir le jour.

En définitive, la violence symbolique issue du même type de pouvoir, nous permet une approche intéressante des rapports de domination et des enjeux qui en découlent. Toutefois, il importe de retenir qu'une théorie qui aura fait ses preuves dans une société donnée, peut s'avérer incomplète pour l'étude d'une société aux réalités différentes. A ce titre, il nous apparaît que les très fortes différences culturelles qui existent entre les sociétés occidentales et les sociétés d'Afrique noire, limitent fortement l'approche bourdieusienne des rapports de domination dans la société gabonaise.

b- La violence de l'imaginaire, violence des corps.

L'approche bourdieusienne des rapports sociaux, si elle nous semble intéressante, ne permet toutefois, qu'une compréhension limitée pour saisir les réalités de pouvoir qui gouvernent la société gabonaise. Les croyances, les pratiques, et le vécu des acteurs, de façon plus globale, échappent aux schèmes de pensées de la théorie occidentale, et c'est bien là, l'une des difficultés à analyser la réalité africaine dont les mécanismes, les modes de fonctionnement s'inscrivent parfois dans des *réalités* autres, qui, souvent, répondent à des logiques propres.

La société gabonaise qui nous intéresse aujourd'hui est assez hétérogène, et peut se définir par un certain nombre d'imbrications duelles de catégories qui, de prime abord, peuvent sembler incompatibles. C'est ainsi que des réalités dites modernes et d'autres considérées comme traditionnelles, s'imbriquent, pour laisser place à une société particulière caractérisée par une très forte présence du monde de l'imaginaire et de l'invisible rendu visible. C'est dire ici que, la séparation entre le monde des *esprits*, le monde des entités surnaturelles, a complètement disparu pour laisser place à une nouvelle forme d'organisation sociale au sein de laquelle, les croyances, *les imaginaires* ont des incidences physiques réelles et donc visibles sur les individus, comme le soulignait Joseph

TONDA⁴⁸⁷. Nous noterons dans ce sens que, ces dernières peuvent non seulement modifier les actions et les comportements des individus, mais aussi les commander.

Contrairement au processus qui a lieu *dans violence symbolique* et qui requiert d'une certaine façon, l'adhésion des deux parties, de façon consciente ou non, ici cette dernière est loin d'être une condition de l'existence et de la matérialisation de « *la violence de l'imaginaire* ». En effet, ici, les victime(s) principale(s) voire collatérale(s) ne s'inscrivent, ni ne partagent nécessairement cette vision des choses, parfois même, elles peuvent en être totalement éloignées. Les effets, et même les conséquences transcendent les croyances et l'absence des croyances, ce qui se traduit entre-autre choses, par une cohabitation entre *les mystiques et les profanes*, dans un jeu d'interrelations au sein de structures aussi différentes que la famille, l'école, le monde professionnel etc., et de façon beaucoup globale, à l'intérieur des différentes structures sociales.

Bref l'adhésion du groupe, tout comme celle de l'individu, n'est pas un acte fondateur de *la violence de l'imaginaire*. Celle-ci se nourrit certes de croyances, de symboles, et de l'adhésion des seuls croyants, mais elle puise aussi, paradoxalement, dans l'incroyance, dans le *pragmatisme* des profanes, en ce sens que ces facteurs ne sont nullement un frein à son *déploiement*. En somme, elle s'enrichit de tout ce qui fait la vie en société, pour peu qu'au sein de celle-ci, un sous-groupe ou quelques individus y adhèrent.

Deux mondes cohabitent ainsi au sein de la société gabonaise, même si celui qui échappent à la rationalité moderne peut sembler faire référence à des pensées primitives qui seraient de fait aux antithèses de la pensée et du style de vie moderne venus de l'occident. On note dans les faits un inter-*envahissement*, c'est-à-dire une très forte imbrication des deux univers de sorte qu'une action, un phénomène, une situation dans l'un ne puisse demeurer sans incidence dans l'autre, et ce rapport de causalité est plus visible du « *monde de l'imaginaire* » vers celui officiellement plus rationnel, plus moderne.

Dans la croyance collective gabonaise, il existe très peu, voire aucune différence entre sorcellerie, sociétés initiatiques, culte des ancêtres etc. Cet ensemble des plus éclectiques dans lequel évolueraient principalement les femmes et les hommes politiques et de pouvoir, serait l'explication ultime de l'ordre social. De fait, c'est de lui dont dépendraient les rôles, les places et les statuts, des puissants. Il serait la justification de l'ordre, mais aussi de la réalité sociale, et influencerait le vécu des uns et des autres.

⁴⁸⁷ Joseph, Tonda, *Le souverain Moderne*, ,op. cit.

Joseph TONDA qui a théorisé sur la *violence de l'imaginaire* en dit ce qui suit : la violence de l'imaginaire est à l'œuvre « (...) *lorsque les terreurs que produisent les imaginations de la croyance et de la foi et qui se matérialisent en violences physiques faites de punitions, de destructions morales, psychologiques et corporelles en Afrique, ont pour ordonnateurs des entités imaginaires, c'est-à-dire « invisibles », comme les génies, les ancêtres, les esprits, les spectres, les « diables » qui font corps avec les « pouvoirs » que l'on accorde aux sorciers, capables, dit-on de se transformer en panthères, en serpents, en oiseaux de proie et de fabriquer des avions supersoniques.* »⁴⁸⁸

Cette violence des imaginaires, est donc à l'œuvre sur la scène politique en ce sens qu'au Gabon, comme dans certains pays d'Afrique noire, il est difficilement envisageable de penser une sphère politique *saine*, sans implication mystiques, c'est-à-dire sans l'intervention de force naturelles supérieures qui donneraient à cette sphère son essence même de siège du pouvoir.

Ces forces à l'œuvre n'épargneraient personne, de fait, les femmes subiraient également ces violences dans leur parcours politique, avec de nombreuses incidences sur leur vécu au sein de ce champ. En plus des effets généraux, que nous avons abordés, les femmes nous disent être les cibles d'attaques plus ciblées et seraient ainsi triplement victimes. D'une part, elles subiraient le système mystico-politique, qui concourrait à les maintenir à un statut inférieur à celui des hommes, d'autre part, elles endureraient, toujours sur un plan mystique, les attaques des hommes qui ne souhaitent pas les voir évoluer, et enfin, les autres femmes politique qui voient en elles de potentielles rivales ne seraient pas en reste.

Pour illustrer l'ensemble de ce qui précède, nous avons tenu à partager les propos qui suivent, sans autre forme d'interprétation.

*« Tu sais ma fille, moi j'ai toujours dit que, ce n'est pas parce que je ne crois pas que le vampire existe, que je vais aller défier quelqu'un que tout le monde désigne comme le vampireux du coin. Si lui il y croit, tout ce qu'il va faire va aller dans ce sens, et s'il décide de m'empoisonner, ou encore de s'en prendre à moi physiquement, (...) le fait que je n'y crois pas, ne va rien changer. Son poison, ou les coups qu'il va me mettre seront bien réels et ils se moquent éperdument de ce que je peux penser, donc, moi je reste à l'écart de toutes ces bêtises. »*⁴⁸⁹

⁴⁸⁸Ibidem, p.31

⁴⁸⁹ Propos de Mme O.G

« J'ai grandi dans une famille plutôt instruite, mon père n'a pas beaucoup connu le village, nous, on n'y est jamais vraiment allés, ce qui fait que, ce dont on parle, c'est une réalité qui ne faisait pas partie de nos vies jusqu'à il y a quelques années. Mon père avait des frères et sœurs qui avaient un peu moins bien réussi que lui, et ils ont toujours été un peu jaloux de notre vie. Et puis mon père que je n'ai jamais vu alité en 38 ans est tombé malade. Il ne nous a jamais vraiment dit ce qu'il avait. Il a été se faire soigner en France, et les choses se sont peu améliorées, mais rapidement il a rechuté et nous n'avons même pas pu l'évacuer, même lui-même étrangement, il ne voulait pas. Alors qu'il avait toujours été contre les guérisseurs et autres ngangas, il nous a demandé de l'emmener se faire soigner chez **quelqu'un**. Personne n'a rien compris ! Sur son lit de mort, il nous a juste dit, et ça je m'en souviendrai toute ma vie, tellement ça me semblait absurde venant de lui, que la médecine de l'homme blanc n'a rien vu, que c'était normal, parce qu'il avait reçu un fusil nocturne, et qu'il en était maintenant certain. Si la situation n'était pas à ce point dramatique, je pense que j'aurai rigolé. Il est mort quelque temps plus tard (...). Mes oncles nous ont dit que mon père avait trop voulu défier les esprits, et que ceux-ci finissent toujours par se venger. Ma mère qui avait vécu pendant 40 ans avec lui est décédée quelque temps plus tard, elle avait fait une hausse de tension, puis un AVC. Mais pour eux, ce n'était autre chose que la décision des esprits. Bien sûr je n'y crois pas, mais je ne peux m'empêcher de penser que c'est quand même une coïncidence étrange que deux personnes en aussi bonne santé meurent en aussi peu de temps. Mais bon, on mourra tous un jour de quelque chose.»⁴⁹⁰

« (...) ma mère a un frère, et aussi loin que je me souviens, ils se sont toujours bien entendus. Mais petit à petit, entre ma mère et lui, les choses se sont dégradées. Ça doit faire 10 ans que je ne le vois plus, et mes cousins et cousines non plus d'ailleurs. Mais chaque fois que je demandais à ma mère ce qu'il se passait, elle ne répondait pas, et je voyais bien que ça l'attristait, alors j'ai arrêté de poser des questions. Un jour, par hasard, je croise l'un de mes cousins qui me saute pour ainsi dire dessus, en disant que si ça ne va pas pour ses frères et lui, c'est à cause de ma mère. Il s'est ensuite lancé dans des explications que sur le coup je n'ai absolument pas comprises : il affirmait que ma mère travaillait avec leurs chances, et leur énergie, qu'elle dormait littéralement chez les sorciers pour empêcher que son frère réussisse et évolue dans sa vie. Si ce n'était pas ça, qu'est-ce qui expliquerait que mes sœurs et moi ayons de bonnes situations, alors que de son côté, ni lui, ni ses frères, ne parvenaient à rien, et que même ses sœurs qui sont pourtant de jolies filles ne parviennent même pas à rester dans une relation stable, encore moins à envisager le mariage. Il m'a expliqué que

⁴⁹⁰ Entretien réalisé auprès de Cl-A, 46 ans, enseignante, mariée, mère de 3 enfants

c'était pour toutes ces raisons que son père ne voulait plus nous fréquenter. J'en ai eu de la peine pour ma mère(...) »⁴⁹¹

« Au Gabon, le phénomène des crimes rituels poursuit sa croissance. L'ALCR⁴⁹² a rendu public ce constat lors d'une rencontre avec la presse, jeudi à l'Institut Français de Libreville, juste après sa tournée dans les villes d'Oyem et de Bitam.

Cette conférence de presse est apparue comme une sensibilisation à l'endroit des journalistes, des gouvernants et des ONG, pour leur demander d'être plus impliqués en faveur de l'éradication de ce mal qui continue d'endeuiller des familles au Gabon. Dans son action, L'Association de Lutte contre les Crimes Rituels fait face à de nombreuses difficultés. La lenteur des procédures judiciaires, les mésententes autour de la notion de preuve, l'absence d'outils modernes permettant aux enquêteurs de faire leur travail, l'abandon d'enquêtes, la corruption, la disparition de dossiers et bien d'autres problèmes ont été émis.

Depuis plusieurs années, ce phénomène sème la peur dans les foyers. Les meurtres avec prélèvement d'organes sont commis dans toutes les régions du pays. Certaines villes, telles que Lambaréné, Mouila, Tchibanga, Libreville, semblent être les plus touchées. Selon le président de l'ALCR, Jean-Elvis EBANG, le nombre d'assassinats à buts fétichistes est en hausse ces dernières années. En 2013, 40 corps retrouvés ; en 2014, 38 cas ; en 2015, 45 ; et depuis janvier 2016, 16 cas ont déjà été enregistrés. Les observations de cette ONG révèlent que les crimes rituels augmentent en période électorale. C'était aussi l'occasion de lancer un appel à toute la population, vu que le Gabon est à la veille d'une élection présidentielle. Dans la majorité des cas où les suspects ont été arrêtés, ces derniers avouent être à la solde de personnalités politiques. Des anthropologues gabonais estiment que plusieurs hommes politiques croient que les organes prélevés procurent du pouvoir à celui qui les détient ou qui en consomme.

Sexe, langue, sang (sic) sperme (sic), seins, cœur, cerveau, oreilles, mains, et dents sont les principaux organes retirés. Dans les années 1980, les enfants étaient les premières victimes. Aujourd'hui, hommes et femmes de tous âges sont ciblés. »⁴⁹³

La variable mystique apparaît ici comme une *réalité* incontournable pour qui veut comprendre la scène politique gabonaise, y compris féminine, car des pratiques de cet ordre tendent à se répandre.

⁴⁹¹ Propos recueillis auprès de Sidonie, 39 ans, cadre dans la fonction publique, en concubinage, 1 enfant

⁴⁹² Association de lutte contre les crimes rituels

⁴⁹³ <http://www.gabonews.com/fr/actus/societe/article/crimes-rituels-au-gabon-depuis-janvier-2016-deja>

Leurs conséquences et leur impact sur les structures et les rapports sociaux au sein de groupes spécifiques dans la société gabonaise sont parfaitement observables.

Cependant, nombreuses sont les femmes qui, malgré la sexualisation que nous avons abordée, et en dépit de la présence toujours plus importante des aspects liés à la mystification sur la scène politique, restent convaincues de leurs capacités, et déterminées à s'investir toujours plus. Cette entrée en *résistance* donne lieu à genre d'instrumentalisation différent.

Section 2 : Dépossession et délégation du pouvoir féminin.

La société gabonaise dite moderne reste très influencée par les différents modes d'organisation hérités des structures traditionnelles. Des vestiges, voire des transferts de réalités qui leur étaient propres sont toujours présents et visibles dans l'actuel mode de fonctionnement, dans les relations, et dans la vie courante.

En somme, parvenue à ce stade de notre travail, et après relecture du présent chapitre, il nous est apparu important, pour une meilleure compréhension de ce qui précède, de faire une petite parenthèse, pour pouvoir parler de la place occupée par les femmes dans les rites traditionnels gabonais. Ceci, nous semble-t-il, permettra d'apporter un éclairage nouveau au présent travail, tout en montrant, sous des aspects différents, la place ou la considération qui leur était accordée.

L'objectif est ici de mettre à jour les similitudes qui existeraient, entre la confiscation du pouvoir dans les sociétés traditionnelles⁴⁹⁴, et la dépossession au sein de sociétés plus contemporaines et *modernes*.

Le pouvoir originel qui serait celui des femmes réside en deux points : le premier serait principalement démographique. En effet, s'il est vrai qu'il naît moins de filles que de garçons, la mortalité infantile est plus importante du côté de ces derniers. Après une relative stabilité entre les deux sexes, une inversion de la tendance est visible, et cette dernière aboutit donc à une société au sein de laquelle, à l'âge adulte, les femmes sont plus nombreuses. Cette tendance s'amplifie de façon plus notoire avec l'âge.

Le second point résiderait dans le fait que, ce sont les femmes qui, en dernier ressort, peuvent, ou devrait pouvoir, décider de leur maternité, et ainsi influencer sur la reproduction.

Bref, il s'agit de voir de quelle façon, alors qu'elles auraient été en possession d'un pouvoir originel, les femmes en ont été privées.

⁴⁹⁴ L'organisation hiérarchique constatée dans ce type de structure sociale est un fait observable, son origine quant à elle est le plus souvent à chercher du côté des mythes fondateurs

Section 2.1 Dans les rites et traditions des peuples gabonais

a- Exemple de quelques sociétés initiatiques masculines

1- Le mwiri

Dans la société du mwiri, le rôle et l'importance des femmes n'est pas anodin. En effet, avant d'en être exclues, et de devenir totalement masculin, le pouvoir des origines est passé entre les mains des femmes. Elles ont joué un rôle essentiel dans la naissance de ce culte. En effet, dans son mythe fondateur cette société initiatique désormais exclusivement masculine nous dit ceci :

« Un jour, six femmes vont à la rivière pêcher à la nasse (...). Elles font un barrage pour dénicher les poissons. Dans un trou d'eau plein de silures, elles entendent un étrange grondement rauque. L'une des femmes y met la main, mais quelque chose la mord. Lorsqu'elle retire le bras, elle a trois marques sur le poignet. Les femmes prennent alors une branche de diyombu [Aframomum citratum ou giganteum] pour fouiller le trou et réussissent à capturer un monstre qui n'a ni bras ni jambes. C'est le génie Mwiri. Elles le mettent dans leur nasse pour le ramener au village. Mais le monstre pèse trop lourd et perce les nasses. Pendant tout le trajet, il ne fait que gronder et cracher de l'eau. N'ayant plus le courage de le supporter plus longtemps, les femmes abandonnent alors le monstre aux abords du village. Délaissé, le Mwiri appelle les femmes.

Entendant ces étranges cris depuis le corps de garde, les hommes se rendent sur les lieux et voient une grande étendue d'eau : le Mwiri a recraché plein d'eau afin de survivre hors de la rivière (...). Interloqués, ils se demandent comment capturer la créature. Ils jettent un chiot à l'eau. Mais le Mwiri l'avale. Ils jettent alors successivement, un tronc de bananier, une panthère et un pygmée, mais à chaque fois, le Mwiri les avale. Ils chauffent finalement un marteau de forge (...) et le jette à l'eau. Ne pouvant l'avalier, le Mwiri sort finalement de l'eau. Ils en profitent alors pour le capturer et l'installer dans un enclos initiatique nzanga. Là, il y avait des oiseaux tisserins qui, depuis lors, signalent la présence d'un enclos du Mwiri. Il y avait également des grenouilles dont le coassement a été le premier tambour du Mwiri. Mais sans nourriture, sans eau et sous le soleil, le monstre se meurt bientôt. A l'agonie, il demande aux hommes de perpétuer son existence en imitant sa voix. C'est le début de la société initiatique du Mwiri. »⁴⁹⁵

⁴⁹⁵ Julien Bonhomme, *Le miroir et le crâne. Parcours initiatique du Bwete Misoko (Gabon)*, Paris, Cnrs Editons, 2005, p 165

Toutefois, de façon exceptionnelle, il arrive que les femmes puissent être autorisées à prendre part aux rituels. C'est notamment le cas pour la naissance de jumeaux.

Cette naissance *hors normes*, est considérée en Afrique de façon générale, et au Gabon de façon plus spécifique, comme une naissance *extraordinaire*, même si, d'un pays à l'autre, d'un groupe ethnique à l'autre, l'appréhension suscitée n'est pas la même. Dans le cas du Gabon, cette naissance reste généralement considérée comme une bénédiction.

« *Au Gabon, les jumeaux (...) sont unanimement considérés comme des génies (...). Leurs noms sont spécifiques et appartiennent à une liste close de noms appariés. Ils sont réputés posséder des pouvoirs extraordinaires. On fabrique un kaolin des jumeaux (...), puissant porte-bonheur, en ajoutant au kaolin leur placenta pilé ou même leurs restes corporels.* »⁴⁹⁶

Dans le monde sacré des sociétés initiatiques, la maternité gémellaire accorde aux mères un statut différent. Une partie infime du monde s'offre à elles à travers cette naissance vécue comme particulière. Dans les sociétés du mwiri, par exemple, la mère de jumeaux a la possibilité de participer à des rites dont sont exclues les autres femmes du groupe. C'est ainsi que « (...) lors de manifestations rituelles, elle se place désormais entre le groupe des hommes à l'avant et celui des femmes à l'arrière.

La gémellité est valorisée parce qu'elle représente le comble de la fécondité féminine, fécondité qui était le pilier fondamental de ces sociétés lignagères et reste aujourd'hui une des valeurs sociales les plus importantes. »⁴⁹⁷

La condition des femmes que nous venons d'aborder ici, nous semble être, en de nombreux points, similaires, à celle qui est la leur dans la société moderne. Il nous semble que de nombreux rapprochements peuvent être effectués entre les deux situations, bien que le contexte social lui, soit différent et que nous soyons au sein d'une microsociété aux attentes et aux objectifs bien particuliers. Dans ces deux conceptions, deux pouvoirs différents se font face : l'un, naturel, et l'autre socialement construit donc très normé.

L'objectif de toute société est de continuer à exister, tout d'abord d'un point de vue démographique. Partant de ce fait, *le pouvoir naturel* des femmes résiderait, et ce de façon symbolique, en leur fécondité. Face à cette *naturalité* du pouvoir féminin, s'érigera un autre socialement construit. DENNI et LECOMTE disent à cet effet qu'à l'origine, les femmes possèdent un *pouvoir de vie*. C'est dire que, ce sont elles qui ont la possibilité de générer et régénérer une société. Pour contrer ce pouvoir

⁴⁹⁶ Julien Bonhomme, *Le miroir et le crâne. Parcours initiatique du Bwete Misoko (Gabon)*, Paris, Cnrs Editions, 2005, p.164

⁴⁹⁷ Ibidem, p.165

de « (...) *reproduction biologique* (...) »⁴⁹⁸, les hommes vont construire et s'approprier « *un pouvoir social et des normes culturelles* »⁴⁹⁹. Au sein de ce nouvel ordre social, la place laissée aux femmes se situe à la base de la hiérarchie et de l'organisation, l'autorité et le pouvoir étant pour leur part essentiellement masculins. En bref, la nature différencie, c'est-à-dire qu'elle engendre une multiplicité, elle produit du différent, et la culture pour sa part hiérarchise et donne plus d'importance et de pouvoir à certains.

Le parallèle avec la société du mwiri est vite établi. En effet, les femmes ont été les premières initiées, ce sont elles qui ont découvert et conduit jusqu'à la civilisation ce qui sera plus tard le fondement de leur organisation, bien qu'ensuite, elles n'aient pas pu en assumer la pleine responsabilité. Aussi, les hommes les en ont totalement exclues, une fois qu'ils s'en furent saisis.

Dans la société moderne, le processus est quelque peu différent. Certes, les femmes n'ont pas tout à fait été dépossédées de leur *pouvoir initial* de maternité, mais celui-ci a été érigé en obligation sociale, et l'être-femme totalement assujéti à sa capacité de procréation. L'une des conséquences en est que, la vie des femmes a été réduite à leur aspect maternel, les enfermant au sein de la sphère familiale, tout en les privant d'une partie de leurs capacités et en limitant leurs possibilités sur la scène publique et politique. L'importance de la maternité a ainsi été déconsidérée du point de vue du pouvoir, pour en faire une injonction biologique permettant d'assurer la pérennité du groupe social.

En définitive, dans les deux cas, les femmes sont mises à l'écart des centres de pouvoirs et de prises de décisions, pour se retrouver à la périphérie de la vie publique, ou, lorsqu'elles investissent ce champ, elles sont limitées à des rôles totalement déconsidérés à tel point qu'ils ne pèsent que peu voire pas du tout, dans l'organisation de la vie collective.

Pour analyser la situation des femmes gabonaises dans la société contemporaine, comme tributaire de l'organisation des sociétés traditionnelles, un autre rite, plus répandu que ce premier s'impose.

⁴⁹⁸ Pierre LECOMTE et Bernard DENNI, *Sociologie du politique*, Grenoble, PUG, 1990, p.49

⁴⁹⁹ Ibidem p.50

2. Le bwiti

Le Bwiti est un culte traditionnel gabonais présent au sein de nombreuses ethnies, sous des formes parfois différentes. Il ne peut être limité à un simple rite. Il est en effet une *société* qui permet un passage vers la connaissance du monde de l'invisible. A l'origine, pratiqué essentiellement par le peuple des Pygmées du Gabon, il s'est *enrichi* du *modernisme* apporté par le christianisme occidental, de même qu'il s'est ouvert à d'autres peuples et à d'autres cultures.

Son importance réside dans le fait, d'après les initiés, qu'il permet de comprendre, de découvrir le mystère des origines et d'en connaître la cosmogonie. Les initiés constitueraient ainsi un groupe de privilégiés, par opposition à la masse des profanes. A ce titre, il est une organisation sociale bien spécifique et hiérarchisée. « *Il existe ainsi quelques grades initiatiques (...) le néophyte banzi, l'initié confirmé kombo, l'aîné nyima. Seul l'orateur povi désigne à la limite une véritable fonction.* »⁵⁰⁰ Le bwiti permet aux adolescents, en entrant dans le monde des adultes, de pouvoir prendre part de façon effective à la vie de la communauté dans ce qu'elle a d'organisationnel.

Dans sa forme originelle, les femmes étaient absolument exclues. Cependant, certaines branches, plus *modernes*, telles le *Bwiti Missoko* qui est plus axé vers un aspect thérapeutique et le Bwiti des Fangs, *tolèrent* les femmes, alors que, les principes des pratiques masculines leur demeurent toujours inaccessibles. Chez le peuple fang par exemple, il existe des pratiques spécifiques réservées aux femmes.

Le parallèle que nous établissons ici entre le sort réservé aux femmes dans le bwiti et celui qui est le leur dans la sphère politique de la société gabonaise dite moderne, est observable à différents niveaux. Dans les microcosmes sociaux au sein desquels l'initiation au bwiti est pratiquée, il existe une séparation nette entre le sacré (les initiés, l'initiation, et les secrets y relatifs) d'une part, et les profanes de l'autre. Ayant dit que le bwiti permet d'accéder à *Dieu*, entité suprême, ceux qui y parviennent sont considérés comme une élite, et ils occupent de fait le sommet de l'organisation en ce sens que le monde de l'invisible, celui qui gouverne, s'est offert à eux. A la périphérie de cet univers sacralisé, il est admis un autre monde moins mystique et réservé aux femmes. Ce dernier s'oriente essentiellement vers une approche thérapeutique, et vise à guérir aussi bien la maladie, l'infortune, que toutes les autres situations jugées inexplicables et qui constitueraient des entraves dans la vie des individus.

⁵⁰⁰ Julien Bonhomme, *Le miroir et le crâne*, p.8, Paris, Ehess, thèse en Anthropologie soutenue le 24 novembre 2003.

Ce bwiti féminin, tout comme les groupes d'animation, ou même la politique féminine comme nous l'avons vu tout au long du présent travail, constitue une périphérie des centres du pouvoir. En effet, les femmes n'en sont pas totalement exclues, mais par le jeu de nombreuses interdictions socialement construites, une place, plus qu'un rôle, symbolique leur est toutefois réservée. Dans l'initiation au bwiti, par exemple, le jeune initié se choisit un parrain et/ou une marraine. Le rôle de cette dernière reste relativement limité dans la pratique, alors même que, « *Selon le mythe d'origine de la découverte du secret de l'eboga*⁵⁰¹, (...) *c'est une femme qui fut initiée la première par les ancêtres (...). C'est en mangeant les racines de l'eboga qu'elle a pu voir (...)* ses ancêtres et les instruments de musique appartenant au monde spirituel. »⁵⁰²

Le bwiti, comme le mwiri, sont des sociétés secrètes devenues essentiellement masculines. Elles nous permettent de lire l'exclusion des femmes des rites initiatiques de façon générale, et de toute la symbolique mystique que renferment ces derniers.

A un autre niveau de l'organisation sociale et traditionnelle, avec des manifestations différentes, la situation des femmes gabonaises reste très largement tributaire de la position des hommes dans la hiérarchie, avec comme conséquence, de nier une partie de leurs possibilités.

b- L'organisation sociale et le mythe du pouvoir patriarcal

A la suite de la question au départ de notre travail, nous avons envisagé un certain nombre de possibilités et de pistes de travail.

Aussi, il y a quelques années, lorsque nous nous posions *simplement* la question de l'état de la démocratie au Gabon, il ne nous serait pas venu à l'esprit que nous *nous éloignerions*⁵⁰³ à ce point de notre questionnement de départ, et même, lorsque ce dernier s'est mû en interrogation sur la place des femmes en politique, nous avons envisagé que nos questionnements et les réponses qui y seraient

⁵⁰¹ Eboga, ou plus communément l'Iboga est une plante dite hallucinogène centrale dans les rituels d'initiation au bwiti. Appelée encore *bois sacré*, il est considéré dans cette *religion* comme l'arbre de vie. Certains chercheurs voient en cette plante un remède efficace dans la lutte contre les dépendances aux drogues dures telles l'héroïne ou encore la cocaïne grâce à son principe actif, l'ibogaïne. Cependant, cette substance est classée en France parmi les produits stupéfiants.

⁵⁰² <https://ethnomusicologie.revues.org/1274#ftn14>

⁵⁰³ Plus qu'un éloignement, il s'agit bien plus de différents moyens qui nous permettent d'avoir une vision de la situation des femmes sous des angles différents, même si de prime abord, nous avons eu l'impression de nous éloigner quelque peu de notre problématique. Avec du recul, et surtout plus notre travail avançait, plus ces écartements nous semblaient une évidence. Leur importance dans la compréhension de la situation que nous étudions s'est donc imposée au fil de la recherche.

apportées, ne se limiteraient pas à cette seule sphère de l'activité humaine. Toutefois, nous n'avions pas pris la mesure de la multiplicité et de la diversité des thématiques qui s'y rattacheraient. Aussi, lorsque la question de la matrilinearité fit pour la première fois irruption dans notre recherche, elle nous a semblé peu pertinente pour lire le rapport des femmes à la politique, et le positionnement qui est le leur dans la hiérarchie. Cependant, sa récurrence l'a imposé comme incontournable à notre réflexion.

Les sociétés matrilineaires nous ont été présentées comme un modèle d'organisation favorable aux femmes, au sein duquel ces dernières auraient le pouvoir social, sur les hommes. Une autre *réalité*, qui nous a été décrite, est celle de l'avunculat. Deux notions anthropologiques, certes, mais qui nous ont apporté une vision supplémentaire sur l'idée fausse que les femmes gabonaises se font du pouvoir qui est le leur au sein de la société, ou plus exactement sur les différents construits sociaux qui, en les privant de tout pouvoir réel, parviennent néanmoins à leur présenter des situations autrement que ce qu'elles ne sont en réalité, c'est-à-dire vides de toutes essences liées au pouvoir de décider, de commander ou d'imposer.

C'est donc dans cette optique que nous allons aborder la question liée à l'organisation matrilineaire et surtout à la vision que les femmes en ont. Pour ce faire, nous retiendrons comme exemple les propos ci-dessous. Ces derniers ne sont certes pas la conception de l'ensemble de la communauté féminine, mais la récurrence avec laquelle cette situation nous a été présentée comme un avantage au profit des femmes, nous semble traduire une certaine méconnaissance des réalités y relatives. D'où l'intérêt que nous lui portons ici.

« C'est vrai que, quand on regarde le Gabon simplement, on n'a pas vraiment d'exemple où c'est la femme qui a le pouvoir. Mais ça ne veut pas dire que c'est le cas. La puissance de la femme n'est pas aussi visible que celle de l'homme, c'est juste ça le problème. L'homme détient son pouvoir, ça personne ne peut le nier, vu qu'il l'affiche partout. On peut difficilement passer à côté. Pour les femmes les choses sont plus subtiles, elles n'aiment pas s'afficher et elles ne montrent pas toujours ce qu'elles savent faire. Si on prend l'exemple de nos sociétés matriarcales, les femmes y ont bien le pouvoir, mais pour autant elles ne le montrent pas, elles ne le revendiquent même pas. Pourtant elles auraient le droit de le faire, elles auraient le droit de dire : c'est nous qui commandons, donc nous allons commander. Mais je ne pense pas que nous puissions trouver chez nous un exemple où les femmes auraient eu ce genre de comportement. Pourtant ce sont elles qui ont le pouvoir dans la

société matriarcale. (...) ⁵⁰⁴ C'est difficile comme ça de te donner un exemple concret, mais de ce que je sais, c'est comme ça que les choses se passent. » ⁵⁰⁵

« La société moderne a beaucoup évolué. Moi, dans mes souvenirs, c'est toujours ma mère qui imposait, c'est elles qui nous a élevé, pourtant, mon père était là. Mais pas une seule fois, je ne me souviens dans mon enfance qu'il se soit opposé à une décision que maman avait prise. Peu importe ce qu'elle nous disait, peu importe même les punitions que nous avions, même si mon père savait qu'on n'avait rien fait, il ne disait rien, et il la laissait faire. Lui il allait travailler en forêt, et parfois pendant des jours on ne le voyait pas. C'est là ou ma mère nous montrait qu'avec elle il fallait filer droit. Quand mon père était de retour, elle se calmait un peu. (...) J'ai toujours trouvé qu'ils se complétaient bien, parce que quand nous allions dans les familles, soit de mon père, soit de ma mère, elle ne disait presque rien. C'est mon père qui parlait. Et même quand une tante ou un oncle ou même un cousin lui demandait quelque chose à elle, elle disait toujours d'aller d'abord lui demander. Mais moi je suis sûre que c'est elle qui décidait de tout.

Pour moi, c'est ça le véritable pouvoir des femmes. C'est de donner l'impression qu'elles ne peuvent pas prendre les décisions seules, qu'il faut toujours demander à son homme, alors que ce n'est pas vrai.

Vous voyez bien que dans l'organisation de nos familles, de nos villages, ce sont souvent les femmes qui décident. C'est évident. » ⁵⁰⁶

Qu'es- ce qu'une société matrilineaire ?

Une société matrilineaire désigne un type d'organisation social fondé sur une parenté transmissible à travers le clan maternel, et non, comme on serait tenté de le penser, une société sans hommes, c'est-à-dire sans sexe masculin omnipotent qui centraliserait les pouvoirs, mais aussi les richesses. Au sein des sociétés dites matrilineaires, l'individu est rattaché, non pas à son lignage paternel, comme cela se fait de façon générale, mais au contraire, à sa lignée maternelle.

La matrilinearité ne fait donc aucunement référence à un type d'organisation social au sein duquel les femmes auraient un quelconque pouvoir sur les hommes. Il met l'accent, en matière de filiation, sur la primauté des responsabilités liées au clan de la mère.

Ce système désigne dans les faits un type d'organisation au sein duquel le rôle du père biologique est quelque peu déconsidéré, au profit de celui de l'oncle maternel. Dans ces sociétés, le

⁵⁰⁴ Je demande alors s'il est possible d'avoir un exemple d'ethnie matriarcale où les femmes ont le pouvoir.

⁵⁰⁵ Propos de Mme Augustine

⁵⁰⁶ Propos de Mme Ogoula S.

pouvoir n'est pas féminin, vu que les femmes ne peuvent en jouir. Elles sont une fois de plus, un moyen pour les hommes d'atteindre la gestion de l'organisation sociale comme peuvent en attester les propos suivants :

« (...) j'estime qu'il y a différentes façons d'exercer le pouvoir. On peut le faire directement, ou alors, d'autres peuvent s'en charger à notre place. Ce n'est pas plus mal. Moi je suis punu⁵⁰⁷. Et chez nous, traditionnellement, ce sont les femmes qui ont le pouvoir. Elles ne l'exercent pas elles-mêmes, c'est plutôt leurs frères qui s'en chargent, mais ce sont ces dernières en tant que femmes, qui donnent le pouvoir à leurs frères. Cela signifie bien que sans les femmes, ces derniers n'auraient aucun pouvoir sur la descendance, vu que leurs enfants à eux, appartiendront aux oncles du côté de leur mère. On peut effectivement dire que les femmes ne sont pas directement en premières lignes, mais c'est quand même de leur côté que se décident les choses en ce concerne le pouvoir sur les enfants, les héritages et tout le reste. Pour moi, on ne peut donc pas dire que les femmes subissent, ou qu'elles sont de simples victimes comme on peut l'entendre souvent. »⁵⁰⁸

Cet exemple illustre, la notion anthropologique qu'est l'avunculat. Même si elle n'a pas été ainsi nommée, cette réalité nous a parfaitement été décrite. Elle fait référence au lien de *filiation* qui existe entre un individu masculin, et la descendance de ses sœurs, au sein de sociétés matrilineaires.

Les femmes ont un *pouvoir de vie* qui se traduit par leurs capacités de « (...) reproduction biologique (...) »⁵⁰⁹. Dans les sociétés patrilineaires, la filiation se fait à travers le clan du père, alors que dans les sociétés dites matrilineaires, cette dernière se fait à travers le groupe maternel, et non exclusivement à travers la mère, qui est en définitive dépossédée, dans les deux catégories de sociétés, du *pouvoir de vie* qui était le sien.

Section 2.2 Délégation du pouvoir féminin

Aborder la délégation de pouvoir dont sont victimes les femmes gabonaises, c'est en somme conclure le présent travail. Nous allons donc tenter d'évoquer cette thématique qui résume le vécu politique de ces dernières, sans anticiper sur la conclusion générale.

« (...) la différence des sexes, qui ne comporte dans l'absolu rien de hiérarchique, a été pensée dans les diverses sociétés du monde depuis les origines des temps, (...) [ce qui se traduit par

⁵⁰⁷ Les punus, ou bapounous, sont un groupe ethnique bantou vivant principalement dans le sud du Gabon.

⁵⁰⁸ Propos de Mme Epouta

⁵⁰⁹ Pierre LECOMTE et Bernard DENNI, *Sociologie du politique*, Grenoble, PUG, 1990, p.49

le fait que] *des conditions nécessaires et constantes (...) ont amené les hommes à conceptualiser et à traduire en tout lieu cette simple différence en hiérarchie, toujours orientée dans le même sens* »⁵¹⁰.

Admettre cela, c'est accepter que toutes les sociétés soient hiérarchisées. Cette organisation peut revêtir des formes différentes, mais dans l'absolu, toutes ces hiérarchies ont un socle commun et immuable : le fait que le pouvoir n'y soit jamais féminin.

Des différences existent certes entre les hommes et les femmes, certaines plus importantes que d'autres, mais rien à l'état naturel, ne permet d'établir une quelconque hiérarchie entre les deux groupes. Une des questions à laquelle il conviendrait sans aucun doute de répondre, pour comprendre l'évolution phallo-centrée de l'organisation sociale et donc aussi politique, est celle de savoir « *Comment de la différence anatomique et physiologique objective, matérielle, irréfutable des sexes offerte à l'observation de tout temps, passe-t-on dans l'histoire de l'Homo sapiens, à la hiérarchie, à la catégorisation en opposition de type binaire, et à la valorisation ou à la dévalorisation de ces catégories selon qu'elles sont appliquées au masculin ou au féminin ?* »⁵¹¹

C'est de cette érection de différences naturelles en hiérarchie sociale que naît le genre, car en effet, si le sexe fait référence au biologique, le genre pour sa part nous renvoie à un construit d'ordre social, c'est-à-dire à un ensemble de rôles attendus et de statuts associés. En Afrique, de ce point de vue, le genre, semble indissociable du sexe, contrairement notamment aux idées véhiculées par la culture et les théories queer défendues entre autres par Judith BUTLER. Cette dernière refuse en effet l'alignement du culturel sur ce qui est donné de nature au sein des sociétés humaines. « *Les queers* » refusent ainsi de voir dans le genre un simple prolongement du sexe, et « (...) *refusent le repli identitaire* »⁵¹².

Au Gabon, il nous semble que la réalité soit quelque peu différente. Les normes liées au genre sont encore solidement ancrées dans les représentations, et les violations de ces dernières sont, soit inexistantes, soit insignifiantes à l'échelle de la société. Aucune *déviance* ne se réclame de façon officielle. Celles qui devraient certainement être les premières et principales actrices d'un éventuel « *défaire le genre* »⁵¹³, s'identifient encore trop fortement à ces différents construits hiérarchiques.

De nombreux mécanismes peuvent expliquer cette hiérarchisation totalement arbitraire qui prive les femmes de leurs potentialités aussi bien sociales que politiques. Les discours que peuvent

⁵¹⁰ Françoise Héritier, *Masculin Féminin, La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996, p 9

⁵¹¹ Ibidem, p.291

⁵¹² <http://journals.openedition.org/lhomme/20562>

⁵¹³ En référence à l'ouvrage du même du titre de Judith BUTLER, *Défaire le genre*, Paris, Editions Amsterdam, 2016, 400 p.

tenir les hommes en la matière sont éloquentes. Les propos qui suivent nous montrent de quelle façon, une situation naturelle et ordinaire peut se muer en handicap :

« Vous savez, moi je ne suis pas sexiste, ni macho je n'ai pas non plus une vision archaïque des femmes et de leur rôle dans la société. Je suis simplement pragmatique. J'observe les choses, je vois comment elles évoluent autour de moi. Vous me faites la remarque, en me disant que je n'ai pas de collaboratrice, c'est vrai. Mais ça n'a pas toujours été le cas. Quand j'ai commencé ma carrière, je militais beaucoup pour qu'il y ait plus de femmes avec nous. Mais les événements m'ont fait voir les choses autrement. Ma première collaboratrice a eu 2 enfants de façon assez rapprochée. Ça veut dire que pendant tout le temps de ses grossesses, elle n'était pas disponible pour moi. Dès le départ elle avait de nombreux malaises, ce qui faisait qu'elle était en arrêt souvent. Une fois qu'elle avait accouché et qu'elle avait repris le boulot, elle s'absentait quand son enfant n'allait pas bien, mais ça ce n'est pas grave. Ensuite, son mari a été muté en province et elle l'a suivi. Quelques temps après, j'ai eu une autre collaboratrice qui, hasard de la vie, avait du mal à avoir des enfants, c'est odieux de ma part, mais ça m'arrangeait bien. Et puis elle a fini par être enceinte, et elle n'est jamais revenue de son congé de maternité. Ça, c'est mon expérience personnelle, mais des exemples comme ça autour de moi, je peux vous en citer !

Depuis, j'ai décidé de ne m'entourer que de collaborateurs. Eux au moins, qu'ils aient des enfants ou non, je sais que les choses seront toujours plus simples. »⁵¹⁴

Les hommes ne sont pas les seuls pour lesquels la maternité peut constituer un frein au plein épanouissement social et politique des femmes. C'est un *argument* qu'elles utilisent également elles-mêmes.

« J'ai fait des études d'histoire, particulièrement d'histoire économique, j'ai commencé à l'UOB, après mon bac au lycée Léon MBA. Après l'UOB, je suis allée en France, à Reims, à l'université de Champagne, où j'ai fait un DEA, malheureusement je n'ai pas pu aller à termes, comme je vous l'ai dit, j'avais ma fille ainée qui allait déjà en 6^{ème}, j'ai fait le choix de rentrer, j'étais à une année de ma soutenance, je me suis dit que je pouvais concilier le travail et les enfants, malheureusement je n'ai pas pu concilier tout cela »⁵¹⁵

« (...) ce sont les femmes qui élèvent, ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses à avoir des enfants. Parce que, autant un homme peut abandonner son enfant et partir, autant c'est difficile

⁵¹⁴ Propos de M. ESSIMENGANE,

⁵¹⁵ Propos de Mme AKOGHE

pour une femme. Il faudrait que tout soit mis en place pour que la femme puisse participer effectivement à l'action politique, même quand elle a des enfants, surtout quand elle en a. »⁵¹⁶

*« On ne te considérait pas comme une vraie femme si tu n'avais pas d'enfants. Il faut faire des enfants, c'est une richesse, plus tu en as, plus tu seras comblée. C'est ce qu'on me disait quand j'étais jeune. Aujourd'hui j'ai deux enfants, un travail, sans rapport avec les études que j'avais commencé, j'ai dû tout laisser tomber, du jour où j'ai eu ma fille »*⁵¹⁷

Sur quels éléments peut-on se baser pour dire que l'état de grossesse rend les femmes inaptes à la vie politique ou à la vie publique ? C'est bien là, l'un des grands paradoxes de cette société gabonaise qui se dit pro-nataliste. La maternité est souhaitable, voire imposée, à tel titre que, l'identité des femmes est indissociable de leur potentialité à avoir des enfants, mais surtout, aux enfants qu'elles auront effectivement.

Si en théorie, la maternité ne constitue nullement un facteur d'exclusion des affaires publiques, dans la pratique, les choses sont vues et vécues autrement. Dans le contexte du Gabon, la fécondité pourrait constituer, non pas une cause (bien qu'il importe de ne pas en négliger les effets), mais un prétexte.

Au Gabon, le taux de fécondité est relativement élevé certes. Alors que, d'après la Banque Mondiale, il était en France de 2,01 enfants/femmes en 2014, au Gabon, il était de 3,91 enfants/femme. Cependant, d'après le dernier recensement de 2013 au Gabon, ce chiffre serait de 4,2 enfants/femme. C'est sur ce second que nous nous baserons.

*« En 2013 l'ISF⁵¹⁸ au Gabon est de 4,2 enfants par femme (...). Ce niveau varie très sensiblement selon le milieu de résidence. Il atteint 6,9 en milieu rural et est deux fois plus faible dans les 2 plus grandes villes du pays que sont Libreville et Port-Gentil (3,5 enfants par femme). L'ISF en milieu urbain est de 4 enfants par femme. Ce niveau est essentiellement influencé par Libreville et Port-Gentil puisque sans ces deux villes l'ISF dans le reste de l'urbain est de 4,6 enfants par femme, soit plus que le niveau national. »*⁵¹⁹

⁵¹⁶ Propos de Mme Marie-Thérèse Nyanguï

⁵¹⁷ Propos de O.G célibataire, et mère de deux enfants.

⁵¹⁸ Indice synthétique de fécondité. Il correspond au nombre moyen d'enfant pour chaque femme en âge de procréer.

⁵¹⁹ *Recensement Général de la Population et des Logements de 2013 au Gabon*, Libreville, Publication de La Direction Générale de la Statistique, 2015, P 65

Les neuf mois que durent la ‘gestation’ ne correspondent pas à la durée de l’absence des femmes de leur poste, ou de leur fonction. Celle-ci est plutôt égale à la durée de leur congé de maternité, à savoir 14 semaines⁵²⁰. Dans le tableau suivant, nous reportons la durée (en semaine en mois et en année) pendant laquelle les femmes seraient absentes de leurs obligations publique et/ou politique en raison de leur gestation en fonction des différentes moyennes nationales ou liées à leur lieu de résidence.

Tableau 16 Durée⁵²¹ des différents congés maternités en rapport avec le nombre moyen des grossesses.

Taux \ Durée	En semaines	En mois	En années
Moyenne nationale : 4.2	58.8	14.7	1,22
En milieu rural : 6.9	96.6	24.15	2,01
L.B.V et POG : 3.5	49	12.25	1,02
En milieu urbain : 4	56	14	1,16
Urbain sans POG et LBV :4.6	64,4	16,1	1,34

En définitive, contre toute attente, le fort taux de natalité des femmes gabonaises ne traduit pas de longues périodes d’absences, pour celles qui se situent dans la moyenne supérieure de la natalité. Pour celles-là, seules deux années cumulées d’absence, sont à mettre au titre de leurs différentes maternités. Cependant, si nous nous référons à la durée de vie politique des femmes que nous avons mise en lumière dans le présent travail, il apparait effectivement que pour l’essentiel d’entre elles, cette durée peut être rédhibitoire, du moins pour certaines fonctions. Cependant, les postes électifs (députées, sénatrices, élues locales, municipales...) ayant des mandats plus importants, ces quelques années d’*indisponibilité* ne devraient avoir que peu d’incidence.

Nous réutilisons pour conclure ce chapitre, des données que nous avons élaboré dans le chapitre cinquième et qui nous montraient les différents ministères régulièrement occupés par les femmes. Il est vrai que la politique ne se limite nullement à ce domaine d’activités, mais il est un exemple assez intéressant de la situation et de l’itinéraire des femmes sur la scène politique. Si Angélique NGOMA, Paulette MISSAMBO et Honorine DOSSOU-NAKI y sont restées

⁵²⁰La loi Num 3/94 du 21 novembre 1994 portant code du travail stipule en effet en son article 2 que « La femme enceinte a le droit, à l’occasion de sa grossesse, de suspendre son contrat de travail pendant quatorze semaines consécutives, dont six semaines avant et huit semaines après la date présumée de l’accouchement.

⁵²¹ Nous nous sommes basées sur des mois de 4 semaines, en sachant que certains mois ont 2, voire 3 jours en plus. Toutefois, cette variation nous ne nous a semblé que peu significative.

respectivement 10 ans, 8 ans, et 7 ans, cela reste néanmoins exceptionnel, lorsque l'on voit que pour d'autres femmes, ces durées n'excèdent pas 2 ans.

Pour conclure, nous dirons que nous avons abordé le présent chapitre dans l'optique de montrer la dépossession dont sont *victimes* les femmes, et la délégation dont elles sont ensuite actrices en termes de pouvoir. Il s'agit de thèmes que nous avons abordés par bribes tout au long de notre recherche et de la présente rédaction. Nous concluons tout de même sur ces deux points.

Comment les femmes sont-elles dépossédées de leur pouvoir ou comment en perdent-elles la possibilité ? Sans aucun doute par une somme de mécanismes, souvent invisibles et intégrés de sorte qu'ils ne sont plus perçus comme arbitraires.

Dans un premier temps, à l'échelle nationale et internationale, le Gabon s'arme d'outils légaux en faveur du droit des femmes. A titre d'exemple, nous pouvons citer le fait qu'il ait signé et ratifié le Protocole de Maputo, ou Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples Relatifs aux Droits des Femmes en Afrique. Il a pris part à la Déclaration Solennelle sur l'Egalité entre les Hommes et les Femmes en Afrique de même qu'aux grandes conférences mondiales visant à améliorer le statut des femmes.

Dans un second temps, sur le plan national, on laisse perdurer et s'enraciner des situations héritées, pour certaines, de sociétés traditionnelles au sein desquelles les femmes n'avaient que peu de droits en tant qu'individu public. Ces différents habitus sont intégrés au fil du temps puis reproduits génération après génération.

Ces situations produisent une société inégalitaire orientée vers le masculin, et au sein de laquelle les femmes sont vidées de leur possibilité politique, car leur *nature de femmes*, avec toute la charge sociale qu'elle porte, leur est imposée.

Les différents mécanismes de la domination, de l'exclusion, de la toute-puissance du masculin sont à l'œuvre dans chacune des strates de la vie sociale : famille, école, monde du travail, vie politique. L'essentiel des femmes pour sa part, se retrouve à la périphérie de la vie politique positive : elles sont dans des groupes d'animation, dans des organisations de femmes au sein des partis politiques, où on leur fait croire en l'importance de *ces tremplins* pour intégrer *la vraie politique*.

Elles sont de fait socialement conditionnées par ce qu'Althusser nommait les Appareils Idéologiques d'Etat, pour intégrer la réalité de leur exclusion et de leur domination. Pendant ce temps, les hommes (de façon générale) n'auront comme frein, que les limites de leur volonté, et de leur

détermination, sans que les mêmes pesanteurs dont sont victimes les femmes, ne viennent contrer leur vécu politique.

C'est ici, à notre sens, que repose la dépossession et la délégation, pas toujours volontaires, du pouvoir qui pourrait être celui des femmes.

Conclusion générale.

Lorsque nous nous initiions à la recherche, il y a de nombreuses années, notre désir était d'interroger « L'Etat de la démocratie au Gabon ». Vaste ambition qui nous conduira finalement sur les chemins de la politique féminine.

Cette recherche s'est donnée pour objectif, de Comprendre l'Engagement Politique des Femmes au Gabon, de voir à travers l'histoire, quel aura été leur cheminement, quelles auront été les réalités de leur vécu politique, et ainsi parvenir à saisir les mécanismes de la construction identitaire qui entoure leur être de façon globale.

Interroger le vécu des femmes sur le champ politique, c'est questionner leur statut social, c'est comprendre la *place* qui est la leur dans l'organisation traditionnelle, tant la société gabonaise moderne reste encore fortement tributaire de cette dernière, c'est interroger le rôle lointain de la colonisation, c'est questionner les rapports aux corps.

Nous avons eu l'occasion durant le présent travail d'aborder des questions et des thématiques variées. Pour resituer l'histoire et les conditions des femmes gabonaises, nous sommes partie de la « Situation des femmes d'Afrique noire », ce qui nous a permis de voir dans quel contexte, mais surtout dans quel cadre légal s'inscrivait la situation des gabonaises à l'échelle continentale. Nous avons ensuite tenté d'approcher leur socialisation dite publique, même si en définitive, cette dernière s'est avérée être un élément de mystification, plus qu'un tremplin devant ensuite leur permettre d'intégrer la politique positive. Ensuite, nous nous sommes intéressée de façon plus concrète à leur participation à la vie politique, à travers notamment les quelques femmes pionnières à avoir occupé l'espace public, avant de présenter certaines de celles avec lesquelles nous avons travaillé. Arrivée à ce stade de notre travail, nous sommes parvenue, à construire des *catégories* de femmes, et nous en avons présenté quelques-unes parmi les nombreux possibles. Cette catégorisation servait de prétexte pour mieux comprendre les identités éventuelles des femmes sur la scène politique, et parvenir ensuite à saisir la double marginalisation qu'elles y vivaient, prises entre leur désir propre de parvenir à une participation réelle, et le *désir* socialement construit et imposé de se définir d'abord en tant que mère ou épouse de. Autant de difficultés rencontrées par les femmes gabonaises dans leurs tentatives d'affirmation en tant que femmes engagées ayant une vision assez féminine de la dimension qu'elles souhaitaient donner à leur pratique politique.

Les différentes situations qui précèdent, se lisent notamment à travers la domination que vivent les femmes sur la scène politique gabonaise et qui se traduit par une grande précarité en matière

de responsabilités, une mise en scène de leur présence, et une relégation de la majorité d'entre elles à des espaces féminins et périphériques de la politique. Le questionnement au départ de notre recherche, vient donc interroger ces différentes situations.

A la question de savoir ce qui expliquerait la sous-représentation des femmes au sommet de la hiérarchie politique, question qui nous a guidé, nous avons posé que :

Premièrement, les groupes de femmes qui avaient été présentés comme étape nécessaire pour que ces dernières puissent se familiariser avec l'univers de la politique positive avaient été un échec total. En effet, très peu de femmes passées par ces organisations avaient fini leur carrière en dehors. Ils ont été une vitrine de la présence quantitative des femmes au sein d'une sphère erronément présentée comme politique. Dans la pyramide que Lester MILBRATH (p.118)⁵²² dresse de cette activité, nous trouvons à la base, une catégorie qu'il nomme *Les apathiques*. Il nous semble que les femmes, notamment celles des groupes d'animation, par leur pratique qui les limite au chant et à la danse, puissent difficilement appartenir à un groupe différent. De fait, dans le schéma que nous avons réalisé des femmes dans la hiérarchie, nous les situons à la périphérie de ce domaine.

Ensuite, nous avons posé que les changements, relatifs à une plus grande présence des femmes au sein de la sphère politique en tant qu'actrices réelles, induiraient des stratégies de résistances de la part des dominants qui risquaient de voir leurs identités redéfinies en raison des nouvelles identités acquises par les femmes grâce aux responsabilités éventuelles qui seraient les leurs.

Enfin, il nous intéressait de questionner les responsabilités féminines en nous demandant notamment quelle était leur degré *d'implication* (volontaire ou pas) dans le maintien de la hiérarchie.

L'un des enseignements que nous retenons est la présence effective des femmes au sein de la sphère politique, présence qui ne se limite plus uniquement, à l'aspect lié à l'animation. Elles ont investi le Sénat, l'Assemblée Nationale, les Gouvernements, Institutions où elles représentent respectivement 17.65%, et 15%⁵²³ et 28.26 % des effectifs. La scène politique ne leur est donc plus fermée, même si leur présence, en raison des postes qui leur sont confiés, des préjugés qui continuent

⁵²² Pour une meilleure lisibilité, les références que nous noterons entre parenthèses dans cette conclusion renverront uniquement au présent travail, ce qui permettra que l'information soit trouvée rapidement.

⁵²³ Dans notre travail, nous nous sommes basée sur les chiffres disponibles sur le site officiel de l'Assemblée Nationale, et ceux-ci diffèrent notamment de ceux de l'Union Interparlementaire qui sont de 17.01% des effectifs de la législature sortante. Nous utiliserons pour notre part ceux donnés par l'Assemblée Nationale.

à accompagner leur identité publique et politique notamment, nous laisse penser qu'un égal accès entre les hommes et elles, en matière de responsabilités politiques, n'est pas atteint.

En définitive, **la situation des femmes gabonaises sur la scène politique n'est pas le problème en soi**. Ce dernier est le résultat d'une construction plus globale qui met en cause la construction sociale de leurs identités de mère, de femme de, d'épouse de, d'être secondaire intéressé en premier lieu à des activités relevant de la sphère privée du domestique. Sous cet angle, il nous apparait que la situation politique des femmes au Gabon, est la conséquence de leur situation sociale.

Il est certes intéressant que le pays légifère, qu'il prenne part, à l'échelle continentale et mondiale, au mouvement visant à mettre en place des conditions favorables au recul des nombreuses discriminations dont sont victimes les femmes, il est important qu'il mette en place des stratégies visant les autonomiser.

Cependant, l'influence des facteurs culturels, le poids et la persistance des préjugés, nous font dire qu'il y a un combat préalable ou concomitant à mener au niveau de la considération qui est faite aux femmes (dès lors qu'elles investissent l'espace public) et au niveau des préjugés qui malheureusement conditionnent encore de façon importante leurs identités, et enfin, ce combat doit viser la violence qu'elles subissent, violence qui n'est pas *simplement*, dans le cadre de la scène politique gabonaise, une violence symbolique telle que théorisée par Pierre BOURDIEU, mais bien une violence de l'imaginaire. C'est-à-dire un système au sein duquel « (...) *les terreurs que produisent les imaginations de la croyance et de la foi (...) se matérialisent en violences physiques faites de punitions, de destructions morales, psychologiques et corporelles (...)* »⁵²⁴ comme l'a analysé le Professeur Joseph TONDA dans les sociétés d'Afrique Centrale.

Les femmes gabonaises sont donc, malgré tout, politiques, elles sont présentes au sein de cette sphère d'activités. Cela suffit-il à avancer qu'elles y ont le pouvoir au même titre que les hommes ? Il nous semble que l'analyse que nous avons faite infirme cette possibilité. Nous l'avons montré, les femmes gabonaises, bien que visibles restent relativement marginales en termes de responsabilités. Comment l'expliquer ? Une réponse peut y être apportée par la thèse de Anna-Jarry OMAROVA⁵²⁵. Pour elle, « (...) *il est nécessaire d'opérer une distinction théorique entre « l'espace public », « l'espace politique » et l'« espace du pouvoir »* »⁵²⁶, elle poursuit en posant que les femmes « (...)ne

⁵²⁴ Joseph TONDA, *Le souverain moderne, le corps du pouvoir en Afrique centrale (Congo, Gabon)*, Paris, Karthala p.31

⁵²⁵ Anna Jarry OMAROVA. *Démocratie libérale et genre du pouvoir en Mongolie, Analyse de l'échec du mouvement associatif des femmes, entre espace politique, nomadisme et ONG internationales*. Thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Djallal G. Heuzé, Paris, EHESS, 2010,

⁵²⁶ Ibid. p 23

sont exclues ni de l'espace public, ni de l'espace politique. Elles sont exclues de l'espace du pouvoir qui lui, à la fois se restreint à un petit nombre d'élus et de dirigeants, mais aussi se diffuse et « chapeaute » l'ensemble des domaines sociaux, l'économie, le savoir, la culture, la religion, (...) »⁵²⁷.

Nous avons dû faire de nombreux choix au cours de notre rédaction, aussi bien sur le plan théorique que sur celui du contenu. Aussi, notre travail intitulé : *Comprendre l'engagement politique des femmes au Gabon*, a-t-il perdu l'aspect lié *aux résistances masculines* que nous souhaitions lui donner au départ et qui se lisait à travers notre titre provisoire qui était alors *Le non engagement de la femme à la vie politique gabonaise : entre résistances masculines, responsabilités féminines et influence du rapport à l'autre*. Nous avons certes abordé quelques aspects liés au masculin, mais sans réellement laisser ce dernier s'exprimer comme cela a été le cas femmes.

A travers ce titre provisoire, il nous semble que notre méconnaissance des pratiques et des réalités féminines en matière de politique s'exprimait. En effet, les résultats et conclusions de notre recherche montrent une participation et une présence effectives des femmes au sein de la sphère politique.

Toutefois, si nous avons été emmené à mettre de côté, à laisser entre parenthèses l'aspect lié aux résistances masculines, c'est qu'il nous a semblé finalement important de donner la possibilité aux femmes de s'exprimer pleinement, de nous faire partager leur vécu, leur vision de la réalité politique, le sens qu'elles y donnaient à leur pratique. Nous avons donc fait le choix, dans cette *véritable première étape* de la recherche, de nous focaliser sur les aspects féminins de cette réalité, en nous laissant la possibilité de l'enrichir progressivement des témoignages des hommes que nous avons rencontrés, mais aussi d'autres aspects de la pratique féminine telles, les réelles métamorphoses qu'impliquerait un changement de statut lié à leur activité politique ou encore leur implication dans le processus démocratique, et dans le processus électoral.

En définitive, nous retiendrons que les femmes gabonaises sont présentes sur la scène politique, mais que leurs actions, leurs pratiques, restent fortement tributaires des nombreux stéréotypes et des images socialement construites qui caractérisent leurs identités.

Enfin, comment conclure un travail qui aura duré de si nombreuses années, qui nous aura fait remettre en question tellement de certitudes et qui aura été notre quotidien plus longtemps que nous ne l'avions envisagé ?

⁵²⁷ Ibidem.

Au moment où nous mettons un point final à notre rédaction, ces mots de Winston CHURCHILL resonnent d'un écho particulier :

« Ce n'est pas la fin. Ce n'est même pas le commencement de la fin. Mais, c'est peut-être la fin du commencement. »

Winston Churchill. Discours du 10 Novembre 1942

Orvault, le 26 octobre 2018.

Bibliographie

- ACHIN Catherine, Sandrine LEVEQUE, *Femmes en politique*, Paris, La Découverte « coll. Repères », 2006, 121 p
- Agence Française de développement, *Profil Genre Gabon*, 2014, 6p.
- ASSENGUET YOGOULOLO JOLY Annie-Flore, *L'évolution des droits des femmes et leur engagement vers une égalité réelle : le cas du Gabon*. Paris, Les Editions du Panthéon, 2018, 744 pages.
- AYESHA Imama, Amina MAMA, Fatou SOW, *Sexe Genre et société, Engendrer les sciences sociales Africaines*, Dakar, Karthala & CODESRIA, 2004, 461 p.
- BALANDIER Georges, « Le politique des anthropologues », in M. GRAWITZ, J. Leca (dirs.), *Traité de science politique*, tome 1, Paris, PUF, 1985, pp 309-324
- Banque Mondiale, *Inégalités entre les sexes et développement au Moyen Orient et en Afrique du Nord. Les femmes dans la sphère publique*, Paris, Ed. ESKA, 2004, 198 pages.
- BEITONE Alain et al. *Sciences sociales*. 3ème ed. Paris, Sirey Edition, 2002, 412 pages.
- BELLA M'BA Noëlla, *Engagement politique de la femme. Essai d'analyse des résistances face à une plus grande participation féminine*, mémoire de master, Paris, EHESS, 2008
- BERENI Laure et alii, *Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2008, 247 p.
- BERNAULT, Florence. Magie, Sorcellerie et politique au Gabon et au Congo-Brazzaville, in Marc MVE BEKALE, *Démocratie et mutations culturelles en Afrique noire*. Paris : L'Harmattan, 2005, pp 21-39
- BERTAUX Daniel. *L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin, 2ème éd. 2005, 126 p.
- BERTHIER, Nicole. *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, 2^{ème} éd. Paris, Armand Colin, 2006, 352 pages.
- BONHOMME Julien. *Le miroir et le crâne. Parcours initiatique du Bwete Misoko (Gabon)*, Paris, Cnrs Editons, 2005, 247 pages

- BONHOMME Julien. *Le miroir et le crâne*. Thèse de doctorat en Anthropologie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris
- BONI, Tanella. *Que vivent les femmes d'Afrique ?* Paris, Editions du Panama, 2008, 260 p
- BONNEWITZ Patrice. *Pierre Bourdieu, Vie Œuvres Concepts*, Paris, Ellipses, coll. Les grands théoriciens, 2ème édition, 2009, 124 p.
- BORNE Dominique et Benoit FALAIZE (dir) *Religions et colonisation. Afrique-Asie-océanie-Amérique XVIe-XXe siècle*, Ivry-sur-Seine, Editions de l'Atelier, 2009, 335 p.
- BOURDIEU Pierre (Dir.). *La misère du monde*, Paris, Ed. Du Seuil, 1993, 1472 p.
- BOURDIEU Pierre, *le sens pratique*, Paris, Editions de Minuit, 2005, 474 p.
- BOURDIEU Pierre, *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2000, 111p.
- BOURDIEU Pierre. *La domination masculine*, Paris, Seuil, coll. Liber 1998, 134p.
- BOURDIEU, CHAMBOREDON, PASSERON. *Le métier de sociologue*, Berlin/Paris/New-York, Mouton édition, 4ème édition, 1983, 357p.
- BOURDIEU, Pierre, *La distinction*, Paris, éditions de minuit, « coll. Le sens commun », 2003, 670 pages.
- BOURDIEU, Pierre, Loïc J.D WACQUANT, *Réponses*, Paris, Seuil, 1992, 267 p.
- BOURMAUD Daniel, Le pouvoir au risque du sexe, *in Politique Africaine* n°56, Le Benin, Paris, Karthala, Octobre 1995, pp :145-152
- BRECHON, Pierre. *Les grands courants de la sociologie*, Grenoble, PUG, 2000, 237p.
- CARDON P, D. KERGOAT, R. PFEFFERKORN (dir.) *Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe*. Paris, La Dispute, coll. Le Genre du Monde, 2009, 249 pages.
- CASTELAIN MAUNIER Christine, *Les métamorphoses du masculin*, Paris, PUF, 2005, 200p.
- CASTELAIN-MEUNIER Christine, *Les hommes aujourd'hui, virilité et identité*. Paris, Acropole, 2005, 200p.
- CHAUVIRE Christiane, Stéphane CHEVALLIER. *Dictionnaire de Bourdieu*, Paris, Ellipses, 2010, 175 pages.
- Collectif. *Identités à la Dérive*, Villeneuve D'Ascq, PUL, 2013, 410 pages.
- COMBESSIE, Jean-Claude, *La méthode en sociologie*, Paris, La découverte, (coll.«Repères»), 5ème édition, 2007, 124 p.

- COMI TOULABOR, *le Togo sous EYADEMA*, Paris, Karthala, 1990, 340p.
- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine. *Les Africaines, Histoire des femmes d'Afrique noire du IXème au XXème siècle*, Paris, éd. Desjonqueres, 1994, 95p.
- COULON, Christian. « La démocratie Sénégalaise, bilan d'une expérience » *in politique Africaine* n°45 p.3, Paris, Karthala, mars 1992
- DE KETELE, Jean-Marie, Xavier ROEGIERS, *Méthodologie du recueil d'informations, Fondements des méthodes d'observation, de questionnaire, d'interview et d'étude de documents* .57me ed. Louvain La Neuve, Edition De Boeck Supérieur, 208 p.
- DESSANTI Raphaël, Philippe CARDON, *Initiation à l'enquête sociologique*, Rueil-Malmaison, Editions ASH, 2010, 161 p.
- DGSEE, *Recensement Général de la Population et des Logements de 2013 au Gabon*, Libreville, Publication de La Direction Générale de la Statistique, 2015.
- DIAL FATOU Binetou, *Mariage et divorce à Dakar, Itinéraires Féminins*, Paris, Karthala-Crepos, 2008, 197 pages
- DORMAGEN Jean-Yves, Daniel MOUCHARD. *Introduction à la sociologie politique*.3ème ed. Bruxelles, de boeck, 210, 271 pages.
- DOUGLAS Mary, *Risk, acceptability accordind to the social science*, London, Routledge and Kegan Paul, 1986,
- DUBAR Claude, *la socialisation*, Paris, Armand Colin, coll.U, 2000, 251 p.
- EL HADJI Omar Diop, *Partis politiques et processus de transition démocratique en Afrique noire*, Paris, Publibook, 2006, 755 pages.
- FERRAND, Michèle, *Féminin Masculin*, paris, La Découverte, « coll. Repères », 2004, 123 p.
- FERREOL, Gilles, Jean-Pierre NORECK, *Introduction à la sociologie*, Paris, Armand Colin, 7ème édition, 2007, 236 p.
- FERRO, Marc (dir.) *Le livre noir du colonialisme*, Paris, Robert Laffont, 2003, 843 p.
- FREEDMAN Jane, *Femmes politiques, mythes et symboles*, Paris, L'Harmattan, coll. « logiques Politiques », 2000, 296 p.
- FREUND Julien, *L'Essence du politique*, Paris, Sirey, 1986. 828p.
- GABA Laurent, *l'Etat de droit, la démocratie et le développement économique en Afrique*, Paris, l'Harmattan, 400pages
- GABORIT Pascaline (dir.), *Les hommes entre travail et famille*, Paris, l'Harmatan, 2007

- GAGOSHIDZE Tamar, *La métaphore conceptuelle dans le discours*, Tbilissi Géorgie, Université d'Etat Iv. Djavakhishvili, PP 95-102
- GARRAUD Philippe. La sélection du personnel politique local. In: *Revue française de science politique*, 38e année, n°3, 1988. pp. 402-432.
- GAXIE Daniel, Le cens caché, In, *Réseaux*, Vol. 5, n° 22. PP 29-51. L'Opinion Publique, Paris, Seuil, 1987.
- GAXIE, Daniel. *Le cens caché, Inégalités culturelles et ségrégation politique*. Paris, Seuil, 1978, 267 pages.
- GEORG, Odile. Femmes Africaines et politique : les colonisés au féminin en Afrique occidentale, in *Clio* n°6 Femmes d'Afrique, Toulouse, Presse Universitaires du Mirail, 1997, pp :105-125
- GHIGLIONE Rodolphe, *L'homme Pensant*. Paris, Armand Colin, 1986,
- HERITIER Françoise, *Masculin/Féminin, La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996, 332 pages.
- HERITIER Françoise, Une anthropologie symbolique du corps, In: *Journal des africanistes*, tome 73, fascicule 2. pp. 9-26, 2003
- HERITIER, Françoise. *Masculin/Féminin II, Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002, 448 pages.
- HIRATA Héléna et alii. *Dictionnaire critique du féminisme*, 2ème ed. Paris, PUF, 2004, 314 p.
- Jacques LAGROYE. On ne subit pas son rôle, in *Politix*, vol. 10, n°38, Deuxième trimestre 1997. pp. 7-17.
- Jean BAECHLER, Le concept d'identité et ses applications, in *Identité à la dérive*. Coll. Villeneuve d'Ascq, PUL, 2012. Pp 87-96
- K.SOUARE, Issaka. *Guerres Civiles et coups d'état en Afrique de l'ouest*. Paris, L'Harmattan, 2007, 292 pages
- KNIBIEHLER, Yvonne, Régine GOUTALIER, *La femme au temps des colonies*, Paris, Stock, 1985, 339 pages
- L'œuvre de la rénovation en faveur des femmes, Les éditions du PDG, 1976 (document interne non numéroté, disponibles aux Archives diplomatiques de Nantes)
- LAGROYE, Jacques. *Sociologie politique*, 5ème éd. Vottem, Presses de Sciences Po et Dalloz, 607 pages

- LAKEHAL, Mokhtar. *Dictionnaire de science politique : les 1500 termes politiques et diplomatiques pour rédiger, comprendre et répondre au discours politique*. Paris Budapest Torino. L'Harmattan 2005, 432 p.
- LAVAL JEANTET, Marion. *Paroles d'un enfant du Bwiti, Les enseignements de l'iboga*. Paris, Editions Charles Antoni, L'Originel, 2005, 195 p.
- LAVILLE Jean-Louis, Renaud SAIN-SAULIEU (Dir.) *Sociologie de l'association*. Paris, Desclée de Brouwer, 1997, 403p.
- LE BRAS-CHOPARD Armelle, *Le masculin, le sexuel et le politique*. Paris, Plon, 2004, 364ages.
- LECOMPTE Pierre, Bernard DENNI. *Sociologie du politique*, Grenoble, PUG, 1990, 208 pages.
- LECOMTE Jean-Philippe, *L'essentiel de Sociologie politique*, Paris, Gualino éditeur, 2006, 184 pages.
- LEPINARD Eléonore, *L'égalité introuvable*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2007, 293 pages.
- *Les élites gabonaises*, Paris, Ediafric-IC publications, 3ème éd. 1988, 1987 pages
- LIAUZU Claude (dir.) *Dictionnaire de la colonisation Française*, Villaturta, Larousse à Présent, 2007, 653 pages.
- LIN NA, *Social Capital, a theory of social structure and action*, New York, First Paperback Edition. 2002, 294p.
- LOMO MYAZHIOM, AGGEE Célestin. *Mariages et domination française en Afrique noire (1916-1958)*, Paris, l'Harmattan, coll. Etudes Africaines, 2001, p137 pages
- MABILLON-BONFILS Béatrice, Laurent SAADOUN, *Le mémoire de recherche en sciences sociales*, Paris, Ellipses édition, 2007, 252p.
- MACE, Gordon, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Bruxelles, De Boeck édition, 1991, 119p.
- *Magasine femmes gabonaise*, Libreville, Ministère de la promotion de la femme, 1985,
- MALGAIGNE J-F, *Œuvres complètes d'Ambroise PARE*, Paris, Imprimerie de Bourgogne et Martinet, 459 p
- MAYER, Nonna, P. PERRINEAU, *Les comportements politiques*, Armand Colin, Paris, 1992, 160 pages
- MAYER, Nonna, *Sociologie des comportements politiques*. Paris, Armand Colin, coll. U. 2010, 317p.

- MBEMBE Achille. *De la Postcolonie, Essai sur l'imaginaire politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris, Karthala, 2000, 293 p
- MINDZIE ABESSOLO Chantal. Femmes, pouvoir et pouvoir public : Introduction au féminisme d'Etat. In *L'expression plurielle du pouvoir politique au Gabon*. Revue Gabonaise de Sociologie. Pp 153-172
- MOSSUZ-LAVAU Janine, *Guerre des sexes : stop !* Mayenne, Flammarion, « Coll. Café Voltaire », 2009, 125 pages.
- MUNSYA MOLOMB'E BEBE, *Le paradoxe comme fondement et horizon du politique chez Hannah Arendt*, Paris, Bruxelles, De Boeck et Larcier, 1997. 258p.
- MUXEL, Anne « Socialisation et lien politique », in T. Blöss (dir.), *La Dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, PUF, 2001, p. 27-45.
- NACHI Mohamed. *Introduction à la sociologie pragmatique*, Paris, Armand Colin, 2006, 223p
- NDIAYE SYLLA Seynabou. *Femmes et politique au Sénégal, Contribution à la réflexion sur la participation des femmes sénégalaises à la vie politique de 1945 à 2001*. Mémoire de D.E.A. Université De Paris I – Panthéon – Sorbonne. 1999-2000. 106 pages
- NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, 4ème édition, Paris, La Découverte, « coll. Repère », 2005, 126 p.
- NGUEMA MINKO Emmanuel. *Gabon : l'unité nationale ou la rancune comme mode de gouvernance*, Paris, l'Harmattan, coll. Etudes Africaines, Paris, 2010, 290 pages
- NIE Norman H. et Sidney VERBA, *Participation in America: Political democracy and social equality*. Chicago And London, University of London Press, 1987, 428 p.
- OMAROVA, Anna Jarry. *Démocratie libérale et genre du pouvoir en Mongolie, Analyse de l'échec du mouvement associatif des femmes, entre espace politique, nomadisme et ONG internationales*. Thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Djallal G. Heuzé, Paris, EHESS, 2010, 575 pages.
- ONDO Placide, Le « Kongossa » politique ou la passion de la rumeur à Libreville, in *Politique Africaine* n°115, Paris, Karthala, octobre 2009, pp 75-97
- PAILLE Pierre, *La méthode qualitative, Postures de recherche et travail de terrain*. Paris, Armand Colin, 2006, 238p.
- PFEFFERKORN Roland. *Inégalités et rapports sociaux. Rapport de classes, rapports de sexes*. Paris, La dispute, Coll. Le genre du monde, 2007, 412 pages.

- Rapport de la Vème commission sur l'ONFG
- République Gabonaise. *Recensement Général de la Population et des Logements de 2013*. Libreville, Publication De La Direction Générale De La Statistique (DGS), Décembre 2015, 195 p.
- RIVIERE, Claude. *Anthropologie Politique*, Paris, Armand Colin, 2000, 192 p
- ROSSATANGA-RIGNAULT, Guy. Au titre des mesures individuelles. Petit catéchisme des liturgies politiques gabonaises. In *Le Gabon malgré lui*. Rupture-solidarité n °6, Paris, Karthala, pp.11-32
- ROUX Nicole (dir.). *Rien sans elles. De la parité en politique*. Nantes, l'Atalante, 2004, 205 p
- SALES-WUILLEMIN Edith, *La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale*, Paris, Dunod, 2006, 159 p.
- SASSOU ATTISSO Fulbert. *Le Togo sous la dynastie des GNASSINGBE*. Paris, l'Harmattan, « coll. Point de vue » 224 pages
- SAVARESE, Éric. *Méthode des sciences sociales*, Paris, Ellipses, 2006. 186 pages
- SIDANIUS Jim, Felicia PRATTO, *Social Dominance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, 403 pages.
- TAHON Marie Blanche, *Sociologie des rapports de sexe*. Presses univ. De Rennes, Les presses de l'Univ. D'Ottawa, coll. Le Sens social, Rennes/Ottawa, 2004, 169 pages.
- TARAUD, Christelle, *Les féminismes en question*, Paris, Editions Amsterdam, 2005, 179 pages.
- TAROT, Camille. *De Durkheim à Mauss, l'invention du symbolique*, Paris, La Découverte / M.A.U.S.S, 1999, in L'Homme et la société, Année 2000,
- TETE Tété, *Démocratisation à la togolaise*, Paris, l'Harmattan, 1998, 214 p.
- THIERS VIDAL Léo, *De « L'Ennemi Principal » aux principaux ennemis. Position vécue, subjectivité et conscience masculines de domination*. Paris, L'Harmattan, 2010, 372 pages.
- TINNE, A. *De l'un au multiple et vice versa ? Essai sur le multipartisme au Sénégal de 1974 à 1997*, document numérique consultable à cette adresse : http://classiques.uqac.ca/contemporains/tine_antoine/de_lun_et_du_multiple/de_lun_et_du_multiple.pdf

- TONDA, Joseph. *Le souverain moderne, le corps du pouvoir en Afrique centrale (Congo, Gabon)*, Paris, Karthala, 304p.
 - TOURAINE Alain, *Un nouveau paradigme, Pour comprendre le monde aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2006, 412 p.
 - TREMOULINAS Alexis, *Sociologie des changements sociaux*, Paris, La Découverte « Coll. Repères »2006, 121 p.
 - TSHIBILONGI NGOYI, Albertine. *Enjeux de l'éducation de la femme en Afrique. Cas des femmes congolaises du Kassaï*. Paris, l'Harmattan, 276 p.
 - W. WHITE, Bob. « *L'incroyable machine d'authenticité : l'animation politique et l'usage public de la culture dans le Zaïre de Mobutu* ». *Anthropologie et Sociétés*, vol. 30, n° 2, 2006, pp.43-63.
 - WEBER Max, *Economie et société*, T.1 paris, Plon, 1971, 410.
 - WEBER Max, *La domination*, Paris, La découverte, coll. « Politique et Société », 2013, 426 p.
 - WEBER Max, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, Edition 10/18, 2002, 221 pages.
 - WEBER, Marianne, « La femme nouvelle », *Socio*, 7 | 2016, 131 ou *Socio* [En ligne], 7 | 2016, mis en ligne le 14 décembre 2016. URL : <http://journals.openedition.org/socio/2473> ; DOI : 10.4000/socio.2473
 - WELZER-LANG Daniel (dir.) *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2000, 330 pages.
 - ZONABEND Françoise, Chantal COLLARD. *La parenté*. Que sais-je N° 3999, Paris, Puf, 2015, 128p.
-
- archives.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/23/11/DOC/sic_00000775.doc
 - http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2009/10/06/1727578_gabon-les-femmes-face-a-la-crise-issue-de-la-presidentielle-2009.html
 - <http://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR276/FR276.pdf>
 - <http://evene.lefigaro.fr/citation/pouvoir-aphrodisiaque-supreme-107.php>
 - <http://gabonreview.com/blog/la-femme-selon-naneth/>
 - <http://journals.openedition.org/lhomme/20562>
 - <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1043>

- <http://wgd.au.int/fr/content/r%C3%A9union-de-plannification-sur-la-d%C3%A9c%C3%A9nnie-des-femmes-africaines>
- http://wildaf-ao.org/index.php?option=com_content&view=article&id=65&Itemid=73&lang=fr
- http://www.africa4womensrights.org/public/Cahier_d_exigences/SenegalFR.pdf
- <http://www.africa4womensrights.org/tag/Senegal>
- <http://www.afsp.msh.paris.fr/archives/2002/afriquetxt/tonda.pdf>
- <http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2009/03/05/girl-power-educating-girls-in-the-21st-century>
- <http://www.barbier-rd.nom.fr/violencesymbolique.html>
- <http://www.ccdg.ecowas.int/>
- <http://www.cemea.asso.fr/aquoijouestu/fr/pdf/textesref/ConstrucSocSexuee.pdf>
- http://www.communisme-bolchevisme.net/download/Marx_Salaire_prix_et_profit.pdf
- http://www.dailymotion.com/video/xz47kf_edition-2013-de-la-journee-nationale-de-la-femme-au-gabon_creation
- http://www.dailymotion.com/video/xz47kf_edition-2013-de-la-journee-nationale-de-la-femme-au-gabon_creation
- <http://www.fidh.org/+Campagne-L-Afrique-pour-les-droits->
- <http://www.hsf-france.com/La-femme-dans-la-societe-africaine.html>
- http://www.ipu.org/pdf/publications/wmnmap14_fr.pdf
- <http://www.ipu.org/video/moulengui.htm>
- <http://www.jeuneafrique.com/137350/societe/gabon-crimes-rituels-le-prix-du-sang/>
- <http://www.jeuneafrique.com/140853/politique/la-sorcellerie-au-coeur-du-pouvoir-petits-secrets-de-palais/>
- http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19560624&pageDebut=05782&pageFin=&pageCourante=05784
- http://www.liberation.fr/cahier-special/2007/04/10/les-femmes-sont-physiquement-trop-faibles_89989
- <http://www.maliweb.net/societe/paroles-aux-femmes-journee-panafricaine-des-femmes-cinquante-ans-de-lutte-pour-une-meilleure-condition-de-vie-des-femmes-82915.html>
- <http://www.maliweb.net/societe/paroles-aux-femmes-journee-panafricaine-des-femmes-cinquante-ans-de-lutte-pour-une-meilleure-condition-de-vie-des-femmes-82915.html>

- http://www.maliyetu.org/documents/bibliotheque_publication/POLITIQUE_UNI_ON_AFRICAINE_EN_MATIERE_DE_GENRE.pdf
- http://www.marianne.net/La-theatralisation-est-inherente-a-l-espece-douee-de-parole_a82443.html
- http://www.persee.fr/doc/jafr_0399-0346_2003_num_73_2_1339
- http://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1997_num_10_38_1665
- <http://www.prejuges-stereotypes.net/espaceDocumentaire/dambrunTDS.pdf>
- <http://www.presidentalibongo.com/la-presidence/les-symboles-de-la-republique>
- http://www.puretrend.com/article/najat-vallaud-belkacem-rachida-dati-peut-on-etre-mere-et-femme-politique_a96114/1
- <http://www.rfi.fr/afrique/20150411-rose-francine-rogombe-presidente-interim-gabon-deces-disparition>
- <http://www.rfi.fr/afrique/20150411-rose-francine-rogombe-presidente-interim-gabon-deces-disparition>
- <http://www.rfi.fr/afrique/20150818-gabon-ali-bongo-veut-donner-part-heritage-jeunesse-omar-bongo>
- <http://www.senat.ga.demo.nic.ga/bio-senateurs.twg?dir=386>
- <http://www.senat.ga.demo.nic.ga/bio-senateurs.twg?dir=475>
- <http://www.slateafrique.com/334828/journee-panafricaine-des-femmes-un-defi-renouvelle-50-ans-apres>
- <http://www.un.org/fr/events/observances>
- <http://www.un.org/womenwatch/daw/followup/beijing+5stat/statments/gabon5.htm>
- <http://www.un.org/womenwatch/daw/Review/responses/BURUNDI-French.pdf>
- http://www.unaids.org/fr/resources/presscentre/featurestories/2015/june/20150615_AWA
- <http://www.uniterra.ca/blogue/uniterra/protection-et-promotion-des-droits-des-femmes-dans-les-pays-de-la-cedeao/>
- <http://www.unwomen.org/fr/news/stories/2014/3/progress-for-women-in-politics-but-glass-ceiling-remains-firm>
- <http://www.unwomen.org/fr/news/stories/2014/3/progress-for-women-in-politics-but-glass-ceiling-remains-firm>
- <http://www.wolton.cnrs.fr/spip.php?article67>
- <http://www.zdnet.fr/actualites/ou-en-est-internet-en-afrique-39752329.htm>

- <http://www4.hrsdc.gc.ca/d.4m.1.3n@-fra.jsp?did=16>
 - https://au.int/sites/default/files/pages/32020-file-constitutive_act_french-1.pdf
 - <https://ethnomusicologie.revues.org/1274#ftn14>
 - <https://ethnomusicologie.revues.org/1274#ftn14>
 - <https://gabon.unfpa.org/fr/publications/grossesses-pr%C3%A9coces-en-milieu-scolaire-au-gabon>
 - <https://socio.revues.org/2473>
 - https://www.fidh.org/IMG/pdf/cahierd_exigences_FR.pdf
 - <https://www.fidh.org/IMG/pdf/dpfemafrik.pdf>
 - https://www.huffingtonpost.fr/2015/01/17/lavortement-dans-le-monde-avortement-droit-defendre_n_6480100.html
 - <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/58663/107508/F2044935657/GAB-58663.pdf>
 - https://www.unicef.org/french/infobycountry/gabon_statistics.html
 - https://www.unicef.org/french/infobycountry/gabon_statistics.html
 - <https://www.union.sonapresse.com/gabon-culture-societe/journee-nationale-de-la-femme-celebration-en-differe-15902>
 - www.au.int/web/sites/default/files/newevents/pressreleases/26590-pr-annonce2012.05.12.2012.pdf
 - www.sec.gouv.sn
-
- Quotidien l'Union du 07 juin 1976, disponible à cette adresse : http://lunion-archives.org/web.11/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=432&Itemid=1
 - Quotidien L'Union n°1560 des samedis 14 et dimanche 15 mars 1981
 - Quotidien L'Union n° 1857 du 15 mars 1982
 - Quotidien l'Union n°6882 du 14 décembre 1998
 - Quotidien l'Union n°8905 de 1^{er} septembre 2005
 - Quotidien l'Union n°8914 du 12 septembre 2005
 - Quotidien l'Union n°8913 du 11 septembre 2011

- loi constitutionnelle n°1/61 du 2 février 1961
- République gabonaise. Code Pénal. *Loi N°21/63 du 31 mai 1963* (Chapitre IV du Livre III relatif aux Crimes et Délits contre les personnes.)
- Loi n° 20/70 du 17 décembre 1970
- Assemblée Générale des Nations Unies. 5 juin 2000. New York. « *Les Femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le 21^{ème} siècle* »
- Décret n° 1182 /PR du 7 décembre 1970

ANNEXE 1 : Profil Genre Gabon

Dernière modification le 04/11/2014 par DAT/AES¹

Les « Profils Genre Pays » ont pour objectif d'appuyer les équipes (siège et agences) à développer un dialogue et faciliter la mise en réseau avec nos partenaires dans les pays sur la question de l'intégration du genre dans les opérations de développement. Ces fiches ne sont pas exhaustives, mais se concentrent en priorité sur les secteurs d'intervention de la coopération française dans chaque pays, à savoir pour le Gabon: infrastructures (transports, routes, énergie, eau et assainissement et NTIC), forêt et environnement et éducation et formation professionnelle. Elles sont pensées comme un outil dynamique amené à évoluer avec la participation de l'agence, à même de combler des lacunes (surlignées en jaune dans le document) ou apporter des informations supplémentaires.

CONTEXTE

Enjeux de genre et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'intervention de l'AFD

Education et formation professionnelle

La parité **filles-garçons au niveau primaire** est un acquis : le ratio de scolarisation femmes-hommes au niveau primaire est de 97.1% (2012, Banque Mondiale). Au secondaire, l'indice de parité est d'environ **110%, en faveur des filles** (PNUD), indiquant que la scolarisation des garçons est également un enjeu important.

Ceci étant dit, les taux nets de scolarisation peuvent encore progresser : au niveau secondaire la participation des filles est de 57.29% et celle des garçons de 49.7% (2008-2012, UNICEF). Les données concernant l'enseignement supérieur n'ont pas été trouvées, mais d'après le PNUD il est encore nécessaire de « prendre des mesures incitatives pour encourager les filles à poursuivre les études supérieures ». Parmi les facteurs ayant une influence sur les taux de scolarisation et la poursuite d'études, on peut citer les **mariages et grossesses précoces**, qui jouent fortement au détriment des filles. Alors que 1.4% des adolescents (garçons) sont mariés, c'est le cas de 13.5% des adolescentes.

Les **violences de genre en milieu scolaire**², notamment à l'encontre des filles, sont un phénomène important mais qui reste peu documenté au Gabon. Des études (plutôt qualitatives) montrent que le harcèlement sexuel est répandu, notamment dans les établissements d'enseignement secondaire, dans les milieux urbains et ruraux (Etude réalisée par le Professeur Darius ENGUENGH, Secrétaire provincial du SENA, à la demande du Syndicat de l'Education Nationale, Décembre 2006).

Santé

Le taux de fertilité des adolescentes (15-19 ans) reste élevé quoiqu'il soit en légère décroissance depuis 2001 : 103 naissances pour chaque 1000 femmes âgées de 15-19 ans. Ce chiffre est très proche de la moyenne d'Afrique Sub-saharienne (108.1), alors même que les indicateurs gabonais concernant la parité en scolarisation primaire, le ratio femme-homme de participation au marché du travail et la proportion de femmes parlementaires (2012, Banque Mondiale) sont relativement meilleurs à la moyenne régionale.

Les violences basées sur le genre sont répandues au Gabon, où « une femme sur deux admet à demi-mots avoir été violentée dans son propre foyer, parfois sur son lieu de travail ou à l'école ». Si le gouvernement fourni des efforts de sensibilisation sur la lutte contre les violences faites aux femmes (activités de formation à destination des jeunes), ces initiatives mériteraient d'être intensifiées.

VIH/SIDA : Les femmes représentent 67.2% de la population séropositive de plus de 15 ans (Banque Mondiale, 2012). Si des programmes de sensibilisation existent, seulement 34.8% des adolescents (garçons) et 28.8% des adolescentes ont une connaissance d'ensemble du VIH (UNICEF, 2008-2012).

Emploi

Au Gabon, plus de la moitié des femmes contribuent à l'économie du pays (Banque Mondiale, 2012).

En termes **d'emploi salarié formel**, on observe un taux de chômage élevé. S'il concerne l'ensemble de la population, il est particulièrement important chez les jeunes (BAfD, 2011-15) et les femmes. En ce qui concerne la population de 15-24 ans, le ratio femmes-hommes de chômage est de 130.7%, indiquant un taux de chômage plus élevé pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes.

Entreprenariat : en 2013, 21% des femmes travaillent pour leur propre compte ; un chiffre proche de celui des hommes : 24% (Gallup, 2013). Le soutien à l'entreprenariat des femmes est un enjeu porté par le gouvernement. La Fondation Sylvia Bongo Ondimba (première dame du Gabon) a créé en 2011 le projet de microcrédit Akassi destiné aux femmes, en partenariat avec Lowia EMF (filiale de l'une des plus grandes banques de l'Afrique centrale, BGFIBANK).

¹ Merci de mettre ces données à jour à la suite de chaque modification.

² « La violence de genre en milieu scolaire comprend toutes les formes de violence ou d'abus basées sur les stéréotypes de genre ou qui cible les élèves filles sur la base de leur sexe. Elle prend plusieurs formes : les violences sexuelles, les violences physiques et les violences psychologiques. » Les violences de genre en milieu scolaire en Afrique subsaharienne francophone, MAE, 2012.

Législation

• **Ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes** en 1982 du Protocole CEDEF³ en 2004, et du Protocole relatif aux Droits des Femmes en Afrique de la Charte Africaine des droits de l'Homme et des Peuples⁴ en 2011.

• La constitution gabonaise garantit la « liberté de conscience, de pensée, d'opinion, d'expression, de communication, la libre pratique de la religion, (...) **à tous**, sous réserve du respect de l'ordre public » (article 1). L'article 2 énonce « l'égalité de tous les citoyens devant la loi, sans distinction d'origine, de race, **de sexe**, d'opinion ou de religion ».

• **Certains articles discriminatoires à l'égard des femmes persistent**, notamment dans le Code Civil :

- **les femmes mariées ne peuvent pas exercer en toute liberté** une activité économique dans la mesure où l'article 261 dispose que « la femme peut exercer la profession de son choix, **à moins que le mari demande au tribunal de lui interdire, dans l'intérêt de la famille, l'exercice de cette profession** »

- **les hommes sont considérés comme étant les chefs de famille** (art. 253) et disposent de prérogatives en conséquence, notamment du choix du lieu de résidence (art. 254). Les femmes doivent obéissance à leur conjoint (art. 252). NB : en 2012, le taux de femmes cheffes de ménage est de 30% (Banque Mondiale).

• **Les femmes et les hommes sont égaux devant la loi en termes d'accès à la terre et au crédit**. En termes d'héritage, les femmes veuves sont souvent pénalisées dans la mesure où elles ne peuvent hériter des biens de leur mari que sous réserve d'accord écrit de leur belle-famille. Par ailleurs, elles perdent le droit d'habiter et de travailler sur les terres du mari décédé si elles se remarient à un homme d'une autre famille (Wikigender).

• Le travail de nuit est interdit aux femmes (art. 167 du Code du Travail). Les Ministères du travail et de la santé publique peuvent fixer conjointement « la nature des travaux interdits aux femmes et aux femmes enceintes » (art. 176 du Code du Travail).

• Le viol est un crime passible de 5 à 10 de prison (il n'y a pas de précision par rapport au viol marital). La violence domestique est interdite, mais elle n'est pas criminalisée. La mise en œuvre de ces lois reste faible : les violences sexuelles sont répandues. Un processus de renforcement de la législation pour lutter contre le harcèlement sexuel, dont l'objectif est de « Protéger au mieux les femmes contre toute forme de violence ou de harcèlement sexuel au travail » a été lancé en novembre 2012.

• Depuis 2013 (date à vérifier), il existe un quota de 30% de femmes sur les listes électorales pour les élections locales et législatives. **Quel impact de cette loi ? Quelle proportion de femmes élues / parlementaires ? disponible ?**

• Il semblerait qu'un « Parquet de la Famille » ait été créé au sein du Tribunal de Libreville, « pour prendre en charge gracieusement les frais d'examen des dossiers des femmes économiquement faibles » (Déclaration de Mme Honorbne Nzet Bitegue, Ministre de la Famille et des Affaires Sociales, à la 57ème session de la CSW, 2013). **A compléter.**

Stratégies nationales (globales, sectorielles, spécifiques sur le genre)

• **Stratégie Nationale d'Égalité, d'Équité et de Genre (SNEEG)** : adoptée par le gouvernement en 2010. L'élaboration de la stratégie a été appuyée par le PNUD et le FNUAP.

« La SNEEG est articulée autour de six axes fondamentaux constituant des enjeux pour l'équité et l'égalité entre les hommes et les femmes dans une perspective de développement. Ces axes sont :

- L'adhésion de tous les acteurs à la vision et aux objectifs d'égalité et d'équité de genre ;
- L'autonomisation par l'amélioration de la productivité dans les principaux secteurs dans lesquels se trouvent les femmes, pour un accroissement de leurs revenus ;
- L'amélioration de l'accès aux services d'appui à la production ;
- L'amélioration de l'accès aux services sociaux ;
- La promotion de la participation équitable à la gestion du pouvoir, du respect des droits et la suppression des violences ;
- La redéfinition du nouveau rôle du ministère chargé de l'intégration du genre au regard des enjeux de la stratégie. »

• **Documents stratégiques sectoriels incluant la promotion de l'égalité de genre dans leurs actions et objectifs: à compléter**

ACTEURS NATIONAUX

Responsabilités institutionnelles sur le genre

³ Protocole facultatif prévoyant que « des communications peuvent être présentées par des particuliers (...) qui affirment être victimes d'une violation par cet Etat Partie d'un des droits énoncés dans la Convention (CEDEF) ».

⁴ Connu comme le « Protocole de Maputo », le texte est adopté en juillet 2003 et symbolise l'engagement des Etats africains à mettre un terme aux discriminations et violences faites aux femmes.

- **Ministère de la Famille et des Affaires Sociales**

MBADINGA Augues, Coordinateur projet Equité et Egalité de Genre – [contact à compléter](#)

- **Ministère de la Famille de la Protection de l'Enfance et de la Promotion de la Femme** – [existe-t-il encore ?](#)

Caroline Ondo Ndong. Tél.: +241 0627 46 20. E-mail : caroondo@yahoo.fr

- **Observatoire des Droits de la Femme et de la Parité (ODEFPA) – Gabon** : créé en 1999 dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de Beijing, qui se définit comme « un organe de défense des droits de la promotion de la femme ainsi qu'une structure de proposition d'harmonisation des textes législatifs et de contrôle de la partie ».

Pierrette Oyane Nzue. Email : ploveyan@yahoo.fr – [à confirmer](#)

Adresse email générique : odefpa@coopgabon.net

- **Bureau pour la Coordination des ONG féminines (CORFEM) :**

B.P. 20410, Libreville, Gabon. Tél: 241 44 47 93. Fax: 241 73 52 56

Contact : Cécilia Ndjavé Ndjoy – [à compléter](#)

Email: corfemgabon@yahoo.fr / aquienne@yahoo.fr – [à vérifier](#)

- **Réseau des Femmes Ministres et Parlementaires (REFAMP) :**

[Contact à compléter](#)

Ministères sectoriels

- **Ministère de la Prévoyance Sociale et de la Solidarité Nationale**

- Direction Générale de la Promotion de la Femme

[Contact à compléter](#)

- **Ministère des Droits Humains, de l'Egalité des Chances et des Gabonais de l'Etranger**

[Contact à compléter](#)

Autres ministères sectoriels (santé, éducation, eau-assainissement etc....): ont-ils point focal « genre » ? : [à compléter](#)

Autres acteurs nationaux (recherche, ONG...)

- **Comité National des Femmes pour la Paix et le Développement (CONAFEPAD)** : créée en décembre 1999, c'est la première antenne nationale du Comité Africain des Femmes pour la Paix et le Développement qui est un organe consultatif de l'OUA créé en Novembre 1998

B.P.2217 Libreville - Gabon. Tél : +241 76 07 96. Fax : +241 76 39 09

Jacqueline Obone Mba - [Contact à compléter](#)

- **Plateforme des Femmes pour le Développement** : structure initiée par les femmes membres du Gouvernement, les Parlementaires et de la Société civile, ayant pour objectif d'expliquer, de sensibiliser et de relayer auprès des femmes gabonaises, les réformes de l'Etat en vue d'une meilleure prise en charge des personnes économiquement faibles.

- **Agir pour le genre** : ONG partenaire du FNUAP et du Ministère de la Prévoyance Sociale et de la Solidarité Nationale.

«L'ONG AGIR POUR LE GENRE se positionne comme un centre d'excellence du savoir-faire en matière d'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Axes de travail :

- La promotion du concept genre au sein des populations ;

- La planification et la budgétisation sensible au genre;

- Les violences contre les femmes et les filles ;

- Les femmes, la paix et la sécurité ;

- Le leadership et la participation politique des femmes

- L'autonomisation économique des femmes. »

Semble avoir participé à la formation de leaders associatifs et syndicaux sur l'intégration du genre dans les programmes, organisée en août 2014 par le Ministère de la Prévoyance Sociale et la Solidarité Nationale (Direction Générale de la Promotion de la Femme) et le FNUAP, à Port-Gentil.

Président : Alphonse Louma Eyougha

Experte : Nicole Nguema Metogo

– [contacts à confirmer](#) et [à compléter](#)

- **Mouvement Gabonais pour le Bien-Être Familial (MGBEF)** : organisation créée en 1998, travaillant notamment sur la sensibilisation aux maladies sexuellement transmissibles et l'accès à la contraception. Le MGBEF est soutenu financièrement par le FNUAP et l'UNICEF. B.P. 1158, Libreville, Gabon. Tél: 241 72 25 55. Fax: 241 72 25 56

Contact : Yvette Ngwevilo Rekangalt – [à vérifier](#)

Email: ynr1@hotmail.com

- **Association des Femmes Africaines Face au SIDA (SWAA Gabon) :**

BP 22 / LIBREVILLE / GABON
Présidente : Françoise MOFOUMA
tél.: +241 27 11 13. Email : swaagabon2@yahoo.fr

• **Association des femmes pour le développement de la solidarité et lutte contre les MST/VIH**
B.P. 3421 Libreville – Gabon. Tél : +241 72 88 71. Fax : +241 76 39 09
[Contact à compléter](#)

• **Association des Filles Mères** : « projet de formation de formateurs de l'association pour qu'ils deviennent des relais éducatifs disposant de matériel adapté pour la prévention du VIH/SIDA. Les actions de ces relais sont appuyées par du matériel éducatif. »

BP 12530 / LIBREVILLE / GABON
Pierrette OYANE
tél.: +241 73 42 97 / +241 73 27 96

• **Ntam Ane Bingokome** : association œuvrant dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage à Bitam dans la province du Woleu-Ntem (Nord), qui a remporté en 2011 la 14e édition du Grand prix du président de la République pour la promotion des activités socio-économiques des femmes.
Responsable : Madame Marie Odette Mougissi Ikapi - [Contact à compléter](#)

• **Association des Femmes Juristes du Gabon**
[Contact à compléter](#)

• **Association des Femmes Commerçantes du Gabon**
[Contact à compléter](#)

• **Association des Femmes Educatrices du Gabon**
[Contact à compléter](#)

• **Association pour le Progrès et la Défense des Droits des Femmes (Gabon)**
Tel : 241 176 8765. Fax : 241 176 8764
[Contact à compléter](#)

• **Centre des Métiers de la Femme (Gabon)**
Email : cemef@internetgabon.com Tel : 241 176 5099
[Contact à compléter](#)

• **Coordination des ONG féminines gabonaises**
Adresse: B.P. 20410, Libreville, Gabon
Tél: 241 44 47 93 et Fax: 241 73 52 56
Email: corfemgabon@yahoo.fr/ aguienne@yahoo.fr
Personne à contacter: Cécilia Ndjavé Ndjoy

• **ONG Conscience** : ONG active dans la lutte contre le VIH/SIDA. Elle a bénéficié d'un soutien financier de l'AFD (via un projet dont la maîtrise d'ouvrage est confiée au Ministère de la Santé gabonais) pour un projet d'appui à la lutte contre les vulnérabilités des Professionnels du Sexe face aux IST/VIH/SIDA dans la région de Libreville/Owendo.
Responsable : Wabo Elise Matoukam (également membre du réseau de Femmes Francophones formé à l'issue du Forum de Kinshasa). Email : matelo2@yahoo.fr

• **Organisation des Premières Dames d'Afrique contre le VIH/sida (OPDAS Gabon)**. Créée en 2002, son objectif est de « renforcer la capacité des Premières Dames à mobiliser des réponses efficaces contre le VIH/sida; réduire la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées et affectées; mobiliser les partenaires et les ressources financières au niveau local, national et international pour faciliter l'accroissement de la réponse à la pandémie; préconiser le développement de stratégies efficaces; plaider pour le développement et la diffusion de stratégies efficaces de traitement et de prise en charge des PVVIH/sida. »
BP 20447 / LIBREVILLE / GABON
tél.: +241 61 49 69 / +241 61 49 79
fax: +241 70 56 68
opdasgabon@internetgabon.com - [Contact à compléter](#)

• **Union des Femmes du Parti Démocratique Gabonais (UFPDG)**
Faustin Boukoubi, la déléguée nationale de l'UFPDG, Christelle Limbourg Iwenga – [contact à compléter](#)

• **Réseau des Femmes Chefs d'Entreprises du Gabon**
Mission « regrouper, promouvoir, orienter, informer les femmes entrepreneurs et faciliter les échanges et opportunités dans le commerce national et international ».
BP. 6023. Libreville GABON. Tél: 00241 06264216
Contact: Josephine CHAMBRIER Fonction: Présidente. Email : refegcham@yahoo.fr

• **Réseau de Défense des Droits Humains du Gabon**

B.P 13 497 Libreville Tél. : (241) 07 36 08 57 / 07 87 67 04

E mail : mbeng_felix@yahoo.fr

• **Centres Arc-en-ciel pour la protection de l'Enfant au Gabon**

Adresse : BP 92 - Vallée Sainte Marie (derrière la cathédrale)

Libreville (GABON)

Tél : + 241 77 82 08 // + 241 07 48 06 76

Email : covaore@gmail.com

ACTEURS INTERNATIONAUX (Contacts, projets, littérature)

ONG internationales intervenant sur le genre

Caritas Gabon

Projet Arc-en-ciel, sur l'éducation sur la prévention des MST et du VIH/SIDA aux enfants de la rue à Libreville (au sein de la maison Arc-en-Ciel).

BP 92 / LIBREVILLE / GABON

tél.: +241 77 82 08 / +241 72 12 45

Contact : M. Bonnet – à confirmer

Organisations internationales et bailleurs intervenant sur le genre

PNUD Gabon

Point focal genre à compléter

UNICEF

Point focal genre à compléter

UNICEF Gabon

libreville@unicef.org

Point focal genre à compléter

FNUAP Gabon

unfpa.gb@unfpa.org

Point focal genre à compléter

ONU Femmes Gabon

Contact à compléter

Union Européenne

Point focal genre à compléter

Autres ? A compléter

Projets sur le genre des ONG, organisations internationales et bailleurs

Insertion économique/entreprenariat

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) : Projet de promotion de l'investissement et de la compétitivité, qui devrait bénéficier à 25 000 gabonais, dont 50% de femmes, d'ici 2019.

cf « La Banque Mondiale aide le Gabon à diversifier son économie et à créer des emplois pour les femmes et les jeunes ».

Alexandre Laure, chef d'équipe du projet à la Banque mondiale - [contact à compléter](#)

HCRNU, Agir pour le Genre : petit projet de formation sur l'autonomisation financière destinée à des femmes réfugiées (environ 40 femmes ont été formées).

[Contact à compléter](#)

Travaux de production de connaissance des ONG et bailleurs basés au Gabon

FNUAP, Ministère de la Famille, de la Protection de l'Enfance et de la Promotion de la Femme. Etude sur la deuxième partie du code civil gabonais sous le rapport de l'exigence d'égalité, 2007. Disponible [ici](#).

Autres ? A compléter

***ANNEXE 2 : Observatoire des Droits de
la Femme et de la Parité***



Pierrette OYANE NZUE
Observatoire des Droits de la Femme et de la Parité
Gabon
pioyvean@yahoo.fr

Le Gabon est un pays d'Afrique Centrale, peuplé d'environ deux millions d'habitants. A cause de ses nombreuses ressources naturelles, il est considéré comme un pays à revenus intermédiaires. Ainsi, il n'est pas éligible à la plupart des programmes d'aide au développement. C'est dans ce contexte que les mouvements sociaux en général et les mouvements féminins en particulier tentent d'œuvrer, sans appui extérieur.

La situation sociale des gabonais présente un véritable paradoxe, avec d'une part un produit intérieur brut (P.I.B.) qui s'est établi au-delà de 3000 dollars US par habitant et d'autre part un indice de développement humain (I.D.H.) estimé à 0,648 et le classant au 122^e rang sur 177 pays. Il est donc clair que les populations gabonaises ne bénéficient pas des revenus pétroliers, miniers et forestiers produits par le pays.

Les problèmes d'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi, au logement, à l'eau, à l'électricité et aux infrastructures sociales et économiques sont les mêmes au Gabon que dans les autres pays africains. C'est pourquoi les organisations humanitaires y ont également leur place.

Avant l'avènement de la démocratie en 1990, il était difficile de créer une organisation non gouvernementale et de poser des revendications sociales. La plupart des organisations de la société civile ont donc vu le jour à partir des années 90. Les femmes en particulier ont constitué plusieurs associations de défense des droits des femmes et des enfants, de santé et de lutte contre la pauvreté, notamment. Les associations féminines sont d'ailleurs considérées comme les plus actives du pays.

Mais il est difficile dans le contexte gabonais de parler d'associations féministes. Au-delà de l'idéologie féministe, ces associations composées essentiellement de femmes privilégient des actions de solidarité et d'entraide entre les femmes, plutôt que des actions vindicatives. Avec l'arrivée du concept genre, elles se sentent plus à l'aise à aborder les questions des droits des femmes sous un angle considéré comme moins agressif que le militantisme féministe connu dans certains pays occidentaux.

Définition du féminisme

C'est un concept visant à promouvoir les droits des femmes et à améliorer leur statut social, économique et politique. Les féministes prônent l'égalité des hommes et des femmes devant la Loi, ainsi que la nécessité d'offrir aux garçons et aux filles les mêmes chances d'accès à l'éducation, à l'emploi et aux postes de prise de décisions. Les grandes luttes féministes à travers le monde ont souvent porté sur les droits politiques des femmes, les droits sexuels et de la reproduction,

l'éducation des filles, l'autonomisation des femmes, notamment. Les activités menées par les mouvements féministes visent souvent à informer les femmes sur leurs droits et à les amener à les revendiquer. Il s'agit de les libérer des stéréotypes traditionnels, afin de prendre en main la gestion de leur propre corps et de leur propre vie en tant que personnes autonomes.

Définition du Genre

Les relations entre les hommes et les femmes sont basées sur des caractéristiques biologiques, culturelles, sociales et psychologiques. Ainsi la société a souvent utilisé la différence biologique entre les sexes pour justifier un régime patriarcal, dans lequel les hommes dominent les femmes. Cette oppression s'exprime aussi bien en famille, à l'école, dans le monde professionnel que dans la rue.

Le concept genre permet de redéfinir les relations entre les hommes et les femmes, afin qu'elles soient basées, non pas sur le sexe biologique, mais sur les fonctions sociales de chacun.

L'égalité des genres signifie que les hommes et les femmes ont les mêmes droits et les mêmes potentialités pour contribuer équitablement au développement social, économique et politique de leurs pays. En cela il est moins réducteur que le féminisme et concerne la place et le rôle de chaque citoyen, homme et femme dans tous les domaines de la vie du pays.

Les mouvements féminins gabonais et le féminisme

Le Gabon n'a pas connu de grandes figures du féminisme africain comme dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest avant et après les indépendances. Les mouvements sociaux étant récents dans le pays, l'action des organisations féminines s'inscrit dans un contexte de redéfinition du combat des femmes au plan international. Leur visibilité se manifeste réellement à partir du processus national préparatoire à la Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes, tenue à Beijing en 1995. Les contacts et les échanges avec les autres ONG féminines d'Afrique et du reste du monde ont créé l'émulation dans la société civile gabonaise. Beaucoup d'associations se sont affiliées à des réseaux internationaux, ce qui a favorisé leur accès aux rencontres internationales et à quelques financements dont le Gabon était jusque là exclu.

Sans être de grandes militantes féministes, les gabonaises ont initié plusieurs actions ayant amené les pouvoirs publics à prendre en compte les questions des droits des femmes : L'abrogation de la loi interdisant la contraception, la modification de la procédure d'acceptation de la polygamie, la prise en charge des filles mères et de leurs enfants, la protection de la veuve et de l'orphelin, etc....

Les associations féminines regroupées au sein de l'Observatoire des Droits de la Femme, mènent régulièrement des actions en direction du Gouvernement et du Parlement pour dénoncer certains textes discriminatoires à l'égard des femmes. Elles ont également relevé à plusieurs reprises la sous représentativité des femmes dans toutes les institutions du pays. Ses membres juristes assistent souvent les femmes dans leurs démarches juridiques et ont déjà formé une cinquantaine de para juristes qui mènent des activités d'information et de sensibilisation sur les droits des femmes et le concept genre.

Toutefois, l'on remarque un certain manque de solidarité entre les femmes occupant des postes de responsabilité et les autres femmes, même après avoir utilisé les mouvements féminins pour y accéder. Ainsi elles encouragent la mobilisation des femmes pour chanter, danser et élire des hommes politiques, sans les aider à se porter candidates aux élections. C'est cette attitude qui renforce la faible présence des femmes au Gouvernement et au Parlement, et même dans les administrations publiques et privées. De même un certain nombre de lois en désaccord flagrant avec

les textes internationaux ratifiés par le Gabon, continuent d'être appliquées, parce que les femmes occupant des positions influentes ne sont pas intéressées par la modification de ces lois. Enfin l'élément déterminant dans l'efficacité des mouvements sociaux reste les moyens d'action, ce qui fait énormément défaut aux mouvements féminins du Gabon. La plupart des responsables de ces mouvements utilisent leurs propres moyens pour faire fonctionner leurs structures. Elles sont donc pour la plupart des bénévoles ayant une activité professionnelle à assumer parallèlement aux activités de l'ONG. Elles n'ont ni les moyens de payer un personnel permanent, ni les moyens de faire fonctionner un siège. Celles qui recherchent des financements locaux détenus par les personnalités politiques sont vite phagocytées par ces derniers et perdent leur indépendance. Sachant que le féminisme consiste surtout en la liberté de pensée et d'action des femmes, il leur est difficile de s'exprimer en étant financièrement et politiquement assujetties aux hommes. C'est là un des principaux obstacles des mouvements féminins et du féminisme en général au Gabon.

L'approche genre dans le contexte gabonais

Les détracteurs des mouvements féminins reprochent souvent à ceux-ci d'inciter les femmes à la rébellion, de briser des ménages, d'encourager la débauche, etc. De même, l'existence d'un département ministériel chargé de la promotion féminine est perçue par certains comme une diversion, une façon de distraire les femmes en leur permettant de se retrouver pour « papoter » ensemble sur des futilités, pendant que les vrais problèmes du pays se règlent ailleurs, où elles sont absentes. Les promoteurs du concept genre estiment qu'il n'y a plus besoin d'avoir un département ministériel spécifique aux femmes. Tous les départements ministériels et toutes les institutions du pays doivent intégrer les questions du genre dans leurs politiques et programmes. Les femmes ne doivent plus être considérées comme une entité fragile de la population dont il faut s'occuper spécialement. Leur place et leur rôle doivent être débattus dans toutes les arènes politiques et tous les secteurs économiques du pays. Il s'agit de prôner une complémentarité entre hommes et femmes dans la conduite des affaires, et non pas une promotion séparée des potentialités de chaque sexe. Les combats passés ont permis aux femmes d'obtenir des droits qui leur étaient confisqués. Le combat actuel consiste pour les femmes à postuler au même titre que les hommes à toute compétition et à prouver leurs compétences dans n'importe quel domaine. Mais il faut pour cela que l'environnement juridique et institutionnel soit assaini et que le pays fonctionne selon les règles universelles de Bonne Gouvernance.

Les mouvements féminins doivent à présent s'investir dans le plaidoyer pour la Bonne Gouvernance, tout en encourageant les filles et les femmes à l'esprit d'excellence et de compétitivité, aussi bien à l'école, dans le milieu professionnel, que dans les milieux politiques. En effet, on juge de plus en plus les gens selon leurs compétences et non pas selon leur sexe. Certaines femmes ayant bénéficié de « promotions canapés » en marchandant leurs atouts physiques sont de plus en plus isolées aussi bien par les hommes que par les femmes qui refusent de se faire représenter aussi mal. Beaucoup de femmes se distinguent aujourd'hui par leurs capacités intellectuelles et managériales. Il s'agit surtout de lutter pour qu'elles ne soient pas victimes de l'arbitraire et qu'elles ne subissent pas de pressions basées sur le sexe. Les mouvements féminins du Gabon ont déjà initié une série d'actions de promotion du concept genre. Il s'agit de l'intégrer totalement dans toutes les politiques et tous les programmes du pays.

Relations entre les mouvements féminins et les autres mouvements sociaux

Les associations féminines mènent des actions spécifiques concernant en particulier les femmes, ce qui donne l'impression que ces structures sont fermées aux hommes. Pourtant, en tant que pères, frères, fils et époux, les hommes sont également interpellés par la situation des femmes. Certains

d'entre eux se mobilisent à certaines occasions pour soutenir les associations féminines, mais ne se considèrent pas comme des militants de la cause féministe.

Le soutien des hommes est très souvent accompagné d'un intérêt politique, visant à obtenir les suffrages électoraux des femmes.

Pour amener le plus grand nombre d'hommes à adhérer aux idéaux de défense des droits des femmes, il faut que les organisations de femmes présentent leur combat comme une cause humanitaire liée au développement du pays. A cet effet, le concept genre constitue une approche plus globale intégrant aussi bien les droits humains, la Bonne Gouvernance et le développement. La question du genre doit être traitée par les hommes et les femmes dans des débats communs. C'est pourquoi les ONG féminines doivent associer plus d'hommes à leurs actions. Avec le soutien du PNUD et de l'Union Européenne, les ONG gabonaises ont été amenées à se regrouper au sein d'un collectif et des réseaux thématiques. Ce cadre d'action permet de développer des programmes concernant les deux sexes. C'est dans ce contexte que des séminaires sur le genre sont souvent organisés pour une meilleure connaissance par tous de ce concept. Les ONG féminines travaillent également en collaboration avec les autres ONG nationales dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA. Ces activités communes sont souvent l'occasion de débattre des responsabilités des hommes et des femmes dans la propagation de cette maladie.

Dans le contexte actuel où les hommes détiennent le pouvoir politique et économique, il est nécessaire qu'ils soient sensibilisés sur les questions de genre pour leur prise en compte dans les politiques nationales. Le plaidoyer des organisations féminines doit consister aujourd'hui à mettre à l'ordre du jour de tous les débats nationaux et internationaux, la question du genre. Il s'agit notamment d'avoir le maximum d'alliés hommes pour militer dans ce sens.

Quelques pistes de solution

Les organisations féministes doivent œuvrer pour l'adhésion d'un plus grand nombre d'hommes parmi leurs membres. Il faudrait tendre vers la mixité de toutes les ONG et ne plus enfermer les questions des droits des femmes dans des cercles uniquement féminins qui ne sauraient à eux seuls résoudre les problèmes des femmes.

Au niveau institutionnel également, il ne devrait plus y avoir de département spécifique chargé de la promotion des femmes. Tous les départements ministériels doivent intégrer dans leur fonctionnement et leurs programmes, la dimension genre.

En adoptant l'approche mixte, les questions du genre s'inscrivent dans l'optique d'une prise en compte globale des problèmes des droits humains et par conséquent des droits des femmes. Il s'agit d'en faire une culture qui devrait être inculquée aux enfants dans le cercle familial et à l'école, afin qu'adultes ils le pratiquent dans le monde professionnel.

Les jeunes des deux sexes doivent être sensibilisés à la nécessité pour chaque citoyen, homme et femme, d'évoluer dans des conditions équitables pour donner la pleine mesure de leurs capacités en faveur du développement.

Les jeunes des deux sexes doivent avoir les mêmes chances d'éducation, de formation et d'emploi pour adopter des comportements propices à une saine émulation et au respect mutuel, dépouillés des stéréotypes basés sur le sexe.

Les filles en particulier doivent être encouragées à poursuivre leurs études et à croire en leurs capacités à accéder à tous les domaines d'activité et à tous les postes de responsabilité.

Il faut que les organisations de femmes et le Ministère de la promotion de la femme cessent d'être considérées comme des cercles de causeries de « bonnes femmes » et que les femmes abordent leurs problèmes dans des cadres nationaux et internationaux de prise de décisions.

Ainsi au-delà des activités spécifiques aux organisations féminines, les femmes doivent participer aux autres mouvements sociaux pour faire entendre leur voix.
De même, au cours des rencontres nationales et internationales des organisations de la société civile, les femmes doivent s'imposer en grand nombre et ne pas simplement organiser des rencontres parallèles d'organisations féminines.

ANNEXE 3 :

***Plan Décennal pour l'Autonomisation de la
Femme Gabonaise (2015-2025)***



Conscient des efforts que nécessitent le développement social, économique et humain du pays, Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, a le 23 mars 2015 décrété la Décennie de la Femme Gabonaise (DFG), période 2015-2025. Cet acte est un gage pour l'amélioration de la situation de la Femme Gabonaise.

Dans la même vision, le 23 février 2016, il a procédé au lancement du Programme Egalité des Chances. Ces deux programmes viennent renforcer la Stratégie Nationale d'Investissement Humain mise en place en 2014 et qui a pour finalité la réduction de la pauvreté et ses effets sur l'étendue du territoire national.

Ces trois éléments contribuent à la matérialisation d'une politique inclusive en faveur des couches vulnérables. C'est dans cette optique que le Cabinet rattaché à la Primature, en charge de la Décennie de la Femme, de l'Egalité des Chances et de l'Investissement Humain a été créé en août 2017.

Ainsi, l'égalité des chances induit l'inclusion de tous les citoyens qui peuvent contribuer au développement du pays. Il s'agit donc d'une égalité des chances dans l'accès à la formation professionnelle, à des soins de santé de qualité, au succès fondé sur le mérite et aux talents, au travail assidu etc.

Le Plan Décennal pour l'Autonomisation de la femme participe de cette vision politique et se pose comme un projet de société qui fait abstraction du genre comme facteur limitatif et d'exclusion. Il garantit aussi pour les femmes l'égalité d'accès aux postes de décision politique, administratif, la protection contre les violences et crimes de tous genres et l'éradication et discriminations subies au sein de la société gabonaise.



VISION

Des femmes bien formées, en bonne santé et qui participent pleinement à l'émergence du Gabon.

OBJECTIFS

- 1** Renforcer le Cadre juridique relatif aux droits des femmes et des filles gabonaises et favoriser l'amélioration de leur accès aux services judiciaires et à la protection juridique;
- 2** Favoriser l'accès équitable des femmes et des filles aux facteurs de production et aux opportunités requises pour leur autonomisation économique ;
- 3** Promouvoir un développement humain et social égalitaire au profit des femmes et des filles gabonaises ;
- 4** Développer les capacités d'organisation, de participation, de représentation et d'influence des femmes et des filles dans les instances de décision politique, administrative et sociale ;
- 5** Créer un environnement politique et institutionnel favorable à la mise en œuvre du Plan Décennal pour l'Autonomisation de la Femme Gabonaise



APPROCHE D'INTERVENTION

1 Développement humain et social

2 Développement économique

3 Participation à la vie politique

PRINCIPES DIRECTEURS

- ➔ **1** L'égalité des chances dans l'accès aux ressources, opportunités, informations et connaissances;
- ➔ **2** La non-discrimination basée sur l'âge, l'ethnie, la religion, le niveau d'instruction, l'appartenance politique ou la région ;
- ➔ **3** L'approche basée sur les droits humains ;
- ➔ **4** La participation individuelle et collective aux activités ;
- ➔ **5** La gestion axée sur les résultats ;
- ➔ **6** La reddition des comptes ;
- ➔ **7** La primauté des droits individuels et citoyens.





PRINCIPAUX RESULTATS

✓ Résultat 1

Au moins 80% des femmes et filles bénéficient d'une protection adéquate de leurs droits humains et ont un accès accru aux services juridiques

✓ Résultat 2

Le pouvoir économique des femmes et des filles sur toute l'étendue du territoire est augmenté d'au moins 30%

✓ Résultat 3

La garantie d'un accès accru et égalitaire des femmes et filles aux services sociaux de base et à la protection sociale

✓ Résultat 4

Au moins 50% des femmes ont accès aux postes de décision administrative, politique et communautaire

✓ Résultat 5

L'application effective de l'équité entre les hommes et les femmes dans les politiques et programmes de développement



MISE EN OEUVRE

PRIMATURE

CABINET DU MINISTRE DELEGUE CHARGE DE LA
DECENNIE DE LA FEMME, DE L'EGALITE DES
CHANCES ET DE L'INVESTISSEMENT HUMAIN



CONTACTS

Adresse : BP 99 Libreville- Gabon

Site web : www.primature.gouv.ga

Facebook : Primature-Ministre Délégué Chargé
de la Décennie de la Femme



Plan Décennal pour l'Autonomisation de la Femme Gabonaise (2015/ 2025)



DEDICACES	2
REMERCIEMENTS	4
RESUME ET MOTS CLES	6
SUMMARY AND KEYWORDS	8
QUELQUES SIGLES ET ABREVIATIONS	14
POUR INTRODUIRE	18
CONTEXTE GENERAL DE LA RECHERCHE	18
ETAT DE LA QUESTION AU GABON	20
CHAPITRE PREMIER : APPROCHE METHODOLOGIQUE	30
REALITES DE L'ENQUETE	30
LE CADRE THEORIQUE	37
1. <i>Reproduction et rapports de sexe/ reproduction des rapports de sexe.</i>	37
2. <i>La domination</i>	41
3. <i>Le changement social</i>	45
4. <i>La dominance sociale.</i>	48
5. <i>Notre problème de recherche</i>	51
6. <i>Hypothèses de travail</i>	57
a- Hypothèse n°1	57
b- Hypothèse n°2	59
c- Hypothèse n°3	60
7. <i>Méthodologie de la recherche</i>	61
a- <i>Champ d'analyse de la recherche</i>	62
b- <i>Observation et recueil de l'information.</i>	65
c- <i>Notre échantillon</i>	67
CHAPITRE SECOND : VUE GENERALE DE LA SITUATION SOCIO-POLITIQUE DES FEMMES D'AFRIQUE NOIRE.	75
INTRODUCTION	75
SECTION 1. L'AFRIQUE ET LA QUESTION DES FEMMES.	77
<i>Section 1.1 Organisation et commémorations</i>	77
a- <i>L'organisation panafricaine des femmes</i>	77
b- <i>La Journée Panafricaine des Femmes</i>	79
<i>Section 1.2 La politique de l'Union Africaine en matière d'égalité des genres</i>	84
a- <i>Le protocole de Maputo ou Protocole à la Charte Africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique.</i>	85
b- <i>La Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique.</i>	87
c- <i>Les structures de l'Union Africaine en matière de promotion des genres.</i>	89
1. <i>Direction femme genre et développement (DFGD)</i>	89
2. <i>Comité Africain des Femmes pour la Paix et le Développement / Le comité des femmes de l'UA</i>	90
3. <i>Le Fond Africain pour les Femmes.</i>	91
SECTION 2. LES FEMMES EN AFRIQUE DE L'OUEST.	92
<i>Section 2.1 Réseaux et associations</i>	93

a- L'Association des femmes d'Afrique de l'Ouest (AFAO)	93
b- WILDAF/FeDDAF	94
c- RESACIFROAT	95
Section 2.2 La politique genre de la CEDEAO	96
Section 2.3 La fausse exception démocratique sénégalaise	102
CHAPITRE TROISIEME : LA FAUSSE THEMATIQUE DE LA SOCIALISATION PUBLIQUE DES FEMMES	110
INTRODUCTION	111
SECTION 1. LES ORGANISATIONS DE FEMMES	113
Section 1.1 : De l'organisation Nationale des femmes, à l'Union des Femmes du Parti Démocratique Gabonais.	113
a. Naissance de L'ONFG	113
b. L'intégration politique des femmes : l'UFPDG	115
Section 1.2 : De la périphérie politique : les groupes d'animation	119
a- La mission des groupes d'animation	120
b- Animation et participation politique	123
c- Le chant et la danse politique	126
SECTION 2. LE CHEMIN POLITIQUE DES FEMMES.	132
Section 2.1 La participation sociale comme préalable.	133
a- L'engagement social ou associatif	133
b- Représentation et pratique politique	138
Section 2.2 : Le parrainage comme nécessité ?	143
a- De l'importance des lignées politiques	144
b- Le parrainage	150
CHAPITRE QUATRIEME : ELEMENTS DE PARTICIPATION DES FEMMES A LA VIE POLITIQUE.	157
INTRODUCTION	158
SECTION 1. AUX PREMICES DE L'HISTOIRE POLITIQUE DES FEMMES GABONAISES.	159
Section 1.1 Du rôle de la colonisation.	159
a- D'une double marginalisation coloniale	159
b- L'école coloniale	162
c- La loi cadre	164
Section 1.2 Début de féminisation de la scène politique	166
a- Les premières femmes	166
b- Des carrières riches : l'élite féminine	172
SECTION 2 : QUI SONT-ELLES ?	176
Section 2.1 Aperçus bibliographiques de nos enquêtes.	176
Section 2.2 Essai de catégorisation.	181
a- Comment avons-nous procédé ?	183
b- Nos catégories	186
CHAPITRE CINQUIEME : D'UNE DOUBLE MARGINALISATION POLITIQUE.	195
INTRODUCTION	196
SECTION 1. DE L'AUTOCENSURE FEMININE.	199
a- Du rapport à la maternité.	201
b- De la difficile pluralité identitaire	205

<i>Section 1.2 De la complexité du rôle de femme.</i>	211
a- De l'absence d'un référent identitaire.	211
b- Du manque d'assurance.	213
SECTION 2. DE LA THEATRISATION DE L'ETRE-FEMME	218
<i>Section 2.1 La Journée Nationale de la Femme Gabonaise.</i>	218
<i>Section 2.2 De la présence scénarisée des femmes dans l'organisation politique</i>	227
a- Petit historique de la présence ministérielle des femmes dans les gouvernements	228
b- Que pouvons-nous en retenir ?	235
CHAPITRE SIXIEME : L'ETRE FEMME EN POLITIQUE	249
INTRODUCTION	250
SECTION 1. POUR UNE PRATIQUE FEMININE DU METIER POLITIQUE ?	251
<i>Section 1.1 D'un paradoxe des identités des femmes gabonaises 'modernes'</i>	252
a- Une femme moderne et instruite.	253
b- Des femmes qui attendent	257
<i>Section 1.2 Un faire politique réellement différent ?</i>	261
SECTION 2. UNE TIMIDE TENTATIVE D'AFFIRMATION ?	268
<i>Section 2.1 Les femmes face aux femmes</i>	268
a- Les femmes politiques et les femmes des groupes d'animation	269
b- Les femmes de la majorité et les femmes de l'opposition	273
<i>Section 2.2 Les femmes dans la hiérarchie</i>	280
a- Une position construite socialement	282
b- Un espace politique tri-morphique	284
CHAPITRE SEPTIEME : SEXUALISATION POLITIQUE ET CHOSIFICATION DES FEMMES.	292
INTRODUCTION	293
SECTION 1 SEXUALISATION ET MYSTIFICATION DU POLITIQUE	294
<i>Section 1.1 La sexualisation des rapports</i>	294
a- Le sexe en politique	294
b- Le corps objet	298
<i>Section 1.2 De la violence en politique</i>	302
a- Mystification du politique ou violence des imaginaires	303
b- La violence de l'imaginaire, violence des corps.	306
SECTION 2 : DEPOSSESSION ET DELEGATION DU POUVOIR FEMININ.	311
<i>Section 2.1 Dans les rites et traditions des peuples gabonais</i>	312
a- Exemple de quelques sociétés initiatiques masculines	312
b- L'organisation sociale et le mythe du pouvoir patriarcal	316
<i>Section 2.2 Délégation du pouvoir féminin</i>	319
CONCLUSION GENERALE.	326
BIBLIOGRAPHIE	331
ANNEXE 1 : PROFIL GENRE GABON	344
ANNEXE 2 : OBSERVATOIRE DES DROITS DE LA FEMME ET DE LA PARITE	352
ANNEXE 3 : PLAN DECENNAL POUR L'AUTONOMISATION DE LA FEMME GABONAISE (2015-2025)	360

